MANUEL
D'ARCHÉOLOGIE
ÉGYPTIENNE

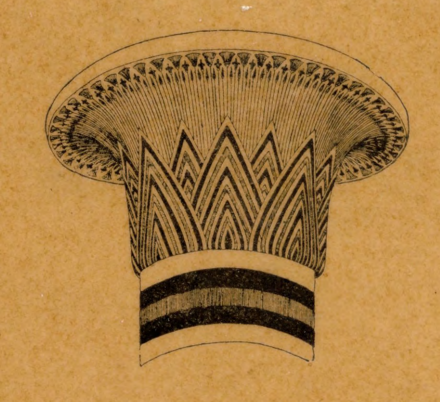


LES ÉLÉMENTS DE L'ARCHITECTURE

PAR

G. JÉQUIER

PROFESSEUR D'ÉGYPTOLOGIE A L'UNIVERSITÉ DE NEUCHATEL
CORRESPONDANT DE L'INSTITUT DE FRANCE



PARIS
AUGUSTE PICARD, ÉDITEUR
82, RUE BONAPARTE, 82

1924

G. JÉQUIER

MANUEL
D'ARCHÉOLOGIE
ÉGYPTIENNE

LES ÉLÉMENTS
DE
L'ARCHITECTURE

PARIS
A. PICARD
ÉDITEUR
82, RUE BONAPARTE

1924

MANUEL D'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNE

MANUEL D'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNE



LES ÉLÉMENTS DE L'ARCHITECTURE

PAR

G. JÉQUIER

PROFESSEUR D'ÉGYPTOLOGIE A L'UNIVERSITÉ DE NEUCHATEL
CORRESPONDANT DE L'INSTITUT DE FRANCE



PARIS
AUGUSTE PICARD, ÉDITEUR
82, RUE BONAPARTE, 82

1924

A MONSIEUR

ÉDOUARD NAVILLE

à l'occasion de son 80e anniversaire

Hommage

de respectueuse et reconnaissante affection

G. J.

INTRODUCTION

Les trésors que nous a légués l'Egypte ancienne étaient encore, au début du XIXe siècle, à peine soupçonnés par le monde savant, si avide déjà des choses de l'antiquité, et ce fut une véritable révélation pour l'Europe quand parut la *Description de l'Egypte ;* on ne saurait trop faire ressortir la valeur et l'importance de ce gigantesque ouvrage, fruit d'un travail méthodique et acharné, accompli dans les circonstances les plus difficiles, et qui reste pour nous la base de toutes nos connaissances en architecture égyptienne. Ce livre fut également le point de départ de Champollion qui, quelques années plus tard, créa l'égyptologie et qui, dans une vision très claire du développement que devait prendre la nouvelle science, tint à en esquisser le programme en abordant lui-même, dans ses divers ouvrages, tous les domaines qui en relèvent.

Depuis lors, de nombreux savants de toutes nationalités ont continué l'œuvre commencée, mettant en valeur les monuments déjà connus, copiant et publiant ceux qui se trouvent disséminés sur les rives du Nil, fouillant les nécropoles et les villes antiques, traduisant les inscriptions et étudiant les documents historiques, religieux et archéologiques. Une masse considérable de monuments a été mise ainsi à découvert, mais il s'en faut de beaucoup que ces précieux vestiges du passé soient réellement et intégralement à la disposition du monde savant, faute de publications suffisantes.

En réalité, ce fait n'a rien que de très naturel, vu la quantité même des documents à mettre en valeur, les tâtonnements inévitables dans les débuts d'une science nouvelle, et les difficultés matérielles de la mise en œuvre. Les égyptologues ont, comme de juste, été d'abord au plus pressé, cherchant à reconstituer la langue, qui est la base même de la connaissance d'un peuple ; la plupart étaient avant tout des philologues, et ils n'étaient pas outillés pour étudier et résoudre avec autorité les questions d'ordre archéologique ou artistique. Ils s'intéressèrent néanmoins à ces questions et les abordèrent souvent dans leurs travaux ; certains d'entr'eux s'appliquèrent même à donner des aperçus généraux plus ou moins développés, qui sont nécessairement incomplets, mais qui ont au moins le mérite d'avoir fixé, à une époque déterminée, l'état de nos connaissances et d'avoir tracé les grandes lignes des différentes branches de l'archéologie égyptienne et particulièrement de l'architecture.

Pendant que des savants se livraient à ces travaux de cabinet, d'autres fouillaient le sol de l'Egypte à la recherche de matériaux nouveaux ; au début ce n'était, il est vrai, que des amateurs dont le seul but était d'enrichir leurs collections, et qui n'avaient aucun souci scientifique, mais l'exemple de Mariette amena peu à peu une amélioration très sensible dans cet état de choses. En même temps qu'on se mettait à déblayer les temples pour en assurer la conservation et pouvoir en publier intégralement les vestiges, on commençait à procéder pour les fouilles, dans les tells et dans les tombeaux, de façon plus méthodique et de manière à conserver aux objets toute leur valeur scientifique. Timidement d'abord, on chercha à publier les trouvailles entières et non plus seulement les textes, et peu à peu on arriva ainsi à mettre sur pied des comptes rendus de fouilles vraiment utiles

au point de vue archéologique. Les progrès dans cet ordre d'idées furent cependant très lents et c'est vers la fin du XIX[e] siècle seulement que les recherches archéologiques prirent un caractère tout à fait scientifique et donnèrent lieu à des publications qui sont à la hauteur des exigences de la science moderne.

Par suite de cette évolution relativement lente des méthodes, des tâtonnements du début, du manque d'ensemble dans les efforts très considérables accomplis depuis un siècle, nous nous trouvons encore aujourd'hui en présence, dans tous les domaines de l'archéologie égyptienne, d'une pénurie de documents scientifiquement abordables qui contraste de la façon la plus frappante avec la quantité colossale des monuments antiques de la vallée du Nil. C'est le cas tout particulièrement pour l'architecture ; certains monuments, peu nombreux et non des plus importants, sont relevés avec un soin minutieux et ont donné lieu à des publications parfaites à tous points de vue, tandis que pour d'autres, un plan sommaire ou une brève description constitue tout notre matériel archéologique, à côté de la publication in-extenso des textes ; pour certains édifices, nous devons nous contenter d'une notice plus ou moins développée, accompagnée de croquis d'une exactitude douteuse, et, pour d'autres encore, chercher dans les ouvrages les plus disparates quelques renseignements épars ou quelques vues. Quoi d'étonnant dès lors si les livres d'ensemble sont si rares et en somme si peu satisfaisants ? Il faut être d'autant plus reconnaissant à ceux qui, avant nous, ont tenté d'établir l'histoire de l'architecture égyptienne, alors qu'ils disposaient de documents encore bien moins abondants que ceux que nous avons aujourd'hui sous la main ; je pense tout spécialement à la monumentale *Histoire de l'Art dans l'Antiquité* de Perrot et Chipiez

qui, bien qu'un peu vieillie, restera un des plus remarquables exemples d'intuition et de synthèse, puis à l'*Archéologie égyptienne* de G. Maspero qui, grâce au génie particulier de l'auteur et à sa profonde connaissance des antiquités de l'Egypte, peut être considérée comme le point de départ de la nouvelle manière d'envisager la question.

Grâce aux progrès réalisés pendant ces trente dernières années, notre documentation est maintenant beaucoup plus abondante, mais elle présente de telles lacunes et de telles imperfections, que l'on ne peut songer encore à établir les principes définitifs de l'architecture égyptienne. Nous en savons assez cependant pour constater qu'il s'agit d'un art absolument indigène, né dans le pays même, et auquel la nature des matériaux locaux a imposé son caractère propre et ses formes particulières, formes qui se sont ensuite développées normalement et suivant les besoins, sans subir d'influences étrangères, au moins pendant toute la période pharaonique.

Le but de ce manuel n'est pas de traiter la question dans son ensemble, mais de faire ressortir l'originalité de l'architecture égyptienne en prenant séparément les divers éléments architectoniques pour rechercher leurs origines très modestes, suivre leur développement graduel, définir les types arrivés à leur pleine évolution, et obtenir ainsi une classification méthodique, particulièrement importante en ce qui concerne les colonnes : malgré les nombreux travaux consacrés à ce sujet, la délimitation bien nette des ordres n'a pas encore été établie, pas plus que leur filiation et les influences qu'ils ont pu exercer les uns sur les autres, et personne n'a songé jusqu'ici à faire la distinction entre les très nombreux modèles de chapiteaux composites, alors que cette classification s'impose de la manière la plus logique.

Ce travail n'est donc qu'une introduction à l'histoire de l'architecture égyptienne et j'espère pouvoir le compléter plus tard par une étude sur l'évolution des monuments eux-mêmes, temples, tombeaux, maisons et forteresses. Il contient nécessairement de nombreuses lacunes qui se combleront un jour ou l'autre, et sans doute aussi des erreurs d'appréciation que le lecteur voudra bien excuser, en tenant compte de l'état actuel de la science.

La documentation indiquée dans les notes est nécessairement incomplète ; elle se borne à donner des références aux exemples les plus caractéristiques des divers éléments architectoniques. De même l'illustration, dans un volume comme celui-ci, est forcément restreinte ; comme complément, je renverrai le lecteur aux trois volumes de planches publiés récemment par la maison A. Morancé, volumes dans lesquels j'ai cherché à réunir et à classer par ordre chronologique les principaux monuments de l'architecture religieuse qui se dressent encore aujourd'hui sur le sol de l'Egypte.

RENSEIGNEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

Il ne faut pas songer à établir une liste complète de tous les renseignements concernant l'architecture qui ont été publiés jusqu'ici, et disséminés dans des ouvrages de toute nature ; il suffira de donner ici les titres des principaux livres concernant la matière, soit dans son ensemble, soit sur des points de détails, ainsi que les plus importantes publications de monuments, sources précieuses auxquelles on est toujours obligé de revenir dès qu'on veut se rendre compte par soi-même de ce qu'a été une des créations les plus originales du génie égyptien.

A. — OUVRAGES GÉNÉRAUX

Voyages

Les relations publiées par les voyageurs qui parcoururent la vallée du Nil, à une époque où l'Orient était d'un accès difficile pour les Européens, contiennent souvent de bons renseignements sur l'état du pays et en particulier sur les monuments qui ont disparu aujourd'hui ; leur valeur, à part cela, étant très irrégulière, nous nous bornons à donner ici les titres des plus importants de ces voyages, qui sont accompagnés en général de planches bien dessinées, et qui pourront encore être consultés utilement.

G. B. Belzoni. *Voyage en Egypte et en Nubie, concernant le récit des recherches et dévouvertes archéologiques...* Paris, 1821. (La version originale anglaise, parue sous le titre : *Narrative of the operations and recent discoveries within the pyramids, temples, tombs and excavations in Egypt and Nubia...* a eu trois éditions à Londres, de 1820 à 1822).

W. G. Browne. *Nouveau voyage dans la Haute et la Basse Egypte, la Syrie, le Darfour...* Paris, 1800. (Edition originale anglaise, parue à Londres en 1799, sous le titre : *Travels in Africa, Egypt and Syria, from the year 1792 to 1798*).

J. Bruce et W. Peterson. *Voyage en Nubie et en Abyssinie, entrepris pour découvrir les sources du Nil, 1768 à 1773,* Paris, 1790-1792. (L'édition anglaise parue en 1780, à Edimbourg, porte le titre : *Travels to discover the source of the Nile, in the years 1768-1773).*

F. CAILLIAUD. *Voyage à l'oasis de Thèbes et dans les déserts situés à l'Orient et à l'Occident de la Thébaïde, en 1815, 1816, 1817, 1818,* Paris, 1822-24. — *Voyage à l'oasis de Syouah en 1816 et 1820,* Paris, 1823. — *Voyage à Méroé, au Fleuve blanc, au-delà du Fazoql, dans les années 1819 à 1822,* Paris, 1823-27.

V. DENON. *Voyage dans la Haute et la Basse Egypte, pendant les campagnes du général Bonaparte,* Paris, 1802. (Plusieurs éditions en français, anglais, italien, allemand).

F. CH. GAU. *Antiquités de la Nubie, ou Monuments inédits des bords du Nil, situés entre la 1re et la 2e cataracte,* Paris, 1821-27.

H. C. M. VON MINUTOLI. *Reise zum Tempel von Jupiter Ammon in der libyschen Wüste und nach Oberaegypten...* Berlin, 1824.

F.-L. NORDEN. *Voyage d'Egypte et de Nubie* (1738), 2e édition, Paris, 1795 : (autres éditions en anglais et en allemand, moins complètes).

R. POCOCKE. *Voyages dans l'Egypte, l'Arabie, la Syrie, la Grèce, la Thrace, etc.,* Paris, 1772-1773. (Traduit d'après l'anglais : *Description of the East...* Londres, 1743; autres éditions en anglais, allemand, hollandais).

Relevés de Monuments

Description de l'Egypte, ou Recueil des observations et des recherches qui ont été faites en Egypte, pendant l'expédition de l'armée française, 1re édition, Paris, 1809-1813 ; 2e édition, Paris, 1817-1830.

Ouvrage capital, base de toutes nos connaissances sur l'architecture égyptienne ; les 5 vol. de planches consacrés aux Antiquités contiennent des relevés avec plans, coupes, élévations et reconstitutions de tous les grands monuments accessibles à cette époque. Les nombreuses imperfections de dessin sont faciles à rectifier avec l'aide des relevés plus récents.

J.-F. CHAMPOLLION LE JEUNE. *Monuments de l'Egypte et de la Nubie,* Paris, 1835-1845 ; *Notices descriptives,* Paris, 1844-1879.

Relevé, par ordre géographique, des temples et tombeaux, donnant surtout les grands tableaux historiques et religieux ; peu de renseignements sur l'architecture proprement dite.

K.-R. LEPSIUS. *Denkmäler aus Aegypten und Aethiopien,* Berlin, 1849-1859 ; Texte, Berlin, 1897-1913.

Ouvrage monumental, consacré surtout aux monuments historiques, mais dont les deux premiers volumes contiennent des relevés architecturaux très soignés ; de nombreux renseignements du même ordre dans les volumes de texte.

G. JÉQUIER. *L'architecture et la décoration dans l'Ancienne Egypte : I. Les temples memphites et thébains; II. Les temples ramessides et saïtes ; III. Les temples ptolémaïques et romains, Paris,* 1920-1924.

Ces trois volumes contenant de nombreuses vues d'ensemble et de détail des principaux temples de l'Egypte propre, doivent servir de complément à l'illustration de cet ouvrage-ci.

Guides

BAEDEKER. *Egypte et Soudan,* Manuel du Voyageur, 3e édition française, Leipzig et Paris, 1908. (Rédigé par G. Steindorff).

JOANNE. *Egypte,* Paris, 1900. (Rédigé par G. Bénédite).

Manuels de voyage qui sont l'œuvre de spécialistes et contiennent non seulement les renseignements à l'usage des touristes, mais des descriptions très complètes de tous les monuments et d'excellents exposés des diverses branches de l'archéologie, en particulier de l'architecture.

Encyclopédies archéologiques

J.-G. WILKINSON. *The Manners and Customs of the ancient Egyptians,* Londres, 1878 (3e édition par S. Birch).

Un peu vieilli aujourd'hui, cet excellent ouvrage est rempli d'observations personnelles et de relevés qui ont encore toute leur valeur dans tous les domaines de l'archéologie.

AD. ERMAN et H. RANKE. *Aegypten und aegyptisches Leben im Altertum,* Tubingue, 1922.

Nouvelle édition d'un ouvrage classique qui, quoique composé surtout au point de vue littéraire, donne de très bonnes vues d'ensemble, sur l'histoire de l'art entre autres.

B. — OUVRAGES SPÉCIAUX

Histoire de l'Art

E. PRISSE-D'AVENNES. *L'art égyptien,* Paris, 1878-1879.

Le texte de cette superbe publication, premier essai d'une histoire de l'art égyptien, n'est plus à la hauteur des découvertes modernes, mais les planches sont parmi les plus belles et les mieux réussies comme dessin et comme exactitude de relevé.

G. PERROT et CH. CHIPIEZ. *Histoire de l'art dans l'antiquité.* — I. *L'Egypte,* Paris, 1881. (Traductions en anglais et en allemand).

Travail monumental, établissant de façon systématique les caractères de l'art égyptien, et en particulier de l'architecture. Dans ses grandes lignes, cet ouvrage a conservé toute sa valeur, tant pour la technique que pour les appréciations générales et les reconstitutions.

G. MASPERO. *L'archéologie égyptienne,* Paris, 1887.

Conçu sur un plan beaucoup plus réduit que l'ouvrage précédent, ce volume est encore aujourd'hui, comme exposé méthodique, un des meilleurs qui aient été publiés sur l'art égyptien. L'architecture, dont les principes ont été définis de main de maître, occupe la place la plus importante du livre.

G. MASPERO. *Egypte* (Histoire générale de l'art, collection *Ars una*), Paris, 1912. (Traductions en plusieurs langues).

Le but de cette histoire de l'art, abondamment illustrée, est de donner un tableau très vivant des grandes périodes de l'art égyptien, de l'évolution des éléments aussi bien que des monuments.

W. SPIEGELBERG. *Geschichte des aegyptischen Kunst bis zum Hellenismus,* Leipzig, 1903.

Bon petit résumé de la question.

J. CAPART, *Leçons sur l'art égyptien.* Liège 1920.

L'absence d'illustrations, pour lesquelles l'auteur renvoie à ses autres ouvrages, ôte de la valeur à ce livre bien fait, où l'on trouve bon nombre d'idées nouvelles.

W.-M.-Fl. Petrie. *Illahun, Kahun and Gurob*, Londres, 1891.
— *Medum*, Londres, 1893.
— *Tell el Amarna*, Londres, 1894.
— *Koptos*, Londres, 1896.
— *Six temples at Thèbes*, Londres, 1897.

Egypt Exploration Fund.

Importante collection donnant annuellement le compte rendu des fouilles entreprises par la dite Société, et dont les résultats, généralement très bien mis en valeur, intéressent tous les domaines de l'archéologie. Au point de vue de l'architecture, les volumes suivants sont à noter :

Ed. Naville. *Bubastis*, 1891.
— *Ahnas et Medineh*, 1894.

W.-M.-Fl.Petrie. *Royal Tombs of the first Dynasty*, 2 vol., 1900-1901.
— *Abydos*, 3 vol., 1902-1904.

Egyptian Research Account and British School of Archaeology in Egypt.

Série parallèle à la précédente, relatant également des fouilles de villes et de nécropoles. Les plus importants de ces volumes sont les suivants :

J.-E. Quibell. *The Ramesseum*, 1896.
— *Elkab*, 1897.
— *Hieraconpolis*, 2 vol., 1898-99.

M. A. Murray. *The Osireion*, 1903.

W. M. Fl. Petrie. *Hyksos and Israelite Cities*, 1906.
— *Gizeh and Rifeh*, 1907.
— *Memphis*, 6 vol., 1908-1913.

L. Borchardt. *Das Re Heiligtum des Königs Ne-Woser-Re. I. Der Bau*, Berlin, 1905.

L. Borchardt. *Das Grabdenkmal des Königs Ne-user-re*, Berlin, 1907.
— *Das Grabdenkmal des Königs Nefer-ir-ke-re*, Berlin, 1909.
— *Das Grabdenkmal des Königs Sahu-re*. I. Berlin, 1910.

Ces quatre volumes sont des modèles, tant par la façon méticuleuse dont ont été pratiquées les fouilles que pour la précision et la clarté du compte rendu.

J.-E. Quibell. *Excavations at Saqqarah*, vol. I-VI, Le Caire, 1907-1923.

G.-A. Reisner, A.-C. Mace. *The Early dynastic cemeteries at Naga-ed-Deir*, 2 vol. Leipzig, 1908-1909.

Catalogues de Musées

Je ne cite ici que pour mémoire cette catégorie d'ouvrages, concernant des monuments qui ne se rapportent le plus souvent à l'architecture que de façon tout à fait indirecte. Pour la plupart des musées, nous n'avons guère que des guides du visiteur plus ou moins complets, comme celui de G. Maspero pour le Musée du Caire et ceux du British Museum. Les grandes publications comme celles du Caire ou de Leyde concernent surtout les monuments épigraphiques ou les sculptures.

C. — PÉRIODIQUES

Un nombre assez considérable de petites monographies, d'études de détail concernant l'architecture ont paru dans les diverses revues égyptologiques. Je me borne à mentionner ici les principales de ces collections.

Zeitschrift für aegyptische Sprache und Altertumskunde, paraît à Leipzig depuis 1864.

Recueil de Travaux relatifs à l'archéologie et à la philologie égyptiennes et assyriennes, Paris, 1870-1924 (40 volumes).

Annales du Service des Antiquités de l'Egypte, paraît au Caire depuis 1900.

Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale, paraît au Caire depuis 1901.

Journal of egyptian Archaeology, paraît à Londres depuis 1914.

Ancient Egypt, parait à Londres depuis 1914.

ABBRÉVIATION

J. A. D. I, II et III : JÉQUIER, *l'Architecture et la Décoration dans l'Ancienne Egypte :*

I. *Les temples memphites et thébains.*

II. *Les temples ramessides et saïtes.*

III. *Les temples ptolémaïques et romains.*

MANUEL D'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNE

LES ÉLÉMENTS ARCHITECTURAUX

PREMIÈRE PARTIE

LES MATÉRIAUX

Nul pays n'est plus favorisé que l'Egypte au point de vue de la quantité des monuments antiques de toute sorte et de leur conservation ; ceci est particulièrement frappant en ce qui concerne l'architecture. Alors que les monuments qui caractérisent les autres civilisations orientales aussi bien qu'européennes se répartissent sur une période de quelques siècles, nettement circonscrite autour du moment où telle ou telle race atteignit son apogée, c'est pendant plus de quatre mille ans que nous pouvons suivre l'histoire de cet art sur les bords du Nil, depuis ses humbles débuts jusqu'à sa disparition définitive : d'innombrables monuments nous permettent d'assister à ses tâtonnements, à ses progrès lents ou rapides, de constater ses inventions géniales et ses erreurs, ses triomphes et ses déclins.

Par suite du contact constant avec les nations avoisinantes, les grands centres architecturaux antiques ont toujours créé ou développé leurs styles grâce à des emprunts francs ou déguisés à leurs prédécesseurs ou à leurs voisins, ou tout au moins ils ont subi, dans ce domaine, des influences étrangères. L'Egypte, au contraire, isolée par la nature, a procédé d'une façon plus originale. elle a créé par elle-même, et c'est aussi par elle-même qu'elle a développé ses créations. En architecture, elle résista aux influences

du dehors, même pendant les périodes d'expansion territoriale qui amenaient des rapports constants avec les peuples de l'Est et du Nord, même dans les siècles où des conquérants étrangers asservirent le pays. C'est seulement à partir du moment où le pouvoir passe aux mains d'une dynastie grecque qu'on remarque une modification insolite dans les types architecturaux ; encore cette modification n'atteint-elle en réalité que les détails d'ornementation des colonnes, l'élément architectural le plus instable et à ce moment-là le plus abâtardi, alors que les principes mêmes de l'architecture se maintiennent intacts suivant la tradition millénaire et manifestent même une tendance à la recherche de l'archaïsme.

Les formes de l'architecture sont déterminées par la nature des matériaux à l'aide desquels on les a créées, et subsistent alors même que ces matériaux primitifs ont été remplacés par d'autres plus résistants : c'est là un fait naturel constaté dans tous les pays, et pour lequel il n'est pas nécessaire de fournir de nouvelles preuves. Ce fait est particulièrement évident en Egypte, où nous connaissons l'art de la construction depuis ses premières manifestations et où nous pouvons le suivre dans toute son évolution : pour tous les éléments architectoniques, nous avons soit des preuves certaines, soit des indices suffisants de leur origine, même dans les cas où un examen superficiel de la question a autorisé jusqu'ici des opinions tout à fait contradictoires.

Il va sans dire que les matériaux utilisés aux époques primitives, au temps où l'homme ne disposait encore que d'outils rudimentaires, devaient être faciles à extraire du sol et à mettre en œuvre, par conséquent peu résistants et peu durables. Ce ne fut que peu à peu qu'on les abandonna pour d'autres qui donnaient de meilleures garanties de solidité et de durée, et qui devenaient accessibles grâce aux progrès de l'industrie. Le développement de l'architecture suit donc, tout naturellement, une marche parallèle à celle de la civilisation des premiers habitants du pays.

La période, probablement très longue, pendant laquelle les divers matériaux sont successivement ou parallèlement mis en œuvre, où ils créent des formes définitives, a son début dans l'âge prédynastique et ne se termine qu'avec les rois thinites. Sous les dynasties memphites de l'Ancien Empire, les Egyptiens sont déjà en possession de tous leurs moyens, techniques aussi bien qu'artistiques

et trouvent les formules qui subsisteront jusqu'à la fin de l'empire pharaonique, en particulier la colonne, la plus remarquable expression de l'art égyptien.

Avant d'entreprendre l'étude de cette deuxième période de l'architecture avec la description des éléments architectoniques tels qu'ils sont parvenus jusqu'à nous, il est donc indispensable de passer en revue les matériaux que les Egyptiens avaient à leur disposition, les possibilités qu'ils pouvaient offrir, le parti qui en a été tiré.

CHAPITRE I

LE BOIS

SOMMAIRE. — I. Les Arbres. — II. Végétaux divers.

§ I[er]. — LES ARBRES.

L'utilisation des grands végétaux pour l'habitation aussi bien que pour l'alimentation, la cuisson et le vêtement, est certainement une des premières manifestations de l'intelligence humaine. Entrelacer des branches pour se faire un abri est un acte qui demande très peu d'efforts et qui représente sans doute, pour la plus grande partie de l'humanité, le premier stade de l'architecture ; la construction en troncs d'arbres et la transformation de grosses branches en poutres nécessite déjà un outillage, et ne peut être que postérieure au système du clayonnage.

Nous trouvons des traces de ces deux modes de construction dans l'Egypte la plus primitive, bien que dans la vallée du Nil l'homme ait été moins privilégié qu'ailleurs pour ce genre de travail ; dans ce sol d'alluvions, qui primitivement devait être en grande partie marécageux, il n'y eut jamais de grandes forêts ni d'arbres se prêtant bien aux besoins de la construction [1] ; ainsi le sycomore et l'acacia ne peuvent fournir que des matériaux de dimensions assez modestes et ne sont guère employés que pour la menuiserie et la construction des bateaux ; seul le palmier donne des troncs suffisants pour faire des supports et des poutres de toiture. Les Egyptiens furent ainsi, de très bonne heure, obligés d'aller chercher ailleurs les gros bois qui leur étaient nécessaires, et c'est très probablement ce besoin qui les poussa vers la mer et fit d'eux peut-être les plus anciens marins : c'est en Syrie en effet qu'ils trouvaient les sapins, les pins, les cèdres qui leur permet-

1. Un bon aperçu sur l'ensemble des arbres égyptiens se trouve dans F. HARTMANN, *L'Agriculture dans l'ancienne Egypte*, p. 25-36. Cf. MASPERO, *Hist. anc. des peuples de l'Orient classique*, I, p. 27-32.

taient de réaliser leurs grandes conceptions [1] ; Chypre et les îles grecques pouvaient aussi leur fournir des essences utiles.

A l'époque préhistorique, les indigènes habitaient dans des huttes en branchages, amplement suffisantes pour les abriter sous le climat presque tropical qui était celui de la vallée du Nil pendant cette période, mais qui n'ont naturellement laissé aucune trace [2]. Nous possédons cependant, sur un cylindre archaïque, une figuration d'un édifice de ce genre, qui représente un petit sanctuaire entouré d'une palissade [3]. Aux époques historiques, il est bien évident que ce système rudimentaire de bâtisses ne devait plus être en usage que dans les classes inférieures de la population, et pour des abris momentanés [4]. Il semble par contre avoir laissé un souvenir dans les petits murs ondulés qui, au Moyen Empire, forment la clôture extérieure de certains monuments funéraires [5].

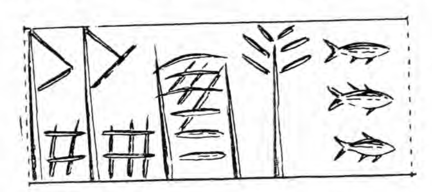


Fig. 1. — Sanctuaire primitif en clayonnage (d'après *Zeitschrift für aegyptische Sprache*, XXXIV, p. 160).

Les monuments figurés nous montrent qu'à l'époque thinite on employait encore le bois pour construire les petits sanctuaires des divinités locales [6], mais ici il s'agit de matériaux plus réguliers, de poutres ou de poutrelles assemblées à angle droit et formant une charpente destinée à supporter des cloisons plus légères, peut-être faites de nattes de roseaux, peut-être aussi un véritable lambrissage comme celui qui tapissait les parois intérieures des tombeaux royaux de la même époque [7]. Ce système de revêtement en planches n'a laissé que très peu de traces : l'indication

1. La question des arbres tirés de Syrie a donné lieu à de nombreuses publications ; les plus concluantes sont celles de MM. Loret (*Annales du Service des Antiquités*, XVI, p. 33-51), et Daressy (*ibid.*, XVII, p. 25-28).

2. Tout autre mode de construction aurait laissé des traces apparentes dans les nombreux villages qui ont été retrouvés sur tous les points de la vallée. (J. de Morgan, *Recherches sur les origines de l'Egypte*, II, p. 66).

3. Schäfer, dans *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, XXXIV, p. 160.

4. J. de Morgan, *loc. cit.*

5. Voir plus bas, 3e partie, ch. I, § 3.

6. Jéquier, dans *Bulletin de l'Institut. fr. d'Archéologie Orientale*, VI, p. 25-41.

7. Petrie, *Royal Tombs*, I, pl. lxii-lxvii ; II, p. 7, 8, 10.

d'une poutre placée entre le soubassement et la bordure des tableaux dans la décoration peinte des tombeaux de l'Ancien Empire est sans doute le seul souvenir qui nous en reste [1].

Le bois que fournit le palmier, le seul arbre indigène dont on pouvait tirer de grosses pièces, ne se prête pas à être travaillé, et les troncs doivent être employés presque tels quels, à peine dégrossis ou équarris ; ils fournissent ainsi d'excellents supports, comme aussi des pièces de poutraison, qui ont été d'un usage cou-

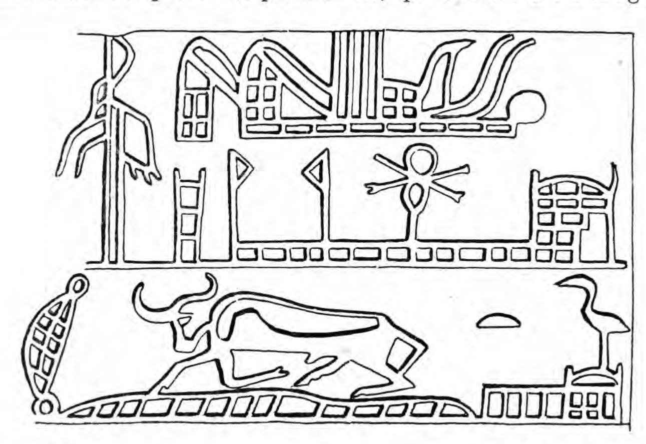


Fig. 2. — Sanctuaires primitifs en bois (d'après Petrie, *Royal Tombs*, II, pl. x).

rant sous l'Ancien Empire et sans doute aussi dans les maisons modestes jusqu'à une date beaucoup plus rapprochée de nous, et ont disparu en laissant dans l'architecture de pierre des traces très évidentes.

C'est des plafonds, formés de troncs de palmiers serrés les uns contre les autres, que dérivent directement les plafonds de certains tombeaux dont la surface inférieure n'est pas unie, mais présente une série de sillons transversaux séparant des bandes au profil arrondi [2]. Comme support, le palmier plus ou moins équarri a donné naissance à la colonne cannelée, dite protodorique, mais il

1. Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. xix-xxiii ; Borchardt, *Das Grabdenkmal des Königs Ne-User-Re*, p. 45, 47.

2. Voir plus bas, 5e partie, chap. II. La disposition à caissons ou à compartiments était absolument inconnue des Egyptiens. Les plafonds peints des tombes du Nouvel Empire, qui sont divisés en rectangles, sont des imitations d'étoffes de couleur (Jéquier, *Décoration égyptienne*, p. 6).

pouvait aussi être à peine écorcé, et dans ce cas il a servi de prototype à la colonne cylindrique et à ses dérivés [1] ; ceux-ci proviennent simplement de l'adjonction d'un ornement sculpté, tel qu'une tête d'Hathor, ou d'un décor plus ou moins durable, comme les feuilles même de l'arbre, attachées en couronne au sommet du support.

Les autres ordres anciens, le lotiforme et le papyriforme, ne dérivent pas du tronc de palmier, mais des colonnettes plus légères employées pour les petites constructions ; ces supports étaient de simples perches, des piquets droits plus ou moins épais, au haut desquels on attachait des fleurs en certaines occasions.

Une autre application, non plus du tronc de palmier mais de ses feuilles, se rencontre dans un des ornements architecturaux les plus fréquents, la gorge égyptienne, qui n'est autre que l'imitation stylisée des rangées de nervures de palmes piquées au faîte d'un mur [2].

§ II. — Végétaux divers.

Ce n'est pas dans l'architecture proprement dite, mais dans l'ornementation seulement que paraissent les plantes égyptiennes à tige non ligneuse. Celles qui ont servi de modèle pour les deux grands ordres égyptiens, le lotus et le papyrus, représentent des décors appliqués sur un fût rigide, et ne sont pas, comme on a cherché à l'établir, l'image de plantes servant elles-mêmes de support [3] : elles n'ont pas la rigidité nécessaire pour un rôle de ce genre. Il faudrait admettre de la part des ouvriers égyptiens une création de pure imagination qui n'est pas dans leur caractère, et qui du reste ne se retrouve nulle part dans le processus de la transposition normale d'éléments architecturaux d'une matière quelconque à une autre.

Les autres applications ornementales du lotus et du papyrus sont extrêmement nombreuses, surtout en ce qui concerne les frises [4] : on les trouve alors souvent accompagnés d'autres fleurs, telles que l'iris et l'anthémis, de fruits comme la grenade, de

1. Voir plus bas, 4e partie, chap. II, § 1, 2, 3, 5.
2. Voir plus bas, 3e partie, chap. I, § 4.
3. Borchardt, *Die Aegyptische Pflanzensäule* ; voir une réfutation de cette théorie dans Köster, *Zeitsch. für aegyptische Sprache*, XXXIX, p. 138.
4. Jéquier, *Décoration égyptienne*, p. 19-25 ; Petrie, *Egyptian Decorative Art*, p. 55-84

feuilles et de pétales de diverses espèces. La vigne paraît également, et couvre parfois des plafonds entiers, comme un immense berceau de verdure et de fruits [1].

Les marais longeant les deux bords de la vallée étaient anciennement remplis de joncs, de roseaux, de souchets de toutes les espèces ; les Egyptiens avaient très vite appris à tirer parti de ces tiges solides et souples, ils les tressaient pour faire des nattes, ils les réunissaient en bottes dont ils fabriquaient de légères nacelles, et il y a tout lieu de croire qu'ils les utilisaient aussi, réunies en clayonnages, pour la construction de huttes ou d'abris temporaires : la forme des naos de certains dieux, tels qu'Osiris, paraît bien indiquer un sanctuaire fait primitivement en ces matières [2]. Un autre souvenir de l'emploi de joncs ou de roseaux dans les constructions primitives nous a été conservé dans une des manifestations les plus typiques de l'art égyptien, le tore, qui sertit toutes les arêtes extérieures des bâtiments de l'Egypte, et qui n'est autre, originairement, qu'un boudin de roseaux destiné à protéger les angles d'une construction en pisé [3].

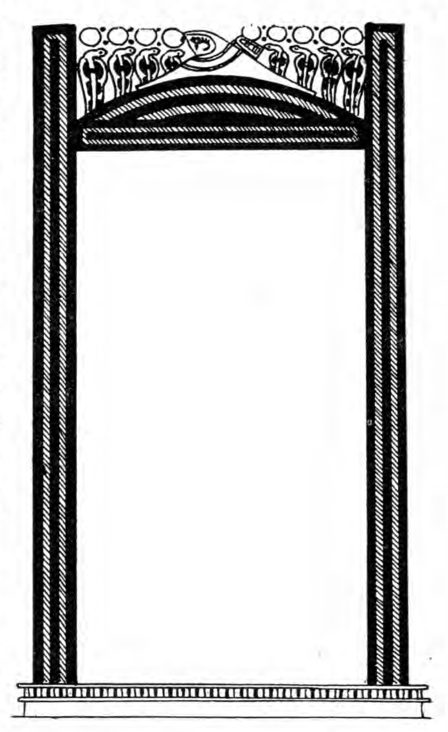


Fig. 3. — Le naos d'Osiris (d'après Budge, *The papyrus of Ani*, pl. xx).

1. Virey, dans *Recueil de Travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes*, XX, p. 217 ; XXI, p. 132 ; Wreszinski, *Atlas zur altaegyptischen Kulturgeschichte*, pl. cccix.
2. Budge, *Papyrus of Ani*, pl. iv, xx, xxx. Les couleurs employées dans ces représentations, vert foncé et vert clair, ne laissent aucun doute sur la structure primitive de ces petits monuments sacrés.
3. Voir plus bas, 3e partie, chap. I, § 4.

CHAPITRE II

LA TERRE

SOMMAIRE. — I. Le pisé. — II. La brique crue.

§ I[er]. — LE PISÉ.

Le sol des grandes vallées telles que la Mésopotamie et l'Egypte est formé d'une terre grasse, compacte, homogène, qui, à l'état humide, se laisse facilement travailler et ne se désagrège pas en se desséchant. Les habitants de ces deux contrées apprirent bien vite à utiliser ces propriétés et à en profiter pour édifier des murs et des maisons, en combinant les matériaux qu'ils avaient sous la main, le bois et la terre.

La construction en terre crue, le *pisé*, est encore en usage dans beaucoup de pays peu civilisés, et en particulier chez les fellahs d'Egypte et de Mésopotamie. Ses procédés sont simples et ne peuvent varier, ses produits sont à peu de chose près toujours les mêmes ; nous pouvons constater, d'après les représentations figurées et les transpositions dans l'architecture de pierre, que les vieilles constructions en pisé des bords du Nil, qui ont toutes disparu aujourd'hui, étaient exactement semblables à celles qui sont encore en usage un peu partout.

Le travail de l'argile à bâtir ne demande ni préparation préalable, ni outillage spécial [1] : au moment de construire, on triture la terre à laquelle on ajoute un peu d'eau, jusqu'à ce qu'elle forme une bouillie épaisse, bien homogène, qu'on empile à l'endroit voulu, en la comprimant et en la pilonnant autant que

1. PERROT et CHIPIEZ, *Hist. de l'Art dans l'Antiquité*, I, p .107, 115. Le procédé qui est indiqué ici est celui qui est en usage en Europe, et qui consiste à faire d'avance des sortes de moules en planches, dans lesquels on comprime le pisé, et qu'on retire ensuite. En Orient, on n'utilise guère ce procédé des *banches*, ou caisses à pisé.

possible, généralement avec les pieds, de manière à en exprimer l'eau. On y mélange aussi souvent de la paille hachée, pour donner plus de cohésion à la masse ; ce procédé bien connu est celui du *torchis*.

Des murs construits de cette façon, qui ne suivent pas nécessairement un plan rectiligne, mais n'importe quel tracé, peuvent être disposés de manière à former des huttes rondes, qu'on recouvre en diminuant progressivement les dernières assises ; en rétrécissant ainsi peu à peu l'ouverture, on arrive à former une sorte de coupole. Ce genre de travail du maçon n'est pas sans avoir une certaine analogie avec celui du potier, qui du reste travaille avec les mêmes matériaux [1].

Un enduit, fait également avec de la terre bien délayée [2], recouvre d'habitude les parois des constructions en pisé, de manière à les égaliser et à boucher les fissures. Cet enduit peut être facilement remplacé au fur et à mesure qu'il se désagrège, de sorte que les frais d'entretien de pareils édifices sont minimes.

Nous possédons de nombreuses représentations de murs de

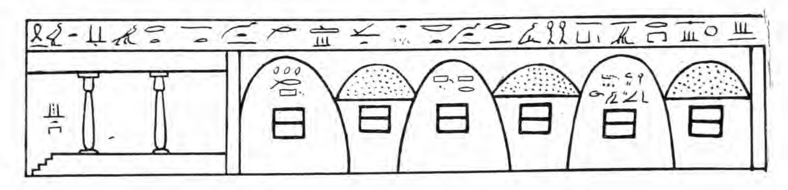


Fig. 4. — Greniers du Moyen Empire
(d'après JÉQUIER, *Les frises d'objets des sarcophages du Moyen Empire*, p. 302).

jardins qui, comme aujourd'hui encore en Egypte, devaient être en terre battue [3]. Quant aux maisons circulaires en pisé, l'image du sanctuaire primitif du dieu Min [4] en est un exemple, ainsi que les innombrables figurations des greniers qui furent en usage en

1. Les mots égyptiens signifiant « construire, maçonner » et « potier » sont presque identiques et proviennent tous deux de la même racine *qed*. (DÉVAUD, *Etudes d'étymologie copte*, p. 5-9).
2. L'argile est, ici aussi, le plus souvent mélangée de paille hachée.
3. P. BOUSSAC, *Le Tombeau d'Anna*, pl. V ; pour les maisons à murs droits, le dessin ne permet pas de se rendre compte si les murailles sont en pisé ou en briques. De même pour les modèles de maisons du Moyen Empire (PETRIE, *Gizeh and Rifeh*, pl. XV-XXIII).
4. JÉQUIER, dans *Bulletin de l'Inst. fr. d'Archéol. Orient.*, VI, p. 35.

Egypte de tout temps [1]. Les grands murs faits en cette matière ont tous disparu, ayant été remplacés dès l'Ancien Empire par des murailles de pierre auxquelles ils ont donné leur forme et leur profil, le talus extérieur très prononcé et le faîte en arc de cercle, caractéristiques de la construction en pisé [2]. En fait, tous les monuments de style égyptien, qui frappent à première vue par le fruit si accentué de leurs parois extérieures, sont très fortement influencés par la façon de bâtir des plus anciens habitants de la vallée du Nil.

La coutume de mettre un enduit sur les murs en terre se retrouve dès qu'il s'agit d'égaliser la surface des parois sur lesquelles on veut peindre un décor ; c'est le cas surtout dans les tombeaux, qu'ils soient construits en briques ou creusés dans la montagne, quand la roche est de trop mauvaise qualité pour se prêter à la sculpture [3]. Cet enduit est alors composé d'une épaisseur plus ou moins grande de torchis, c'est-à-dire de terre mélangée de paille, puis d'une mince couche de plâtre.

§ II. — LA BRIQUE CRUE.

En Mésopotamie comme en Egypte, on s'appliqua très anciennement à régulariser l'emploi de la terre pilée en fabriquant des briques, c'est-à-dire des blocs parallélipipédiques égaux de formes et de dimensions [4] ; ce système avait le grand avantage de permettre la construction à sec, ou tout au moins avec des matériaux secs, d'éviter les fissures et les tassements que provoque nécessairement l'évaporation de l'eau, et par conséquent d'augmenter dans une grande proportion les conditions de solidité et de durée.

Des tableaux du Nouvel Empire [5] nous font voir qu'autrefois les briques crues se fabriquaient exactement de la même manière

1. Voir entre autres JÉQUIER, *Les frises d'objets des sarcophages du Moyen Empire*, p. 299-302.
2. Voir plus bas, 3e partie, chap. I, § 1 et II, § 1.
3. Par exemple, les tombeaux de Beni Hassan et ceux de la nécropole thébaine. Pour les mastabas en briques de l'Ancien Empire avec enduit, voir QUIBELL, *The Tomb of Hesy*, p. 5.
4. CHOISY, *L'art de bâtir chez les Egyptiens*, p. 11 et suiv.
5. NEWBERRY, *The Life of Rekhmara*, pl. XXI ; cf. WRESZINSKI, *Atlas zur Altaegyptischen Kulturgeschichte*, pl. CCCXIX, CCXX.

que de nos jours en Orient : sur un terrain plat et dur, à proximité de l'endroit où l'on extrait l'argile et où on la triture avec de l'eau, le mouleur reçoit la pâte molle additionnée d'un peu de paille hachée, et en forme des pains rectangulaires au moyen d'un léger cadre en bois. Les briques, d'abord couchées à plat, puis dressées, sèchent sur place, après quoi elles sont transportées sur le lieu de la construction.

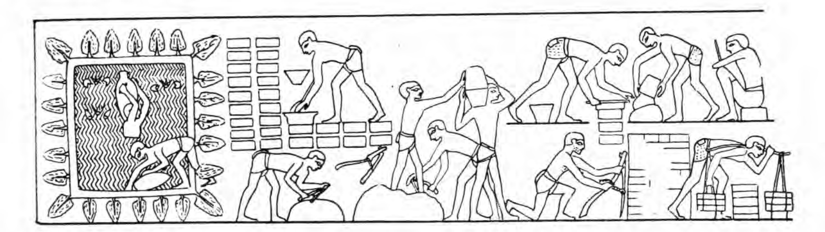


Fig. 5. — Un atelier de briquetiers au Nouvel Empire (d'après NEWBERRY, *The Life of Rekhmara*, pl. XXI)

Le maçon dispose alors les briques par lits horizontaux, en les liant au moyen d'un mortier composé également de terre délayée ; de place en place on intercale entre les lits de briques une mince couche de sable ou de roseaux destinée à drainer la masse et permettant l'assèchement parfait des murailles [1]. Le résultat de ce procédé si simple s'est révélé excellent pour un pays comme l'Egypte, puisque beaucoup de constructions en briques, même des plus anciennes, se sont conservées presque intactes jusqu'à nos jours.

La forme typique de la brique mésopotamienne est carrée [2], celle d'Egypte est rectangulaire, sa largeur correspondant à peu près à la moitié de sa longueur. Pour les dimensions, c'est le pied qui est d'une façon générale employé comme base, mais avec de telles différences dans le détail des mesures qu'il est impossible, d'après les mensurations précises des briques, de déterminer l'âge d'un monument.

1. CHOISY, *L'art de bâtir chez les Egyptiens*, p. 12-13.

2. Les Babyloniens ont aussi des briques rectangulaires, mais ce sont des demi-briques, fabriquées en vue des besoins de la construction. Ce double format fut adopté lorsqu'on se mit à faire des briques cuites, qu'on ne peut pas casser régulièrement en deux, comme lorsqu'elles sont simplement séchées au soleil. Dans ces régions, la brique carrée, de dimensions beaucoup plus petites, est toujours en usage.

Quelques chiffres pris au hasard dans les relevés faits jusqu'ici, pour les diverses époques, nous permettront de nous rendre compte de ces divergences :

Époque Thinite :	0,29 × 0,135 × 0,07 ;	0,26 × 0,12 × 0,07 [1]
Ancien Empire :	0,155 × 0,74 × 0,5 ;	0,925 × 0,45 × 0,3 [2]
Moyen Empire :	0,13 × 0,65 × 0,4 ;	0,18 × 0,9 × 0,6 [3]
Nouvel Empire :	0,184 × 0,81 × 0,4 ;	0,148 × 0,72 × 0,33 [4]

Les murs construits en briques sont verticaux et ne présentent plus le fruit très marqué des murailles en terre battue ; ils furent employés de tout temps pour les fortes enceintes des villes et des temples et sont alors de très grandes dimensions [5]. Dans les autres édifices, temples, tombeaux et maisons, ils étaient surtout en usage dans les intérieurs, pour séparer les salles ; leurs proportions étaient alors en rapport avec celles du bâtiment. A partir du moment où les temples et les tombeaux furent construits en pierre, le profil des murs resta le même, vertical pour les intérieurs, où il remplace les murs en briques, en talus plus ou moins accentué à l'extérieur des édifices, où la construction en terre pilée a servi de modèle.

Dans un des rares cas où les briques ont été employées en façade d'un monument, ce mode de construction a donné naissance à un décor très particulier, à rainures et à niches, qui fut imité plus tard dans l'architecture funéraire, pour les stèles-façades [6].

Dans les couvertures, l'emploi de la brique donne naissance à la voûte, surtout à la voûte en berceau, qui est en usage dès les temps les plus anciens, et dans la plupart des édifices en briques d'époque postérieure. Les imitations en pierre sont relativement peu fréquentes ; on retrouve bien l'encorbellement taillé en cintre, mais la voûte à claveaux, qui est le véritable dérivé de la voûte en briques crues, ne paraît que très tard, et dans des cas isolés [7].

1. Negadah : BORCHARDT, dans *Zeitsch, für aegypt. Sprache*, XXXVI, p. 90.
2. Meydoum : PETRIE, *Meydum and Memphis III*, p. 17, 22.
3. Riqqeh : ENGELBACH, *Riqqeh and Memphis* VI, p. 3, 4.
4. Ramsès : PETRIE, *Hyksos and Israelitic Cities*, p. 30.
5. Voir plus bas, 3e partie, chap. I, § 2.
6. Voir plus bas, 3e partie, chap. II, § 1, II.
7. Voir plus bas, 5e partie, chap. IV.

Les autres emplois de la brique n'ont rien de bien caractéristique : régularisation des parois dans les tombeaux creusés dans une roche irrégulière, radiers destinés à supporter les dallages en corrigeant les inégalités du sol [1], rampes d'accès pour faciliter l'arrivée à pied d'œuvre des gros matériaux [2], échafaudages en gradins pour les tours des pylônes [3].

Chose qui peut paraître étrange chez un peuple familiarisé depuis ses plus lointains débuts avec toutes les difficultés de la technique du potier, jamais, jusqu'aux basses époques, les



Fig. 6. — Constructions en briques du Ramesseum (Photographie de M. V. de Mestral Combremont).

Egyptiens, se distinguant en cela de presque tous les autres peuples, en particulier des Babyloniens, ne firent usage de la brique cuite. Cela provient sans doute simplement du fait que les Egyptiens, ayant à leur disposition d'excellents matériaux plus solides

1. Choisy, *L'art de bâtir chez les Egyptiens*, p. 61.
2. Borchardt, *Das Re-Heiligtum des Ne-Woser-Re*, I, p. 61.
3. Choisy, *L'art de bâtir, etc.*, p. 46.

et plus durables que la brique crue, c'est-à-dire le calcaire, le grès, les pierres dures de toute sorte, n'avaient pas besoin de s'ingénier à trouver un moyen de durcir les briques ; les Mésopotamiens, au contraire, n'avaient pas de carrière à proximité et furent obligés de recourir à l'industrie pour créer des matériaux suffisamment résistants.

CHAPITRE III

LA PIERRE

SOMMAIRE. — I. Exploitation. — II. Utilisation. — III. Assemblages.

A partir de la base du Delta, vaste plaine d'alluvions où aucune roche ne fait saillie, la vallée du Nil est enserrée, pour ainsi dire sans interruption et à proximité immédiate du fleuve, par les deux chaînes arabique et libyque, dont l'une va en s'abaissant graduellement vers l'Ouest en prenant peu à peu l'aspect monotone du désert sablonneux et rocailleux, tandis que l'autre, qui s'élève progressivement jusque près du littoral de la mer Rouge, a au contraire un caractère de vraie montagne.

La pierre qui constitue ces chaînes, loin d'être uniforme sur toute la longueur de la vallée, présente des variétés très nombreuses. Dans la partie inférieure, ce sont d'abord des calcaires, de qualités très diverses, avec, de place en place, des îlots de roches différentes. Dans la Haute Egypte, par contre, au-dessus de Thèbes, les grès dominent et plus haut encore, un seuil de granit coupe la vallée, formant ainsi la première cataracte. Les roches primitives se retrouvent sur divers points de la chaîne arabique, avec toutes les variétés de porphyres, diorites et autres pierres dures [1].

La qualité de la pierre varie d'une localité à l'autre, et par conséquent aussi sa valeur au point de vue constructif. Ainsi les calcaires de la Moyenne Egypte sont en majeure partie de qualité médiocre, très suffisante du reste pour la maçonnerie ordinaire et pour le gros œuvre des monuments, mais à côté de cela on

1. Pour toutes ces questions, qui sont du ressort de la géologie plutôt que de l'architecture, je renvoie aux excellents résumés que donnent les Guides Joanne (éd. de 1900), I, p. 34, et Baedeker (éd. de 1908), p. XLIX. Voir aussi le tableau d'ensemble de la vallée du Nil dans MASPERO, *Hist. anc. des peuples de l'Orient classique*, I, p. 6-15.

trouve un peu partout des gisements d'une pierre beaucoup plus fine, admirablement appropriée à la taille aussi bien qu'à la sculpture : le calcaire de Tourah [1], près du Caire, est un des plus beaux qu'on puisse trouver, et ceux du Gebel Toukh, aux environs de Girgeh, ainsi que de certains bancs de la nécropole Thébaine, ne lui sont guère inférieurs. C'est dans les mêmes régions que se trouvent des gisements d'albâtre, parfois très considérables.

Les grès qui constituent l'ossature des collines dans la partie sud de la vallée, et qui furent exploités d'une façon si intensive sous le Nouvel Empire, sont beaucoup plus réguliers de contexture, au moins ceux qui se prêtent à la construction. De même les granits qui forment le seuil de la cataracte à la frontière de l'Egypte proprement dite, sont parfaitement homogènes.

§ Ier. — Exploitation.

L'utilisation de toutes ces richesses minérales paraît avoir débuté sous les dynasties thinites, d'abord pour des monuments isolés, portes, stèles, statues, et prit très rapidement une grande extension. Dès le début de l'empire memphite, les architectes égyptiens sont en pleine possession de tous leurs moyens pour l'extraction et la mise en œuvre des matériaux les plus divers, et ils semblent ne reculer devant aucune des difficultés de poids, de dimension, de dureté, de distance, qui feraient hésiter la plupart de nos constructeurs modernes.

C'est en taillant leurs armes de pierre [2] et en forant leurs vases [3], puis surtout en creusant leurs tombeaux dans la roche aux confins du désert, que les Egyptiens apprirent à s'attaquer aux matières dures, et qu'ils créèrent l'outillage nécessaire, d'abord en silex [4], puis en bronze. Ils remarquèrent qu'on pouvait dégager de ces excavations des blocs susceptibles de rendre dans les constructions bien plus de services que la brique crue et le pisé ; ils arrivèrent aussi bien vite à constater que les qualités et les propriétés des roches n'étaient pas partout les mêmes et que

1. H. Vyse, *Operations carried on at the Pyramids, of Gizeh*, an. 1837, III, p. 90.
2. de Morgan, *Recherches sur les Origines de l'Egypte*, I, p. 54-142, etc.
3. *Ibid.*, p. 165 ; Petrie, *Royal Tombs*, II, pl. xlvi-liii, etc.
4. Currelly, *Stone Implements* (Catal. gén. du Caire), pl. lxiii : Seton Karr, dans *Annales du Service des Antiquités*, VI, p. 176-184.

par suite elles pouvaient se prêter les unes ou les autres à des usages différents ; ils découvrirent les gisements les plus avantageux et se mirent à les exploiter sans se soucier de la distance qui les séparait du lieu d'emploi, grâce au Nil, cette merveilleuse voie de communication qui est un des privilèges de l'Egypte et qui a tant contribué à son précoce développement.

Partout où la roche est accessible et d'une contexture suffisamment résistante, elle a été, dès les temps les plus anciens, mise au service des besoins locaux. L'exploitation n'a cependant été méthodique que dans les endroits où la pierre est de très belle qualité, comme par exemple à Tourah, à Gebel-Toukh pour le calcaire, à Silsilis pour le grès, à Assouan pour le granit. Dans ces carrières, on extrayait la pierre non seulement pour les constructions de la région, mais aussi pour la capitale et pour des villes souvent fort éloignées ; suivant les époques, les travaux se poursuivaient de façon continue, ou irrégulièrement, au fur et à mesure des besoins ; parfois aussi des expéditions temporaires étaient chargées d'exploiter les gisements situés au loin dans la montagne arabique.

L'attaque des roches diffère suivant leur disposition dans chaque gisement. A Assouan [1], où le granit se trouve sous la forme d'énormes blocs amoncelés sur une grande superficie, il n'était généralement pas nécessaire d'aller en profondeur chercher la roche en place [2] ; on se bornait à choisir une pierre ayant les dimensions voulues et on la retaillait sur le terrain même afin de lui donner ses formes générales. Les choses se passaient de façon analogue, mais plus sommairement encore, au Ouadi Hammamat [3], où des expéditions spéciales allaient chercher des schistes gréseux et sans doute aussi d'autres pierres rares.

Lorsqu'il s'agit de roches sédimentaires, qu'on exploite toujours sur une beaucoup plus grande échelle, il faut procéder plus méthodiquement, s'attaquer au banc utile en le débarrassant des

1. J. de Morgan, *De la frontière de Nubie à Ombos*, p. 58.
2. On avait cependant recours à ces gisements en place pour les matériaux qui devaient avoir une très grande taille. Dans ce cas, on procédait comme dans les autres carrières, mais toujours à ciel ouvert, par gradins étagés, en profitant des failles de la roche.
3. Couyat-Montet, *Les Inscriptions du Ouadi-Hammamat*, p. 22 et suiv. : le bloc choisi était généralement précipité au bas de la montagne où il arrivait souvent en miettes, d'où une grande perte de temps et de matériaux.

couches stériles qui le recouvrent généralement, puis suivre le filon sur toute son épaisseur ; c'est la nature des lieux qui commande l'orientation du travail. Dans les carrières comme celles de Hat-Noub, le principal gisement d'albâtre, l'exploitation fut poussée en profondeur, produisant une immense excavation en cirque, tandis qu'un peu plus loin, pour extraire la même pierre, les carriers creusèrent une grotte de très grandes dimensions [1].

Dans les carrières de grès et de calcaire, où le travail fut beaucoup plus intense et dura de longs siècles, on commença par exploiter à ciel ouvert [2], puis on s'enfonça dans la montagne en suivant le banc de bonne pierre. La méthode de travail est encore parfaitement visible : à partir du moment où il devient trop compliqué ou trop dispendieux d'écarter les couches stériles qui recouvrent généralement le banc, on creuse des grottes en réservant un plafond soutenu çà et là par des piliers, et en commençant par excaver la partie supérieure de la fouille [3] ; les ateliers s'avançent ainsi peu à peu dans la montagne.

D'après les traces encore très apparentes dans les anciennes carrières, les outils qu'employaient les ouvriers étaient simples et peu nombreux : le pic pour creuser les rainures profondes destinées à isoler les blocs, et la pointerolle pour achever le travail à partir du point où le gros pic ne pouvait plus pénétrer.

Dans la carrière, deux et souvent trois des faces du bloc à détacher se trouvaient déjà préparées par l'enlèvement des blocs précédents ; quant aux autres faces verticales, on se servait du pic et de la pointerolle, ou bien l'on profitait des fentes naturelles de la roche ; enfin, la face inférieure du bloc est généralement parallèle aux stratifications de la pierre, de sorte que le clivage ne présente guère de difficultés [4] ; il est fort possible qu'à ce moment-là on ait eu recours à des leviers.

Par suite des failles et des fissures de la roche, comme aussi des accidents du travail survenant au moment du clivage, les blocs étaient nécessairement de dimensions très différentes, ce

1. Timme, *Tell el Amarna in 1911*, p. 41, 45.
2. Une vue de l'exploitation à ciel ouvert dans les carrières de Silsilis, se trouve dans Maspero, *L'Archéologie égyptienne* (1887), p. 43. Pour les carrières de grès situées plus au Sud, voir de Morgan, *De la frontière de Nubie à Ombos*, p. 201 ; Weigall, *Report in the Antiquités of Lower Nubia*, p. 59, 62, 75.
3. J. de Morgan, *Mém. de la Mission fr. au Caire*, VIII, p. 353-358.
4. *Ibid.*, p. 358-361 ; Choisy, *L'art de bâtir chez les Egyptiens*, p. 54.

qui du reste ne gênait aucunement les Egyptiens dans la construction de leurs murs, où les matériaux sont assemblés sans qu'on tînt compte de leur grandeur exacte, sans même qu'on cherchât à avoir des assises absolument régulières. Cependant l'on avait souvent besoin de blocs ayant une dimension bien déterminée, par exemple pour les chapiteaux, les architraves et d'autres éléments qui doivent se faire d'une seule pièce ; dans ces cas, l'architecte ou le chef de chantier choisissait dans la carrière une surface où la pierre semblait répondre à ses besoins, et dessinait en traits rouges les grandes lignes de l'objet à découper [1], que les ouvriers n'avaient plus qu'à détacher de la masse.

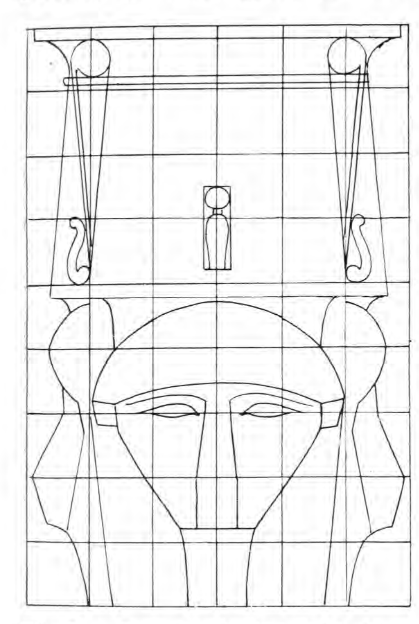


Fig 7. — Epure de chapiteau hathorien, dans une carrière de Gebel Toukh (d'après la *Description de l'Egypte, Antiquités*, IV, pl. LXII).

Pour le granit, les procédés d'exploitation sont différents : on attaquait les énormes rochers, dans les environs de la cataracte, de manière à obtenir des surfaces planes de la longueur voulue en pratiquant au ciseau des rangées d'entailles peu profondes où l'on enfonçait des coins, généralement des coins de bois qu'on mouillait et qui, en se dilatant, faisaient sauter la pierre dans la direction désirée.

Les blocs sortaient de la carrière dégrossis seulement, ayant la forme de parallélipipèdes de dimensions variées. L'épannelage de certains monuments était cependant poussé sur place beaucoup plus loin, ainsi les statues quittaient les chantiers ayant déjà leur

1. *Description de l'Egypte, Antiquités*, IV, pl. LXII ; Petrie, *A Season in Egypt*, pl. XXV ; Borchardt, dans *Zeitschrift für äg. Sprache*, XXXIV, p. 73.

forme définitive[1]; il semble aussi que les obélisques étaient entièrement terminés, ciselés et polis dans la carrière[2].

Le transport des matériaux, quelle que fût leur dimension, n'était pas une difficulté pour les entrepreneurs égyptiens, qui disposaient toujours du nombre de bras nécessaires. On chargeait les blocs sur des traîneaux en bois, et par des routes aménagées

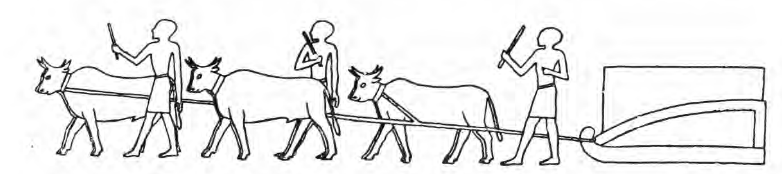


Fig. 8. — Transport d'un bloc de pierre (d'après Daressy, dans *Annales du Service des Antiquités*, XI, p. 263).

à cet effet[3], on les amenait directement au bord du Nil, au port le plus rapproché, et de gros chalands les transportaient dans le voisinage immédiat de l'endroit où ils devaient être utilisés ; de là le trajet se faisait de nouveau au moyen de traîneaux. Quand l'édifice était très important, on construisait en plus des routes spéciales, des rampes pavées de briques[4]. La traction des traîneaux se faisait soit au moyen de bœufs[5], soit par des hommes divisés en escouades et commandés militairement[6] ; pour faciliter le transport, quand le poids était très lourd, on arrosait le sol de la route pour le durcir et on plaçait des rouleaux sous les patins du traîneau. Le trajet devait être beaucoup plus compliqué, quand il s'agissait d'amener par des chemins à peine frayés, en pleine montagne, les matériaux qu'on allait chercher

1. J. de Morgan, *De la frontière de Nubie à Ombos*, p. 62 ; Newberry, *El Bersheh*, I, pl. xv.
2. Voir la dédicace des obélisques de Hatshepsou, dans Sethe, *Urkunden der XVIIIen dyn.*, p. 367.
3. Ces routes sont encore parfaitement visibles en certains endroits, par exemple dans les carrières d'albâtre de Hat-Noub (Timme, *Tell-el-Amarna in 1911*, p. 37, 43).
4. Borchardt, *Das Re-Heiligtum des Ne-Woser-Re*, I, p. 59.
5. Bas-relief dans une carrière de Tourah : Daressy, *dans Annales du Serv. des Ant.*, pl. xi, p. 263.
6. Pour le transport du colosse d'albâtre de Thothotep (Newberry, *El Bersheh*, I, pl. xv), il fallut 4 escouades de 43 hommes chacune sans compter toute une série d'autres ouvriers chargés de la manœuvre des rouleaux et de l'arrosage, et d'une nombreuse escorte.

au Ouadi-Hammamat ou en d'autres points de la chaîne arabique ; on opérait sans doute de façon analogue, mais nous ne sommes qu'à peine renseignés sur les moyens dont disposaient ces expéditions, qui constituaient de vrais tours de force pour ceux qui en étaient chargés[1].

La voie fluviale simplifiait considérablement les transports, grâce surtout au fait que dans la plupart des cas, par suite de la situation même des carrières, on n'avait qu'à descendre le courant. Les bateaux sur lesquels on chargeait les matériaux étaient de gros et solides pontons spécialement aménagés : celui sur lequel étaient placés bout à bout les deux obélisques de Hatshepsou destinés au temple de Karnak, devait avoir plus de 80 mètres de long et était remorqué et convoyé par plus de trente barques chargées de rameurs[2].

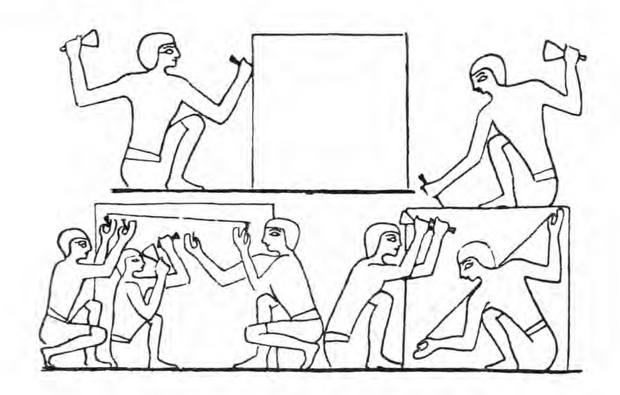


Fig. 9. — Tailleurs de pierre au Nouvel Empire (d'après Newberry, *The Life of Rekhmara*, pl. xx).

La mise en état des matériaux ainsi amenés parfois de très loin se faisait sur le lieu même de la construction, en partie avant de les livrer aux maçons, en partie après que les murs étaient

1. Voir les inscriptions relatives à ces expéditions dans Couyat-Montet, *Les Inscriptions de Ouadi-Hammamat*, et quelques traductions dans Breasted, *Ancient Records*, I, p. 208-217, 361, 313.
2. Naville, *Deir el Bahari*, VI, p. 2-5 et pl. cliii et cliv ; le chaland, sans mâts, est dirigé par quatre solides gouvernails ; les barques qui l'accompagnent sont d'un modèle spécial, munies chacune d'un petit mâtereau de halage.



entièrement terminés : c'est à ce moment-là en effet que les sculpteurs et les peintres se mettaient à la décoration des parois, intérieures et extérieures. On trouve parfois, dans le voisinage des grands monuments, des amas de déchets de pierre qui marquent l'emplacement des chantiers où l'on travaillait les blocs bruts au ciseau et au polissoir, et les tableaux des hypogées nous montrent les ouvriers en train d'accomplir ces travaux, de sculpter et de peindre des statues, des colonnes monolithes, des encadrements de portes, ainsi que des blocs de pierre destinés à la construction [1]. Quant aux colonnes faites de matériaux assemblés, on les sculptait, comme des murailles, une fois en place [2].

§ II. — Utilisation.

L'utilisation des diverses sortes de pierre, suivant la nature des édifices, dépend de circonstances qu'il ne nous est pas toujours possible de déterminer : valeur propre de la roche en vue de tel ou tel élément de la construction, mode du jour, proximité des lieux d'extraction, possibilité de bâtir avec grand luxe ou au contraire besoin de réaliser des économies, bref tous les facteurs qui, aujourd'hui encore, entrent en ligne de compte pour les architectes. Nous devons donc nous borner à constater les faits et non à chercher leur explication.

Granit. — Chose curieuse, ce sont les pierres dures qui, comme matériaux de construction, apparaissent les premières. Depuis longtemps les Egyptiens travaillaient ces matières pour en faire des vases de luxe et avaient acquis dans ce métier une perfection qui n'a jamais été égalée dans d'autres pays, quand ils se déterminèrent à élargir leur champ d'activité et à utiliser leur technique dans d'autres buts. Ils commencèrent par tailler dans le granit des stèles pour les tombeaux de leurs rois, puis des portes pour leurs sanctuaires en briques [3].

1. Champollion, *Monuments de l'Egypte*, pl. clxi : Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. xxvi ; Newberry, *The Life of Rekhmara*, pl. xx ; Wreszinski, *Atlas zur altäg. Kulturgeschichte*, pl. v, lxiv, cccxxii.

2. Dans certains temples de basse époque, les colonnes et les chapiteaux sont restés inachevés : Maspero, *Rapports relatifs à la consolidation des temples de Nubie*, pl. xcix, c, cvi-cix.

3. Temple de Hieraconpolis.

La grande période de l'exploitation méthodique du granit se place peu après ces débuts, au commencement de l'empire memphite, au moment où l'on commença à bâtir des temples en pierre ; on consacra à cet effet des blocs énormes, merveilleusement appareillés et polis [1]. Les difficultés de toute sorte que devait occasionner un mode de construction aussi dispendieux, le firent remplacer assez rapidement par l'emploi de matériaux plus faciles à extraire, à tailler et à transporter, mais on continua à se servir du granit rose d'Assouan pour certaines parties des grands monuments, par exemple pour les portes et les seuils, pour les colonnes monolithes, ainsi que pour l'aménagement et le blocage des appartements intérieurs des pyramides.

A partir du Nouvel Empire, les colonnes monolithes disparaissent, mais on retrouve encore souvent le granit dans la construction pour des portes [2], des seuils, des piliers isolés [3], et surtout pour les gigantesques obélisques qui se dressent devant les pylônes [4] ; souvent les sphinx et les statues colossales des rois [5] qui ornent les édifices sacrés sont également en granit d'Assouan.

Aux basses époques, l'emploi de cette roche est presque uniquement réservé à la fabrication de naos monolithes [6] et à la construction de salles destinées à servir de logement à la barque sacrée du dieu [7].

Parmi les autres roches primitives qui abondent également dans la région de la cataracte et dans le désert arabique, quelques-unes ont été utilisées par les architectes, en particulier le granit noir, pour des pointes de pyramides [8], des autels [9], des sarcophages royaux, des portes [10]. Le basalte donnait, sous l'Ancien Empire, des dallages et des soubassements [11]. C'est du

1. Temple d'Osiris à Abydos, temple funéraire de Khephren.

2. Karnak, Abydos, Deir-el-Bahari.

3. Piliers devant le sanctuaire de Karnak.

4. Voir plus bas, 6e partie, ch. IV.

5. Par exemple le colosse brisé du Ramesseum et ceux de Memphis.

6. Voir plus bas, 6e partie, ch. I.

7. Sanctuaires de Karnak et de Louxor.

8. Maspero, dans *Annales du Service des Antiquités*, III, p. 206 ; inscription d'Ouna, I, 38.

9. Chapelle de Senousrit I à Licht.

10. Temple de Ramsès II à Abydos.

11. Salles et cours des temples funéraires de la Ve dynastie.

reste surtout en statuaire qu'on utilisa les diverses variétés de ces pierres, ainsi que d'autres plus rares.

Calcaire. — En creusant leurs tombeaux, dès avant la période thinite, les Egyptiens avaient appris à travailler le calcaire qui forme le sous-sol de la plus grande partie de leur pays, aussi était-il naturel qu'ils cherchassent à utiliser les matériaux extraits de la sorte. Leur premier essai connu de nous fut la construction d'une chambre en gros moellons au milieu d'un tombeau royal [1], et quand plus tard ils entreprirent l'érection de monuments colossaux tels que les pyramides, leur technique était déjà parfaite : le gros œuvre en pierre du pays, et surtout le revêtement en beaux blocs de calcaire fin de Tourah sont des œuvres d'une perfection absolue. Dès ce moment-là, on employa ces mêmes matériaux pour la construction des innombrables mastabas de la nécropole memphite, et plus tard pour les temples, funéraires ou autres, qui, avant le Nouvel Empire, sont bâtis presque entièrement en calcaire.

Le nombre des gisements de cette sorte de pierre et leur répartition tout le long de la vallée, l'exploitation facile, les transports peu compliqués, la finesse du grain qui se prête si bien à la taille, le bel aspect des matériaux, toutes ces raisons firent pendant longtemps du calcaire la pierre favorite des architectes égyptiens. Jusqu'à la fin de la XVIIIe dynastie on trouve des temples bâtis entièrement en calcaire sur tous les points de l'Egypte, même dans une région entièrement granitique comme Eléphantine. Après cette date, cette matière cède peu à peu presque entièrement la place au grès [2]. Les temples en calcaire ont plus souffert que les autres : plusieurs ont disparu, pour être convertis en chaux à une époque récente, d'autres avaient été démolis anciennement et exploités comme carrières par les Pharaons eux-mêmes [3].

1. Kha-Sekhemouï (IIe dynastie) : PETRIE, *Royal Tombs*, II, pl. LVII, 4, 5. Déjà avant ce moment-là, on utilisait le calcaire, de même que le granit, pour sculpter les stèles royales qui marquaient l'emplacement du tombeau (BÉNÉDITE, *La stèle dite du Roi Serpent*, dans les *Monuments Piot*, XII, p. 1 et suiv.).

2. En fait de grands temples en calcaire, il n'y a plus guère à signaler que ceux d'Abydos, qui sont d'époque ramesside. Quant à ceux de la Basse-Egypte, ils ont pour ainsi dire entièrement disparu.

3. Ainsi le grand temple d'Amenophis III, qui se trouvait derrière les colosses de Memnon, et qui fut entièrement démoli par Menephtah.

Parmi les formations calcaires, la plus remarquable est l'albâtre oriental, exploité dès la plus haute antiquité dans plusieurs carrières de la Moyenne Egypte [1] ; cette pierre à demi-translucide, aux veines laiteuses, si appréciée pour la finesse de son grain et l'éclat qu'elle prend au polissage, était employée par les sculpteurs plus que par les architectes. On la retrouve cependant, surtout sous l'Ancien Empire, dans des dallages, des revêtements [2], des autels [3], des naos [4].

Grès. — Les carrières de la Haute Egypte, à Silsileh et dans les environs, fournissent un grès rose jaunâtre, d'un grain assez fin, facile à exploiter et à travailler, excellent pour la construction, par suite de sa solidité et de l'homogénéité de sa texture [5]. La surface des blocs de grès reste toujours plus ou moins rugueuse, et donne à la sculpture un moins bel aspect que le calcaire, aussi cette dernière matière eut-elle pendant longtemps la préférence des architectes égyptiens, pour lesquels la question de la décoration était de première importance.

La situation changea à partir du moment où les rois thébains commencèrent à couvrir leur capitale de monuments immenses : la nécessité d'avoir sous la main une grande quantité de matériaux amena les Pharaons à adopter la pierre qui se trouvait en abondance à proximité de Thèbes, dans des conditions exceptionnellement favorables, et à partir de la XIXe dynastie [6], c'est le grès de Silsilis qui est employé presque exclusivement, non seulement dans la métropole, mais dans toute la Haute Egypte.

Parmi les autres variétés de grès qui se rencontrent un peu partout aux abords de la vallée du Nil, les unes sont de qualité défectueuse et ne se prêtent pas aux besoins de la construction ; d'autres sont des brèches siliceuses beaucoup trop fines et trop dures pour être utilisées autrement que par les statuaires, ainsi celles d'où ont été tirés les colosses de Memnon, et surtout le

1. JÉQUIER, *Matériaux pour un dictionnaire d'Archéologie égyptienne*, p. 92-102.

2. Temple du Sphinx, à Gizeh.

3. Autel du temple solaire d'Abousir.

4. Tombeau de Mentouhotep, à Deir el Bahari.

5. DE ROZIÈRE, dans *Description de l'Egypte*, XXI, p. 4 à 92.

6. L'emploi du grès commence déjà sous la XVIIIe dynastie, avec le petit temple de Thoutmès III à Médinet Habou, puis plus tard, sous Amenophis III, avec le temple de Louxor.

grès rouge sonore du Gebel Ahmar, près du Caire, une des plus belles parmi les remarquables matières minérales que les Egyptiens avaient à leur disposition.

§ III. — Assemblages.

Les matériaux employés dans les constructions les plus anciennes sont généralement de très grandes dimensions ; leur poids seul devait suffire à les maintenir en place, à condition cependant que les surfaces fussent parfaitement horizontales et parées de façon à plaquer exactement les unes sur les autres. C'est le cas dans le temple souterrain d'Abydos et dans les appartements et couloirs des grandes pyramides, où l'assemblage est si parfait que les joints de ces énormes pierres sont à peine visibles.

De même qu'on avait l'habitude, en construisant des murs en briques, de lier ensemble les lits au moyen d'une matière qui durcissait en séchant, de même on adopta très anciennement, dans l'architecture de pierre, un système analogue, l'emploi d'une sorte de ciment destiné à unir les blocs entre eux [1]. D'après les rares analyses qui en ont été faites, nous pouvons constater que les mortiers égyptiens ne contenaient pas de chaux, mais qu'ils étaient à base de plâtre additionné d'une quantité variable de sable [2] ; ce plâtre est toujours impur et assez mal cuit. A voir la façon irrégulière dont il est étendu dans les vides entre les blocs de pierre, il semble qu'on ait procédé par coulage. En réalité, les Egyptiens paraissent avoir considéré le mortier comme une matière destinée à retenir les vides plutôt que comme un moyen d'assemblage vraiment effectif [3].

Les blocs formant les assises d'un édifice, les architraves, les tambours de colonnes, sont souvent liés entre eux par des queues d'aronde, pièces de bois, parfois aussi de métal ou de pierre, élargies à leurs deux extrémités, et qui viennent se placer dans un logement creusé à la surface des deux pierres [4]. Les queues

1. Les faces des blocs étaient parfois préparées de façon spéciale, les bords en taille fine, l'intérieur en taille grossière, avec des sortes de cheminées pour couler le ciment liquide (Baraize, dans *Annales du Service des Antiquités*, XIII, p. 22).
2. Lucas, dans *Annales du Service des Antiquités*, VII, p. 4.
3. Choisy, *L'art de bâtir chez les Egyptiens*, p. 60.
4. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art dans l'Antiquité*, I, p. 109. Baraize, dans

d'aronde pouvaient être munies à leur partie inférieure d'un tourillon s'encastrant dans le bloc placé au-dessous ; ce procédé est pratiqué en particulier pour fixer deux architraves sur un support [1]. Le système de liaison par queues d'arondes est en usage à toutes les époques.

Pour assurer la stabilité d'un édifice, il faut que les murs perpendiculaires entre eux ne soient pas indépendants, mais qu'ils s'enchevêtrent les uns dans les autres de manière à former un tout homogène : dans les angles, les blocs constituant le mur ou le parement du mur sont donc taillés de manière à empiéter sur le mur voisin, alternativement. Les toitures étant horizontales, n'exercent qu'une pression de haut en bas qui, au lieu de tendre à disjoindre les murailles, a au contraire pour effet d'y ajouter un élément de liaison de plus [2]. Les Egyptiens s'en sont toujours tenus à cette règle très simple de l'enchevêtrement des angles, et n'ont fait d'exception que lorsque deux murs attenants sont inégalement chargés, comme pour les portes et les colonnades qui s'appuient aux pylônes ; dans ces cas, les deux constructions sont indépendantes et séparées par une coupure, ce qui permet à chacune de se tasser individuellement [3].

Annales du Service des Antiquités, XIII, p. 21. Les queues d'aronde portent souvent sur le plat le cartouche du roi qui faisait construire le monument (Gautier-Jéquier, *Mém. sur les fouilles de Licht*, p. 59).
1. Hölscher, *Grabdenkmal des Königs Chephren*, p. 43.
2. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art dans l'Antiquité*, I, p. 110. Le rôle des toitures comme agents de liaison est bien évident aujourd'hui dans les ruines des temples d'Egypte, où à peu d'exceptions près seules les colonnes liées par leurs architraves sont encore debout.
3. Choisy, *L'art de bâtir chez les Egyptiens*, p. 70.

DEUXIÈME PARTIE

LES BASES

CHAPITRE I[er]

LES FONDATIONS

Nous ne possédons jusqu'ici que des renseignements très insuffisants en ce qui concerne les substructions des édifices égyptiens : il s'agit là en effet d'éléments d'ordre purement constructif, qui n'ont pas grand intérêt au point de vue artistique et qui, à cause de cela, ont été le plus souvent négligés par les fouilleurs [1]. Dans les cas de consolidation de monuments, entière ou partielle, on a dû nécessairement reprendre tout le travail en sous-œuvre et mettre les fondements à jour, mais les rapports publiés [2] ne font guère que mentionner de façon assez sommaire les particularités constructives de cette portion des édifices.

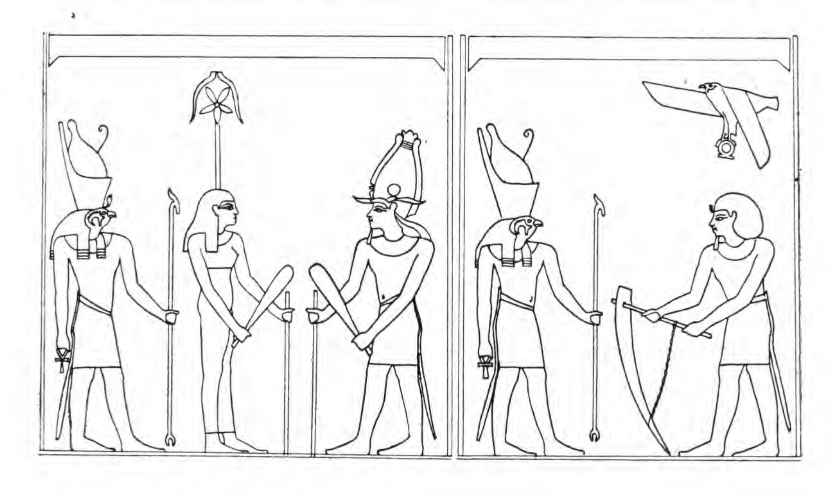
Les tableaux religieux des temples, depuis le Nouvel Empire, nous ont conservé le souvenir des rites de fondation des édifices [3], rites correspondant exactement aux travaux préliminaires des constructions, tels qu'ils devaient s'accomplir alors que les sanctuaires étaient de très petites dimensions et bâtis en matériaux

1. Dans la plupart des cas, cette omission est très excusable puisque, pour atteindre les fondations, il faudrait démolir les superstructures, c'est-à-dire la seule partie vraiment importante des monuments.

2. Les *Rapports relatifs à la consolidation des temples*, dûs presque tous à A. Barsanti, et réunis par G. Maspero dans la série « *Les temples immergés de la Nubie* », méritent à ce point de vue une mention spéciale pour la précision des détails.

3. Tous ces documents sont réunis et étudiés dans Lefébure, *Rites égyptiens* (Publ. de l'Ecole des Lettres d'Alger, IV), puis avec beaucoup plus d'extension par von Bissing-Kees, *Untersuchungen zu den Reliefs aus dem Re-Heiligtum des Rathures* (*Abhandlungen der Bayerischen, Akad. der Wiss*, XXXII, 1, p. 3-21.

légers, c'est-à-dire pendant la période archaïque. Nous y retrouvons tous les procédés en usage aux époques plus récentes pour



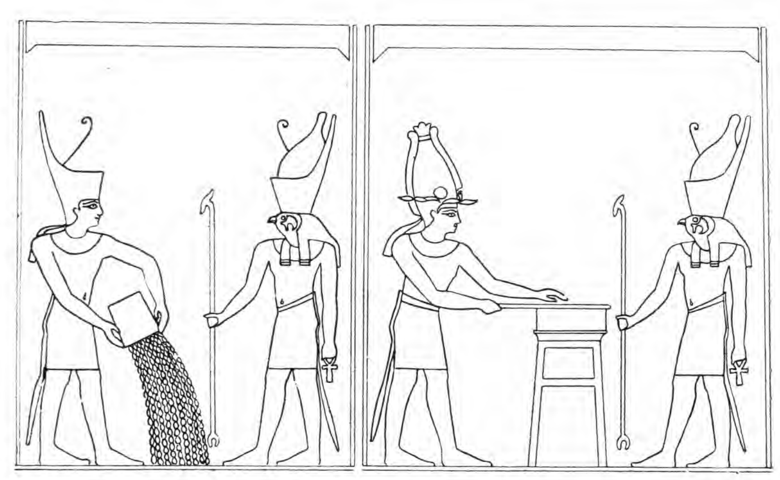


Fig. 10-13. — Rites de fondation d'un temple : piquetage, piochage du sol, aspersion de sable, moulage d'une brique (d'après ROCHEMONTEIX-CHASSINAT, *Le temple d'Edfou*, pl. XL).

les bâtiments civils, maisons de simples particuliers et sans doute aussi palais royaux.

La série complète de ces tableaux, telle qu'elle se trouve dans

les sanctuaires ptolémaïques, nous donne la succession de toutes les cérémonies rituelles [1] : le roi qui est comme d'habitude l'officiant, commence, avec l'aide d'une déesse, par piqueter le terrain sur lequel doit s'élever le monument, et par en circonscrire le tracé au cordeau ; puis il pioche la terre, la pilonne [2] et y verse du sable et certaines substances purificatrices ; enfin il moule une brique en terre, symbole de la construction qui doit s'élever sur le lieu devenu sacré.

Ces données, bien que d'ordre religieux, sont très précises et nous montrent qu'en principe, les monuments égyptiens ne comportaient pas à l'origine de substructions à proprement parler : on se bornait à choisir un bon terrain, au-dessus du niveau de l'inondation et des infiltrations, et un simple pilonnage à l'eau, avec adjonction d'une couche de matières incompressibles telles que le sable, rendait ce terrain assez solide pour qu'on pût y élever des murs en terre battue ou en briques crues, le sol de la vallée du Nil étant en général suffisamment compact et tassé.

Il est évident aussi que lorsqu'on adopta la pierre pour la construction des grands édifices, il fallut prendre d'autres dispositions, surtout étant donné le principe de la construction massive qui est à la base de l'architecture religieuse et funéraire dans ce pays, et qui consiste à accumuler des poids énormes sur des surfaces de terrain relativement petites. On adopta dès lors peu à peu un système de substructure très simple, qui s'est du reste révélé suffisant puisque la plupart des monuments de la Haute Egypte ont duré jusqu'à notre époque bien que, depuis près de deux mille ans, ils soient privés de soins et en butte à tous les genres de déprédations.

Au lieu de se borner à aplanir le sol et à le pilonner, on l'affouilla donc jusqu'à une profondeur variable, déterminée sans doute par sa nature même, de manière à remplacer un terrain plus ou moins stable par une construction massive en

1. ROCHEMONTEIX-CHASSINAT, le *Temple d'Edfou*, pl. XL, *b. c. d. e.* XLVI, *a. b.* ; MARIETTE, *Denderah*, I, pl. XX, XXI ; pour les scènes plus anciennes, voir VON BISSING-KEES, *loc. cit.* et pl. A.

2. Pour cette opération, il faut se reporter à des représentations plus anciennes : JÉQUIER, *Les frises d'objets des sarcopages du Moyen Empire*, p. 329.

gros matériaux qui constitue une assise suffisamment résistante pour les murs et les colonnes [1].

Ce système de soubassement ne constitue pas un radier continu, mais il est combiné d'après le plan de l'édifice qu'il est destiné à supporter, la fouille se faisant plus ou moins profonde suivant le poids de la superstructure prévue, poids qui n'est pas le même s'il s'agit d'un pylône, d'un mur extérieur ou d'un mur de refend, ou encore d'une colonne.

Le tracé de l'édifice est donc, en principe, dessiné sur le sol par une série de murs ou de massifs isolés, descendant à une

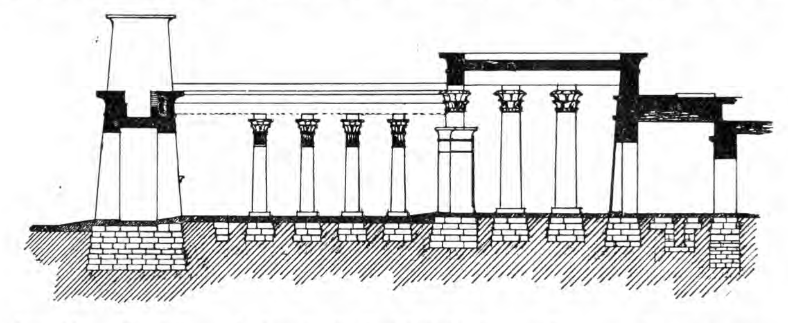


Fig. 14. — Fondations du temple de Kalabcheh (d'après BARSANTI, *Rapports sur les temples de Nubie*, pl. A).

profondeur variable, bâtis en gros blocs de pierre simplement dégrossis et assemblés avec ou sans mortier, et qui parfois reposent eux-mêmes sur une base en briques crues dont les lits sont séparés par des couches de sable. Ces constructions souterraines, soutenues par le terrain environnant qui est laissé tel quel, peuvent donc opposer une très forte résistance au poids des superstructures [2]. Quant aux surfaces correspondant aux intérieurs des salles et aux cours, le sol n'est généralement pas affouillé, mais

1. Les traités d'architecture publiés jusqu'ici ignorent de façon presque complète ce système de fondations, même les ouvrages aussi bien documentés que celui de CHOISY, *L'Art de bâtir chez les Egyptiens*, p. 61. Nous n'avons en effet jusqu'ici que peu de renseignements sur ces fondements à l'époque pharaonique, et il semble que le système n'ait pris son entier développement que dans les temples ptolémaïques.

2. BARSANTI, dans *Rapports sur la consolidation des temples de Nubie*, p. 14 à 18, et pl. A : BARAIZE, dans *Annales du Service des Antiquités*, XIII, p. 22-24 (Temple de Deir el Medinet).

simplement aplani, et supporte directement le dallage. Ce dispositif permet, quand un temple est détruit au ras du sol, de retrouver au moins des indices certains relativement à son plan primitif.

Ces éléments essentiels, mais non apparents, d'un grand monument, ne sont utilisés qu'au point de vue constructif et ne comportent pas d'appartements souterrains, au moins dans la grande généralité des cas. Nous avons cependant, dans le temple de Denderah [1], un exemple d'une disposition spéciale, où les murs de soutènement, prolongés en profondeur jusqu'à avoir à peu près la moitié de la hauteur des murs extérieurs, sont appareillés de la même façon que ces derniers et évidés comme eux dans le sens de la longueur, de manière à former une série de cryptes, longs couloirs isolés les uns des autres et pourvus de petits escaliers d'accès [2]. Dans aucun autre temple [3], nous n'avons d'exemples de caves ou de quoi que ce soit de semblable.

Quand le monument est élevé dans un endroit où il ne remplace pas des édifices antérieurs, les fondements sont faits de matériaux neufs, provenant tout droit de la carrière. Il arrivait cependant bien souvent qu'un roi démolissait un ancien temple pour en reconstruire un nouveau ; dans ce cas, c'étaient généralement les matériaux de démolition qui étaient employés à cet effet, par motif d'économie, et qui fournissaient aux constructeurs de beaux blocs bien taillés et faciles à assembler. C'est le cas également pour les bâtiments qui ont été souvent remaniés au cours des siècles, comme le grand temple de Karnak, où l'on retrouve fréquemment des parois entières de vieilles constructions jetées bas et dont les blocs sont empilés, sans aucun égard pour leur décoration, dans les fossés au-dessus desquels devaient s'élever de nouveaux monuments [4].

Dans les temples bâtis sur le rocher, les substructions sont inutiles ; les murs reposent directement sur le roc qu'on se bornait

1. MARIETTE, *Denderah*, III, pl. I, IV, V VI : texte, p. 222 et suiv.

2. Voir plus bas, 3e partie, ch. V.

3. Les cryptes du temple d'Edfou sont disposées à peu près de la même façon que celles de Denderah, mais ici la crypte de l'étage inférieur se trouve en grande partie au-dessous du niveau des dallages (DE ROCHEMONTEIX-CHASSINAT, *Le Temple d'Edfou*, pl. I et II).

4. LEGRAIN-NAVILLE, *L'aile Nord du pylône d'Aménophis III à Karnak*, p. 1-4, pl. I-II ; LEGRAIN, dans *Annales du Service des Antiquités*, IV, p. 11 et suiv.

à aplanir suivant les besoins. C'est le cas en particulier pour le temple de Philae et pour certains hémispéos dont la partie antérieure est construite à l'air libre tandis que les pièces du fond sont creusées dans la montagne.

Dans les temples construits à flanc de côteau, comme celui de Deir el Bahari, les parties avancées sont en étages ; ceux-ci sont constitués par des terrassements importants, soutenus en avant par un mur très épais qui est masqué par une colonnade et qui supporte une galerie [1]. Il s'agit donc d'une sorte de soubassement qui, bien que construit à l'air libre, rentre dans la catégorie des substructures. Ces remplissages en terre ou en pierrailles peuvent être évidés, de façon à être remplacés partiellement par des chapelles indépendantes, dont les toitures forment alors le dallage des terrasses supérieures [2].

Pour les tombeaux, qui se trouvent toujours en bordure du désert, au pied de la montagne, les superstructures reposent directement sur la roche ou tout au moins sur un terrain assez résistant pour que des fondements ne soient pas nécessaires, qu'il s'agisse de pyramides ou de simples mastabas.

Les caveaux souterrains des tombeaux, qui sont des galeries pratiquées dans un but spécial, ne peuvent pas être considérés comme les fondements d'un édifice funéraire. De même quand on prit le parti, pour construire les chambres mortuaires, de creuser dans la montagne, une immense excavation destinée à être comblée après coup, la raison d'être de cette fouille n'est nullement d'assurer aux constructions extérieures une base plus solide [3].

1. NAVILLE, *Deir el Bahari*, pl. CLXIX-CLXXIV. Quant aux côtés latéraux de ces terrasses, l'un s'appuie contre la paroi de la montagne, l'autre sur un long mur de soutènement traité décorativement comme les murs d'enceinte en pierre de certains édifices (voir plus bas, 3e partie, ch. II, § 1).

2. *Ibid.*, pl. XXX et XXXI ; J. A. D. I, pl. XXXI (sanctuaire d'Anubis).

3. Pyramide de Zaouiet-el-Arian (BARSANTI, dans *Annales du Service des Antiquités*, VII, p. 257 et suiv., VIII, p. 201) ; les puits saïtes de Saqqarah procèdent d'un principe analogue (BARSANTI, *ibid.*, I, p. 161, 230, II, p. 97, V, p. 69).

CHAPITRE II

LES STYLOBATES

Lorsqu'une terrasse de temple est entièrement dégagée de trois côtés, elle forme une masse rectangulaire appuyée contre la montagne et présentant les principaux caractères d'un stylobate, c'est-à-dire d'un vaste piédestal entièrement apparent et destiné à supporter l'ensemble du bâtiment. Comme dans les autres temples à terrasses, de gros murs maintiennent les matériaux de remplissage et sont doublés, au moins sur la face antérieure, d'une double rangée de piliers formant une galerie qui est elle-même coupée en deux parties par la rampe d'accès [1]. La construction proprement dite du temple, entourée d'une colonnade ouverte, se trouve placée en retrait de manière à laisser un espace découvert tout autour de ce portique.

Un certain nombre de temples, situés en plaine, sont haussés sur un socle formé d'un massif de maçonnerie compact, au lieu de reposer directement sur le sol. Cette disposition a un double but : donner au sanctuaire une position dominante par rapport aux maisons qui l'entourent, et l'isoler contre les dangers de l'infiltration au moment de la crue du Nil.

Nous trouvons ce type de stylobate dans les temples périptères de la XVIIIe dynastie, qui sont de dimensions modestes ; au lieu d'être en gradins comme dans l'architecture classique [2], le piédestal est ici à faces verticales dont la longueur et la largeur sont de très peu supérieures à celles de l'édifice proprement dit. Les piliers du pourtour, réunis par des dalles d'entrecolonnement à hauteur

1. NAVILLE, *The eleventh dyn. temple at Deir el Bahari*, II, pl. XXI, XXIII : les deux faces latérales dominent des cours formées en avant par des murs, et n'étaient sans doute pas visibles de l'extérieur.

2. PERROT-CHIPIEZ, *Hist. de l'art dans l'Antiquité*, VII, p. 372.

d'appui, se placent donc à peu de chose près dans la prolongation des parois du stylobate dont la hauteur est variable, parfois presque aussi grande que celle des superstructures [1], mais généralement beaucoup moindre [2]. Si la saillie que forme le stylobate est minime, profonde de quelques centimètres à peine, il se distingue bien nettement des constructions qui le surmontent par le seul fait que ses parois sont absolument nues, à peine ravalées, tandis qu'au-dessus toutes les surfaces, soigneusement parées, sont couvertes de bandeaux d'hiéroglyphes et de bas-reliefs en creux.

Fig. 15. — Le temple périptère d'Éléphantine (d'après *Description de l'Egypte*, Antiquités, I, pl. xxxviii.

Des temples de plus grandes dimensions peuvent aussi être placés sur une base surélevée : ainsi au temple de Louxor, qui est situé au bord du Nil et qui doit être particulièrement protégé contre l'inondation, toute la partie postérieure, depuis la salle hypostyle jusqu'au sanctuaire du fond, est construite sur un véri-

1. Temple d'Amenophis III à Elephantine, aujourd'hui disparu : *Description de l'Egypte, Antiquités*, I, pl. xxxiv-xxxviii.
2. *Ibid.*, pl. xxxviii, 2, 3, (autre temple de la même localité, également disparu) ; J. A. D. I., xli et xliv (temple de Thoutmès III à Médinet Habou).

table stylobate [1]. Ce vaste massif rectangulaire ne mesure guère plus d'un mètre de hauteur ; il est couronné sur tout son pourtour par une corniche à gorge du modèle ordinaire [2] qui le sépare bien nettement de la muraille même du temple [3] ; par endroits, les assises inférieures du stylobate forment un gradin, et même un double gradin, d'une saillie très faible [4].

Cette disposition, avec l'arrière du temple à un niveau supérieur à celui des cours, est constante dans l'architecture égyp-

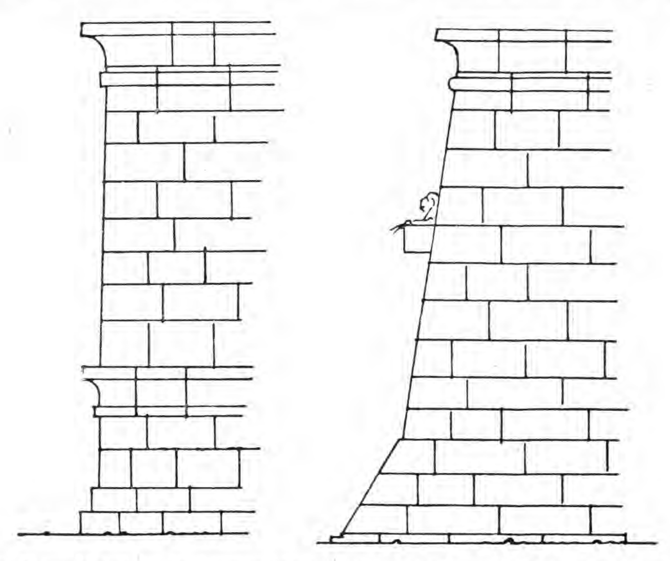


Fig. 16. — Stylobate de Louxor (d'après Perrot-Chipiez, *Hist. de l'Art*, I, p. 601).
Fig. 17. — Faux stylobate de Medinet Habou (d'après Hölscher, *Das hobe Tor von Medinet Habu*, p. 25).

tienne, mais il n'en paraît en général rien à l'extérieur, car les murs descendent droit jusqu'au sol, sans ressaut ni corniche. Nous avons cependant encore quelques exemples de soubassements à corniche analogues à celui de Louxor [5].

A Médinet Habou, la portion du mur extérieur qui correspond

1. Daressy, *Notice du temple de Louxor*, p. 54.
2. Voir plus bas, 3e partie, ch. I, § 4).
3. Cette muraillle est dans le prolongement exact du parement du stylobate.
4. Perrot-Chipiez, *Hist. de l'Art dans l'Antiquité*, I, p. 601.
5. J. A. D. II, pl. lxiii, 2 (temple de Ramsès III à Karnak).

à la surélévation intérieure [1], présente un dispositif spécial, une sorte de faux stylobate en plan incliné, dont le profil reproduit presque exactement celui de la grande muraille d'enceinte en briques et de la façade du pavillon [2] : c'est une adaptation plus ou moins heureuse d'un type relevant de l'architecture militaire.

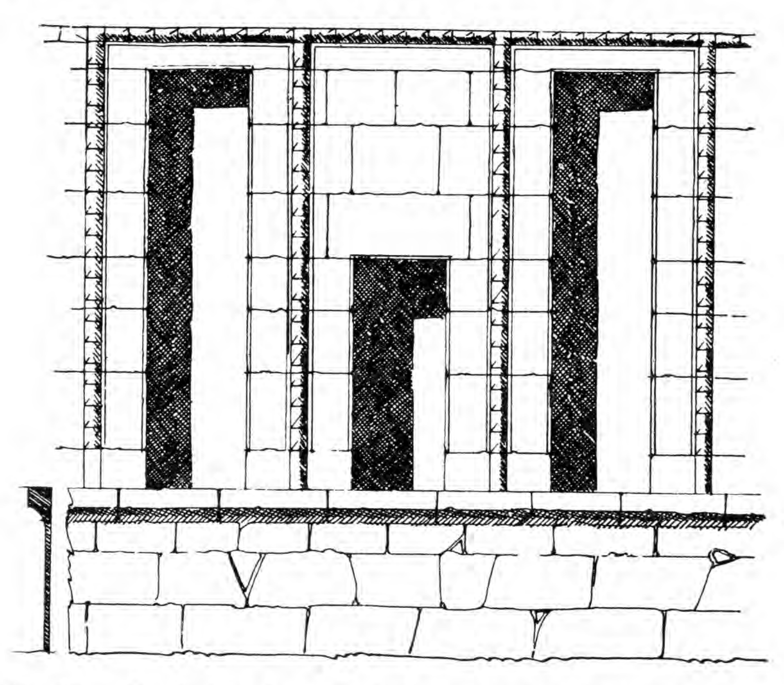


Fig. 18. — Mur du fond du temple de Deir el Bahari (d'après J. A. D., I, pl. XXXVIII).

La paroi du fond du temple de Deir el Bahari, qui est plaquée contre la montagne taillée à pic et qui est destinée à masquer les irrégularités de la falaise, se compose d'une série de niches placées au-dessus d'un haut soubassement nu, couronné de la corniche à gorge, qui présente tous les caractères d'un stylobate et rappelle particulièrement celui de Louxor [3].

1. J. A. D. II, pl. L, 1 et 2. Ce plan incliné commence au 2e pylône, donc à hauteur de la 2e cour.
2. HÖLSCHER, *Das hohe Tor von Medinet-Habu*, p. 25.
3. J. A. D. L., pl. XXXVII et XXXVIII.

Quelquefois, comme c'est le cas au temple d'Apet à Karnak [1], le niveau du terrain n'est pas le même en avant du temple et dans la partie postérieure ; ce fait, qu'il soit accidentel ou voulu par l'architecte, nécessita une disposition spéciale, une sorte de faux stylobate [2], soubassement partiel avec corniche, couvert de bas-reliefs comme le reste des murailles extérieures de tout édifice ptolémaïque.

Il n'existe en principe pas de zône dallée en dehors des temples, qui paraissent ainsi reposer directement sur le sol [3]. Toutefois, on voit presque toujours au bas des murailles extérieures une légère saillie, comme une amorce de dallage ou comme un stylobate très diminué, une sorte de marche peu élevée faisant le tour du bâtiment [4]. Ce ressaut peut du reste, dans certains cas, n'être que la partie supérieure du fondement souterrain affleurant par suite d'une légère dénivellation du terrain : le fait est particulièrement évident dans les temples ptolémaïques où les murs proprement dits sont couverts de sculptures jusqu'au bas et où ce soubassement, visible par places seulement, est en gros blocs épannelés [5].

Dans les colonnades extérieures, comme les façades des pronaos [6], les pourtours des mammisi [7], les kiosques [8], les portiques avancés [9], où les supports sont réunis par les dalles d'entrecolonnement, ces ensembles sont toujours séparés du sol par une banquette plus ou moins large et haute. Cet élément n'est autre chose qu'une prolongation, dans les deux sens, des bases de colonnes, servant d'assises aux murs d'entrecolonnement aussi bien qu'aux fûts cylindriques.

1. LEGRAIN, *Recueil de Travaux*, XXIII, p. 66-67. Au milieu de la façade postérieure, dans le soubassement même, une profonde niche est pratiquée, qui constitue le sanctuaire même d'Osiris, placé ainsi immédiatement au-dessous de la niche de la déesse Apet, sa mère, qui est comme d'habitude au fond du temple proprement dit.
2. J. A. D. III, pl. VIII.
3. A Médinet Habou cependant, toute la partie en avant du premier pylône est dallée (J. A. D. II, pl. XLVIII) ; le petit socle bas existe ici aussi, comme sur tout le reste du pourtour du temple.
4. J. A. D. III, pl. XXII.
5. Le fait était particulièrement apparent à Debot (WEIGALL, *Report on the Antiquities of Lower Nubia*, pl. XVII).
6. J. A. D. III, pl. XXIV, XXV, XXXVII, XXXVIII, LV, LVI, LXIII.
7. J. A. D. III, pl. XXXIII, XXXIV, LIV.
8. WEIGALL, *Report on the Antiquités of Lower Nubia*, pl. XIII, XX.
9. J. A. D. III, pl. XXXIII.



Fig. 19. — Façade à entrecolonnements, au temple d'Ombos (Photographie Beato).

Ce stéréobate à deux faces présente en avant et en arrière une série de saillies en arc de cercle, correspondant à la place des colonnes et servant de bases à celles-ci. Cette disposition même montre bien l'origine d'un socle dont l'effet artistique est très heureux, en ce qu'il donne de la légèreté à ces façades ajourées, une des caractéristiques de l'architecture ptolémaïque [1].

1. Ce dispositif n'est probablement pas antérieur à cette période, car il ne se trouve pas dans les portiques d'époque éthiopienne et saïte, où les plaques d'entre colonnement descendent jusqu'au niveau du dallage (J. A. D., II, pl. LXXVI, LXXX).

CHAPITRE III

LES DALLAGES

Dans les bâtiments en bois, en terre ou en briques des époques archaïques, qu'il s'agisse de sanctuaires ou d'habitations, le sol était en terre pilée. Ce système si primitif est celui qui est encore en usage dans tout l'Orient pour les maisons modestes. Il en était de même dans toutes les demeures du Moyen et du Nouvel Empire qui ont été retrouvées en Egypte. Peut-être couvrait-on ce bétonnage rudimentaire de nattes ou de tapis dont il ne nous est naturellement resté aucune trace [1].

Les palais, plus soignés en général comme construction, n'étaient pas destinés à durer beaucoup plus longtemps que les souverains qui les avaient bâtis : la solidité et la durée de l'édifice avaient moins d'importance que le luxe de l'aménagement. Là, les sols pilonnés [2] étaient revêtus d'une épaisse couche de stuc à base de plâtre sur lequel, comme sur les parois, on peignait en couleurs vives des figurations charmantes de fantaisie et d'imprévu [3] : étangs remplis de poissons, buissons et touffes de plantes

1. Au tombeau de Hosi (IVe dyn.), tous les objets formant le mobilier funéraire du mort sont peints le long des parois sur un fond jaune strié de rouge, qui pourrait représenter une grande natte étendue à terre (Quibell, *The Tomb of Hesy*, pl. xi-xiv) ; dans la même tombe, les cassettes à fond de bois sont aussi représentées posées à plat sur le mur, de sorte que la position verticale d'une natte peinte n'empêche pas qu'en réalité elle ait pu être posée à terre. De même dans quelques tableaux de l'Ancien Empire, la figure du mort debout ou assis se détache sur un fond vert à dessins géométriques formés de lignes droites qui m'a tout l'air de représenter un tapis posé à plat plutôt qu'un paravent dressé derrière lui (Davies, *Sheikh Saïd*, pl. xv ; Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. lii, lvii, lxiii, lxiv ; dans plusieurs de ces représentations, il n'y a pas le petit kiosque qui dans notre fig. 20 pourrait autoriser la supposition d'une tenture suspendue verticalement).

2. Cette terre battue pouvait être remplacée par un lit de briques crues. (Woolley, dans *Journal of Egyptian Archeology*, VIII, p. 61).

3. Daressy, dans *Annales du Serv. des Antiq.* IV, p. 165 (Palais d'Amenophis III à Medinet Habou) ; Petrie, *Tell el Amarna*, p. 12 et suiv, pl. ii à iv.

autour desquels volent des oiseaux et où s'ébattent des animaux



Fig. 20. — Un tapis de l'Ancien Empire (d'après DAVIES, *Sheikh Saïd*, pl. XV).

de toute sorte, captifs enchaînés rappelant au roi ses victoires.

Cet enduit était suffisamment résistant pour supporter sans se détériorer les allées et venues de gens marchant nu-pieds, et il est curieux de constater que, dans plusieurs cas, les murs et les colonnes de ces palais ont disparu, tandis qu'il nous est resté, de cette luxuriante décoration, des fragments très importants et d'une remarquable fraîcheur de coloris.

A partir du moment où l'on commença à consacrer aux dieux

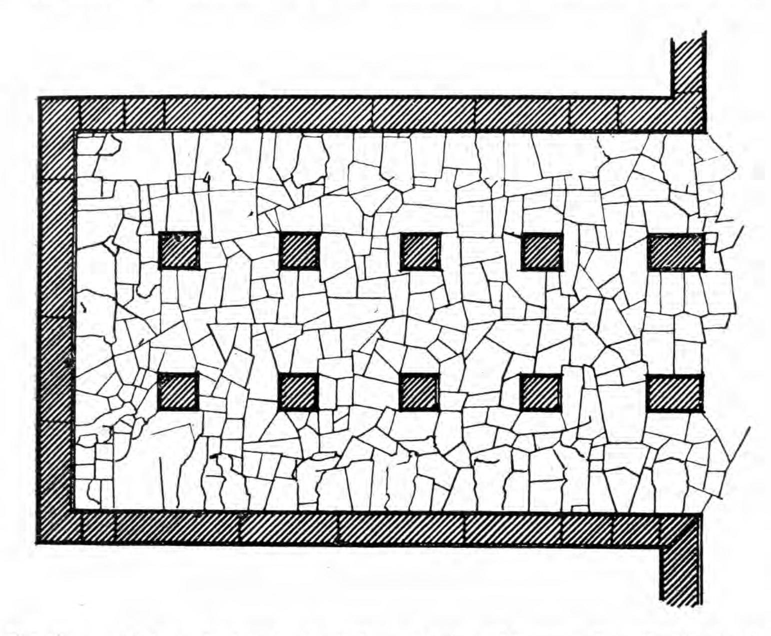


Fig. 21. — Dallage du temple du Sphinx (d'après HÖLSCHER, *Das Grabdenkmal des Königs Chephren*, plan).

des sanctuaires dont la durée devait être indéfinie, et qu'on adapta à cet effet l'architecture de pierre, le sol des salles et des cours dut être recouvert de matériaux analogues à ceux des parois et des toitures, c'est-à-dire de dalles de pierre. On obtenait ainsi des garanties de solidité et de propreté que ne pouvait offrir la terre pilonnée ou même revêtue d'un enduit, dans des locaux où la circulation était continuelle et où les nettoyages devaient être fréquents.

Toutes les pièces et cours des temples, quelle que soit leur gran-

deur, sont donc dès la IVe dynastie [1] pourvus de dallages formés de grandes plaques de pierre posées à plat sur le sol nivelé et aplani, et jointoyées entre elles au ciment. Comme à ce moment-là, les fondations des édifices sont pour ainsi dire nulles, ces dallages recouvrent toute l'aire du monument et supportent les murailles : les parties qui devaient être couvertes de maçonnerie étaient seulement dégrossies pour donner une meilleure prise au mortier, tandis que celles qui restaient à l'air libre étaient soigneusement parées. Cette disposition se retrouve à toutes les époques.

Des cavités sont réservées dans le dallage des temples les plus anciens pour y encastrer l'extrémité inférieure des grands piliers carrés de manière à assurer la cohésion de l'ensemble de la construction [2]. Plus tard, on se contenta le plus fréquemment de poser les piliers à même le dallage [3].

Quand il s'agit de colonnes, c'est-à-dire dès la Ve dynastie, la dalle qui supporte les fûts est beaucoup plus haute que les autres et taillée dans sa partie supérieure en forme de base cylindrique, avec les variantes de forme en usage [4] ; on peut dire, en d'autres termes, que les bases sont encastrées dans le dallage. A partir du Nouvel Empire, cet encastrement n'est plus constant, surtout pour les bases de grandes dimensions.

Quant à leur forme et à leurs dimensions, les dalles sont très variables : sous l'Ancien Empire, elles sont tout à fait irrégulières, placées les unes à côté des autres, grandes et petites, mais assemblées soigneusement à joints droits, c'est-à-dire la tranche perpendiculaire à la surface [5] ; les fourrures qui remplissent les interstices des grosses dalles rendent l'irrégularité de ces pavages plus apparente encore. Il en est à peu près de même sous le Nouvel Empire [6], et ce n'est guère que dans les temples ptolémaïques qu'on rencontre un système de grandes dalles rectangulaires, à peu près semblables les unes aux autres et disposées perpendicu-

1. Le plus ancien exemple est le temple souterrain d'Osiris à Abydos : NAVILLE, dans *Journal of egyptian Archaeology*, I, p. 159 et suiv.
2. HÖLSCHER, *Grabdenkmal des Königs Chephren*, p. 53, 73, 76.
3. J. A. D. I, pl. XIV (Temple de Mentouhotep à Deir el Bahari).
4. Voir plus bas, 4e partie, ch. II.
5. Voir les plans annexés aux ouvrages suivants : HÖLSCHER, *Das Grabdenkmal des Königs Chephren* ; BORCHARDT, *Grabdenkmal des Königs Ne-user-Re, Grabdenkmal des Königs Sahu-Re, Das Re-Heiligtum des Ne-Woser-Re*.
6. J. A. D. II, pl. XII, XIII, XXI, LIV, LX, etc.

lairement à l'axe du monument [1] ; là encore la régularité est loin d'être parfaite.

La matière des dallages est en général la même que celle des parois et des couvertures du temple, d'abord le granit [2], puis le calcaire [3] ou le grès [4]. Cependant on emploie aussi souvent des

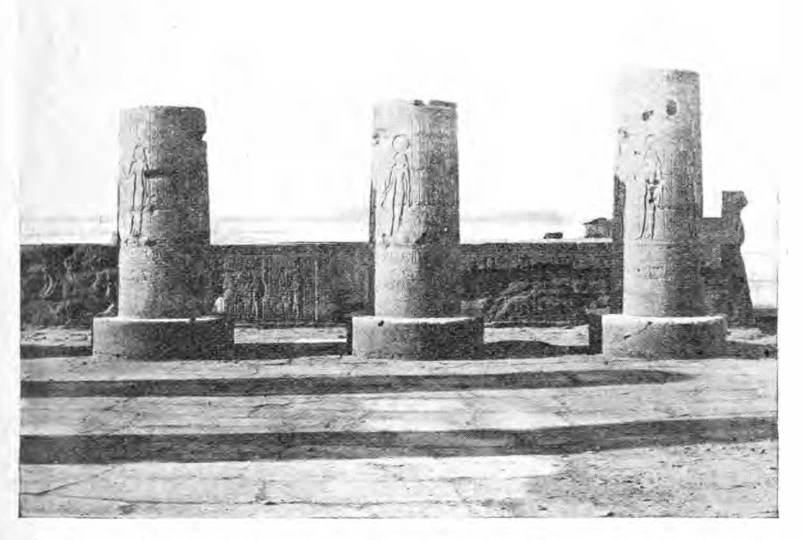


Fig. 22. — Dallage de la cour du temple d'Ombos (Photographie de l'auteur).

pierres plus dures que le reste de la construction, par exemple le basalte [5], ou, par exception, des matériaux plus précieux, tels que l'albâtre [6]. Enfin, dans certaines parties des temples, considérées comme particulièrement saintes, on doublait le dallage d'une feuille d'argent ou d'or [7].

Dans quelques temples ptolémaïques, le dallage forme comme d'habitude sur toute l'aire du monument un radier continu, mais

1. DE ROCHEMONTEIX-CHASSINAT, *Le temple d'Edfou*, pl. I (plan).
2. Temple d'Osiris à Abydos, et temple de la pyramide de Chephren.
3. Par exemple les temples funéraires de la Ve dynastie.
4. Dans la plupart des temples du Nouvel Empire.
5. BORCHARDT, *Das Grabdenkmal des Königs Ne-user-Re*, p. 15, 36, 54.
6. HÖLSCHER, *Das Grabdenkmal des Königs Chephren*, p. 19, 25.
7. Par exemple dans un point de la salle hypostyle de Karnak.

sur lequel le plan se dessine en relief, par une légère surélévation à tous les endroits qui doivent porter des superstructures [1] ; on voit ainsi au bas des murs un petit ressaut de quelques centimètres de hauteur, et sous les bases des colonnes, un saillant de forme carrée [2].

En ce qui concerne les tombeaux, il n'y a de dallages que dans les mastabas, où le sol des chambres et des cours est souvent tapissé de plaques de pierre semblables à celles des temples. Les piliers et les bases de colonnes sont en général posés directement sur cette surface plane, mais parfois aussi l'on remarque sous les piliers une légère surélévation formant une sorte de base [3].

1. C'est sans doute ici une simple conséquence de l'ancien procédé de ne parer que la partie des dallages qui devait être à l'air libre, le reste étant seulement dégrossi, par conséquent en saillie.
2. Par exemple au temple d'Edfou (J. A. D. III, pl. XXVI).
3. J. A. D. I, pl. V.

CHAPITRE IV

LES CANALISATIONS

Actuellement les pluies sont rares dans la vallée du Nil, sauf dans le Delta ; en Haute Egypte, les orages, aussi passagers que violents, sont des phénomènes exceptionnels qui ne se produisent pas toutes les années [1]. C'est donc dans la partie septentrionale du pays seulement qu'il est utile de prendre des précautions contre les eaux du ciel.

Les temples de l'Ancien Empire situés dans la région memphite [2] présentent des dispositions spéciales en vue d'éviter les inconvénients de pluies peu fréquentes mais abondantes, et peut-être aussi de faciliter les grands nettoyages et l'écoulement des eaux lustrales. Il s'agit de véritables canalisations dont les plus simples consistent en de petites rigoles creusées à la surface des dallages et aboutissant, grâce à une légère pente, au mur extérieur, où un petit canal permettait aux eaux de se déverser sur le terrain voisin qui est toujours en contrebas du dallage du temple [3].

Ailleurs on trouve des canalisations souterraines ; dans certaines pièces et surtout dans la cour centrale de certains temples, sous une dalle percée d'un trou, un petit bassin rectangulaire en grès servait de collecteur ; de là partait une conduite formée de gros blocs de pierre à la surface desquels était creusé un caniveau, et qui allait se perdre soit dans le sable du sous-sol à une certaine profondeur, soit, après avoir passé sous les dallages des salles antérieures du temple, à l'extérieur du mur de l'édifice [4]. La présence

1. Les chutes de pluie à Thèbes étaient considérées comme un très mauvais présage (MASPERO, *Hist. anc. des peuples de l'Orient classique*, III, p. 660).
2. Les temples funéraires des pyramides royales et leurs dépendances, et les temples solaires dont nous ne possédons du reste plus qu'un seul exemple.
3. BORCHARDT, *Grabdenkmal des Königs Ne-user-Re*, p. 22, 97.
4. *Ibid.*, p. 21, 55, 61 à 63.

d'un bassin hémisphérique en pierre, à l'orifice d'une de ces conduites, n'a pas été expliqué de façon satisfaisante [1].

Enfin, dans un de ces édifices, les caniveaux souterrains, du même type que les précédents, ne servent pas directement à l'écoulement des eaux, mais sont utilisés comme supports d'une canalisation beaucoup plus soignée [2]. De véritables tuyaux en cuivre [3], placés bout à bout, sont posés dans les coulisses et fixés au moyen d'une couche de plâtre ; toutes les branches de ce réseau souterrain qui draîne les diverses parties du temple se réunissent dans la cour pour descendre ensuite sous la grande avenue jusqu'au pavillon d'entrée, dans la vallée. Les bassins collecteurs étaient eux-mêmes garnis de cuivre et l'orifice de la dalle qui les recouvrait se fermait au moyen d'un bouchon en plomb [4].

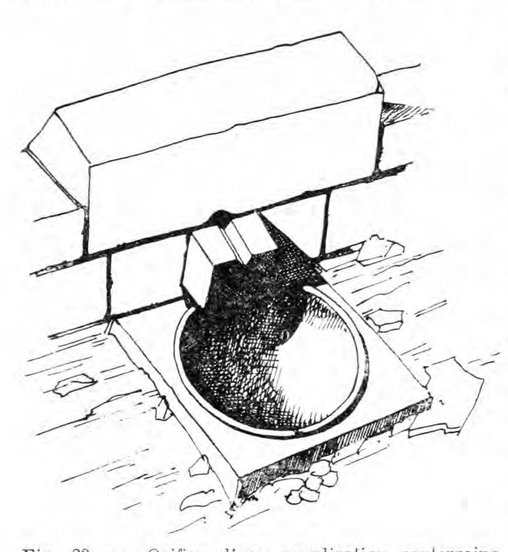


Fig. 23. — Orifice d'une canalisation souterraine (d'après BORCHARDT, *Grabdenkmal des Königs Ne-User-Re*, p. 45).

On trouve à la même époque, dans certains mastabas, des canalisations souterraines faites de manchons en terre cuite, semblables à des drains [1].

1. *Ibid.*, p. 45. Ce bassin est presque identique à ceux qui se trouvent dans un monument de la même époque, à l'extrémité d'un dallage strié de profondes rainures parallèles, dans laquelle on a cru voir une cour où se faisait l'abatage des bœufs de sacrifice (BORCHARDT, *Das Re-Heiligtum des Ne-Woser-Re*, I, p. 46 et 51). Il semble qu'il s'agit plutôt d'un endroit où se faisaient les ablutions, libations ou autres cérémonies, et que ces bassins étaient destinés à recueillir plutôt de l'eau que du sang, de même que d'autres, à peu près semblables, qui se trouvent près de la porte de la chapelle, dans le même temple (*ibid.*, p. 49).

2. BORCHARDT, *Grabdenkmal des Königs Sahu-Re*, I, p. 29, 75-83.

3. Ces tuyaux sont de grandes feuilles de cuivre roulées, avec le joint simplement martelé, sans trace de soudure ; l'enveloppe de plâtre suffisait à maintenir l'étanchéité.

4. L'hypothèse de tuyaux de descente amenant l'eau des terrasses dans les coulisses souterraines paraît encore un peu sujette à caution (BORCHARDT, *Grabdenkmal des Königs Ne-user-Re*, p. 62).

Jusqu'ici, on n'a relevé, dans les dallages des grands temples du Nouvel Empire, aucune trace de conduites d'eau semblables à celles des anciens temples memphites. Il faut sans doute attribuer ce fait à l'extrême rareté des pluies dans la Haute Egypte.

Les canalisations souterraines, destinées à draîner l'intérieur des édifices, doivent être complétées par un système permettant d'éliminer l'eau qui tombe sur les terrasses. La disposition en est très simple : les dalles des toitures sont très légèrement en pente, de sorte que les eaux s'écoulent naturellement vers les murs extérieurs [2], où des trous pratiqués dans la maçonnerie leur permettent de se déverser au dehors. Pour éviter que cette eau ne tombe le long du mur et ne détériore sa décoration, on la rejette plus en avant au moyen d'une sorte de gargouille faisant saillie, formée d'une dalle allongée creusée d'un caniveau et surmontée d'une statue de lion couché sortant du mur à mi-corps : le lion est le

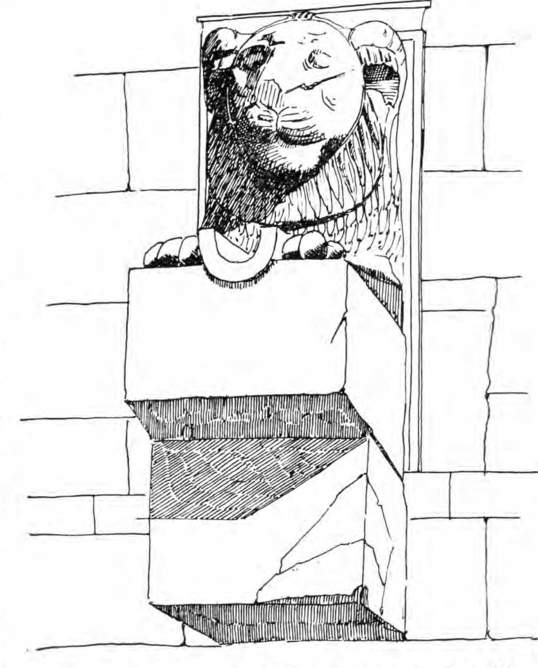


Fig. 24. — Gargouille de Denderah (d'après J. A. D., III, pl. LVIII).

1. *Ibid.*, p. 120.

2. Une installation secondaire, pour faire couler l'eau d'une terrasse sur celle qui se trouve à un niveau inférieur, se trouve au temple de Louxor (BORCHARDT, dans *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, XXXIV, p. 130).



gardien des portes et des temples [1], aussi est-il naturel de le retrouver ici, veillant sur les seules ouvertures qu'une muraille de temple présente vers l'extérieur. Ces figures, dont le type fut adopté dès l'Ancien Empire [2], subsistèrent telles quelles jusqu'aux plus basses époques [3] ; elles font un effet particulièrement heureux sur les grandes murailles dont elles rompent la monotonie.

Il n'existe en Egypte ni aqueduc ni aucune sorte de canalisation pour amener l'eau dans les temples : des puits alimentés par infiltration et les lacs sacrés devaient suffire aux besoins du culte dans ces monuments qui étaient du reste toujours situés à proximité du Nil ou d'un canal important.

1. Des pièces mobiles rentrant dans l'épaisseur du mur, en forme de lions couchés et munis de chaînes, étaient parfois placées à la porte des temples, pour barrer l'ouverture quand les vantaux étaient ouverts (Daressy, dans *Annales du Service des Antiquités*, VI, p. 234).

2. J. A. D. I, pl. ix ; Borchart, *Grabdenkmal des Königs Ne-user-Re*, p. 65.

3. J. A. D. II, pl. l ; Hölscher, *das hohe Tor von Medinet Habu*, p. 25. — Capart, *L'Art égyptien*, I, *Architecture*, pl. clxxxiv (Edfou) ; J. A. D. III, pl. lvii et lviii (Denderah) ; Lepsius, *Denkmäler*, IV, pl. lxvii (temple de Khonsou à Karnak).

TROISIÈME PARTIE

LES CLOTURES

CHAPITRE I[er]

LES MURS D'ENCEINTE

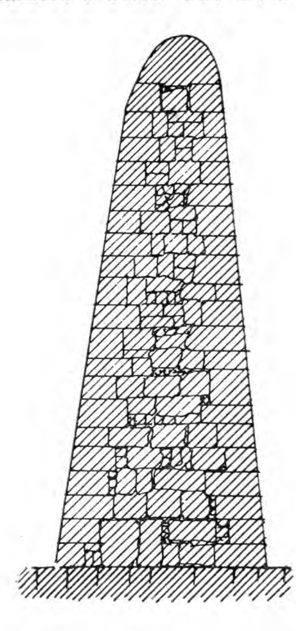
Sommaire. — I. Murs en dos d'âne. — II. Gros murs. — III. Murs ondulés. — IV. Pylones.

§ I[er]. — Murs en dos d'âne.

Pour enclore une propriété, les Orientaux emploient encore aujourd'hui un système qui a le sensible avantage d'être peu dispendieux : ils élèvent un mur en terre pilée plus ou moins haut qui est, sinon très efficace comme défense, du moins suffisant comme indication de limite et comme obstacle. Dans un pays comme l'Egypte où les chutes d'eau sont rares, ces murs à peine crépis demandent peu d'entretien ; ceux d'époque pharaonique ont naturellement disparu, mais nous en possédons des imitations en pierre qui, à une échelle beaucoup plus grande, en sont des copies fidèles. Bien qu'ils soient construits en bonne et solide maçonnerie, ces murs conservent les formes caractéristiques des bâtisses primitives en terre pilée, le double talus des faces, très accentué à l'extérieur, à peine indiqué à l'intérieur, et la courbe du sommet, qui est irrégulière et non pas en arc de cercle ou d'ellipse, puisqu'elle est la continuation, l'aboutissement de deux plans qui n'ont pas la même inclinaison [1] ; cette courbe est donc

1. Hölscher, *Grabdenkmal des Königs Chephren*, p. 554 ; Borchardt, *Das Grabdenkmal des Königs Sahu-Re*, I, p. 68 ; Gautier-Jéquier, *Mémoire sur les fouilles de Licht*, p. 8-13.

plus tendue en dedans qu'en dehors, et le raccord est arrondi de manière à éviter une arête [1].



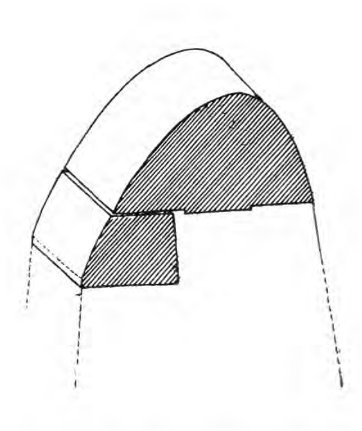


Fig. 25. — Coupe d'un mur d'enceinte en dos d'âne (d'après BORCHARDT, *Grabdenkmal des Königs Sahu-Re*, I, p. 68).

La hauteur des murs varie de 5 à 8 mètres, hauteur qui corres-

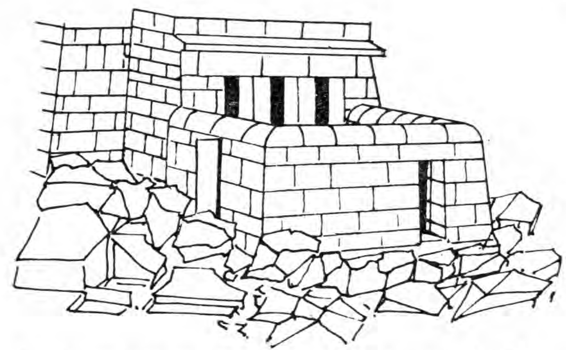


Fig. 26. — Mur en dos d'âne formant courette devant un mastaba. (d'après CAPART, *L'art égyptien*, I, pl. XXV).

1. La courbe peut cependant être régularisée en arc de cercle (BORCHARDT, *Das Grabdenkmal des Königs Ne-user-Re*, p. 97).

pond à 2 1/2 ou 3 fois la largeur à la base. La construction, très soignée, est faite en gros blocs de pierre disposés en lits horizontaux et formant deux demi-murs qui sont soit accolés l'un à l'autre sans liaison, soit assez éloignés pour être séparés par une fourrure en pierrailles ou en maçonnerie moins soignée. Les deux faces, bien parées, peuvent être nues ou décorées, à intervalles réguliers, d'un motif formé du nom royal et occupant toute la hauteur de la muraille.

Ce type de mur, en usage jusqu'au Moyen Empire, en particulier pour les enceintes de temples ou de pyramides [1], disparaît à partir de ce moment-là.

§ II. — GROS MURS.

Pour constituer une enceinte défensive, capable de résister à une attaque à main armée ou même à un siège, les murs ordinaires en terre pilée, de dimensions modestes, ne suffisent pas ; on employait pour les villes comme pour les forteresses un système de murailles extrêmement simple comme disposition, et qui ne paraît pas dérivé d'un type primitif en terre battue, mais qui devait, dès ses origines, être construit en briques crues.

Quand le terrain le permet, c'est-à-dire lorsqu'il est à peu près horizontal et en dehors des effets de l'inondation [2], les murailles sont continues et formées d'assises horizontales. Le tracé est rectiligne, sans rentrants ni saillants, les quatre côtés de l'enceinte se rejoignant à angle droit. La muraille, qui suit les légers mouvements du terrain en les épousant, est haute et large, son épaisseur allant de cinq à huit mètres [3] ; elle peut être doublée extérieurement d'un second mur moins épais et plus bas [4].

1. On retrouve le même genre de murs dans la petite enceinte qui précède les tombeaux des particuliers sous la IVe dynastie (LEPSIUS, *Denkmäler*, texte I, p. 42 ; CAPART, *L'art égyptien, Architecture*, pl. XXV).

2. CHOISY, *L'art de bâtir chez les Egyptiens*, p. 33. Les exemples les mieux conservés se trouvent dans les enceintes des pyramides, et surtout dans les deux forts d'Abydos.

3. Dans des monuments de petite dimension, tels que le temple de Deir el Medinet, le mur extérieur de briques est beaucoup moins épais, ne dépassant pas 1 m. et 1 m. 50 (BARAIZE, *Annales du Service des Antiquités*, XIII, pl. I).

4. Chounet-es-Zebid à Abydos (MARIETTE, *Abydos*, II, pl. LXVIII ; AYRTON, CURRELLY, WEIGALL, *Abydos*, III, pl. VI). C'est ce principe qui a été adopté pour l'enceinte du temple de Medinet Habou, qui est calquée sur le système employé pour les forteresses, bien que le monument n'ait rien de militaire.

Les fondations sont pour ainsi dire nulles ; on se contentait d'aplanir le sol et de le pilonner en l'arrosant [1]. La construction

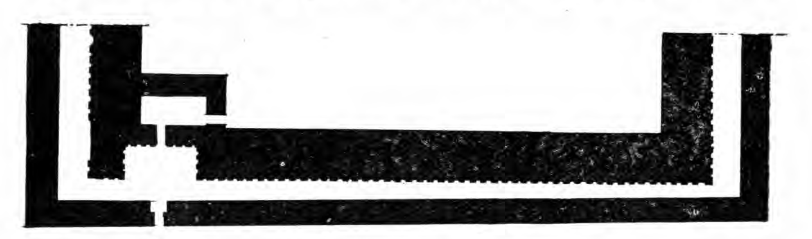


Fig. 27. — Plan d'un côté du fort d'Abydos (d'après Ayrton, Currelly, Weigall, *Abydos III*, pl. vi).

se faisait par assises régulières, les briques se présentant en boutisses ; des arases en briques de champ se rencontrent aussi çà et là dans la masse [2]. On y remarque également la présence de troncs d'arbres ou de madriers, noyés dans la maçonnerie et servant de longrines [3].

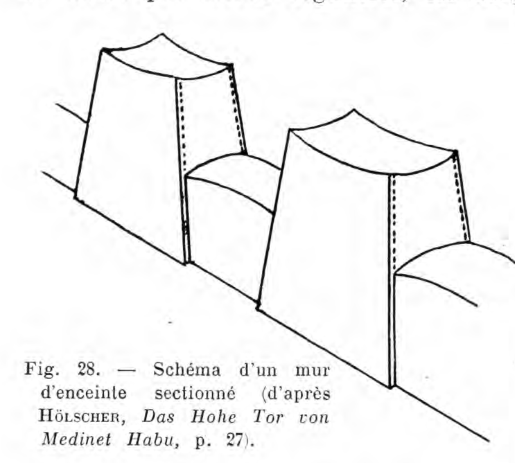
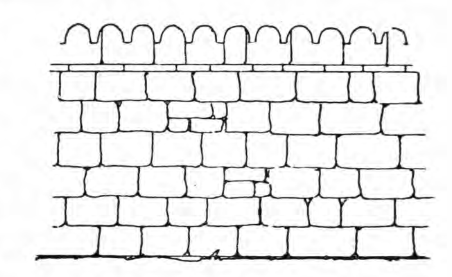


Fig. 28. — Schéma d'un mur d'enceinte sectionné (d'après Hölscher, *Das Hohe Tor von Medinet Habu*, p. 27).

Pour éviter des glissements quand le sol est en pente, des gerçures, des fissures ou des tassements quand la construction se trouve dans le voisinage des terrains inondés [4], les architectes avaient recours à un système qui ne se retrouve pas ailleurs, celui du sectionnement des murailles et de l'ondulation

1. Choisy, *L'art de bâtir chez les Egyptiens*, p. 15.
2. Cette disposition est la plus fréquente, mais on remarque aussi souvent des variantes : Choisy, *L'art de bâtir*, p. 17.
3. Choisy, *L'art de bâtir*, p. 19.
4. Karnak, Elkab, Ombos.

des lits [1]. Les sections rectilignes du mur sont alternativement longues et courtes ; les premières construites sont les plus grandes, sortes de tours massives sur plan rectangulaire, aux quatre parois en talus plus ou moins prononcé : les lits de briques sont normaux aux côtés étroits, lesquels représentent l'épaisseur du mur, et se trouvent ainsi former une concavité dans le sens de la longueur. Il arrive très rarement que, dans l'autre sens, les lits soient inclinés de la même façon : ils présentent au contraire, en général, une courbure en sens inverse, un ensellement à peine sensible du reste. De cette façon, les travées ont donc un profil concave dans la longueur, convexe dans la largeur [2].



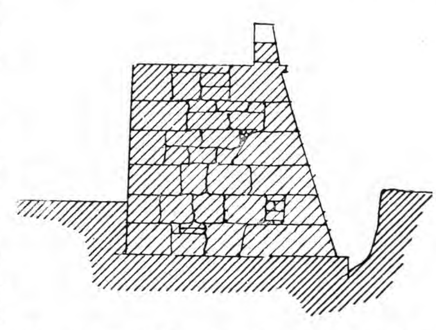


Fig. 29. — Elévation et coupe du petit mur d'enceinte de Medinet Habou (d'après Hölscher, *Das hohe Tor von Medinet Habu*, p. 21, 22).

Les intervalles séparant cette série de tours massives avaient l'avantage, pendant la construction, de faciliter la circulation du nombreux personnel occupé aux travaux ; ils étaient comblés ensuite par de nouveaux massifs de briques crues, jointifs aux précédents, mais sans aucune liaison avec eux et légèrement en retrait. Ici les assises de briques alternativement en boutisses et en carreaux, sont horizontales ou parfois légèrement incurvées en sens contraire des autres, c'est-à-dire en lits convexes par rapport au sol.

Le haut des murailles formait un large chemin de ronde qui

1. Choisy, *L'art de bâtir chez les Eg.*, p. 21-41 ; Hölscher, *Das hohe Tor von Medinet Habu*, p. 27.
2. Le schéma de la fig. 28 donne une courbure concave dans les deux sens, telle qu'elle se présente dans le mur de Medinet Habou.

pouvait être protégé du côté de l'extérieur par un parapet surmonté de créneaux arrondis [1]. Dans les forteresses, la pente du

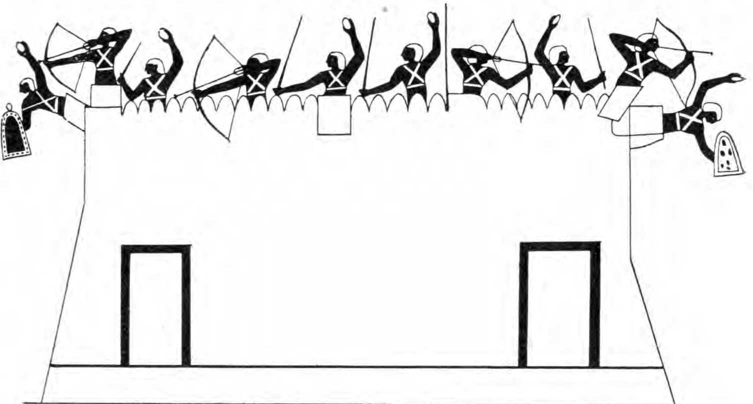


Fig. 30. — Une forteresse du Moyen Empire (d'après NEWBERRY, *Beni Hasan*, II, pl. XV).

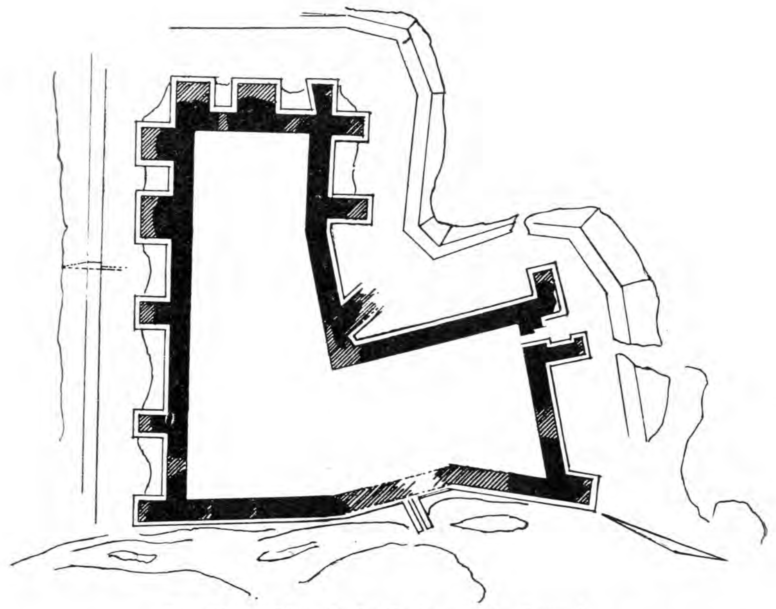


Fig. 31. — Plan de la Forteresse de Semneh (d'après SOMERS CLARKE, dans *Journal of Egyptian Archeology*, III, pl. XXIX)

1. Le haut des murailles de briques est partout détruit, mais nous avons une reproduction en pierre de cette disposition dans l'avant-mur de Medinet Habou

talus des murailles est moins forte dans le bas et forme une sorte de stylobate incliné à 45° environ [1]. Comme, dans certaines de ces forteresses [2], les murs sont appuyés à un ressaut de terrain qui

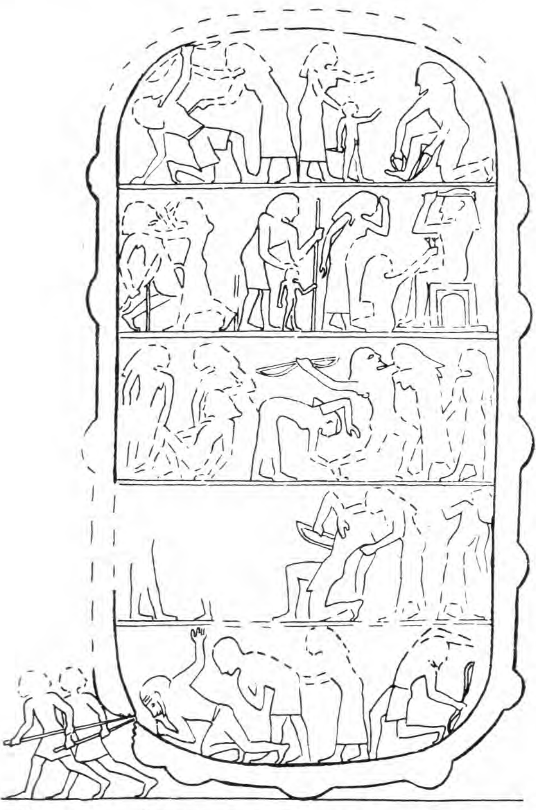


Fig. 32. — Figuration d'une enceinte fortifiée sous l'Ancien Empire (d'après PETRIE, *Deshasheh*, pl. IV).

forme le noyau du monument, ils sont souvent soutenus à l'extérieur par des pans de murs perpendiculaires qui sont soit de sim-

(HÖLSCHER, *Das hohe Tor von Medinet Habu*, p. 18). Les représentations figurées indiquent clairement cette disposition (NEWBERRY, *Beni Hasan*, I, pl. XIV ; II, pl. V, XV.)

1. HÖLSCHER, *op. cit.*, p. 24-25 ; NEWBERRY, loc. cit.

2. Celles situées près de la 2e cataracte (SOMERS CLARKE, dans *Journal of egyptian Archaeology*, III, pl. XXV-XXXII).

ples contreforts, soit de véritables bastions avancés. Dans les forteresses situées en rase campagne, les contreforts sont beaucoups moins grands ; ils forment une série de demi-tours circulaires, disposées régulièrement tout autour de la muraille [1]. Dans certains cas, ils sont réduits au point de ne plus former qu'une simple décoration murale, à bandes verticales séparées par des rainures [2].

Dans certains cas, les gros murs sont composés simplement de deux parements en briques, plus ou moins épais, avec un fourrage de terre ou de moellons de granit ; cette disposition ne se rencontre que dans les murailles droites, non sectionnées [3].

Pour les enceintes des villes, l'accès au chemin de ronde se fait au moyen de larges rampes construites également en briques et plaquées contre la muraille, du côté intérieur [4].

§ III. — Murs ondulés.

Dans quelques monuments du Moyen Empire, on découvre de petits murs isolés ou contribuant à la clôture d'un petit édifice [5] ; ces murs sont en briques crues, mais au lieu d'aller droit dans la direction voulue, ils serpentent suivant une courbe double, à peu près régulière. L'épaisseur en étant modeste — une ou deux briques au plus placées en carreaux — ces murs, dont nous ignorons la hauteur primitive, ne peuvent avoir constitué une clôture

1. Petrie, *Deshasheh*, pl. iv. Le plan général de ces forts a donné dès l'Ancien Empire le type de l'hiéroglyphe servant à désigner toute place fortifiée. On peut se demander toutefois si ces saillies semi-circulaires, que nous connaissons seulement par les représentations figurées, ne sont pas simplement l'image des créneaux qui couronnaient la muraille.
2. Forteresse d'Abydos : Ayrton, Currelly, Weigall, *Abydos*, III, pl. vi. Ce genre de décor peut aussi avoir comme origine, plutôt que le système des contreforts, le type des murs de briques à retraits, en usage dans certains tombeaux royaux très anciens, et dans les stèles-façade (voir plus bas, chap. II, § 2)
3. Choisy, *L'art de bâtir chez les Egyptiens*, p. 19 (muraille intérieure d'El-Kab, et long mur d'Assouan).
4. Choisy, *L'art de bâtir*, p. 32.
5. Gautier-Jéquier, *Mémoire sur les fouilles de Licht*, p. 74 ; Ayrton, Currelly, Weigall, *Abydos*, III, pl. xxxvi, xlii, 4 ; Lythgoe, dans *Ancient Egypt.*, II (1915), p. 146 ; Petrie, *The Labyrinth, Gerzeh, Mazghuneh*, pl. xxxiv ; dans ce dernier monument, le mur en question forme à lui seul l'enceinte d'une petite pyramide.

sérieuse, et paraissent avoir eu plutôt une fonction traditionnelle. On pourrait être tenté d'y voir une imitation, assez malhabile du reste, d'un clayonnage comme celui qui entourait les sanctuaires

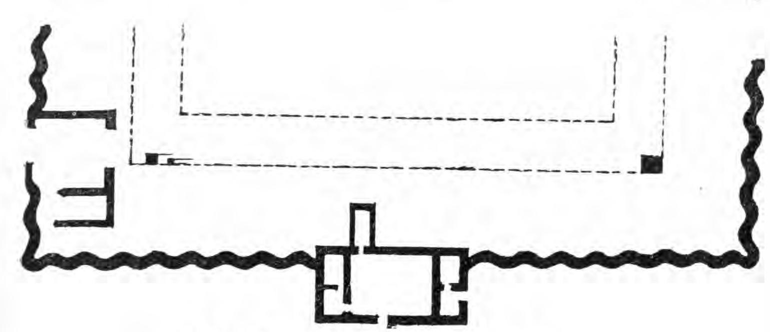


Fig. 33. — Enceinte à murs ondulés (d'après Petrie, *Labyrinth, Gerzeh, Mazghuneh*, pl. xxxix).

primitifs [1], les courbes représentant la disposition des branchages passant alternativement devant et derrière les piquets supports.

§ IV. — Pylônes.

Les murs d'enceinte des temples sont interrompus dans l'axe des édifices pour faire place à une entrée monumentale d'un type particulier qui du reste s'affranchit généralement de la sujétion à la muraille pour faire partie intégrante des temples, même si ceux-ci ne possèdent pas d'enceinte à proprement parler.

Ces pylônes [2] sont construits en pierre; ils se composent de deux massifs à base rectangulaire, très élevés et présentant sur leurs quatre faces un fruit très accentué ; ils sont placés l'un à côté de l'autre dans le sens de la longueur et séparés par un intervalle où vient s'encastrer une porte en pierre.

Les deux tours d'un pylône ne sont autre chose que la repro-

1. Schäfer, *dans Zeitschrift für äg. Sprache*, XXXIV, p. 160 ; Jéquier, dans *Bull. de l'Inst. fr. du Caire*, VI, p. 26, 27, et notre fig. 1.
2. Perrot-Chipiez, *Hist. de l'Art*, I, p. 344 ; Maspero, *Archéol. égyp.*, p. 70 ; Maspero, *Egypte* (Collection *Ars Una*), p. 131.

duction en pierre et à une échelle généralement supérieure de deux éléments d'un de ces murs sectionnés des grandes enceintes, dont il a été question plus haut, et dont la disposition même, au moment de la construction [1], devait donner l'impression d'une rangée de portes colossales.

Supposons en effet qu'un de ces murs d'enceinte soit disposé de manière qu'au moment de la construction un des intervalles laissés libres entre les gros massifs à lits concaves soit placé juste dans l'axe du temple, et nous avons le prototype du pylône avec ses deux tours rectangulaires qu'il suffit de réunir par une porte. Une fois ces deux tours construites en pierre et suffisamment rapprochées l'une de l'autre, nous avons un bâtiment qui, par sa nature même, tend à se détacher du mur de briques et à se lier plutôt aux édifices attenants qui sont également en pierre, c'est-à-dire au temple lui-même.

Dès lors, le pylône fait partie intégrante de tout monument de culte un peu important : il le domine de sa masse énorme et lui constitue une entrée imposante qui relève par une saillie en hauteur les lignes horizontales de l'édifice, comme les tours de nos cathédrales ; il semble protéger les cours et les salles qui viennent se souder à lui, et peut servir en même temps de tour de garde ou d'observation, sinon de défense proprement dite.

Si le pylône est en réalité une adaptation nouvelle de deux éléments d'un mur d'enceinte sectionné, il diffère de son prototype par des proportions toutes différentes, la hauteur étant plus grande par rapport à la base. Il s'agit là d'un phénomène constant dans toutes les transpositions de la brique à la pierre, et qui est inhérent à la nature même des matériaux ; les lignes et les formes deviennent plus sveltes, plus élégantes, tout en augmentant de dimensions, grâce aux possibilités de solidité et de durée qui sont incomparablement plus sérieuses avec les gros blocs de pierre qu'avec les petites briques d'argile.

Construction. — Comme forme générale, les deux tours d'un pylône sont exactement semblables aux éléments à lits concaves

1. Petrie, *Egyptian Decorative Art*, p. 96 ; Hölscher, *Das hohe Tor von Medinet Habu*, p. 27, note 2.

des grandes murailles de briques, sauf que la construction en

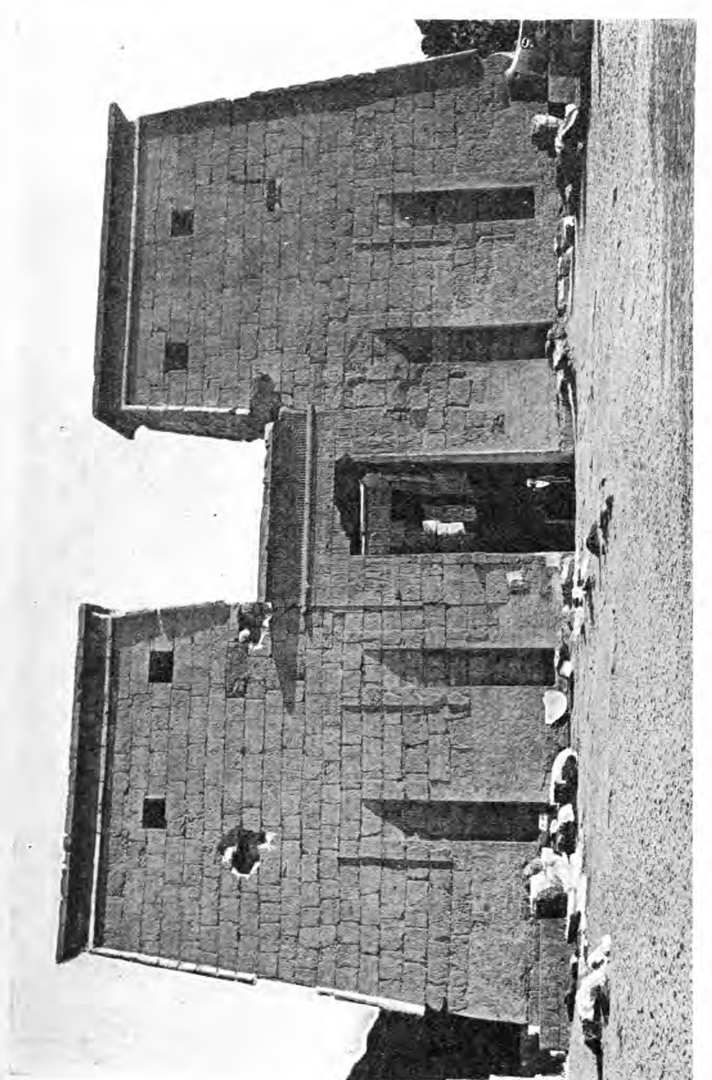


Fig. 31. — Pylône du temple de Khonsou (d'après Jéquier, *Temples ramessides et saïtes*, pl. LXVIII).

pierre ne nécessite plus cette disposition très spéciale et que par conséquent les assises sont ici horizontales. Les bases sont rectan-

gulaires, l'inclinaison des talus est fortement marquée ; les proportions variant suivant les lieux et les besoins [1].

Fig. 35. — Plan du pylône du Temple d'Edfou (d'après DE ROCHEMONTEIX, *Le temple d'Edfou*, pl. I).

Ces deux massifs dominant de beaucoup les constructions avoisinantes et pouvant servir de postes d'observation, il fallait pouvoir monter facilement sur leurs terrasses. On ménageait à cet effet dans l'épaisseur de la maçonnerie des escaliers étroits qui sont parfois accompagnés d'une ou deux chambrettes avec ou sans éclairage sur le dehors [2]. Le reste de la construction est compact, comme dans le prototype en briques, et plus ou moins soigné : dans certains pylônes, tout ce qui se trouve à l'intérieur des parements est bien appareillé en matériaux de grandes dimensions, tandis que dans d'autres, c'est un simple fourrage en pierrailles qui n'offre que peu de

1. Le plus grand pylône connu, celui de Karnak (J. A. D., II, pl. LXXIII), mesure 113 m. de longueur sur 15 d'épaisseur ; il n'a jamais été achevé, mais sa hauteur actuelle est, pour une des ailes, de 43 m. 50 (BAEDEKER, *Egypte*, 1908, p. 259). Dans celui de Louxor (J. A. D., II, pl. XXXI), la longueur totale est de 64 m. 25 sur 8 m. 40 (DARESSY, *Notice du temple de Louxor*, p. 20) ; celui de Medinet Habou a 65 m. de long et 22 de hauteur actuelle (DARESSY, *Notice de Medinet Habou*, p. 60 ; J. A. D., II, pl. XLVIII). Par contre, le petit pylône éthiopien de Medinet Habou n'avait que 16 m. 20 sur 2 m. 40 (DARESSY, *ibid.*, p. 8 ; J. A. D., II, pl. LXXIV).

2. Dans les pylônes du Nouvel Empire, il n'y a le plus souvent qu'un escalier droit montant de l'une des petites faces d'une des tours jusqu'à la plate-forme au-dessus de la grande porte, et de là en sens inverse, jusqu'aux terrasses. Le système à plusieurs étages de chambrettes ne se trouve guère que dans les pylônes d'époque ptolémaïque, et en particulier à Edfou (DE ROCHEMONTEIX-CHASSINAT, *Le Temple d'Edfou*, I, pl. I).

cohésion et qui a été une des principales causes de ruine pour plusieurs de ces édifices [1].

L'écartement des deux tours est plus ou moins grand et rempli

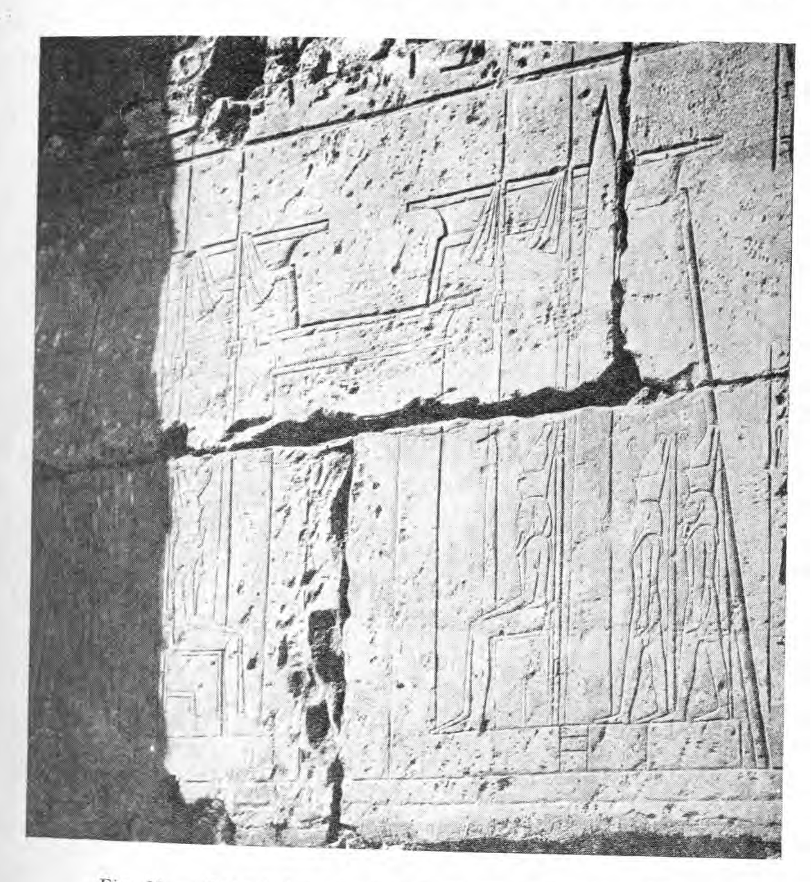


Fig. 36. — Bas-relief représentant le pylône du temple de Louxor (photographie BEATO).

par l'embrasure d'une porte de pierre occupant toute la profondeur du monument, porte dont les deux montants suivent la ligne en talus des façades. La partie supérieure du linteau de cette porte arrive à peu près à mi-hauteur des terrasses, ménageant ainsi un

1. Par exemple, certains pylônes de Karnak : J. A. D., I, pl. LXXX ; II, pl. I.

vide qui donne de l'élégance et même une certaine légèreté à ces masses compactes, sans aucune ouverture.

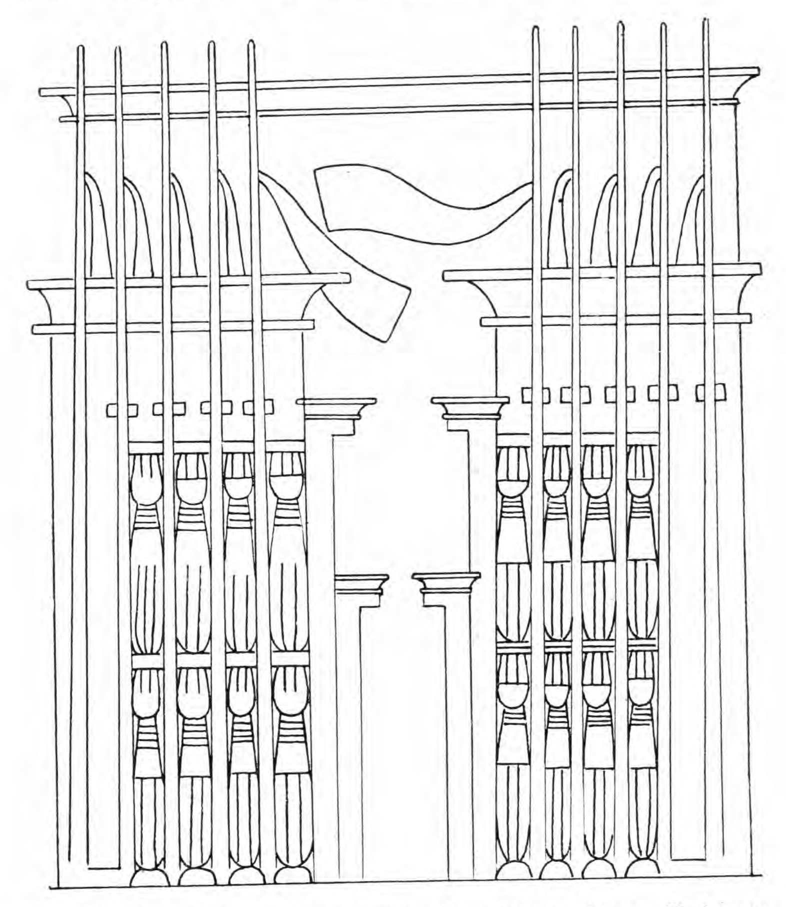


Fig. 37. — Façade du pylône du temple d'Aten (d'après Davies, *El Amarna*, I, pl. XXVII).

DÉCORATION. — Grâce à une combinaison d'accessoires monumentaux qui se dressent devant la façade, un pylône constitue un ensemble d'un type très particulier, unique en son genre ; les obélisques et les statues colossales, qui feront plus loin l'objet d'une étude spéciale [1], paraissent indépendants des pylônes, puis-

1. 6e partie, chap. IV et VI.

qu'ils sont placés un peu en avant et ne touchent pas le mur, mais la place qu'ils occupent est fixe et non pas laissée à la fantaisie du constructeur ; quant aux mâts, ils font partie intégrante de la façade contre laquelle ils sont plaqués.

Ces gigantesques pièces de bois, qui dépassaient de beaucoup le niveau de la corniche des pylônes et qui par conséquent atteignaient dans certains temples une hauteur de trente mètres et même plus [1], ont toutes disparu, mais en laissant sur les monuments eux-mêmes des traces très évidentes [2]. En outre nous avons, sur les parois des temples et des tombeaux, une série de représentations anciennes des façades de pylônes.

Les mâts étaient au nombre de deux seulement dans les petits temples [3], de quatre dans la plupart des sanctuaires [4], et disposés symétriquement de chaque côté de la porte. Le grand temple de Karnak en possédait huit, devant chacun des pylônes de l'avenue centrale [5], et celui d'Aten à Tell-el-Amarna, dix [6].

Pour que ces pièces de bois puissent plaquer contre l'édifice tout en restant verticales malgré le fruit très accentué des façades, des rainures prismatiques étaient pratiquées dans la construction, rainures très profondes dans le bas, et qui viennent mourir vers le milieu de la paroi. Au bas de ces niches se trouvent les socles en pierre sur lesquels reposaient les mâts [7], et plus haut, de vastes

1. Si le grand pylône de Karnak avait jamais été terminé, ses mâts auraient dû avoir au moins 50 mètres de hauteur.

2. Legrain, dans *Annales du Service des Antiquités*, V, p. 13.

3. Wreszinski, *Atlas zur atlägyptischen Kulturgeschichte*, pl. VI (Voir plus bas notre figure 213).

4. Le pylône de Louxor est figuré dans la cour même du temple : voir notre fig. 36. Les temples de Medinet Habou avaient aussi quatre mâts ; de même les sanctuaires ptolémaïques tels que ceux d'Edfou et de Philae.

5. Daressy, *Mém. de la Miss. franç. au Caire*, VIII, pl. II, XV ; Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. CCXLIII (Capart, *Art égyptien*, I, *Architecture*, pl. CLXIV) ; tombeau de Pa-Nehasi à Drah Aboul Neggah (inédit). Les pylônes de l'avenue sud du temple n'avaient que 4 ou 2 mâts chacun.

6. Davies, *Rock Tombs of El Amarna*, I, pl. XII, XXVII ; II, pl. XVIII. Dans d'autres tableaux, le pylône est représenté sans les mâts. Les colonnes superposées qu'on distingue dans notre vignette 37 représentent un portique tout à fait indépendant du pylône devant lequel il est placé.

7. Sur un de ces socles en granit qui se trouve encore devant un des pylônes de Karnak, on remarque une excavation circulaire de 1 m. 53 de diamètre, qui est le logement de la base du mât ; ceci pour donner une idée de la taille colossale de ces accessoires décoratifs. (Legrain, dans *Annales du Service*, V, p. 15).

ouvertures dans la maçonnerie montrent la place où étaient fixés les tenons et les colliers de métal qui les soutenaient.

Les mâts étaient faits en pièces assemblées, peints en rouge, ornés de clous et de plaques de bronze, et terminés par une longue douille, également en bronze. Ils portaient de grandes banderolles rouges et blanches, qui flottaient au-dessus des corniches.

La décoration sculpturale des pylônes est semblable à celle de l'extérieur des murailles d'un temple : elle se compose de tableaux représentant des batailles ou des scènes religieuses, qui sont exécutés suivant le procédé du relief dans le creux, et qui couvrent toutes les surfaces apparentes.

Le Tore et la Gorge. — Un pylône est toujours encadré par deux ornements qui se retrouvent du reste souvent ailleurs, en particulier sur les murs extérieurs des temples et dans de petits monuments isolés, stèles, naos, etc. Par leur forme et leur disposition, ces deux éléments, le tore et la gorge, montrent clairement leur origine, qui se rattache à l'architecture primitive en briques crues ou plutôt même à celle en terre pilée.

Le *tore* [1] est un boudin cylindrique placé sur les angles du monument de manière à en masquer les arêtes vives, tant horizontales que verticales ; il est décoré de stries transversales et obliques représentant des rubans, et figure lui-même un faisceau de joncs ou de roseaux destiné à protéger la ligne de rencontre des plans qui constitue le point faible des constructions en matériaux aussi friables que la terre et même la brique crue, où le moindre heurt provoque une brèche qu'il est difficile, sinon impossible, de réparer de façon satisfaisante.

Un élément de ce genre, parfaitement inutile dans l'architecture de pierre, où il ne joue plus qu'un rôle décoratif, n'est donc explicable que si l'on se reporte à d'autres modes de construction, où il paraît être un moyen ingénieux de garantir l'intégrité des édifices. Il est évident du reste que nous ne pouvons pas avoir la confirmation absolue de cette interprétation puisque des bottes de joncs, facilement remplaçables, n'étaient pas destinées à durer plus de quelques années, et n'ont par conséquent

1. Foucart, *Hist. de l'ordre lotiforme*, p. 52 ; Petrie, *Egyptian Decorative Art*, p. 97 ; Perrot-Chipiez, *Histoire de l'art dans l'Antiquité*, I, p. 603.

pu laisser aucune trace dans les monuments en briques, qui sont eux-mêmes assez mal conservés, surtout dans les parties les plus exposées.



Fig. 38. — Angle du pylône de Louxor (photographie de M. V. de Mestral-Combremont).

Le tore paraît sur les monuments de la Ve dynastie ; il est employé non seulement aux angles des murailles [1], mais déjà

1. Borchardt, *Das Re-Heiligtum des Ne-Woser-Re*, I, p. 27 ; Borchardt, *Das Grabdenkmal des Königs Sahu-Re*, I, p. 7, 9, 26, 32, 35, 40.

dans ses adaptations secondaires, telles que l'encadrement des stèles, ce qui prouve que l'invention de cet élément décoratif doit être sensiblement plus ancienne. Dès lors il est utilisé de façon à peu près constante dans tous les grands monuments, sans aucune modification, même dans la disposition des rubans décoratifs. On peut dire d'une façon générale qu'en principe toutes les murailles extérieures des édifices importants sont encadrées par le tore.

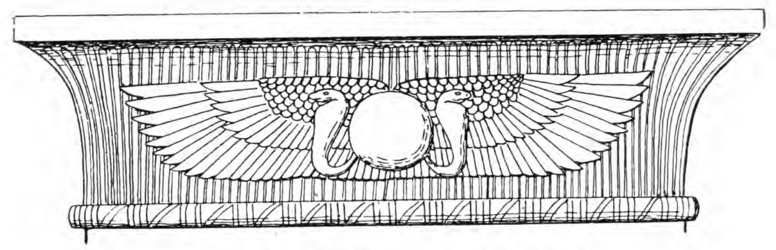


Fig. 39. — Corniche d'une porte (Medinet Habou).

La *gorge* doit dater de la même époque, car nous la voyons paraître dans les mêmes monuments, ayant déjà alors, comme le tore, son galbe et sa forme définitive qui ne varieront plus, au cours des siècles suivants, que par des nuances de proportions et de décor.

Ici nous avons affaire à un motif destiné uniquement à orner les couronnements des édifices, ou de certaines parties des édifices [1] : c'est une corniche très simple, qui s'élève au haut du mur et dans son prolongement direct, monte d'abord verticalement, puis s'incurve en avant pour se terminer par un bandeau plat. Un tore du modèle ordinaire, placé horizontalement, est le complément de la gorge ; il la sépare du faîte du mur, la souligne en l'isolant et lui donne son caractère original, si admirablement approprié à la sobriété de lignes de l'architecture égyptienne.

Entre le tore orné de ses rubans transversaux et obliques, et le

1. Ceci s'applique également à tous les dérivés des édifices : ainsi, les soubassements des piédestaux, considérés comme des ensembles architecturaux, les stèles, qui sont faites à l'imitation des portes, les sarcophages qui représentent la maison du mort, etc., etc.

bandeau plat qui ne porte jamais aucun motif sculpté ou peint, la gorge proprement dite, c'est-à-dire la partie incurvée de la corniche, est décorée très simplement de lignes verticales régulièrement espacées et réunies les unes aux autres par des courbes plus ou moins tendues, immédiatement sous le bandeau.

Ce motif si sobre est d'origine végétale ; c'est la stylisation d'un genre de couronnement qu'on rencontre souvent aujourd'hui encore dans les villages de la Haute-Egypte, sur les murs des jardins : une rangée de nervures de palmes jointives sont plantées au sommet de la muraille en terre pilée et se recourbent en avant par leur nature même, ce qui donne à l'ensemble de cette garniture le profil de la gorge égyptienne [1]. Cette sorte de couronnement de murailles, qui doit servir de protection contre l'escalade, ne se retrouve jamais sur les maisons, de sorte qu'il n'y a pas lieu d'imaginer, comme prototype de la gorge, un système de palissades en roseaux ou en palmes soutenant les terrasses et ployé en avant par la pression des matériaux [2].

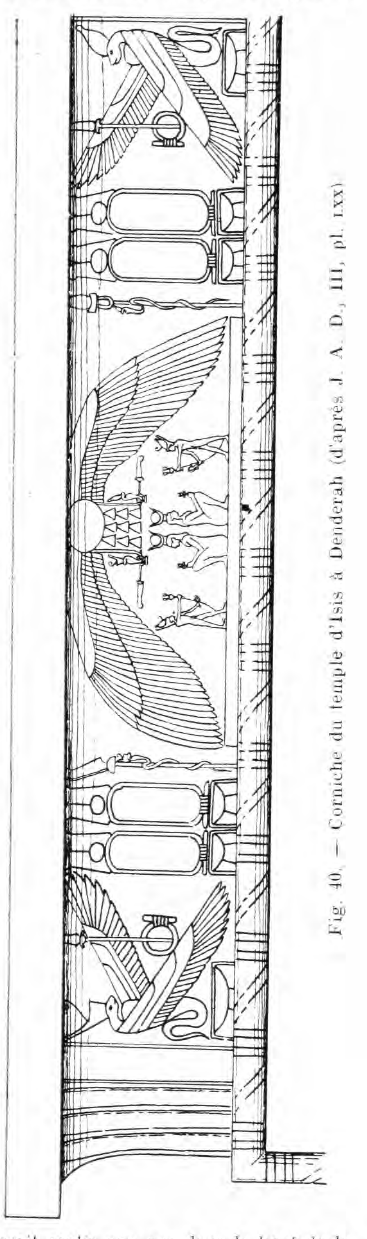


Fig. 40. — Corniche du temple d'Isis à Denderah (d'après J. A. D., III, pl. LXX).

1. Petrie, *Egyptian Decorative Art*, p. 98.

2. Viollet-le-Duc, *Histoire de l'habitation*, p. 72 ; Foucart, *Histoire de l'Ordre lotiforme*, p. 34. Cette supposition est inadmissible, par le seul fait que la poussée des terres d'une terrasse de maison se ferait sentir non pas dans le haut de la

Placé au-dessus d'une porte, ce décor, dont les lignes verticales sont indiquées soit en un léger relief, soit en traits de ciseau, porte en surcharge le disque solaire avec ses grandes ailes et ses uraeus ; partout ailleurs, il est nu, relevé seulement par des couleurs vives. Aux basses époques cependant, certains des éléments verticaux sont souvent supprimés et remplacés par des emblèmes divins, de véritables scènes mythologiques, et surtout par des cartouches royaux [1]. C'est là un exemple typique d'une des manies de l'époque, qui consiste à couvrir tout monument architectural de représentations et de textes, même dans les parties qui, par leur nature, devraient rester nues.

Historique. — Le pylône, avec ses deux tours flanquant la grande porte, apparaît définitivement constitué dès la XVIII[e] dynastie [2] ; il est sans doute antérieur de beaucoup à cette époque, mais l'état lamentable dans lequel se trouvent les monuments du Moyen Empire nous empêche d'en retrouver la filiation.

Nous avons cependant dans un temple funéraire de l'Ancien Empire une disposition qui paraît être le premier exemple du pylône, bien qu'elle présente avec le type classique des divergences assez importantes [3] : aux angles de la petite enceinte de la pyramide, de chaque côté du temple, se dressent deux massifs rectangulaires, aux parois en talus, dont nous ignorons la hauteur primitive, et qui correspondaient aux deux tours, malgré leur éloignement et le fait qu'ils ne se trouvent pas exactement dans le même axe ; ces deux massifs étaient couronnés de la gorge, mais non encadrés du tore.

palissade qui la borde, mais dans la partie inférieure, ce qui donnerait à une corniche dérivée de ce dispositif un profil absolument différent. (Cf. Perrot-Chipiez, *Histoire de l'Art*, I, p. 511, note).

1. J. A. D., III, pl. xxiv, xlv, lvi, lvii, lviii, lxvii, lxix, lxx, lxxiii, etc. La décoration en cartouches alternant avec les nervures verticales est plus ancienne, et date du Nouvel Empire.

2. J. A. D., I, pl. lv, lix, lxxxii ; Davies, *Rock Tombs of El Amarna*, I, pl. xii, xxvii ; II, pl. xviii ; IV, pl. xviii.

3. Borchardt, *Grabdenkmal des Königs Ne-User-Re*, p. 20, 22, 87, 97.

CHAPITRE II

LES MURS DES EDIFICES

Sommaire. — I. Murs extérieurs. — II. Murs intérieurs. — III. Antes. — IV. Entrecolonnements.

Si, pour la construction et l'appareillage, les murs des grands monuments tels que temples ou tombeaux, ne présentent que des différences peu importantes suivant la place qu'ils occupent dans l'édifice, il n'en est pas de même au point de vue de leurs formes ; celles-ci dérivent du rôle que joue le mur dans le bâtiment, s'il est placé à l'extérieur ou à l'intérieur, et ses dispositions particulières permettent de lui attribuer, suivant les cas, des origines différentes.

§ I[er]. — Murs extérieurs.

I. — *Murs droits.*

Les parois extérieures des temples comme celles des mastabas sont toujours en talus plus ou moins accentué, mais très apparent ; les faces internes de ces mêmes murs sont par contre absolument verticales, comme celles des murailles qui recoupent ces monuments en un certain nombre de pièces, et cela aussi bien quand ces murs extérieurs délimitent une cour ouverte que quand ils forment les parois d'une salle, d'une chambre ou d'un couloir.

Il y a donc similitude absolue de profil avec les murs d'enceinte en dos d'âne, décrits plus haut [1] ; dans les monuments les plus anciens, les assises supérieures qui font saillie au-dessus des terrasses et forment parapet, présentent aussi cette même courbe

1. Voir page 57.

irrégulière, très caractéristique [1]. Nous avons donc de nouveau

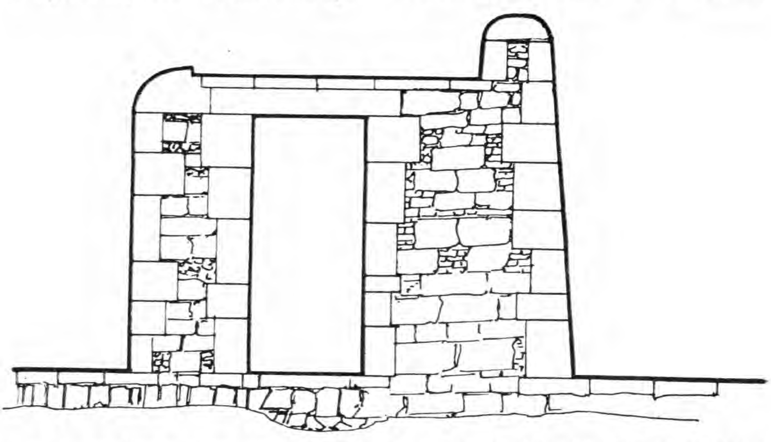


Fig. 41. — Coupe d'un mur extérieur de temple de l'Ancien Empire (d'après Borchardt, *Das Re-Heiligtum des Ne-Woser-Re*, I, p. 30).

ici, sans aucun doute, une imitation des murs en terre pilée, fortement inclinés du côté où ils ont à souffrir des intempéries, c'est-à-dire vers l'extérieur, et verticaux du côté de l'intérieur, où cette pente est moins nécessaire.

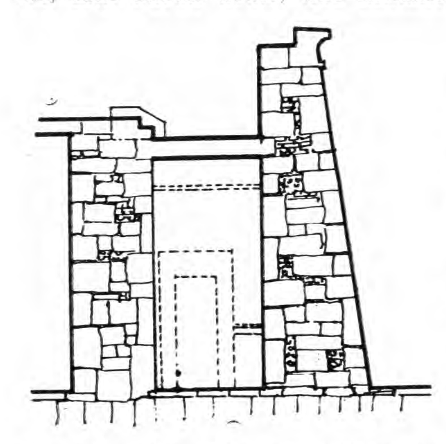


Fig. 42. — Coupe d'un mur extérieur de temple (d'après Borchardt, *Grabdenkmal des Königs Ne-User-Re*, pl. v).

A partir de la V[e] dynastie, les architectes substituent généralement au dos d'âne, pour la terminaison du mur, la corniche à gorge [2] qui devient dès lors le couronnement classique, non seulement des pylônes, mais de tous les grands monuments ; le

1. Hölscher, *Das Grabdenkmal des Königs Chephren*, p. 28, 51, 55, pl. vi à x ; Borchardt, *Das Re-Heiligtum des Königs Ne-Woser-Re*, p. 30, 49 ; Lepsius, *Denkmäler*, I, pl. xxi, xxiv.

2. Borchardt, *Das Grabdenkmal des Königs Ne-User-Re*, p. 64 ; *Das Grabdenkmal des Königs Sahu-Re*, I, p. 7, 66.

tore qui lui sert de base se prolonge ici aussi sur les arêtes verticales, de manière à encadrer l'édifice. Comme il a été dit plus haut, ces deux éléments, la corniche à gorge et le tore appartiennent également à l'architecture primitive en terre pilée, et sont donc parfaitement à leur place comme ornement d'un mur qui a une origine identique.

Construction. — Les murs extérieurs d'un édifice sont toujours très épais, même lorsqu'ils ne se confondent pas avec l'ensemble d'un massif compact où sont ménagées quelques petites chambres, comme c'est le cas dans les mastabas [1]. Leurs proportions varient énormément, mais en général, dans les temples, l'épaisseur à la base atteint 1/4 ou même 1/3 de la hauteur.

Les Egyptiens n'ont jamais songé à construire ces grosses murailles en appareil compact, entièrement liaisonné ; ils ont adopté un système plus simple, qui est la transposition dans l'architecture de pierre du procédé employé encore couramment aujourd'hui pour les murs en terre pilée, celui des deux demi-murs réunis par une fourrure.

Ce système consiste à construire, à distance voulue, deux murs indépendants, sans aucune liaison entre eux ; l'un s'élève verticalement, l'autre présente le fruit caractéristique des façades extérieures [2]. Tous deux sont soigneusement bâtis en gros blocs de pierre de taille de forme quadrangulaire qui forment des assises horizontales plus ou moins régulières, bien jointoyées au mortier ou au plâtre, parfois encore maintenues par des queues d'aronde ; seules les faces de ces demi-murs qui sont destinées à être visibles sont ravalées de manière à pouvoir être décorées de reliefs ou de peintures [3]. L'intervalle est rempli au moyen d'une fourrure en libages, en pierrailles ou même en sable.

Le demi-mur intérieur monte jusqu'à la hauteur des toitures auxquelles il sert de soutien, tandis que l'autre, qui est couronné soit du dos d'âne soit de la corniche à gorge, s'élève un peu plus

1. Par exemple Lepsius, *Denkmäler*, I, pl. xxi-xxvi.

2. Choisy, *L'art de bâtir chez les Egyptiens*, p. 62 ; Perrot-Chipiez, *Hist. de l'Art dans l'Antiquité*, I, p. 109.

3. Les faces internes sont très irrégulières, non seulement pour la taille, mais aussi pour la dimension des blocs ; cette disposition donne une certaine prise à la maçonnerie intérieure et assure un peu de cohésion à cet ensemble disparate.

haut et forme un parapet qui borde les terrasses. Ce parement n'est donc pas soutenu par en haut et son empattement à la base est destiné à lui donner la stabilité nécessaire ; le parement interne, par contre, est maintenu par le poids des dalles de couverture, de sorte que sa disposition verticale ne présente pas d'inconvénient. Ce sont donc les toitures qui assurent la cohésion de l'ensemble en pesant sur l'un des demi-murs tandis que l'autre s'appuie contre elles : leur masse corrige ainsi ce que peut avoir de défectueux le système des fourrures [1].

Il est rare que l'on remarque dans les murs extérieurs des monuments égyptiens des dispositions spéciales, comme par exemple un soubassement de faible hauteur garni d'une corniche à gorge, au temple de Louxor [2], ou encore, à Medinet Habou, une imitation des murs de forteresse, dispositions dues sans doute à la fantaisie des architectes. Dans le mur de Médinet-Habou le talus est à double pente, c'est-à-dire que la partie supérieure présente le fruit ordinaire de 1/10 environ, tandis que le bas est incliné à 45° et repose sur une petite plinthe légèrement en saillie [3]. Ici comme à Louxor, on a dû vouloir donner l'impression d'un stylobate sur lequel reposerait l'édifice.

Décoration. — Aux anciennes époques, les murs des grands monuments ne portent à l'extérieur aucune décoration régulière, sauf parfois, dans les mastabas, quelques inscriptions ou des tableaux isolés, placés près de la porte [4]. Ce n'est qu'à partir du Nouvel Empire [5], et surtout de la XIXe dynastie, qu'on commença à les revêtir d'une ornementation couvrant toute la surface apparente.

Cette décoration extérieure des temples ramessides est presque exclusivement consacrée non à la gloire des dieux, mais à faire

1. Le rôle des toitures comme agent de liaison contribuant à assurer la solidité de l'édifice est particulièrement évident dans les ruines des temples d'Egypte où, sauf de rares exceptions, toutes les colonnes encore debout sont maintenues par les architraves qu'elles supportent et par les dalles des toitures. Une colonne isolée n'a plus aucune stabilité, et il en est de même, en une certaine mesure, pour les murailles.

2. Voir plus haut, 2e partie, ch. II (Stylobates).

3. Hölscher, *Das hobe Tor von Medinet Habu*, p. 25.

4. Capart, *Une rue de tombeaux*, pl. xix, xxii, lxxviii, lxxix ; von Bissing, *Mastaba des Gem-ni-Kai*, pl. iv.

5. Les temples du Moyen Empire sont trop ruinés pour que nous puissions y trouver une indication quelconque à ce sujet.

valoir les hauts faits et la puissance des rois constructeurs ; elle

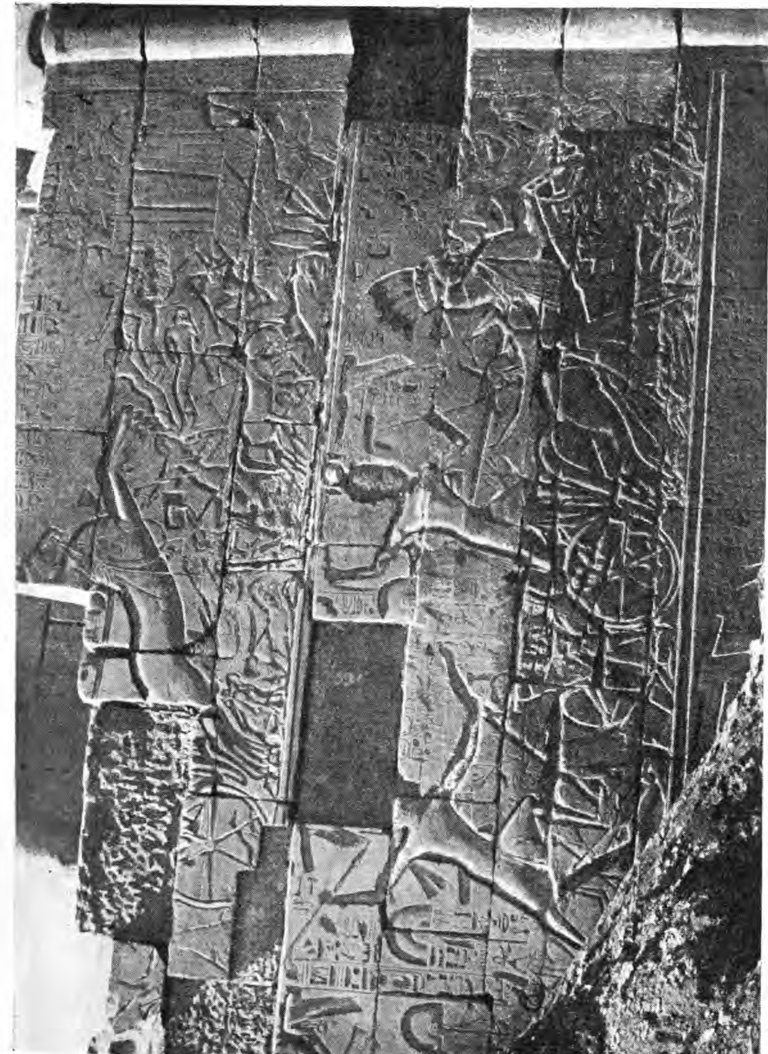


Fig. 43. — Mur de Seti I, au temple de Karnak (photographie Beato).

ne comporte que très peu de tableaux religieux, mais d'immenses compositions occupant toute la hauteur de la muraille [1] et repré-

1. J. A. D., II, pl. xlix, l, li, lxiii, etc. ; von Bissing, *Denkmäler ägyptischer Sculptur*, pl. lxxxvi, lxxxvii.

sentant des scènes de guerre, de triomphe ou de chasse, entre-

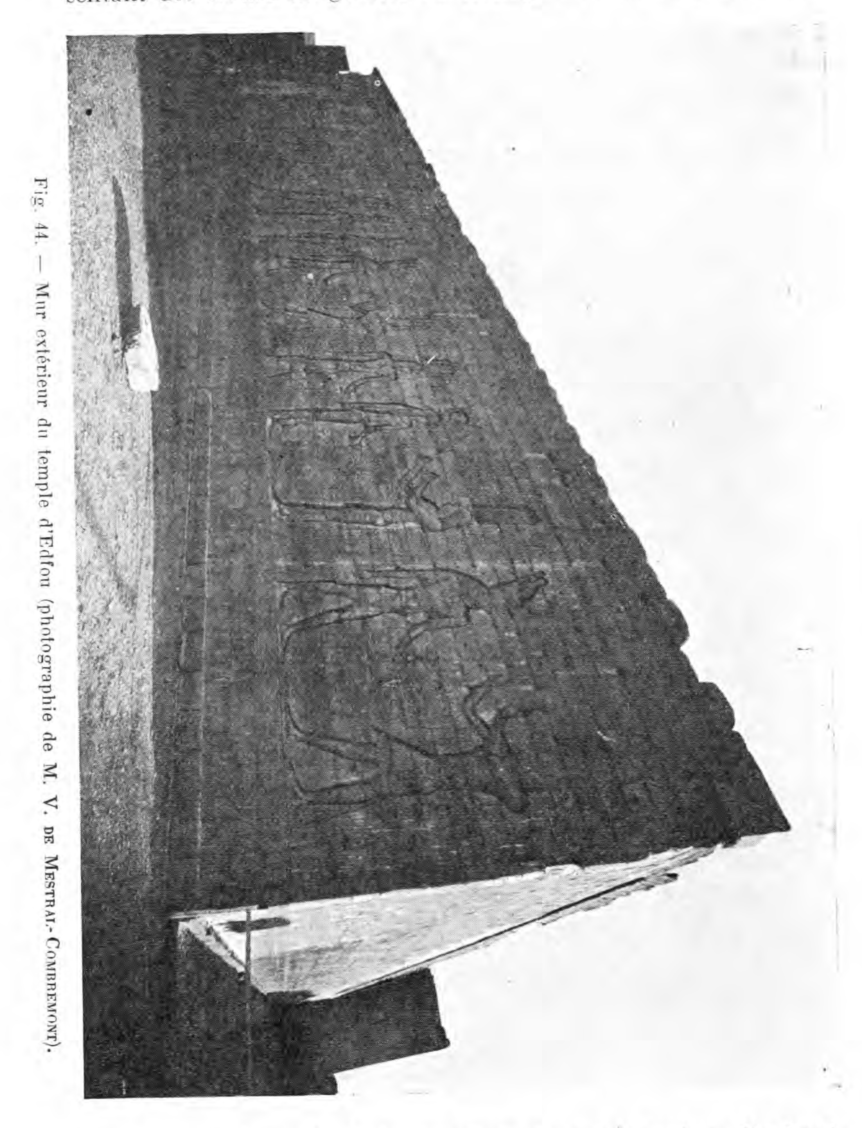


Fig. 44. — Mur extérieur du temple d'Edfou (photographie de M. V. de Mestral-Combremont).

coupées par-ci par-là de longs textes en hiéroglyphes. En haut et en bas un bandeau portant une inscription en gros caractères sépare ces représentations du soubassement nu et de la corniche à gorge.

Ce genre de décoration contraste de façon très frappante avec celui des intérieurs [1], divisé le plus souvent en petits tableaux disposés sur plusieurs registres et de nature essentiellement religieuse ou cultuelle. Il n'en est plus de même à l'époque ptolémaïque où plus rien dans les temples ne rappelle la personnalité du roi. L'extérieur des murs est dès lors ornementé de la même façon que les cours et les salles, c'est-à-dire qu'entre les deux bandeaux la paroi est divisée en registres qui eux-mêmes sont recoupés de manière à donner des séries uniformes de tableaux d'offrandes ou de scènes du culte [2], décoration bien monotone en comparaison de vastes compositions si variées et si vivantes sculptées sur les parois des temples pharaoniques [3]. Les soubassements même sont couverts de représentations figurées du même genre, et souvent une frise composée d'éléments décoratifs variés court au-dessus du bandeau supérieur.

Pour ces sculptures en pleine lumière et visibles de loin, on emploie non le relief ordinaire, mais le procédé du relief dans le creux, qui donne aux figures une silhouette extraordinairement nette, sertie d'un côté d'une ligne d'ombre, de l'autre, d'un trait lumineux, ce qui compense l'absence presque complète de modelé [4]. Les inscriptions qui accompagnent les tableaux sont également en creux et se détachent en noir sur le fond clair du mur. Comme dans toutes les sculptures égyptiennes, des couleurs vives, en teintes plates, aujourd'hui disparues, donnaient plus de

1. On voit cependant parfois des tableaux de bataille jusque dans les salles des temples, par exemple au Ramesseum (J. A. D., II, pl. XL), et surtout à Ibsamboul (Champollion, *Monuments de l'Egypte et de la Nubie*, pl. XI à XXXVI). De même aussi les tableaux religieux peuvent être plus développés que d'habitude et des parois entières couvertes par une seule procession ou une seule figuration de fête (J. A. D., II, pl. LV).

2. J. A. D., III, pl. XVIII, XXII, XXIII, LVII, LVIII.

3. Dans certains cas cependant, les scènes religieuses peuvent n'être pas divisées en registres et occuper toute la hauteur de la paroi (J. A. D., III, pl. XXII).

4. Le relief dans le creux diminuait les chances de destruction de l'œuvre et la peine de l'ouvrier, comme on l'a dit (Maspero, *Archéologie égyptienne*, p. 192), mais la principale cause est certainement celle de l'effet à produire, puisque ce procédé est toujours employé sur les murailles extérieures et très rarement dans les salles des temples. Les premiers exemples de cette technique datent de l'Ancien Empire ; ils apparaissent sur des stèles qui étaient probablement placées dans des endroits sombres, où il s'agissait au contraire d'utiliser les moindres rayons de lumière (von Bissing, *Denkmäler ägyptischer Sculptur*, pl. XV-XVI, texte).

vie et de naturel aux petites scènes comme aux grandes compositions.

2. — *Murs à retraits.*

Tous les murs des édifices égyptiens ne présentent pas à l'extérieur de larges surfaces planes, nues ou couvertes de bas-reliefs : il en est aussi qui portent un décor architectural inhérent à leur structure et procédant de la nature même des matériaux

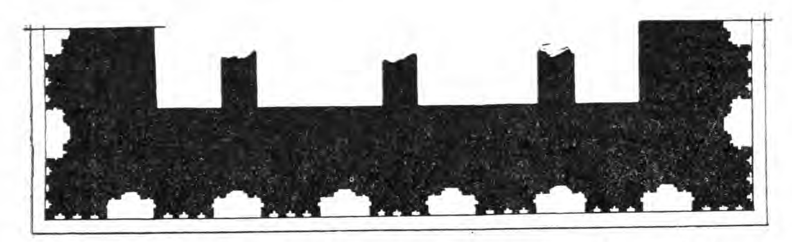


Fig. 45. — Façade du tombeau royal de Negadah (d'après DE MORGAN, *Recherches sur les Origines de l'Egypte*, II, p. 155).

employés, qui sont cette fois non plus la terre pilée, mais la brique crue.

Ce genre de façade se rencontre dans quelques monuments [1] datant des premières dynasties, monuments que l'on s'accorde généralement à considérer comme des tombeaux royaux [2], et qui sont des sortes de mastabas rectangulaires de dimensions très importantes, construits entièrement en briques crues et contenant de nombreuses chambres. Sur les quatre faces de ces édifices sont creusées un certain nombre de niches, exactement semblables et équidistantes, séparées par des redans.

Ces niches, larges de près de deux mètres, sont prolongées dans

1. DE MORGAN, *Recherches sur les origines de l'Egypte*, II, p. 147 (cf. BORCHARDT, dans *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, XXXVI, p. 87) ; PETRIE, *Gizeh and Rifeh* pl. VI, VII.

2. La présence de figurations qui reproduisent exactement ces façades dans le grand cartouche carré où s'inscrit un des noms officiels du roi d'Egypte, nous porte à croire que ce genre d'architecture était aussi celui des palais de l'époque (VAN GENNEP-JÉQUIER, *Le tissage aux cartons... dans l'ancienne Egypte*, p. 36.

leur milieu par un retrait plus profond flanqué à chaque angle de deux renfoncements moins importants ; les redans, qui ont à peu près la même largeur que les niches, sont eux-mêmes striés verticalement de trois larges rainures à double échelon, semblables aux renfoncements des niches.

Cette disposition qui donne aux façades, grâce aux jeux de lumière et d'ombre, un caractère très particulier et une grande élégance de lignes, paraît d'abord un peu compliquée ; elle s'explique d'elle-même si l'on considère que ces monuments sont construits en briques crues, donc en petits matériaux dont les dimensions sont toutes les mêmes : ce sont ces dimensions qui déterminent la largeur et la profondeur des retraits et des rainures, par suite d'une combinaison très simple, mais très habile, du système des lits alternativement disposés en boutisses et en carreaux.

De ces monuments il ne nous est parvenu que les assises inférieures qui, comme c'est le cas pour toutes les constructions en briques crues, ne présentent pour ainsi dire pas de fruit. Nous ne savons donc pas si les niches se prolongeaient en hauteur jusqu'au faîte du mur ou si elles étaient couvertes, ni si les redans se terminaient par un bandeau plat, au-dessus des rainures ; grâce à des représentations d'époque un peu plus récentes, nous possédons cependant à ce sujet des indications intéressantes.

Ces édifices cessent en effet d'être en usage à partir du moment où commence l'ère de l'architecture de pierre, c'est-à-dire vers la IIIe dynastie [1]. Il en reste cependant une réminiscence dans un type de stèle funéraire fréquent dans les tombes des grands personnages [2] et qui représente la façade schématisée d'un palais, exactement semblable aux grands tombeaux thinites, mais réduite à ses parties essentielles, c'est-à-dire à un seul groupe des motifs qui se répétaient tout le long de la muraille extérieure, une niche encadrée de ses redans.

Ici les dimensions sont réduites et les saillies atténuées, mais

1. Les grands tombeaux royaux de la IIIe dynastie sont encore construits en briques, mais les murs extérieurs sont pleins, sans retraits (GARSTANG, *Mahasna and Bet Khallaf*, pl. VI, VII, XXV).

2. BORCHARDT, *Zeitschrift für äg. Sprache*, XXXVI, p. 93 et suiv. ; VON BISSING, *Denkmäler ägypt. Sculptur*, pl. XVII, texte. Voir plus bas, 6e partie, chap. V.

ces « stèles-façades »[1] nous apportent de précieux renseignements quant aux parties supérieures et à la décoration polychrome. La niche, assez peu profonde, est remplie en majeure partie par une porte simulée, avec ses deux vantaux et le store enroulé qui la surmonte[2], et flanquée de deux rainures verticales[3] ; des traverses horizontales représentant des poutres de bois constituent un double linteau au-dessus duquel une surface plane striée de nouvelles rainures verticales est sans doute l'image d'une ouverture masquée par une grille à barreaux de bois. Plus haut encore, d'autres

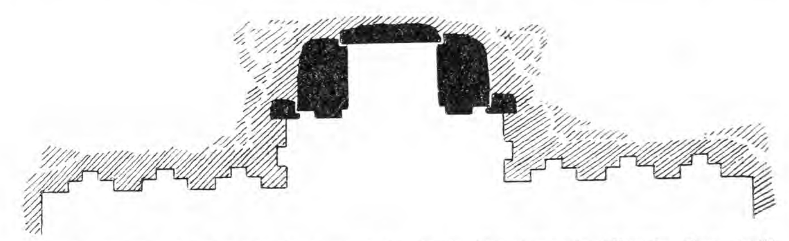


Fig. 46. — Façade et stèle d'un mastaba de la IVe dynastie (d'après *Zeitschrift für äg. Sprache*, XXXVI, p. 92).

traverses couronnent cette partie centrale de la stèle façade, et doivent aussi être considérées comme une charpente servant d'armature à des lits de briques crues.

Dans les redans, les trois rainures se prolongent presque jusqu'au sommet du mur et se terminent par un petit motif ornemental, sans doute une découpure en bois ; le couronnement est ici, comme au-dessus de la niche, formé de trois poutres séparées par des intervalles qui devaient, dans les monuments ayant servi de prototype, être comblés par des briques crues.

La conclusion qui s'impose est que les murs à retraits des tombeaux thinites et sans doute aussi ceux des palais royaux de l'épo-

1. Van Gennep-Jéquier, *Le Tissage aux cartons... dans l'ancienne Egypte*, p. 26 et suiv.
2. V. plus bas, chap. II, § 5, Fausses-portes.
3. Généralement, cette partie est sculptée sur la dalle à peu près au nu de l'encadrement. Cependant dans les plus anciens de ces monuments, elle présente encore tous les caractères d'une niche ; ainsi, dans la stèle de Khabiou-Sokar, cette partie, très en retrait, est faite en blocs de pierre, tandis que tout le reste est en briques (Borchardt, *loc. cit.*, p. 92, et notre fig. 46).

que se terminaient par un couronnement[1] à surfaces planes, avec

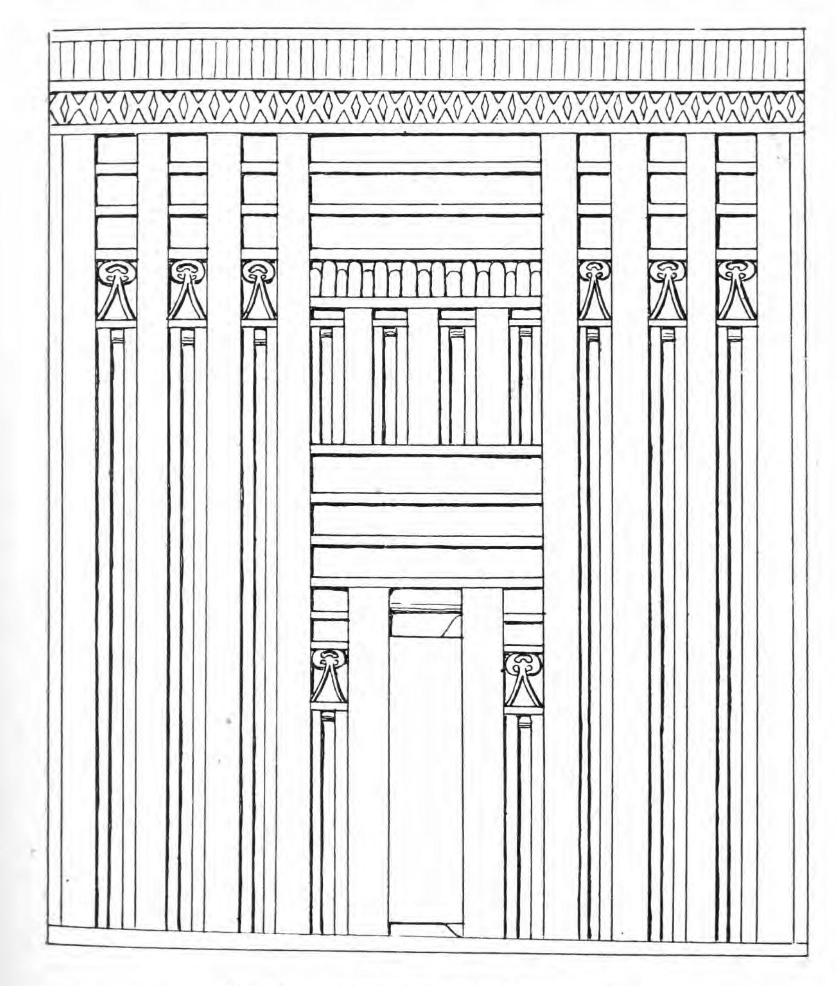


Fig. 47. — Stèle-façade de la Ve dynastie (d'après von Bissing, *Denkmäler ägyptischer Sculptur*, pl. xvii, texte).

saillie très peu importante du haut des redans sur le haut des

1. Il y avait sans doute un parapet sur la terrasse, mais nous n'avons aucune donnée sur sa forme ; peut-être était-il constitué par une corniche à gorge, peut-être plutôt par une série de créneaux arrondis, comme dans les murs des forteresses plus récentes. Si c'était le cas, nous en aurions une réminiscence dans la

niches, et où le bois entrait en combinaison avec la brique pour donner plus de solidité à la muraille [1].

Dans les stèles-façades, toutes les surfaces en saillie sont décorées

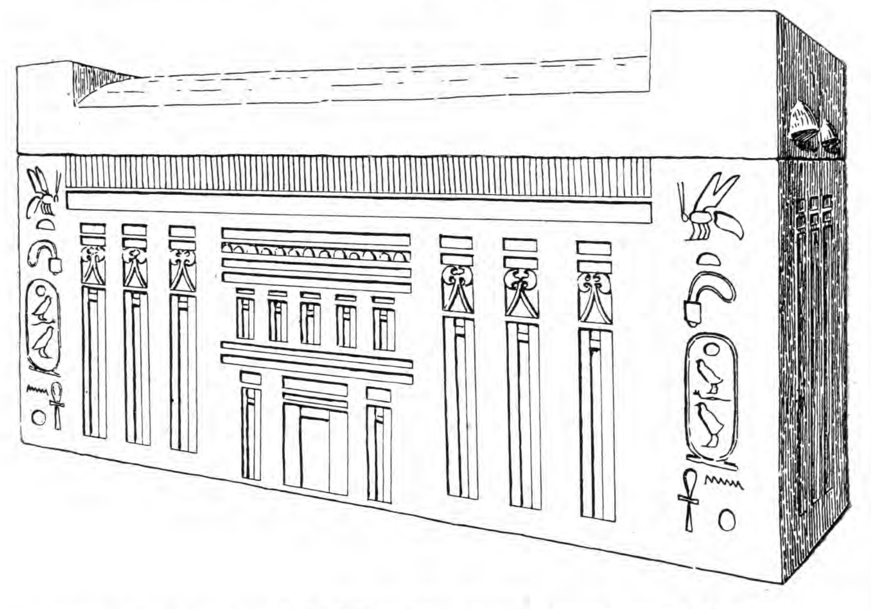


Fig. 48. — Sarcophage de la IV[e] dynastie (d'après *Musée Egyptien*, I, pl. XXI).

de motifs polychromes réguliers qui sont la figuration de bandes d'étoffes de couleur, longues et étroites, tendues sur des bâtons

présence constante, au haut des stèles-façades, du signe *men*, le damier garni de ses pions, ceux-ci ayant une forme analogue à celle des créneaux égyptiens. L'hypothèse de la corniche à gorge peut s'appuyer sur l'exemple du sarcophage de Mycérinus (PERROT-CHIPIEZ, *Histoire de l'Art*, I, p. 509), mais il est reconnu que ce monument a été sinon complètement refait, du moins retravaillé à une époque très postérieure ; nous avons du reste un exemple tout à fait authentique d'une corniche à gorge au haut d'une stèle-façade dans un monument du Musée du Caire, datant de la V[e] dynastie, et reproduit sur notre fig. 47, comme un bon exemple de ce genre de monuments, malgré la déformation de certains éléments. (VON BISSING, *Denkmäler ägyptischer Sculptur*, texte de la pl. XVII).

1. Autrefois, on admettait que les monuments reproduits sur les stèles-façades étaient entièrement en bois, et que c'était là un des types les plus primitifs de l'architecture égyptienne (PERROT-CHIPIEZ, *Hist. de l'Art*, I, p. 118). Depuis la découverte des tombeaux thinites, cette idée n'est plus soutenable : le bois n'est que le complément de la brique.

au moyen de cordons [1] ; il y a lieu de croire qu'il s'agissait, quant aux édifices eux-mêmes, non d'une ornementation permanente, mais d'un décor occasionnel appliqué sur les murs lors de certaines fêtes, comme les tentures dans les églises catholiques.

Il est possible que cette combinaison de motifs architecturaux à retraits, pour les façades en briques, n'ait pas été employée exclusivement pour les tombeaux royaux, mais qu'à la même époque elle se soit généralisée, et ait été en usage aussi pour les maisons des simples particuliers, ou tout au moins des grands personnages. Nous retrouvons en effet ce même genre de décoration, un peu simplifié, sur les parois extérieures des sarcophages [2] de la IV[e] dynastie ; comme on le sait, ces sarcophages sont l'image des maisons réelles des Egyptiens [3], aussi une semblable supposition semble-t-elle justifiée. De même les bandes verticales séparées par des retraits, qui ornent l'extérieur de certaines forteresses importantes, peuvent fort bien être un rappel de ce motif plutôt qu'une réduction des contreforts habituels dans ces sortes d'édifices [4].

§ II. — MURS INTÉRIEURS.

Les maçons orientaux, quand ils construisent une maison avec l'argile prise dans le voisinage font, comme nous l'avons vu, des murs extérieurs très épais en terre pilée, mais pour diviser l'intérieur en plusieurs pièces ils emploient un autre système : ils moulent des briques avec la même matière, et celles-ci une fois sèches, ils s'en servent en les liant avec un mortier de terre délayée, pour bâtir des murs peu épais qui possèdent cependant la cohésion nécessaire pour supporter des plafonds, des voûtes et même

1. Pour les tentures et le mode de tissage auquel elles étaient empruntées, voir VAN GENNEP-JÉQUIER, *Le tissage aux cartons... dans l'Egypte ancienne*, p. 39 et suiv. Pour les couleurs de ces étoffes, des reproductions très soignées des décors ont été publiées par QUIBELL, *The Tomb of Hesy*, pl. VIII et IX ; DAVIES *Ptahhetep*, I, pl. XX t XX ; BORCHARDT, *Das Grabdenkmal des Königs Ne-User-Re*, pl. XXIV.

2. LEPSIUS, *Denkmäler*, I, pl. XXX ; MASPÉRO, *Musée égyptien*, I, pl. XXI. Une paroi entière d'un tombeau de l'époque décorée de la même façon, dans LEPSIUS, *Denkmäler*, I, pl. XXVI. Voir plus bas, 6[e] partie, ch. II.

3. JÉQUIER, dans *Recueil de Travaux*, XL, p. 84.

4. AYRTON, CURRELLY, WEIGALL, *Abydos*, III, pl. VI. (Voir plus haut, chap. I, § 2).

des terrasses [1]. Il y a tout lieu de croire que les Egyptiens utilisaient le même procédé pour leurs constructions civiles dès les temps les plus anciens, et les exemples qui nous en sont parvenus, qui datent du Moyen et du Nouvel Empire, nous montrent qu'en effet les maisons sont toujours bâties de cette façon [2].

Pour les grands monuments, nous avons une transposition de

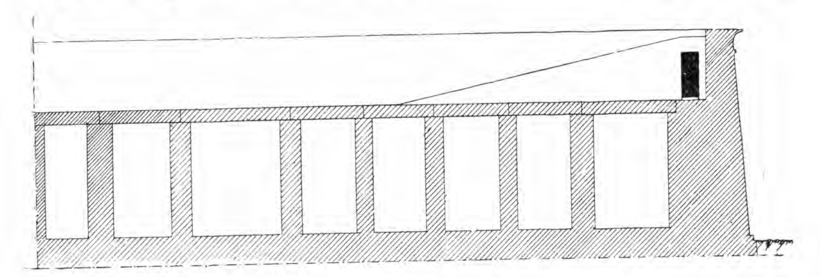


Fig. 49. — Coupe du fond du temple de Denderah.

ce système dans l'architecture en pierres de taille : à côté des gros murs extérieurs à talus, l'édifice est divisé en un certain nombre de pièces au moyen de murs beaucoup moins épais, à parois absolument verticales. Ces formes caractéristiques, correspondant si bien aux habitudes du pays, peuvent donc nous permettre de supposer que le prototype des murs intérieurs doit être cherché dans l'architecture en briques crues.

Cette conclusion ne s'impose cependant pas de façon absolue, et un détail d'ornementation semble même indiquer une origine toute différente. Dans les monuments de l'Ancien Empire où la couleur est conservée [3], comme c'est le cas dans beaucoup de mastabas, nous constatons que partout les parois sont décorées d'après le principe suivant : à partir du dallage, d'abord un haut soubassement noir, uni, puis une large bande jaune, peinte en faux-bois, puis une autre bande rouge, unie, sertie de noir, et enfin les scènes figurées qui montent jusqu'au plafond.

1. J'ai observé, en Susiane, que ce système était le seul employé par les maçons du pays.

2. Petrie, *Illahun, Kahun, Gurob*, p. 6 ; Petrie, *Tell el Amarna*, p. 20-25 ; Woolley, dans *Journal of egypt. Archeol.*, VIII, p. 53 et suiv.

3. Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. xix-xxiii ; von Bissing, *Mastaba des Gem-ni-Kai*, I, p. 3.

On trouve l'explication de ce soubassement noir dans les temples de la même époque [1], où la base des murs est formée par un haut socle en basalte, tandis que le reste des parois est en calcaire couvert de sculptures. Les murs des constructions ordinaires auraient été, à un certain moment, non pas d'une seule venue, mais composés de deux éléments, une base en basalte supportant une paroi lambrissée ou même entièrement en bois sur laquelle étaient tendues des étoffes de couleurs, tissées ou brodées [2]. Cette disposition n'a rien de primitif, car outre que l'existence de tentures de grandes dimensions n'est pas absolument prouvée [3], des matières très dures telles que le basalte doivent êtres amenées de très loin au prix de durs efforts et présentent des difficultés de taille telles qu'elles ne peuvent avoir été utilisées aux périodes primitives, mais seulement à une époque où les architectes sont en pleine possession de tous leurs moyens et où les types architectoniques sont déjà créés. De plus, le bois de charpente est si rare en Egypte que la construction de parois en planches ou même un simple lambrissage sur des murs de brique ne peut jamais avoir été qu'une exception et non un usage courant [4].

Rien par contre ne nous empêche d'admettre que nous avons ici la trace d'une phase secondaire de l'histoire des murs : la construction entièrement en briques crues restant le point de départ, celle en basalte, bois et étoffes serait une première adaptation destinée uniquement aux édifices très soignés, et considérée comme le modèle parfait du genre, adaptation exécutée avec des matières de grand luxe, qu'on imitait tant bien que mal, chacun suivant ses moyens.

Construction. — Les monuments de pierre les plus anciens

1. Borchardt, *Grabdenkmal des Königs Ne-User-Re*, p. 45, 36 ; *Grabdenkmal des Königs Sahu-Re*, I, p. 24, 34.

2. Borchardt, *Grabdenkmal des Königs Sahu-Re*, II, p. 4 : Ce système daterait d'époque préhistorique et n'aurait plus été en usage sous l'Ancien Empire.

3. Un modèle de bordures à chevrons, au haut de certains tableaux des mastabas de la IVe dynastie (voir plus bas fig. 53), semble cependant devoir remonter à un système de cordons de suspension, de sorte que l'hypothèse des tentures n'est pas exclue.

4. On pourrait aussi supposer l'existence, entre le socle de basalte et la paroi de briques, d'une poutraison horizontale en bois, mais la présence de cet élément intermédiaire ne se justifierait pas, semble-t-il, au point de vue pratique car une construction en briques peut reposer directement sur une base en basalte, sans aucun inconvénient.

n'ont pas, à proprement parler, de murs de refend [1] : les salles, toutes en longueur, sont souvent plus étroites que les massifs de maçonnerie qui les séparent ; ceux-ci sont constitués par deux demi-murs verticaux en blocs énormes, généralement en granit, disposés par assises à peu près régulières et appareillées à joints vifs d'une précision admirable, polis du côté apparent, mais sans aucune décoration ; une fourrure de moellons ou de pierrailles bien tassées remplit l'intervalle qui sépare ces deux parements.

Dès la V[e] dynastie, de véritables murs à élévation verticale apparaissent dans les temples comme dans les mastabas. Les uns, ainsi qu'il a été dit plus haut, ont un socle en blocs de basalte, d'appareillage irrégulier, mais soigneusement parés à l'extérieur ; la partie supérieure des murs, placée dans le prolongement direct du parement de ce socle, est formée d'épaisses dalles de calcaire, de dimensions variables, couvertes de sculptures en bas-relief peint. Les autres, beaucoup plus fréquents, sont du bas en haut en pierres de taille plus ou moins grandes, disposées par assises à peu près régulières.

A partir de cette époque, ce système est employé de façon constante et sans variations autres que dans les proportions, celles-ci dépendant de la disposition même de l'édifice. Les uns sont faits de deux demi-murs séparés par une fourrure compacte, les autres ont leurs parements plaqués l'un contre l'autre, mais non liaisonnés [2] ; enfin pour les petits murs de refend, assez rares du reste, le mur est simple et paré sur les deux faces.

Les demi-murs sont construits à la façon habituelle des Egyptiens, par assises horizontales à peu près régulières, où l'on remarque cependant assez souvent des joints obliques, des décrochements, des fourrures, dûs à la forme qu'avaient les blocs simplement dégrossis, à leur arrivée de la carrière. Seule la face inférieure des blocs était taillée avant la mise en place, le reste était travaillé sur tas au fur et à mesure et les parements étaient ravalés, en commençant par le haut, une fois le mur terminé [3].

Pendant la période historique, il est rare que l'assemblage des

1. Naville, dans *Journal of egyptian Archeology*, I, p. 162 et pl. xx ; Hölscher, *Das Grabdenkmal des Königs Chephren*, pl. xvii et *passim* : Borchardt, *Das Re-Heiligtum des Ne-Woser-Re*, p. 8 et plan.
2. Choisy, *L'art de bâtir chez les Egyptiens*, p. 62.
3. *Ibid.*, p. 54.

blocs d'un mur se fasse à joints vifs, comme aux époques les plus anciennes ; on se sert d'un mortier composé de plâtre et de sable [1] ; parfois aussi des queues d'aronde en bois, placées dans des logements taillés à cet effet, viennent assurer la solidité de l'ensemble.

Décoration figurée. — Dans tout monument égyptien important, une chose frappe à première vue : la continuité et l'homogénéité de la décoration murale qui couvre toutes les surfaces, du soubassement jusqu'au plafond ; c'est là en effet un des principaux caractères de cette ornementation, qui comporte non seulement des scènes figurées de tout genre, mais aussi des inscriptions hiéroglyphiques, décoratives par elles-mêmes et disposées dans les ensembles de la façon la plus heureuse.

Dans les mastabas de l'Ancien Empire, les scènes se déroulent sur une série de registres superposés, interrompus çà et là par la figure du mort, qui occupe toute la hauteur de la paroi ; elles représentent tous les actes de la vie agricole, les divers métiers, en un mot la vie civile de l'époque, à côté de la figuration des offrandes alimentaires indispensables au défunt. Ces tableaux viennent généralement se placer à la suite les uns des autres, sans séparation, et la superposition des registres est censée suppléer, en une certaine mesure, à l'absence de perspective [2].

Dans les temples de la même période, le sujet des représentations est plus vaste, puisqu'il s'applique à tous les actes des rois et à certains gestes cultuels ; la composition est donc plus variée, mais elle est toujours conçue suivant le même principe et la même disposition générale, avec des modifications fréquentes dans le système des registres, par suite de l'amplitude même des scènes [3].

Aux époques suivantes, la décoration des tombeaux creusés dans le rocher, généralement peinte plutôt que sculptée, présente toujours les mêmes caractères, sans autre différence que l'élargis-

1. *Ibid.*, p. 59. Voir 1[re] partie, chap. III, § 3.
2. Un certain nombre de ces tableaux dans Jéquier, *Hist. de la Civilis. égypt.*, p. 169-185. Un exemple bien caractéristique comme disposition se trouve au tombeau de Ptahhotep (Davies, *The Mastaba of Ptahhetep and Akhethetep*, I, pl. xxi).
3. Schäfer, *Von ägyptischer Kunst*, p. III.

sement des sujets qui comportent de nombreux tableaux funéraires en plus des scènes d'offrandes et de vie civile [1].

Au Nouvel Empire, l'immense extension des temples [2] permet à l'ornementation figurée de prendre plus d'ampleur encore : les murs intérieurs de ces monuments présentent des surfaces considérables qui, à l'exception des soubassements, sont entièrement couvertes de bas-reliefs. A côté des grandes compositions guerrières et surtout cultuelles qui couvrent parfois des parois entières

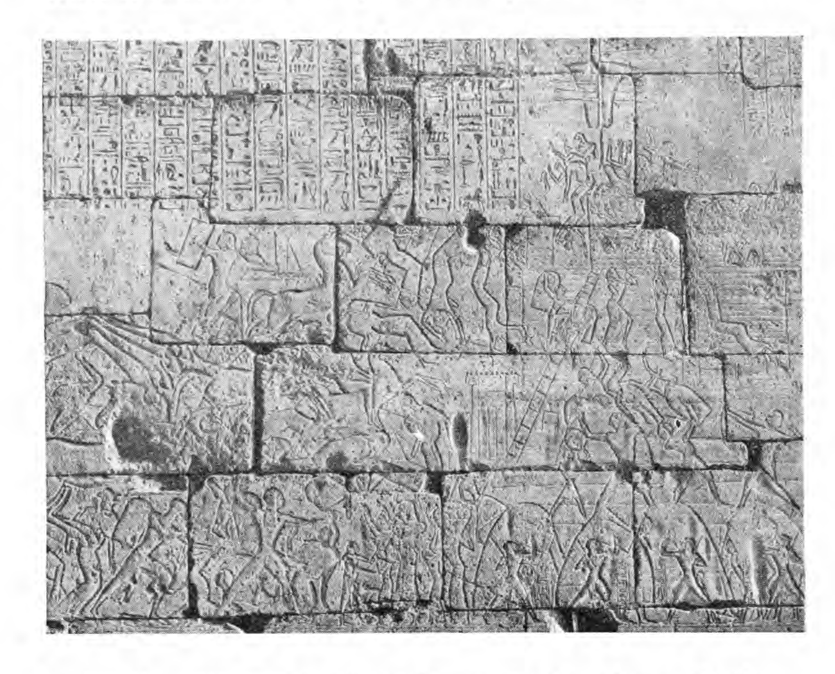


Fig. 50. — Tableau de bataille au Ramesseum (d'après Jéquier, *Temples ramessides et saïtes*, pl. xl).

et des processions qui se déroulent tout autour d'une pièce, on voit sur d'autres murailles des séries de tableaux religieux régu-

1. Le seul de ces temples où l'ensemble de la décoration soit suffisamment conservé est celui de Sahoura (Borchardt, *Das Grabdenkmal der Königs Sahu-Re*, II).
2. Ce qui nous est parvenu des temples du Moyen Empire est si peu de chose que nous pouvons seulement y constater le même genre de décoration figurée qu'aux périodes antérieure et postérieure.

lièrement rangés, qui montrent déjà la tendance à uniformiser

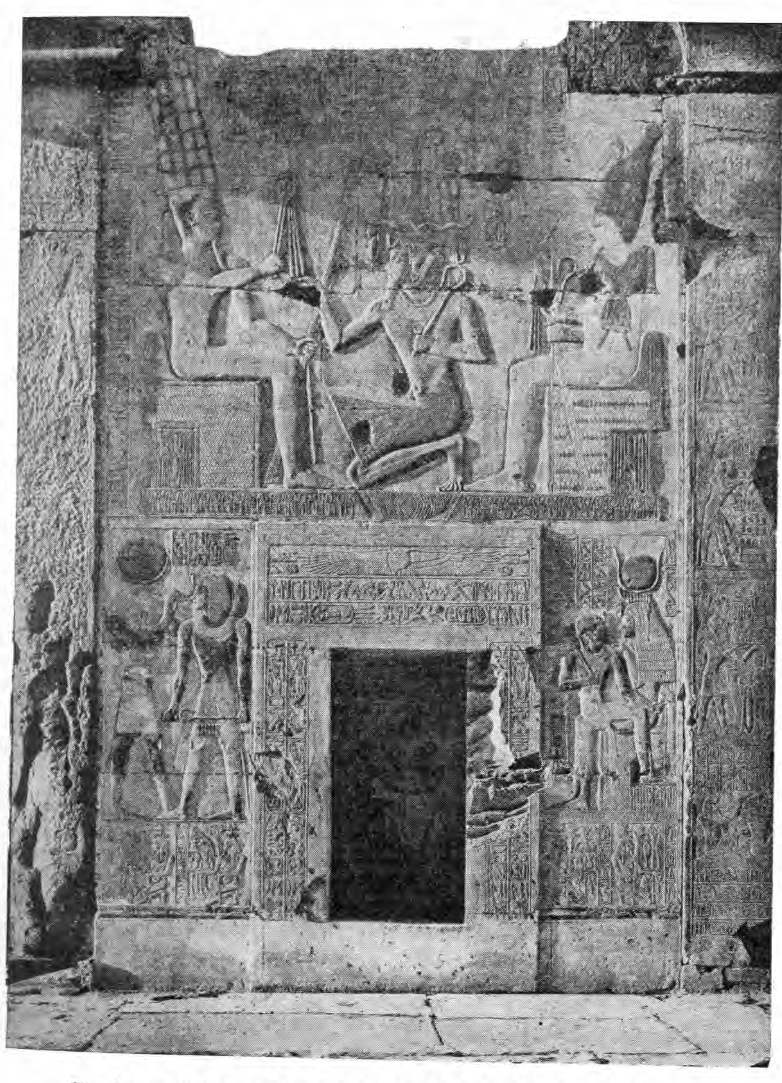


Fig. 51. — Tableaux religieux au temple d'Abydos (d'après Jéquier, *Temples ramessides et saïtes*, pl. xiv).

le décor, tendance qui prendra le dessus aux époques plus récentes.

Dans les temples ptolémaïques et romains, ce système de petits

tableaux est devenu la règle presque constante ; les grandes com-

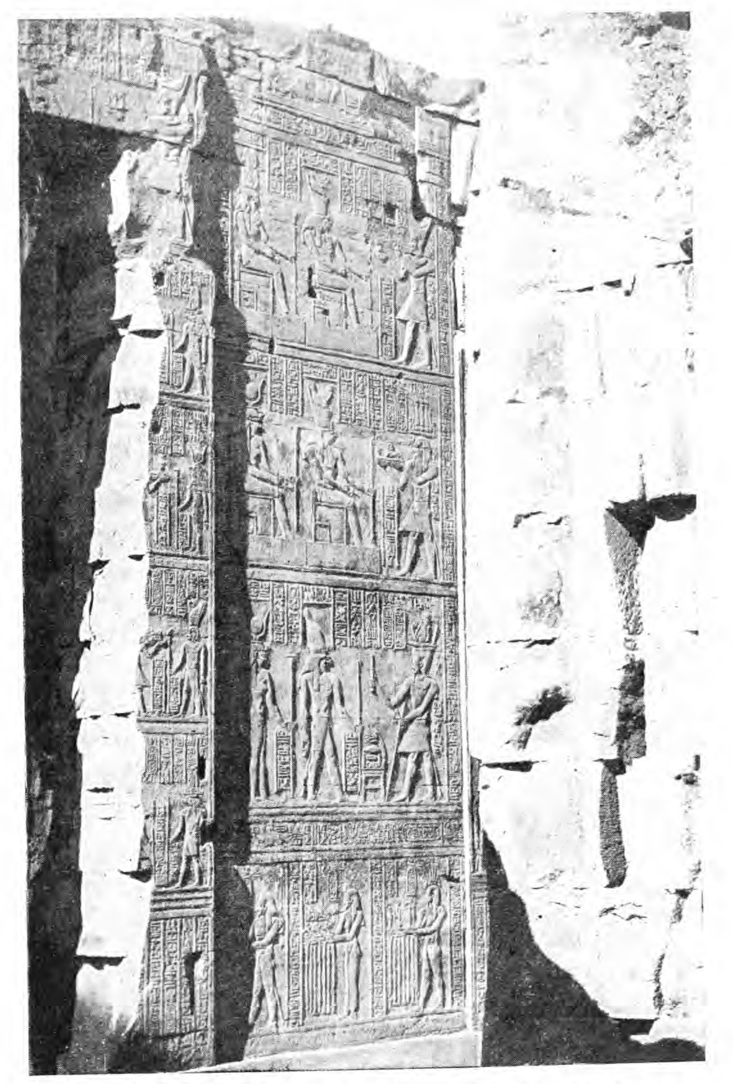


Fig. 52. — Décoration murale au temple ptolémaïque d'Ombos (photographie de l'auteur).

positions sont très rares, et la division des parois en une série de

carrés ou de rectangles égaux portant tous des représentations presque identiques est pour beaucoup dans l'impression de monotonie que produisent toujours sur les visiteurs ces édifices pourtant si remarquables au point de vue architectural et si bien conservés. Toutes les surfaces sont envahies par la décoration, même les soubassements : les parois ne présentent plus une seule surface nue pouvant reposer l'œil du spectateur.

La décoration des murs intérieurs des temples est toujours en bas-relief peint, variable pour la profondeur, la finesse et la qualité du modelé, suivant les époques. Sous les Ramessides, cependant, on employa de préférence le système du relief dans le creux, qui est le procédé destiné à la décoration des surfaces en plein air, et cela sans doute parce qu'il est plus expéditif et plus économique.

Les Egyptiens, peuple si remarquablement doué pour tous les arts, ne pouvaient faire autrement que de donner à la décoration de leurs temples et de leurs tombes un cachet de beauté qui fait encore notre admiration. Pour eux cependant, cette considération était secondaire ; ces tableaux avaient une signification plus précise, plus pratique : les uns devaient, en commémorant les actes d'un grand personnage, empêcher sa personnalité de disparaître, d'autres, doués d'une puissance magique, étaient destinés à procurer aux morts une vie d'outre-tombe semblable à celle de ce monde, d'autres enfin assuraient la célébration perpétuelle d'un culte figuré dans ses moindres détails et la transmission aux destinataires, pour l'éternité, des offrandes représentées.

Une idée utilitaire est donc à la base de toutes ces représentations ; elle nous a valu une série inappréciable de documents relatifs à la religion, à l'histoire et à la civilisation des anciens Egyptiens et, en plus de cela, une masse énorme de monuments artistiques de premier ordre.

Encadrements et Frises. — J'ai déjà mentionné plus haut l'hypothèse selon laquelle des tentures multicolores suspendues devant les parois de briques ou de bois auraient servi de prototype à la décoration murale peinte ou sculptée des tombeaux et des temples. Différents détails sembleraient confirmer cette supposition, en particulier les encadrements, complets ou partiels, qui ne sont pas indispensables pour des bas-reliefs ou

des peintures, tandis que, s'il s'agit de tapisseries ou d'étoffes tissées, ils s'expliquent d'eux-mêmes.

Nous avons en effet tout un système de bordures très peu compliquées et dont les types, en nombre très restreint, se perpétuent pendant toute la durée du royaume pharaonique.

La plus simple de ces bordures, qui est aussi la plus ancienne, est constante dans tous les monuments de l'Ancien et du Moyen Empire ; elle consiste en une bande rouge [1], sertie de deux lignes noires, qui se place toujours au bas du décor sculpté ou peint, au-dessus de la bande jaune ou faux-bois qui surmonte le soubasse-

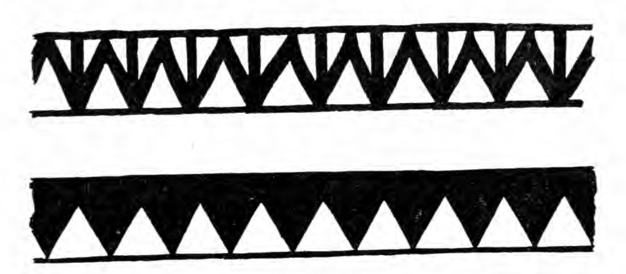


Fig. 53. — Frises en dents de scie (d'après MURRAY, *Saqqara Mastabas*, I, pl. XV et LEPSIUS, *Denkmäler*, II, pl. XXII).

ment noir. Cette bande unie peut fort bien représenter la lisière d'une étoffe à dessins polychromes. Dans les temples, à partir du Nouvel Empire, elle est le plus souvent remplacée par un bandeau portant une inscription hiéroglyphique.

Dans les tombeaux décorés les plus anciens [2], on voit parfois au-dessus des tableaux un bandeau clair sur lequel se détachent en noir des traits verticaux et des traits obliques placés en chevrons, qui donnent un peu l'impression d'un système de cordes destiné à la suspension des toiles ou tentures [3]. Ce motif déformé peut donner une suite de triangles, formant ainsi un décor en dents de scie [4]. Il ne paraît plus après l'Ancien Empire.

Autant cette bordure est rare, autant est fréquente celle à

1. Dans des cas très rares, la bande est bleue (BLACKMAN, *The Rock Tombs of Meir*, II, p. 11).
2. LEPSIUS, *Denkmäler*, II, pl. XLIV, LV, LVII, LVIII, LXVII-LXX, CV-CIX ; MURRAY, *Saqqara mastabas*, I, pl. XV, XVI.
3. La disposition des traits noirs rappelle aussi celle des rubans sur le tore qui encadre les murs extérieurs et les pylônes.
4. LEPSIUS, *Denkmäler*, II, pl. XIX-XXII.

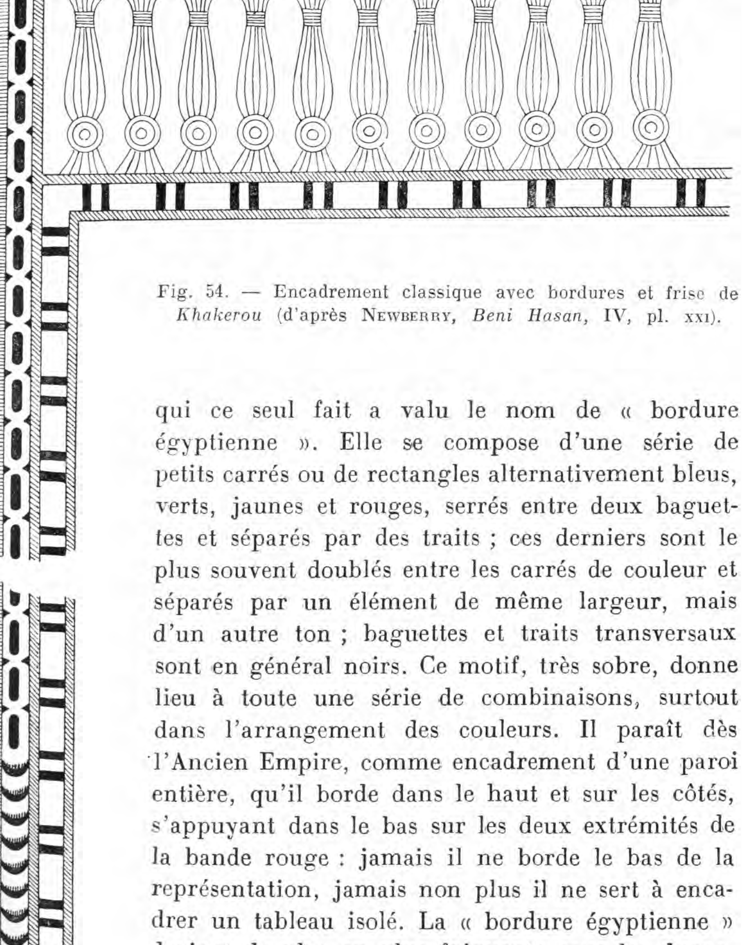


Fig. 54. — Encadrement classique avec bordures et frise de *Khakerou* (d'après NEWBERRY, *Beni Hasan*, IV, pl. XXI).

qui ce seul fait a valu le nom de « bordure égyptienne ». Elle se compose d'une série de petits carrés ou de rectangles alternativement bleus, verts, jaunes et rouges, serrés entre deux baguettes et séparés par des traits ; ces derniers sont le plus souvent doublés entre les carrés de couleur et séparés par un élément de même largeur, mais d'un autre ton ; baguettes et traits transversaux sont en général noirs. Ce motif, très sobre, donne lieu à toute une série de combinaisons, surtout dans l'arrangement des couleurs. Il paraît dès l'Ancien Empire, comme encadrement d'une paroi entière, qu'il borde dans le haut et sur les côtés, s'appuyant dans le bas sur les deux extrémités de la bande rouge : jamais il ne borde le bas de la représentation, jamais non plus il ne sert à encadrer un tableau isolé. La « bordure égyptienne » devient de plus en plus fréquente sous les dynasties suivantes, surtout dans les tombeaux jusqu'à la fin du royaume pharaonique ; dans les temples ptolémaïques, elle est remplacée le plus souvent, comme c'est le cas du reste pour la plupart des éléments purement ornementaux, par des bandes et des colonnes d'hiéroglyphes.

L'origine de ce type de bordure est encore inconnue ; un thème de ce genre, à petits carrés réguliers, peut aussi bien être em-

prunté à des motifs de tissus polychromes qu'à un travail d'incrustation ou même à d'autres métiers [1].

Il semble par contre qu'une autre bordure, tout aussi ancienne, mais d'un type très différent, appartienne bien comme origine, à un genre spécial de travail du fil, le tissage aux cartons [2]. Cet ornement se place verticalement, en dehors et immédiatement contre le cadre formé par la bordure à petits carreaux, et s'appuie comme cette dernière sur la bande rouge sertie de noir : il représente une chaîne dont tous les anneaux sont semblables et se détachent en blanc sur fond noir ; dans la partie inférieure, le motif se transforme en une série de peignes arrondis, noirs sur un fond blanc. Le caractère très spécial de ce ruban s'oblitère à partir du Nouvel Empire, et il devient, sous la main des décorateurs de tombeaux, une chaînette très grêle, placée cette fois horizontalement en bordure d'une frise végétale [3] aussi fréquemment que dans la position verticale ; le type traditionnel subsiste cependant encore dans les temples [4].

Les autres motifs, qui n'occupent jamais que la partie supérieure des parois, rentrent plutôt dans la catégorie des frises que dans celle des bordures : ils sont beaucoup plus larges que les autres et se placent au-dessus de l'encadrement proprement dit et non pas directement au-dessus des tableaux.

La plus ancienne de ces frises se compose de fleurons formés chacun de cinq tiges distinctes, réunies un peu au-dessus de leur base par une rosace au-dessus de laquelle elles s'écartent de nouveau, puis sont serrées dans leur partie supérieure par un lien [5]. Il s'agit probablement d'un motif végétal stylisé au point d'être

1. La supposition émise par M. Mackay (*Ancient Egypt*, III, p. 169) que cette bordure pourrait représenter la coupe d'un plafond avec sa poutraison, paraît bien difficile à admettre, par le seul fait qu'elle se trouve placée aussi bien verticalement, qu'horizontalement au haut des murailles.

2. Van Gennep-Jéquier, *Le tissage aux cartons... dans l'ancienne Egypte*, p. 47, 87.

3. Jéquier, *Décoration égyptienne*, pl. xxxviii, xxxix.

4. Naville, *Deir el Bahari, passim.*

5. Borchardt, *Grabdenkmal des Königs Sahu-Re*, II, pl. lxviii ; Murray, *Saqqara Mastabas*, I, pl. xxi ; Griffith, *Beni Hasan*, IV, pl. xxi ; Naville, *Deir el Bahari*, pl. xviii-xiv ; Davies, *The Tomb of Nakht*, pl. xii, etc. De l'Ancien au Nouvel Empire, ce motif ne subit aucune modification sensible. Une série très complète des variantes se trouve dans Mackay, *Ancient Egypt*, V, p. 111-122.

méconnaissable, quelque chose d'analogue aux nervures de palmes, prototype de la gorge égyptienne, un ornement plutôt qu'une défense qui se plaçait au haut de certains édifices et qui se composait de tiges souples liées par groupes de quatre autour d'un tuteur rigide [1].

Cet ornement végétal paraît uniquement dans les monuments d'ordre funéraire, aussi est-il très vraisemblable qu'il ait une signification symbolique apparentée aux idées de résurrection : on peut en effet le rapprocher pour la forme, et même pour les détails, de la couronne d'Osiris et de la coiffure de certains danseurs qui paraissent dans la cérémonie de l'ensevelissement [2].

L'hypothèse de franges servant à suspendre le tapis ou la tenture [3] doit être écartée pour la raison que, par leur nature même, les franges tombent et ne se dressent pas verticalement, et que par conséquent on devrait les trouver aussi et surtout au bas des tableaux, ce qui n'est jamais le cas ; du reste, des franges de suspension auraient une toute autre forme, les brins seraient tendus au lieu de s'écarter entre les ligatures.

Ce motif se trouve isolé dans le système hiéroglyphique avec la lecture *khaker* et le sens général d'ornement. On a voulu y voir un fer de lance, objet avec lequel il n'a de rapport, très vague du reste, que dans un de ses dérivés qui sert de couronnement à certains édicules figurés dans les tableaux [4] et les inscriptions [5] et où les fleurons sont d'une couleur uniforme, ce qui paraît indiquer des objets de métal dont la partie supérieure, au lieu du faisceau de tiges serré par un lien, présente une forme lancéolée [6].

Au Nouvel Empire on voit apparaître de nouveaux types de frises à côté de celle des *Khakerou*, mais celles-ci sont purement ornementales ou symboliques et n'ont aucun caractère architectural. Elles sont composées, dans les temples, de théories d'uraeus,

1. Une explication analogue à celle-ci a été proposée par Pétrie, *Egyptian decorative Art*, p. 101.

2. Je me propose de développer cette théorie dans un article spécial.

3. Borchardt, *Das Grabdenkmal des Königs Sahu-Re*, II, p. 4.

4. Borchardt, *Das Grabdenkmal des Königs Sahu-Re*, II, pl. lxvii ; Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. ci ; Naville, *Deir el Bahari*, pl. iii-vii.

5. Griffith, *Hieroglyphs*, pl. iii, vii.

6. Aucun fer de lance égyptien ne présente, au-dessous d'une lame lancéolée, une boule ou un disque, ni un élargissement de la base, qui aurait pu donner naissance à ce motif.



de têtes d'Hathor et de cartouches [1], et plus tard, de motifs encore plus compliqués [2]. Dans les tombeaux, ce sont par contre des combinaisons florales, de longues guirlandes qui paraissent suspendues au sommet des murailles [3] et dont le lotus bleu forme

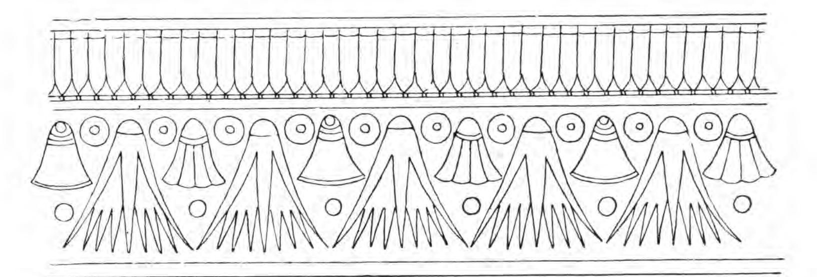


Fig. 55. — Frise végétale (d'après Jéquier, *Décoration égyptienne*, pl. xxxix).

le principal élément, comme c'est le cas le plus souvent dans les décorations égyptiennes.

§ III. — Antes.

Dans une façade ouverte et ornée de colonnes, l'ante, pilastre qui termine les parois latérales, est un élément d'un genre tout spécial, participant en même temps de la fonction du mur qui ferme le monument, et de celle de la colonne qui supporte l'entablement. Dans l'architecture classique, on tient compte de cette double fonction pour la décoration de l'ante, dont les assises horizontales sont surmontées d'une sorte de chapiteau [4], tandis qu'en Egypte, l'ante est toujours considérée comme une partie du mur, un retour d'angle coupé verticalement et soutenant l'extrémité de l'architrave : c'est l'amorce d'une paroi semblable aux trois autres et remplacée par un vide, aussi rien dans l'ante

1. J. A. D., I, pl. xxxiv, xxxv, lxxiv.
2. J. A. D., III, pl. lviii, lxviii, lxx.
3. Jéquier, *Décoration égyptienne*, pl. xxviii-xl ; Mackay, *Ancient Egypt*, VI, p. 39.
4. Daremberg et Saglio, *Dict. des Ant. gr. et rom.*, I, p. 280 (Thierry, article *Antae*).

égyptienne ne rappelle les éléments de la colonne voisine, et son ornementation se compose uniquement de bas-reliefs, comme de l'autre côté de l'angle, sur la grande muraille.

Les murs des temples ayant toujours un certain fruit, les antes, vues de face, ont le côté extérieur en talus plus ou moins prononcé, l'intérieur absolument vertical ; l'angle extérieur porte en outre ordinairement le gros tore qui encadre tout monument égyptien. Ce genre d'ante se trouve dès le Nouvel Empire dans les colonnades formant prostyle devant la façade d'un temple [1] et surtout dans les pronaos ouverts, à partir de l'époque ptolémaïque [2]. Dans les monuments plus anciens, il n'y a jamais de retour d'angle de la muraille dans les salles à colonnes ouvertes d'un côté sur l'extérieur [3].

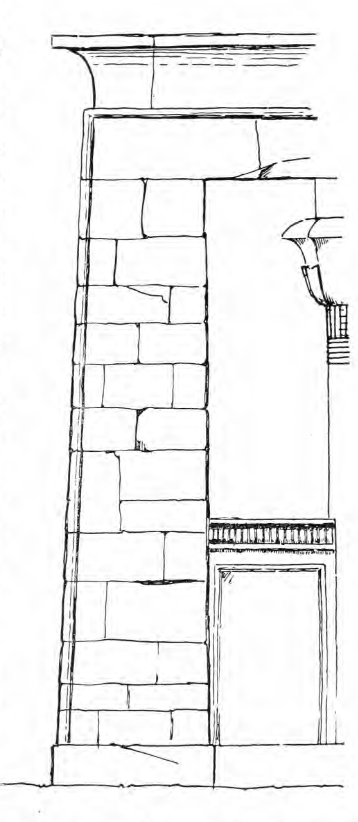


Fig. 56. — Ante simple, au temple d'Edfou (façade du pronaos).

Les petits temples périptères de la XVIIIe dynastie ont aux angles des piliers exactement semblables aux autres [4] ou portant sur leur arête extérieure le tore qui encadre toute la façade [5]. En réalité ce ne sont pas des antes ; par contre, les

1. J. A. D., II, pl. ix (Gournah), lix (Medinet Habou).
2. J. A. D., III, pl. xxiv, xxv, lvi, lxxii.
3. Borchardt, *Das Re-Heiligtum des Ne-Woser-Re*, I, plan ; *Das Grabdenkmal des Königs Sahu-Re*, I, pl. iii et plan.
4. *Descr. de l'Egypte, Antiquités*, I, pl. xxxviii.
5. J. A. D., I, pl. xli. Le tore n'est ici qu'un ornement dérivant de la coutume d'encadrer les façades, et il ne modifie en rien la nature du pilier, qui a exactement le même caractère que ses voisins.

périptères plus récents, comme les mammisi ptolémaïques, sont entourés sur les quatre côtés d'une colonnade dont les angles sont formés non par des colonnes, mais par des piliers à talus extérieur qui donnent à tout le monument le profil habituel [1]. Au-dessous de l'entablement, les quatre parois ont été ouvertes, mais les angles en sont restés, rappelant la disposition d'un temple à murs pleins et non pas entouré d'un rang de colonnes. Ces antes isolées sont semblables, pour la forme et la décoration, à celles des façades dans les autres temples, à cette différence près qu'elles ont deux faces extérieures et non plus une seule ; il n'y a pas non plus de rappel des diverses divisions des colonnes voisines, base, fût, chapiteau et abaque.

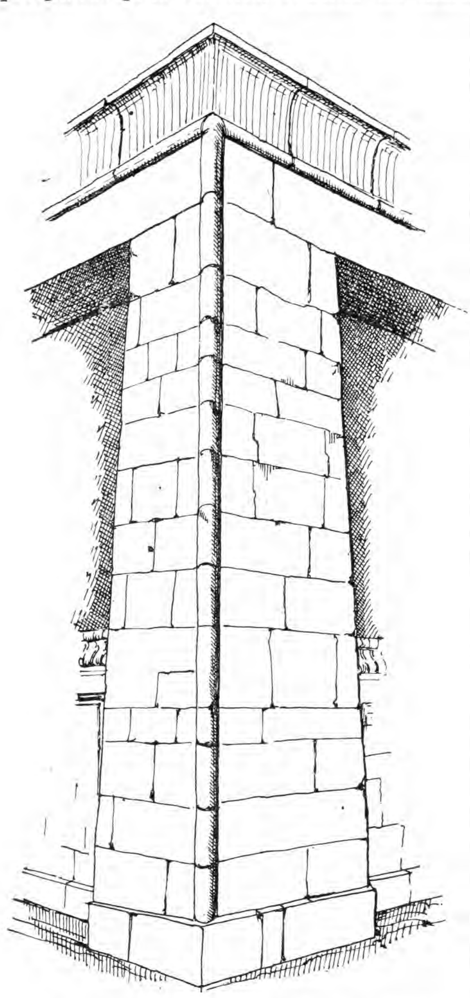


Fig. 57. — Ante double, au Mammisi d'Edfou.

La face de l'ante qui est tournée vers l'axe de l'édifice [2] est entièrement dégagée dans sa partie supérieure et peut être couverte de bas-reliefs ou d'orne-

1. *Descr. de l'Egypte, Antiquités*, I, pl. xx, xxxviii, lxii, xciv ; IV, pl. xxxii ; Chassinat, *Le Mammisi d'Edfou*, pl. i-iii.
2. Dans les antes doubles des mammisi, ceci concerne bien entendu les deux faces qui correspondent aux colonnades.

ments sculptés ; le bas est masqué par la dalle d'entrecolonnement qui relie l'ante à la colonne voisine.

Le mot ante s'applique aussi aux piliers terminant une colonnade qui s'étend en façade entre deux murs ou entre deux pylônes, et qui sont destinés à supporter les extrémités de l'entablement. Placés contre un mur, ces pilastres ne sont autre chose qu'un simple ressaut du mur ayant exactement la largeur de l'architrave et peu de saillie ; c'est un élément qui paraît déjà dans les monuments du Moyen Empire [1] et pourrait dériver de l'architecture civile de l'époque, dont les constructions en bois présentaient aussi cette disposition de portiques à colonnes [2]. Aux basses époques on en retrouve un exemple où le pilastre est doublé d'un pilier hathorien et fait ainsi une saillie beaucoup plus forte [3].

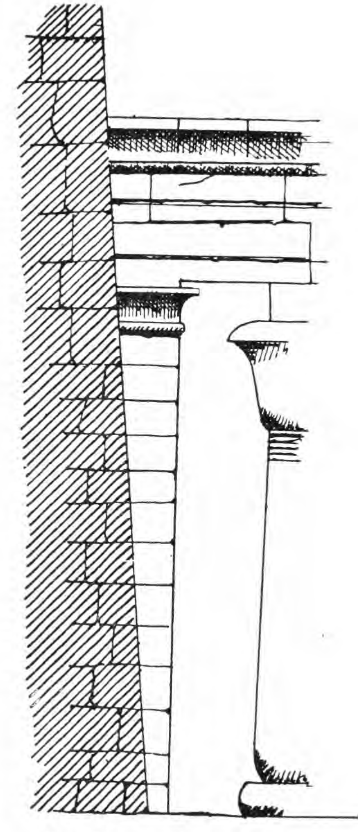


Fig. 58. — Pilier d'ante au temple de Medinet Habou.

Les piliers d'ante plaqués contre les pylônes, fréquents au Nouvel Empire, sont, vu le talus accentué des murailles dans lesquelles ils sont encastrés, beaucoup plus épais dans le haut que dans le bas ; leur largeur est toujours égale à celle de l'architrave dont elles supportent les extrémités [4]. Ils sont le plus souvent nus ou ornés d'hié-

1. J. A. D., I, pl. xii (Beni-Hassan).
2. Les modèles de maisons en terre cuite (Petrie, *Gizeh and Rifeh*, pl. xv-xviii) sont trop sommaires pour qu'on puisse élucider ce détail.
3. J. A. D., III, pl. xii (Deir el Medinet). Cf. *Descr. de l'Egypte, Antiquités*, II, pl. xxxiv. Voir plus bas, 4e partie, chap. I, § 3.
4. *Description de l'Egypte, Antiquités*, I, pl. vi (Philae).

roglyphes et de reliefs, mais portent aussi parfois dans leur partie supérieure une petite corniche à gorge, surmontée d'un abaque très mince et formant ainsi une sorte de chapiteau [1], qui ne correspond du reste en aucune façon à la ligne des chapiteaux des colonnes voisines. Ce genre de pilier d'ante avec chapiteau se retrouve dans certains tombeaux du Nouvel Empire, aux deux extrémités des rangées de colonnes papyriformes [2].

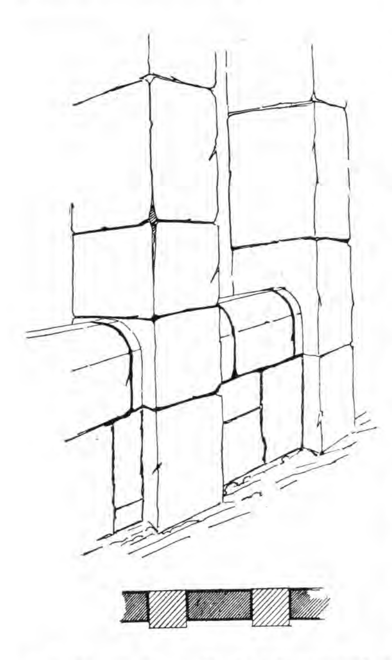


Fig. 59. — Murs d'entrecolonnement au petit temple de Medinet Habou (d'après J. A. D., I, pl. XLII).

§ IV. — Entrecolonnements.

Dans les temples périptères de la XVIII[e] dynastie, les piliers reposent directement sur le bord du haut stylobate qui forme la base de l'édifice ; le pourtour serait donc entièrement ouvert sur le vide si l'on n'avait pris la précaution, sans doute pour éviter des accidents, de réunir les piliers par un mur d'appui.

Ce parapet, couronné d'un simple dos d'âne, est placé extérieurement au ras des piliers [3] de manière à donner l'impression qu'au lieu d'être interrompu par les piliers, il est continu et leur sert de point d'appui ; la décoration extérieure du pilier commence à la même hauteur que celle des trois autres faces, au-dessus du niveau du mur ; en-dessous, l'ornementation forme un bandeau continu qui couvre les bases des piliers aussi bien que les murs intermédiaires [1]. Cette ordonnance est plus marquée encore, quand le faîte en dos d'âne est remplacé par une corniche à gorge qui se prolonge d'un bout à l'autre de l'édifice, passant par-dessus les piliers.

1. J. A. D., II, pl. LII, LIII (Medinet Habou). L'étude de ces supports est reprise plus bas, dans la 4[e] partie, chap. I, § 3.

2. Davies, *El Amarna*, VI, pl. XI, XII.

3. J. A. D., pl. XLI-XLIV (Medinet Habou). On reconnaît le même dispositif dans un autre reposoir construit par Thoutmès III à Karnak, et aujourd'hui presque entièrement détruit (Legrain, *dans Bulletin de l'Inst. fr. du Caire*, XIII, p. 29 et pl. v).

Un autre type d'entrecolonnement, plus caractéristique, apparaît dès la XIX[e] dynastie dans les façades de portiques qui sont ouverts dans toute leur longueur sur une cour. Il s'agit ici moins d'un parapet [2], comme précédemment, que d'un paravent, d'un écran destiné à masquer aux yeux du public les cérémonies qui s'accomplissaient dans le portique, tout en y laissant entrer la lumière à flots.

Ici les supports sont ou bien des piliers osiriaques [3] ou des colonnes [4], et ils restent apparents à l'extérieur sur toute leur hauteur, gardant ainsi leur caractère propre ; les parois intermédiaires sont placées légèrement en retrait et dépassent rarement le tiers de la hauteur totale du portique ; elles sont formées soit de grandes dalles plates, soit d'un mur de faible épaisseur et constituent, au point de vue décoratif, un tout distinct des colonnes voisines et de l'ensemble du monument. Une façade à entrecolonnements est ainsi composée d'une série de stèles identiques comme forme générale, portant chacune un grand tableau carré monté sur une plinthe basse faisant saillie, encadré du tore et surmonté de la corniche à gorge, qui est elle-même couronnée d'une frise d'uraeus.

Aux époques récentes, on employa de plus en plus ce système d'entrecolonnement qui avait l'avantage de donner beaucoup d'élégance et de légèreté aux ensembles, de fermer des locaux tout en laissant les colonnes dégagées, et de laisser circuler librement l'air et la lumière dans les façades. On le retrouve

1. *Descr. de l'Egypte, Antiquités*, I, pl. XXXIV-XXXVIII (Elephantine). Voir plus haut notre fig. 15.

2. Il y a cependant dans les monuments ramessides à entrecolonnements, une certaine différence de niveau entre les portiques et les cours. Dans les édifices postérieurs, les dallages des deux côtés de la rangée de colonnes réunies par des dalles d'entrecolonnement sont toujours à peu près de plain-pied.

3. J. A. D., II, pl. LIX (Medinet Habou), LXIV (Karnak).

4. Dans les temples de basse époque.

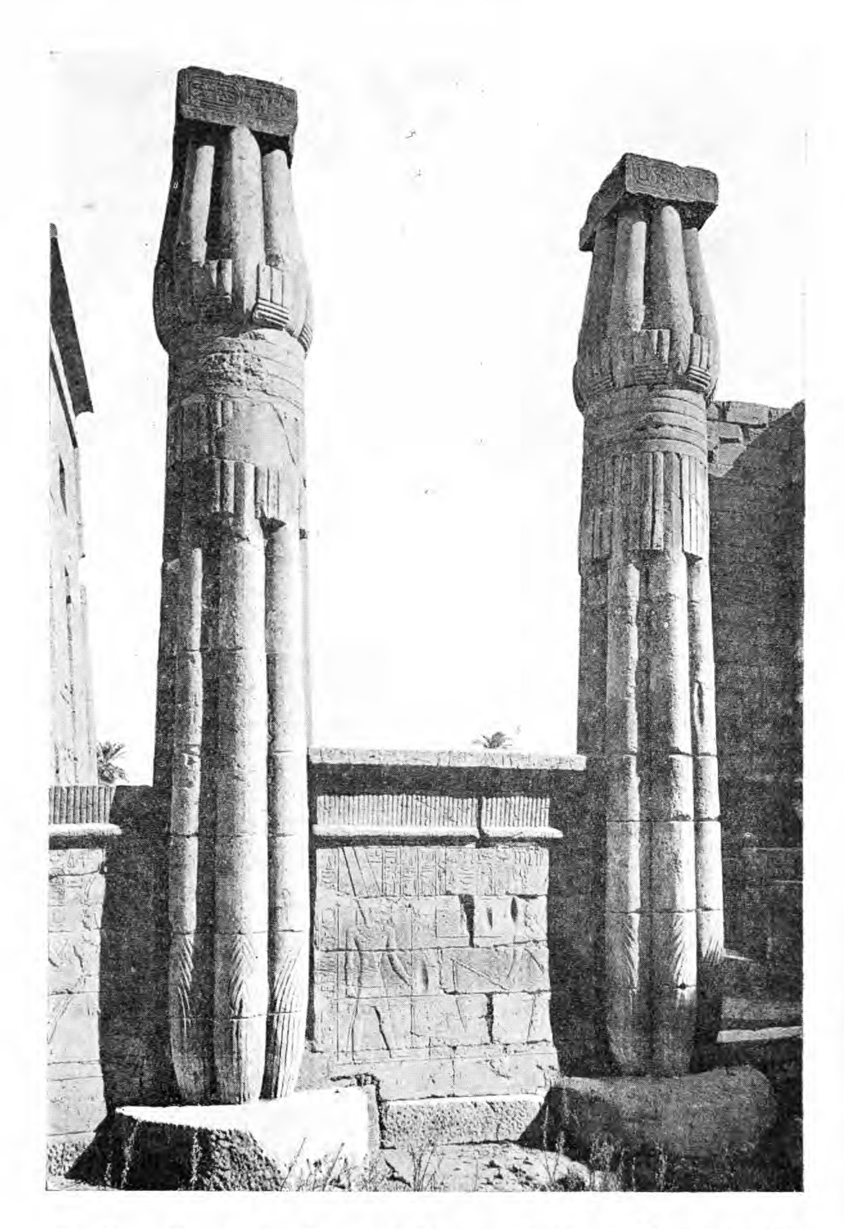


Fig. 60. — Murs d'entrecolonnement d'époque saïte (d'après Jéquier, *Temples ramessides et saïtes*, pl. LXXX).

d'abord dans les colonnades formant avenue devant la porte d'un temple [1], puis dans tous les pronaos des grands sanctuaires ptolémaïques et romains [2], dans le pourtour des mammisi de la même période [3], dans les kiosques [4] et enfin dans les murailles de certaines cours.

1. J. A. D., II, pl. LXVI (Karnak), LXXX (Medinet Habou) ; III, pl. XI (Medinet Habou).
2. De Rochemonteix-Chassinat, *Temple d'Edfou*, I, pl. VI, VII ; de Morgan, *Kom Ombos*, I, frontispice et p. 77, etc. (Voir plus haut notre fig. 19).
3. Chassinat, *Le Mammisi d'Edfou*, pl. I-III ; *Description de l'Egypte, Antiquités*, I, pl. XX, LXII, XCIV (Philae).
4. Weigall, *Report on the Antiquities of Lower Nubia*, pl. XIII, XX.

CHAPITRE III

LES PORTES

SOMMAIRE : I. Portes ordinaires. — II. Portes monumentales. — III. Portes à linteau brisé. — IV. Décoration des portes. — V. Fausses portes.

Une baie pratiquée dans le mur et par laquelle on peut franchir l'enceinte, pénétrer dans le bâtiment ou en sortir, constitue un élément très important de la muraille, mais est en même temps un point faible, tant pour la sécurité et la défense des habitants que pour la solidité de la construction.

Cette double considération a amené les architectes de tous temps et dans tous les pays, à traiter les portes comme des éléments tout à fait spéciaux et distincts du mur lui-même, à leur donner une disposition et une ornementation particulières qui attirent l'attention et les mettent en valeur, et à employer en même temps des matériaux plus résistants et de plus grandes dimensions que ceux de la construction environnante.

En Egypte, au début de la période historique, les édifices, petits et grands, étaient en briques crues, donc en une matière qui, en masse compacte, présente beaucoup de résistance et de solidité, mais qui dans les saillies et les angles est extrêmement fragile et se prête mal, par sa nature même, à l'établissement de baies couvertes par le haut. Les seuls procédés de couverture possibles étaient la voûte, qui ne pouvait s'appliquer qu'à des portes de très petites dimensions [1] et le plafond en troncs d'arbres juxtaposés qui ne présentait pas non plus une résistance suffisante pour supporter un mur d'une certaine hauteur [2].

1. Portes des tombes de la III[e] dynastie : GARSTANG, *The third egyptian Dynasty*, pl. V, VI, XIV.

2. Portes des tombes d'époque thinite : REISNER, *Early dynastic cemeteries* (Naga-ed-Deir), I, p. 41-60. Ces portes, comme celles à voûtes, signalées à la note précédente, sont les portes des caveaux funéraires, et n'étaient pas d'un usage journalier. Il est probable, mais non tout à fait certain, que les portes ordinaires de l'époque étaient du même type.

Pour obvier à ces inconvénients, les Egyptiens eurent recours à une matière qui se trouvait en grande abondance à leur portée, la pierre, et qui leur donnait toutes les garanties nécessaires au point de vue de la solidité, tout en mettant à leur disposition des matériaux de dimensions suffisantes.

C'est donc sans doute avec les portes que les Egyptiens firent leurs débuts dans la technique de la pierre, au moins dans le domaine de l'architecture [1], et cela dès la période thinite : le plus ancien monument connu, dans cette catégorie, est en effet un montant de porte [2]. Dès l'origine, ils donnèrent aux blocs employés à cet usage une forme parallélipipédique analogue à celle de leurs briques, mais de proportions très différentes, et le type d'encadrement qu'ils créèrent ainsi et qui est en même temps le plus simple de tous les modèles de portes, subsista sans modifications importantes jusqu'à la fin de l'empire pharaonique.

§ I[er]. — Portes ordinaires.

La porte égyptienne [3] se compose de deux montants et d'un linteau, donc en principe de trois pierres d'épaisseur correspondante, dont les faces planes, primitivement sans aucune moulure, sont à angle droit les unes par rapport aux autres. Cet encadrement est encastré dans la maçonnerie, avec une légère saillie, de manière à conserver à la porte son indépendance architectonique et son caractère particulier.

Ce modèle de porte, aussi sobre de lignes que simple de composition, se retrouve dans tous les édifices civils, funéraires et religieux : dans les maisons, les portes étaient généralement très petites [4], tandis que dans les tombeaux, elles ont au moins la

1. Ils employaient déjà antérieurement la pierre, même la plus dure, pour la fabrication des vases ainsi que pour des sculptures en ronde-bosse et des stèles. La question de l'extraction des blocs et de la taille ne dut donc pas être pour eux une grande difficulté.

2. Règne de Kha-Sekhemouî (II[e] dyn.) : Quibell, *Hieraconpolis*, pl. ii. C'est du même règne que date la première construction en maçonnerie, la chambre centrale du tombeau royal (voir plus haut, p. 28).

3. Perrot-Chipiez, *Hist. de l'Art dans l'Antiquité*, I, p. 608-614.

4. Tell et Amarna, par exemple, les portes sont sensiblement plus basses qu'un homme de petite taille (Wolley, dans *Journal of egyptian Archaeology*, VIII, pl. xi). D'après les peintures des tombeaux, il semble cependant que les portes des maisons avaient généralement la taille d'un homme, et qu'on pouvait les franchir sans se baisser.



Fig. 61. — Porte en granit à Deir el Bahari (d'après Jéquier, *Temples memphites et thébains*, pl. xxxviii).

hauteur d'un homme debout ; dans les temples, elles sont beaucoup plus élevées, de manière à correspondre comme proportions aux salles auxquelles elles donnent accès.

Aux débuts de l'architecture de pierre, dans les monuments construits en blocs de très grandes dimensions, on chercha à incorporer les portes dans la maçonnerie même, en remplaçant

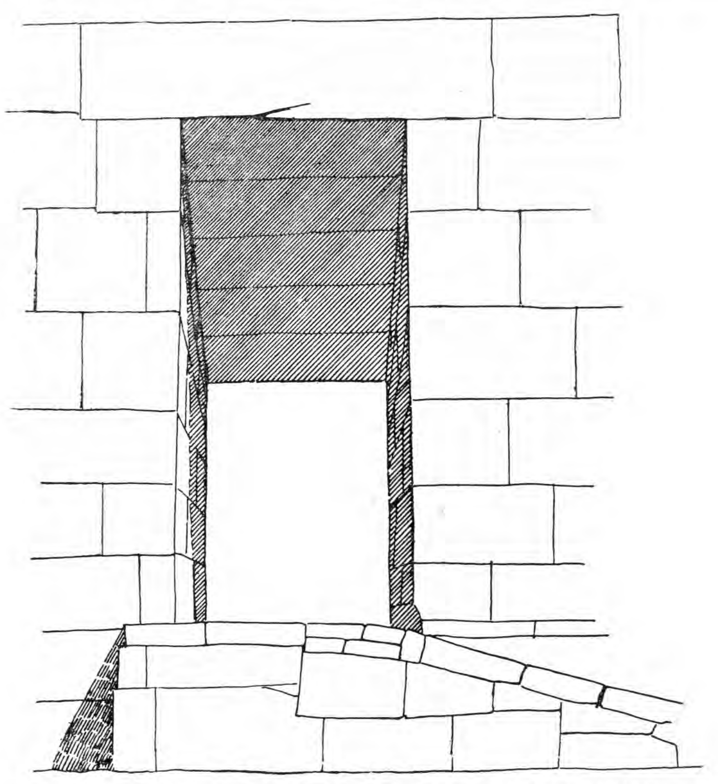


Fig. 62. — Porte extérieure de la cour, au temple de Medinet Habou (d'après JÉQUIER, *Temples ramessides et saïtes*, pl. I).

les montants par de simples retours des murs à angle droit, le bloc de l'assise supérieure formant linteau, sans aucune saillie [1]. Ce système ne donna sans doute pas pleine satisfaction, car l'on

1. NAVILLE, *ibid.*, I, pl. XXI ; HÖLSCHER, *Das Grabdenkmal der Königs Chephren*, pl. 15. Il en est de même dans beaucoup de mastabas (p. ex. CAPART, *Art égyptien*, I, *Architecture*, pl. XXV).

revint rapidement à l'ancien principe de la porte indépendante du mur [1].

De même que dans les bâtiments en briques les portes étaient en pierre, c'est-à-dire en une matière plus résistante, de même aussi on employa souvent dans les édifices en grès ou en calcaire des matériaux plus solides et plus précieux, tels que le granit, pour les encadrements des portes [2]. Le plus souvent cependant, la pierre utilisée à cet effet est la même que celle du mur voisin.

Le linteau est toujours formé d'un seul bloc dont la longueur correspond à celle du chambranle ; son épaisseur est égale à celle des montants, sa hauteur à peine supérieure à la largeur de ces derniers ; il peut être légèrement retaillé sur sa face inférieure de manière à former aux deux extrémités des saillies qui reposent sur les montants et ont exactement la même dimension que ces derniers [3].

Les montants qui devraient aussi, en principe, être monolithes, sont en réalité le plus souvent faits de deux ou trois blocs superposés, surtout quand la porte est haute [4] ; ces blocs peuvent présenter un décrochement sur un des côtés, de manière à mieux assurer la liaison de la porte avec le mur adjacent. Quand ce mur est incliné en talus, ce qui est le cas dans presque toutes les façades, les montants de la porte ne sont pas verticaux, mais présentent un fruit correspondant à celui du mur.

En arrière du cadre de la porte se trouve un ébrasement où vient se loger le battant ouvert. Ce vantail, simple ou double, suivant l'importance et la largeur de la porte, était fait en planches jointives, placées verticalement, et renforcé à l'intérieur par une série de fortes traverses horizontales [5] ; il se

1. Des portes faisant partie intégrante du mur se retrouvent cependant au Nouvel Empire, non pas en façade, mais dans des intérieurs, comme certaines portes du temple de Medinet Habou, qui s'ouvraient dans le palais attenant, construit en matériaux légers et aujourd'hui disparu (J. A. D., II, pl. L).

2. Par exemple à Deir el Bahari (J. A. D., I, pl. XXXVIII) et au temple de Ramsès II à Abydos (MURRAY, *Ancient Egypt*, III, p. 137), etc.

3. Par exemple BORCHARDT, *Grabdenkmal des Königs Sahu-Re*, I, p. 52.

4. Avec l'ère des monuments cultuels de très grandes dimensions, qui commence sous la XVIIIe dynastie, on dut abandonner les principes très anciens qui régissaient certains éléments de l'architecture : les supports, colonnes et piliers, étaient auparavant des monolithes en pierre dure, comme les montants des portes, et dès lors ils sont construits en blocs appareillés de calcaire ou de grès.

5. Ces portes sont parfois figurées dans la niche des fausses-portes de l'Ancien Empire, mais on a en général omis, dans la publication, de figurer ce détail.

fermait au moyen d'un ou de deux verrous, également en bois, qui, grâce à un système spécial, pouvaient être manœuvrés du dehors aussi bien que du dedans [1]. Il tournait sur un pivot qui venait se placer, en haut dans un trou pratiqué dans le linteau, en bas dans une crapaudine ; celle-ci était primitivement creusée dans un bloc de pierre dure encastré à même le dallage [2], mais on préférait en général installer sous la porte un grand seuil de granit sur lequel reposent non seulement les vantaux, mais aussi les montants du chambranle, et qui les dépasse en avant et en arrière, sans toutefois faire saillie sur le reste du dallage [3].

Fig. 63. — Seuil de porte en granit (d'après Gautier-Jéquier, *Mémoire sur les fouilles de Licht*, p. 22)

§ II. — Portes monumentales.

Du moment où une porte occupe, en principe, toute l'épaisseur du mur dans lequel elle est pratiquée, elle peut avoir parfois une assez grande profondeur, tout particulièrement quand elle se trouve placée entre les deux tours d'un pylône [4]. Dans ce cas, elle est toujours double, c'est-à-dire qu'elle com-

Voir une représentation de même ordre dans Hölscher, *Das Grabdenkmal des Königs Chephren*, p. 19, et une porte de naos dans Naville, *Deir el Bahari*, pl. xxix.

1. Wilkinson, *Manners and Customs* (édit. de 1847), II, p. 108-114 ; von Bissing, *Mastaba des Gem-ni-Kai*, I, pl. i ; Krenker-Shäfer, *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, XLIII, p. 60. Pour le système de verrous encastrés dans le chambranle : Hölscher, *Das Grabdenkmal der Königs Chephren*, p. 41, pl. xi ; Borchardt, *Das Grabdenkmal des Königs Sahu-Re*, I, p. 38.

2. Hölscher, *loc. cit.*, p. 41.

3. Par exemple Gautier-Jéquier, *Mémoire sur les fouilles de Licht*, p. 21.

4. J. A. D., II, pl. xxx (Louxor), xlviii (Medinet Habou), lxiii, lxviii, lxxiii (Karnak), lxxiv (Medinet Habou).

porte deux chambranles de même grandeur placés dos à dos, l'un vers l'extérieur, l'autre vers l'intérieur du temple, et

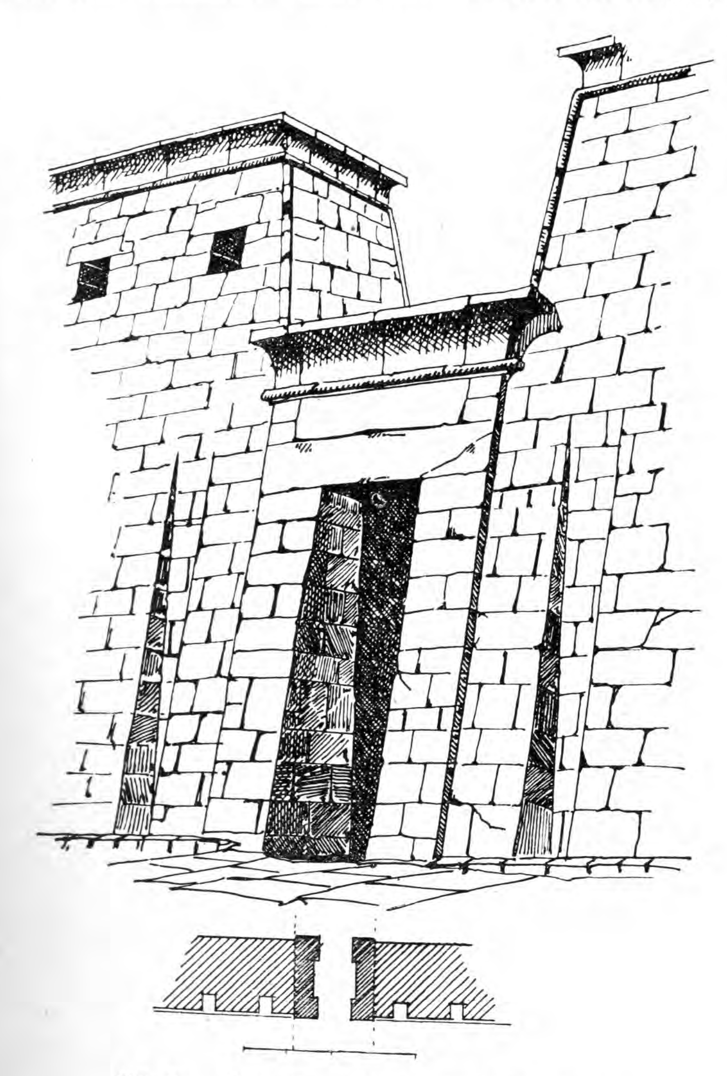


Fig. 64. — Porte du grand pylône de Medinet Habou

séparés par une sorte de chambrette, simple élargissement correspondant à l'ébrasement des portes ordinaires. Seule la demi-

porte extérieure était munie de vantaux qui, une fois ouverts, venaient se loger dans l'élargissement et n'étaient ainsi pas visibles du dehors. En réalité, il s'agit donc de deux portes indépendantes, dont chacune est pourvue d'un seuil, de deux montants et d'un linteau ; la chambrette intermédiaire a un dallage du type courant et un plafond composé de grandes dalles juxtaposées. Les parois extérieures des montants de la porte, légèrement en saillie sur les murailles des pylônes, ont la même inclinaison que celles-ci, c'est-à-dire un fruit très prononcé ; par contre, le retrait qui délimite ces montants à l'intérieur, et où viennent s'appliquer les vantaux de la porte, est absolument vertical.

Ces portes de pylônes, proportionnées au rôle qu'elles jouent dans l'édifice, sont de très grandes dimensions ; comme elles ne sont pas percées dans une muraille, mais qu'elles forment le lien entre deux corps de bâtiment, leur partie supérieure est entièrement dégagée, aussi les Egyptiens leur imposaient-ils le couronnement classique des murs extérieurs, la corniche à gorge, qui se pose sur le linteau, et qui a la même hauteur, à peu de chose près, que ce linteau. Cette corniche se place, d'une façon générale, sur toutes les portes dont le linteau est, pour une raison ou pour une autre, à l'air libre ; il arrive même souvent que, dans un but décoratif, elle se trouve également sur des portes encastrées dans un mur. Ceci est surtout le cas aux basses époques, dans les temples.

Les *propylons*, comme les appelait Champollion, sont des portes colossales pratiquées dans les longues murailles de briques qui servent d'enceinte aux temples [1] ; ils ont un caractère plus ornemental que défensif et sont en général placés en avant des pylônes, dans l'axe du temple. Leur disposition est la même que celle des portes des pylônes : double chambranle avec ébrasement intérieur, montants très légèrement inclinés suivant le talus du mur de briques adjacent, plafond arrivant à la hauteur du chemin de

1. Ces murailles ayant en général disparu, les portes en pierres restent isolées et prennent ainsi un aspect colossal qui fait grande impression sur les voyageurs, alors qu'autrefois, comme elles ne dépassaient pas le niveau des murs, leur effet devait être beaucoup moindre. On peut s'en rendre compte dans les cas très rares où la muraille était en pierre et où elle est conservée sur toute sa hauteur, comme à Medinet Habou (J. A. D., III, pl. x).



Fig. 65. — Propylon du temple de Khonsou (Photographie Beato).

ronde de la muraille et surmonté du linteau et de la corniche à gorge. Les parois, en blocs de forte taille, sont couvertes de tableaux et d'ornementations.

Ces portes monumentales datent toutes de basse époque [1], mais elles ont leur prototype dans les entrées de jardins des propriétés particulières, souvent représentées dans les tableaux du Nouvel Empire ; ici, au lieu d'une simple porte, nous avons un petit pavillon à base rectangulaire, aux murs en talus surmontés d'une corniche, et percé d'une porte [2] ; c'est un pylône en miniature, à un seul corps, qui domine de beaucoup le niveau de la muraille d'enceinte ; à l'époque des rois hérétiques, ces pavillons sont remplacés par de véritables petits pylônes à deux corps [3].

§ III. — Portes a linteau brisé.

Il arrive qu'une porte se trouve placée entre deux colonnes : c'est le cas dans les péristyles et pronaos, soit à l'époque ramesside [4], soit surtout pendant la période gréco-romaine [5], quand la façade n'est clôturée que par des dalles ou des murs d'entrecolonnement. Si l'encadrement de la porte était là ce qu'il est d'habitude, le linteau formerait une masse horizontale coupant le vide d'une façon peu agréable à l'œil, une fois que les battants de la porte sont ouverts. Les architectes égyptiens remédient à cet inconvénient en supprimant presque entièrement le linteau et la gorge dont ils ne laissent que les deux amorces, sous la forme de retours d'angles suffisants pour encastrer la crapaudine de métal ou de pierre dure dans laquelle devait tourner le tourillon supérieur du pivot de la porte.

Les plus anciens exemples de ce genre très spécial de chambranle datent de la fin de la XVIII[e] dynastie ; on les trouve non

1. J. A. D., III, pl. VI, VII, IX, LXV, LXXI. La seule de ces entrées d'époque antérieure que nous connaissions, le pavillon de Medinet Habou, est d'un type absolument différent (J. A. D., II, pl. XLV-XLVII). Il est possible que la grande porte de Bubastis (Naville, *The Festival Hall of Osorkon*) ait été placée dans un mur d'enceinte plutôt qu'entre les deux tours d'un pylône.

2. Perrot-Chipiez, *Hist. de l'Art dans l'Antiquité*, I, p. 482 ; Maspero, *Archéologie égyptienne*, p. 16.

3. Davies, *Rock Tombs of El Amarna*, I, pl. XXXVI, XXXII).

4. J. A. D., II, pl. LVIII (le linteau a disparu).

5. J. A. D., III, pl. XI, XIII, XIV, XXV, XXXVIII, LXI, LXXII.

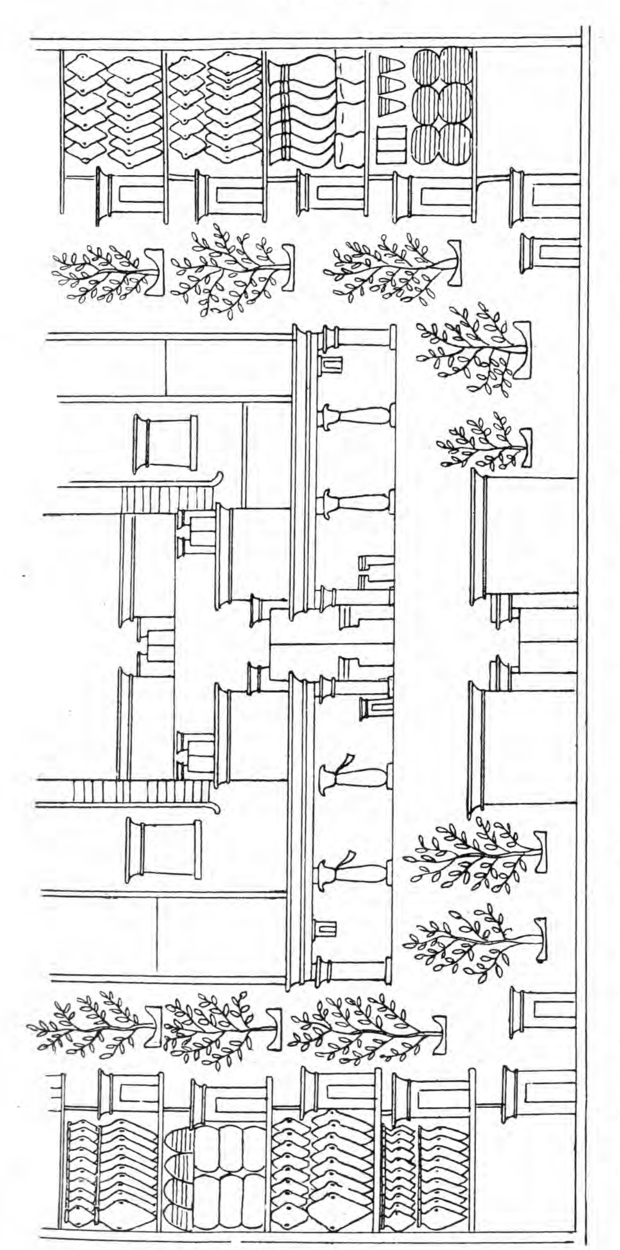


Fig. 56. — Entrée d'un jardin et d'une villa sous la XVIII[e] dynastie (d'après Davies, *El Amarna*, I, pl. XXXII).

seulement dans les colonnades [1], mais aussi dans le kiosque royal [2], et d'une façon générale chaque fois qu'il s'agit de portes

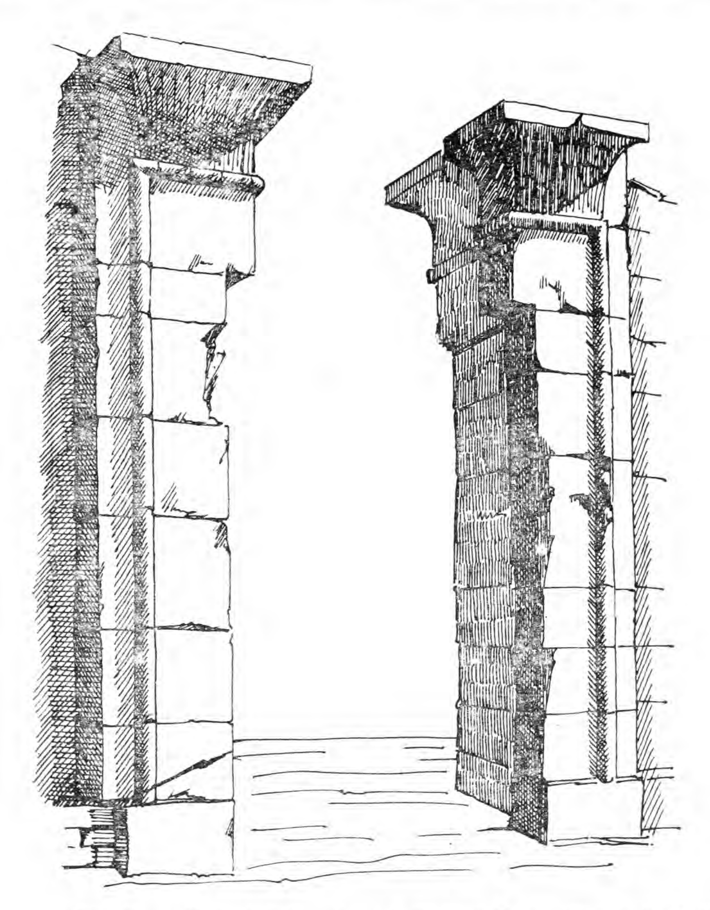


Fig. 67. — Porte à linteau brisé à Medinet Habou (d'après J. A. D., III, pl. IX).

à deux vantaux un peu larges : c'était le cas en particulier dans

1. DAVIES, *Rock Tombs of El Amarna*, VI, pl. XIV (voir plus bas, notre fig. 140). Le haut du jambage est cassé, de sorte qu'il ne reste que l'amorce du linteau brisé.

2. *Ibid.*, I, pl. VII ; II, pl. X, XXXIII ; III, pl. XVII ; VI, pl. XIX, XXIX. Les kiosques d'époque ptolémaïque présentent aussi la même disposition.

les portes des pylônes [1] et grâce à cette disposition, l'avenue centrale du temple était entièrement découverte, et la perspective n'était coupée par aucune masse horizontale. Même dans les propriétés particulières de l'époque, le petit pavillon d'entrée est remplacé par un pylône de dimensions modestes, avec porte à linteau brisé [2].

§ IV. — Décoration des portes.

Le chambranle des portes présente à l'extérieur des surfaces régulières et planes qui se prêtent admirablement à être décorées d'inscriptions ou de représentations figurées. C'est sur ces chambranles que, dans les édifices civils, les Egyptiens inscrivaient en gros caractères les noms et titres du propriétaire de la maison [3].

Il en est de même dans l'architecture funéraire : la plupart des portes extérieures des tombeaux sont couvertes d'inscriptions, en lignes horizontales sur le linteau, en colonnes verticales sur les montants, qui nous donnent les noms et les qualités du défunt ; parfois aussi l'image de ce dernier est représentée au-dessous, en pied. A partir du Nouvel Empire, les inscriptions sont quelquefois remplacées par des tableaux.

Par leurs dimensions, les portes des temples se prêtent mieux encore à l'ornementation ; les unes, les plus petites, ne portent que des inscriptions en grands hiéroglyphes, soigneusement équilibrés de manière à former un ensemble décoratif ; les autres, plus larges, sont couvertes de tableaux superposés, représentant des scènes de culte ou d'offrandes, surtout quand il s'agit des gigantesques portes de pylônes ou de murs d'enceinte [4].

4. *Ibid.*, I, pl. XII, XXVII ; II, pl. X, XVIII ; III, pl. VIII-XI, XXX ; IV, pl. VI-VII, XVIII ; voir notre fig. 37. A partir de la XIXe dynastie, les portes des pylônes ont toujours le linteau entier (voir ci-dessus, p. 116).

2. *Ibid.*, I, pl. XXVI, XXXII ; IV, pl. XXXVI.

3. Les exemples en sont extrêmement rares ; on en retrouve cependant à Tell el Amarna (WOOLEY, dans *Journal of egyptian Archaeology*, VIII, p. 61.

4. Par exemple la porte d'Amenophis I à Karnak, celle d'Apriès à Memphis (PETRIE, *The Palace of Apries*), et surtout celle d'Osorkon II à Bubastis (NAVILLE, *The Festival Hall of Osorkon*). On ne sait si cette dernière porte appartenait à un pylône ou à un mur d'enceinte ; dans la reconstitution (*ibid.*, pl. I), le linteau et la gorge, aujourd'hui disparus, sont beaucoup trop minces par rapport aux montants.

Lorsque le linteau est surmonté d'une corniche à gorge, un

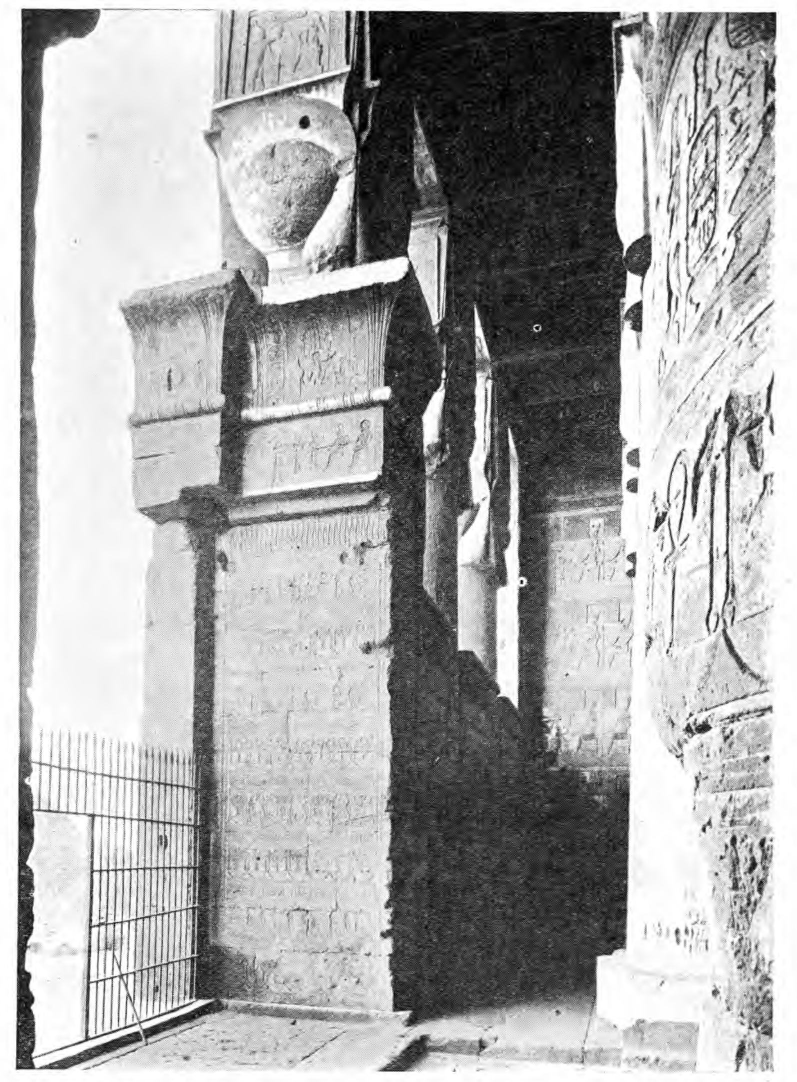


Fig. 68. — Montant de porte au temple de Denderah (d'après Jéquier, *Temples ptolémaïques et romains*, pl. LIX).

disque solaire en haut-relief se plaçait au milieu de celle-ci, étendant ses longues ailes par-dessus la décoration usuelle en

nervures de palmes et assurant ainsi à l'édifice la protection du dieu dont il est le symbole. Des théories de vautours aux ailes éployées ornent les plafonds des portes des pylônes ou des « propylons »[1].

§ V. — Fausses-portes.

La tombe égyptienne, domicile du mort, se compose de deux parties bien distinctes : l'une, souterraine, où la momie est emmurée, est le véritable tombeau; l'autre est accessible aux vivants et la série de ses chambres généralement ornées de tableaux de toute sorte, est l'image du domaine terrestre du défunt. Pour mettre en communication ces deux étages et donner à l'esprit du mort la possibilité de jouir des offrandes réelles ou figurées qu'on lui consacrait, un simulacre de porte suffisait, une *fausse-porte*, suivant le terme archéologique courant. Cette

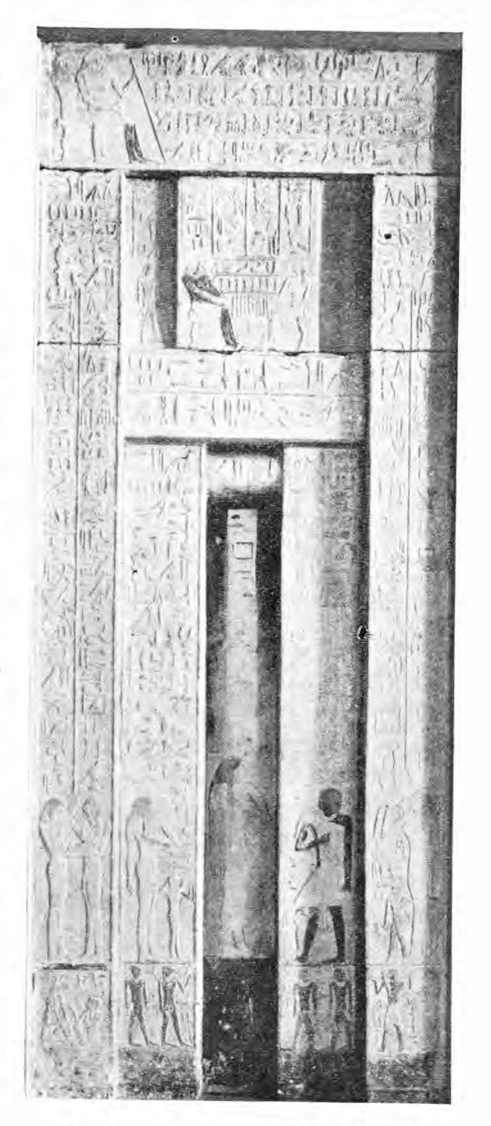


Fig. 69. — Stèle fausse-porte au Musée du Caire.

1. *Description de l'Egypte, Antiquités*, III, pl. L.

dalle sculptée est le point central de la tombe de l'Ancien Empire [1].

Ces fausses-portes, extrêmement nombreuses, sont toutes du même type, et leurs variantes sont d'importance secondaire. Malgré les inscriptions qui en couvrent toutes les surfaces apparentes, les lignes architecturales sont parfaitement visibles, et l'on reconnaît à première vue qu'il s'agit là d'une stylisation des portes du modèle courant de l'époque, ou plutôt de tout le pan de muraille dans lequel était percée la porte d'une maison.

La baie d'une fausse-porte est remplacée par une dalle de pierre sur laquelle se trouve, soit l'image du mort en bas-relief [2] ou en ronde bosse [3], soit une représentation de la porte en bois à deux vantaux, avec ses traverses et ses verroux [4], soit encore des inscriptions, ou même une surface unie, ce qui est le cas le plus fréquent. Cette figuration de porte est généralement très réduite dans le sens de la largeur, de manière à laisser plus de place aux montants qui portent les inscriptions ; au-dessus d'elle est toujours placé, horizontalement, un gros tambour cylindrique, sans doute l'image d'un store enroulé, d'une portière qui, dans les portes des maisons, devait servir à masquer la baie lorsque les battants de la porte de bois étaient ouverts, et qui est peut-être une réminiscence d'un très ancien mode de fermeture, analogue à celui des tentes.

Les montants sont semblables à ceux des portes étudiées plus haut, c'est-à-dire à faces planes et couvertes d'inscriptions [5] ; il en est de même pour le linteau. Au-dessus de ce dernier, dans un retrait rectangulaire, se trouve le « tableau », la figuration, en bas-relief ou en creux, du mort assis devant sa table à manger [6], tableau qui est comme un aperçu de l'intérieur de la tombe, au

1. MASPERO, *Guide du Visiteur au Musée du Caire* (1912), p. 12-24 ; VON BISSING, *Denkmäler ägypt. Sculptur*, texte correspondant aux pl. XIV-XVII ; VAN GENNEP-JÉQUIER, *Le tissage aux cartons dans l'anc. Egypte*, p. 25, etc.

2. GARSTANG, *The third ég. Dynasty*, pl. XXIX (fausse-porte en bois, la plus ancienne connue) ; LEPSIUS, *Denkmäler*, II, pl. III, etc.

3. Par exemple MASPERO, *Musée Egyptien*, I, pl. XXIV ; MURRAY, *Saqqara Mastabas*, I, pl. XIX.

4. DAVIES, *Deir el Gebrawi*, II, pl. XI.

5. Parfois il semble y avoir d'autres montants à côté des premiers, mais légèrement en retrait : il s'agit simplement ici d'un effet de la perspective égyptienne, le redressement sur le même plan des faces latérales des montants.

6. Ce relief peut être remplacé par un buste représentant le défunt (CAPART, *Une rue de tombeaux*, pl. XCIV).

moyen d'une fenêtre placée sur la porte, et plus large que celle-ci de toute l'épaisseur des montants [1]. L'ensemble, comprenant la

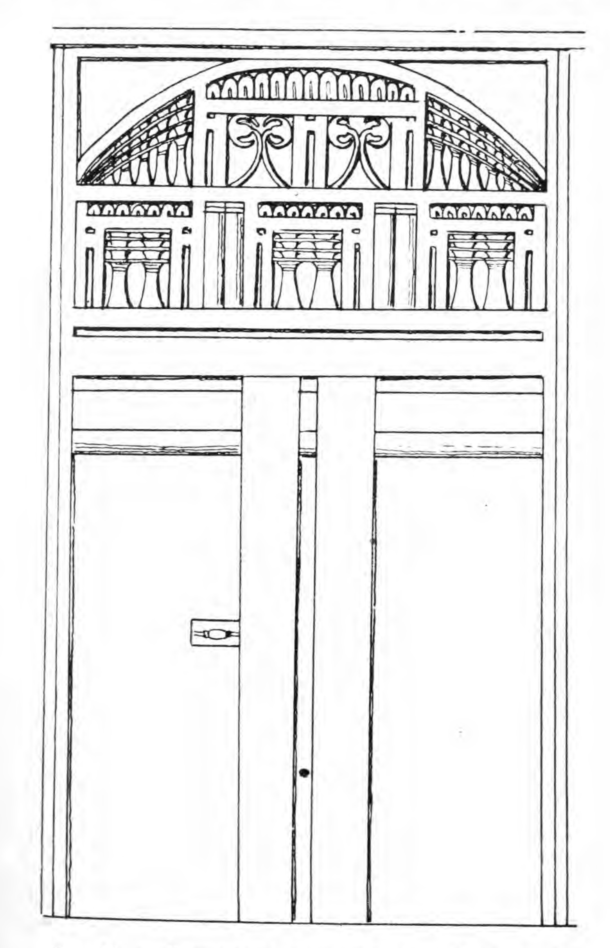


Fig. 70. — Fausse-porte surmontée d'une fenêtre grillagée (d'après NAVILLE, *The eleventh. dyn. Temple at Deir el Bahari*, II, pl. XIV).

porte et la fenêtre, est entouré d'un nouvel encadrement rectangulaire, qui est constitué aussi par deux montants droits et un

1. JÉQUIER, dans *Recueil de Travaux*, XXXII, p. 169.

linteau ; le tout peut encore être bordé d'un tore en saillie et surmonté d'une corniche à gorge [1], de façon à se détacher de façon bien nette sur le mur adjacent.

Nous avons là sans aucun doute l'image de la disposition ordinaire d'une partie de la façade des maisons de l'Ancien Empire. Aucune de ces maisons n'a été conservée, mais nous avons un exemple de ce genre d'entrée dans un des tombeaux d'Assouan, où la porte, placée dans un retrait, est aussi surmontée d'une grande fenêtre rectangulaire [2].

Dans quelques monuments royaux du Moyen et du Nouvel Empire, on voit paraître un autre type de fausse-porte, plus ornementé et probablement aussi plus récent que l'autre [3] : le retrait qui figure la baie est divisé dans sa hauteur en deux parties inégales dont l'inférieure est recoupée verticalement par un montant : il y a donc ici deux portes simples au lieu d'une porte à deux vantaux. La fenêtre placée au-dessus est délimitée par un cintre et représentée non plus ouverte, mais masquée par un panneau formé de découpures plus ou moins compliquées, analogues aux moucharabiehs modernes.

Des portes-fenêtres du même genre, mais dont la partie supérieure est divisée en carreaux par des traverses horizontales et verticales, sont figurées dans une tombe du Moyen Empire [4]. Il y a donc lieu de croire que c'était, à cette époque, le modèle courant pour les édifices civils.

1. Par exemple Maspero, *Musée Egyptien*, I, pl. xxii : cf. von Bissing, *Denkmäler ägypt. Sculptur*, pl. xvii, et texte.

2. Maspero, *Archéol. égypt.*, p. 144. Dans quelques mastabas, on voit une disposition analogue, avec deux piliers en avant du retrait, mais la fenêtre est bouchée par une dalle (Mariette, *Les Mastabas de l'Ancien Empire*, p. 31).

3. Naville, *The XIth dyn., Temple at Deir el Bahari*, II, pl. xiv, xv, xix ; Capart, *Le temple de Seti I à Abydos*, pl. xvi, xvii.

4. Petrie, *Illahun, Kahun, Gurob*, pl. xvi ; on retrouve le même type sous la XVIIIe dynastie : Mackay, dans *Ancient Egypt*, III, p. 170.

CHAPITRE IV

LES FENÊTRES

Sommaire : I. Fenêtres des maisons. — II. Fenêtres des temples.

§ Ier. — Fenêtres des maisons.

Pour les Orientaux, aujourd'hui encore, la maison est un lieu de repos beaucoup plus qu'un endroit où l'on travaille ; on s'y réfugie contre les grandes chaleurs du dehors et l'on cherche par conséquent à y faire régner la fraîcheur plutôt que la lumière qui apporte toujours avec elle une élévation de température. Il en était de même chez les anciens Egyptiens, où le travail, même le travail de bureau, se faisait en plein air sous des galeries ou des auvents soutenus par des colonnettes [1], et il n'y a pas lieu de s'étonner si nous retrouvons dans leurs habitations des dispositions analogues à celles des maisons modernes sur les bords du Nil, où l'éclairage est toujours subordonné à l'aération.

Il faut pour cela que les baies pratiquées dans les murs d'une maison soient disposées de manière à permettre d'établir des courants d'air et à pouvoir se fermer hermétiquement du côté où frappe le soleil : le souci de capter les moindres souffles frais a fait inventer aux Egyptiens le système du *moulqouf* [2], sorte de manche à air qui se dresse sur les terrasses et qui consiste en une

1. Les nombreuses représentations des tombeaux ne laissent aucun doute à cet égard ; p. ex. Erman-Ranke, *Aegypten und aegyptisches Leben*, p. 106 ; Newberry, *The Life of Rekhmara*, p. 23 : Wreszinski, *Atlas zur altäg. Kulturgeschichte*, pl. lxxiii-lxxiv et plus bas, notre fig. 123.

2. Lane, *An Account on the Manners and Customs of the modern Egyptians* (5e édit., p. 19). Un exemple ancien au tombeau d'Amenheb : Wilkinson, *Manners and Customs of the ancient Egyptians* (édit. de 1847), II, pl. cxxi), et notre fig. 71.

large ouverture orientée du côté du Nord et abritée par un appentis de forme triangulaire.

Dans les huttes tout à fait primitives, l'éclairage se faisait au moyen de la porte seule. Nous avons vu plus haut des systèmes de portes-fenêtres ou plutôt de fenêtres surmontant la porte d'entrée : ces baies pouvaient suffire pour donner de la lumière dans les maisons du type ancien, tel qu'il nous est connu par les sarcophages de la IV[e] dynastie, maisons qui devaient être de petites dimensions et peut-être même ne contenaient qu'une seule pièce [1].

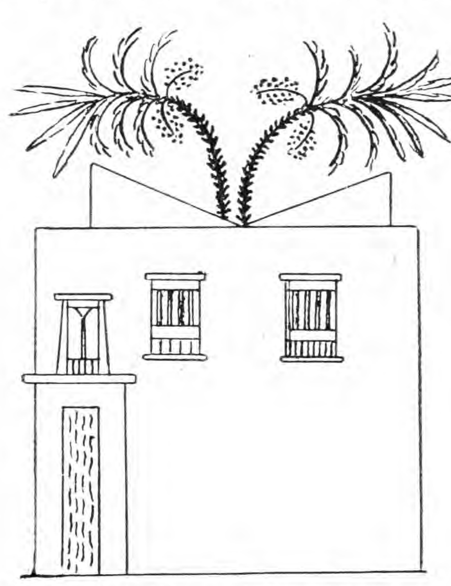


Fig. 71. — Maison du Nouvel Empire (d'après un croquis de l'auteur).

Pour le Moyen Empire, les modèles de maisons en terre-cuite, dits « maisons d'âmes » [2] ne nous donnent que très peu de détails ; nous y constatons seulement la présence de petites fenêtres rectangulaires, dont l'appui et le linteau font saillie sur la muraille, tandis que les montants ne sont pas apparents, et qui parfois sont pourvues d'un grillage [3] ; sur la terrasse, par contre, on voit toujours les ouvertures béantes des prises d'air.

Une peinture tombale, assez grossière [4], représente une façade percée de grandes fenêtres d'un type analogue à celui des portes-fenêtres, avec volets pleins dans la partie inférieure, et au-dessus, une imposte cintrée munie d'un grillage.

1. Jéquier, dans *Recueil de Travaux*, XL, p. 83 (cf. notre fig. 48).
2. « Soulhouses » : Petrie, *Gizeh and Rifeh*, p. 14 à 20 et pl. xv à xxii.
3. Wreszinski, *Atlas zur altäg, Kulturgeschichte*, pl. xlviii, texte.
4. Petrie, *Il lahun, Kahun, Gurob*, pl. xvi.

Les maisons du Nouvel Empire, telles qu'elles sont représentées dans les tombeaux, montrent des façades nues, aux fenêtres petites et généralement peu nombreuses, correspondant à plusieurs étages [1] ; la forme de ces fenêtres est rectangulaire, l'appui et le linteau sont bien apparents et la baie est presque toujours remplie par un dessin plus ou moins régulier qui représente soit une grille en lattes de bois, soit simplement une natte suspendue. Le grillage peut également être en pierre, avec des jours verticaux taillés dans une dalle peu épaisse [2].

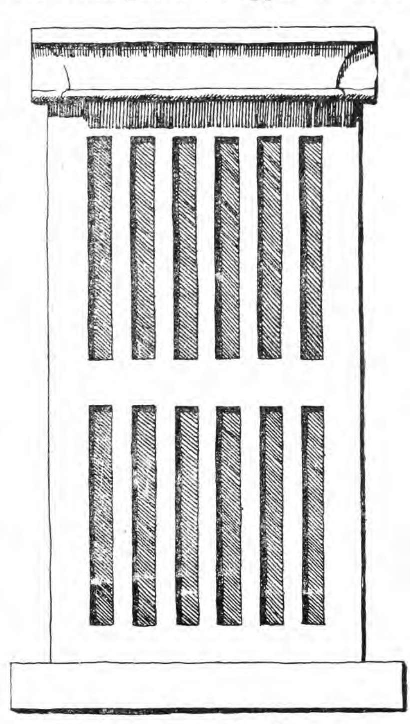


Fig. 72. — Grille de fenêtre en pierre (d'après *Journal of Egyptian Archaeology* VIII, pl. ix).

Le seul édifice parvenu jusqu'à nous à peu près intact et qui ne soit de nature ni religieuse ni funéraire, est le pavillon d'accès au temple de Medinet Habou, adaptation d'un modèle de forteresse syrienne, aux fins de servir d'habitation aussi bien que de porche monumental. Ce pavillon présente dans les étages supérieurs une série de fenêtres de diverses grandeurs, à encadrement légèrement en saillie ; ces fenêtres étaient munies à l'intérieur de volets et au dehors d'une grille en bois appliquée de l'extérieur et fixée au moyen de verrous de métal [3].

1. Wreszinski, *op. cit.*, pl. xlviii, lx ; Champollion, *Monuments de l'Eg.*, pl. clxxiv. La première de ces peintures, reproduites sur notre fig. 71, est aujourd'hui très detériorée ; les fenêtres sont reconstituées d'après mes propres relevés sur l'original, et la copie de Wilkinson, *Manners and Customs*, II, p. 121 (éd. de 1847).
2. Wolley, dans *Journal of egyptian Archaeol.*, VIII, pl. ix.
3. Hölscher, *Das hohe Tor von Medinet Habu*, p. 40-41 ; J. A. D., II, pl. xlvi-xlvii. Plusieurs des grandes baies de cet édifice, qui ont souvent été considérées comme des fenêtres (Perrot-Chipiez, *Hist. de l'Art dans l'Antiquité*, I, p. 614), sont en réalité des portes s'ouvrant sur des chambres aujourd'hui détruites.

§ II. — Fenêtres des temples.

Le même principe est en usage dans les temples aussi bien que dans les maisons : éviter la trop vive lumière dans les intérieurs et chercher plutôt une pénombre qui non seulement donne de la fraîcheur, mais qui favorise aussi dans les sanctuaires l'impression de mystère si nécessaire à un culte intime et solennel.

Seules les parties des temples accessibles aux foules et destinées aux grandes cérémonies publiques reçoivent la lumière en plein : les cours avec leurs portiques à colonnes, les pronaos dont une façade entière est ouverte, et enfin les vastes salles hypostyles où la disposition est très particulière.

Les quatre murs qui entourent ces salles n'ont aucune fenêtre sur l'extérieur, et les portes, malgré leurs dimensions, ne pouvaient donner une lumière suffisante que dans une portion très restreinte de ces forêts de colonnes ; par contre la travée centrale étant surélevée, les toitures sont à deux niveaux différents, et il suffisait d'ajourer le mur qui réunit les deux plafonds pour obtenir un éclairage discret mais très suffisant, venant d'en haut et se répandant également dans toute la salle [1].

Ces jours sont plus ou moins développés, suivant les besoins et les dimensions de l'hypostyle ; parfois ils ont la forme de baies rectangulaires fermées par des grilles de pierre à barreaux verticaux [2] qu'on a coutume de désigner sous le nom de *claustra*, et qui sont semblables à celles que nous avons vues plus haut dans les habitations. Ce système a trouvé son plein développement dans la grande salle de Karnak, où les deux parois qui servent d'appui au plafond de la nef centrale sont remplacées par une série de piliers carrés qui reposent sur l'architrave inférieure et en supportent une autre, celle-ci soutenant les dalles du toit de la grande nef ; entre ces piliers, les ouvertures sont occupées par des *claustra* de dimensions gigantesques [3]. Ailleurs, lorsque la différence de niveau entre les deux plafonds n'est pas très sensible, de simples

1. Voir plus bas, 5e partie, chap. II, fig. 196.
2. J. A. D., II, pl. LXX (temple de Khonsou à Karnak).
3. J. A. D., II, pl. IV ; Perrot-Chipiez, *Hist. de l'Art*, I, p. 614.

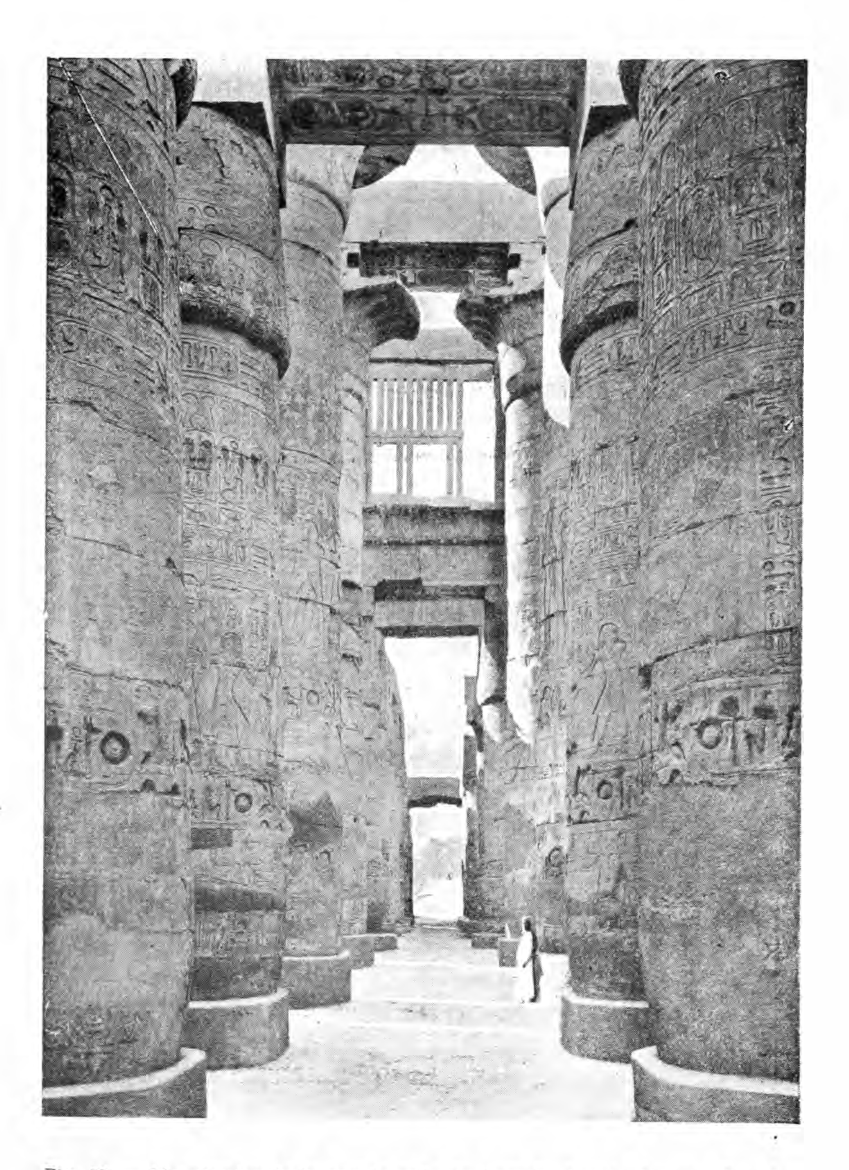


Fig. 73. — Les claustra de la grande salle de Karnak (d'après Jéquier, *Temples ramessides et saïtes*, pl. IV).

dés en pierre prolongent au-dessus de l'architrave les supports des bas-côtés et sont séparés par des vides, sans grillage de pierre [1].

Dans les autres parties des temples, on se contente, pour éclairer les petites salles et les couloirs, de soupiraux plus larges que hauts, pratiqués obliquement au haut des parois, partie dans la

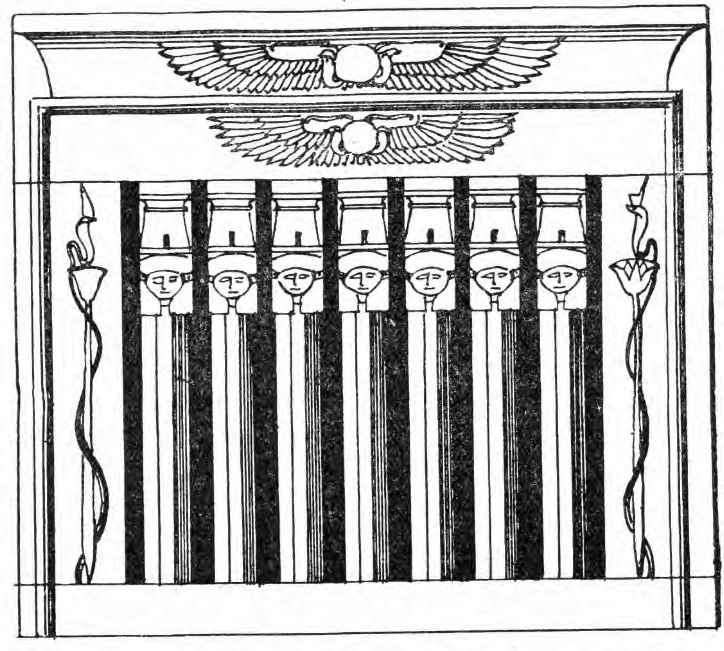


Fig. 74. — Grille de fenêtre en pierre, provenant de Denderah (d'après BUDGE, *Egyptian Sculptures in the British Museum*, pl. XLIX).

muraille, partie dans la dalle de toiture, et aboutissant sur la terrasse ou sous la corniche extérieure, mais qui sont à peine visibles du dehors [2].

Un autre système d'éclairage consiste en un trou carré percé au milieu du plafond d'une salle, orifice de très petites dimensions [3],

1. J. A. D., I, pl. XLIX-LI (pourtour de la salle jubilaire de Thoutmès III ; LEPSIUS, *Denkmäler*, I, pl. XC (Ramesseum).

2. HÖLSCHER, *Grabdenkmal des Königs Chephren*, p. 48 ; PERROT-CHIPIEZ, *Hist. de l'Art dans l'Antiquité*, I, p. 619 ; J. A. D., III, pl. XXIII, 5.

3. PERROT-CHIPIEZ, *ibid.*, p. 620 ; un rebord en saillie, autour du trou, l'empêche de devenir le déversoir des eaux répandues sur la terrasse. DARESSY, *Notice de Medinet Habou*, p. 171 ; J. A. D., II, pl. LXVI, 1 (temple de Ramsès III à Karnak).

qui laisse tomber un étroit rayon de lumière sur l'objet placé immédiatement au-dessous, statue ou symbole divin qui occupait cette place et qui, seul éclairé de façon mystérieuse dans une pièce obscure, produisait sur les spectateurs un effet particulièrement impressionnant [1].

Les fenêtres proprement dites, percées dans les murs extérieurs, ne se trouvent dans les temples qu'à une époque relativement récente [2], et seulement dans de petits édifices. Elles sont toujours très étroites et fermées par une grille de pierre [3], du même genre que les *claustra* des salles hypostyles ramessides. Les barreaux de ces grilles peuvent être ornementés et sculptés en forme de piliers hathoriens ou autres symboles sacrés [4], ou encore être remplacés par une représentation symbolique, entièrement ajourée [5].

1. Ainsi la statue de la déesse à tête de lionne, trouvée encore en place dans une situation semblable, dans le temple de Phtah à Karnak, et qui a suscité dans le pays, presque immédiatement, une série de légendes (LEGRAIN, *Louxor sans les Pharaons*, p. 106).

2. La claire-voie du temple de Medinet Habou, avec figures de personnages date cependant de la XXe dynastie, mais ne devait pas se trouver dans la paroi extérieure du temple (MASPERO, *Guide du Visiteur au Musée du Caire*, 1912, p. 169).

3. J. A. D., II, pl. LXXX (XXIX[e] dyn.).

4. LEPSIUS, *Denkmäler*, I, pl. LXXXVIII (Deir el Medinet) ; British Museum, n° 972 : *Guide to the egyptian Collections*, p. 273 (Denderah).

5. MASPERO, *Guide du Visiteur au Musée du Caire* (1912), p. 170.

CHAPITRE V

LES CRYPTES

La grande épaisseur des murs extérieurs des temples et leur mode de construction a permis aux architectes égyptiens de les utiliser parfois pour augmenter le nombre des locaux disponibles en créant un certain nombre de cachettes, véritables cryptes, habilement dissimulées et inaccessibles à d'autres qu'aux initiés.

Nous avons vu que ces murailles extérieures étaient généralement composées de deux demi-murs ou parements en gros blocs séparés par une maçonnerie moins soignée ou une fourrure en pierrailles [1]. Dans le temple de Denderah, cette partie médiane est évidée et divisée par des dallages en trois étages de couloirs superposés, assez larges et assez hauts pour qu'un homme puisse y circuler facilement, et, sauf de rares exceptions, sans communication les unes avec les autres [2]. On accède à ces cryptes non par une porte apparente, mais par une baie pratiquée dans la maçonnerie et fermée à l'extérieur par une dalle mobile décorée de sculptures comme le reste du mur et qu'un dispositif spécial permettait d'enlever à volonté [3]. Pour entrer dans les cryptes pra-

1. Plus haut, ch. II, § 1.

2. Mariette, *Denderah*, p. 222 à 266 et t. III, pl. i-vi. Les cryptes du temple d'Edfou sont disposées de façon analogue, mais elles sont moins compliquées et moins nombreuses et se trouvent toutes au-dessus du niveau du sol (de Rochemonteix-Chassinat, *Le Temple d'Edfou*, I, pl. i) : il en était de même au temple d'Ombos, dans la partie postérieure, près des sanctuaires, où l'on ne voit plus que des traces de cette disposition, les murs étant presque entièrement détruits (J. de Morgan, *Kom Ombos*, I, plan en regard de la page 54).

3. Ces dalles sculptées ont aujourd'hui disparu ; les ouvertures étaient situées à une assez grande hauteur et on ne pouvait y arriver qu'au moyen d'une échelle. Les Egyptiens étaient arrivés dès les temps les plus anciens à une grande habileté dans la disposition de ces dalles mobiles ; c'est de cette manière qu'était fermé le couloir de la grande pyramide (Borchardt, dans *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, xxxv, p. 7). Voir aussi à ce sujet le conte de Rhampsinite, d'après Hérodote II, ch. cxxi (Maspero, *Les Contes populaires de l'Egypte ancienne*, 4e éd., p. 209).

Fig. 75. — Coupe des cryptes dans des murs du temple de Denderah (d'après MARIETTE, *Denderah*, III, pl. IV).

tiquées au-dessous des autres dans les fondations des gros murs, il fallait enlever une des pierres du dallage qui recouvrait un petit escalier.

L'étage supérieur de ces couloirs secrets paraît n'avoir été utilisé qu'au point de vue constructif, comme chambres de décharge ; les autres cryptes sont décorées de bas-reliefs qui nous apprennent leur destination : elles devaient servir à serrer tout le mobilier précieux du temple, en particulier les emblèmes sacrés. Peut-être même y célébrait-on des cérémonies spéciales, à certaines occasions [1].

Ailleurs, les chambres secrètes sont placées non dans les murs, mais à côté [2] ou au-dessus d'autres chambres, et si bien dissimulées qu'il faut un bon plan pour les reconnaître ; elles étaient fermées autrefois par des dallages glissant dans des rainures, d'un système fort ingénieux [3].

Ces cryptes et chambres secrètes n'ont pas été retrouvées jusqu'ici dans les temples antérieurs à l'époque ptolémaïque ; nous avons cependant une manifestation beaucoup plus ancienne du même principe, dans le *serdab* des mastabas memphites, petite chambre entièrement murée, ne communiquant avec les pièces ouvertes que par d'étroites fentes, et destinée à contenir les statues du mort [4].

1. Entre les deux sanctuaires jumeaux du temple d'Ombos se trouvait un réduit étroit, sans issue extérieure apparente, qui peut avoir été utilisé par les prêtres (Voir le plan dans J. DE MORGAN, *Kom Ombos*, I, en regard de la p. 54) pour rendre des oracles ou dans quelque but analogue.

2. Le temple d'Apet, à Karnak, possède des cryptes de ce genre de chaque côté du sanctuaire (DE ROCHEMONTEIX, *Œuvres diverses*, p. 185).

3. PIERON, dans *Bulletin de l'Inst. fr. du Caire*, VII, p. 71 à 76 (Mammisi de Denderah.

4. MARIETTE, *Les Mastabas de l'Ancien Empire*, p. 41. Les petits soupiraux, qui n'existent du reste pas dans tous les serdabs, permettaient au mort de jouir de la fumée des encensements (STEINDORFF, *Das Grab des Ti*, pl. CXXXII).

CHAPITRE VI

LES ESCALIERS

Dans un édifice quelconque, et dans n'importe quel pays, la communication normale d'un étage à un autre se fait au moyen d'escaliers. Il en était de même en Egypte, en particulier dans les constructions civiles : les ruines des maisons en briques [1], comme aussi les petits modèles en terre-cuite [2] ou en bois sculpté [3], nous font connaître ces escaliers, qui sont toujours du modèle le plus simple, sans particularités architecturales. Généralement ils sont placés à l'extérieur, montent le long du mur de la cour et sont formés d'un massif triangulaire plein, découpé en gradins à sa partie supérieure. La volée peut aussi être libre, et dans ce cas il s'agit probablement d'un escalier de bois dont les marches sont soutenues d'un côté par le mur où elles s'encastrent, de l'autre par un limon, ou bien aussi par deux limons. Ces escaliers sont à pente assez forte, le giron étant en général égal à la contremarche, et très peu larges. On retrouve également ce genre d'escalier dans les intérieurs [4]. Les escaliers en pierre des magasins, dans les temples funéraires royaux, sont du même type, mais avec une pente encore plus accentuée [5].

Dans les tombeaux, la communication entre les superstructures et le caveau funéraire n'est pas permanente, étant supprimée après l'inhumation. Elle consiste le plus souvent en un puits par lequel on descend la momie et le mobilier funéraire au moyen de cordes, et qu'on comble ensuite. C'est le système courant dans les

1. Par exemple WOOLLEY, dans *Journal of Egyptian Archaeology*, VIII, p. 54.
2. PETRIE, *Gizeh and Rifeh*, p. 19, pl. XV-XXII.
3. Modèles de greniers : GARSTANG, *Burial Customs*, p. 58, 74 ; QUIBELL, *Excavations at Saqqara*, 1906-1907, pl. XIX.
4. MACKAY, dans *Ancient Egypt*, III, p. 171 (peinture d'une tombe du Nouvel Empire). Ici la pente est beaucoup moins forte.
5. BORCHARDT, *Grabdenkmal des Königs Sahu-Re*, I, p. 60.

mastabas et dans la plupart des tombes rupestres, mais on trouve

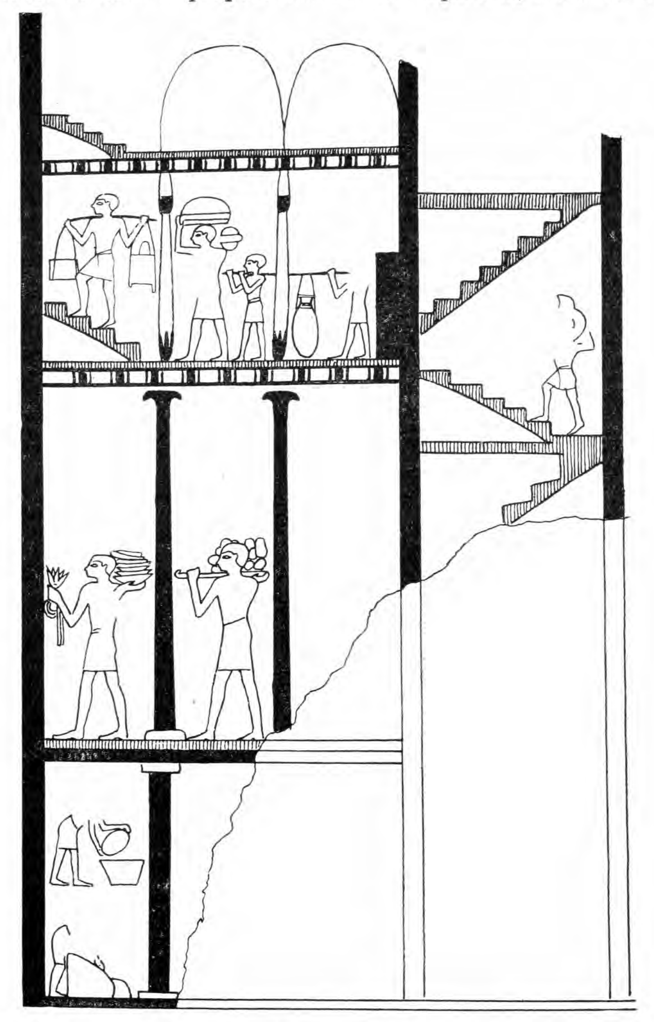


Fig. 76. — Peinture du Nouvel Empire, représentant la coupe d'une maison (d'après *Ancient Egypt*, III, p. 171).

aussi des escaliers, surtout dans les petites sépultures peu profondes et dans les grands mastabas royaux d'époque très ancienne [6],

1. REISNER, *Early Dynastic Cemeteries at Naga-ed-Deir*, I, p. 36-57 ; GARSTANG. *The third egyptian Dynasty*, pl. IV, V, VI, XX.

et plus souvent encore des descenderies, ceci tout spécialement dans les pyramides. Ces descenderies sont des couloirs droits, plus ou moins longs, à pente régulière, aux parois construites en matériaux de grandes dimensions, soigneusement appareillés [1] ; après

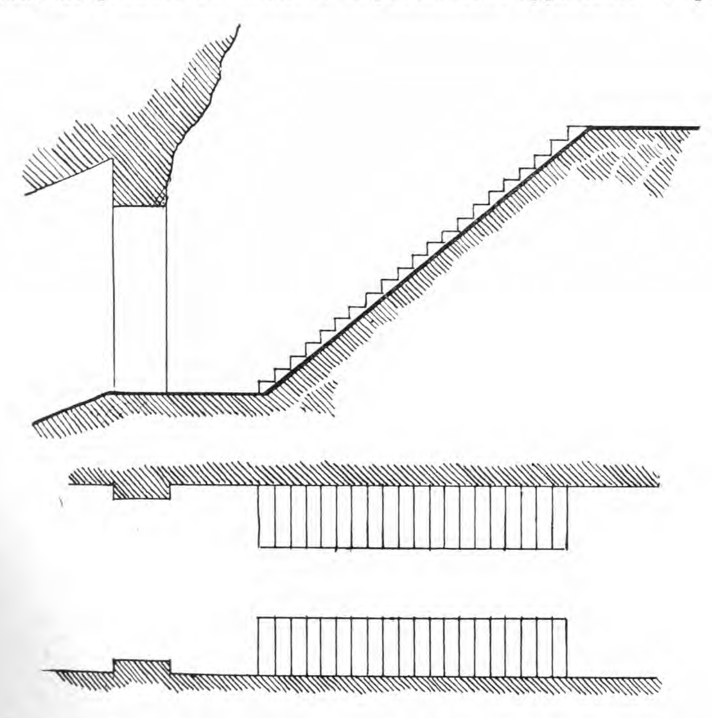


Fig. 77. — Coupe et plan de l'entrée d'un tombeau royal (d'après BOURIANT, LEGRAIN, JÉQUIER, *Monuments du culte d'Atonou*, p. 5).

la cérémonie funéraire, on faisait descendre dans ces couloirs des monolithes de dimensions colossales et on les bloquait ainsi pour l'éternité [2].

1. Le plus remarquable exemple, au point de vue de la construction, est celui des couloirs de la grande pyramide de Gizeh ; il s'y trouve en particulier une galerie ascendante, aux proportions gigantesques, avec plafond et encorbellement, et un escalier tracé au milieu de la rampe plane et polie (*Description de l'Egypte, Antiquités*, V. pl. XIII) ; voir plus bas fig. 211.

2. Le système du blocage date du Moyen Empire seulement ; aux époques antérieures, la descenderie était laissée vide, murée à sa partie supérieure de manière que l'entrée soit invisible, et fermée dans le bas par d'énormes herses de

Les hypogées royaux ne sont en réalité qu'un grand couloir coupé de chambres et descendant à la salle du sarcophage : ici aussi, c'est la descenderie simple qui est en usage, mais elle est parfois remplacée par des escaliers occupant toute la largeur du couloir, dans les cas où la pente devient trop forte [1]. On rencontre aussi la combinaison des deux systèmes, marches d'escalier des deux côtés, le long des murs, et entre deux une surface plane ayant la même inclinaison générale, et qui devait servir à faire glisser les matériaux de construction, le sarcophage et le mobilier funéraire [2].

Dans les temples, il n'y a pas d'escaliers monumentaux, puisque toutes les salles se trouvent de plain-pied. Seul le changement de niveau provenant du fait que les dallages s'élèvent progressivement depuis la cour jusqu'au sanctuaire, nécessite un mode d'accès aux paliers successifs. Généralement cette différence de niveau n'est pas grande, et il suffit, pour la compenser, de petites rampes à pente très douce qui sont placées devant les portes et s'allongent sur le dallage de la salle inférieure ou des cours [3] ; souvent ces rampes sont taillées en forme de marches d'escalier très basses, sur toute leur largeur ou seulement dans leur partie médiane [4].

Dans les temples à terrasses, la rampe est plus longue et la pente plus forte ; elle est alors bordée sur ses deux côtés de petits murs bas servant de garde-fous et dont le sommet est généralement arrondi [5], suivant le type des anciens murs d'enceinte à dos d'âne [6]. Il en est de même dans les temples dressés sur un stylobate [7].

granit, placées dans un logement spécial (Voir les plans donnés par Maspero, *Les inscriptions des pyramides de Saqqarah,* plans en regard des pages 2, 88, 148 et p. 257 et 331.

1. Par exemple au tombeau de Seti I : Lefébure, *Hypogées royaux de Thèbes,* I, plan.
2. Bouriant, Legrain, Jéquier, *Monuments du culte d'Atonou,* p. 5 ; Carter-Gardiner, dans *Journal of Egyptian Archeology,* IV, p. 145, pl. xxx ; Guilmant, *Le Tombeau de Ramsès IX,* pl. i.
3. Capart, *Le temple de Seti I,* pl. ii et vi.
4. J. A. D., I, pl. lxi, II, pl. lviii, lxix, III, pl. xxxii, lii.
5. Borchardt, *Grabdenkmal der Konigs Sahu-Re,* I, p. 32 ; Naville, *The XIth dyn., Temple at Deir el Bahari,* II, pl. xxiii ; *The Temple of Deir el Bahari,* VI, pl. clxxi.
6. V. plus haut, chap. I, § 1.
7. *Descr. de l'Egypte, Antiquités,* I, pl. xxxviii (reconstitution défectueuse des deux parapets de l'escalier, rétablie de façon plus correcte dans notre fig. 15).

Dans les temples les plus anciens, la montée aux terrasses se fait au moyen de rampes très douces, pratiquées dans l'épaisseur de gros massifs de maçonnerie, avec coudes à angles droit [1] ; il est très rare que ces rampes soient remplacées par des escaliers [2].

Ce système du plan incliné n'est plus en usage dans les grands temples du Nouvel Empire, où une petite pièce est réservée à

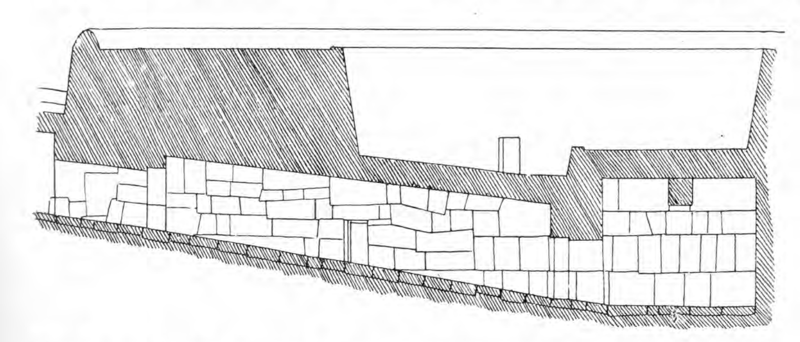


Fig. 78. — Coupe du départ de la rampe montant au temple funéraire de Khephren (d'après Hölscher, *Grabdenkmal des Königs Chephren,* pl. x).

l'escalier qui monte aux terrasses et qui est toujours de petites dimensions [3] ; les volées sont droites et suivies de paliers carrés quand l'escalier change de direction, aussi les marches sont-elles rectangulaires, jamais gironnantes.

Des escaliers semblables se trouvent dans les pylônes ; ils partent généralement d'une porte située au bas de la petite face extérieure d'une des ailes et montent tout droit, sans palier, jusqu'à la plateforme située au-dessus de la grande porte ; de là ils reprennent en sens inverse pour aboutir au sommet des deux tours [4]. La pente de ces escaliers est généralement douce, la profondeur des marches dépassant de beaucoup leur hauteur. Les parois sont parfois décorées de bas-reliefs, bien que la lumière qui pénètre par les deux portes dans ces étroits couloirs soit très faible.

1. Hölscher, *Das Grabdenkmal der Königs Chephren,* pl. xvii ; Borchardt, *Das Re-Heiligtum des Ne-Woser-Re,* I, p. 33.
2. Borchardt, *Das Grabdenkmal des Königs Sahu-Re,* I, p. 32.
3. Borchardt, dans *Zeitschrift für äg. Spr.* XXXIV, p. 129 (Louxor) ; Daressy, *Notice de Medinet Habou,* p. 158.
4. Daressy, *ibid.,* p. 174, 198.

Dans les grands temples ptolémaïques il y a toujours deux escaliers [1] ; ils prennent naissance dans de petites chambres derrière la salle hypostyle et montent, l'un tout droit jusqu'au fond de la terrasse, dans l'intérieur du gros mur du temple, l'autre dans une cage carrée, autour d'un massif de même forme, avec volées droites et paliers à chaque angle [2]. La décoration qui couvre toutes les murailles de ces escaliers représente des processions de prêtres montant et descendant.

Dans les pylônes de cette période, les escaliers sont disposés de façon analogue à celle en usage dans les pylônes plus anciens, et ils ne présentent aucune particularité, sauf qu'on retrouve aussi souvent l'escalier à cage carrée [3].

1. Dans les petits temples, tels que les mammisi, il n'y en a qu'un seul, situé près de la porte d'entrée.
2. A. Edfou, Denderah et Philae, l'escalier droit est à gauche du sanctuaire, l'escalier tournant à droite ; c'est le contraire dans le temple de Kom Ombos Notre fig. 75 donne une coupe de l'escalier droit de Denderah, dans toute sa longueur.
3. *Description de l'Egypte, Antiquités*, I, pl. LII. Voir plus haut, fig. 35.

QUATRIÈME PARTIE

LES SUPPORTS

Au point de vue artistique, la colonne est l'élément le plus important et le plus caractéristique en architecture ; elle est l'indice des goûts et des tendances d'un peuple plus encore que de ses besoins ; elle met dans l'ensemble des constructions et des grandes surfaces nues ou décorées, une note de légèreté et d'élégance, par conséquent de vie. Grâce aux supports, les espaces couverts peuvent s'agrandir presque indéfiniment, et leur invention, qui s'est imposée à tous les peuples au sortir de la barbarie, a marqué partout une ère nouvelle dans l'histoire de l'architecture.

Chaque pays a créé son type de support, soit de façon tout à fait indépendante, soit par emprunts à des nations voisines plus avancées, et en général ce type s'est perpétué, avec quelques modifications, aussi longtemps que dura la civilisation qui l'avait formé. Chez certains peuples plus imaginatifs, tels que les Grecs, nous voyons apparaître successivement plusieurs styles caractérisés par les supports, styles qui ont chacun leur origine régionale, qui coexistent pendant un certain temps sans se confondre, les plus récents finissant par supplanter et éliminer les plus anciens.

Partout ailleurs que dans la vallée du Nil, l'entablement, c'est-à-dire les pièces horizontales qui surmontent les supports et soutiennent les toitures, dépend pour l'ornementation et même pour la disposition générale, du type de la colonne et de son décor. L'ensemble ainsi constitué forme ce que nous appelons un « ordre », un tout homogène dont les éléments sont intimement liés et combinés de façon concordante. Il en est de même dans les

styles plus récents où des arches et des voûtes remplacent les poutres de pierre de l'art antique.

En Egypte, le système des ordres se présente d'une façon toute différente [1] : l'entablement, d'une très grande simplicité, est toujours le même [2], seuls les supports varient de forme et de décor, et cela dans des proportions absolument inconnues ailleurs. Nous avons l'habitude de donner à ces divers types de supports ce même nom d' « ordres », mot qui est pris ici dans un sens un peu plus spécial que dans les autres pays, puisqu'il s'applique exclusivement aux colonnes et aux piliers.

Si l'on tient compte des origines lointaines de ces ordres égyptiens, en même temps que de leurs formes caractéristiques, on distinguera tout d'abord deux groupes bien nettement différenciés : d'un côté les piliers aux lignes sobres et même sévères, dérivés de conceptions architectoniques pures, sans aucune recherche d'ornementation, au moins à l'origine ; d'autre part les colonnes aux formes souples et gracieuses, créées par le besoin inné des Egyptiens d'orner de fleurs et de feuillages leurs intérieurs, leurs ustensiles et même leurs propres corps. La variété des plantes décoratives qu'ils avaient à leur disposition a donné naissance à un certain nombre d'ordres floraux qui eux-mêmes se sont transformés au cours des siècles et ont produit ainsi de nouveaux types très différents des premiers.

Entre ces deux groupes viennent se placer tout naturellement les colonnes simples, cylindriques ou cannelées, issues du même prototype que les colonnes florales, mais sans aucun ornement végétal ; à cause de leur rigidité même, on leur a souvent donné le nom de piliers, mais si l'on tient compte de leur origine, il me semble préférable de les ranger à la tête de la série des colonnes.

Historiquement, autant que nous pouvons en juger maintenant, ce sont les piliers simples qui apparaissent les premiers, puis quelques siècles plus tard, toujours au cours de l'Ancien

1. L'histoire de la colonne égyptienne a été étudiée à diverses reprises, et les tentatives d'explication sont toutes divergentes et, en réalité, peu satisfaisantes ; les principaux travaux publiés à ce sujet se trouvent dans Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art dans l'Antiquité*, I, p. 539 et suiv. ; Maspero, *Archéologie égyptienne*, p. 51 et suiv. ; Foucart, *Histoire de l'Ordre lotiforme* ; Borchardt, *Die Aegysptische Pflanzensäule* ; Capart, *Leçons sur l'art égyptien*, p. 95-117.

2. Pour l'entablement, voir plus bas, 5ᵉ partie, chap. III.

Empire, les divers types de colonnes simples et florales, qui sont contemporains les uns les autres. Géographiquement, les premiers piliers se trouvent aussi bien dans le Sud que dans la région des pyramides, tandis que toutes les colonnes primitives [1] apparaissent à la fois aux environs immédiats de Memphis ; nous ne pouvons donc attribuer aux unes et aux autres des origines régionales distinctes, et il semblerait même que ces premières colonnes soient la création d'une seule école d'architectes.

Au cours des siècles, les modifications sont très importantes dans certains ordres, presque nulles dans d'autres ; ainsi les piliers se surchargent peu à peu d'ornementations en bas-relief ou même en ronde-bosse, tandis que les colonnes simples restent telles quelles jusqu'en plein Nouvel Empire [2], après quoi elles disparaissent. Quant aux colonnes florales, les unes subsistent sans changement, même sous les Ptolémées, d'autres s'abâtardissent graduellement, donnant naissance à des ordres nouveaux auxquels elles cèdent la place [3]. Enfin, à la période ptolémaïque, grâce sans doute à l'influence de l'architecture grecque, un remaniement complet dans les motifs décoratifs appliqués aux supports fait naître un ordre très spécial [4], infiniment varié dans ses manifestations, épanouissement suprême de l'architecture égyptienne.

Non seulement les différents ordres de supports coexistent, mais ils sont souvent employés ensemble dans les mêmes monuments [5], voire dans les mêmes locaux [6], et les constructeurs égyptiens arrivent ainsi à des combinaisons très variées, qui ne manquent pas d'originalité : un des caractères très particuliers de l'architecture égyptienne est justement l'absence complète de cet exclusivisme artistique qui se manifeste partout dans les autres pays, dans les monuments d'une seule venue.

1. Ordres cylindrique, cannelé, palmiforme, papyriforme et lotiforme.

2. Il faut cependant signaler les dérivés tels que la colonne hathorienne, dès le Moyen Empire, et la colonne-piquet, apparition isolée sous la XVIIIᵉ dynastie.

3. Le campaniforme et le monostyle.

4. Le composite.

5. Voici quelques exemples, rangés chronologiquement : temples funéraires de l'Ancien Empire (colonnes cylindriques, palmiformes et papyriformes) ; temple funéraire de Mentouhotep à Thèbes (piliers et colonnes cannelées) ; temple de Deir et Bahari (*id.*) ; etc.

6. Salle de Thoutmès III à Karnak (piliers et colonnes-piquet) ; salles hypostyles du Nouvel Empire (colonnes campaniformes et monostyles) ; cours et pronaos des temples ptolémaïques (colonnes composites, palmiformes et lotiformes), etc.

L'histoire complète des ordres égyptiens et leur description raisonnée ne pourra être entreprise que lorsque nous aurons sous la main autre chose que les relevés souvent très sommaires et les reproductions insuffisantes qui sont actuellement notre seule ressource. Nous en savons suffisamment toutefois pour classer méthodiquement les différents types, établir les caractères qui les distinguent et les éléments communs qui les rapprochent, pour remonter aux points de départ et constater des parentés et des filiations.

CHAPITRE Ier

LES PILIERS

SOMMAIRE : I. Pilier simple ou décoré. — II. Pilier osiriaque.
III. Pilier d'ante.

Les édifices primitifs étaient de dimensions très modestes, et leurs murailles assez rapprochées pour supporter les toitures sans qu'il fût nécessaire de faire intervenir des éléments intermédiaires. Lorsqu'on eut besoin de couvrir des espaces plus grands, on dut recourir à d'autres moyens. Le système le plus simple est celui dont nous retrouvons la trace dans un monument circulaire en briques, découvert à Héliopolis et datant sans doute d'une époque extrêmement reculée [1] : ce bâtiment, qui a la forme d'un immense anneau, est divisé dans le sens de la longueur en cinq nefs au moyen de murs intérieurs concentriques, percés de nombreuses portes ; le massif de maçonnerie qui sépare les ouvertures est beaucoup plus large que les vides formés par ces portes. On rencontre une disposition analogue dans la grande cour du temple funéraire de Khephren, où le cloître était formé d'un mur de granit percé de portes [2].

Cette disposition avait le désavantage de gêner considérablement la circulation et de diviser l'espace couvert plutôt que de former une seule pièce. Le moyen de remédier à ces inconvénients était d'augmenter le plus possible les vides au détriment des pleins : supposons ces portes construites en pierre, suivant le mode

1. Aucun compte rendu n'a été publié de ces fouilles de la mission italienne dirigée par M. Schiaparelli ; un petit modèle en bois de ce monument unique en son genre se trouve au Musée de Turin.

2. HÖLSCHER, *Das Grabdenkmal der Königs Chephren*, p. 27. La prédominance des pleins sur les vides est ici particulièrement soulignée par la présence des statues osiriaques qui ornent le mur : au lieu d'occuper toute la largeur du pilier, comme plus tard dans ce que nous appelons le pilier osiriaque (§ II), ils se détachaient sur la surface nue du mur, tandis qu'un encadrement très sobre faisait ressortir le caractère de véritables portes qu'avaient les ouvertures.

adopté couramment en Egypte dès les temps les plus anciens, et placées les unes à côté des autres de manière que leurs montants se touchent ou même se confondent, le mur disparaît et nous n'avons plus qu'un alignement de supports verticaux constitués par les montants devenus des piliers carrés, et une suite ininterrompue de linteaux semblables, qui sont les architraves.

Le pilier est donc, à n'en pas douter, un dérivé direct du montant de porte, donc de la première application de la pierre à

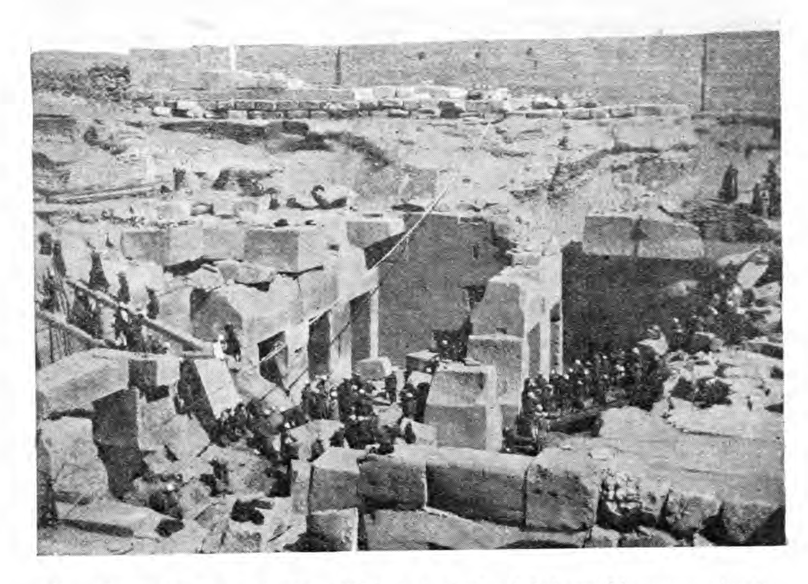


Fig. 79. — Temple souterrain d'Osiris à Abydos (photographie communiquée par M. Ed. Naville).

l'architecture. Affranchi de la servitude qui liait ce montant à la ligne inclinée d'un mur extérieur, le pilier s'élance verticalement dans l'espace et peut désormais vivre d'une vie indépendante et s'adapter aux exigences d'un milieu nouveau.

§ Ier. — Pilier simple ou décoré.

Dans le bâtiment de pierre du type le plus archaïque que nous

connaissions [1], le temple souterrain d'Abydos, les piliers sont des monolithes de granit, d'une largeur supérieure à leur épaisseur, disposés de manière que les vides laissés entre eux soient égaux aux pleins [2]. Ils sont placés directement sur le dallage, et leurs parois sont verticales, bien polies et sans aucune décoration. Leur hauteur est double de leur largeur.

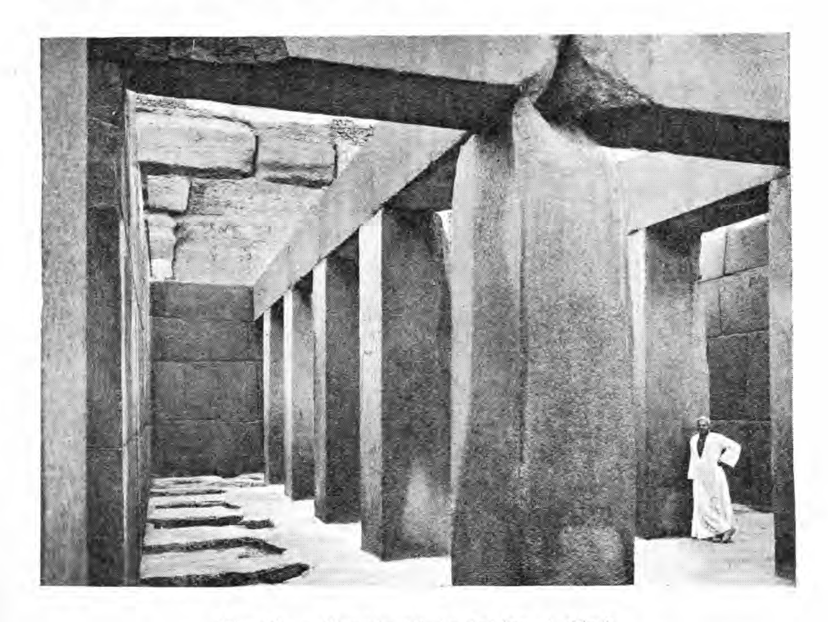


Fig. 80. — Temple dit du Sphinx, à Gizeh (d'après Jéquier, *Temples memphites et thébains*, pl. III).

Dans les temples de la IVe dynastie, les piliers s'affinent, en ce sens qu'ils s'écartent davantage les uns des autres et que leur hauteur augmente par rapport à la largeur, dans la proportion de 4 à 1 [3]. Ce sont toujours d'énormes monolithes de granit sans décor, mais leur ensemble donne déjà l'impression d'une colonnade plutôt que d'un mur percé de baies.

1. La date exacte de ce monument est encore inconnue ; il semble toutefois qu'il soit antérieur à la IVe dynastie.
2. Naville, dans *Journal of Egyptian Archaeology*, I, pl. XIX-XXI.
3. Hölscher, *Das Grabdenkmal des Königs Chephren*, p. 20-23, 43 et pl. IX-XII ; J. A. D., I, pl. III et IV.

A partir de cette époque, le pilier devient fréquent surtout dans les tombeaux [1] ; il est alors monolithe ou formé de blocs cubiques superposés, et sa hauteur est généralement de quatre à cinq fois supérieure à son épaisseur. Il est placé à même le dallage ou posé sur une petite base plate, à l'arête taillée en biseau, qui n'est elle-même qu'une surélévation du dallage ; il n'y a aucun élément de liaison entre le pilier et l'architrave, dont la largeur est égale à la sienne. Un décor analogue à celui des murailles, peint ou sculpté en bas-relief, ou même une simple inscription [2], couvre le plus souvent la majeure partie de ce pilier.

Alors que, dans les temples de la fin de l'Ancien Empire, le pilier semble avoir été abandonné pour la colonne, nous le voyons reparaître dans les rares vestiges des temples du Moyen Empire qui nous sont parvenus. Dans la cour monumentale d'un temple funéraire [3],

Fig. 81. — Pilier du mastaba de Mera (Ve dyn.).

1. J. A. D., I, pl. v (tombeaux de Ti et de Mera) ; CAPART, *Une rue de Tombeaux*, pl. XII-XVII (Ancien Empire) ; LADY W. CECIL, dans *Annales du Service des Antiquités*, IV, pl. I) ; LEFÉBURE, *Tombeau de Seti I*, 2e part., pl. I-III, XXVII-XXVIII, etc.

2. Par exemple la décoration très sobre de certains piliers du tombeau de Ti avec une seule colonne d'hiéroglyphes sur chaque face du pilier (STEINDORFF, *Das Grab des Ti*, pl. CVI-CVIII).

3. GAUTHIER-JÉQUIER, *Mémoire sur les fouilles de Licht*, p. 17-21.

de gros piliers carrés posés sur les surélévations du dallage formaient le pourtour ; ceux des angles étaient plus larges que les autres, de manière à faciliter le croisement des architraves [1]. Un des édifices de Karnak était orné de piliers monolithes en calcaire, décorés de fins bas-reliefs, et d'une hauteur de près de cinq largeurs [2] ; on retrouve la même proportion dans les piliers qui garnissent le temple funéraire de Deir el Bahari [3].

Dans les temples du Nouvel Empire, c'est surtout la colonne qui est employée comme support, mais le pilier se rencontre néanmoins dans bien des cas : ceux qui forment la ceinture du monument dans les temples périptères [4] sont gros et trapus, et reposent directement sur le stylobate, ceux qui se trouvent placés en façade, devant un mur plein ou une rangée de colonnes [5], et ceux

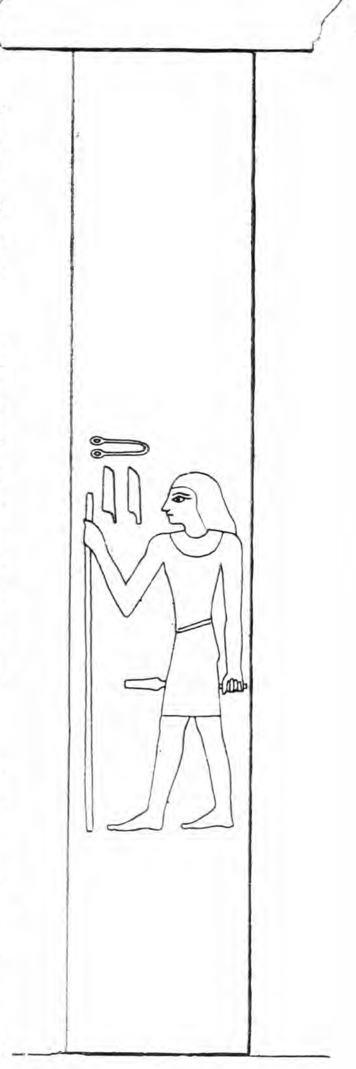
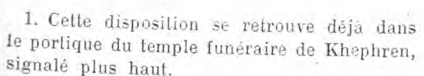


Fig. 82. — Pilier du mastaba de Ti (Ve dyn.).



1. Cette disposition se retrouve déjà dans le portique du temple funéraire de Khephren, signalé plus haut.

2. CAPART, *L'Art Egyptien*, 1re série (1909), pl. XLIV ; LEGRAIN, dans *Annales du Service*, IV, p. 12-14. Le monument auquel appartenaient ces piliers a été détruit sous la XVIIIe dynastie.

3. J. A. D., I, pl. XIV (XIe dynastie). La mesure n'est, du reste, que très approximative, le haut des piliers ayant partout disparu.

4. XVIIIe dyn. : J. A. D., I, pl. XLI-XLIV (Medinet Habou) ; *Description de l'Egypte*, *Antiquités*, I, pl. XXXIV-XXXVIII (Elephantine : voir plus haut nos fig. 15 et 59).

5. J. A. D., I, pl. XXIX (Deir el Bahari : la face des piliers qui est tournée contre les colonnes est arrondie, de sorte qu'au lieu d'être carrée, sa section a la forme d'un D ; SOMERS CLARKE dans NAVILLE, *Deir el Bahari*, VI, p. 20) ; J. A. D., II, pl. XXVI, XXXVIII (Abydos).

qui constituent le pourtour de certaines salles dont ils soutiennent les bas-côtés [1], sont plus élancés, haut de près de cinq largeurs, et placés sur une base à peine marquée sur le dallage. Dans les salles de petites [2] ou de moyennes [3] dimensions, la base des piliers est souvent beaucoup plus large et plus haute et forme un véritable socle.

Fig. 83. — Pilier du temple d'Amenophis II.

Dans des cas très rares [4], le pilier a été traité à la façon d'un pan de mur et pourvu à sa partie supérieure d'une corniche à gorge qui en fait le tour, véritable chapiteau d'un type spécial, séparé de l'entablement par un abaque peu élevé qui n'est autre que la prolongation du pilier lui-même au-dessous du chapiteau-gorge.

Dans les édifices légers comme les kiosques royaux, construits en bois et en métal, et dont nous ne possédons que des représentations figurées dans les peintures tombales, les colonnettes surmontant la toiture sont parfois remplacées par des piliers à corniche du même type, remarquables par la richesse du décor incrusté [5].

Aux basses époques, le pilier, supplanté

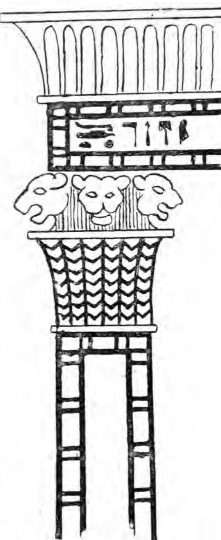


Fig. 84. — Partie supérieure du pilier d'un kiosque royal (croquis de l'auteur).

1. J. A. D., I, pl. XLIX-LII (salle jubilaire de Thoutmès III).
2. J. A. D, II, pl XI (Gournah), LXII (Medinet Habou) ; cf. *ibid.*, I, pl. XIX, pour les chambres au fond du temple de Karnak.
3. J. A. D., II, pl. XXVIII (Abydos) ; MASPERO, *Les Temples immergés de la Nubie, Rapports*, pl. LIII (Beit-Oualli) ; CXXXIV (Amada) ; BLACKMAN, *The Temple of Derr*, pl. I-III, XXVIII.
4. J. A. D., I, pl. LIX-LX (édifice d'Amenopis II à Karnak) ; DAVIES, *El Amarna*, VI, pl. XI, XII, XXXVI (ici les piliers sont appliqués contre le mur, comme les piliers d'ante : v. plus bas).
5. Ces édicules sont fréquemment représentés dans les tombeaux des particuliers, sous la XVIII[e] dynastie ; celui qui est reproduit ici date du règne d'Hatshepsou (tombeau de Senmout) ; il présente la particularité d'avoir en plus de la corniche, une sorte de chapiteau formé de têtes de lion.

d'une façon définitive par la colonne, a pour ainsi dire complètement disparu de la série des types architecturaux [1].

Au lieu de porter une décoration sculptée en bas-relief ou simplement peinte, comme c'est le plus souvent le cas dans les tombeaux, les piliers peuvent être ornés sur une ou deux de leurs faces de motifs en haut relief qui en occupent toute la hauteur. Cet ornement représente généralement une plante stylisée, une fleur de lotus qui s'épanouit au bout d'une longue tige [2], ou bien les papyrus et les iris, végétaux symboliques de la Haute et de la Basse Egypte qui se dressent, par groupes de trois, sur les célèbres piliers de Thoutmès III à Karnak [3].

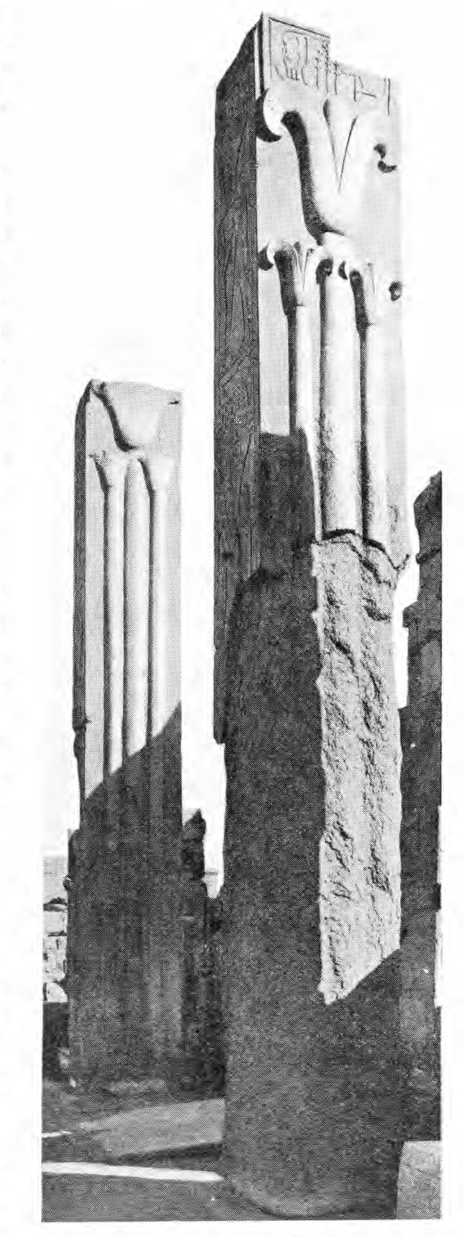


Fig. 85. — Piliers de granit, devant le sanctuaire de Karnak (d'après JÉQUIER, *Temples memphites et thébains*, pl. XLV).

1. Pour le seul exemple que nous en avons, le pilier d'ante hathorien de Deir el Medinet, voir plus bas : Colonne-sistre.
2. LEPSIUS, *Denkmäler*, I, pl. LVII (Ancien Empire).
3. J. A. D., I, pl. XLV, XLVI, Suivant les uns (BORCHARDT, *Zur Baugeschichte des Amonstempels in Karnak*, p. 32), ces

L'ornement en question peut aussi être constitué par un objet symbolique tel que le sistre, sculpté en bosse [1] ou simplement en un relief peu accentué [2], ou le *dad*, l'emblême d'Osiris [3].

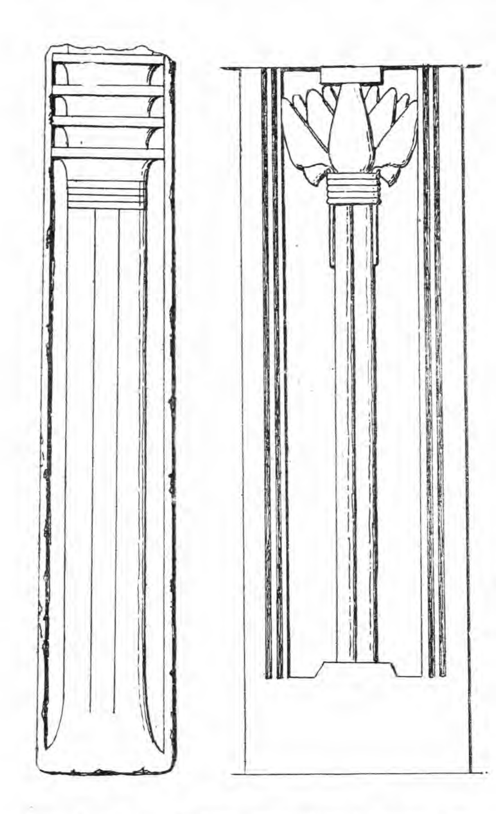


Fig. 86 et 87. — Piliers ornés d'un lotus et d'un *dad* (d'après Lepsius, *Denkmäler* I, pl. LVII, et Boeser, *Beschreibung der ägypt. Sommlung in Leiden*, IV, pl. XXVIII).

§ II. — Pilier osiriaque.

Le plus original et aussi le plus fréquent des décors en relief appliqués à un pilier est une statue qui occupe toute la hauteur du support et qui est par conséquent de dimensions colossales. Elle n'est pas taillée dans l'épaisseur du pilier, mais appuyée contre lui, sur une de ses faces, faisant ainsi une forte saillie ; elle ne touche pas à l'architrave, ne supporte rien, ne joue donc aucun rôle architectoni-

piliers auraient servi de supports à la toiture de la salle ; pour d'autres (von Bissing, *Recueil de Travaux*, XXXIV, p. 21) ils devaient être absolument dégagés du haut et couronnés d'une image de divinité ou d'un symbole sacré. Aucune indication précise ne nous permet de trancher la question.

1. J. A. D., I, pl. XXVII (Spéos Artemidos), et plus bas, chap. II, § 3, colonne sistre.

2. Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. CCII (Ibsamboul).

3. Boeser, *Beschreibung der äg. Sommlung*, IV, pl. XXVII, XXXVIII (Leyde) ; Bologne, n° 1892 (Petrie, *Photographs*, n°s 241, 242) ; Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, I, p. 563. Le pilier d'Abydos qui porte un *dad* est un pilier d'ante (voir plus bas).



Fig. 88. — Piliers osiriaques du Ramesseum (d'après Jéquier, *Temples ramessides et saïtes*, pl. XXXV).

que, et ne peut être qualifiée de caryatide ou d'atlante, comme on le faisait autrefois.

La figure représentée par ces colosses est celle du roi sous la forme d'Osiris, portant le costume et les attributs traditionnels de ce dieu : station droite, pieds joints, mains croisées sur la poitrine, coudes faisant saillie ; le corps est serré dans un étroit maillot d'où ne sortent que la tête coiffée de la tiare osirienne, et les mains qui tiennent le sceptre et le flagellum [1]. Ces figures sont semblables de formes et de dimensions à celles qui, plaquées sur de simples dalles, étaient disposées de distance en distance le long des murs, dans les grandes cours des temples, dès l'Ancien Empire [2]. Elles ont aussi la même destination, puisque dans presque tous les cas, elles sont placées contre les piliers qui garnissent une cour [3].

Bien que ne jouant aucun rôle comme support, et théoriquement indépendant du pilier, le colosse osirien lui est en réalité intimement lié, aussi bien quand tous deux sont sculptés dans un seul bloc, que quand ils sont construits en gros moëllons assemblés. Lorsque le pilier est pourvu d'une base assez haute, celle-ci s'allonge sur une des faces pour servir de socle à la statue, sinon le piédestal, plus étroit que le pilier, se soude à lui comme le colosse lui-même.

Le pilier osiriaque semble n'appartenir qu'aux périodes thébaines : il apparaît, comme monolithe, dès le Moyen Empire [1], est presque inutilisé sous la XVIII[e] dynastie [2], et devient extrê-

1. La couronne et les insignes peuvent subir certaines modifications, qui ne changent rien à la ligne générale de l'ensemble.

2. Ancien Empire : Hölscher, *Grabdenkmal der Königs Chephren*, p. 28. — Moyen Empire : Gautier-Jéquier, *Mémoire sur les fouilles de Licht*, p. 38. — XVIII[e] dynastie : J. A. D., I, p. 5, pl. xxii (colosses osiriens disposés par Toutmès I[er] tout autour de la cour du temple de Karnak et déplacés plus tard par ses sucesseurs (Borchardt, *Baugeschichte des Amonstempels*, p. 10.

3. Dans les spéos de Nubie, Ibsamboul et Gerf-Hussein, on trouve des piliers osiriaques dans la grande salle intérieure (Capart, *L'Art égyptien*, I, *Architecture*, pl. cxliv, cxlv ; Lepsius, *Denkmäler*, Text. V, p. 54) : dans ces sanctuaires, il n'existe pas de grande cour, comme dans les autres temples, la salle à piliers tient donc lieu en même temps de salle hypostyle et de cour, de sorte que la présence des piliers osiriaques dans cette pièce n'a rien de particulièrement insolite.

4. J. A. D., I, pl. xvii (Karnak).

5. J. A. D., I, pl. xxvii (ébauches au Spéos Artemidos).

mement fréquent sous les Ramessides [1], après quoi il cesse d'être

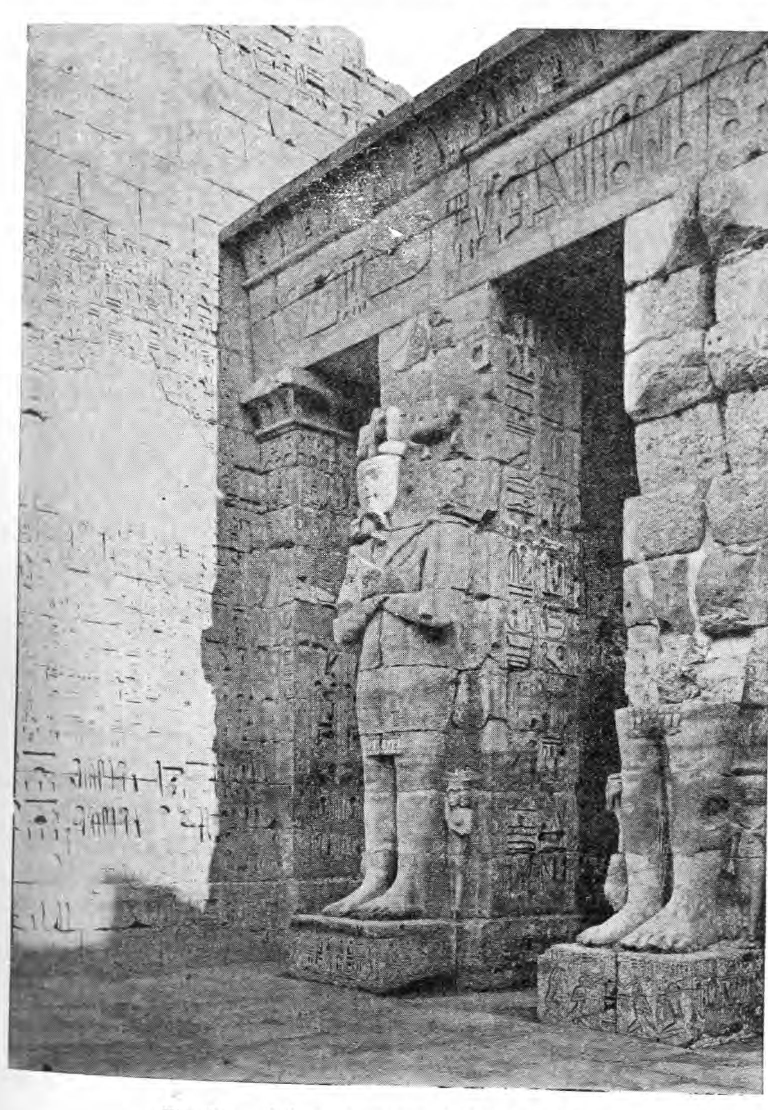


Fig. 89. — Piliers osiriaques de Medinet Habou (d'après Jéquier, *Temples ramessides et saïtes*, pl. liii).

1. J. A. D., II, p. 4 et pl. xxvii (Abydos) ; xxx (Karnak) ; xxxv-xxxvi (Ramesseum) ; lxiv-lxv (Temple de Ramsès III à Karnak).

en usage. Le type du colosse ne varie pas, ou tout au moins de façon insensible, sauf dans quelques cas, où l'Osiris est remplacé par un roi debout dans la même position, mais en costume d'apparat et les jambes dégagées [1] ; il arrive alors que la couronne monte quelquefois plus haut que le pilier et s'appuie sur l'architrave.

Fig. 90. — Pilier orné d'une statue du dieu Bes (d'après LEPSIUS, *Denkmäler*, I, pl. CXXVII).

On peut faire rentrer dans la même catégorie un pilier d'un caractère très spécial, qui ne se trouve qu'à Gebel Barkal [2], sous la XXV[e] dynastie. Ici l'Osiris est remplacé par la figure grotesque du dieu Bes, avec ses jambes courtes et bancales entre lesquelles pend une queue d'animal, ses bras écartés du corps, sa grosse tête grimaçante et son énorme coiffure de plumes [3]. Le colosse n'est plus simplement appliqué contre le pilier, il est taillé dans l'épaisseur du support et se trouve ainsi au-dessous de l'architrave : il joue donc ici un rôle architectonique et diffère par là même essentiellement de son prototype, le pilier osiriaque.

1. J. A. D., II, pl. LIII (Medinet Habou : deux petites statues de reines sont dressées de chaque côté des jambes du colosse) : BLACKMAN, *The Temple of Derr*, pl. I, II, XIII ; GAUTHIER, *Le Temple de Ouadi-Esseboua*, pl. XXXVIII, XXXIX et plan ; WEIGALL, *Report on the Antiquities of lower Nubia*, pl. XXXV, XXXVI (Gerf Hussein), LXX, LXXII (Isamboul). Dans tous ces cas, la statue porte constamment sur la tête la couronne osirienne, de sorte que, malgré le costume, le personnage représenté est toujours le roi en Osiris.

2. LEPSIUS, *Denkmäler*, I, pl. CXXVII ; V. pl. VI.

3. La figure de Bes se retrouve dans les mammisi ptolémaïques, sculptée sur les quatre faces des abaques surélevés qui, dans ces édifices, surmontent le chapiteau des colonnes composites. (V. plus bas, chap. II, § III).

§ III. — PILIER D'ANTE.

Quand une colonnade se déploie entre deux pylônes, ou qu'elle s'appuie sur un pylône seulement, le dernier des entre-colonnements serait tout à fait différent des autres, par suite du talus accentué de la muraille, et nuirait à l'aspect général du monument, si l'on ne corrigeait cette défectuosité par un élément nouveau. Dans les grands temples du Nouvel Empire, le moyen employé par les Egyptiens pour parer à cet inconvénient consiste à construire contre le massif incliné du pylône un pilier vertical tenant lieu d'ante et supportant l'extrémité de la dernière architrave, qui peut ainsi avoir la même longueur que les autres [1].

En raison du talus, ce pilier, qui est traité comme un pan de muraille, tant au point de vue de la construction que de la décoration, est plus large dans le haut que dans le bas ; il n'a pas de base [2] ni de couronnement, et son épaisseur est la même que celle de l'architrave, sur toute sa hauteur.

Il arrive cependant que le pilier d'ante plaqué contre un pylône soit surmonté sur ses trois faces apparentes d'une petite corniche à gorge qui constitue un véritable chapiteau, séparé de l'architrave par une sorte d'abaque très bas, continuant la ligne du pilastre [3]. Ici, nous n'avons plus un simple ressaut du mur, mais un pilier parfaitement caractérisé, bien qu'il soit en partie encastré dans le pylône, un pilier tout à fait analogue comme forme à ceux du temple d'Amenophis II à Karnak [4]. Ce pilier ne présente aucun rapport avec les supports voisins du même portique, qui sont des colonnes campaniformes ou des piliers osiriaques, comme si l'architecte avait voulu souligner la fonction tout à fait spéciale de cet élément de la construction.

Nous retrouvons un pilier presque exactement semblable, avec corniche et abaque, dans un tombeau de la XVIII[e] dynastie, à

1. Cette question a déjà été étudiée plus haut, à propos des antes (3[e] partie, chap. II, § III). Il est cependant utile d'y revenir ici, puisque dans certains cas, cet élément tient beaucoup plus du pilier que du mur, au double point de vue mécanique et artistique.

2. Le bas du pilier vient alors mourir sur le sol, au ras du mur du pylône, ou s'appuie sur le soubassement du pylône.

3. J. A. D., II, pl. LII à LIV (Medinet Habou), et plus haut, notre fig. 58

4. Voir plus haut, p. 156 et fig. 83.

l'extrémité d'une rangée de colonnes papyriformes [1]. La seule différence est qu'ici le pilier n'est plus à moitié noyé dans le mur, mais qu'une de ses faces seulement est plaquée contre la paroi ; il repose sur une petite base carrée.

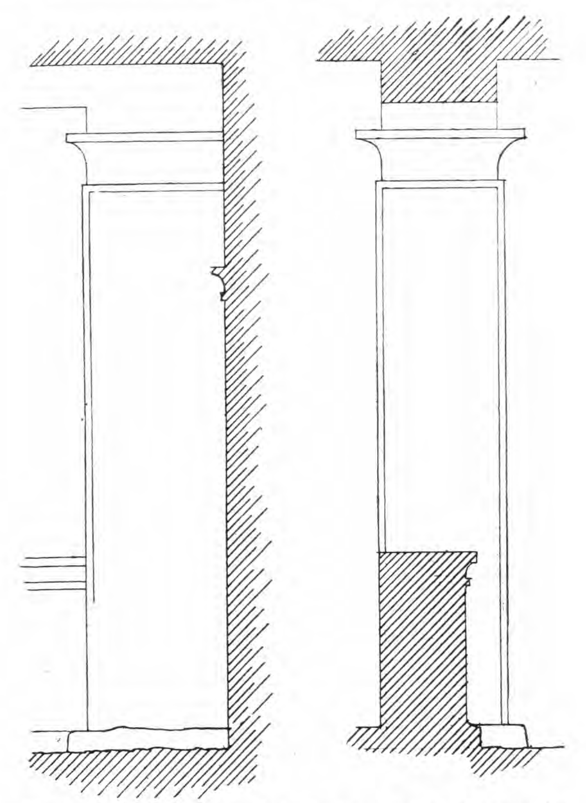


Fig. 91. — Pilier d'ante dans un tombeau de la XVIII[e] dynastie (d'après DAVIES, *El Amarna*, VI, pl. XI).

Les autres piliers d'ante appuyés à un mur droit sont très rares et n'ont pas la corniche. Dans le temple archaïque d'Osiris à Abydos [2], l'ante est un simple redan du mur de grès, construit

1. DAVIES, *Rock Tombs of El Amarna*, VI, pl. XI, XII. Comme il s'agit d'un tombeau souterrain, le pilier est, de même que les colonnes voisines, ménagé dans la masse, et taillé dans la roche même.
2. NAVILLE, dans *Journal of Egyptian Archaeology*, I, pl. XXI.

comme ce dernier en gros blocs assemblés, tandis que le pilier qui lui fait face est un monolithe de granit.

Le même élément se retrouve dans le temple voisin de Seti I [1], mais avec un rôle architectonique différent : il se dresse sur une base carrée, de même grandeur que les bases rondes des colonnes cylindriques de la rangée correspondante ; il ne doit par conséquent pas être considéré comme un ressaut du mur, mais fait réellement partie de la colonnade.

A Amada [2], les antes, avec leurs bases carrées débordantes, et sans couronnement sous l'architrave, correspondent à des piliers exactement semblables comme dimensions et ornementation.

A l'époque ptolémaïque, nous trouvons un pilier hathorien, faisant suite à des colonnes du type composite, qui est placé contre le mur et tient lieu d'ante. Ce support est, à tous les points de vue, unique en son genre [3].

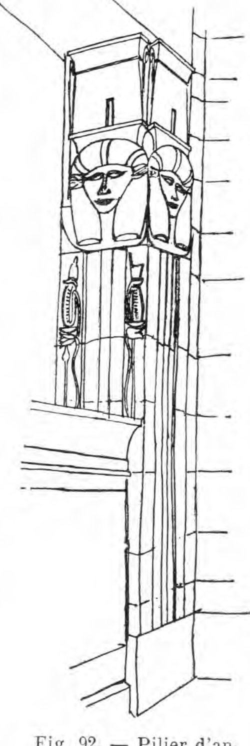
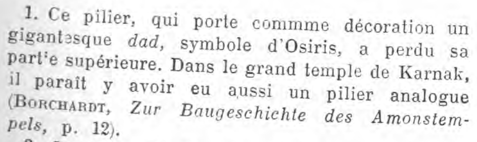


Fig. 92. — Pilier d'ante hathorien de Deir el Medinet.



1. Ce pilier, qui porte commme décoration un gigantesque *dad*, symbole d'Osiris, a perdu sa partie supérieure. Dans le grand temple de Karnak, il paraît y avoir eu aussi un pilier analogue (BORCHARDT, *Zur Baugeschichte des Amonstempels*, p. 12).
2. GAUTHIER, *Le Temple d'Amada*, pl. XXXVII et XXXVIII. On retrouve ces piliers dans des conditions identiques, dans des tombeaux d'époque plus récente (DÜMICHEN, *Der Grabpalast des Patuamenap*, I, plan).
3. Temple de Deir el Medinet, J. A. D., III, pl. XIII, XIV ; *Description de l'Egypte, Antiquités*, II, pl. XXXIV, XXXVII.

CHAPITRE II

LES COLONNES

SOMMAIRE : I. Colonne cylindrique. — II. Colonne cannelée. — III. Colonne-sistre. — IV. Colonne-piquet. — V. Colonne palmiforme. — VI. Colonne lotiforme. — VII. Colonne papyriforme. — VIII. Colonne campaniforme. — IX. Colonne papyriforme monostyle. — X. Colonne composite.

Le principe même d'où dérive la colonne égyptienne, quel que soit l'ordre auquel elle appartienne, est essentiellement différent de celui qui a donné naissance au pilier ; pour en découvrir l'origine, nous devons chercher dans les éléments de l'architecture civile, dans les supports des légères constructions de bois qui furent en usage dès les plus anciennes époques.

Suivant le genre des toitures et le poids des matériaux qu'il s'agissait de soutenir, les supports habituels de ces édifices étaient soit des troncs d'arbre ou de grosses poutres arrondies ou équarries, soit de simples perches d'un diamètre plus ou moins fort. Un décor passager de fleurs ou de feuillage pouvait être fixé au haut de ces supports [1].

Transposés dans l'architecture de pierre, ces troncs et ces colonnettes, suivant qu'ils sont nus ou décorés de fleurs, donnent naissance aux deux grands groupes de colonnes égyptiennes. les ordres simples et les ordres floraux ; les premiers, sobres et rigides de lignes, les autres, aux formes si particulières que, malgré une stylisation savante, ils laissent clairement transparaître leur origine.

Les ordres floraux sont non seulement une des gloires de l'art égyptien, mais une des créations les plus originales et les plus intéressantes de l'architecture universelle ; il importe donc qu'on se rende compte bien clairement de la façon dont ils ont été élaborés, puisqu'ils apparaissent à un moment donné dans leur forme parfaite, sans que nous puissions assister à des tâtonnements préalables.

1. FOUCART, *Histoire de l'Ordre lotiforme*, p. 57-79.

Sous les courbes immobilisées de la pierre, on sent la souplesse des essences végétales, on distingue même tous les détails des plantes qui ont servi de modèle ; la constatation de ces particularités si évidentes a suggéré à certains archéologues la théorie de la colonne-plante [1], c'est-à-dire une théorie suivant laquelle les colonnes florales égyptiennes seraient non des adaptations de supports usuels, mais de véritables créations architecturales grâce auxquelles l'auteur aurait réussi à transformer une plante quelconque ou un faisceau de plantes en une colonne solide et rigide.

Cette thèse repose sur une notion abstraite, elle envisage la possibilité de matérialisation pratique d'une idée toute théorique, et cela chez un peuple encore jeune qui est en train de faire par lui-même ses débuts en architecture sans aucun concours étranger, sans points de comparaison. Elle est, de ce fait même, très suspecte et très sujette à caution ; de plus, dans tous les ordres où elle devrait s'appliquer, les détails d'exécution et d'ornementation la contredisent catégoriquement [2], de sorte que nous devons revenir, pour cette question d'origine, à la théorie plus ancienne de la colonne ornée de motifs végétaux .

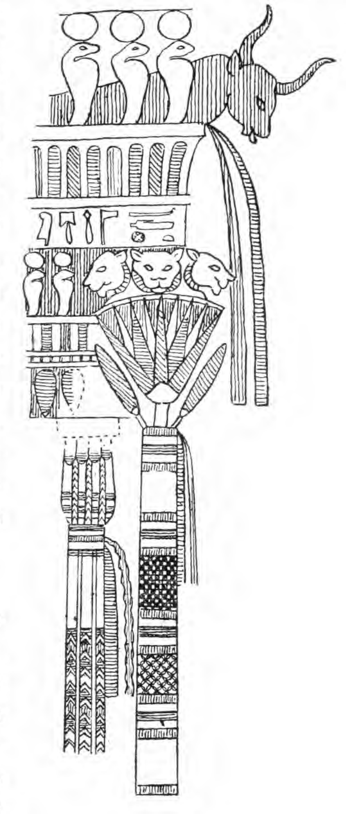
Plus encore que les colonnes elles-mêmes, déjà très stylisées, les frêles colonnettes qui ornaient les édifices civils de toute sorte, nous permettent de nous rendre compte de l'évolution d'un décor passager en train de devenir un ordre architectural. Ces colonnettes nous sont connues par de nombreuses représentations figurées dès l'Ancien Empire, donc à peu près au moment où paraissent les premières colonnes florales, et doivent se classer en deux catégories. Les unes sont sans doute des réductions des colonnes monumentales de l'époque, avec un peu d'exagération dans les formes caractéristiques du décor qui ainsi se dégage d'une stylisation parfois un peu forcée, pour se rapprocher de son prototype végétal. Chez les autres, ce décor adventif est si bien affranchi de toute fonction mécanique, qu'il surcharge le support plutôt que de faire corps avec lui et doit être considéré comme la reproduction plus ou moins fidèle d'une ornementation passagère.

Jusque dans les peintures tombales du Nouvel Empire, et en

1 Borchardt. *Die ägyptische Pflanzensäule*

2. Kösier, *dans Zeitschrift für äg. Sprache*, xxix, p. 138. — Ces détails seront indiqués plus bas au fur et à mesure, dans l'étude des différentes colonnes florales.

particulier dans les représentations très fréquentes du kiosque où s'abrite le roi [1], nous voyons, placées souvent côte à côte, des colonnettes qui sont la copie à peu près exacte de celles des temples et d'autres qui sont formées d'un fût droit très ornementé, mais dont le décor floral paraît tout à fait indépendant, et ne peut être considéré comme un chapiteau. A cette époque, les types des divers ordres étaient créés depuis deux mille ans peut-être, et l'on conservait encore la tradition de l'ornementation passagère de fleurs et de feuilles, indépendante du support et origine de cette création si caractéristique et unique en son genre, la colonne florale égyptienne.



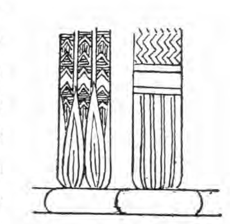


Fig. 93. — Colonnettes d'un kiosque royal (tombeau d'Amenemant. Croquis de l'auteur).

Suivant leur forme, les colonnes égyptiennes, simples ou florales, peuvent se classer en un certain nombre de types ou ordres, dont les uns sont des créations originales, et les autres de simples dérivés des premiers. Comme il a été dit plus haut, ce terme d' « ordre » s'applique en Egypte exclusivement aux supports, car l'entablement ne varie pas comme dans l'architecture classique, suivant le type de la colonne. Même la base et l'abaque ne présentent, d'un ordre à l'autre, aucune différence essentielle, et ne varient tant soit

1. Dans les peintures des tombeaux de la nécropole thébaine : n° 58 (Amenemant), 73 (Senmout), 78 (Horemheb), 85 (Amenemheb), 86 (Menkheperrassenb), etc.

peu de forme que suivant les époques. Quant à la colonne d'époque ptolémaïque et romaine, elle forme à elle seule un ordre spécial, aux variétés extrêmement nombreuses, et auquel nous donnons d'habitude le nom de « composite ».

De toute la flore égyptienne, qui n'est du reste pas très abondante, seuls le palmier, le lotus et le papyrus ont servi de point de départ à des ordres. On retrouve, il est vrai, l'iris, la plante symbolique de la Haute Egypte, comme motif de couronnement des colonnettes, mais ces exemples très rares [1] ne suffisent pas pour constituer un ordre.

Dans le composite d'époque ptolémaïque et romaine, où ces quatre végétaux sont constamment combinés pour constituer des ensembles variés, on voit paraître aussi d'autres plantes, aisément reconnaissables, comme la vigne, ou transformées et stylisées comme la « palmette égyptienne » qu'il est bien difficile d'assimiler à une plante quelconque.

Fût et chapiteau. — Toute colonne de style, qu'elle soit antique ou moderne, se compose de deux parties inséparables en fait l'une de l'autre, mais très différentes d'origine, de forme et de fonction, le fût et le chapiteau : l'un n'est qu'un ornement, l'autre est le véritable support. Seule la colonne égyptienne fait exception à cette règle, puisque, malgré certaines apparences, nous n'y retrouvons pas en réalité cette division essentielle.

La caractéristique de la colonne égyptienne est d'être parfaitement homogène de la base à l'abaque ; elle répond à une conception simple qui a déterminé la création d'ensembles complets par eux-mêmes, où l'introduction d'ornements indépendants est exclue. Le décor, quand décor il y a, a bien son épanouissement dans le haut de la colonne, mais il se prolonge sur toute la longueur du fût et intéresse par conséquent le support tout entier. Il n'y a donc en réalité qu'un fût, simple ou décoré, et non pas un fût et un chapiteau.

Si nous continuons à nous servir de ce terme de chapiteau, c'est qu'il est consacré par l'usage pour les monuments de l'Egypte ancienne comme pour ceux des autres pays, bien qu'il

1. Garstang, *Burial Customs of Ancient Egypt*, p. 141 ; Borchardt, *Die ägyptische Pflanzensäule*, p. 18.

n'ait plus ici aucune raison d'être dans la très grande majorité des cas ; on doit donc le prendre dans une acception un peu différente, moins précise qu'ailleurs, pour désigner non pas un élément différent du fût, mais l'aboutissement normal des lignes de l'ensemble, l'élargissement du profil qui se produit dans la partie supérieure de la colonne.

Cet élargissement n'existe pas dans les colonnes simples, appartenant aux ordres cylindrique et cannelé, où les lignes droites, bandes d'inscriptions ou cannelures, montent directement d'un bout du fût à l'autre sans aucune interruption. Dans les ordres floraux, par contre, il faudrait, pour être logique, diviser la colonne non pas en deux, mais en quatre zones, dont la supérieure, correspondant au chapiteau, représenterait la saillie des grosses fleurs et des boutons intercalaires, tandis que les autres délimiteraient le large lien qui soutient l'ensemble des plantes décorant le fût, puis la retombée des tiges des petits boutons [1], et enfin le groupe des grosses tiges, jusqu'au sol.

Il y a cependant un cas où le terme de chapiteau se justifie ; c'est celui de la colonne hathorienne [2], où un fût cylindrique se transforme en un simple manche de sistre par l'adjonction d'une masse cubique, taillée en un double ou quadruple masque de déesse, suivant le modèle de l'instrument de musique qui est le symbole d'Hathor : ici les deux éléments sont bien nettement différenciés.

Dans la colonne composite de basse époque, nous avons une division analogue, mais moins bien caractérisée : un fût cylindrique, toujours le même, sans aucune originalité, sert de tige à un bouquet infiniment varié de forme et de composition, véritable chapiteau rappelant un peu le corinthien. Il y a cependant ici l'indication bien nette d'un effort pour relier ce chapiteau à son support, comme c'est le cas dans les colonnes plus anciennes: le bandeau qui devrait normalement se placer immédiatement sous la saillie des fleurs, est repoussé plus bas et dans l'intervalle

1. Dans la colonne palmiforme, qui ne comporte pas de boutons intercalaires, cette zone n'existe pas, de même que dans la colonne-piquet, un des dérivés de la colonne cylindrique.

2. La colonne-sistre n'est pas une des plus anciennes, puisqu'elle ne paraît pas avant le Moyen Empire ; elle n'est pas une création spontanée, comme les autres colonnes, mais le résultat de longs tâtonnements et de combinaisons compliquées.

sont indiquées les tiges de toutes les fleurs qui forment le bouquet terminal et qui paraissent ainsi sortir d'une gaine rigide, d'un tube cylindrique. Là non plus le mot de chapiteau ne doit donc pas être pris dans son acception la plus stricte.

Un tronc, un piquet ou une perche sont nécessairement d'une seule pièce ; de même la colonne primitive en pierre, avec ou sans ornementation florale, est aussi monolithe, au moins jusqu'aux débuts du Nouvel Empire. Avec la XVIIIe dynastie commence l'ère des grandes constructions, et la nécessité d'adopter des méthodes nouvelles amena les architectes égyptiens à édifier leurs colonnes en tambours superposés ou en un assemblage de gros blocs, ce qui permit d'augmenter presque indéfiniment les dimensions des supports.

A ce moment-là la colonne gardait encore son caractère original, et la décoration, très sobre, soulignait la nature végétale qu'affectaient les supports employés le plus fréquemment, mais peu à peu on cessa de considérer ces colonnes comme des éléments à part dans l'édifice et on les fit pour ainsi dire rentrer dans l'ensemble au point de vue ornemental en les couvrant, de la base à l'abaque, d'inscriptions et même de tableaux semblables à ceux qui tapissent les murs. L'édifice y gagne peut-être en unité, mais au détriment de l'effet artistique, car le contraste bien net des supports très sobres avec la profusion des sculptures murales donnait aux anciens temples un type de beauté très spécial, qu'on peut comparer en quelque mesure à celui des temples grecs.

Cette transformation n'est du reste pas isolée : en même temps qu'elle perd son caractère ornemental primitif, la colonne florale, jadis si svelte, s'alourdit et s'empâte et seul le profil général se maintient, assurant la continuité du style égyptien.

Abaque. — Dans les constructions de bois, pour mieux assurer la liaison entre le support, tronc ou perche, et les pièces horizontales, ainsi que pour répartir la résistance d'une façon plus normale, on intercalait entre ces deux éléments une planche carrée, qui est le prototype de l'abaque. Aux yeux des Egyptiens, cette pièce était le complément indispensable du support, car, transportée dans l'architecture de pierre, elle est toujours inséparable du fût et taillée dans le même bloc.

L'abaque, quel que soit le genre de colonne auquel il s'applique,

a toujours la même forme, celle d'un parallélipipède à base carrée dont le côté est égal ou légèrement plus long que le diamètre

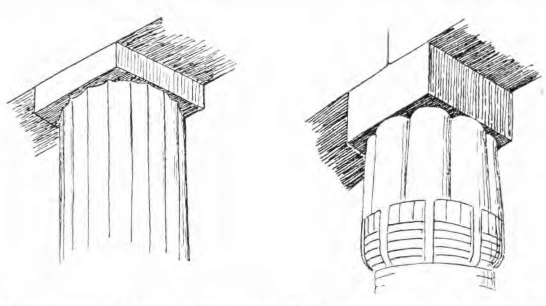


Fig. 94 et 95. — Types d'abaques du Moyen et du Nouvel Empire.

supérieur du fût, pris sous le chapiteau ; seule sa hauteur varie suivant les époques ou suivant les architectes, et correspond en général au tiers ou à la moitié de sa longueur. A partir du Nouvel Empire, l'abaque est parfois décoré d'un cartouche ou de quelques signes hiéroglyphiques.

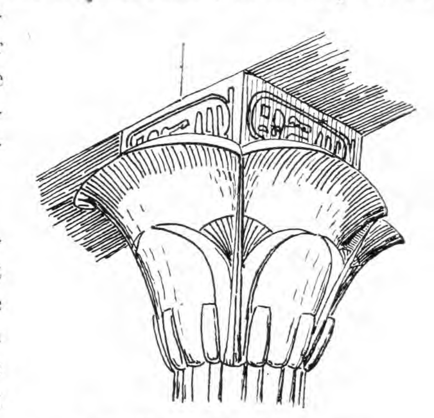


Fig. 96. — Abaque d'époque ptolémaïque.

Base. — La base de colonne a un caractère tout différent : pour isoler le tronc ou le piquet du sol en terre pilée, l'empêcher de s'enfoncer et de pourrir et lui donner une assise solide, on plaçait sous lui une large pierre plate ; il y avait donc là deux matières, la pierre et le bois, qui ne pouvaient avoir entre elles aucun lien. Lorsque la colonne de pierre fut inventée, on continua à tenir compte de cette différence essentielle, de telle sorte que la base n'est jamais, comme l'abaque, taillée dans le même bloc que le fût, mais qu'au contraire elle est censée faire partie du dallage, dans lequel elle est le plus souvent encastrée, au moins aux époques les plus anciennes.

La base a primitivement la forme d'un large disque ayant jus-

qu'à deux fois le diamètre du bas du fût, et même davantage, avec une hauteur très faible ; le plus souvent le bord supérieur est taillé en biseau, jusqu'au ras du dallage. Peu à peu, la base s'épaissit, perdant ainsi son caractère primitif : sous la XVIIIe dynastie, c'est généralement un disque épais, un peu renflé sur la tranche, comme écrasé par le poids de la colonne qu'elle supporte ; aux époques postérieures, la base est cylindrique, assez haute et peut avoir le bord supérieur rabattu ou porter des

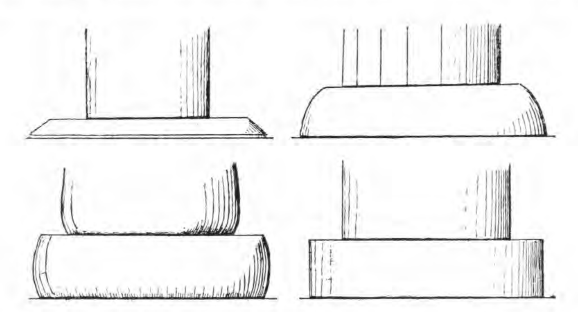


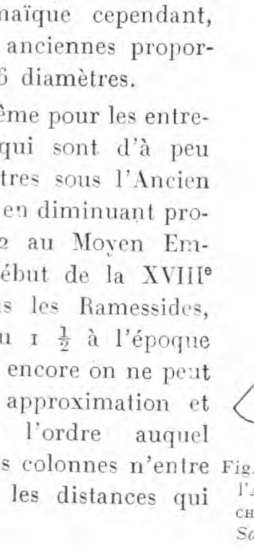
Fig. 97-100. — Les quatre types principaux de bases de colonnes.

motifs décoratifs sans rapport avec ceux du fût. Antérieurement à cette période, la base est absolument nue, sauf dans les temples ramessides, où l'on gravait en général une ligne d'inscription tout autour de la tranche, en guise d'ornement.

Proportions. — Dans le domaine de l'architecture classique, on a coutume de tenir compte de la façon la plus minutieuse des proportions relatives des supports, dans les divers ordres. En Egypte il n'y a pas lieu d'étudier la chose avec autant de précision ; en effet, un examen, même rapide, des divers monuments, permet de constater qu'il n'a existé à aucune époque une règle fixe, un canon proprement dit, et que l'établissement des proportions était laissé à la fantaisie et au goût de l'architecte. Ainsi, dans une même colonnade, le mesurage permet de relever des différences très sensibles dans les proportions d'une colonne à l'autre, alors qu'à première vue, l'ensemble paraît absolument homogène. Nous pouvons donc, à ce point de vue, nous contenter de données approximatives.

En ce qui concerne le module, étalon de relation entre l'épaisseur et la hauteur des colonnes, on peut dire, d'une façon générale, qu'il varie, non pas selon les ordres, mais suivant les époques. Au début, la proportion normale de la hauteur du fût avec l'abaque, mais sans la base, est de 5 ½ à 6 diamètres et même jusqu'à 7 dans les cas exceptionnels ; ce chiffre diminue progressivement pour tomber souvent à 4 diamètres, voire à moins, vers la fin du Nouvel Empire. Cette règle, qui n'a du reste rien d'absolu et présente de nombreuses exceptions, donne donc, au point de vue historique, une progression exactement inverse de celle des ordres grecs, où les colonnes deviennent peu à peu plus sveltes au lieu de s'alourdir. A l'époque ptolémaïque cependant, on revient aux anciennes proportions de 5 ½ à 6 diamètres.

Il en est de même pour les entre-colonnements, qui sont d'à peu près 2 ½ diamètres sous l'Ancien Empire, et vont en diminuant progressivement : 2 au Moyen Empire, 1 ½ au début de la XVIIIe dynastie, 1 sous les Ramessides, puis de nouveau 1 ½ à l'époque ptolémaïque. Ici encore on ne peut donner qu'une approximation et constater que l'ordre auquel appartiennent les colonnes n'entre pour rien dans les distances qui les séparent.



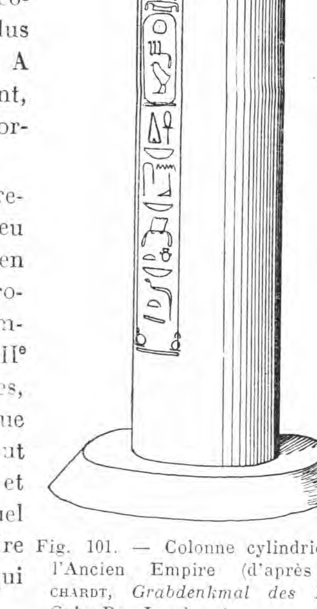


Fig. 101. — Colonne cylindrique de l'Ancien Empire (d'après Borchardt, *Grabdenkmal des Königs Sahu Re*, I, pl. XI).

§ Ier. — Colonne cylindrique.

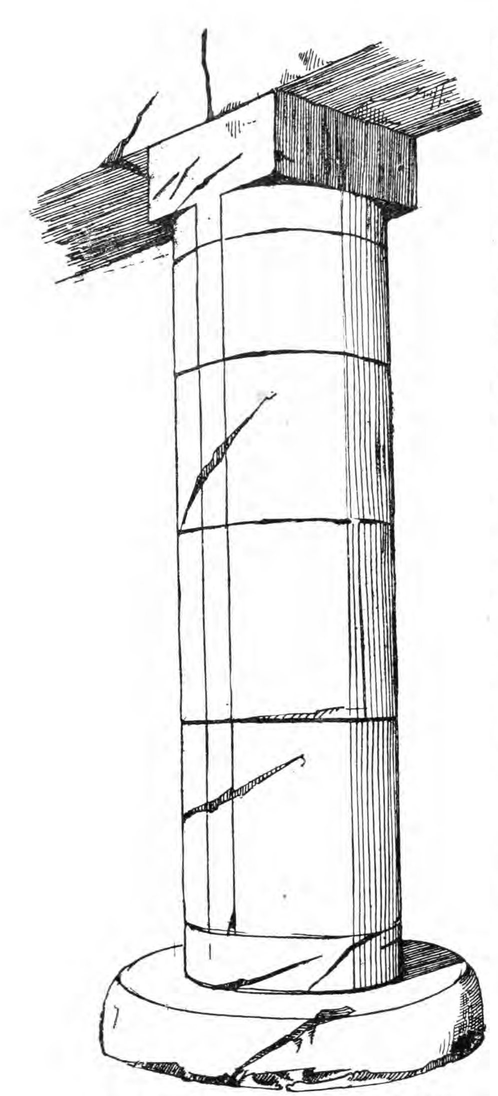


Fig. 102. — Colonne cylindrique du Nouvel Empire (temple de Seti I à Abydos).

Le type le plus simple de la colonne égyptienne dérive directement du support primitif des toitures dans les maisons, le tronc d'arbre ou la grosse perche, sans aucun ornement. Cet élément, transporté dans l'architecture de pierre, donne une colonne au fût cylindrique, nu, sans aucune saillie.

Les exemples qui nous sont parvenus de cette colonne sont extrêmement rares : sous la Ve dynastie [1], son diamètre est exactement le même aux deux extrémités, tandis que sous les Ramessides [2], il y a, de bas en haut, une très légère diminution ; elle est aussi plus élancée sous l'Ancien Empire (6 $\frac{1}{2}$ diamètres environ de la base à l'architrave) que sous Seti I (5 $\frac{1}{2}$ diamètres environ).

Pas plus que dans les autres ordres, la base ni l'abaque ne présentent de particularités à signaler, sauf que sous l'Ancien Empire, celui-ci déborde très légèrement la ligne du fût, tandis que plus tard son côté en est la prolongation exacte ; comme d'habitude, l'abaque augmente d'épaisseur avec les époques, de même que la base qui au début est une très large dalle plate, taillée en biseau, devient plus tard un disque épais, renflé sur la tranche.

1. Borchardt, *Grabdenkmal des Königs Sahu-Rê*, I, pl. xi et p. 34.

2. Caufeild, *The Temple of the kings at Abydos*, pl. x, xi ; J. A. D., II, pl. xiii, xxi, xxiii.

La décoration est extrêmement sobre : sur la colonne de l'Ancien Empire, une seule bande verticale d'hiéroglyphes, et sur celles de Seti I, quatre bandes placées de manière à correspondre aux quatre faces de l'abaque, et accompagnées de quelques petits tableaux d'offrande qui coupent les surfaces nues [1] ; ces lignes verticales ont pour effet de donner plus de sveltesse au support tout en le mettant à l'unisson avec les parois couvertes de sculptures qui l'environnent.

§ II. — Colonne cannelée.

Dans les maisons, la pièce de bois servant de support aux toitures pouvait être, non un simple tronc écorcé et régularisé, mais une grosse poutre équarrie, aux angles rabattus [2] ; c'est de ce genre de support que dérive le type architectural de la colonne cannelée ou polygonale qui n'apparaît dans les monuments égyptiens qu'à partir du Moyen Empire, mais qui est sans doute plus ancienne.

Dans le temple funéraire de Mentouhotep, à Deir el Bahari [3], le modèle octogonal de cet ordre est seul employé à côté des piliers carrés, mais les nombreuses colonnes de ce type sont toutes brisées et la partie supérieure a disparu, de sorte qu'il est impos-

1. Toute cette décoration est en relief très doux, à peine sensible, relevé autrefois de couleurs vives ; sur la colonne de l'Ancien Empire, la bande d'hiéroglyphes était sculptée en creux.

2. Petrie, *Illahun, Kahun and Gurob*, p. 6, et pl. vi, 12. Dans ces habitations, on trouve aussi des colonnes en pierre, du même type.

3. Naville, *The XIth dyn. Temple at Deir et Bahari*, I, p. 22, 23 ; II, pl. iii, iv ; J. A. D., I, pl. xiv. Le cartouche royal est gravé sur une des faces de chacune de ces colonnes, qui garnissent toute la terrasse supérieure du monument.

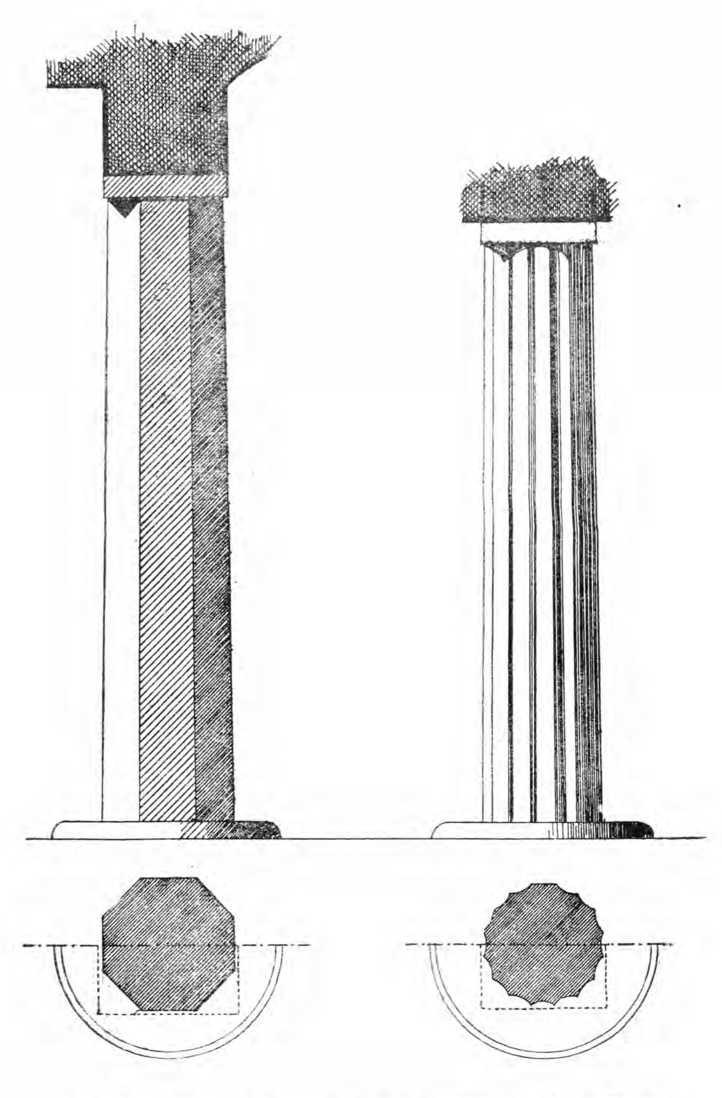


Fig. 103 et 104. — Colonnes à 8 et à 16 pans, du Moyen Empire (d'après NEWBERRY, *Beni Hasan*, I, pl. IV, V).

sible d'en établir les proportions [1]. Les huit pans sont égaux, sans diminution appréciable dans le sens de la hauteur. La base est un disque plat encastré dans le dallage ; la forme et la dimension de l'abaque sont inconnues.

Dans le portique extérieur d'un des tombeaux de Beni-Hassan [2], qui est de très peu postérieur, les colonnes octogonales, à plans rectilignes, sont conservées sur toute leur hauteur, qui est égale à près de cinq fois le diamètre à la base, tandis que la diminution progressive jusqu'au sommet est de 1/9 environ.

A partir de la XII[e] dynastie, la colonne octogonale paraît n'être plus en usage.

Le type de la colonne à seize pans est beaucoup plus répandu, déjà sous le Moyen Empire [3], et surtout sous la XVIII[e] dynastie [4]. Ici le fût, sans décoration d'aucune sorte autre que ses lignes verticales, présente une légère diminution de bas en haut ; les cannelures sont tout à fait plates ou légèrement concaves. Les proportions varient généralement de 5 à 6 diamètres pour la hauteur totale, abaque compris, mais on rencontre aussi des colonnes de ce type, très trapues, n'ayant guère que 3 ½ diamètres de hauteur [5].

La coutume assez fréquente de graver une inscription sur la cannelure antérieure de la colonne polygonale [6] amena de nombreuses variations dans ce type de support. Cette bande devait rester plane tandis que les autres pans de la colonne pouvaient se creuser légèrement ; elle prenait ainsi plus d'importance et avait la tendance à s'élargir aux dépens de la régularité de l'ensemble. Parfois aussi on ne se contentait pas d'une seule bande ornée, et on gravait des hiéroglyphes sur les quatre pans correspondant aux faces de l'abaque. Dès lors la division du cercle en 16 parties n'est plus constante, et le champ est ouvert à toutes sortes de combinaisons : on trouve des colonnes à 18 et à 20

1. Des colonnes du même type et de la même époque, également brisées, ont été retrouvées à Abydos (PETRIE, *Abydos*, I, pl. LV, LVI).
2. NEWBERRY, *Beni Hasan*, I, pl. IV.
3. *Ibid.*, I, pl. V et XXII.
4. J. A. D., I, pl. XXX-XXXII (Deir et Bahari) ; LIII, LIV (Karnak).
5. Temple de Phtah à Karnak.
6. Au temple de Phtah (J. A. D., I, LII), la cannelure antérieure n'a pas été modifiée pour recevoir l'inscription. A Medinet Habou, par contre, elle se détache en saillie sur les autres (*ibid.*, pl. XLII).

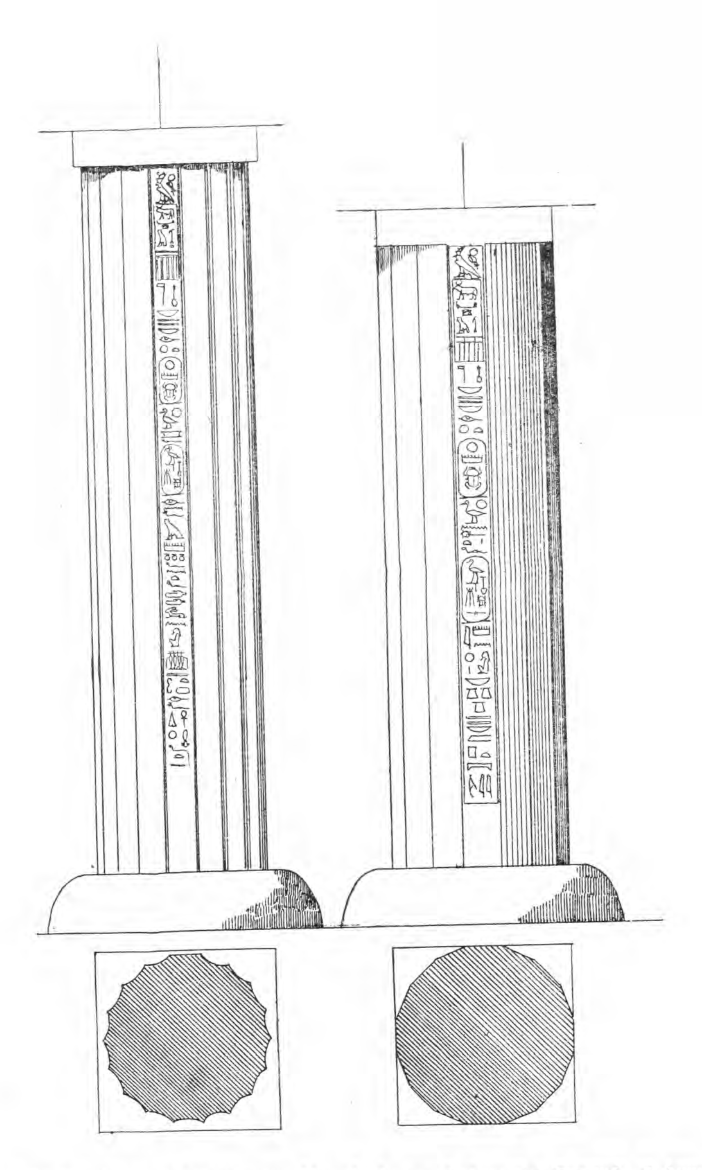


Fig. 105 et 106. — Colonnes cannelées de la XVIIIe dynastie (Semneh et temple de Phtah à Karnak).

pans [1], et plus fréquemment encore à 24 [2], avec bandes plates, plus larges que les cannelures, soit en avant seulement, soit sur les deux axes de la colonne.

La disposition de ces bandes, le creux plus ou moins accentué, parfois presque nul, des cannelures, et en même temps le module très variable, enlèvent toute monotonie à cet ordre auquel les jeux de lumière, dans ces faisceaux de lignes verticales, donne beaucoup d'élégance et de distinction [3].

Il faut encore si-

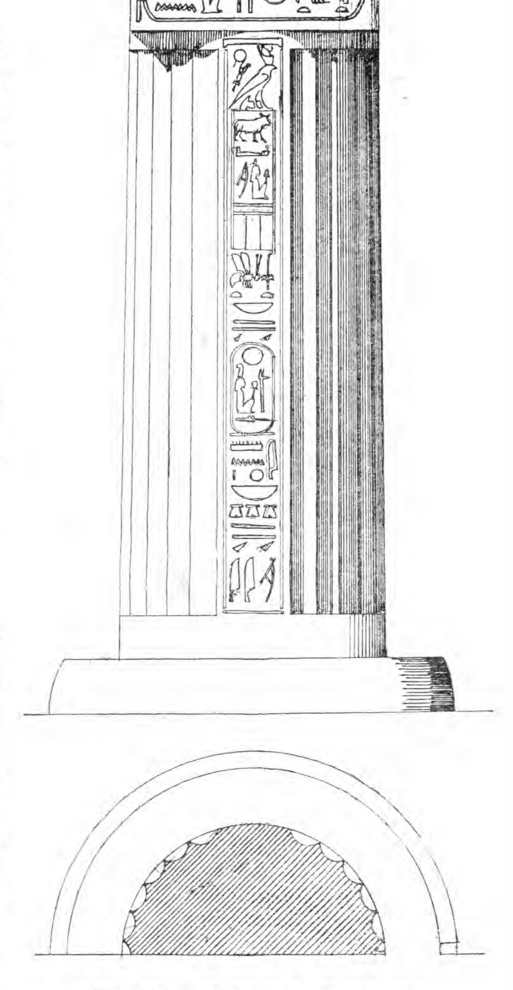


Fig. 107. — Colonne d Beit-Oualli (XIXe dynastie).

1. LEPSIUS, *Denkmäler*, I, pl. CXIII ; III, pl. LIV (Semneh et Koummeh, époque d'Amenophis III).

2. GAUTHIER, *Temple d'Amada*, pl. XXXIV, XXXV (avec figures sculptées sur le fût) ; BENEDITE, *Guide Joanne*, III, p. 605 (Ouady-Halfa). Cette variété se trouve dès le Moyen Empire (GAUTIER-JÉQUIER, *Mémoire sur les fouilles de Licht*, p. 16).

3. Dans une colonne de Beit-Oually (LEPSIUS, *Denkmäler*, Text. V, p. 16, et Abt. III, pl. CLXXVII) le fût est divisé en 4 bandes et 20 cannelures, séparées de la base et de l'abaque par des zones cylindriques qui donnent au support un aspect particulier.

gnaler des anomalies, par exemple une colonne de Karnak [1], à quatre bandes séparées par quatre groupes de sept cannelures très cintrées, et dont le fût se termine en haut par cinq bandeaux horizontaux, détail emprunté sans doute aux colonnes florales [2], et les colonnes d'El-Kab, plus curieuses encore, qui présentent une combinaison du type à 16 pans dans la partie postérieure du support, et de la colonne octogonale dans la partie antérieure [3] ; un grand sistre en relief est en plus de cela plaqué sur la bande médiane.

A partir de la XIX[e] dynastie, il ne semble pas qu'on ait élevé en Egypte de colonnes de l'ordre polygonal [4].

L'abaque est, comme d'habitude, inséparable de la colonne elle-même, que celle-ci soit monolithe ou, à partir du Nouvel Empire, formée d'un nombre indéterminé de tambours. C'est un parallélipipède à base carrée, à peine en saillie sur le haut du fût, et dont la hauteur est égale, dans la règle, à la moitié de sa largeur.

La base qui, elle, fait partie du dallage, est aux débuts une grande dalle ronde, plate, à angle biseauté, et plus tard un disque d'épaisseur variable.

Le terme de « protodorique », appliqué autrefois par Champollion [5] à l'ordre cannelé ou polygonal, est encore très fréquemment employé de nos jours ; il s'explique de lui-même par la ressemblance frappante qui existe entre les colonnes de ce type et celles du dorique grec, ainsi que par l'antériorité des premières. On ne peut en effet se défendre, en contemplant des colonnades comme celles de Deir el Bahari, ou des portiques tels que ceux de Beni Hassan, d'établir par la pensée un parallèle avec les plus anciens temples de Grèce et de Sicile : même disposition générale, mêmes ordonnances, lignes et formes à peu près identiques.

Il est difficile d'établir de façon certaine qu'un des ordres

1. Lepsius, *Denkmäler*, I, lxxxiii (époque indéterminée, sans doute XVIII[e] dyn.).
2. Le quintuple bandeau enserre le fût de toutes les colonnes florales, immédiatement au-dessous de la saillie du chapiteau (Voir plus bas).
3. J. A. D., I, pl. lxxiii. Il y a donc 9 cannelures étroites, en arrière, et trois grandes en avant. Pour cette colonne, voir plus bas, § III.
4. La présence du nom de Ramsès II sur un tambour de colonne à 20 cannelures, à El-Kab (von Bissing-Kes, *Untersuchungen zu den Reliefs aus dem Re-Heiligtum*, I, p. 16, n'est pas concluante, ce roi ayant eu, plus que tous les autres, la coutume de mettre son nom sur des monuments plus anciens.
5. *Lettres écrites d'Egypte et de Nubie*, p. 75.

dérive directement de l'autre, ce qui est du reste fort possible, vu les rapports qui ont existé entre les deux pays dès une époque très ancienne [1], et surtout en raison de l'influence exercée par l'art égyptien sur l'art grec primitif. Il y a cependant lieu de relever deux différences essentielles : d'abord dans le dorique,

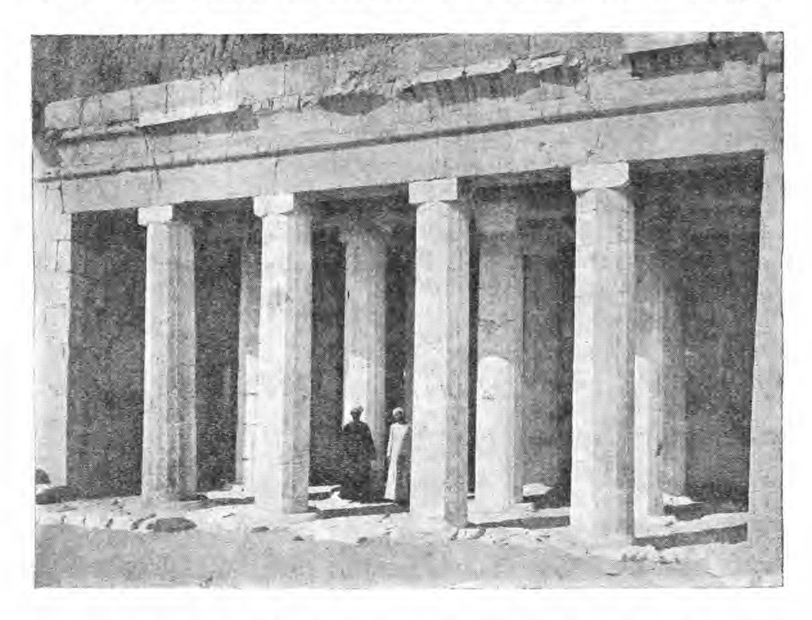


Fig. 108. — Le spéos d'Anubis au temple de Deir el Bahari (d'après Jéquier, *Temples memphites et thébains*, pl. xxxi).

absence de base, mais en revanche introduction sous l'abaque d'un élément nouveau, l'échine, puis différence très marquée dans le galbe du fût ; on admet en général [2] que le dorique a plus de rapports avec la colonne mycénienne qu'avec la colonne dite protodorique.

1. L'ordre polygonal n'était plus en usage à l'avènement de la XIX[e] dynastie, au xiii[e] sc. avant J.-C., donc à une date bien antérieure à celle des premiers monuments doriques, mais les temples et les tombeaux ornés de colonnes cannelées étaient encore très visibles et en bon état au moment où les architectes grecs ont pu visiter l'Egypte et s'inspirer de ses monuments.
2. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art dans l'Antiquité*, VII, p. 349 et suiv. Bien que soutenue par des autorités très compétentes, cette opinion semble assez contestable vu la décoration en chevrons de la colonne mycénienne et sa forme générale qui est exactement le contraire de la colonne dorique.

Nous pouvons admettre que celle-ci, sans être à proprement parler le prototype de l'autre, peut avoir exercé une certaine influence sur les architectes grecs qui visitèrent l'Egypte au temps des rois saïtes.

§ III. — Colonne-Sistre.

Dans les sanctuaires dédiés à Hathor ou à d'autres déesses qui lui sont apparentées, on voit fréquemment paraître une sorte de support symbolique qui n'est autre que l'adaptation d'un emblème divin à la colonne cylindrique. C'est une interprétation monumentale du sistre, l'objet consacré à Hathor, et qui représente la tête même de la déesse, avec la face triangulaire aux oreilles de vache, le front surmonté des deux cornes, transformées en longs appendices qui s'enroulent en volute et encadrent une sorte de petit édicule à façade carrée, le tout monté sur un manche plus ou moins long [1].

Dans la colonne-sistre, appelée aussi colonne hathorienne, le fût représente le manche de l'instrument ; la tête est disposée de manière à former une sorte de chapiteau cubique légèrement en saillie et surmonté lui-même d'un autre cube, qui est l'édicule terminal. Cet ensemble est isolé du sol par une base ronde et plate du type ordinaire, et de l'architrave par un abaque très mince et à peine visible d'en bas.

Les plus anciens exemplaires de la colonne sistre datent du Moyen Empire [2]. Les dés cubiques formant le chapiteau proprement dit sont seuls conservés, de sorte que nous ignorons la nature et les proportions du fût. Le masque de la déesse est sculpté en ronde-bosse sur deux des faces du bloc ; il est encadré par une lourde torsade de cheveux qui passe sous les oreilles de vache, retombe le long du cou et se termine par un enroulement : c'est la coiffure habituelle des reines de la XII[e] dynastie. Dans les plus grands exemplaires, deux uraeus couronnés se dressent de chaque côté de la tête, complétant l'encadrement. Les deux autres faces du chapiteau ne portent pas la figure de la déesse ; elles sont mas-

1. Jéquier, *Les Frises d'objets des sarcophages du Moyen Empire*, p. 79.
2. Naville, *Bubastis*, p. 11-13, pl. ix, xxiii-xxiv ; J. A. D., I, pl. xvii, 1.

quées par la retombée des coiffures, séparées elles-mêmes par la tige des plantes symboliques de la Haute et de la Basse-Egypte.



Fig. 109. — Chapiteau hathorien du Moyen Empire (d'après Naville, *Bubastis*, pl. ix).

L'édicule qui surmonte généralement ce chapiteau est ici remplacé par une simple corniche à gorge reposant sur les coiffures et surmontée d'une rangée de six uraeus timbrés du disque solaire et encadrés par les deux enroulements, qui sont très réduits de hauteur.

Un autre chapiteau [1], provenant de Mendès et datant peut-être de la même époque, présente aussi la double tête d'Hathor, mais les torsades de cheveux sont remplacées par un couvre-tête en étoffe tombant droit de chaque côté de la figure divine et couvrant les faces latérales ; il ne reste plus aucune trace du couronnement ni du fût correspondant à ce chapiteau.

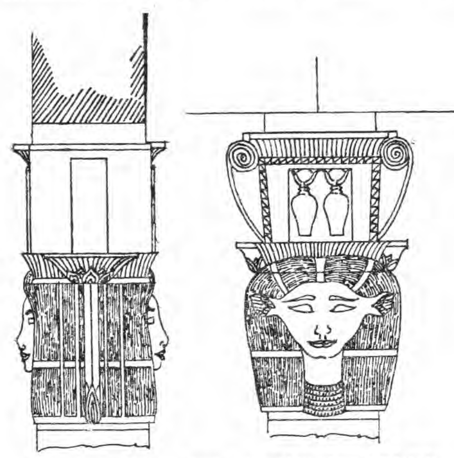


Fig. 110. — Capiteau hathorien de la XVIIIe dynastie (d'après NAVILLE, *Deir el Bahari*, pl. LXVIII).

Sous la XVIIIe dynastie, on continuait à utiliser le chapiteau hathorien à deux têtes, avec les coiffures serrées dans le grand couvre-tête dont les pans droits, retenus par des rubans transversaux, masquent complètement deux des côtés du bloc de pierre ; dans ces monuments, la corniche à gorge qui repose sur les têtes supporte l'édicule cubique flanqué de ses deux appendices en volutes et dans la porte duquel on voit paraître deux uraeus dressés [2].

L'ensemble est lourd de formes, par le seul fait que le chapiteau occupe une hauteur presque aussi grande que celle de la colonne qui le supporte. Ce sont là, il est vrai, les proportions réelles du sistre, mais en tant qu'éléments architecturaux, ces colonnes manquent d'élégance, surtout à côté des autres supports de l'époque, si sveltes et si purs de lignes.

Les architectes saïtes [3] firent dans ce sens un certain progrès

1. J. A. D., I, pl. XVII, 5.

2. NAVILLE, *Deir el Bahari*, pl. LXVIII (cf. t. VI, p. 24) : ces chapiteaux sont tous brisés, mais leur reconstitution ne fait aucun doute ; un chapiteau du même type, datant de la même époque, se trouve au temple de Sedeinga, en Nubie : il est plus lourd de formes et de lignes et couronne un fût à 34 cannelures et deux bandes verticales (LEPSIUS, *Denkmäler*, I, pl. CXV).

3. J. A. D., II, pl. LXXVIII (colonne monolithe en granit de la XXVIe dynastie).

en changeant les proportions de la colonne-sistre, et en adoptant un modèle où le fût atteint à peu près les deux tiers de la hauteur totale. Ce type, qui devient très fréquent à partir de l'époque ptolémaïque [1], diffère encore du

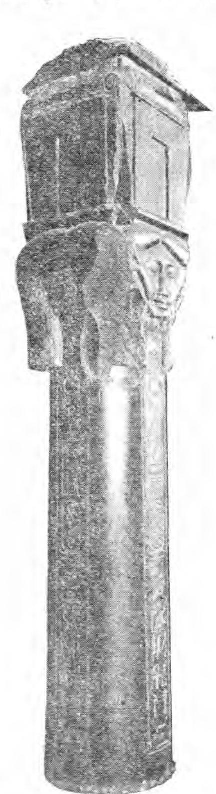


Fig. 111. — Colonne saïte au Musée du Caire (d'après JÉQUIER, *Temples ramessides et saïtes*, pl. LXXXVIII).



Fig. 112. — Colonnes hathoriennes de Denderah (Photographie Beato).

1. Kertassi : ROEDER, *Debot bis Bab-Kalabsche*, pl. L, LI, LVII. — Ombos : *Descr. de l'Egypte, Antiquités*, I, pl. XLII. — Contra-Lato : *ibid.*, pl. LXXXIX. — Denderah : *ibid.*, IV, pl. IX, X, XII, XXIX, XXXI ; J. A. D., III, pl. LV-LXVI.

modèle ancien en ce que le chapiteau n'a plus deux têtes d'Hathor seulement, mais quatre, une sur chaque face ; les pans des couvre-tête sont séparés les uns des autres par une rainure qui marque l'arête et sont coupés droit dans le bas, de manière à former une

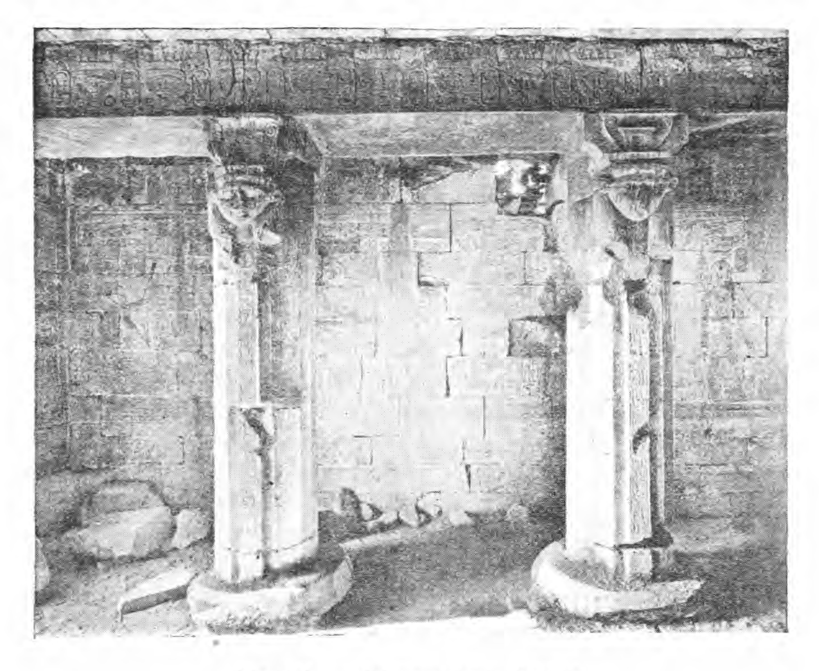


Fig. 113. — Colonnes-sistres d'Elkab (d'après Jéquier, *Temples memphites et thébains*, pl. LXXIII).

saillie brusque sur la ligne du fût. Sur les corniches à gorge qui couronnent chaque tête se dresse un édicule cubique à quatre façades encadrées chacune par la tige à volute, devenue très haute et très mince ; quand la dimension le permet, ces façades peuvent être décorées d'un bas-relief représentant une scène d'offrande [1].

Il est possible que la colonne-sistre ait eu comme origine un simple décor plaqué sur le support cylindrique ou cannelé, un

1. Dans la grande salle de Denderah, où se trouvent les plus grands exemplaires de ce genre de colonnes (hauteur totale : 14m28 ; hauteur du chapiteau : 5m08).

sistre gigantesque sculpté sur une des faces, de la base à l'abaque. Nous ne possédons, il est vrai, qu'une seule série de colonnes de ce genre, et elles ne datent que de la XVIIIe dynastie [1], mais nous avons, à toutes les époques, des exemples d'emblèmes divins ou de simples décors hauts et étroits appliqués sur une des faces d'une colonne ou d'un pilier [2]. Dans le petit monument d'El-Kab, le manche du sistre forme une saillie sur la face antérieure d'une colonne polygonale, dont la tête d'Hathor, surmontée d'un petit édicule très bas, occupe toute la largeur, immédiatement au-dessous de l'architrave, empiétant aussi sur l'abaque.

Ailleurs, un sistre semblable, mais simplement épannelé, se détache sur la face antérieure des piliers d'un spéos [3] ; d'autres, qui n'ont que la tête d'Hathor, sans l'édicule, décorent le haut de piliers rectangulaires dans le temple de Serabit-el-Khadim (XVIIIe dyn.) [4] ; les piliers du petit temple souterrain d'Ibsamboul portent le sistre entier [5].

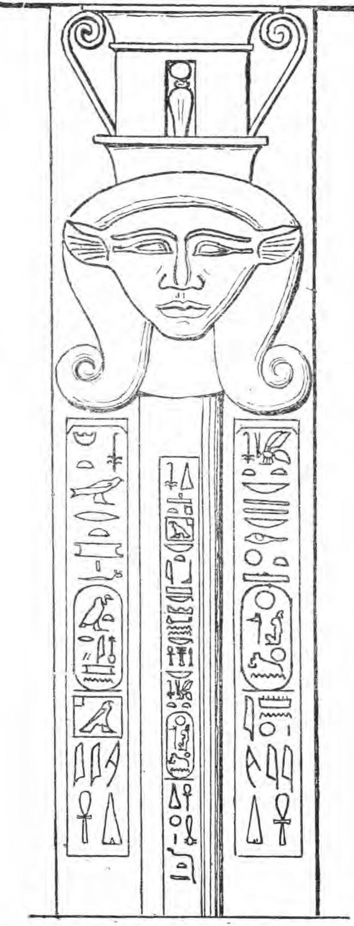


Fig. 114. — Pilier du petit temple d'Ibsamboul (d'après Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. CXCII).

1. El-Kab : J. A. D., I, pl. LXXIII. Pour cette colonne, d'un type très spécial, voir plus haut, p. 182.
2. Ancien Empire : Lepsius, *Denkmäler*, I, pl. LVII. — Nouvel Empire : J. A. D. I, pl. XLV ; Budge, *Osiris and the egyptian Resurrection*, I, p. 6.
3. Spéos Artemidos : J. A. D., I, pl. XXVII.
4. Petrie, *Researches in Sinaï*, fig. 95.
5. Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. CXCII.

Le chapiteau hathorien peut avoir encore d'autres utilisations. Au Sinaï [1], on le trouve réduit à sa plus simple expression, et placé non sur des colonnes, mais sur des piliers à section rectangulaire ; c'est l'ancien type à deux têtes, avec la coiffure à grosses torsades, coiffure qui forme les deux petits côtés du chapiteau et sur lesquels sont sculptées, en relief dans le creux, deux têtes semblables, mais plus petites ; nous avons ainsi, dès la XVIIIe dynastie, le prototype du chapiteau à quatre têtes des basses époques. Le tout est couronné d'une simple corniche à gorge servant d'abaque, et sur laquelle viennent reposer les architraves ; le manche du sistre n'est pas indiqué.



Fig. 115. — Pilier hathorien de Serabit el Khadim (d'après PETRIE, *Researches in Sinaï*, fig. 103).

Sous les Ptolémées, on rencontre des chapiteaux hathoriens du modèle courant, avec les quatre têtes surmontées de l'édicule cubique, placés comme au Sinaï, non sur des colonnes, mais sur des piliers carrés appliqués contre un mur et jouant ainsi le rôle d'ante [2]. Le manche du sistre est indiqué en relief dans le creux sur chacune des trois faces apparentes.

A la même époque, nous avons une autre application du symbole hathorien, employé pour remplacer l'abaque, surtout dans certains petits temples à destination spéciale, comme les mammisi, plus particulièrement consacrés à la déesse Hathor [3]. Ce symbole se compose alors, comme d'ordinaire, de la quadruple tête surmontée de la gorge et de l'édicule ; le tout est un peu réduit

1. PETRIE, *Researches in Sinaï*, fig. 99 à 104, 111.
2. Deir el Medinet : J. A. D., III, pl. XII, XIII ; voir plus haut, p. 165, fig. 92.
3. Une des fonctions de la déesse Hathor est précisément de présider aux naissances, et les mammisi sont consacrés, dans chaque centre religieux, à la naissance du dieu.

de hauteur, un peu écrasé, forme un parallélipipède plus haut que large et se place sur n'importe quelle colonne, composite, palmiforme ou lotiforme, entre le chapiteau proprement dit et l'architrave [1]. Cette innovation n'est pas heureuse au point de vue architectural : elle écrase la colonne, la sépare des toitures, et l'harmonie des lignes est sérieusement compromise par la présence de cet abaque disproportionné, quelle que soit son originalité.

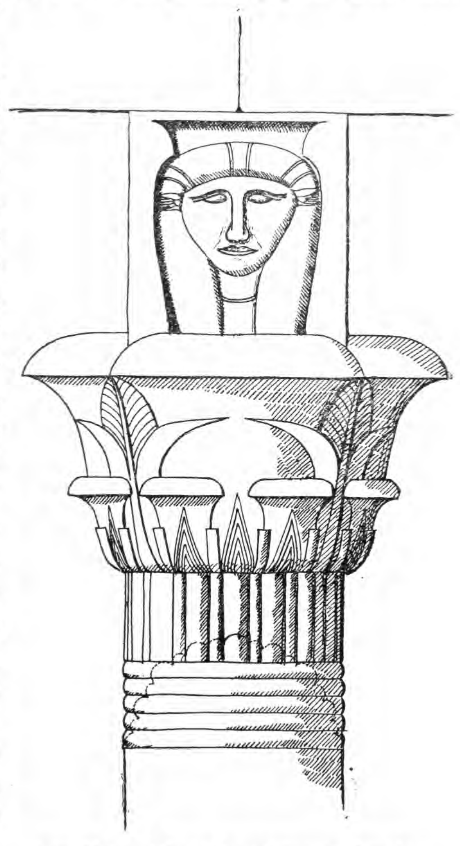


Fig. 116. — Abaque hathorien du temple d'Apet à Karnak.

La colonne-sistre elle-même n'est pas une création artistique, mais une adaptation, plus ou moins heureuse suivant les goûts, d'un symbole vénéré à un rôle architectural. La colonne à abaque hathorien n'est qu'une conséquence de cette invention, une combinaison plus hybride encore, dont le résultat est contraire aux lois esthétiques et au principe même de l'abaque égyptien. Néanmoins, il semble que le système de l'abaque surélevé ait donné satisfaction, puisque nous retrouvons celui-ci orné non seulement du quadruple masque hathorien, surmonté ou non de l'édicule, mais d'une autre figuration de sens analogue. Dans

1. Philae : *Descr. de l'Egypte, Antiquités*, I, pl. VI, VIII, XVII, XX, XXI ; LEPSIUS, *Denkmaler*, I, pl. CVIII. — Temple d'Apet à Karnak : J. A. D., III, pl. VII (la tête seule sans l'édicule).



Fig. 117. — Colonnade au mammisi de Philae (Photographie Beato).

mammisi d'Edfou [1] et de Denderah [2], les plus importants petits temples de cette période qui nous soient parvenus, le dé cubique qui surmonte le chapiteau des colonnes composites est orné sur ses quatre faces de la figure en haut-relief du grotesque dieu Bes [3] brandissant des guirlandes de fleurs.

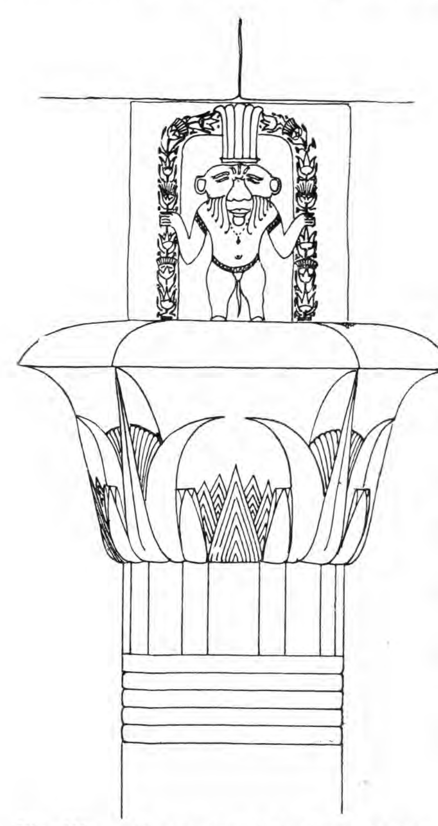


Fig. 118. — Abaque orné de la figure de Bes sur une colonne composite.

Ailleurs, comme dans le kiosque de Philae, l'abaque surélevé n'est orné d'aucune décoration [4] ; nous ne savons pas si le monument était destiné à rester tel quel ou si les architectes prévoyaient des sculptures qui devaient être ajoutées après coup sur les quatre faces des dés de pierre.

§ IV. — *Colonne-piquet.*

Pour soutenir les toiles des tentes et les toitures légères des auvents [5], on employait des piquets de forme spéciale, de frêles colonnettes droites terminées dans le

1. J. A. D., III, pl. XXXIII-XXXV. CHASSINAT, *Le Mammisi d'Edfou*, pl. II-IV.
2. J. A. D., III, pl. LXVII, LXIX. *Description de l'Egypte, Antiquités*, IV, pl. XXXII, XXXIII. A Philae, certains abaques portent sur les quatre faces la tête du dieu seulement (LEPSIUS, *Denkmäler*, II pl. CVIII).
3. Cette divinité aux formes bizarres joue un rôle important au moment des naissances, ainsi que pour la protection des enfants (JÉQUIER, *Recueil de Travaux*, XXXVII, p. 114) ; il est donc tout à fait naturel, au point de vue théologique et symbolique, de le voir à une place d'honneur dans le lieu même où naît le dieu.
4. *Description de l'Egypte, Antiquités*, I, pl. XXVI, XXVIII.
5. LEPSIUS, *Denkmäler*, II, pl. CXI ; STEINDORFF, *Das Grab des Ti*, *pl.* CXXII, etc.

haut par une sorte d'olive cerclée d'un saillant aigu. Ce genre de support, dont la forme est sans doute très ancienne, est d'un usage constant dans le système hiéroglyphique pour désigner toute espèce de colonnette ou de colonne [1] ; c'est également celui qui est employé pour soutenir le dais du kiosque royal sous lequel s'installait le pharaon lors de la fête *Heb-sed*, qui se célébrait tous les trente ans et avait pour but symbolique la perpétuation et le rajeunissement de la dynastie en même temps que la régularisation du calendrier [2].

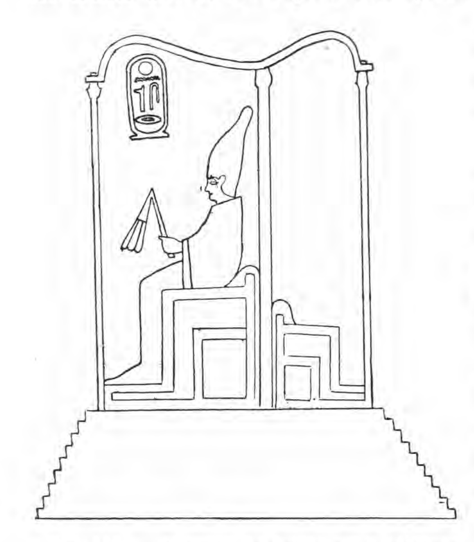


Fig. 119. — Kiosque du jubilé royal (d'après von Bissing-Kees, *Das Re-Heiligtum*, II, pl. xi).

Quand Thoutmès III construisit, pour la célébration de cette cérémonie, la grande salle de fêtes qui occupe toute la partie postérieure du temple d'Amon à Karnak, il fit donner aux colonnes, sans doute dans un but symbolique, la forme même des petits supports du kiosque traditionnel, tentative originale, mais peu heureuse au point de vue esthétique, et qui devait rester isolée dans l'histoire de l'art égyptien [3].

Le fût de ce nouveau genre de colonne est lisse et à peu près cylindrique, c'est-à-dire qu'il s'épaissit insensiblement de la base

1. Dans l'hiéroglyphe, la seule différence est que la partie inférieure du fût est renflée, tandis que dans les représentations figurées elle est droite (Murray, *Saqqara Mastabas*, I, pl. i, xlv ; Griffith, *Hieroglyphs*, p. 38).

2. Cette représentation est fréquente à toutes les époques. Celle qui est reproduite sur notre fig. 119 est une des meilleures et des plus anciennes (von Bissing-Kees, *Das-Re-Heiligtum des Ne-Woser-Re*, II, pl. xi, xvi).

3. Lepsius, *Denkmäler*, I, pl. lxxxi ; J. A. D., I, pl. xlix-li ; Borchardt, *Die ägyptische Pflanzensäule*, p. 57. Ces colonnes, sur deux rangées, garnissent la nef centrale de la salle ; les bas-côtés, tout autour, sont supportés par des piliers carrés.

au sommet [1] ; dans le haut, il s'évase brusquement et se relie par une arête vive à une sorte de chapiteau en forme de cloche dont la partie supérieure a à peu près le diamètre du fût et s'arrondit au sommet, à l'endroit où vient reposer l'abaque. Ce dernier élément a la forme carrée et les proportions habituelles de l'époque. Quant à la base, disque de pierre un peu élargi du bas, elle ne présente pas non plus de particularité.

Cette colonne est lourde d'aspect et sans élégance, et sa décoration n'est pas faite pour l'embellir : le fût est entièrement peint en un ton rouge vif sur lequel se détache une bande d'hiéroglyphes ; cinq bandeaux alternativement jaunes et bleus l'encerclent au-dessous du renflement [2],

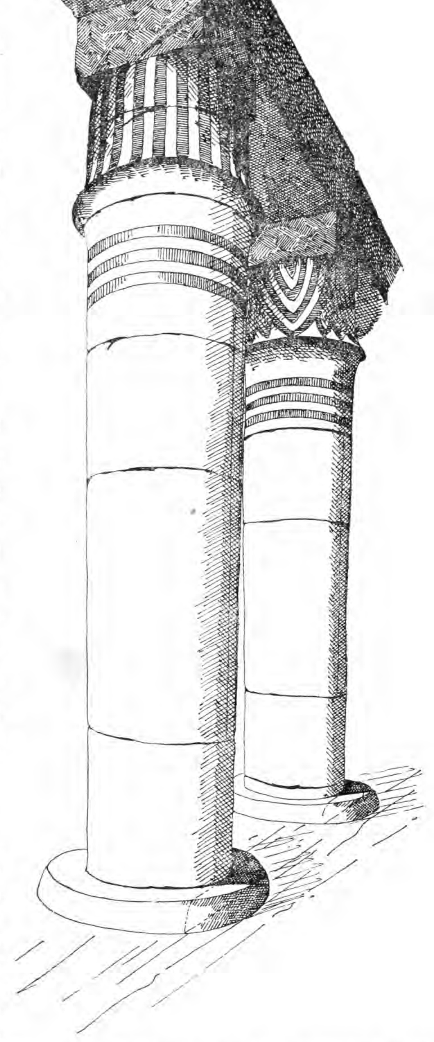


Fig. 120. — Colonnes de la salle jubilaire de Thoutmès III à Karnak.

1. Cet élargissement, préjudiciable à l'aspect de stabilité que doivent toujours présenter les supports, rappelle celui, beaucoup plus prononcé du reste, des colonnes mycéniennes. L'origine de cette forme anormale est, dans les deux cas, son prototype, le piquet support, qui affecte souvent cet épaississement.

2. Cette série de cinq bandeaux est empruntée aux colonnes florales, où ils ont pour but de maintenir les fleurs autour du fût central, invisible : ici leur utilité est absolument nulle.

et la cloche est striée de lignes verticales de diverses couleurs ou ornée de grandes folioles triangulaires renversées, qui rappellent l'ornementation des colonnes papyriformes, mais qui ici n'ont plus aucun sens.

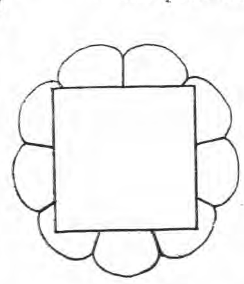


Fig. 121. — Colonne palmiforme de l'Ancien Empire (d'après Borchardt, *Grabdenkmal des Königs Sahu-Re*, pl. ix).

§ V. — *Colonne palmiforme.*

Aucun des troncs d'arbre servant de support dans les maisons ne nous est parvenu, et nous n'en avons même pas de représentation dans les tableaux de l'Ancien Empire, de sorte que nous ne connaîtrions pas la coutume de les décorer dans la partie supérieure d'une couronne de feuillage, sans l'existence d'un type de colonne spécial auquel seule cette coutume peut avoir donné naissance. Il s'agit de la colonne palmiforme, qui se présente sous l'aspect d'un fût lisse, presque cylindrique, avec une légère diminution de bas en haut, et surmonté d'un tour de feuilles de palmier montant à peu près droit et se recourbant dans le haut vers l'extérieur de la manière la plus naturelle. Un quintuple lien avec une retombée semi-circulaire [1] sur le devant

1. Ce détail ne se voit dans aucun des autres ordres, bien que le lien soit partout le même ; il représente sans doute l'extrémité du ruban d'attache.

sépare cette couronne de feuilles du fût proprement dit et empêche de prendre l'ensemble pour la reproduction stylisée d'un véritable palmier [1].

Les plus anciens exemplaires de la colonne palmiforme, qui sont en granit et datent de la V[e] dynastie, en présentent déjà l'expression la plus parfaite : dans le premier en date [2], le bouquet terminal se compose de neuf feuilles de palmier aux détails finement travaillés, dont les extrémités ne peuvent donc, de par leur nombre, correspondre exactement aux angles et aux faces de l'abaque. A part cette particularité et moins de finesse dans l'exécution des feuilles du chapiteau, une autre colonne, plus jeune de quelques années [3], est presque identique à celle-ci ; ses proportions sont même plus élancées encore, la hauteur dépassant 7 diamètres de la base à l'architrave ; ces deux supports sont, de ce fait même, les plus sveltes et les plus élégants que nous ait transmis l'art égyptien.

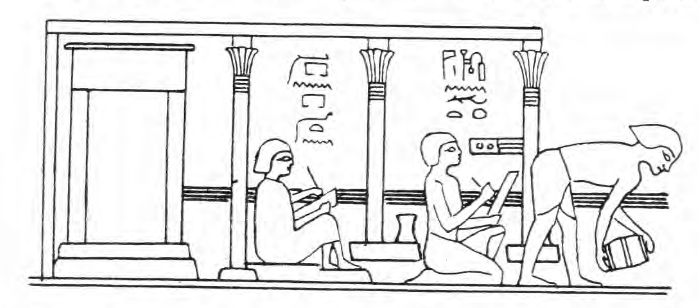


Fig. 122. — Péristyle d'un grenier du Moyen Empire (d'après Newberry, *Beni Hasan*, I, pl. xxix).

Ce qui ajoute encore aux qualités esthétiques de l'ordre palmiforme, c'est le fait que l'abaque, très peu épais et dont les côtés sont égaux au diamètre supérieur du fût, est presque caché aux

1. Cette opinion-là a été développée dans Borchardt, *Die ägyptische Pflanzensäule*, p. 44-49 ; elle a contre elle aussi le fait que le fût est lisse et ne présente jamais l'imbrication d'écailles, caractéristique du tronc de palmier, sauf à l'époque ptolémaïque. Quant au lien, il serait absolument inutile et inexplicable sur un palmier au naturel.

2. Borchardt, *Grabdenkmal des Königs Sahu-Re*, I, p. 44 et pl. ix ; J. A. D., I, pl. vi, 2.

3. Temple funéraire d'Ounas : Maspero, *Guide du visiteur* (1912), p. 52 ; J. A. D., I, pl. vi, 1.

yeux du spectateur par l'épanouissement du bouquet de feuilles de palmier : de là une plus grande légèreté dans l'aspect général de la construction, les architraves réunies aux supports par un lien à peine visible, paraissant suspendues en l'air plutôt qu'appuyées sur les colonnes.

Au Moyen Empire, cet ordre est très en faveur ; on le trouve employé tant dans les édifices civils, sous la forme de colonnettes de bois [1], que dans les tombeaux : dans ceux-ci le type est exactement semblable à celui des colonnes de l'Ancien Empire, avec un léger alourdissement dans les proportions, la hauteur n'étant plus que de 6 diamètres [2]. On retrouve ce même module dans les colonnes palmiformes des temples de l'époque, où elles devaient être nombreuses : les temples eux-mêmes ont disparu, mais leurs colonnes, réemployées dans des édifices plus récents, sont reconnaissables au fait qu'elles sont taillées dans un seul bloc de granit [3].

Fig. 123. — Colonne palmiforme du Moyen Empire (d'après Newberry, *El Bersheh*, I, pl. iv).

1. Newberry, *Beni Hasan*, I, pl. xxix ; Chassinat-Palanque, *Fouilles à Assiout*, pl. xviii (représentations de greniers).

2. Newberry, *El Bersheh*, I, pl. iv.

3. Petrie, *Ehnasya*, p. 7, pl. viii et x ; Cordier, *Description de l'Egypte*, V, p. 116 (Tanis).

Parfois cependant, pour des motifs d'ordre purement pratique, la partie supérieure du chapiteau, plus large que le fût, forme avec l'abaque un bloc à part [1]. Certaines de ces colonnes ont neuf palmes au chapiteau, d'autres huit seulement.

L'usage de la colonne palmiforme tend à disparaître sous le Nouvel Empire ; elle ne paraît dans aucun des grands temples de l'époque en Egypte même [2], sauf dans certains cas, déjà signalés, où des colonnes plus anciennes sont réemployées [3]. En revanche on la retrouve dans la Haute-Nubie [4], mais très alourdie de forme, les proportions n'étant plus que de 5 et même 3 ½ diamètres ; dans ces derniers cas, le nombre des palmes du chapiteau est de neuf. Ce type de colonne était en outre en usage dans les constructions civiles, particulièrement à la fin de la XVIIIe dynastie [5], et on l'employait dans l'ornementation architecturale [6].

A partir des Ptolémées, les colonnes palmiformes sont remises en honneur pour les grandes constructions, et on les rencontre constamment dans les temples, non plus par groupes homogènes comme anciennement [7], mais mêlées aux colonnes à chapi-

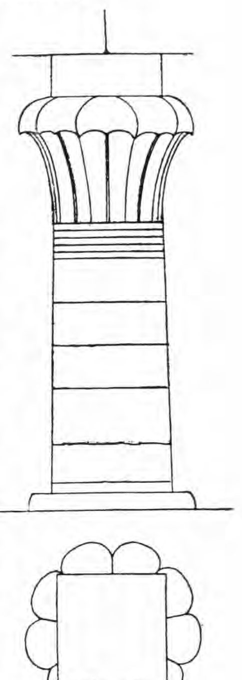


Fig. 124. — Colonne palmiforme de Sesebi (d'après Lepsius, *Denkmäler*, I, pl. cxix).

1. Naville, *Bubastis*, p. 11-13 ; Petrie, *Palace of Apries (Memphis II)*, p. 3, pl. xi et xii.

2. Un tableau d'un des tombeaux de Thèbes (n° 125) représente des ouvriers occupés à polir une colonne de cet ordre qui paraît, d'après la suite du tableau, destinée plutôt à un temple (Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. xxvi ; époque de Hatshepsou).

3. Heracléopolis, Memphis, Bubastis (voir les notes précédentes).

4. Temples de Soleb (Amenophis III) et de Sesebi (Seti I) : Lepsius, *Denkmäler* I, pl. cvii-cxix.

5. Davies, *El Amarna, I*, pl. vi, vii, xviii, etc. ; Petrie, *Tell el Amarna, pl. vi* et p. 10 (chapiteau doré et orné d'incrustations).

6. Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. cclxxii.

7. Une exception est cependant à signaler : dans le temple d'Antinoopolis, aujourd'hui disparu, toutes les colonnes de la grande salle appartenaient à cet ordre. Autant qu'on peut en juger d'après les relevés de la *Description de l'Egypte* (*Antiquités*, t. IV, pl. xxxix-xlii), ces colonnes étaient bien de l'époque ptolémaïque.

teaux très variés que comporte l'architecture de l'époque [1] : on ne tenait donc pas compte de l'effet que pouvait produire, au milieu de tous ces chapiteaux fortement renflés en corbeille, un couronnement de colonne très différent et franchement concave ; on cherchait uniquement la diversité, ou peut être aussi le contraste.

Fig. 125 — Colonne ptolémaïque de Philae (d'après LEPSIUS, *Denkmäler*, I, pl. CVII).

Sans modifier la ligne générale de la colonne, les architectes des Ptolémées lui avaient fait subir certaines transformations, de manière à la mettre en quelque sorte au goût du jour ; dans certains cas, le lien à cinq rangs, au lieu de se trouver comme d'habitude à la naissance des feuilles, est abaissé, de même que dans les autres colonnes de l'époque [2], laissant paraître un bout de fût qui est alors traité, dans cette partie-là, comme un véritable palmier, avec l'indication des écailles imbriquées. Parfois aussi l'on voit au-dessous du

1. J. A. D., III, pl. XXIV-XXVIII, XXXIV, XXXVII, XLII, XLIII.

2. Comme il sera établi plus loin (§ X, Colonne composite), cet abaissement du bandeau a pour but de rétablir la liaison entre un chapiteau aux formes très spéciales et un fût toujours le même, qui n'a plus aucun caractère végétal ; l'intervalle où est figurée la prolongation des tiges des plantes, forme ainsi l'intermédiaire entre deux éléments disparates. Cette règle, qui est pour ainsi dire constante à cette époque, ne présente d'exceptions que pour un certain nombre d'exemplaires de la colonne palmiforme.

lien un triple rang de festons dont l'origine est difficilement explicable, et à la base des feuilles, des espèces de petites inflorescences, image naïve et réduite des régimes de dattes. Enfin tout le fût est couvert, comme d'une tenture, de tableaux et de bandes d'inscriptions ou d'ornements. La base, disque cylindrique large et haut, est semblable à celle des supports voisins.

§ VI. — *Colonne lotiforme.*

Le point de départ de la colonne lotiforme n'est plus un tronc d'arbre écorcé ou une poutre équarrie, mais la perche plus ou moins forte qui soutenait les toitures légères, les auvents, les galeries couvertes [1], et au haut de laquelle on avait coutume d'attacher quelques fleurs naturelles qui s'épanouissaient contre le plafond, donnant ainsi l'impression d'une plante fleurie servant de support [2].

Les Egyptiens employaient à cet effet leurs fleurs favorites, les lotus blancs et les lotus bleus [3], réunis en bouquets à la manière ordinaire, les grosses fleurs dans le haut, les boutons au-dessous. Nous avons dans les tableaux peints ou sculptés des mastabas de nombreuses représentations d'abris couverts où les colonnettes sont toujours ornées de bouquets de ce genre, mais stylisés et réduits à leur plus simple expression, c'est-à-dire à une seule fleur accompagnée de deux boutons, le tout attaché par un lien dans le haut d'une perche longue et mince.

Parfois le lotus est largement épanoui [4], et dans ce cas il est évident que la fleur ne peut jouer aucun rôle mécanique dans la construction et n'est là que comme un ornement passager. Souvent par contre, la fleur n'est qu'entr'ouverte et les pétales encore serrés les uns contre les autres semblent supporter la petite plan-

1. Il s'agit ici de perches droites, sans renflement dans la partie supérieure, comme les piquets de tente dont il a été question plus haut (§ IV).

2. FOUCART, *Histoire de l'Ordre lotiforme*, p. 57-65.

3. WOENIG, *Die Pflanzen im alten Aegypten*, p. 1-73 ; SPANTON, *Ancient Egypt*, IV, p. 1-20.

4. LEPSIUS, *Denkmäler*, II, pl. XLI, LII, CX, CXI ; VON BISSING, *Mastaba des Gem-ni-kai*, I, pl. XXIX ; CAPART, *Une rue de Tombeaux*, pl. XXXIII, LXXXVII ; DAVIES, *Sheikh Saïd*, pl. IX, etc.



chette qui sert d'abaque[1] ; dans ce cas, il est très possible qu'il ne s'agisse plus d'une fleur naturelle, mais d'une imitation en bois, sculptée dans un renflement réservé au haut de la perche.

Lorsque, à la même époque, sous la V[e] dynastie, on adopta le

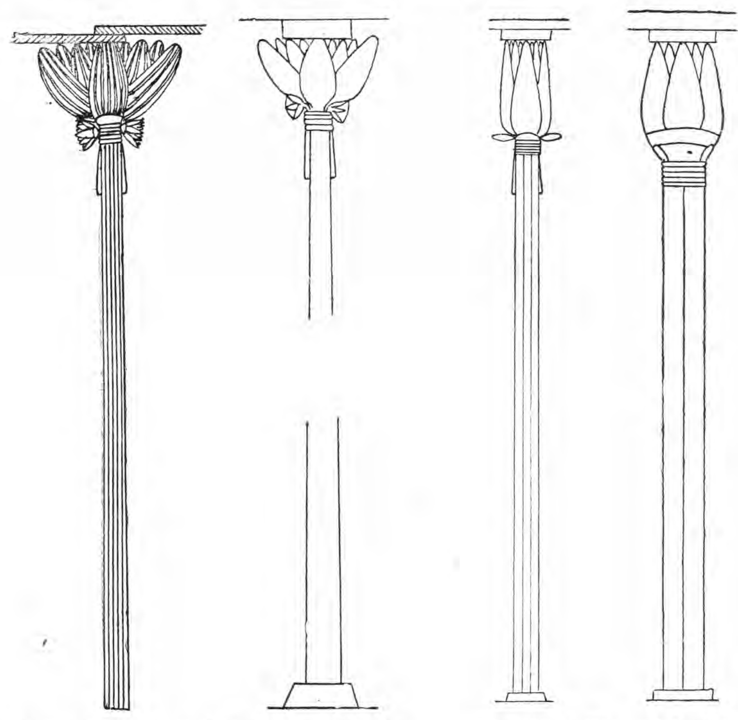


Fig. 126 et 127. — Colonnettes ornées de fleurs de lotus épanouies (Ancien Empire).

Fig. 128 et 129. — Colonnettes ornées de lotus entr'ouverts (Ancien Empire).

type des colonnettes lotiformes pour en faire de véritables colonnes capables de supporter le même entablement que les piliers

1. LEPSIUS, *Denkmäler*, pl. LXI, CXI ; DAVIES, *Deir el Gebrawi*, I, pl. VII ; II, pl. X, XIX; STEINDORFF, *Das Grab de Ti*, pl. XXIII. Dans tous ces cas, les pétales pointus indiquent qu'il s'agit du lotus bleu, tandis que c'est le lotus blanc à pétales larges et arrondis du bout qui est figuré dans les colonnettes à fleur épanouie ; les couleurs indiquées dans PRISSE, *Hist. de l'Art Egyptien, I, Architecture*, blanc pour les pétales extérieurs, vert pour les inférieurs, rouges pour ceux du fond, paraissent fantaisistes ou tout au moins conventionnelles.

carrés, les architectes furent obligés d'apporter de sérieuses modifications au modèle primitif, les proportions n'étant plus les mêmes. Le fût d'une colonne n'a plus rien de la gracilité d'une colonnette ; il est nécessairement très épais par rapport à sa hauteur, et si on voulait le couronner d'une seule fleur, celle-ci, pour rester à l'échelle, deviendrait colossale et perdrait tout son caractère[1]. On abandonna donc le principe de la fleur unique pour reprendre celui du bouquet, qui est en réalité le prototype de l'ornementation passagère des supports. Les grosses fleurs sont alors au nombre de quatre ou de six, à peine entr'ouvertes et serrées les unes contre les autres de manière à former une masse compacte sans solution de continuité, et leurs tiges, tombant jusqu'au sol, sont épaissies de manière à cacher complètement le pilier qui disparaît ainsi sous l'ornementation.

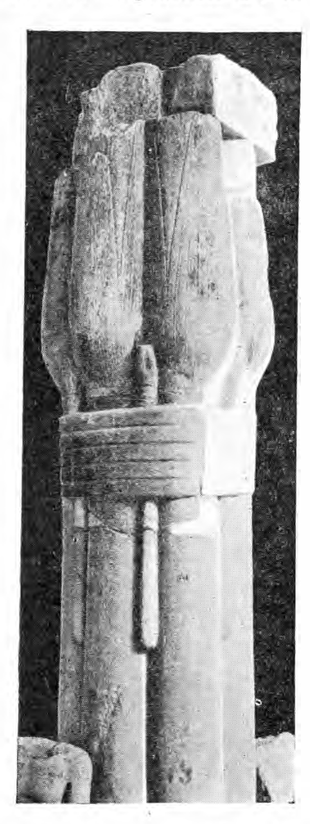


Fig. 130. — Chapiteau lotiforme d'Abousir (d'après JÉQUIER, *Temples memphites et thébains*, pl. VII).

La colonne lotiforme présente donc un fût fasciculé à quatre ou six tiges arrondies et montant du sol, soit parallèlement les unes aux autres, soit avec un léger amincissement de la base au sommet. Le collier qui réunit ces tiges forme un quintuple anneau, au-dessus duquel les fleurs entr'ouvertes qui correspondent à chacune des tiges et qui les prolongent, forment une saillie arrondie[2] très marquée, puis s'infléchissent de nouveau vers l'axe jusqu'à atteindre,

1. C'est ce qui arriva plus tard, lorsque la colonne fasciculée se transforma en papyriforme monostyle, ordre qui a perdu tout son caractère floral (Voir plus bas, § IX).

2. Dans les plus anciens exemplaires de cette colonne, la saillie des fleurs ne commence pas immédiatement au-dessus du lien ; un petit intervalle laisse voir l'attache de la tige, soulignée par un léger onglet.

sous l'abaque, un diamètre égal à celui du haut du fût proprement dit.

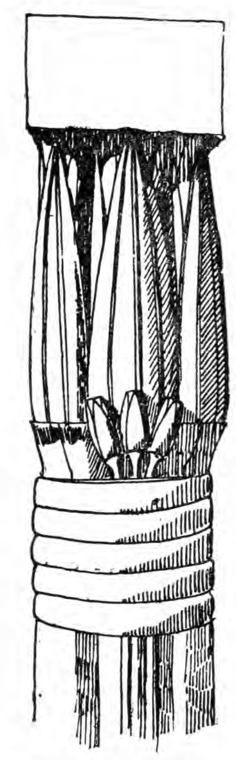


Fig. 131. — Chapiteau lotiforme de l'Ancien Empire (d'après Petrie, *Memphis* I, pl. III).

Les boutons adventifs, complément du décor, qui se trouvent déjà dans les bouquets prototypes du chapiteau lotiforme, ainsi que dans les colonnettes, sont à une échelle beaucoup plus petite que celle des grandes fleurs ; dans la règle, ils viennent se ranger entre ces fleurs, à la naissance du renflement, de manière à dissimuler les vides, mais il arrive aussi qu'ils se placent, par groupes de trois, sur la base même des calices [1]. Les tiges des boutons adventifs sont serrées sous le collier à cinq rangs qu'elles dépassent en dessous, d'une hauteur à peine égale à celle de ce lien.

Les lobes du fût sont très accusés, et s'inscrivent dans un cercle quand ils sont au nombre de quatre, ce qui est le cas le plus fréquent, dans un ovale, lorsqu'il y en a six [2]. Cette partie de la colonne, entièrement lisse, était peinte. Par contre les fleurs du chapiteau portent, gravée en creux ou en relief [3], l'indication des nervures des sépales et, entre ces derniers, les pointes des pétales, le tout peint de couleurs conventionnelles. Ces détails sont assez précis pour montrer que la fleur représentée était le lotus blanc (*nymphaea*

1. Petrie, *Memphis*, I, pl. III. Cette particularité se retrouve sur un pied d'autel de la XII[e] dynastie, monument en forme de colonne dont le chapiteau se compose d'une seule fleur de lotus (Petrie, *Kahun, Gurob and Hawara*, pl. XVI). Aux basses époques, lors de la réapparition d'un lotiforme très évolué, ces groupes de trois boutons deviennent une des caractéristiques de l'ordre.

2. C'est le cas en particulier pour la colonne du mastaba de Ptahshepses, à Abousir, le plus remarquable exemplaire de l'Ancien Empire. (J. de Morgan, *Revue Archéologique*, 1894, p. 28, où ce détail n'a pas été reconnu ; Foucart, *Hist. de l'Ordre lotiforme*, p. 95-110, J. A. D., pl. VII ; Bibliographie complète dans Capart, *L'Art Egyptien*, I. *Architecture*, p. 12 et pl. LI).

3. Petrie, *Memphis*, I, pl. XXV ; Borchardt, *Grabdenkmal des Konigs Ne-User-Rè*, page 136. (Ces deux exemplaires ne sont que des fragments de chapiteaux)

lotus) plutôt que le lotus bleu (*nymphaea caerulaea*) [1].

L'abaque et la base ne présentent aucune particularité à signaler ; comme dans les autres ordres, l'une est une large dalle circulaire dont l'arête est taillée en biseau, l'autre un dé inséparable du chapiteau et dont la largeur ne dépasse que de quelques millimètres le diamètre de ce dernier [2].

La colonne lotiforme paraît sous la V[e] dynastie, en même temps que les autres ordres floraux : elle était employée surtout dans les tombeaux, mais aussi dans les temples, était généralement en pierre, mais pouvait aussi être exécutée en bois [3]. Des quelques exemplaires qui nous en sont parvenus, aucun n'est complet, de sorte qu'il ne nous est pas possible d'établir les propor-

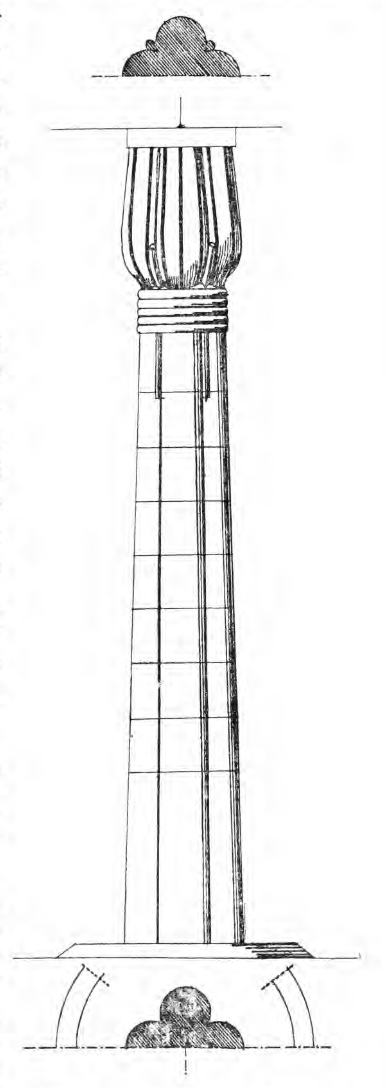
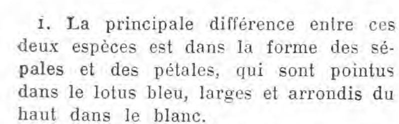


Fig. 132. — Colonne lotiforme du Moyen Empire (d'après Newberry, *Beni Hasan*, II, pl. X).



1. La principale différence entre ces deux espèces est dans la forme des sépales et des pétales, qui sont pointus dans le lotus bleu, larges et arrondis du haut dans le blanc.

2. Nous n'avons jusqu'ici aucun renseignement sur la hauteur des abaques lotiformes, qui sont tous brisés ; il y a lieu de croire que comme dans les autres colonnes, cette hauteur ne dépassait pas la moitié de la longueur.

3. Toutes les colonnes de la cour d'un temple funéraire à Abousir étaient en bois, de dimensions assez modestes ; il n'en reste plus que la base et l'empreinte qu'a laissé le fût dans la masse de détritus qui comblait le monument. Ces traces sont assez nettes pour qu'on puisse y reconnaître les quatre tiges droites d'une colonne lotiforme fasciculée (Borchardt, *Das Grabdenkmal des Königs Nefer-ir-ke-Re*, p. 20-22).

tions normales de la colonne lotiforme à ses débuts, qui sont en même temps l'époque de sa perfection.

Pour le Moyen Empire, nous n'avons aucun exemple de colonnes lotiformes provenant des temples, où cet ordre paraît déjà définitivement supplanté par le papyriforme. En revanche, on le retrouve encore dans les tombeaux rupestres [1], sans modifications importantes dans les lignes générales et dans le profil, sauf un peu d'épaississement dans le chapiteau, dont le diamètre supérieur est sensiblement plus grand que celui du haut du fût. La colonne est svelte et élégante, ayant près de 7 diamètres de hauteur ; l'amincissement progressif du fût est beaucoup plus marqué qu'ailleurs. Quant au décor, il est stylisé à un tel point qu'on semble avoir cherché à faire disparaître le caractère floral de ce support [2] ; les nervures des sépales sont indiquées, mais de façon toute conventionnelle, les boutons adventifs sont informes et méconnaissables, et tout le fût est encerclé de bandes de couleurs vives qui coupent d'une manière assez maladroite les lignes verticales bien accusées du quadruple faisceau de tiges.

Dans les habitations privées, la colonnette à bouton de lotus est toujours en usage [3] ; elle l'est même encore sous le Nouvel Empire [4], à un moment où cet ordre a entièrement disparu de tous les grands monuments, temples et même tombeaux.

A une date qu'il n'est pas possible de préciser, qui est peut-être celle de la renaissance saïte, peut-être plutôt celle des premiers Ptolémées, nous voyons apparaître un lotiforme nouveau, très différent de l'ancien, mais se rattachant à lui par les détails les plus caractéristiques. Les rares exemplaires qui nous sont parvenus de cette colonne nous font voir qu'il ne s'agit pas ici d'une copie servile de l'antique, comme c'est parfois le cas pen-

1. Newberry, *Beni Hasan*, II, pl. ii, ix, x, xx, xxi ; J. A. D., I, pl. xiii.

2. Il serait toutefois imprudent de tirer de cette constatation des conclusions trop sévères sur la colonne lotiforme du Moyen Empire, puisque tous les exemplaires que nous en avons proviennent de la même localité et sont l'œuvre des mêmes ouvriers. On peut seulement dire qu'ici le sculpteur s'est montré incomparablement supérieur au décorateur.

3. Newberry, *Beni Hasan*, I, pl. xiii ; II, pl. xvi, xxx ; Newberry, *El Bersheh*, I, pl. xiii ; II, pl. xv (colonnette à décor provisoire, avec lotus épanoui).

4. Edicules figurés dans les tombeaux thébains : Borchardt, *Die ägyptische Pflanzensäule*, p. 14, 15.

dans cette période, mais d'une évolution, et que la tradition ne s'était pas perdue, bien que de longs siècles nous séparent de la dernière colonne connue du véritable ordre lotiforme. Rien ne s'oppose à ce qu'une fois ou l'autre nous retrouvions les types de transition, datant du Nouvel Empire.

Alors que dans le lotiforme classique, le couronnement du support était formé par quatre ou six fleurs entr'ouvertes, jointives par leurs sépales extérieurs jusque sous l'abaque, le chapiteau isolé trouvé à Memphis [1] est formé par huit boutons pointus dans lesquels les stries longitudinales permettent de reconnaître le lotus blanc ; le petit onglet au-dessous de la partie la plus saillante des boutons confirme encore cette assimilation. L'intervalle entre les pointes des boutons, sous l'abaque, est rempli par la figuration, en relief à peine saillant, de fleurs de lotus bleu épanouies, indépendantes des boutons et placées là uniquement pour combler des vides triangulaires. Quatre groupes de petits boutons adventifs viennent se placer entre les grands boutons, dans les intervalles qui correspondent aux faces de l'abaque [2]. Le bandeau à cinq

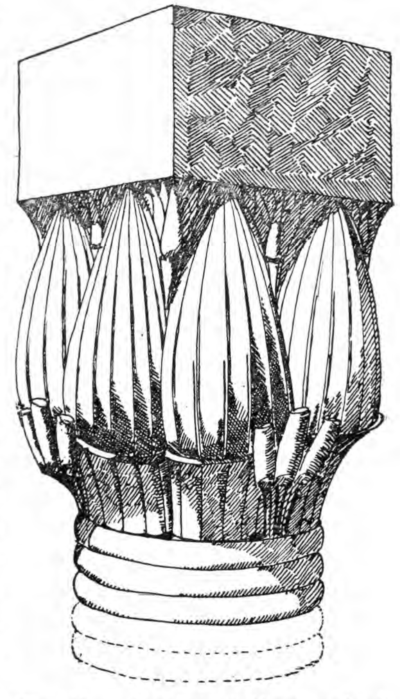


Fig. 133. — Chapiteau lotiforme saïte (?) (d'après Petrie, *Palace of Apries*, pl. xviii).

1. Petrie, *Palace of Apries*, pl. xviii. Ce chapiteau, privé de son fût, n'appartient pas nécessairement à la construction saïte dans laquelle il a été découvert. Il est possible qu'il provienne d'une autre partie du temple de Memphis et qu'il soit plus récent.

2. Aux angles, ce motif de remplissage est rendu inutile par la disposition même des gros boutons de lotus.

rangs, placé un peu plus bas, à la naissance des gros boutons, laisse voir la partie supérieure des tiges des petits boutons ; l'abaque est un peu plus large que le diamètre supérieur du chapiteau, constitué par les pointes des fleurs.

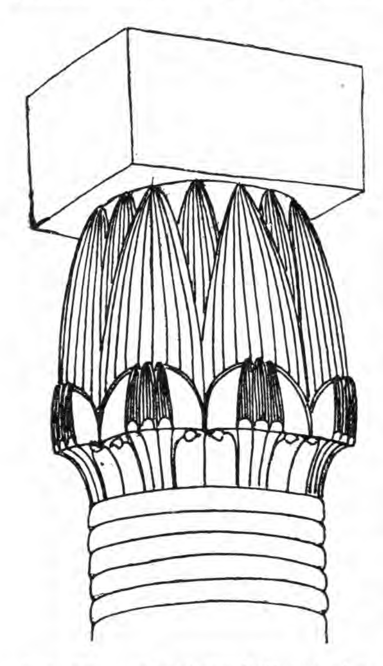


Fig. 134. — Chapiteau lotiforme ptolémaïque (d'après Lepsius, *Denkmäler*, I, pl. cvii).

Bien que combiné avec les éléments de l'ordre lotiforme ancien, ce chapiteau n'en a ni la pureté de lignes ni l'élégance. C'est une création lourde et maladroite qui sent la décadence ; le second exemplaire que nous possédons n'en diffère que par quelques détails, et laisse au spectateur la même impression peu satisfaisante. Ce chapiteau, qui se trouve dans le temple de Philae [1], sert de couronnement à un fût qui, comme tous ceux de cette époque, n'a pas de caractère particulier ; il est formé de huit boutons de lotus dont les pointes sont très en retrait sous l'abaque et dont le calice est coupé horizontalement par un onglet faisant une saillie aiguë tout autour du chapiteau ; les fleurs ouvertes du lotus bleu ne se retrouvent pas ici, les intervalles étant remplis par d'autres boutons, dont on n'aperçoit que les pointes ; les boutons adventifs, très déformés et sans relief, sont placés par groupes de trois à la naissance de chacune des fleurs et non dans les intervalles, particularité qui a déjà été signalée à propos de certains chapiteaux de l'Ancien Empire.

Le contraste est frappant entre ce chapiteau et celui que créèrent vers la même époque les architectes des Ptolémées, en prenant comme point de départ le même genre de fleur, le lotus. Le problème qu'ils s'étaient posé était celui que n'avaient pu résoudre

1. Lepsius, *Denkmäler*, I, pl. cvii.

les artistes de l'Ancien Empire [1], la représentation du lotus épanoui ; grâce aux expériences faites depuis cette époque, à l'invention de la colonne campaniforme et surtout à la création toute récente de l'ordre composite, les architectes arrivèrent à trouver un type nouveau qui est, sinon parfait, du moins très remarquable par son originalité. Le caractère propre de la plante est bien observé et bien rendu, les rapports de volume avec le fût et l'architrave sont harmonieux, et la forme hémisphérique du chapiteau donne une note à part dans les ensembles où toutes les colonnes ont des couronnements différents les uns des autres.

Le nouveau chapiteau lotiforme, suivant en cela un des principes favoris de l'ordre composite, est disposé en étages, avec augmentation progressive, de bas en haut, des éléments de la décoration florale. Dans la partie supérieure, quatre fleurs de lotus blanc, largement ouvertes, forment au dessous des quatre faces de l'abaque de fortes saillies en demi-cercle. A mi-hauteur, quatre fleurs semblables, mais plus petites, viennent s'appliquer sur les premières de manière à remplir les dépressions ; leur saillie, beaucoup moins accentuée, est réduite de manière à rétablir, à partir de ce niveau, le chapiteau sur plan circulaire [2].

La base des calices, dans les grandes comme dans les petites fleurs, est sertie d'un onglet qui délimite le chapiteau proprement dit par une arête au-dessous de laquelle la courbe du profil général, au lieu d'être convexe, devient concave, avec indication des tiges des huit fleurs, tiges qui viennent se perdre sous les cinq anneaux du bandeau classique.

Les boutons adventifs se placent par groupes de trois, comme dans le lotiforme à boutons pointus, contre la base du sépale central de chacune des grandes fleurs, et leurs tiges grêles se prolongent sur les grosses tiges jusqu'au bandeau qui, comme il est de règle à l'époque ptolémaïque, est placé plus bas que dans les colonnes anciennes, de manière à laisser voir les tiges des fleurs formant le chapiteau.

Comme dans l'ordre composite, le nombre des étages peut être augmenté et porté à trois ou quatre au lieu de deux. Ainsi,

1. Les nombreuses représentations du lotus ouvert sur les colonnettes de l'Ancien Empire nous autorisent à supposer que les architectes de l'époque cherchèrent, sans succès, à le transformer en une véritable colonne.

2. Prisse d'Avennes, *Histoire de l'Art Egyptien*, I, *Architecture*. Ce chapiteau du type le plus simple, se trouve dans le temple de Philae.

dans un chapiteau de Philae [1], une rangée de petits lotus bleus, ouverts, vient se placer en couronne à la naissance des grandes fleurs, dont elles ne laissent plus paraître que le centre des calices, avec le sépale central. Les boutons adventifs se pla-

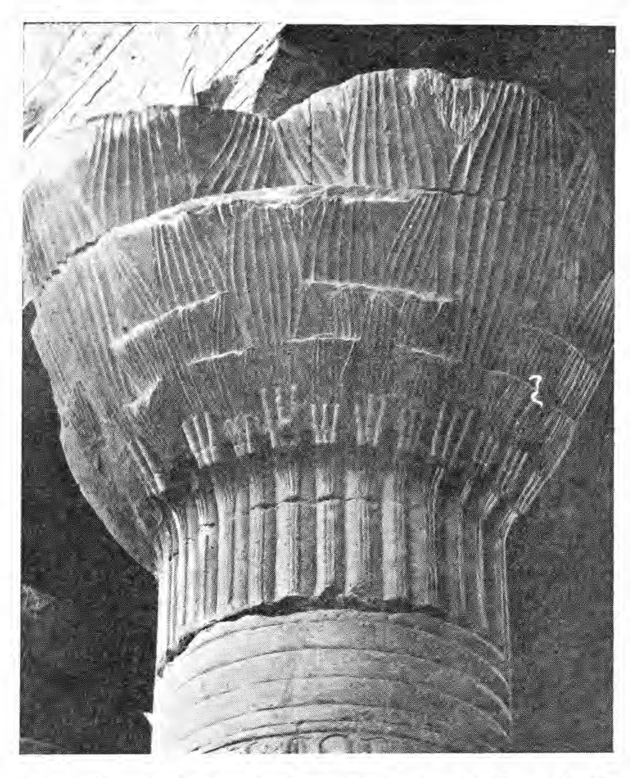


Fig. 135. — Chapiteau lotiforme ptolémaïque d'Edfou (d'après Jéquier, *Temples ptolémaïques et romains*, pl. xxi).

cent aussi sur ces petites fleurs ; ils forment donc non plus huit mais seize groupes, qui correspondent au nombre total des grosses tiges.

A Edfou, le motif se complique d'un étage de plus ; sous la double rangée des lotus blancs, grands et moyens, est disposée

1. Prisse d'Avennes, *loc. cit.* ; il est reproduit plus haut dans notre fig. 117. Un chapiteau presque identique se trouve au mammisi d'Edfou (J. A. D., III, pl xxxiv).

une autre série de huit fleurs semblables, mais moitié moins grandes, et au-dessous, dans les intervalles, les lotus bleus qui cette fois sont au nombre de seize [1].

Dans ces deux derniers cas, les étages inférieurs sont, comme celui qui les surmonte, sur plan circulaire, avec des reliefs à peine marqués pour chaque fleur. L'ensemble forme ainsi comme une grande coupe hémisphérique dont le bord supérieur seul est divisé en quatre lobes.

Malgré toute sa valeur artistique, le chapiteau lotiforme épanoui a été peu employé par les architectes gréco-romains qui lui préfèrent toujours le composite avec ses possibilités presque infinies.

§ VII. — *Colonne papyriforme.*

On peut considérer l'ordre papyriforme comme une création parallèle à celle de l'ordre lotiforme, et inspirée par les mêmes principes, mais il semble plus plausible d'y voir une simple dérivation de celui-ci. Le lotus est une plante d'eau, dont la tige n'a aucune rigidité et il devait y avoir pour le spectateur une certaine anomalie à imaginer des toitures lourdes supportées par des faisceaux de plantes de ce genre. D'autre part, le profil du support lotiforme donnait toute satisfaction au point de vue esthétique, de sorte qu'il y avait lieu, si l'on voulait en modifier la nature, d'en conserver au moins la forme et de remplacer le végétal à tige souple par

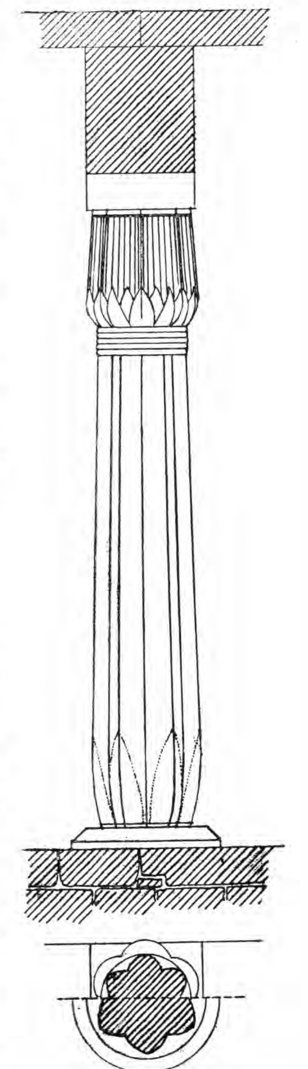


Fig. 136. — Colonne papyriforme de l'Ancien Empire d'après Borchardt, *Grabdenkmal des Königs Sahu-Re*, I, pl. xi).

1. J. A. D., III, pl. xvii, xxi.

une plante analogue mais plus rigide, capable, par son caractère même, d'impliquer l'idée de support. Le choix des Egyptiens devait dès lors se porter sur le papyrus, qui leur était si familier au double point de vue artistique et utilitaire, et dont l'inflorescence rappelle par sa ligne la fleur de lotus, soit avant de s'ouvrir, soit une fois épanouie, tandis que sa tige est une hampe longue, droite et solide.

Il nous importe peu, du reste, de savoir à à quels artistes nous devons la création de l'ordre papyriforme, si c'est à ceux-là mêmes qui avaient inventé le lotiforme ou à d'autres architectes leurs concurrents ou leurs émules, et si l'un des deux ordres a véritablement sur l'autre un droit de priorité ou même de paternité. Nous pouvons nous borner à constater que le premier des deux ordres, malgré ses très réels mérites au point de vue artistique, n'a pas eu une destinée brillante et facile ; il s'est maintenu, il est vrai, jusqu'à la fin en se transformant, mais à titre d'exception, parmi les autres genres de supports, et jamais son usage ne se généralisa ni ne se popularisa. Le papyriforme au contraire fut très vite employé de façon courante et même constante, il devint l'ordre égyptien par excellence qui finit par supplanter tous les autres ; ses transformations successives, quelle que soit leur valeur artistique, le fasciculé d'abord, puis le campaniforme et le monostyle, affirment sa vitalité pendant trois mille ans, et lors du dernier effort de l'architecture égyptienne, c'est encore le papyriforme qui, rajeuni, donna naissance à l'ordre composite.

Fig. 137. — Colonnette papyriforme (d'après Budge, *Papyrus of Ani*, pl. iv).

Les plus anciens spécimens de l'ordre papyriforme [1] sont contemporains de la première colonne lotiforme et datent de la V[e] dynastie.

1 Borchardt, *Grabdenkmal des Königs Ne-User-Re*, pl. xiii et p. 66. Borchardt, *Grabdenkmal des Königs Sahu-Re*, I, pl. xi, p. 53.

Les deux ordres, similaires au premier coup d'œil [1], se distinguent nettement l'un de l'autre par tous les détails. Dans le profil, la différence essentielle se trouve immédiatement au-dessus de la base, où le fût du papyriforme présente un rétrécissement très caractéristique : ici les tiges ne sont plus censées tomber droit du collier qui les réunit au pilier central invisible, mais au contraire sortir du pied de ce pilier, être ramenées contre lui et liées ensemble dans le haut. Cette simple modification donne à l'ensemble l'aspect, non plus d'une colonne ornée de plantes, mais d'une plante véritable servant de support [2], et ce fait a donné lieu à des appréciations erronées sur l'origine des styles égyptiens.

La naissance même du fût est ornée d'une couronne de feuilles triangulaires qui s'appliquent sur les tiges [3] ; celles-ci, au nombre de six, sont inscrites dans un cercle et forment des lobes saillants présentant à l'extérieur la nervure longitudinale caractéristique du papyrus, plante dont la tige est de section à peu près triangulaire. Au-dessus du quintuple lien habituel, une nouvelle série de feuilles de même forme que celles du pied du fût représente le calice qui enserre les inflorescences encore fermées en boutons [4] et dont la partie supérieure est striée longitudinalement pour indiquer les éléments réunis de l'ombelle.

Au Moyen Empire, tandis que l'usage de la colonne lotiforme

1. Pendant longtemps, on a même confondu les deux ordres. M. Borchardt a eu le mérite d'établir ce qui appartient à chacun, mais il a en même temps émis la théorie, inacceptable aujourd'hui, de la colonne-plante (Borchardt, *Die Aegyptische Pflanzensäule*).

2. Cette impression est surtout sensible dans les figurations de colonnettes de ce style, comme celles qui soutiennent le dais dans le naos primitif d'Osiris, fabriqué en tiges de papyrus ou de roseaux (Budge, *Pap. of. Ani*, pl. iv). On pourrait voir dans le fût de ces colonnettes l'image d'une botte de tiges comme celles au moyen desquelles on faisait des nacelles, mais alors la forme du chapiteau ne s'expliquerait plus.

3. Sur les colonnes elles-mêmes, il reste rarement des traces de couleurs : sur les peintures murales où sont figurées des colonnettes, les fûts sont indiqués en vert et les feuilles triangulaires de la base sont peintes en jaune, avec détails en rouge.

4. Ces « boutons » ne sont pas pointus, comme s'ils devaient reproduire exactement le modèle naturel, mais à peu près cylindriques, de manière à se toucher les uns les autres sur toute la hauteur du chapiteau, sans laisser d'intervalle entre eux. C'est la forme exacte des lotus entr'ouverts qui forment le chapiteau lotiforme fasciculé, par conséquent une preuve très évidente de la parenté des deux ordres.

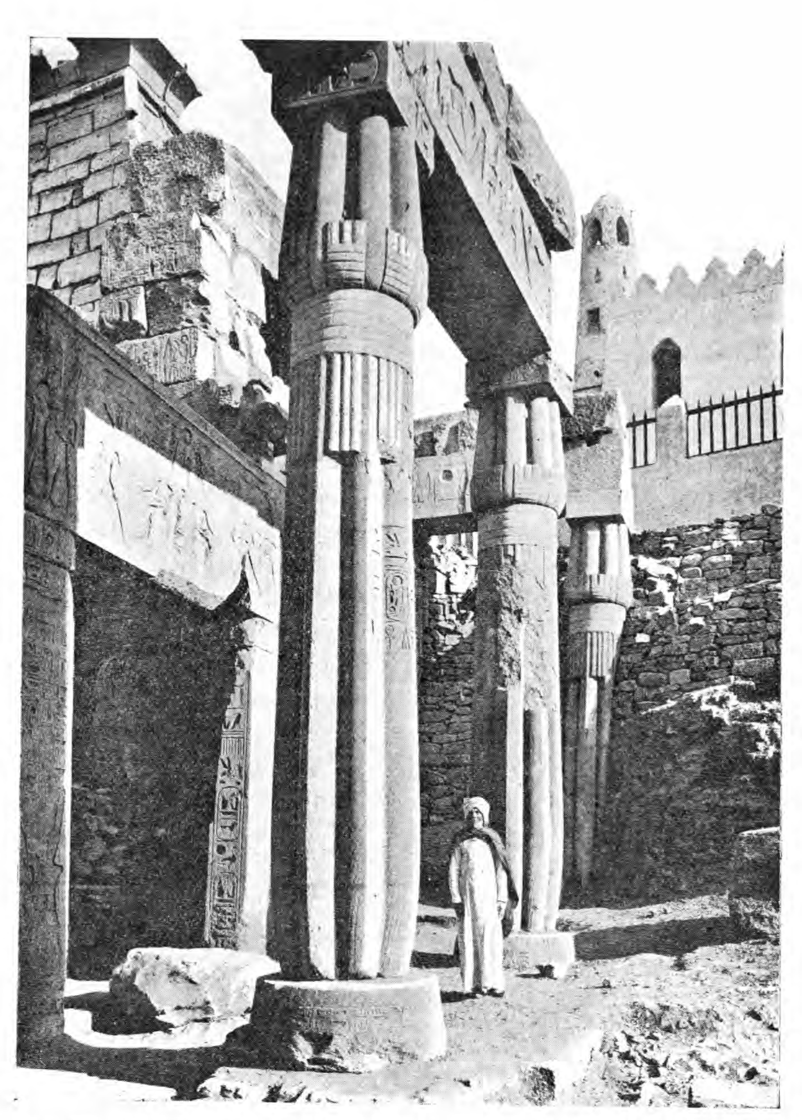


Fig. 138. — Colonnes papyriformes du Moyen Empire à Louxor (d'après Jéquier, *Temples memphites et thébains*, pl. x).

tend à disparaître, celui de l'ordre papyriforme se généralise [1]. Dès ce moment, la colonne, qui est toujours monolithe et le plus souvent en granit, est formée de huit fascicules au lieu de six, avec la nervure médiane et l'étranglement dans le bas ; la couronne de feuilles triangulaires encercle toujours la partie inférieure du fût.

Dans le chapiteau, la seule modification importante est l'introduction d'un élément lotiforme, le bouton adventif, placé dans les intervalles des gros boutons de manière à masquer les solutions de continuité, autrefois à peine dissimulées par la couronne de folioles. Ces boutons, réunis par groupes de trois, sont déformés ou tout au moins stylisés au point d'être presque méconnaissables, aplatis de manière à former, de part et d'autre du lien, une surface régulière striée de traits verticaux et horizontaux, coupée droit en haut et en bas. Les folioles pointues paraissent encore entre les boutons adventifs, mais les stries longitudinales qui marquaient le faisceau de l'ombelle ont disparu.

Sous la XVIII[e] dynastie, les colonnes papyriformes [2] sont pour ainsi dire calquées sur celles du Moyen Empire, tout au moins en ce qui concerne la disposition générale, le décor, le galbe et les proportions. Le nombre des fascicules est toujours de huit, sauf en un seul cas, où il se trouve porté à seize, par dédoublement [3]. Les dimensions sont en revanche généralement beaucoup plus grandes, aussi les architectes de l'époque ont-ils, comme pour toutes les autres colonnes, abandonné le principe du monolithe pour adopter celui des tambours assemblés.

La grande diffusion de l'ordre papyriforme date d'Amenophis III qui l'employa de préférence à tous les autres dans ses grandes constructions, en Nubie aussi bien qu'en Egypte même, mais la décadence devait suivre de près cet épanouissement,

1. Bubastis : Naville, *Bubastis*, pl. v, vii, Foucart, *Hist. de l'ordre lotiforme*, p. 140. — Hawara : Lepsius, *Denkmäler*, I, pl. xlvii, Foucart, *op. cit.*, p. 150. — Alexandrie (Vienne) : Foucart, *op. cit.*, p. 160. — Dahchour : de Morgan, *Fouilles à Dahchour*, I, p. 81. — Louxor : J. A. D., I, pl. x. — Memphis : Maspero, *Guide du Musée du Caire* (1912), p. 182.

2. Karnak et Louxor : J. A. D., I, pl. liii, lxv-lxx ; Prisse d'Avennes, *Histoire de l'Art Egyptien*, I, *Architecture* ; Perrot-Chipiez, *Hist. de l'Art dans l'Antiquité*, I, p. 564 ; Foucart, *op. cit.*, p. 222. — Soleb : Lepsius, *Denkmäler*, I, pl. cxvii. — Elephantine : *Description de l'Egypte*, *Antiquités*, I, pl. xxxv-xxxviii

3. Karnak (Thoutmès III). Il ne subsiste plus que la partie intérieure de ces colonnes (J. A. A., I, pl. xlviii).

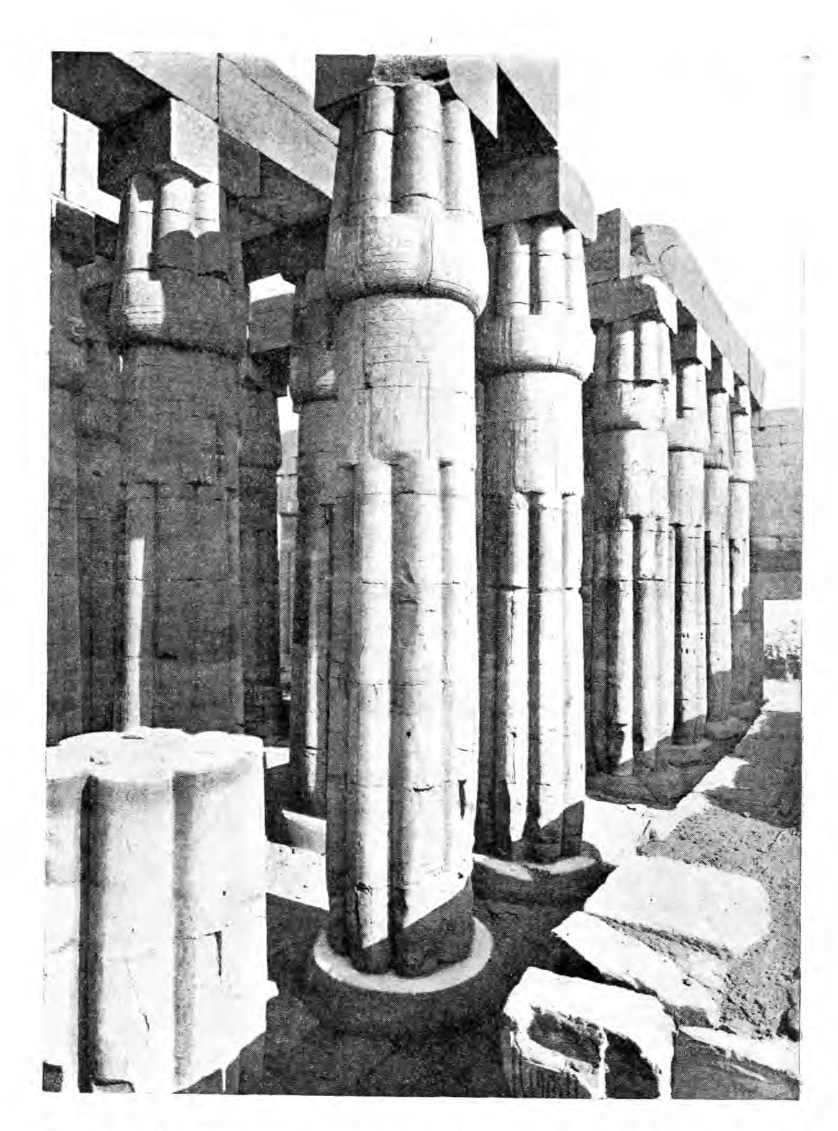


Fig. 139. — La grande salle d'Amenophis III à Louxor (d'après Jéquier, *Temples memphites et thébains*, pl. LXVIII).

grâce surtout aux architectes des rois hérétiques qui commencèrent à altérer la nature même de ces colonnes en les surchargeant d'ornements.

Dans les tombes de Tell-el-Amarna [1], les colonnes sont remarquablement trapues : le module atteint parfois à peine 3 diamètres et dépasse rarement 4. Les boutons adventifs s'allongent dans les deux sens et couvrent souvent la moitié du fût et du chapiteau. Certaines colonnes ont le fût coupé par une grande pancarte ornée de cartouches royaux, d'autres ont les fascicules striés de sillons verticaux comme s'ils représentaient chacun un faisceau de tiges, d'autres enfin ont au-dessous du lien un large bandeau décoré de fleurs et de canards.

La fantaisie est beaucoup plus grande encore dans les bâtiments civils de l'époque, où les colonnes de cet ordre

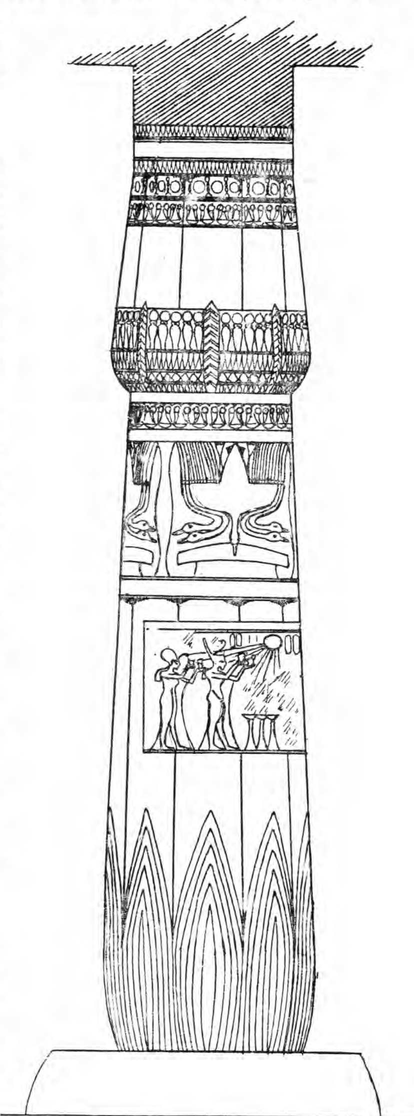


Fig. 140. — Colonne papyriforme du tombeau de Toutou (d'après Davies, *El Amarna*, VI, pl. XIV).

1. Davies, *Rock Tombs of El-Amarna*, I, pl. II ; II, pl. IV, XXIX ; III, pl. I ; IV, pl. XXXVII ; V, pl. II, VII ; VI, pl. XIV, XXIII, *etc.*

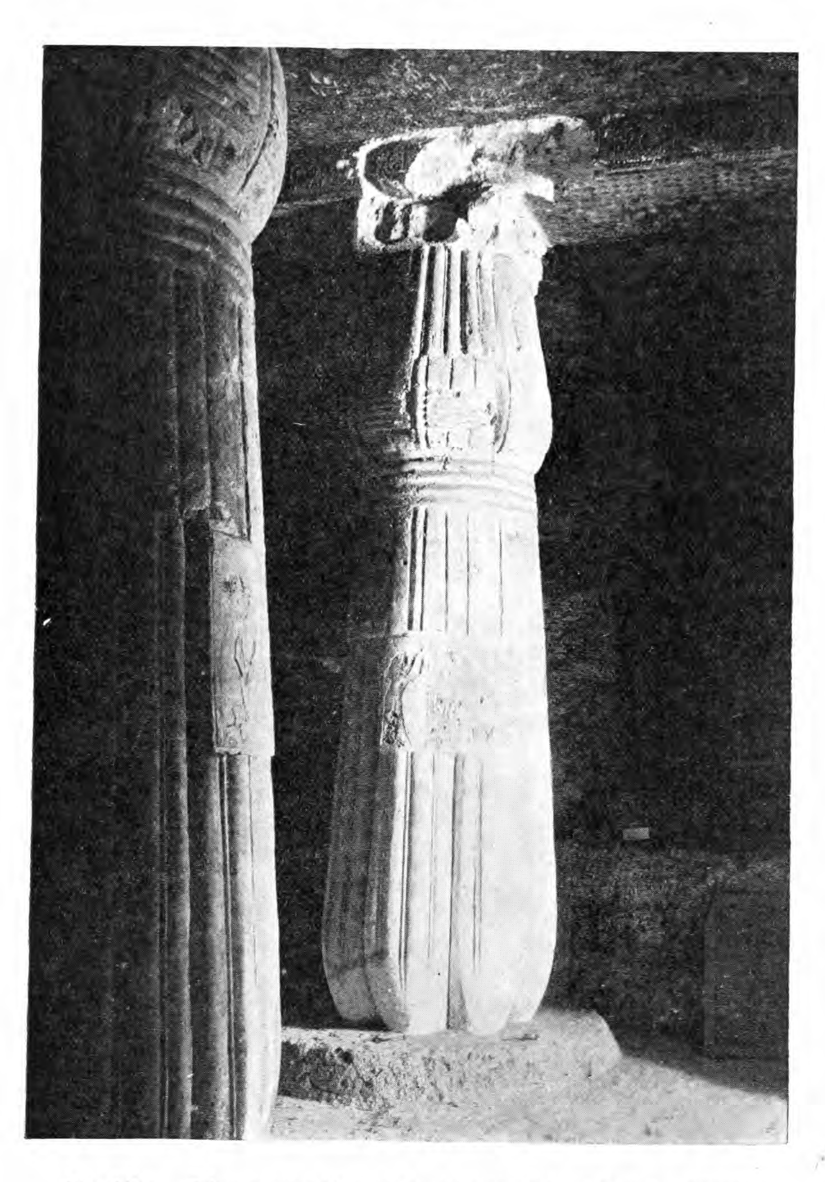


Fig. 141. — Colonnes papyriformes du tombeau d'Aï, à Tell el Amarna (photographie de l'auteur).

étaient très nombreuses [1] : ici, généralement, les fascicules ne sont apparents que sur le le milieu du fût et sur une partie du chapiteau, et en nombre très considérable ; c'est comme une touffe compacte de petites tiges sortant d'un seul calice et dont quelques fleurs s'épanouissent sur le fût même. Comme matière, l'albâtre peint ou doré, incrusté de pâtes de couleur, remplace souvent le calcaire, au moins pour les tambours inférieurs et les chapiteaux.

Toutes ces déformations, quelle que soit leur valeur au point de vue décoratif, prouvent que le sens primitif de l'ordre papyriforme était en train de se perdre et rendent compréhensible, sinon inévitable, son remplacement par un type de colonne qui en est manifestement dérivé, le papyriforme monostyle.

La transformation ne fut cependant pas subite et radicale, car pendant la XIXe dynastie, période classique du monostyle, nous avons encore plusieurs exemples de colonnes fasciculées, lourdes de formes et présentant certaines

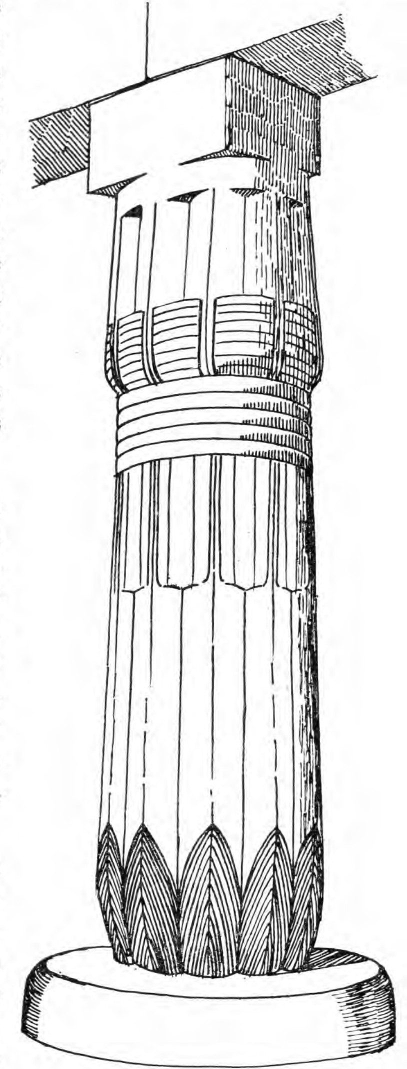


Fig. 142. — Colonne papyriforme de Gournah (d'après J. A. D., II, pl. VIII).

1. PETRIE, *Tell el Amarna*, pl. VII-IX (restitution fautive du chapiteau) ; WOOLLEY, *Journal of. Eg. Archeol.*, VIII, p. 74, 80, pl. XIII, XV. Aucune de ces colonnes ne nous étant parvenue autrement qu'à l'état de fragments, il n'est pas possible encore d'en donner une reconstitution.

variantes, telles qu'un bandeau plat au haut du chapiteau [1], ou douze éléments au lieu de huit [2].

A partir de ce moment, l'ordre papyriforme fasciculé cède partout la place au monostyle, au moins dans les grands monuments : les quelques exemplaires qu'on en voit reparaître à l'époque saïte [3] sont tous de petites dimensions et ont une telle ressemblance de profil, de disposition et de proportions avec ceux de la bonne époque qu'on peut se demander s'il ne s'agit pas de monuments plus anciens réemployés, plutôt que d'imitations très correctes de colonnes antiques, suivant l'esprit de la renaissance de l'art sous les rois saïtes. Le fait de remploi est à peu près certain en ce qui concerne le seul exemple que nous possédons de colonnes fasciculées à l'époque ptolémaïque [4].

Le module des colonnes papyriformes les plus anciennes est de 5 ½ diamètres environ, et peut même dépasser 6 ; les plus récentes arrivent à peine à 4 diamètres, tandis que celles d'Amenophis III ont encore les proportions élégantes des modèles anciens. L'abaque et la base ne présentent pas de différence notable avec ceux des autres ordres.

§ VIII. — *Colonne campaniforme.*

Il devait paraître anormal aux Egyptiens d'avoir à représenter en architecture le papyrus en bouton alors que, dans l'art décoratif, ils avaient l'habitude de figurer cette plante avec l'ombelle largement épanouie ; on peut donc se demander si les architectes de l'Ancien et du Moyen Empire ne cherchèrent pas à adapter à la colonne fasciculée un chapiteau à fleurs ouvertes rappelant, par son évasement sous l'abaque, celui de la colonne palmiforme, qui avait l'avantage de donner aux architraves plus de légèreté d'aspect. La solution de ce problème devait présenter certaines difficultés pratiques et ne fut trouvée qu'au début du Nouvel Empire, grâce à un artifice qui devait transformer du tout au tout le caractère de la colonne papyriforme, et qui consiste simplement à supprimer les fascicules.

1. Temple de Séti I à Gournah. Ici la lourdeur des supports est compensée par la largeur inusitée des entrecolonnements, qui est égale à deux diamètres J. A. D., II, pl. VIII, IX).

2. Chapelle de Ramsès II et de Menephtah à Silsilis (J. A. D., II, pl. XLIII).

3. Chapelles saïtes de Karnak et cour de Nectanébo à Médinet-Habou : J. A. D., II, pl. LXXIX et LXXX (voir plus haut notre fig. 60).

4. Temple de Medamout, où ces colonnes paraissent à côté d'autres qui sont de pur style ptolémaïque (J. A. D., III, pl. IX). Les relevés que nous possédons du temple d'Achmouneïn, aujourd'hui complètement détruit (*Descr. de l'Eg., Antiq.*, IV, pl. LI, LII) ne suffisent pas pour qu'on puisse en déterminer la date, bien que l'ensemble du monument paraisse être un pronaos ptolémaïque.

La colonne campaniforme [1], résultat de cette nouvelle conception, ne représente donc plus un faisceau de hampes de papyrus, mais une seule tige, démesurément grossie en épaisseur, reconnaissable cependant aux trois nervures longitudinales, caractéristiques de cette cypéracée [2]. En réminiscence de son origine, le fût présente dans le bas l'étranglement qui s'explique tout naturellement quand il s'agit d'une touffe végétale réunie en un seul faisceau, mais qui n'a plus de raison d'être pour une tige isolée. Il en est de même pour le lien traditionnel à cinq rangs, qui sépare le fût du cha-

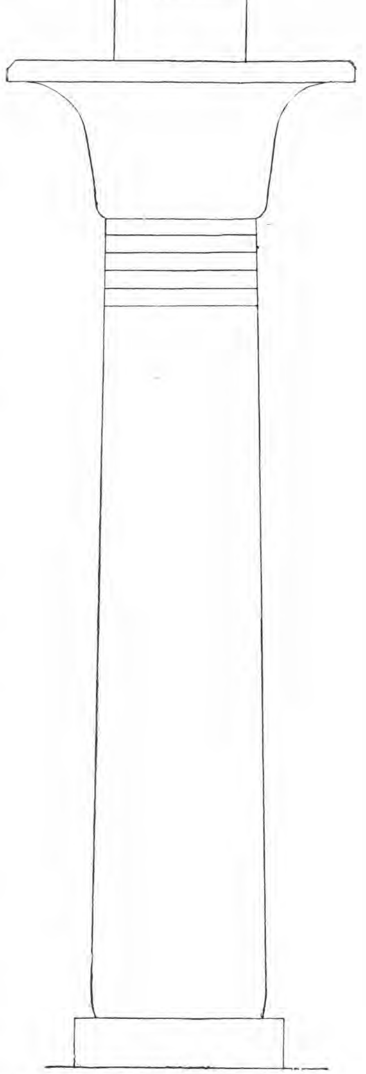


Fig. 143. — Schéma des colonnes campaniformes de la salle hypostyle de Karnak.

1. PERROT et CHIPIEZ, *Hist. de l'Art dans l'Antiquité*, I. p. 556 ; BORCHARDT, *Die ägyptische Pflanzensäule*, pag 37.

2. Ces nervures, à peine indiquées du reste, ne se voient que dans les plus anciens exemplaires de cet ordre ; déjà sous la XIX[e] dynastie, la courbe du fût devient absolument régulière. Une très petite colonnette de ce type, provenant d'un meuble et datant sans doute du Moyen Empire, présente cette section triangulaire de la tige de papyrue de façon très caractéristique (PETRIE, *Illahun, Kahun and Gurob*, pl. v. 5).

piteau, et qui est tout à fait inutile et même inexplicable au haut d'une hampe unique [1] qui se termine par une seule fleur.

L'ombelle qui constitue le chapiteau présente la double courbure ordinaire du papyrus épanoui ; elle a l'aspect d'une cloche renversée et fait sur le profil de l'abaque une forte saillie, qui est parfois égale à plus de deux fois la largeur de celui-ci. L'abaque lui-même a, comme dans les autres colonnes, le côté correspondant au diamètre du haut du fût et se trouve ainsi presque caché par la courbe de la campane. Quant à la proportion générale de la colonne, elle est comme dans les autres ordres, de 5 à 6 diamètres quant à la hauteur totale, abaque compris, au moins au début, car sous la XX[e] dynastie, elle s'alourdit sensiblement, et atteint à peine quatre diamètres.

La décoration végétale comporte, au bas du fût, les feuilles triangulaires à limbe rectinerve, et à la naissance de la campane, une couronne de folioles du même type, mais moins hautes, en général au nombre de huit ; au-dessus, les rayons de l'ombelle sont figurés par des stries verticales plus ou moins serrées les unes contre les autres et terminées alternativement par une petite fleur ouverte et par un bouton. Cette ornementation, conforme en tous points au végétal dont on avait voulu imiter l'essence, était peinte en couleurs vives qui dans bien des cas, abritée qu'elle était par la courbe du chapiteau, est encore conservée assez fraîche.

Le fût ne porte pas d'autre ornement végétal que les feuilles triangulaires qui engainent sa partie inférieure ; suivant la coutume de l'époque, il est généralement couvert de bandeaux décoratifs et de tableaux religieux correspondant à la décoration de la salle dans laquelle se dressent ces colonnes.

Dès le début du Nouvel Empire, le principe campaniforme est

1. Le but du lien est, comme il a été dit plus haut, soit de réunir en un faisceau un groupe de tiges, soit de fixer au haut d'un tronc une couronne de feuilles ou de fleurs, comme dans la colonne palmiforme. Ici, au contraire, cette dernière raison d'être ne se justifie pas mieux que la première, par la nature même des végétaux, sépales larges et inflorescences montées sur de fines hampes, qui doivent représenter les éléments d'une seule fleur et non un assemblage de fleurs, et aussi parce que le fût, ensuite de l'étranglement du bas, exclut l'idée d'un tronc décoré.

appliqué pour les colonnettes légères qui garnissent l'entrée des petits édicules aux parois faites de tiges de papyrus ou de nattes, dans lesquels les grands personnages s'installaient en plein air pour surveiller leur personnel [1]. Les colonnettes lotiformes ou pal-



Fig. 144. — Chapiteau campaniforme de Karnak (d'après LEPSIUS, *Denkmäler*, I, pl. LXXXI).

miformes employées aux époques précédentes pour ces sortes de constructions sont maintenant presque toujours remplacées par ces supports qui eux aussi sont d'une grande élégance avec leur long fût étranglé du bas et leur ombelle très largement épanouie, le tout peint en un vert uni sur lequel tranche la teinte jaune du collier, des folioles engainantes et du limbe de la fleur, et qui

1. TYLOR, GRIFFITH, *The Tomb of Paheri*, pl. III, IV ; DAVIES, *The Tomb of Nakht*, pl. XX, XXI, et presque tous les tombeaux thébains de la XVIII[e] dynastie.

sont généralement ornés de fleurs naturelles de lotus, attachées sous le chapiteau.

Dans l'architecture de pierre, les débuts de la colonne campaniforme furent plus hésitants, pendant tout le cours de la XVIII[e] dynastie ; Thoutmès III l'employa dans ce qui était à son époque la grande salle du temple de Karnak [1] ; Amenophis III, lorsqu'il édifia en avant du temple de Louxor une salle qui devait dépasser comme dimensions tout ce qui avait été fait jusqu'alors, adopta cet ordre nouveau pour la travée centrale [2], et par cet effort architectural si remarquable et d'un effet si grandiose, le mit au premier rang parmi les ordres égyptiens.



Fig. 145. — Kiosque à colonnette campaniforme (d'après DAVIES, *Tomb of Nakht*, pl. XX).

Sous les Ramesssides, l'emploi des colonnes campaniformes est presque exclusivement réservé aux travées centrales des grandes salles hypostyles, où elles atteignent souvent des dimensions colossales [3]. Dès la fin de cette période, on les utilisa aussi pour les colonnades isolées, telles que les portiques

1. BORCHARDT, *Zur Baugsechichte des Amonstempels*, p. 26. Il ne nous en est parvenu que des fragments.

2. J. A. D., I, pl. LXII-LXIV ; DARESSY, *Notice du temple de Louxor*, p. 48-50 ; hauteur totale : 15 m. 80.

3. Karnak : LEPSIUS, *Denkmäler*, I, pl. LXXX, LXXXI ; J. A. D., II, pl. II-IV, (hauteur : 20m 35 ; diamètre du fût : 3m57). — Ramesseum : LEPSIUS, *Denkmäler* I, pl. XC ; J. A. D., II, pl. XXXIX (hauteur : 11m ; diamètre du fût : 2m). — Temple de Khonsou : J. A. D., II, pl. LXX. — Medinet Habou : J. A. D., II, pl. LX (la partie inférieure seulement est conservée).

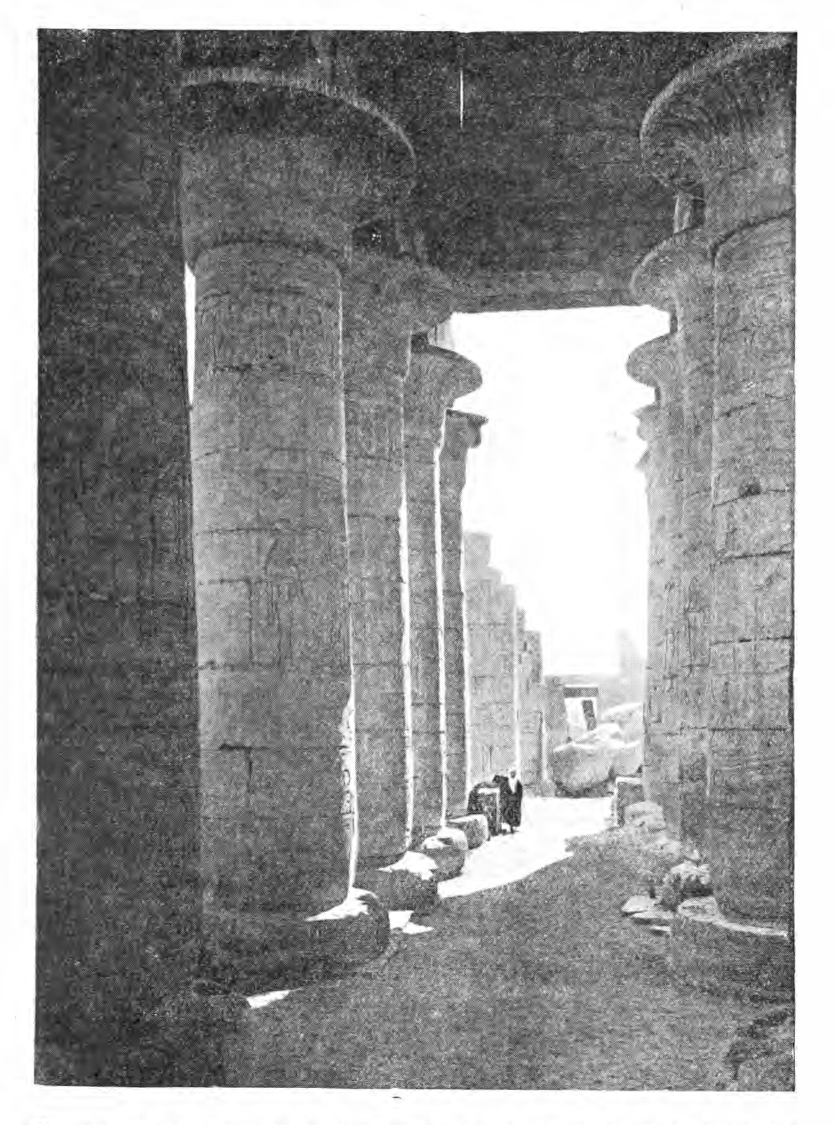


Fig. 146. — Salle hypostyle du Ramesseum (d'après JÉQUIER, *Temples ramessides et saïtes*, pl. XXXIX).

des grandes cours des temples [1], et plus tard, dans les salles de petites dimensions [2], ou dans les kiosques monumentaux dressés au milieu des cours des temples [3] ; ici, vu leur grand écartement, il est probable qu'elles ne devaient supporter ni architraves, ni toitures, mais des stuatues ou des symboles divins.

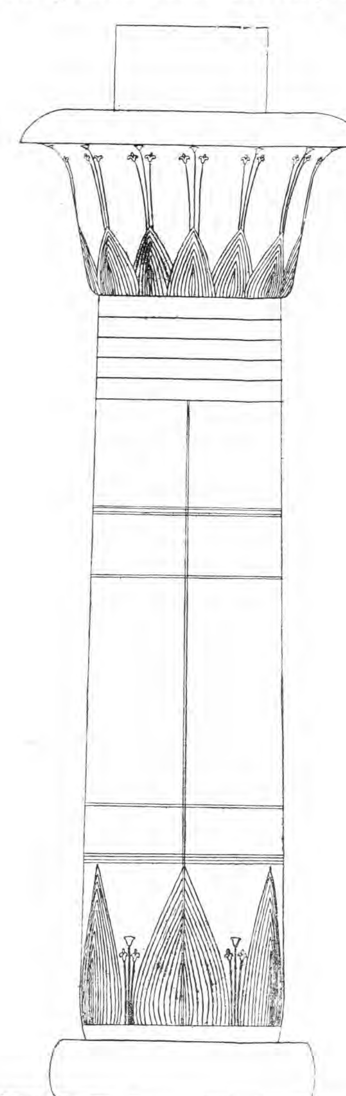


Fig. 147. — Colonne campaniforme de Medinet Habou.

Seule de tous les anciens ordres, avec le palmiforme, la colonne campaniforme se retrouve encore à l'époque ptolémaïque ; on en voit paraître des exemplaires isolés au milieu des groupes de supports à chapiteaux composites variés [4], et quelquefois même des ensembles homogènes garnissant toute une salle [5]. Elle reprend, pendant cette période, les proportions élégantes et élancées du temps des premiers Ramessides, et son galbe est à peine modifié, sauf que la campane est moins évasée dans sa partie supérieure ; le décor végétal du chapiteau, avec sa couron-

1. Médinet Habou : J. A. D., II, pl. LIV.
2. Chambre d'Hakoris à Médinet Habou : J. A. D., II, pl. LXXX, 2.
3. Karnak : J. A. D., II, pl. LXXV : la dimension de ces colonnes était presque la même que celles de la grande salle voisine.
4. Edfou : J. A. D., III, pl. XXIX. — Ombos : J. A. D., III, pl. XLII, XLIII. — Philae : LEPSIUS, *Denkmäler*, I, pl. CVIII.
5. Ombos : DE MORGAN : *Kom Ombos*, I, p. 354 ; J. A. D., III, pl. XLIX.

ne de folioles formant calice [1] et les petites tiges représentant les éléments de l'ombelle [2] est toujours le même. Quant au fût, couvert comme d'habitude, au-dessous du quintuple lien, de bas-reliefs séparés par des bandes ornementales, il ne présente d'autre transformation importante que la suppression de l'étranglement, immédiatement au-dessus de la base, et devient exactement semblable aux fûts des autres colonnes de l'époque.

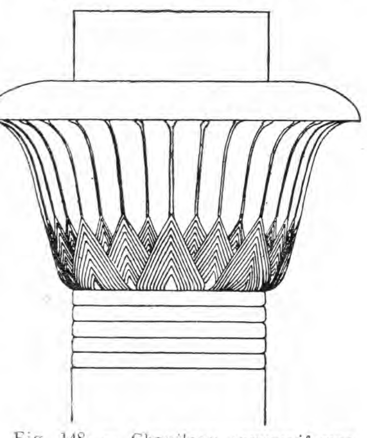


Fig. 148. — Chapiteau campaniforme ptolémaïque (schéma).

Au début de cette période, l'ordre campaniforme eut le mérite de servir de point de départ au nouveau type de colonne, le composite, une des créations les plus géniales des architectes égyptiens. Dans tous les chapiteaux de cet ordre, variés presque à l'infini, on reconnaît en effet, sous la décoration florale particulière à chacun d'eux, le profil de l'ombelle épanouie du papyrus, qui sert de support à la fantaisie ornementale, quelle que soit sa richesse.

§ IX. — *Colonne papyriforme monostyle.*

La transformation du fût fasciculé en fût simple dans la colonne campaniforme devait amener une modification correspondante dans la colonne papyriforme proprement dite : c'est ce qui arriva en effet deux siècles plus tard, au début de la XIX[e] dynastie.

L'avantage de cette innovation est de donner plus d'harmonie aux grandes salles hypostyles à travée centrale surélevée, où les deux ordres se trouvent placés côte à côte, mais au point de

1. Dans une des variantes de ce chapiteau d'époque romaine (Esneh : *Description de l'Egypte, Antiquités*, I, pl. LXXVIII, 1), la couronne de folioles est interrompue par des ceps de vigne garnis de fleurs et de fruits, dont la hauteur ne dépasse pas celle de la pointe des folioles.
2. Ces petites tiges sont parfois supprimées : toute la partie supérieure du chapiteau reste alors nue (Ombos : J. A. D., III, pl. XLIX).

vue purement artistique, le résultat n'en est pas heureux et ne constitue pas un progrès : les sillons longitudinaux qui jadis séparaient les lobes et augmentaient la sveltesse de la colonne ont disparu, remplacés de façon très insuffisante par les trois nervures à peine apparentes et qui du reste font défaut la plupart du temps [1].

En plus de cela, la colonne s'épaissit, son galbe est de moins en moins accentué, et en outre les entrecolonnements sont moins grands, de sorte que l'ensemble d'un monument orné de colonnes de ce type présente un aspect beaucoup plus lourd et massif que celui des colonnades des temps antérieurs.

Le fût est exactement

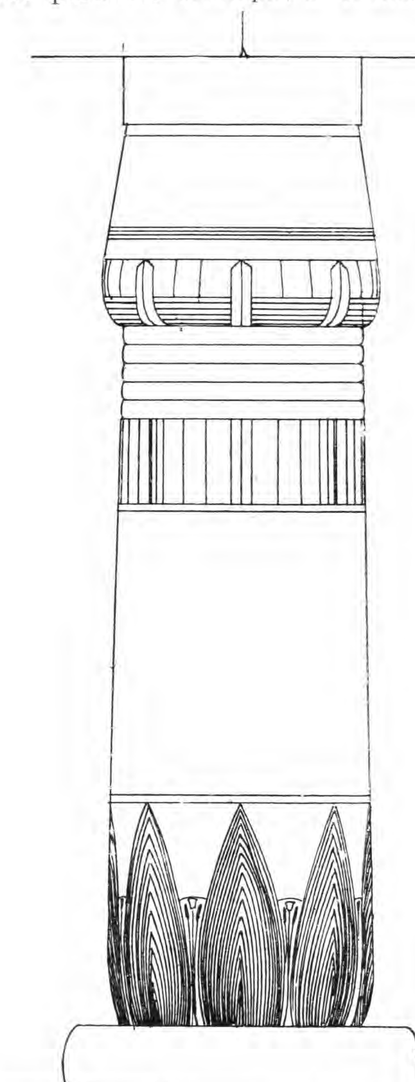


Fig. 149. — Colonne monostyle de Medinet-Habou.

1. Abydos, temple de Seti I : J. A. D., II, pl. XIII : CAPART, *Le temple de Seti* I, pl. II, VI. — Temple de Gournah : J. A. D., II, pl. X. — Salle hypostyle de *Karnak*, J. A. D., II, pl. IV-VI : LEPSIUS, *Denkmäler*, I, pl. LXXX. — Ramesseum : J. A. D. II, pl. XXXVI, XXXVIII, XLI: LEPSIUS, *Denkmäler*, I, pl. XC. — Medinet-Habou, J. A. D., II, pl. LVII-LIX. — Temple de Khonsou : J. A. D., II, pl. LXIX-LXX. — Temple de Ramsès III à Karnak : J. A. D., II, pl. LXVI.

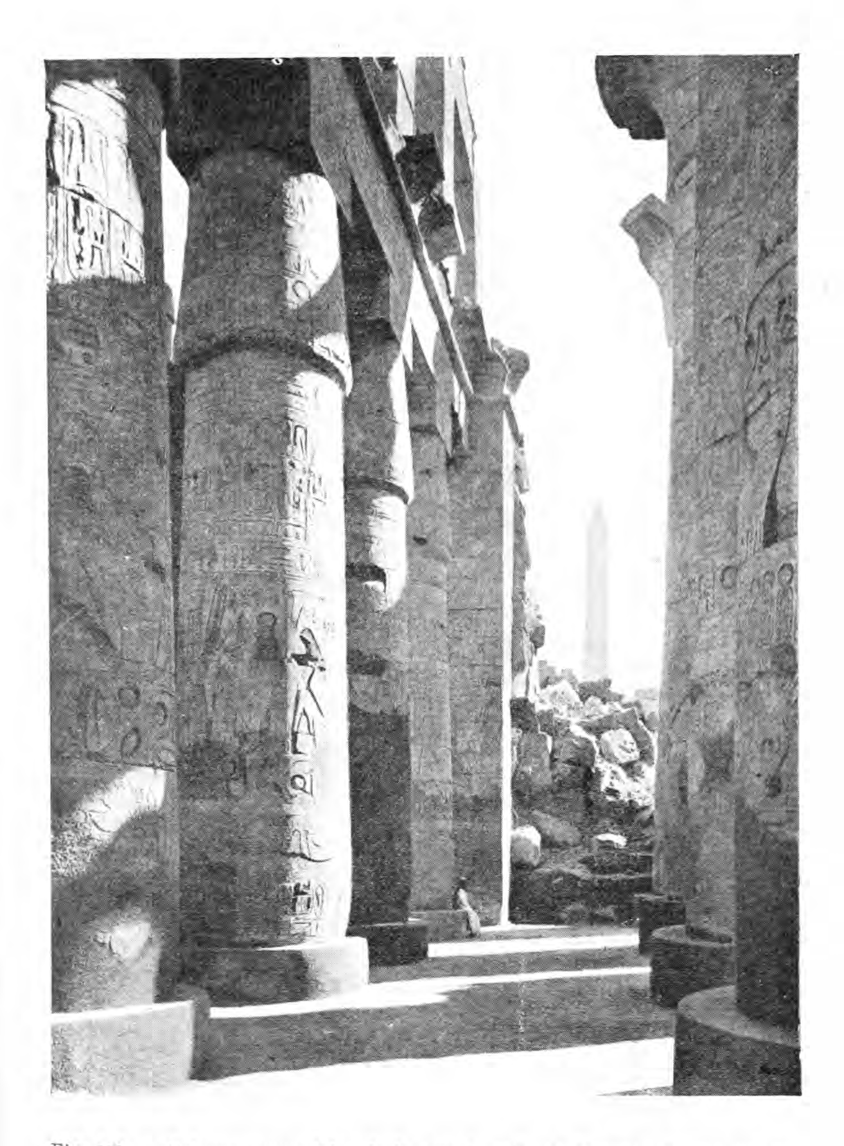


Fig. 150. — Colonnes monostyles de la grande salle de Karnak (d'après JÉQUIER, *Temples ramessides et saïtes*, pl. VI).

semblable à celui de la colonne campaniforme, avec l'étranglement initial d'où sort la garniture de hautes feuilles triangulaires, le reste étant couvert de bandeaux d'hiéroglyphes, de cartouches et de tableaux. Plus haut, on distingue, quand ils ne sont pas couverts par la décoration hiéroglyphique, les anciens boutons adventifs, réunis par groupes de trois, si élargis qu'ils en sont presque méconnaissables, et passant sous le quintuple lien traditionnel. Le chapiteau lui-même, dont la saillie est moins accusée qu'auparavant, porte également une décoration étrangère à l'architecture proprement dite. La ligne d'ensemble est sèche et anguleuse : il ne lui reste plus rien de la souplesse toute végétale de l'ancienne colonne fasciculée. Ce support est encore bien approprié à son rôle mécanique, mais il a perdu son caractère floral et en même temps sa vie propre.

L'abaque, dont la largeur est égale au diamètre supérieur du chapiteau, et la hauteur généralement de moitié plus petite, ne présente aucune particularité. De même pour la base, qui est toujours le gros tambour écrasé propre à l'époque ramesside. La colonne papyriforme monostyle appartient en effet presque exclusivement à cette période, les exemplaires les plus récents datant des rois bubastites [1].

§ X. — *Colonne composite.*

A partir des Ramessides, les architectes égyptiens tiennent de moins en moins compte du caractère original des colonnes florales ; la tendance constante est de ramener celles-ci à leur fonction purement architectonique, de les traiter comme des éléments de construction de même nature que les autres, et d'unifier, au moyen d'une ornementation homogène, toutes les parties constitutives d'un monument, quelle qu'ait pu être leur origine réelle. Les colonnes polygonales sont mises de côté comme trop simples de lignes et comme n'étant susceptibles d'aucune décoration ; quant aux colonnes florales, on n'utilise plus que les types récents dont les fûts parfaitement unis pouvaient, comme les murailles, porter des bas-reliefs de dimensions importantes. Seuls

1. Cour de Karnak : J. A. D., II, pl. LXXII.

le galbe général et certains motifs ornementaux disposés aux deux extrémités du fût rappellent encore les plantes auxquelles la colonne égyptienne devait son origine.

Si ce mouvement d'abâtardissement n'était enrayé, l'art égyptien était menacé, dans le pays même, d'une déchéance lamentable et grotesque, semblable à celle qui advint à l'un de ses dérivés directs, l'art éthiopien [1]. Les Egyptiens eux-mêmes eurent certainement conscience de ce danger, et sous le règne des rois saïtes du VIIe au VIe siècle avant notre ère, nous voyons se dessiner un mouvement très marqué de réaction artistique [2], un effort sérieux pour revenir à la tradition qui avait donné tant de chefs-d'œuvre, et aux procédés anciens dont l'excellence était évidente.

Ce mouvement, très apparent surtout dans le domaine de la sculpture, où il produisit des résultats remarquables, tant pour la technique qu'au point de vue du sens artistique, ne semble pas avoir eu en architecture une répercussion immédiate [3]. Un travail latent s'opérait toutefois dans un sens un peu différent, travail dont nous ne connaissons pas tous les tâtonnements, mais seulement la réalisation, et qui se manifeste par l'expression d'une formule nouvelle paraissant tout d'un coup entièrement et définitivement constituée, environ trois siècles après cette époque, sous les Ptolémées [4].

Dans la création de cet ordre nouveau, l'influence étrangère entre en jeu plus que la recherche de l'antique ; il correspondait

1. L'art éthiopien, introduit dans les régions du Haut-Nil par les rois de la XXVe dynastie, permit tout contact avec l'Egypte à partir du moment de la retraite de ces souverains dans leur vraie patrie ; il dégénéra dès lors avec une rapidité toujours croissante pendant les quelques siècles que dura le royaume éthiopien.

2. MASPERO, *L'Egypte* (collection *Ars Una*), p. 219 et suiv.

3. Le seul indice est la présence, dans les monuments de l'époque, de nombreuses petites colonnes papyriformes à fût fasciculé, mais il n'est pas absolument certain que ces supports ne soient pas des monuments plus anciens réemployés.

4. En réalité, il faudrait peut-être reculer cette date d'une trentaine d'années, et placer sous la XXXe dynastie l'époque de cette transformation capitale de l'architecture. Le petit temple de Nectanébo, à l'extrémité de l'île de Philae, contient en effet une série de colonnes composites dont le décor est déjà exactement celui des colonnes ptolémaiques et que les inscriptions, sculptées sur les colonnes elles-mêmes datent d'une façon certaine du milieu du IVe siècle. (*Description de l'Egypte, Antiquités,* I, pl. IV ; CAPART, *L'Art égyptien,* I, *Architecture,* pl. CLXVII).

si bien aux besoins du moment qu'instantanément il fut adopté dans toute l'Egypte, supplanta les types abâtardis, arrêta ainsi la décadence de l'architecture égyptienne, et stabilisa celle-ci d'une façon tout à fait inattendue. Ce style très remarquable à tous égards est conforme à la tradition aussi bien qu'à l'évolution normale de la colonne, et laisse en même temps à la fantaisie et à l'imagination des artistes des possibilités infinies d'expression ; c'est à lui que les temples ptolémaïques et romains doivent en bonne partie leur caractère de grandeur et de beauté.

C'est selon toute évidence, l'influence de l'architecture grecque, et particulièrement celle de l'ordre corinthien, qui détermina la formation de cet ordre nouveau, auquel on peut donner le nom *d'ordre composite*. Le caractère de ce type de colonne consiste surtout dans la grande variété des éléments décoratifs, tous empruntés au style végétal et plus ou moins stylisés, qui sont appliqués avec un goût parfait et beaucoup de fantaisie sur un support invariable, pour ainsi dire stéréotypé, de nature exclusivement architectonique.

Dans un même édifice, à partir de ce moment-là, toutes les colonnes peuvent et doivent avoir des chapiteaux différents de décor, sans que ce fait nuise à l'homogénéité de l'ensemble ; ce principe tout nouveau et qui est particulier à l'Egypte ptolémaïque et romaine, fut poussé si loin que l'ordre composite s'assimila et absorba en quelque sorte les autres ordres encore existants : il n'est pas rare, en effet, de voir dans les grands temples de ce temps, parmi les colonnes composites, des colonnes palmiformes, lotiformes et campaniformes, transformées dans une certaine mesure pour s'harmoniser avec l'ensemble.

Rien d'étonnant, après cela, à ce que l'ordre composite soit devenu l'ordre unique, pour ainsi dire, pendant toute la période gréco-romaine. A part une ou deux exceptions [1], il n'y a plus en effet en Egypte, dans les grands monuments, d'ensembles de colonnes qui relèvent d'un autre style.

La BASE des colonnes composites ne présente aucune particu-

1. La salle hypostyle d'Ombos, qui est entièrement campaniforme, et les diverses pièces du temple de Denderah qui, pour un motif d'ordre symbolique, sont toutes hathoriennes.

larité nouvelle ; au début de l'époque ptolémaïque, le bord supé-



Fig. 151. — Pronaos du temple d'Ombos (Photographie Beato).

rieur est parfois taillé en biseau [1] comme sous l'Ancien Empire ; plus tard, la base a toujours la forme d'un tambour cylindrique

1. Temple d'Edfou : J. A. D., III, pl. XVIII, XIX, XXVI, XXVII, XXXI, XXXII

généralement nu, mais parfois aussi décoré sur la tranche de motifs végétaux ou symboliques [1].

Dans les façades où les colonnes sont apparentes, mais séparées par de petits murs bas [2], les bases sont noyées dans le soubassement, de manière à former cependant, en avant et en arrière, une petite saillie circulaire. Dans certains cas, ce soubassement n'est autre que la prolongation, sur la façade, du dallage intérieur du monument, et constitue une sorte de stylobate très peu élevé. Dans ce cas, la saillie des bases n'est apparente qu'à l'extérieur du monument puisque, à l'intérieur, les fûts des colonnes reposent directement sur le dallage [3].

Nous avons vu que le FUT de la colonne, en passant de l'ordre papyriforme au campaniforme, avait progressivement perdu son caractère végétal pour se couvrir de tableaux, comme les murailles environnantes. Avec la colonne composite, l'évolution est complète. Le seul vestige subsistant encore de la plante de papyrus qui a servi de prototype à la colonne, est la couronne de feuilles triangulaires qui entoure la partie inférieure du support. L'étranglement classique a disparu [4]. Le fût n'est dès lors plus

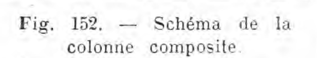


Fig. 152. — Schéma de la colonne composite.

1. Denderah : J. A. D., III, pl. LXIII.
2. Voir plus haut, 3e partie, chap. II, § 4, (entrecolonnements).
3. Mammisi d'Edfou : J. A. D., III, pl. XXXIV et XXXV.
4. Nous avons encore cependant une survivance au moins de l'ancien galbe de la colonne, avec son renflement caractéristique, dans la salle hypostyle d'Edfou

qu'un cylindre parfaitement régulier [1], couvert de sculptures ornementales disposées en bandeaux, de tableaux religieux et de textes hiéroglyphiques, en relief ou en creux, le tout peint de couleurs vives [2] ; en d'autres termes, on peut dire qu'il n'est plus qu'un tube destiné à cacher ou à protéger les tiges imaginaires des plantes qui viennent former le chapiteau en s'épanouissant sous les architraves [3].

Le quintuple lien qui terminait autrefois le fût de la façon la plus naturelle, en le séparant des fleurs qui forment le chapiteau, couronnement normal des lignes ascendantes, existe bien encore dans la colonne composite, mais il est reporté plus bas, de manière à laisser entre la saillie de la campane et lui-même, un espace à peu près égal à sa propre hauteur [4]. Cette zone est striée verticalement de lignes correspondant [5] aux éléments végétaux qui garnissent la campane ; elle dépend ainsi logiquement plutôt du chapiteau que du fût, gaine rigide d'où paraît sortir le bouquet terminal.

Cet arrangement ne correspond donc pas au but primitif du bandeau, qui était de maintenir ensemble les tiges du faisceau de plantes à la naissance des fleurs ; il constitue cependant encore un rappel de l'origine végétale de la colonne, idée essen-

(J. A. D., III, pl. XXXI). Le fût s'épaissit légèrement jusqu'au niveau des pointes de la couronne de feuilles triangulaires, puis se rétrécit progressivement jusqu'au sommet. Le profil ainsi obtenu rappelle l'ancien, mais manque absolument d'élégance.

1. La diminution de diamètre, de la base au sommet, est à peine sensible.
2. Ces couleurs sont conservées en partie à Philae (LEPSIUS, *Denkmäler*, I, pl. CVIII) et dans la cour d'Ombos (DE MORGAN, *Kom Ombos*, I, pl. en regard de la page 103).
3. Nous avons aussi un exemple d'une colonne ptolémaïque ornée d'une figure en haut-relief ; ce fût décapité, placé entre deux plaques d'entrecolonnement, au temple de Mout, à Karnak, porte sur une de ses faces apparentes une véritable statue du dieu Bes (J. A. D., III, pl. V).
4. Les quelques exemplaires de la colonne campaniforme qui se rencontrent à cette époque ont toujours le lien immédiatement sous le chapiteau, ce qui établit une différence essentielle entre l'ordre ancien et son dérivé nouveau. Dans le palmiforme ptolémaïque, le bandeau est dans la règle à son ancienne place, mais il peut aussi être reporté plus bas (voir plus haut, p. 200). Enfin, le lotiforme épanoui, composé suivant les mêmes principes que le composite, a toujours les tiges visibles entre le chapiteau et le bandeau (voir plus haut, p. 192, 210).
5. Ces lignes, séparées par des sillons plus ou moins profonds, sont loin d'être toutes semblables, sur un même chapiteau ; elles s'accordent autant que possible avec la nature et la dimension des fleurs et des boutons, les unes arrondies, d'autres triangulaires ou aplaties, épaisses ou minces.

tiellement égyptienne, qui ne se retrouve nulle part ailleurs dans l'art antique, et qui comporte une liaison étroite entre le fût et le chapiteau. Ce que nous appelons le chapiteau n'est et ne peut être pour les Egyptiens que l'aboutissement logique de la colonne et non une pièce indépendante dans laquelle l'architecte peut donner libre cours à sa fantaisie. Du moment que la colonne devient un élément purement architectonique, le seul moyen de conserver cette liaison est de réserver dans le haut du fût une zone dont la décoration se rattache directement à celle du chapiteau. Cette solution qui, au point de vue esthétique, est un peu déconcertante au premier abord et qui n'est motivée par aucune nécessité technique, est donc due au sentiment de tradition architecturale, dont elle semble être la dernière manifestation.

Nous possédons toutefois quelques rares exemples d'une façon toute différente de concevoir et d'interpréter le sens de la colonne en revenant au principe ancien du fût entièrement fasciculé. Deux colonnes du temple de Médamout, à chapiteaux composites bien caractérisés [1], ont les tiges des fleurs apparentes jusqu'à la base, retenues seulement par trois colliers à cinq rangs, l'un à sa place habituelle un peu au-dessous du chapiteau, le second au milieu du fût, le dernier assez haut au-dessus de la base pour que la naissance des tiges soit bien dégagée [2].

Le Chapiteau n'est donc plus ici en réalité l'aboutissement normal du fût mais un couronnement en saillie dont la forme à double courbure est empruntée presque telle quelle à l'ordre campaniforme. Le papyrus épanoui joue le rôle du *kalathos* corinthien, sorte de grande corbeille autour de laquelle viennent

1. J. A. D., III, pl. ix. Ces deux colonnes, qui soutiennent les montants de la porte centrale du pronaos, sont certainement ptolémaïques ; le reste de la colonnade, qui appartient à l'ordre papyriforme fasciculé, est sans doute beaucoup plus ancien, soit qu'il s'agisse ici de matériaux réemployés, soit simplement de l'installation d'une porte neuve dans le bâtiment.

2. Cette disposition de fûts fasciculés à trois colliers ne se retrouve que dans les colonnes papyriformes d'Achmouneïn, disparues aujourd'hui, mais relevées dans la *Description de l'Egypte, Antiquités*, IV, pl. li, lii, d'une façon très insuffisante et ne permettant pas de juger s'il s'agit d'une reconstitution fantaisiste ou d'un édifice ptolémaïque, fait en matériaux plus anciens, réemployés. Un modèle de colonne, trouvé récemment à Athribis, donne également une combinaison du modèle ancien et de l'ordre nouveau : le fût surmonté d'un chapiteau composite, est fasciculé du haut en bas, avec deux bandeaux, et rétréci à sa partie inférieure (Gauthier, dans *Monuments et Mémoires, fondation Piot*, t. xxv, p. 187).

se ranger les feuilles d'acanthe et les volutes décoratives : il n'est plus là pour représenter une fleur, mais constitue un simple support sur lequel sont appliqués des motifs végétaux stylisés, combinés de façon à former des ensembles du plus heureux effet.

C'est toujours le chiffre 4 ou un multiple de ce chiffre (8, 16, 24, 32, 64) qui règle l'arrangement de ces ornements floraux autour de la campane. Sur un même chapiteau, les fleurons peuvent être tous de même nature et de même dimension et occuper chacun toute la hauteur de la courbe ; ils peuvent aussi être accompagnés par d'autres motifs du même type, mais plus petits, et former ainsi un décor à plusieurs étages superposés, qui est complété par l'adjonction d'accessoires parmi lesquels nous reconnaissons les boutons adventifs des ordres anciens. L'ornementation du chapiteau peut également être obtenue par la répétition de deux fleurons de types différents l'un de l'autre, alternés suivant les mêmes principes.

Parmi ces motifs végétaux employés pour la décoration des chapiteaux composites, stylisés suivant la tradition séculaire adaptée au goût de l'époque et exécutés en bas-relief plus ou moins accentué et peint, nous retrouvons d'abord l'ombelle du papyrus, traitée avec tous ses détails et plaquée contre la campane, puis le lotus en fleurs simples ou montées sur tiges, et des types nouveaux de la feuille de palmier et de la vigne, plus rapprochés de la nature que les modèles classiques de ces plantes. Toutefois ces motifs végétaux sont relativement rares, à côté d'un autre ornement qui est emprunté, lui aussi, au règne végétal, mais qui n'a plus rien de naturel et dont il est même difficile de déterminer l'origine exacte.

Etant donné sa forme générale, on peut appliquer à cet ornement, tout nouveau dans l'art égyptien, le nom de *palmette*, bien qu'il soit très différent de la palmette classique : il est formé d'un calice à courbe élégante, plus ou moins élancé, dont la foliole centrale se prolonge beaucoup plus haut que les deux folioles latérales et se termine en général par une longue pointe effilée ; entre ce style et les deux autres sépales, on voit souvent des inflorescences disposées en éventail, serrées les unes contre les autres, ou striées en travers, comme une feuille avec ses nervures. Cette fleur artificielle, créée de toutes pièces par les artistes de

l'époque, sans doute au moyen d'éléments empruntés au lotus et à la plante symbolique de la Haute Egypte, est susceptible de déformations et de transformations innombrables, au gré des architectes ; elle n'est employée que pour la décoration des chapiteaux, où elle joue un rôle analogue à celui de l'acanthe dans l'ordre corinthien.

Tels sont, dans leurs grandes lignes, les éléments du décor appliqué sur les chapiteaux composites simples, les plus nombreux de l'ordre ; quel que soit leur nombre ou leur disposition, ils ne modifient en rien le galbe de la campane, leur relief étant toujours peu accentué.

Toutefois ce principe, consistant à appliquer une ornementation florale vivante sur un support qui a bien la même origine végétale, mais qui ne joue plus qu'un rôle inerte et rigide, devait amener de nouvelles combinaisons dans la structure du chapiteau composite. Il suffisait pour cela, au lieu de représenter certaines des plantes comme aplaties sur la courbe de la campane, de leur donner leur relief normal.

Ici, le papyrus entre de nouveau en jeu, étant la seule plante qui se prête à une adaptation de ce genre. Le créateur de ces types nouveaux, au lieu d'imaginer une seule fleur, englobant l'âme rigide du chapiteau, dont elle ne laisse rien paraître, applique sur les quatre faces de ce pilier intérieur, qu'il faut supposer carré, une demi-ombelle de papyrus épanouie suivant le même profil que celui de la campane simple. Il obtient ainsi quatre lobes juxtaposés, mais séparés par de profonds sillons qui donnent au chapiteau des aspects très variés, selon le point où se place le spectateur. C'est évidemment une réminiscence, sinon une dérivation directe, du chapiteau des anciennes colonnes fasciculées, avec ses fleurs de lotus ou de papyrus serrées les unes contre les autres autour d'un fût invisible, et nous avons ici pour l'ordre papyriforme une évolution parallèle à celle qui se manifeste à la même époque pour le lotiforme [1].

1. Voir plus haut, § VI. L'évolution du lotiforme est cependant moins complète, puisque nous n'avons pas le stade de la fleur épanouie simple, qui est marquée pour le papyrus par l'ordre campaniforme. Il y a donc tout lieu de croire que le lotiforme épanoui d'époque ptolémaïque est une création des architectes sur le modèle du chapiteau composite à plusieurs campanes, sans intermédiaires antérieurs.

Le décor de ce chapiteau à quadruple ombelle ne présentait pas beaucoup plus de difficultés que celui de la campane simple : il suffisait de disposer sur les quatre saillies les mêmes éléments végétaux que précédemment, en les combinant géométriquement de manière à souligner les creux ou au contraire à les atténuer.

Le sillon entre les quatre lobes est très apparent surtout sur la courbe concave du chapiteau ; pour le masquer et revenir, au moins en une certaine mesure, au plan circulaire découpé par ces rainures, on eut souvent recours à quatre nouvelles ombelles ; celles-ci, semblables de forme et de profil aux quatre grandes campanes, mais moitié plus petites, viennent se placer au-dessous d'elles pour former un deuxième étage, qui coupe le chapiteau à mi-hauteur d'un cordon interrompu, marqué par quatre fortes saillies semi-circulaires. Cette disposition amène de nouvelles possibilités ornementales, toujours avec les mêmes éléments végétaux.

Le nombre des campanes étant de huit dans ces nouveaux modèles, on chercha également, toujours suivant le même principe, à masquer les huit sillons dans le bas du chapiteau par une nouvelle série d'ombelles, plus petites de moitié que les précédentes ; la saillie circulaire de ce troisième étage se place à peu près au quart de la hauteur totale.

L'espace restant peut être encore subdivisé, soit par une nouvelle rangée de seize petites campanes, soit même, en dessous de celle-ci, par une suite de trente-deux fleurs minuscules. Nous avons ainsi des types de chapiteaux à quatre ou cinq étages dont la hauteur diminue progressivement jusqu'au coude plus ou moins arrondi qui marque la transition entre les tiges et les fleurs, entre le fût et le chapiteau proprement dit.

Dans ces deux derniers cas, le décor n'est jamais complété par d'autres motifs végétaux, mais les ombelles, généralement nues et sans indication de rayons, ont leur arête soulignée ou soutenue par de petits ornements tout nouveaux, sortes de volutes d'un type très particulier composées chacune d'un petit rouleau posé horizontalement sous la saillie de la fleur [1] et d'une larme ovoïde qui tombe verticalement au-dessous. Cet appendice, quant

1. Chacune des petites fleurs possède trois de ces volutes, une au centre, une à chaque extrémité : pour les campanes du haut, les volutes se placent à la jonction et au milieu des fleurs, et sont donc au nombre de 8 et non de 12.

à son origine, n'a rien de commun avec le papyrus ; il est probable qu'il dérive d'un autre motif végétal très en honneur, surtout au Nouvel Empire, la fleur d'iris [1], emblème héraldique de la Haute Egypte. Dans cette plante, très stylisée [2], le calice se termine par deux enroulements sous lesquels pendent aussi des gouttes de même forme que celles des chapiteaux.

A côté de ces modèles à quatre campanes, simples ou subdivisés en étages successifs, nous avons aussi des chapiteaux divisés dans le sens de la hauteur en huit campanes qui, par suite de cette disposition, sont assez étroites par rapport à la hauteur et perdent ainsi un peu de leur caractère d'ombelles de papyrus. En revanche, la cloche ainsi divisée en un plus grand nombre de sections verticales, donne au chapiteau plus d'élégance et de légèreté. Ces huit campanes se placent, par rapport à l'abaque, sur les axes et sur les angles. Des palmettes et d'autres fleurs ajoutent parfois à l'ensemble un complément de décor, et on retrouve même dans un cas isolé, au bas du chapiteau, une rangée de petites campanes, très déformées du reste, et qui constituent plutôt un ornement qu'un étage.

L'Abaque est semblable à celui des époques précédentes, et comme celui de l'ordre campaniforme, il sépare le support de l'entablement plutôt que de réunir ces deux éléments, donnant ainsi plus de légèreté aux lignes d'ensemble du monument. Généralement nu, il peut être orné de cartouches ou même de motifs symboliques.

Le type de *l'abaque surélevé*, déjà signalé et étudié plus haut [3], est particulier à l'époque gréco-romaine, et peut se placer sur n'importe lequel des chapiteaux composites. Cubique ou même parfois plus haut que large, nu ou orné de têtes d'Hathor ou de figures de Bes, dans les mammisi ou les kiosques, ce dé disproportionné peut avoir un intérêt symbolique ; il est toujours, au point de vue de l'architecture, déplaisant à voir, car il rompt l'harmonie des proportions.

1. Elle est stylisée au point qu'on n'a pu encore déterminer son espèce : quant au genre, il semble bien qu'il s'agisse d'un iris.
2. Voir à ce sujet Borchardt, *Die Aegyptische Pflanzensäule*, p. 18-24. Cet auteur considère même les chapiteaux quadrilobés à volutes comme formés de véritables fleurs d'iris (ou de lis) stylisées, et non de papyrus.
3. § III, à propos de la colonne hathorienne.

On n'a pas encore tenté d'établir, pour les chapiteaux composites, une classification qui cependant est nécessaire, vu la multiplicité et la variété des types. Il ne s'agit pas, bien entendu, de rechercher des filiations entre ces modèles, car tous apparaissent pour ainsi dire en même temps et se rencontrent les uns à côté des autres dans les mêmes monuments ; c'est à peine si, sous les empereurs romains, nous voyons quelques timides essais de créer des types nouveaux, indépendants des autres et généralement de style assez médiocre. Pendant les cinq siècles que subsista l'ordre composite, sans du reste s'abâtardir ni s'améliorer, les mêmes types se retrouvent toujours semblables ou avec des modifications de peu d'importance dans la forme et la proportion des ornements, et de petites adjonctions qui ne changent en rien le système du décor.

Une classification rationnelle devant procéder du simple au compliqué, le point de départ sera ici nécessairement le campaniforme de l'époque, qui a été étudié plus haut, et sur lequel il est inutile de revenir. Quant aux autres chapiteaux, la forme de la campane qui en constitue le noyau donne déjà trois grandes classes, suivant qu'elle est simple ou lobée à quatre ou huit campanes. La nature des ornements floraux détermine en outre une certaine quantité de groupes, qui se subdivisent suivant le nombre et la disposition de ces éléments. Nous obtenons ainsi 27 genres de chapiteaux bien caractérisés, qui peuvent eux-mêmes présenter des variantes de détail. Dans ce nombre ne sont pas compris les dérivés contemporains des anciens ordres palmiforme et lotiforme.

Dans un groupement aussi important et aussi varié que celui qui constitue l'ordre composite, il semble qu'on devrait rencontrer un certain nombre d'irrégularités, de types inclassables, à la composition anormale. En réalité, nous ne connaissons jusqu'ici qu'un seul de ces modèles hors série, dans le pronaos du grand temple d'Ombos [1].

Le chapiteau est un campaniforme du type habituel, dont la partie inférieure seule [2] est couverte par l'ornementation en bas-

1. J. de Morgan, *Kom Ombos*, I, p. 213. Cette représentation ne donne qu'une idée très insuffisante de ce chapiteau irrégulier, puisqu'elle n'en reproduit qu'une seule face. J'ai pu reconstituer son véritable aspect, grâce à de nombreuses photographies prises au cours du déblaiement.
2. Cette partie correspond à celle qui, dans le campaniforme, portait la couronne de feuilles triangulaires ; il est possible que la partie supérieure de la campane ait été peinte, mais toute trace de peinture a disparu.

relief ; celle-ci se compose de trois fleurs et de quatre boutons, donc d'un nombre impair, chose incompatible avec le système

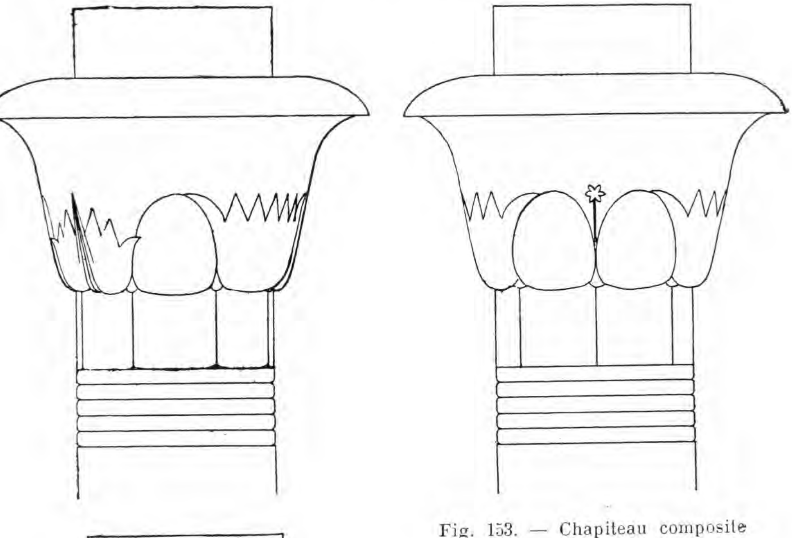


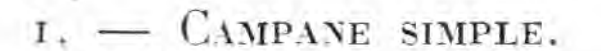
Fig. 153. — Chapiteau composite irrégulier d'Ombos.

rigoureusement symétrique et régulier des autres chapiteaux.

Les fleurs aussi sont uniques en leur genre, larges et basses ; elles représentent une sorte de calice à sept sépales triangulaires, en dents de scie dans deux des fleurs, irréguliers de hauteur dans la troisième. Entre ces fleurs sont d'énormes boutons en forme d'œuf qui remplissent entièrement deux des intervalles ; quant au troisième intervalle, qui est beaucoup plus large, il est occupé par deux boutons semblables juxtaposés, et séparés seulement par la fine tige d'une fleurette minuscule.

L'espace qui sépare, comme de coutume dans le composite, le bandeau du chapiteau proprement dit, est strié de sept sillons verticaux déterminant un nombre égal de tiges larges et aplaties qui correspondent aux sept éléments du décor et font ressortir ainsi leur nature végétale.

Il y a dans le dessin et dans l'exécution des chapiteaux composites, tant ptolémaïques que romains, une telle précision et une telle sûreté de main, qu'on peut écarter d'emblée la supposition qu'une création aussi irrégulière puisse être attribuée à une maladresse de l'exécutant. Il s'agirait plutôt là d'une tentative personnelle[1] d'un artiste quelconque pour trouver une formule nouvelle, tentative qui fut jugée peu satisfaisante sans doute et qui n'eut aucune répercussion.



I. — Campane simple.

A. — *Décor à palmettes*

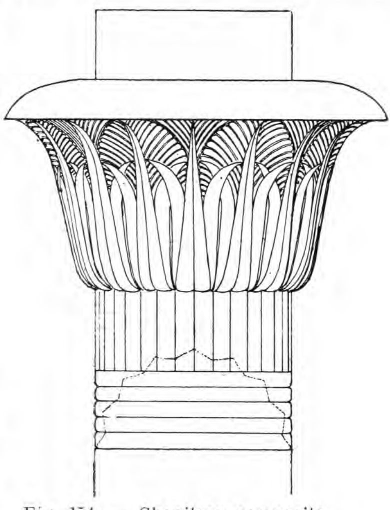


Fig. 154. — Chapiteau composite. Type 1.

Type I. — Le pourtour de la campane est entièrement couvert par seize palmettes étroites et hautes, d'un galbe très accusé et très pur[2]. Dans chacune de celles-ci, la foliole centrale est triangulaire, avec nervure saillante très longue et se prolongeant jusqu'à l'arête du chapiteau ; les deux folioles latérales, plus courtes, s'incurvent vers l'extérieur à peu près à la moitié de la hauteur totale, de manière que leurs pointes viennent toucher les bords de la foliole centrale de chacune des palmettes voisines. Cet enchevêtrement, qui assure l'homogénéité de l'ensemble, donne l'impression d'une

1. L'hypothèse d'un essai peut être confirmée par le fait que le chapiteau en question se trouve tout au fond du pronaos, dans un coin où il ne pouvait attirer l'attention, aussi peu éclairé que possible, par conséquent un endroit où même un essai ne pouvait avoir aucun inconvénient.

2. J. A. D., III, pl. xxxiv, xxxv (Mammisi d'Edfou) ; temple de Nectanébo à Philae.

seule grande fleur formée d'une série de fleurs plus petites dont les unes couvrent les autres en partie.

Les inflorescences des huit palmettes formant la couche extérieure sont délimitées par des lignes courbes reliant les pointes des trois folioles de manière à former une ogive, et remplies par des stries obliques montant de l'axe à la périphérie. Les inflorescences des autres palmettes, qui paraissent ainsi placées sous les premières, ne sont pas bordées, et leurs stries couvrent en sens inverse tout l'espace laissé libre sous l'ombelle de la campane.

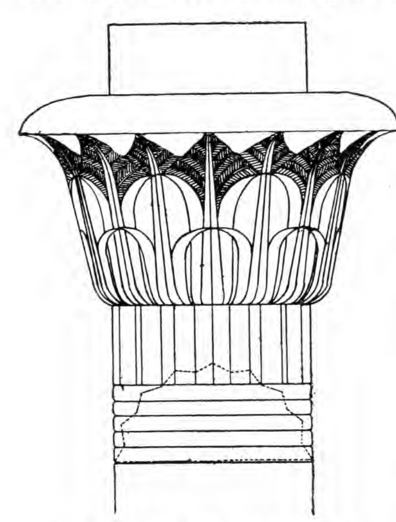


Fig. 155. — Chapiteau composite. Type 2.

Entre le collier et le ressaut qui indique la naissance du chapiteau, le fût est divisé en seize parties égales correspondant aux seize palmettes ; ces tiges sont à section triangulaire et leur arête n'est que le prolongement de celle de la foliole médiane.

Type 2. — Ce modèle [1] ne diffère du précédent, dont il peut être considéré comme un dérivé, que par la façon dont les palmettes sont alternées ; huit d'entre elles sont exactement semblables à celles de l'autre chapiteau, sauf que l'épanouissement de leur calice se fait un peu plus haut que le milieu de la campane. Les huit autres palmettes, qui se placent entre les huit premières, ont leurs folioles latérales presque de moitié plus courtes, sans que la forme générale soit changée, et ainsi le calice s'ouvre au tiers environ de la hauteur du chapiteau ; la foliole centrale se trouve de la sorte isolée sur la plus grande partie de sa longueur, et ne porte qu'à son extrême pointe l'indication des inflorescences, qui sont très marquées sur les huit autres fleurs, avec leurs stries obliques dans le cadre ogival. Cette disposition divise le chapiteau en trois étages de hauteur inégale

1. Mammisi de Philae.

et non plus en deux seulement, ce qui en modifie complètement l'aspect.

De même que dans le type précédent et dans tous les suivants, les divisions de la partie supérieure du fût, au-dessus du bandeau, correspondent exactement aux fleurs qui ornent le chapiteau.

Type 3. — Les seize palmettes sont toutes semblables, avec épanouissement du calice aux trois quarts environ de la hauteur totale du chapiteau, et entrecroisement des folioles latérales ; celles qui marquent le centre de chaque fleur sont réduites à un simple filet à arête vive, qui d'abord sépare les deux éléments du calice, puis sert de support aux inflorescences. Ces dernières sont composées, comme d'habitude, de deux séries divergentes de stries parallèles, délimitées par des lignes courbes qui donnent à leur ensemble la forme de pointes d'amandes se touchant par le bas.

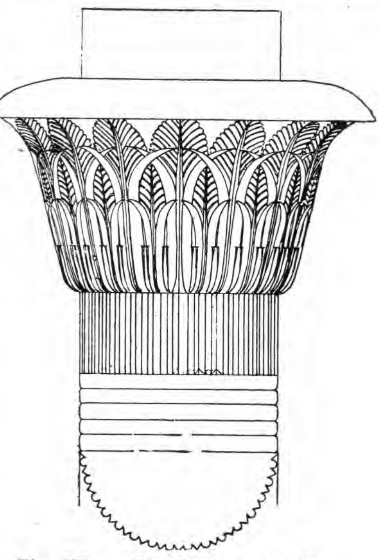


Fig. 156. — Chapiteau composite. Type 3.

Immédiatement au-dessous de cette rangée de fleurons se trouve une seconde série de palmettes de même forme, mais plus petites, dont les inflorescences remplissent exactement les vides des ogives formées par le croisement des folioles de la rangée supérieure.

Enfin, dans le bas de la campane, une couronne de trente-deux boutons de forme toute schématique, presque cylindriques, comble les interstices des calices. Quelques traits de ciseau montrent qu'on a voulu représenter ici des boutons de lotus, et leurs tiges, figurées au-dessus du bandeau, sont rondes, tandis que celles des palmettes sont, comme d'habitude, triangulaires [1].

1. Logiquement, on devrait admettre l'existence d'un type intermédiaire, avec les grandes et les petites palmettes, mais sans les boutons. Je n'ai pu retrouver aucun exemple de ce modèle hypothétique.

Par cette disposition, ce chapiteau, qui paraît dater d'époque romaine seulement [1], est divisé horizontalement en quatre étages d'aspect très différents, mais sensiblement égaux de hauteur.

Type 4. — Ce modèle [2], qui est de la même époque que le précédent, s'en rapproche beaucoup comme disposition générale, sauf que les seize grandes palmettes sont de deux types différents et alternent ; dans les unes, le calice s'ouvre aux trois quarts environ de la hauteur totale, et dans les autres, à peu près au milieu. Dans les unes comme dans les autres, les inflorescences sont fixées sur un filet à arête vive qui remplace la foliole centrale : elles se prolongent jusqu'au haut de la campane, autour de laquelle elles constituent une couronne ininterrompue de seize ogives. De petites fleurettes, stylisées au point d'être méconnaissables, sont sculptées dans les vides, entre les ogives.

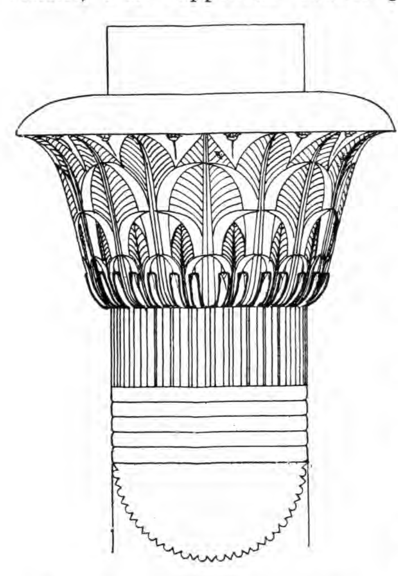


Fig. 157. — Chapiteau composite. Type 4.

Dans la partie inférieure du chapiteau, la rangée des seize petites palmettes, puis au-dessous, celle des trente-deux boutons de lotus, remplissent presque entièrement les vides entre les grandes fleurs.

L'ensemble forme ainsi, comme pour le type précédent, un décor à quatre étages sensiblement égaux, non compris la prolongation sur le haut du fût des tiges de tous ces végétaux, tiges rondes ou triangulaires, suivant qu'elles correspondent aux palmettes ou aux boutons.

1. J. A. D., III, pl. LXXV, *Description de l'Egypte, Antiquités*, I, pl. LXXV (Esneh).
2. *Description de l'Egypte, Antiquités*, I, pl. LXXVII (Esneh).

Type 5. — Les palmettes sont au nombre de vingt-quatre [1] ; comme elles occupent toute la hauteur du chapiteau, elles sont serrées les unes contre les autres et proportionnellement moins larges que celles des types précédents. Elles présentent encore une autre particularité : la foliole centrale, gladiée, avec arête longitudinale, qui a repris ici toute son importance, est flanquée non plus d'une, mais de deux paires de folioles latérales de très petites dimensions, recourbées comme d'habitude de manière à toucher les pointes des folioles des fleurons voisins. Ces folioles ne forment plus un calice de fleur, mais représentent plutôt les découpures d'une feuille ; elles sont disposées alternativement à des hauteurs différentes [2], de manière que leur entrecroisement divise le chapiteau en quatre zones dont la hauteur augmente progressivement de bas en haut, tandis que les palmettes se répartissent ainsi en deux groupes de douze, superposés l'un à l'autre.

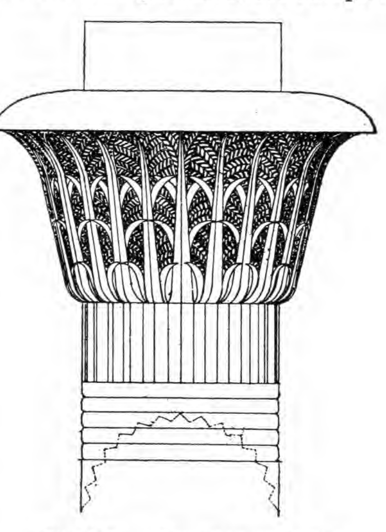


Fig. 158. — Chapiteau composite. Type 5.

Les inflorescences, au lieu d'être représentées par de simples hachures parallèles, sont disposées à la façon de petits rameaux, comme une série de branchettes droites, placées obliquement par rapport à l'axe de la plante et garnies chacune de brindilles posées régulièrement dans l'autre sens, en arête de poisson. Tout le haut du chapiteau est tapissé par ces inflorescences dont les unes, celles de la série extérieure de palmettes, sont taillées en

1. J. A. D., III, pl. XX, XXVI, XXIX (Edfou) : Lepsius, *Denkmäler*, I, pl. CVII (Philae).
2. Dans chaque palmette, une des paires de feuilles se trouve toujours dans le haut, comme support des inflorescences ; l'autre se place, alternativement, vers le bas ou dans le milieu.

ogive, tandis que les autres s'étalent en éventail. Le même motif garnit également, comme jeu de fond, tous les vides entre les palmettes.

Les vingt-quatre tiges qui occupent l'intervalle entre le bandeau et l'onglet du chapiteau ont l'arête caractéristique des tiges de palmettes, et sont la prolongation directe de l'arête des folioles centrales.

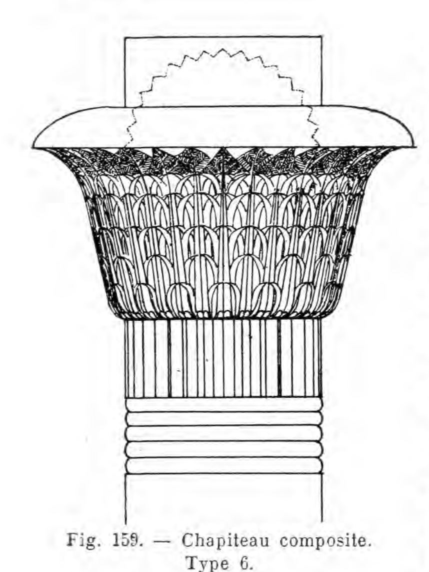


Fig. 159. — Chapiteau composite. Type 6.

Type 6. — Le principe est exactement le même que dans le modèle précédent, mais les éléments sont plus nombreux et plus compliqués [1]. Les palmettes, au nombre de trente-deux, sont composées chacune d'une forte foliole gladiée, de laquelle sortent quatre paires de petites feuilles recourbées qui s'entrecroisent avec leurs voisines. Les trois rangs supérieurs de ces petites folioles sont à la même hauteur pour toutes les plantes, tandis que le dernier se place alternativement, soit tout en bas, soit à une hauteur intermédiaire, de manière que l'ensemble forme un motif régulier à six étages égaux entre eux, sauf le dernier, qui est plus haut.

Les inflorescences sont semblables à celles du type 5, en tiges parallèles ramifiées ; dans le haut, elles sont taillées en une série de triangles correspondant aux trente-deux axes, et dont les uns chevauchent partiellement les autres ; dans le bas, elles remplissent tous les intervalles.

Chaque fleur est, comme de coutume, montée sur une tige triangulaire qui apparaît entre le collier et le bas de la campane.

Ce chapiteau, d'époque romaine, dérive directement du précédent, qui ne se trouve que dans les temples ptolémaïques ; avec

1. J. A. D., III, pl. LXXIV, LXXVI (Esneh).

lui le décor composé exclusivement de palmettes atteint son plein développement, son aboutissement logique. Cette gerbe de feuilles grêles, hérissées de petites pointes recourbées, si élégantes dans leur simplicité, si gracieuses de lignes, rappelle un peu les bouquets d'acanthes des chapiteaux corinthiens, et il est possible que l'ordre grec ait exercé une influence directe sur la création de ce type, le plus parfait peut-être de l'ordre composite égyptien.

B. — *Décor à palmettes et lotus.*

Le contraste est frappant entre cette nouvelle série de chapiteaux et les précédents. Autant ceux-ci sont purs de style, harmonieux de lignes et de formes, autant les autres semblent dérivés d'un esprit moins conforme aux grandes traditions égyptiennes ; on pourrait même parler d'abâtardissement, si les colonnes de ces types n'étaient contemporaines des colonnes à palmettes.

Ce qui détermine cette grande différence d'aspect, ce n'est pas seulement l'intervention d'un élément nouveau, mais aussi la façon d'interpréter la palmette qui s'alourdit au point de perdre son caractère original. Quant à l'élément nouveau qui est appelé ici lotus, faute d'un terme mieux approprié, il ne rappelle plus que très vaguement la fleur classique et se complique d'accessoires fantaisistes d'un effet étrange et inattendu.

Type 7. — Le bas du chapiteau est garni d'une couronne de huit palmettes au calice fortement renflé et composé de deux sépales larges et courts, dont les pointes se recourbent pour aller toucher celles des fleurs voisines [1]. Au milieu de la palmette se dresse une troisième foliole d'une forme toute différente, droite et aiguë, au limbe très réduit, soutenu par une arête bien accusée dont la pointe arrive très près du haut de la campane. Cette sorte de palmette ne porte aucune inflorescence.

Entre ces huit éléments sont figurés huit autres calices de même largeur, mais d'une hauteur double, placés comme en retrait et cachés en partie par les pointes des sépales des palmettes voisines. L'absence de foliole centrale montre qu'il s'agit d'un

1. J. A. D., III, pl. XLIV, 1 ; de Morgan, *Kom Ombos*, 1, p. 214.

végétal tout à fait différent du premier, et qui est peut-être inspiré du lotus, au moins dans sa forme générale.

De l'ouverture échancrée de cette sorte de haute cupule sortent comme des étamines, sept petites tiges rigides soutenant alternativement, les unes des fleurs, les autres des boutons, suivant la disposition décorative classique, qui est employée indifféremment pour les groupes de lotus et pour les touffes de papyrus [1]. Ici deux de ces petites fleurs sont découpées dans leur partie supérieure de façon à figurer des lotus, tandis que celle du milieu a le profil bien caractérisé du papyrus.

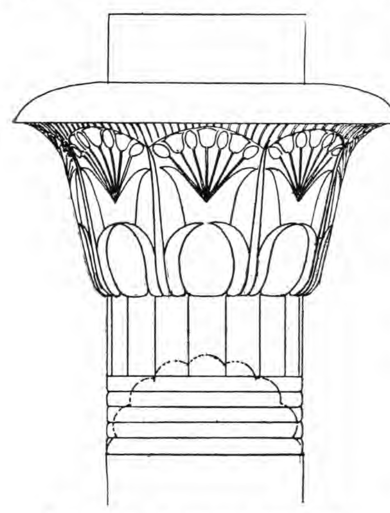


Fig. 160. — Chapiteau composite. Type 7.

Les seize tiges du haut du fût, correspondant aux seize plantes du chapiteau, sont toutes arrondies, même celles qui correspondent aux palmettes.

TYPE 8. — Ce genre de chapiteau, beaucoup plus fréquent que le précédent [2], remonte comme lui à l'époque des Ptolémées ; il est composé suivant la même idée, mais ses éléments sont si déformés que par eux-mêmes ils seraient difficilement reconnaissables.

Les seize calices sont semblables, formés d'une cupule simple, arrondie du bas, largement épanouie dans le haut, avec un petit échancrement au milieu de l'ouverture, pour rappeler la division primitive en deux parties ; ils se rapprochent ainsi, pour la forme générale, de la fleur héraldique de la Haute Egypte, l'iris, moins l'enroulement des deux extrémités.

1. Dans ces groupes, fleurs et boutons sont disposés sur deux arcs concentriques, les fleurs en haut, les boutons un peu en dessous, avec alternance régulière : ce sont toujours des boutons qui occupent les deux extrémités de la touffe, au moins quand le nombre des tiges est égal ou supérieur à 7.

2. J. A. D., III, pl. v (Karnak), xxix, xxxi, xxxv (Edfou). LEPSIUS, *Denkmäler*, I, pl. cvii (Philae).

Dans les huit calices de la rangée inférieure, la foliole centrale est remplacée par un élément de forme analogue, mais plus gros, sans pointe, strié à la façon d'une plume, qui sort de l'ouverture de la fleur comme un gigantesque pistil et monte jusqu'à l'arête de la campane.

Les calices de l'étage supérieur, qui paraissent posés sur les premiers à la rencontre des pointes, sont soutenus par de fortes tiges, plates ou arrondies, qui peuvent être garnies d'une ornementation chevronnée ou de bandeaux droits. Du bord supérieur du calice s'élèvent cinq tiges longues et grêles, parallèles ou légèrement divergentes, portant deux boutons et trois fleurs qui sont interprétées, suivant les cas, soit comme des lotus, soit comme des papyrus. Il semble qu'on ait voulu représenter ainsi des touffes d'étamines pour avoir une série de fleurs mâles dominant les fleurs femelles à gros pistil de la rangée inférieure. Il y aurait alors là une idée symbolique, celle du principe de la reproduction, qui aurait déterminé la composition de ce type de chapiteau, ce qui expliquerait en une certaine mesure la déformation exagérée des éléments naturels, si contraire à l'esprit égyptien. Ce n'est toutefois là qu'une hypothèse, qui n'est pas applicable à la grande majorité des chapiteaux composites [1].

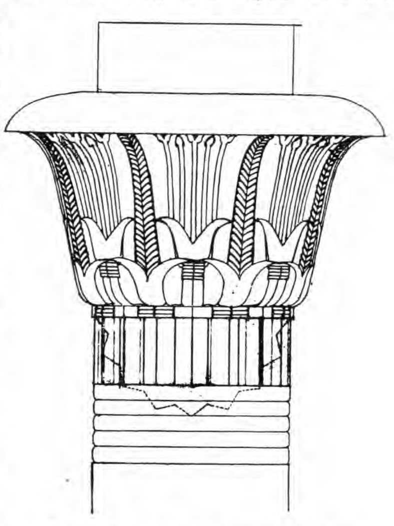


Fig. 161. — Chapiteau composite. Type 8.

Les tiges qui terminent le fût, au-dessus du bandeau à cinq rangs, sont parfois triangulaires, parfois arrondies et n'ont donc, comme les fleurons, aucun caractère particulier.

1. La question de symbolique dans la composition des chapiteaux est très délicate et même dangereuse. Les principaux végétaux employés par les Egyptiens dans l'ornementation se rattachent tous plus ou moins au culte de certaines divinités, et l'on pourrait en tirer des conclusions ingénieuses qui dépasseraient peut-être de beaucoup l'idée qui a présidé à leur emploi.

TYPE 9. — A l'époque romaine, le principe de ce genre de chapiteau se modifie encore sensiblement[1] ; les calices à deux sépales sont doublés d'une sorte de cupule festonnée et ornée de godrons en creux. Ceux de la rangée supérieure sont montés sur un pied large du bas et étroit du haut, qui n'a plus le moindre caractère végétal ; de ces calices sortent toujours les cinq tiges dressées parallèlement et terminées par des fleurs et des boutons, tandis que ceux de la rangée inférieure portent non plus une foliole pointue ou une sorte de plume, mais une feuille de palmier dessinée au naturel[2].

Cette décoration est comme plaquée sur la campane qu'elle ne recouvre pas complètement. Les seize divisions du haut du fût, à peu près plates avec les angles arrondis, ne se raccordent que tant bien que mal avec ces motifs ornementaux dégénérés.

Fig. 162. — Chapiteau composite. Type 9.

C. — *Décor à palmettes et papyrus.*

Cette combinaison donne un résultat infiniment supérieur à la précédente, pour la simple raison qu'elle répond mieux à la nature même du chapiteau. La campane n'est plus un simple support, une armature dont la surface nue doit être autant que possible cachée sous un décor rapporté, d'une essence toute différente ; le chapiteau, revenant à son principe originel, qui n'est autre que celui du campaniforme,

1. J. A. D., III, pl. LXXV, 2, au deuxième plan à droite (Esneh) : *Description de l'Egypte, Antiquités*, I, pl. LXXV, 9.

2. Cette feuille de palmier est exactement semblable à celle qui est figurée sur le chapiteau voisin (type 13, décor palme et vigne).

laisse paraître de nouveau les détails du végétal qui constitue la campane, le papyrus épanoui.

La différence essentielle de ces types nouveaux d'avec le campaniforme, c'est que dans ce dernier ordre le chapiteau est formé d'une seule fleur, disproportionnée par suite d'une raison toute matérielle, l'épaisseur du fût de la colonne, tandis qu'ici on a cherché à redonner à celui-ci le galbe conforme à sa nature en le rétrécissant à sa base ; nous avons maintenant quatre ombelles qui se dessinent sur les quatre faces du chapiteau, laissant entre elles, au moins dans le bas, un vide important et pour combler ce vide, on fait intervenir de nouveau la palmette.

En tirant de cette disposition générale toutes ses conséquences logiques, les architectes égyptiens devaient arriver à l'une des plus belles variétés de l'ordre composite, le chapiteau quadrilobé.

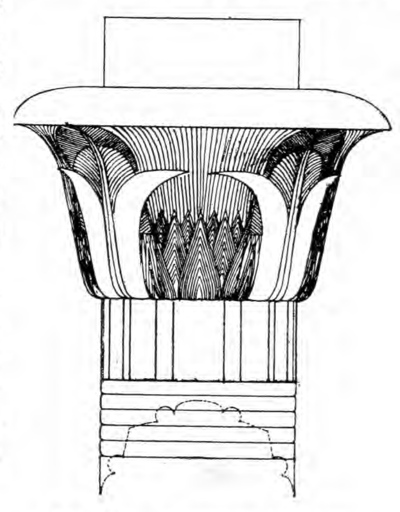


Fig. 163. — Chapiteau composite. Type 10.

TYPE 10. — Dans ce modèle[1], comme dans le suivant, les palmettes ne jouent donc plus le premier rôle, mais sont plutôt des compléments du reste du décor ; elles sont cependant très apparentes, étant au nombre de quatre seulement, ce qui a permis au décorateur de leur donner plus d'amplitude, et aussi plus de ressemblance avec une fleur naturelle. Les trois folioles apparentes, l'une droite, les autres recourbées de chaque côté, ont à peu près même longueur et même épaisseur ; ces dernières touchent presque de leurs pointes celles des fleurs voisines, coupant ainsi le chapiteau au milieu de sa hauteur par quatre grands arcs de cercle. L'inflorescence est comme de coutume striée de lignes obliques et délimitée par des lignes courbes qui lui donnent plus ou moins la forme d'une ogive, mais elle est plus petite, propor-

1. J. A. D., III, pl. XXIV, XXXI, XXXV, 1 (Edfou).

tionnellement, que dans les types déjà étudiés et n'occupe guère que la moitié de l'espace entre l'ouverture du calice et le haut du chapiteau.

Sur les faces principales de la campane, celles qui correspondent aux quatre côtés de l'abaque, des papyrus s'épanouissent entre les palmettes et sous la courbe formée par leurs folioles extérieures. Ces papyrus, traités chacun comme une plante indépendante des autres, ont leurs calices bien caractérisés et leurs ombelles s'étalant en une courbe élégante sur l'armature de pierre ; ils s'affranchissent ainsi de la formule arbitraire du campaniforme en revenant au principe ancien de la décoration naturelle.

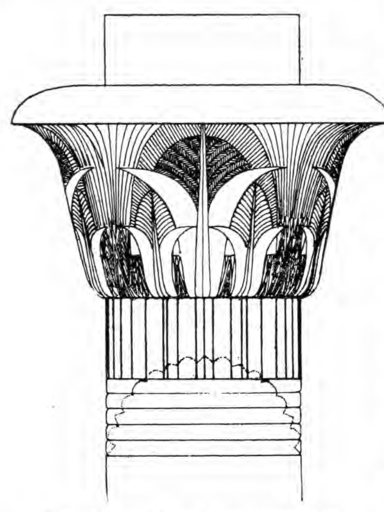


Fig. 164. — Chapiteau composite. Type 11.

Papyrus et palmettes ne couvrent pas entièrement la surface du chapiteau. Dans le haut, les intervalles sont nus ou couverts de stries obliques, dans le même sens que celles des inflorescences, et ayant l'air de prolonger ces dernières ; dans le bas, ils sont remplis par une rangée de gros boutons de la forme ordinaire [1] qui portent, gravée au trait, l'indication des sépales prêts à s'ouvrir.

Les tiges du haut du fût sont inégales, proportionnées à la dimension des éléments du décor ; seules celles des palmettes ont la forme triangulaire, tandis que les grosses tiges des papyrus et les petites tiges des boutons sont rondes [2].

Type 11. — Entre ce type et le précédent, qui sont tous deux

1. Ici les détails donnés par le sculpteur indiquent que ces boutons sont ceux du papyrus plutôt que ceux du lotus, comme dans d'autres chapiteaux. Il est probable que la nature même de ces boutons n'avait pas grande importance pour le décorateur.

2. La tradition de la tige triangulaire du papyrus, observée jusque sous les Ramessides, est ici complètement perdue ; c'est à un végétal fantaisiste tel que la palmette qu'est maintenant attribuée cette particularité, et encore pas de façon constante.

d'époque ptolémaïque, il n'existe qu'une différence de détail [1]. Les quatre papyrus et les quatre palmettes sont exactement semblables et disposés de la même façon, mais pour remplir les solutions de continuité entre les bases des calices, on a recours cette fois à une série de huit palmettes, de hauteur moitié plus petite que les premières, suivant un principe que nous retrouvons dans plusieurs autres chapiteaux composites [2]. Dans ces petites palmettes les inflorescences sont du type ordinaire, c'est-à-dire qu'elles se prolongent jusqu'au haut du style, de manière à former une ogive qui suit exactement la courbe de la grande palmette à côté de laquelle la petite est dressée [3].

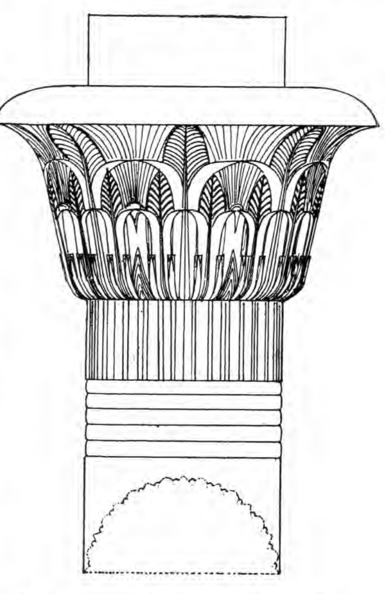


Fig. 165. — Chapiteau composite Type 12.

Entre ces divers éléments viennent se placer les petits boutons de papyrus, qui sont ainsi au nombre de seize. Au haut du fût, les tiges arrondies des papyrus et des boutons et les tiges triangulaires des palmettes sont proportionnées à la dimension des fleurs qu'elles supportent.

Type 12. — Le dérivé romain de ce genre de chapiteau est formé par la multiplication des éléments du décor [4]. Les papyrus sont au nombre de huit, ainsi que les grandes palmettes ; en raison de cette augmentation du nombre des motifs, ceux-ci sont nécessairement plus étroits par rapport à leur hauteur, aussi leur galbe est-il sensiblement modi-

1. J. A. D., III, pl. xx, xxvii, xxix, xxxiii, xxxv, 2 (Edfou).

2. Par exemple dans les types 3 et suivants.

3. La courbe du papyrus n'étant pas la même que celle de la palmette, il reste entre l'ombelle et l'inflorescence de la petite palmette un intervalle qui est rempli par le jeu de fond à stries obliques.

4. J. A. D., III, pl. lxxv, 4, lxxvi, 2 (Esneh).

fié, tout en conservant, à peu de chose près, les mêmes lignes générales [1]. La partie inférieure du chapiteau est occupée par seize palmettes plus petites, étroites et hautes, mais un peu lourdes de formes, et dans le bas par trente-deux boutons de papyrus. Toute cette ornementation végétale est combinée cette fois de manière à couvrir entièrement la surface de la campane, sans qu'il soit nécessaire d'avoir recours à des jeux de fond.

Les soixante-quatre divisions du haut du fût sont alternativement triangulaires ou arrondies suivant qu'elles correspondent à des papyrus, à des boutons ou à des palmettes.

D. — *Décor à palmes et vignes.*

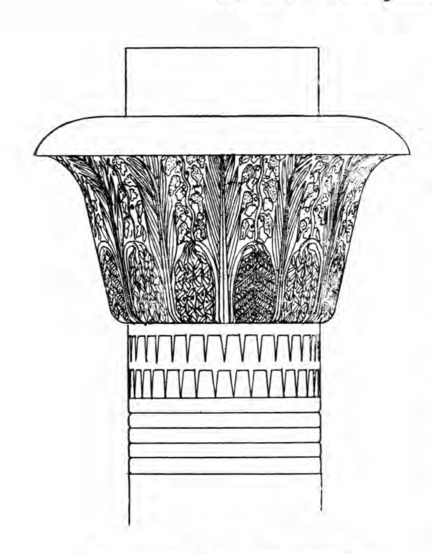


Fig. 166. — Chapiteau composite. Type 13.

Type 13. — La grande liberté laissée aux artistes égyptiens pour l'établissement des chapiteaux composites était bien faite pour leur suggérer l'idée d'y appliquer un mode de décoration moins stylisé et plus conforme à la nature. Cette expérience ne fut, à ma connaissance, tentée qu'une seule fois, à l'époque romaine, et le résultat n'en fut pas précisément heureux, au point de vue esthétique, car ce chapiteau fait pauvre figure auprès de ses voisins, au style si noble et si pur ; il semble du reste que les architectes égyptiens aient eu la même impression, puisqu'ils l'ont relégué dans le coin le plus obscur du pronaos d'Esneh [2], mais nous sommes obligés toutefois de le considérer

1. Le calice des papyrus, devenu très élancé et occupant la moitié de la hauteur du chapiteau, porte quelques détails un peu différents du type ordinaire, plus stylisés, et les inflorescences de toutes les palmettes sont prolongées jusqu'au haut du style.

2. *Description de l'Egypte, Antiquités*, I, pl. LXXVII, n° 9 ; J. A. D., III, pl. LXXV, 2 (au fond à gauche).

comme un type régulier et non comme une anomalie, puisque nous en possédons une réplique dans le voisinage de cette localité [1].

Les imbrications en dents de scie qui, au lieu de tiges verticales, garnissent le haut du fût au-dessus du bandeau, montrent que l'intention de l'architecte était de représenter un palmier [2] ; on voit en effet se dresser à intervalles réguliers, sur la campane qui est de forme usuelle, huit palmes grêles qui ne sont plus stylisées comme dans les chapiteaux palmiformes, mais dessinées « au naturel » avec un stipe droit d'où sortent, sans régularité absolue, de petites feuilles rigides comme des arêtes de poisson.

Les intervalles entre les palmes étaient beaucoup trop larges pour qu'on pût songer à les laisser nus ; on y sculpta une représentation végétale un peu fantaisiste, mais qui tient surtout de la vigne. Au pied de chacune des palmes qui sont placées au-dessous des angles de l'abaque, s'élèvent deux troncs noueux qui se recourbent de façon irrégulière, l'un à gauche, l'autre à droite et se terminent par des moignons légèrement renflés ; une tige couverte de feuilles et de grappes sort de ce cep et monte vers le haut du chapiteau avec un mouvement ondulé, tandis qu'au-dessous tombent, d'un côté une série de petites tiges à ramifications serrées, dont il est impossible de reconnaître la nature, et de l'autre une sorte de grosse grappe qui représente peut-être un régime de dattes [3].

2. — Campane a quatre lobes.

Les architectes égyptiens, en adoptant pour un de leurs chapiteaux composites le motif des quatre papyrus plaqués sur la

1. Le second se trouvait dans le petit temple situé au nord d'Esneh, et aujourd'hui détruit. (*Description de l'Egypte, Antiquités*, V, pl. LXXXVI, n° 7) ; ce chapiteau paraît être la reproduction exacte de celui du grand temple de la même ville et peut avoir été l'œuvre du même sculpteur.

2. On retrouve ces mêmes imbrications, destinées à représenter la base des stipes tombés, caractéristique du tronc de palmier, dans certains exemplaires d'époque ptolémaïque de l'ordre palmiforme (Voir plus haut p. 200, fig. 125).

3. Dans les mêmes temples d'Esneh, le décorateur a introduit des motifs presque identiques sur deux chapiteaux campaniformes, entre les sépales triangulaires qui garnissent le bas de la campane (*Description de l'Egypte, Antiquités*, I, pl. LXXVII, 1 et LXXXVI, 1 ; voir plus haut, p. 227, note 2). Ici encore il y a tout lieu de croire que le décor en question est l'œuvre du même sculpteur.

campane, et en revenant ainsi au thème original de l'ordre campaniforme, avaient fait une trouvaille qui devait avoir une conséquence inattendue et immédiate : la modification du principe même de l'ordre composite. L'évolution normale de cette idée devait en effet amener l'artiste à donner à ces quatre plantes leur forme naturelle au lieu de les appliquer simplement sur le chapiteau, sans relief apparent ; dès lors les quatre ombelles se soudent à la campane à laquelle elles ajoutent quatre saillies semi-circulaires ou plutôt, afin que le profil général du chapiteau ne soit pas altéré, elles se combinent avec la campane qui se creuse sur toute sa hauteur de manière à former quatre lobes composés chacun d'une fleur indépendante des trois autres.

Plus encore que le chapiteau à campane simple, celui à campane quadrilobée peut et doit devenir le support d'une ornementation variée ; il s'agit surtout de couvrir au moyen d'un motif de forme appropriée et de dissimuler ainsi en tout ou en partie les profonds sillons produits par la rencontre des quatre grandes ombelles.

La palmette est particulièrement propre à remplir ce rôle de complément, à raison d'une fleur dans chaque intervalle ; des palmettes plus petites et des boutons peuvent être ajoutés dans la partie inférieure du chapiteau et constituer ainsi des types secondaires.

On utilise également à cet effet d'autres papyrus, de dimensions moindres qui, sans remplir complètement les sillons verticaux, s'étagent les uns au-dessous des autres en devenant toujours plus nombreux, plus petits et plus serrés à mesure qu'ils se rapprochent du bas du chapiteau. Suivant leur disposition et leur nombre, ces rangées de campanes secondaires, plaquées autour du chapiteau, en demi-relief, forment une série de types nouveaux.

A. — *Décor à ombelles et palmettes.*

Type 14. — D'une extrême simplicité et d'une grande pureté de lignes, ce modèle de chapiteau est l'un des plus beaux de l'ordre composite ; c'est aussi un de ceux qu'on rencontre le plus souvent pendant la période ptolémaïque [1].

1. J. A. D., III, pl. v (Karnak), xii (Deir el Medineh), xiii (Medamout), xviii, xxxii, xxxiv (Edfou) ; Lepsius, *Denkmäler*, I, pl. cvii (Philae).

La surface des quatre ombelles en saillie est parfaitement unie, sans aucune indication sculptée des éléments verticaux qui la constituent ; seul le calice est figuré dans le bas, avec sa couronne de folioles triangulaires.

Les palmettes qui masquent la ligne d'intersection des ombelles sont du modèle le plus élégant : une foliole triangulaire large du bas et se terminant en pointe aiguë, semblable à une lame de poignard avec sa nervure médiane bien accusée, se dresse sur toute la hauteur du chapiteau ; sortant de derrière elle, les deux folioles latérales, recourbées à droite et à gauche en arc de cercle [1], s'en détachent sans donner, à proprement parler, l'impression d'un calice. Les inflorescences striées obliquement comme de coutume, sont très petites, et leur hauteur ne dépasse pas le niveau de la courbe des folioles latérales.

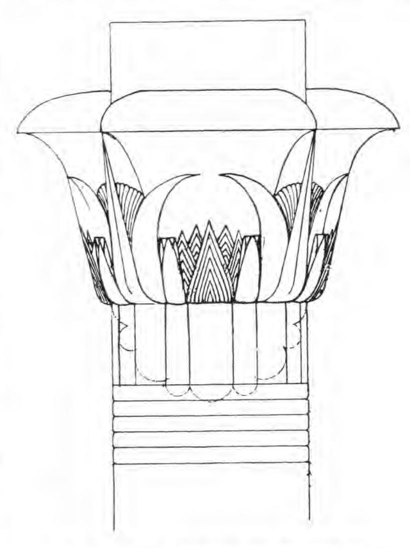


Fig. 167. — Chapiteau composite. Type 14.

A la naissance de chacune des ombelles, et pour les séparer des palmettes, se placent deux gros boutons de papyrus dont la hauteur atteint près du tiers de celle du chapiteau entier.

Les seize tiges du haut du fût sont alternativement larges et étroites, suivant qu'elles correspondent à des boutons ou à des fleurs ; toutes sont de forme arrondie et c'est à peine si dans les tiges des palmettes on remarque parfois une très légère nervure, rappelant la coupe triangulaire habituelle de ces tiges.

Abstraction faite de la saillie des quatre ombelles, ce type de chapiteau correspond exactement comme principe et comme

1. Ces folioles ne se prolongent habituellement pas de façon à toucher les pointes du fleuron voisin par dessus la partie bombée de l'ombelle comme dans d'autres chapiteaux.

ordonnance à l'un des modèles à campane simple étudiés plus haut (type 10), et ses dérivés directs ont également leurs parallèles dans la première série, ce qui prouve la parenté très rapprochée des deux décors.

TYPE 15. — Le principe de ce chapiteau est le même que celui du type précédent ; la seule différence se trouve dans le fait que les gros boutons de papyrus sont remplacés par des palmettes semblables aux quatre premières pour la forme, mais un peu plus petites ; leurs pointes viennent s'appuyer sur les folioles latérales des grandes fleurs [1]. A l'exception des traits obliques des inflorescences, les détails ne sont pas gravés ; ils étaient sans doute simplement indiqués en couleur, puisque tous les chapiteaux étaient polychromes.

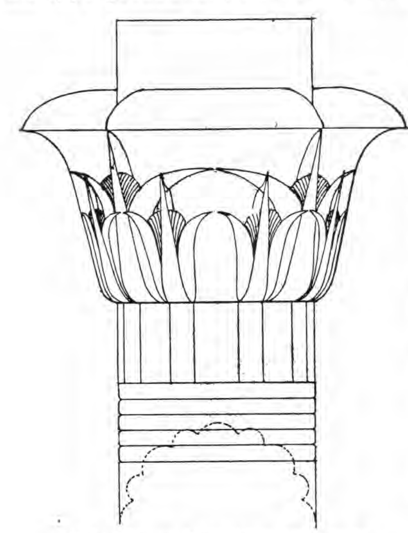


Fig. 168. — Chapiteau composite. Type 15.

Les huit grandes tiges, comme les huit petites, au-dessous du chapiteau, sont à section arrondie, sans la moindre indication de nervure médiane.

TYPE 16. — Les quatre ombelles portent seulement l'indication du calice aux multiples sépales, hauts et aigus [2]. Les grandes palmettes, un peu lourdes de formes, portent les grandes inflorescences en ogive, prolongées jusqu'à l'extrémité de la foliole centrale, c'est-à-dire jusqu'au bord du chapiteau, immédiatement sous l'angle de l'abaque.

Les huit petites palmettes sont, comme d'habitude, la réduction à peu près exacte des grandes ; la forme de leurs inflorescences

1. J. A. D., III, pl. XLIV, 4 : DE MORGAN, *Kom Ombos*, I, p. 214 (Ombos).
2. J. A. D., III, pl. XXI, 2 (Edfou).

est déterminée par la ligne des folioles latérales des grosses fleurs.

De petits boutons viennent se placer entre les éléments floraux, et sont par conséquent au nombre de seize. Leur rôle, qui consiste à remplir un sillon trop profond entre deux fleurs, est ici plus apparent que dans les autres types, car nous possédons au moins un exemple où les boutons, au lieu d'être, suivant l'usage, coupés droit au-dessus du calice entr'ouvert, se prolongent en pointe, sans aucun détail gravé, jusqu'au croisement des deux fleurs qu'ils séparent [1].

Les tiges du haut du fût, proportionnées à la dimension des fleurs et des boutons, sont triangulaires au-dessous des palmettes, rondes sous les papyrus et les boutons.

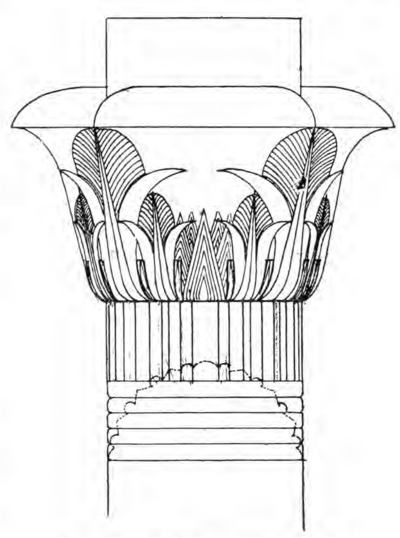


Fig. 169. — Chapiteau composite. Type 16.

Dans une variante romaine de ce type de chapiteau [2], on voit sortir de chacune des grandes palmettes, à la base des inflorescences, deux tiges grêles qui se recourbent par deux fois sur la surface des ombelles et se terminent par de petites fleurs qui ressemblent à celles du lotus. Le sculpteur a sans doute voulu, de cette façon, représenter des pistils ou des étamines, mais son but principal était certainement de placer un ornement quelconque sur une surface qui lui paraissait trop nue.

TYPE 17. — Les architectes romains avaient la tendance à compliquer les motifs décoratifs et à les surcharger ; nous avons un exemple caractéristique de cette tendance dans un modèle de chapiteau qui est une adaptation du précédent, par multiplication des éléments floraux [3]. Au-dessous des quatre grandes et des huit

1. CAPART, *L'Art égyptien, Architecture*, pl. CLXVII (Philae).
2. J. A. D., III, pl. LXXVI, 1 (Esneh).
3. J. A. D., III, pl. LXXVII, 1 (Esneh).

petites palmettes, une rangée de seize de ces fleurs, plus petites encore, occupe la place où se trouvaient auparavant les boutons, tandis que ceux-ci, de taille très réduite, sont maintenant tout au bas de la campane, et au nombre de trente-deux.

L'ornement destiné à cacher en partie la nudité de l'ombelle n'est plus une sorte de pistil sortant des palmettes, mais une grande fleur de lotus bleu, assez fantaisiste, flanquée de deux petits boutons, et dressée sur une tige droite qui semble sortir du calice même du papyrus [1].

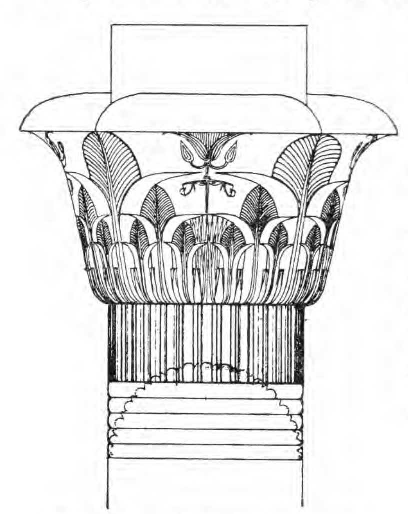


Fig. 170. — Chapiteau composite. Type 17.

La différence d'épaisseur entre les soixante-quatre tiges du haut du fût est minime, que ces tiges soient triangulaires ou rondes, qu'elles appartiennent à des fleurs ou à des boutons.

B. — *Décor à deux rangs d'ombelles.*

La division du chapiteau en deux étages, non plus par la disposition d'un décor à relief très peu accusé, mais par une rangée de fleurs formant à mi-hauteur de la campane une saillie très appréciable à l'œil, véritable arête circulaire, constitue une nouvelle modification importante de l'ordre composite, modification qui n'est en réalité qu'une conséquence directe de la disposition générale de l'ombelle à quatre lobes, une répétition réduite du même principe.

La palmette se retrouve dans la plupart de ces chapiteaux, où elle joue son rôle habituel de couvre-joint à l'intersection des campanes, mais dans les cas où le décor est formé de ces dernières seulement, nous voyons que celles-ci sont l'objet d'une interprétation ornementale nouvelle, fort curieuse, qui transforme profondément la nature même du papyrus, restée sans modification depuis les temps les plus reculés.

1. Les deux yeux symboliques (*Oudjas*) placés des deux côtés de la tige de cette fleur, au-dessous de l'arc formé par les feuilles des palmettes, ne se trouvent que sur la campane tournée vers l'extérieur, plus en vue que les autres : ils ont donc sans doute aussi le même but que les lotus et leurs boutons.

Type 18. — Les intervalles entre les quatre demi-campanes ne sont plus marqués par des palmettes [1] ; à la place de ces dernières s'ouvrent quatre nouvelles ombelles, semblables aux autres, mais moitié moins hautes, bien que le calice ait à peu de chose près les mêmes dimensions [2]. Ces petites fleurs s'ouvrent en s'appuyant sur les grandes et leur épanouissement forme quatre fortes saillies semi-circulaires qui coupent la courbe du chapiteau à peu près par son milieu.

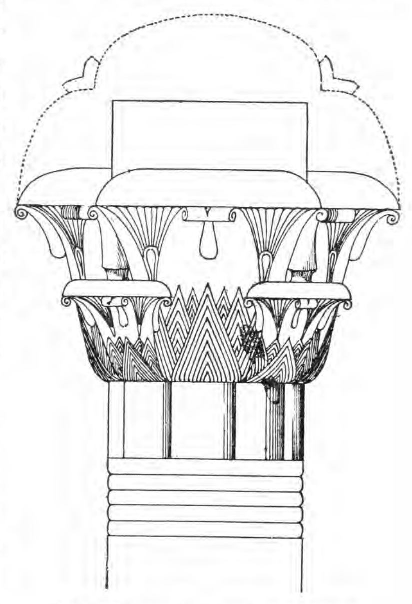


Fig. 171. — Chapiteau composite. Type 18.

Le profil général des grandes campanes ne subit ici aucune modification ; les petites, étant plus courtes, ont naturellement un aspect plus lourd. Les unes et les autres présentent une transformation qui a été signalée plus haut, et qui est due à la combinaison du papyrus classique avec une plante d'un genre tout différent.

On ne voit plus sortir du calice, qui est comme de coutume composé d'une couronne de sépales triangulaires très aigus, la gerbe épaisse des tiges qui forment l'ombelle en se recourbant régulièrement, mais une corolle à quatre pétales larges et arrondis qui s'épanouissent en suivant la même courbe que l'ancien papyrus. L'extrémité de chaque pétale se termine en s'enroulant sur

1. J. A. D., III, pl. xxxiv (Mammisi d'Edfou).
2. Les huit calices ont exactement la même largeur et font la même saillie ; les sépales pointus des petites fleurs sont moins hauts que ceux des grandes.

elle-même de manière à former une volute de petites dimensions, mais très bien caractérisée. Cette particularité nous renseigne sur la nature de la fleur qui a pu servir à cette combinaison : la seule des plantes utilisées par les artistes égyptiens pour l'ornementation, et qui présente un enroulement analogue, est celle qui a été adoptée comme symbole héraldique de la Haute-Egypte et dans laquelle, malgré une stylisation poussée un peu loin, nous pouvons reconnaître une liliacée, sans doute un iris plutôt qu'un lis, comme on l'admet généralement [1].

L'iris classique, dont nous possédons des représentations très anciennes, n'est employé que dès le Moyen Empire [2], mais surtout à partir de la XVIII[e] dynastie [3], pour l'ornementation des chapiteaux de colonnettes comme celles du baldaquin qui surmonte le trône royal, ornementation qui présente des combinaisons compliquées de fleurs appartenant à des essences différentes superposées les unes aux autres [4]. Les deux pétales s'ouvrent en suivant une courbe harmonieuse qui rappelle beaucoup celle des papyrus épanouis, et se terminent par un enroulement régulier, en colimaçon, à la naissance duquel s'attache un appendice en forme de larme, qui tombe presque verticalement et qui représente sans doute le pétale retombant, une des caractéristiques des iris [5].

Fig. 172. — Colonnette à chapiteaux floraux superposés (d'après Borchardt, *Die aegyptische Pflanzensäule*, p. 19).

1. Borchardt, *Die aegyptische Pflanzensäule*, p. 18.
2. Garstang, *Burial Customs*, p. 141. La détermination de la plante qui constitue ce petit chapiteau est du reste loin d'être certaine.
3. Prisse, *Hist. de l'Art Egyptien* ; Capart, *L'Art Egyptien, Architecture*, pl. clii.
4. Ces fleurs sont le lotus, l'iris et le papyrus. Comme nous ne possédons que des reproductions peintes de ces sortes de colonnettes, on peut se demander si elles ont été réellement exécutées en tant que supports et si nous ne sommes pas en présence d'une interprétation picturale un peu fantaisiste. L'exemple qui en est donné ici, d'après une tombe de Thèbes (Borchardt, *Die aeg. Pflanzensäule*, p. 19) est un des plus complets, et nous montre la combinaison des quatre fleurs, lotus blanc, lotus bleu, iris et papyrus.
5. La présence de cette sorte de larme est loin d'être constante dans les représentations de la plante héraldique ; elle figure presque toujours dans les peintures de colonnettes où le chapiteau est orné de cette fleur.

Cet appendice se retrouve sur nos chapiteaux, où son importance est sensiblement augmentée par rapport aux dimensions très modestes de la volute. La larme en haut-relief se prolonge, dans les grandes campanes, jusque près de l'épanouissement des fleurs du rang inférieur pour le pétale central, et plus bas encore pour les pétales latéraux, où il sert à couvrir la ligne d'intersection des deux fleurs. A cet endroit, l'ombelle n'a de chaque côté qu'un demi-pétale, par conséquent aussi une demi-volute qui s'appuie à angle droit sur sa voisine, et ainsi la larme est unique, et appartient aux deux fleurs. A l'étage inférieur, chaque fleur étant isolée de ses voisines, porte un enroulement entier au centre et deux demi-enroulements aux extrémités, munis tous les trois de leur appendice retombant.

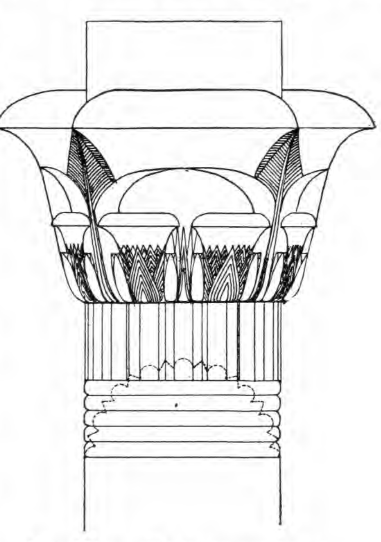


Fig. 173. — Chapiteau composite. Type 19.

Le faisceau des tiges de l'ombelle est masqué en grande partie par les pétales et n'apparaît plus que dans les intervalles de ces derniers, sous la forme d'un éventail dont les lignes convergent vers le bas et viennent aboutir à un ornement en arc de cercle qui rappelle par sa forme le pétale central de la fleur d'iris.

Les huit fleurs de ce modèle de chapiteau sont soutenues par huit tiges arrondies, toutes de même largeur, qui sortent comme de coutume du quintuple bandeau.

Type 19. — Les quatre grandes ombelles se présentent sous leur forme classique, avec la surface nue, sans les volutes ni leurs

appendices [1] ; les détails du calice sont apparents. Les palmettes qui séparent les campanes et couvrent les lignes d'intersection portent la grande inflorescence à stries obliques montant jusqu'à la pointe de la foliole centrale, mais ne présentent pas d'autre particularité.

Ces palmettes sont masquées en partie par huit ombelles placées deux par deux à la naissance même de ces fleurons, à la place qu'occupent, dans d'autres types de chapiteaux, les boutons ou les petites palmettes. Ces petites campanes, réduction exacte des grandes, sont sculptées en ronde-bosse et, bien qu'il y ait entre elles de petits intervalles, leur saillie est assez forte pour former autour du chapiteau un cordon qui en coupe le profil au tiers environ de sa hauteur totale.

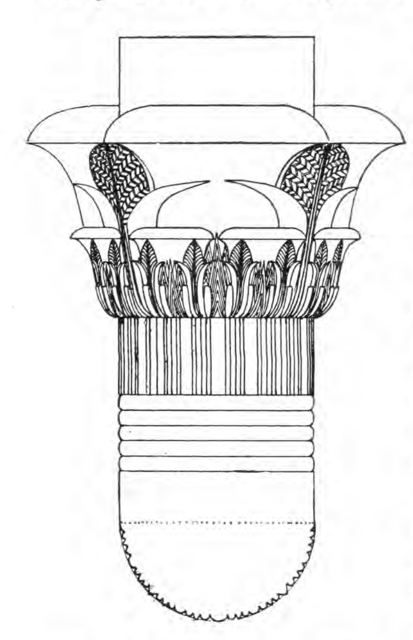


Fig. 174. — Chapiteau composite. Type 20.

Une couronne de seize petits boutons remplit les intervalles entre les calices de toutes ces fleurs ; leurs tiges, arrondies comme celles des papyrus et des palmettes, forment avec ces dernières le faisceau qui garnit le haut du fût, au-dessus du bandeau.

Type 20. — Les quatre grandes fleurs qui constituent l'armature du chapiteau sont exactement semblables à celles du type précédent, ainsi que les quatre grandes palmettes qui les séparent, et

1. J. A. D., III, pl. v (temple de Phtah à Karnak), vii (temple d'Apet), xiii, xiv (temple de Deir el Medinet) ; Lepsius, *Denkmäler*, I, pl. cviii (Philae) ; Roeder, *Debot bis Bab-Kalabsche*, pl. lxxxvi (Tafa). Au temple de Kalabsheh, qui est d'époque romaine, les campanes sont striées, du calice au limbe de l'ombelle, de traits qui divergent suivant la forme même de la fleur (Maspero, *Rapport sur les temples de Nubie*, pl. xxxviii, lxx, lxxix). Pour cette disposition, voir plus bas, type 22.

les huit petits papyrus épanouis qui forment, un peu au-dessous du milieu du chapiteau, un cordon en saillie [1]. A l'étage inférieur, les seize boutons sont remplacés par autant de petites palmettes du modèle ordinaire, qui couvrent les lignes d'intersection et dont les sépales latéraux touchent de la pointe ceux des palmettes voisines, en masquant ainsi une partie de la base des fleurs. Chacune de ces petites palmettes est encore flanquée, dans le bas, de deux petits boutons, ce qui porte à soixante-quatre le nombre total des éléments floraux de ce chapiteau, et par conséquent aussi celui des divisions verticales du haut du fût, qui sont alternativement larges et étroites, triangulaires et arrondies [2].

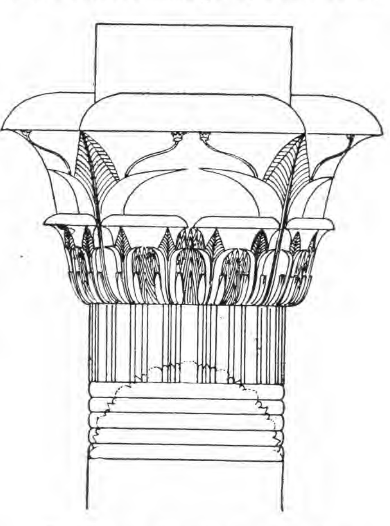


Fig. 175. — Chapiteau composite. Type 20 (modèle romain).

Dans les exemplaires de ce chapiteau qui datent d'époque romaine [3], on voit reparaître sur la surface nue des grandes ombelles, les tiges contournées et les petites fleurs fantaisistes qui n'ont d'autre but que d'orner, de façon très maladroite du reste, la belle courbe unie des campanes.

C. — *Décor à trois rangs d'ombelles.*

Type 21. — Comme dans un modèle décrit précédemment, ce chapiteau [4] n'a pour tout décor que les campanes, transformées

1. J. A. D., III, pl. xx, 2, xxviii, I (Edfou) ; xliv, 3 (Ombos) ; cf. de Morgan, *Kom Ombos*, I, p. 213) ; Lepsius, *Denkmäler*, I, pl. cvii (Philae).
2. A Ombos, les cannelures correspondant aux boutons sont triangulaires, comme celles des palmettes.
3. J. A. D., III, pl. xi (Medinet Habou, lxxv, 3 (Esneh) ; cf. *Description de l'Egypte. Antiquités*, I, pl. lxxvi, 11.
4. J. A. D., III, pl. xvii (Edfou) ; Lepsius, *Denkmäler*, I, pl. cviii (Philae ; Roeder, *Debot bis Bab Kalabsche*, pl. lxxxiv, lxxxv (Tafa ; Maspero, *Rapports sur les temples de Nubie*, pl. lxiii-lvii (Kalabsheh).

en fleurs qui n'ont plus, grâce à l'introduction d'une corolle appartenant à une plante différente, entre le calice et le faisceau qui constitue l'ombelle, que la forme extérieure du papyrus. Ces fleurs sont disposées sur trois étages : d'abord les quatre grandes demi-campanes qui occupent toute la hauteur du chapiteau et s'épanouissent sous l'abaque, puis à mi-hauteur, quatre ombelles plus petites, placées sur le sillon à l'intersection des grandes fleurs qu'elles masquent en partie, et enfin au-dessous, huit fleurs de dimensions plus réduites encore, posées également sur les creux et formant un cordon presque ininterrompu au quart environ de la hauteur du chapiteau.

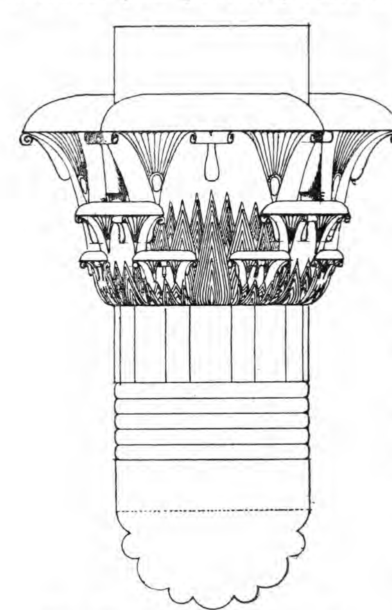


Fig. 176. — Chapiteau composite. Type 21.

Les pétales de toutes ces fleurs forment, en se recourbant sur eux-mêmes à leur extrémité, la volute régulière d'où tombe la larme caractéristique de l'iris, qui descend le long de la courbe de la campane. Celles de ces larmes qui se trouvent sur la ligne de jonction des ombelles supérieures jouent le rôle de couvre-joint, rempli presque partout ailleurs par les nervures médianes des grandes palmettes, et prennent des proportions sensiblement plus importantes que les autres, affectant la forme de cônes appuyés sur la fleur qui s'ouvre immédiatement au-dessous.

La partie intérieure des fleurs apparaît entre les pétales sous la forme de stries divergentes occupant toute l'ouverture triangulaire.

Les divisions de la partie supérieure du fût, au nombre de seize, sont toujours arrondies.

Type 22. — Ce chapiteau n'est autre que la reproduction de

celui auquel nous avons donné le n° 19, avec adjonction d'un étage de fleurs épanouies [1]. Les quatre grandes campanes n'ont pour tout décor que l'indication du calice aux sépales pointus, le reste étant entièrement nu, sans indication de pétales ni de tigelles, et le limbe ne supportant aucune volute. Les quatre grandes palmettes séparant les papyrus qu'elles recouvrent en partie ont leur forme usuelle avec les folioles latérales lourdes et charnues, tandis que celle du centre, très aiguë, sert de point d'attache à une grosse inflorescence taillée en ogive.

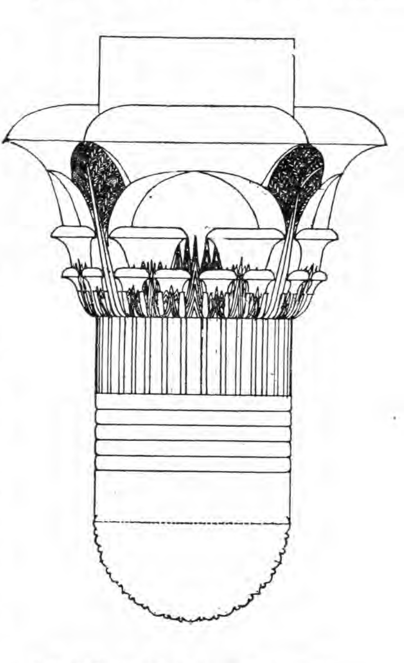


Fig. 177. — Chapiteau composite. Type 22.

Les huit petites ombelles placées un peu au-dessous du milieu du chapiteau, à l'intersection des grosses fleurs, sont du modèle ordinaire, sans aucune particularité, de même que les seize autres, de moitié plus petites, qui forment l'étage inférieur. Une couronne de trente-deux boutons complète l'ensemble, à la naissance du chapiteau. Les soixante-quatre tiges qui garnissent le haut du fût sont bien proportionnées à la dimension des fleurs et des boutons.

Dans un exemplaire de ce genre de chapiteau, qui date sans doute d'époque romaine [2], les papyrus des campanes grandes et moyennes sont striés du bas en haut de lignes qui suivent la courbe de l'ombelle et ne portent aucune indication de calice. La courbe des petites fleurs du bas est entièrement lisse.

1. J. A. D., III, pl xx, 1 (Edfou).
2. Rœder, *Debot bis Bab-Kalabsche*, pl. lvi ; Maspero, *Rapports sur les temples de Nubie*, pl. xxxiii, xlvi (Kertassi). Ce petit monument n'est pas daté de façon certaine, mais les ornements en relief qui couvrent les campanes des chapiteaux voisins de ceux-ci ne paraissent dans l'ordre composite que sous les empereurs, jamais à l'époque ptolémaïque.

D. — *Décor à quatre rangs d'ombelles.*

Type 23. — Nous avons déjà eu l'occasion d'étudier deux chapiteaux quadrilobés dont le décor est constitué par les campanes seules, sans adjonction d'autres fleurs, et dont les dimensions augmentent progressivement à mesure que le nombre des éléments diminue, de bas en haut. Ici une quatrième rangée de petites fleurs, placée tout au bas du chapiteau, développe et complète le système [1]. Cette adjonction a pour effet de donner plus de cohésion à l'ensemble ornemental et, par la progression régulière dans la dimension des ombelles, de produire l'impression d'une seule fleur largement épanouie, couronnant la colonne.

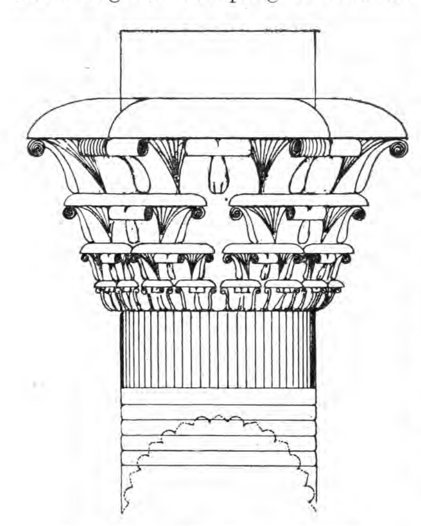


Fig. 178. — Chapiteau composite. Type 23.

De même que dans tous les chapiteaux décorés exclusivement d'ombelles, ces fleurs ont la forme générale et le calice du papyrus, la corolle avec les volutes et l'androcée en éventail de l'iris. La larme qui tombe sur la ligne d'intersection des grandes campanes joue le rôle de la nervure médiane des palmettes dans les autres chapiteaux, et il est à supposer que c'est précisément la suppression des palmettes qui a motivé la création de cette fleur composite, inconnue dans la plupart des autres types de l'ordre, et où un élément secondaire tel que la larme est appelée à remplir la fonction importante de couvre-joint.

L'étage supérieur occupe à peu près le tiers de la hauteur totale, de la naissance des fleurs à l'arête du limbe des grandes ombelles ; les autres vont en diminuant graduellement.

1. J. A. D., III, pl. xvii (Edfou) ; xxxviii, xliii (Ombos, cf. de Morgan, *Kom Ombos*, p. 212) ; Maspero, *Rapport sur les temples de Nubie*, pl. lxxxiii, lxxxiv (Dandour) ; xcviii (Dakkeh).

Les divisions du fût, au dessus du bandeau à cinq rangs, sont au nombre de trente-deux, alternativement larges et étroites, toutes à section arrondie.

E. — *Décor à cinq rangs d'ombelles.*

Type 24. — Ce chapiteau [1] qui, ainsi que le précédent appartient à l'époque ptolémaïque, lui est exactement semblable, à cette différence près qu'il porte encore un cinquième rang de toutes petites fleurs, du même type que les autres, disposées en couronne à la naissance des ombelles. Le nombre de ces petites fleurs est de trente-deux et par conséquent celui des tiges du haut du fût de soixante-quatre.

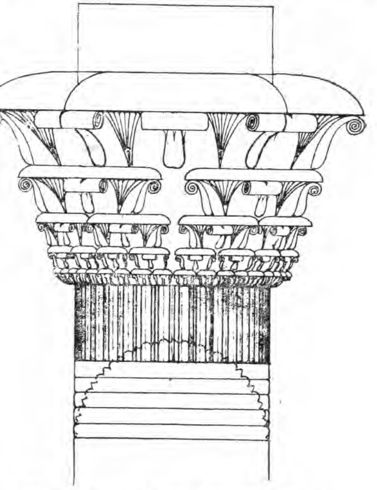


Fig. 179. — Chapiteau composite Type 24.

3. — Campane a huit lobes.

En créant la division de la campane en quatre lobes à forte saillie, les architectes égyptiens avaient donné au chapiteau composite un galbe qui fait ressortir son origine végétale en accusant la ressemblance avec le papyrus épanoui, et cela, malgré la stylisation exagérée et même parfois fantaisiste des fleurs employées dans la décoration du support. En augmentant le nombre de ces subdivisions, ils s'éloignèrent au contraire de la nature ; les huit éléments des campanes obtenus par cette nouvelle disposition sont trop hauts par rapport à leur rayon, trop serrés les uns contre les autres, et il faut un effort d'imagination pour retrou-

1. J. A. D., III, pl. xxi, xxv (Edfou), xxxviii, xliii (Ombos ; cf. de Morgan, *Kom Ombos*, I, p. 212) ; lxix (Denderah) ; Maspero, *Rapports sur les temples de Nubie*, pl. lxx (Kalabsheh ; sur les pétales des grandes ombelles sont figurés deux ceps de vigne avec grappes et feuilles).

ver dans cet ensemble, très élégant du reste et très pur de lignes, l'impression d'un bouquet de fleurs.

Cette disposition en huit parties appelle un rapprochement avec le chapiteau palmiforme qui, à l'époque ptolémaïque, comporte le même nombre de divisions également sveltes et élancées, bien que le profil de ce dernier soit franchement concave et non, comme ici, plutôt convexe. Il peut y avoir une influence exercée par l'ordre antique sur le style nouveau dont la caractéristique est justement l'extrême souplesse et la grande faculté d'assimilation; toutefois les analogies ne sont pas assez précises pour que nous puissions être très affirmatif à cet égard.

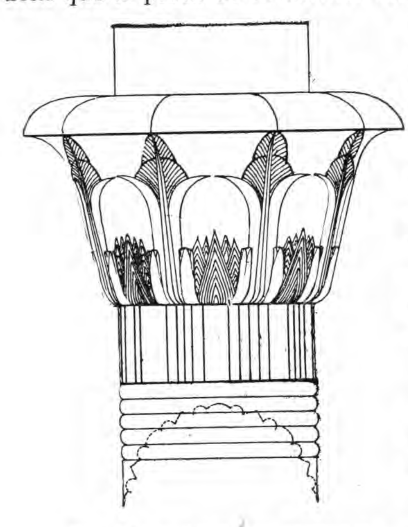


Fig. 180. — Chapiteau composite. Type 25.

Ce genre de chapiteau est plutôt rare et ne se trouve guère que dans les temples les plus récents. Le décor est constitué, en plus des campanes, par des palmettes du modèle ordinaire et des boutons, et les différences dans les dispositions de ces éléments nous permettent de distinguer trois types principaux.

Type 25. — Ce chapiteau, le plus simple des trois, et en même temps le plus harmonieux de lignes, est formé de huit campanes hautes et étroites n'ayant d'autre décor que l'indication du calice avec ses folioles pointues, gravées au trait [1]. Les palmettes qui les séparent s'épanouissent aux deux tiers environ de la hauteur du chapiteau ; la foliole centrale, étroite et aiguë, porte une inflorescence striée de traits obliques, de petite dimension et taillée en demi-cercle, qui est surmontée elle-même d'un second éventail du même type, délimité en ogive.

1. J. A. D., III, pl. LXXVI, 3 (Esneh ; cf. *Description de l'Egypte, Antiquités,* I, pl. LXXV, 6, 10, LXXVII, 5).

Une rangée de seize petits boutons de lotus, reconnaissables à la forme de leurs sépales, masque les vides à l'intersection des grandes fleurs, et sur le haut du fût leurs tiges rondes alternent, comme de coutume, avec celles des palmettes et des campanes, les unes arrondies, les autres triangulaires.

Type 26. — D'époque romaine comme le précédent, ce chapiteau [1] n'en est en réalité qu'un dérivé, combiné suivant le procédé habituel des sculpteurs du temps. Il en diffère par le fait que, sous les grandes palmettes, il s'en trouve une nouvelle série de seize plus petites, atteignant la moitié de la hauteur totale du décor, et disposées comme dans la plupart des types de chapiteaux à campane simple. Ces palmettes, les grandes comme les petites, portent, sur la nervure gladiée, l'inflorescence ogivale striée en oblique.

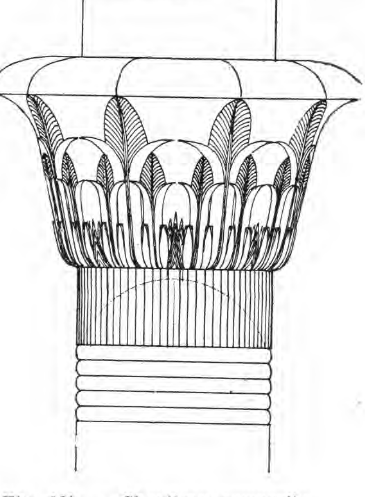
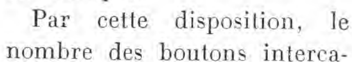


Fig. 181. — Chapiteau composite. Type 26.



Par cette disposition, le nombre des boutons intercalaires se trouve doublé, de même que celui des divisions verticales au haut du fût.

Type 27. — Déjà à l'époque ptolémaïque, on voit paraître un modèle de chapiteau [2] ressemblant beaucoup au type précédent [3]. Les huit campanes aux faces entièrement nues, sans indication de

1. J. A. D., III, pl. LXXV, 1 (Esneh ; *cf. Description de l'Egypte, Antiquités,* I, pl. LXXV, 4, LXXVII, 11).

2. J. A. D., III, pl. XLIV, 2 (Ombos) ; cf. de Morgan, *Kom Ombos*, I, p. 215) ; LXIX (Denderah).

3. La question de priorité pourrait se poser ici, car ce chapiteau est le plus compliqué de ceux à huit campanes, et devrait ainsi logiquement être postérieur aux autres. Cette question ne peut cependant pas être discutée pour le moment, vu la grande rareté des exemplaires des deux autres modèles.

calice, sont séparées par autant de palmettes hautes et étroites, s'ouvrant aux deux tiers de la surface du chapiteau et portant sur l'arête gladiée qui forme la foliole médiane, une inflorescence en ogive de très petite dimension.

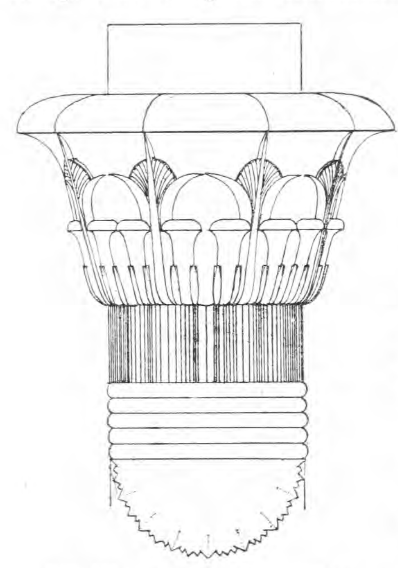


Fig. 182. — Chapiteau composite. Type 27.

Dans la partie inférieure, les petites palmettes sont remplacées par une série de seize campanes du même type que les premières, c'est-à-dire tout à fait disproportionnées comme hauteur, et sans aucune ornementation. Tout en bas, on retrouve la couronne de trente-deux boutons, de sorte que les tiges figurées au haut du fût sont au nombre de soixante-quatre.

Dans un des exemplaires romains [1] de ce genre de chapiteau, chacune des campanes porte, figuré en relief, deux groupes de trois tiges minces se terminant, au-dessous de l'épanouissement de l'ombelle, par une sorte de fleur, qui doit être une réminiscence des tigelles du papyrus. Un autre chapiteau de la même époque, aujourd'hui disparu [2], était exactement semblable aux exemplaires ptolémaïques, mais avec une inflorescence double au haut des palmettes.

1. Roeder, *Debot bis Bab-Kalabsche*, pl. LVI (Kertassi) ; ici les inflorescences des palmettes, très détaillées, se prolongent jusqu'au haut des nervures médianes.
2. *Description de l'Egypte, Antiquités*, I, pl. LXXXIX (temple de Contralato).

CINQUIÈME PARTIE

LES TOITURES

Suivant les dimensions des pièces à couvrir et les matériaux qu'ils avaient à leur disposition, les architectes primitifs employaient deux espèces différentes de toitures ; les unes, en briques, affectaient la forme de voûtes, les autres, en troncs d'arbres et en branchages, constituaient des toits plats. Lorsqu'on adopta pour les constructions des matériaux plus durables, et qu'on transposa dans la pierre les types architecturaux anciens, ces deux genres de couvertures eurent des destinées très différentes : le premier restant approprié aux édifices simples de petites dimensions, ne donna que rarement lieu à des imitations en pierre, tandis que le second prenait un grand développement, étant par sa nature même susceptible de toutes les modifications que nécessitaient les circonstances, et devenait le type courant des toitures pour tous les grands monuments.

En plus de cela, la dimension et la solidité des matériaux nouveaux offraient encore d'autres possibilités qui amenèrent la création de types spéciaux de couvertures, types particulièrement appropriés aux salles qui ont à supporter un poids considérable, comme c'est le cas dans certains tombeaux.

CHAPITRE PREMIER

LES ARCHITRAVES

SOMMAIRE : I. Origine et fonction. — II. Formes et dimensions. III. Disposition. — IV. Décoration.

§ Ier. — ORIGINE ET FONCTION.

Le principe de la porte de pierre a donné naissance, comme il a été montré plus haut, au pilier carré [1] ; l'élément qui surmonte cette porte, le linteau, suivant la même évolution que les montants, est devenu le prototype de l'architrave, et cela presque sans modifications. L'usage de celle-ci s'étant rapidement généralisé, elle fut également choisie pour remplacer, dans les édifices en pierre, la poutre qui, dans les petites constructions de bois, était supportée par de légères colonnettes.

Les architraves, qui sont donc des dérivés directs de la première manifestation de la pierre taillée en architecture, s'adaptent indifféremment et sans variations appréciables à tous les édifices à supports, quel qu'ait été le prototype de ceux-ci : ce sont les poutres maîtresses qui franchissent le vide d'une grande salle, soutenues de place en place par des colonnes, ou celles qui supportent le bord de la toiture, dans les portiques extérieurs d'une façade.

Le rôle des architraves est des plus important : elles lient entre eux les supports par leurs extrémités supérieures, assurant ainsi la solidité de l'édifice, et servent en même temps de base à la couverture. Dans l'intérieur des salles, leur fonction est presque uniquement architectonique, c'est-à-dire qu'elles forment l'armature, la poutraison qui supporte les grandes dalles de toiture, tandis qu'en façade elles font partie de l'entablement qui masque l'extrémité de ces dalles, et dont l'ensemble forme un des éléments

1. 4e partie, chap. I (*Les piliers*).

les plus caractéristiques du style architectural égyptien. Au point de vue de l'art comme à celui de la construction, l'architrave, transition et liaison entre les parties verticales et les parties horizontales du bâtiment, est un élément de première importance.

§ II. — Formes et dimensions.

L'architrave est un bloc parallélipipédique aux faces planes, sans ressauts ni moulures, qui relie l'un à l'autre les deux supports sur lesquels reposent ses extrémités, un monolithe allant d'axe en axe de deux chapiteaux. La longueur des architraves est donc très variable et dépend uniquement de l'écartement des colonnes ; leur largeur est toujours exactement pareille à la largeur de la partie supérieure du support, que ce soit un pilier droit ou l'abaque d'un chapiteau de colonne. Quant à leur hauteur, elle n'est réglée par aucun canon, mais elle correspond généralement à peu près à la largeur, avec de petites variations en plus ou en moins, et la section du bloc peut ainsi être soit carrée, soit rectangulaire. Lorsque les colonnes sont de très grande dimension, on dédouble généralement l'architrave, de manière à avoir deux blocs l'un à côté de l'autre au lieu d'un seul [1].

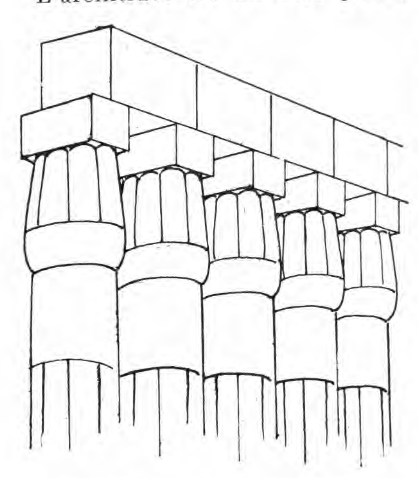


Fig. 183. — Architraves simples (cour de Louxor).

La liaison des architraves entre elles se fait au moyen de queues d'aronde entrant dans des logements ménagés sur la face supé-

1. Salle hypostyle de Karnak : Perrot et Chipiez, *Histoire de l'Art dans l'Antiquité*, I, p. 573. Comme ces poutres jumelles ne sont pas toujours de hauteur uniforme, on compense les inégalités par des fourrures (Choisy, *L'art de bâtir chez les Egyptiens*, p. 65).

rieure des blocs [1]. Au Nouvel Empire, ce dispositif est le plus souvent négligé, la lourdeur des poutres lapidaires devant à elle seule assurer leur cohésion. Parfois on trouve à la face inférieure des architraves, près des extrémités, de petits trous ronds et profonds correspondant à des trous semblables pratiqués au haut du support et destinés à recevoir des tourillons en pierre dure ou en métal qui unissent les éléments verticaux de l'édifice aux horizontaux [2].

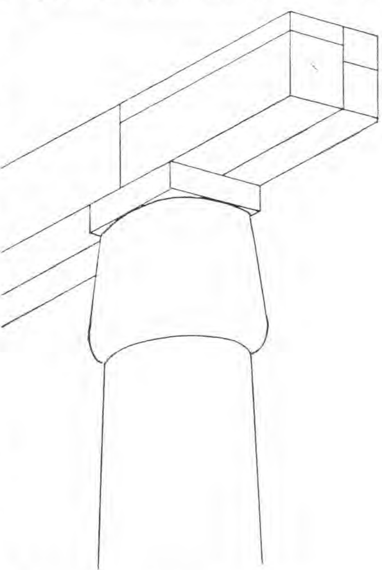


Fig. 184. — Architraves composées (grande salle de Karnak).

Lorsque la ligne des architraves est coudée à angle droit, ou que trois ou même quatre de ces blocs doivent reposer sur un même support, les Egyptiens augmentaient la dimension du pilier d'angle, de manière à lui donner une section rectangulaire ; la surface de celui-ci était alors assez grande pour qu'il ne fût pas nécessaire de changer la forme des architraves [3]. Lorsque les supports sont des colonnes, dont la section ne peut être modifiée sans rompre l'harmonie de l'ensemble, les architraves sont coupées en biseau et as-

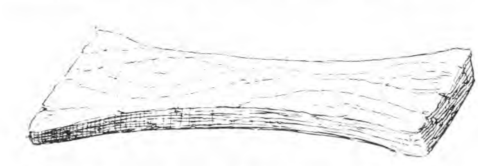


Fig. 185. — Queue d'aronde en bois (Licht, XII[e] dynastie).

1. Hölscher, *Das Grabdenkmal des Königs Chephren*, p. 43 ; Borchardt, *Das Grabdenkmal des Königs Ne-User-Re*, p. 55 ; Gauthier-Jéquier, *Mémoire sur les fouilles de Licht*, p. 59.
2. Hölscher, *loc. cit.*
3. Hölscher, *loc. cit.* et pl. x, xii ; Gautier-Jéquier, *Mémoire sur les fouilles de Licht*, p. 17.

semblées à onglet, de manière à avoir chacune un point d'appui suffisant pour l'abaque [1].

§ III. — Disposition.

En principe, les architraves sont toujours placées dans le même sens que la rangée de piliers ou de colonnes qui les supportent : ce fait peut être constaté dans les plus anciennes constructions de pierre [2]. Dans ces édifices, quand deux pièces à axes perpendiculaires sont ouvertes l'une sur l'autre de manière à former une salle en forme de T, on fait intervenir sur les premiers supports de la pièce en profondeur une rangée supplémentaire d'architraves, parallèle à celle de la salle large [3].

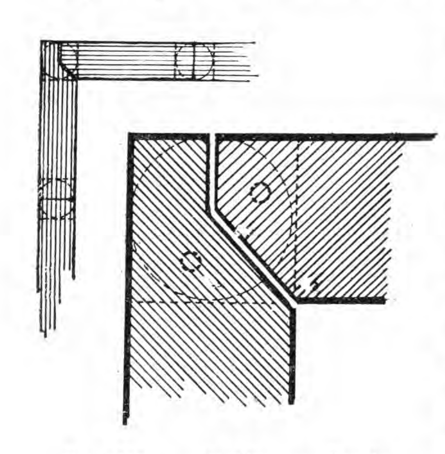


Fig. 186. — Architraves d'angle (Vᵉ dynastie).

Pour les salles hypostyles, dès le Nouvel Empire, les architraves sont disposées dans le sens de la profondeur du bâtiment ; cette règle s'applique surtout aux pièces de petites dimensions [4], et même à de grandes salles beaucoup plus larges que profondes [5], mais elle n'est pas absolue, puisque nous avons des exemples de pièces à colonnes où toutes les architraves sont perpendiculaires à l'axe [6].

1. Borchardt, *Grabdenkmal des Königs Ne-User-Re*, p. 55 ; *Grabdenkmal des Königs Sahu-Re*, I, p. 45 ; Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, I, p. 573 ; Choisy, *L'art de bâtir*, pl. xx. Ce procédé est aussi employé pour des constructions à piliers : Naville, *The XIth dyn. Temple of Deir el Bahari*, II, pl. xxi.

2. Naville, *Journal of Egyptian Archaeology*, I, pl. xxi.

3. J. A. D., I, pl. iii, iv. Hölscher, *Grabdenkmal des Königs Chephren*, pl. x. xii.

4. J. A. D., II, pl. x (Gournah), lxvi, 2 (Karnak), III, pl. xxx (Edfou), xlix (Ombos).

5. J. A. D., II, pl. xii, xiii (Abydos).

6. J. A. D., I, pl. xxxi, xxxii (Deir el Bahari), lxx (Louxor). La salle du fond du temple de Seti I à Abydos a aussi ses architraves parallèles à la façade, mais il n'est pas certain qu'elle ait été entièrement couverte (*ibid.* II, pl. xxi).

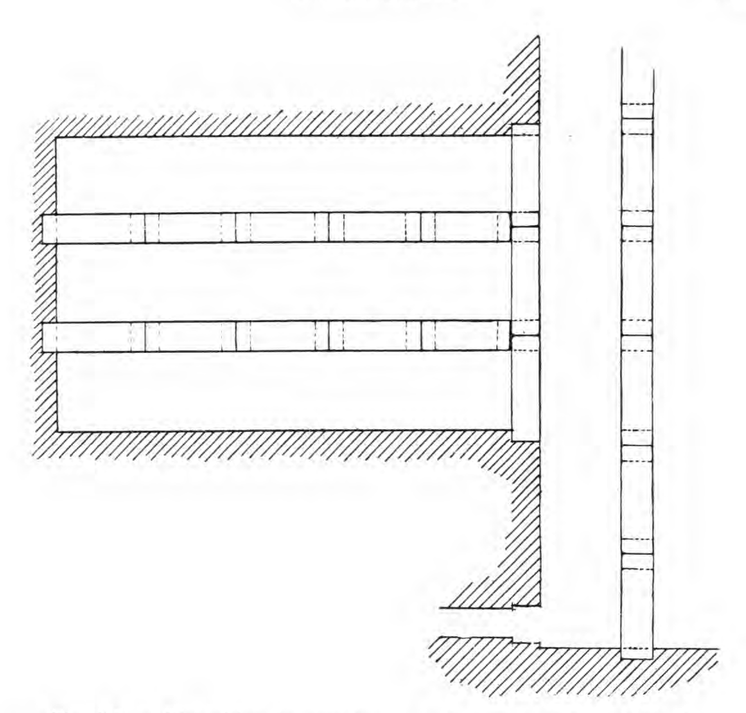


Fig. 187. — Disposition des architraves au temple du Sphinx, à Gizeh.

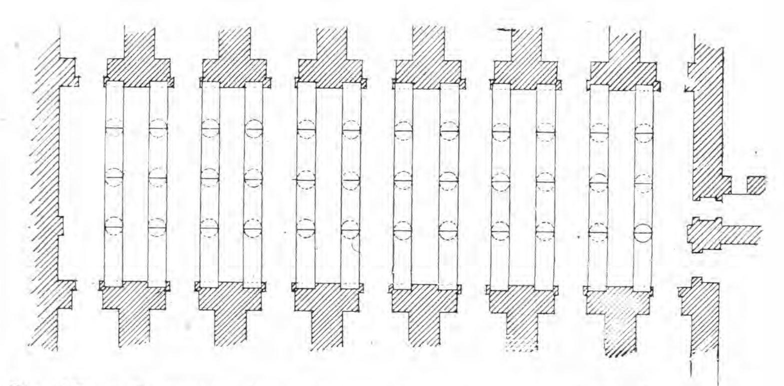


Fig. 188. — Disposition des architraves dans la salle hypostyle du temple de Seti I à Abydos.

Dans les salles hypostyles précédées d'un portique ouvert sur l'extérieur, les architraves de ce portique peu profond, qui tient toute la largeur du temple, sont disposées dans le même sens que celles de la façade [1].

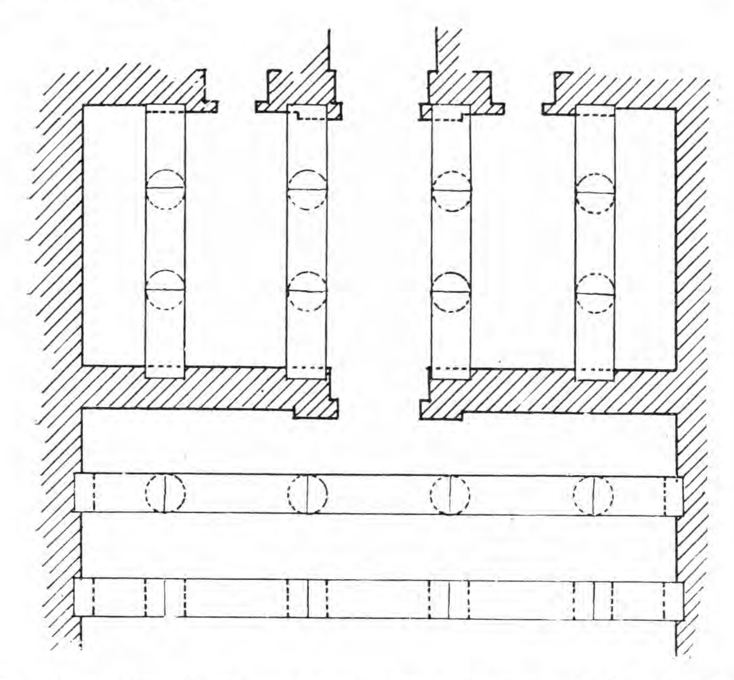


Fig. 189. — Disposition des architraves dans le portique et la salle hypostyle du temple de Ramsès III à Karnak.

Si la salle est en façade, ouverte sur l'extérieur, la première rangée de colonnes porte en plus une architrave en largeur, surmontée de l'entablement classique [2].

L'ordonnance est plus compliquée dans les salles de très grandes dimensions : les architraves de la travée centrale sont alors longitudinales, les autres, transversales [3]. Quand cette travée est surélevée, ce sont non seulement ses architraves qui sont placées

1. J. A. D. II. pl. LVIII, LIX (Medinet-Habou) ; cette déposition est particulièrement claire au temple de Ramsès III à Karnak (J. A. D., II, pl. LXVI, 1 et 2).
2. J. A. D., III, pl. XXIV-XXVII (Edfou), XXXVI (Ombos), LVI (Denderah), LXXIII (Esneh).
3. J. A. D., I, pl. LXVII, LXVIII (Louxor). Dans notre fig. 190, la ligne des architraves de façade a été, par erreur, interrompue au milieu, alors qu'elle est en réalité continue.

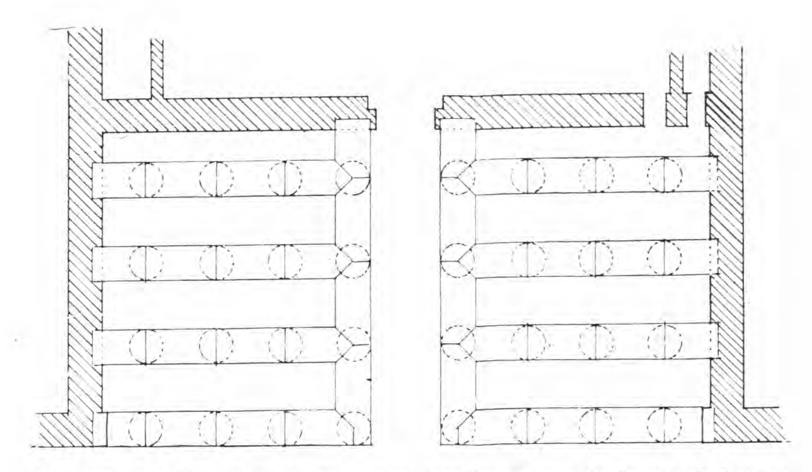


Fig. 190. — Disposition des architraves dans le pronaos du temple de Louxor (XVIII[e] dynastie).

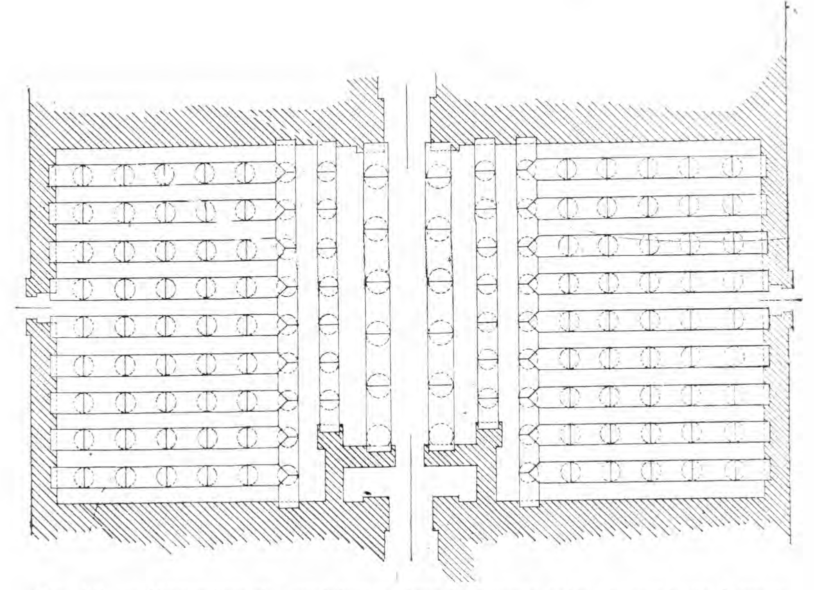


Fig. 191. — Disposition des architraves dans la grande salle hypostyle de Karnak (XIX[e] dynastie).

dans le sens de la profondeur de l'édifice, mais aussi celles de la rangée de colonnes voisines, ou même des deux rangées de chaque côté [1], tandis que les autres sont parallèles à la façade.

Dans les temples périptères, la ligne des architraves suit la ligne des colonnes sans jamais toucher aux murs de l'édifice proprement dit [2] ; elles soutiennent les dalles du plafond et portent à l'extérieur l'entablement destiné à masquer l'extrémité de ces

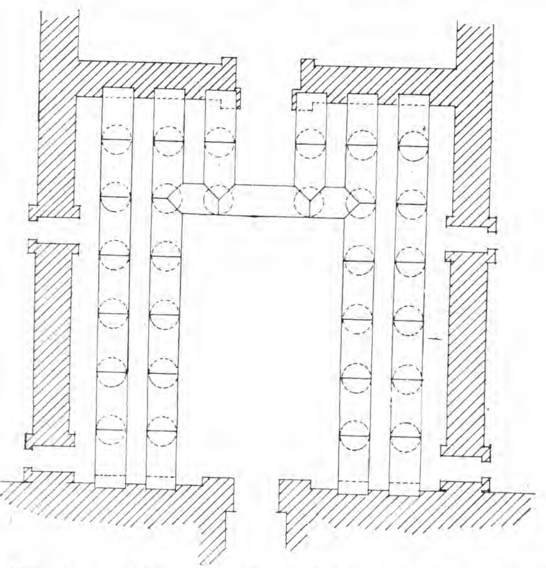


Fig. 192. — Disposition des architraves dans la cour du temple de Khonsou à Karnak (XX[e] dynastie).

dalles. Il en est de même quand la façade seule forme péristyle [3], auquel cas les deux extrémités de la ligne des architraves viennent reposer sur l'avancée des murs latéraux qui constituent les antes.

Dans les cours ornées de portiques, quand la colonnade n'occupe

1. J. A. D. II, pl. III, IV (Karnak) ; XXXIX (Ramesseum) ; ici, il ne reste plus que ces travées centrales d'architraves, aussi ne pouvons-nous que faire des hypothèses au sujet des ailes.

2. J. A. D., I, pl. XLI et XLIV (Medinet Habou) ; *Description de l'Egypte, Antiquités*, I, pl. XXXIV-XXXVIII (Elephantine) ; *ibid*, pl. XX, XXVI (Philae), LXXI (Elkab), XCIV (Erment) ; J. A. D., III, pl. XXXV (Edfou), LXIX (Denderah). Quelques-uns de ces temples ne sont périptères que sur une partie de leur pourtour.

3. J. A. D., II, pl. VIII-IX (Gournah).

qu'un seul côté, les architraves sont disposées de la même manière, leur rangée aboutissant contre les murs ou les pylônes, parfois sur des pilastres formant antes [1]. Si la colonnade fait tout le tour de la cour, les architraves suivent la ligne des supports comme dans les temples périptères, sans toucher le mur [2], et si elle occupe trois côtés seulement, les lignes d'architraves latérales s'appuient à un bout sur le pylône, à l'autre sur la dernière colonne, tandis que souvent la ligne du fond repose ses deux extrémités sur les murs, en sorte que les colonnes d'angle portent chacune trois architraves [3]. Le système est le même quand la colonnade est double, c'est-à-dire que l'architrave en façade, seule visible du dehors, porte l'entablement, et la seconde qui lui est parallèle, les dalles de toiture seulement [4]. Aux cas où la colonnade est interrompue, soit par une porte monumentale, soit pour toute autre raison, l'architrave et l'entablement, par un retour d'angle, viennent aboutir contre le pylône ou contre la muraille [5].

Les tombeaux comportent souvent des salles et des cours à colonnes, aussi bien ceux qui sont creusés dans le rocher que ceux qui sont de véritables constructions extérieures, comme les mastabas. Les architraves y sont disposées de la même manière que dans les salles et cours des temples. Il en est de même pour les maisons qui avaient des cours et des péristyles ornés de colonnes ; les palais étant détruits jusqu'aux arasements, on ne peut déterminer la position des architraves.

§ IV. — Décoration.

L'architrave est un des éléments de l'architecture égyptienne les moins propres à recevoir une décoration quelconque, par suite de sa forme et de sa place dans l'édifice. A l'époque pharaonique [6], cependant, les architraves de façade portent généralement, à l'ex-

1. J. A. D., II, LII-LIV (Medinet Habou), LXXII (Karnak).

2. Borchardt, *Das Grabdenkmal des Königs Sahu-Re*, p. 45.

3. *Descr. de l'Egypte, Antiquités*, II, pl. IV et XXVI (Medinet Habou et Ramesseum).

4. J. A. D. II, pl. XXXII-XXXIII (Louxor), LXIX (Karnak).

5. J. A. D. III. pl. XVII (Cour d'Edfou).

6. Déjà en usage sous l'Ancien Empire (Borchardt, *Grabdenkmal des Königs Sahu-Re*, I, p. 17), cette coutume ne devient constante qu'à partir de la XIX[e] dynastie.

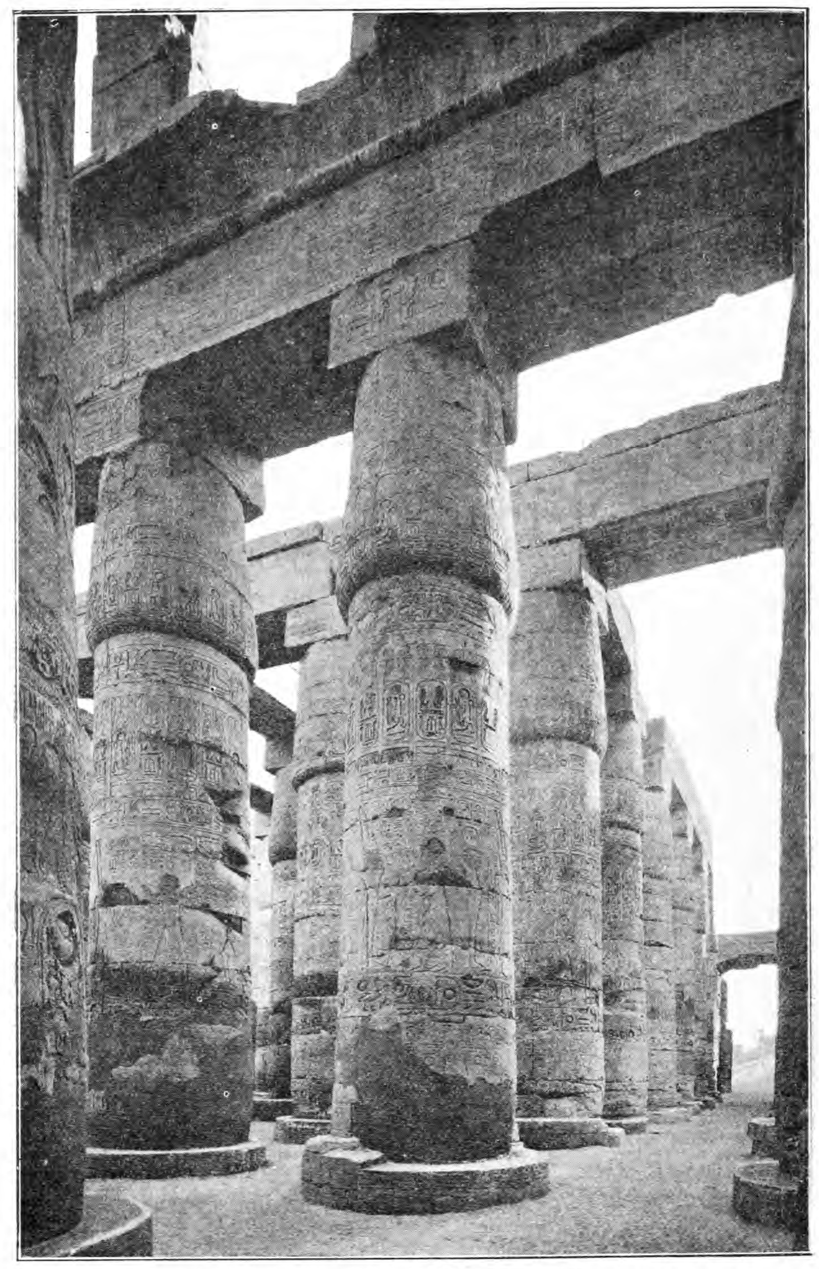


Fig. 193. — Décoration des architraves dans la grande salle de Karnak (d'après Jéquier, *Temples ramessides et saïtes*, pl. v).

térieur, au-dessous de la corniche à gorge, une inscription d'une ou deux lignes en grands hiéroglyphes gravés en creux, allant du centre aux deux extrémités [1].

Dans les intérieurs, cette décoration est en général plus sobre encore, surtout dans les parties obscures du bâtiment, où les architraves sont souvent absolument nues. Cependant les salles très bien éclairées, comme la salle hypostyle de Karnak, peuvent avoir des architraves ornées d'inscriptions et de cartouches sur la face inférieure comme sur les côtés [2].

A l'époque ptolémaïque, où en principe chaque pierre apparente doit être sculptée et peinte, les architraves portent sur toutes leurs faces visibles des inscriptions en gros caractères, parfois aussi des représentations mythologiques ou astronomiques.

En ce qui concerne les tombeaux, les architraves des mastabas ne portent aucune décoration ; par contre on voit paraître çà et là, dès le Moyen Empire, dans les tombes rupestres [3], des inscriptions longitudinales sur les côtés des fausses architraves ménagées dans le roc, très rarement un texte ou des représentations sur la face inférieure [4].

1. Ces inscriptions peuvent être remplacées par une succession d'images de divinités : J. A. D. II. pl. xxxii (Cour de Louxor). Voir plus bas au chapitre III. (Entablement).
2. J. A. D. II. pl. v.
3. Newberry, *Beni Hasan*, I, pl. ix et xxiv ; Davies, *El Amarna*, I, pl. ii, etc.
4. Tombeau d'Anhourmes à Mesheikh.

CHAPITRE II

LES PLAFONDS

SOMMAIRE : I. Dalles de toiture. — II. Terrasses.
III. Décoration des plafonds.

§ Ier. — DALLES DE TOITURES.

Des troncs de palmiers ou des madriers placés les uns à côté des autres et reposant sur les murs latéraux constituent un mode de couverture extrêmement simple, qui était celui des petites constructions des époques primitives ; une couche de terre pilée disposée sur ce plafond en faisait une terrasse imperméable et très résistante. Nous avons, dans certains mastabas, une copie exacte en pierre de ces plafonds primitifs, avec une série de saillies arrondies parallèles qui imitent les troncs juxtaposés [1].

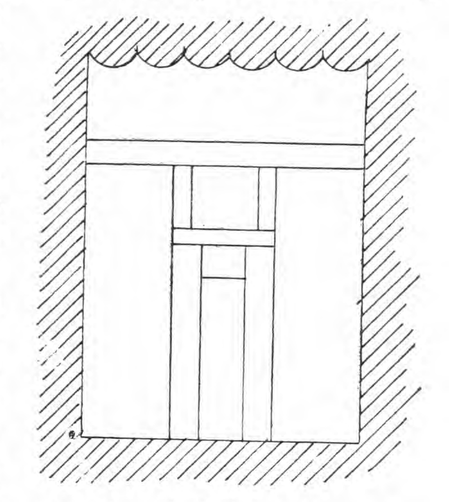


Fig. 194. — Plafond imitant une poutraison en troncs de palmiers (d'après LEPSIUS, *Denkmäler*, I, pl. XXXVIII).

Ce même principe fut repris dans l'architecture de pierre, avec la seule différence que les troncs, relativement étroits, sont remplacés par des dalles beaucoup plus larges et absolument plates [2] ; c'est le seul type de

1. LEPSIUS, *Denkmäler*, I, pl. XXXVIII ; DAVIES, *Ptahhetep and Akhethetep*, I, pl. XXIII, XXIX.

2. MASPERO, *L'Archéologie égyptienne* (1887), p. 51 ; PERROT et CHIPIEZ, *Histoire de l'Art dans l'Antiquité*, I, p. 618.

couverture employé de façon constante dans les constructions en gros matériaux, temples et tombeaux, pendant toute la durée de l'empire pharaonique.

Ces dalles s'appuient sur les murs et sur les architraves et se placent les unes à côté des autres perpendiculairement aux travées [1] ; leur largeur est variable, et correspond en moyenne au tiers de leur longueur ; leur épaisseur est moindre, mais doit toujours être suffisante pour éviter les ruptures dues à la portée, parfois très grande, de ces monolithes.

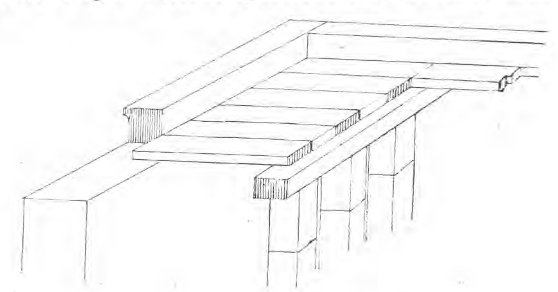


Fig. 195. — Disposition habituelle des dalles de toiture.

Les extrémités des dalles de toiture se rejoignent au milieu des architraves, de manière à former un toit contigu. Parfois elles s'appuient sur l'architrave dans toute sa largeur, et servent elles-mêmes d'appui aux dalles de la rangée voisine qui forment ainsi une travée surélevée, avec possibilité d'éclairage latéral, au moyen de petites ouvertures obliques [2], ou même de claustra séparées par des piliers [3]. Il arrive que les dalles dépassent l'architrave et forment, soit autour d'une cour [4], soit dans l'intérieur d'une salle [5], une corniche en gouttière dont l'arête supérieure est taillée en biseau, et qui ne porte jamais aucune décoration.

1. Dans le petit temple périptère de Medinet-Habou, on trouve une disposition spéciale : quatre colonnes ont été dressées aux angles du pourtour pour soutenir les dalles qui sans cela porteraient à faux. C'est le seul exemple de colonnes supportant un plafond sans l'intermédiaire des architraves (J. A. D. I. pl. XLII).

2. Borchardt, *Zur Baugeschichte des Amonstempels*, p. 32 (Karnak).

3. J. A. D. II, IV et LXX (Karnak), XXXVIII (Ramesseum) ; cf. Perrot-Chipiez, *Hist. de l'art dans l'Antiquité*, I, p. 615.

4. Borchardt, *Grabdenkmal des Königs Ne-User-Re*, pl. IV, XIII ; *Grabdenkmal des Königs Sahu-Re*, I, p. 33, pl. VI, VIII, IX.

5. J. A. D. I. pl. XLIX-LI (Karnak) ; Perrot-Chipiez. *Hist. de l'art dans l'antiquité* I. p. 619.

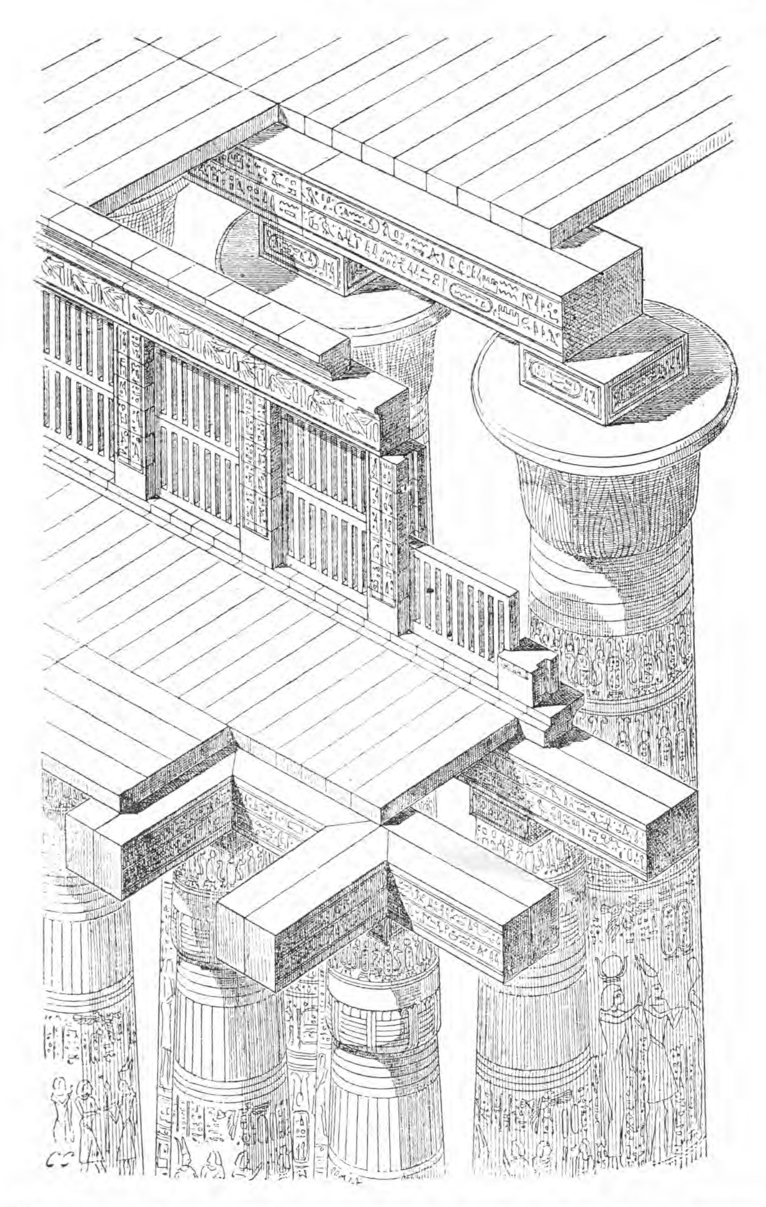


Fig. 196. — Plafond à deux niveaux, dans la grande salle de Karnak (d'après Perrot-Chipiez, *Histoire de l'Art dans l'Antiquité*, I, p. 615).

§ II. — Terrasses.

Les dalles de toiture forment des terrasses auxquelles des escaliers donnent accès de l'intérieur du bâtiment ; ces terrasses sont bordées par un parapet qui n'est autre que le haut du mur extérieur sur lequel s'appuient les dalles et qui en masque les extrémités.

Cette terrasse n'a pas nécessairement le même niveau sur toute l'étendue de l'édifice : dans les grands temples où les pièces vont en diminuant de hauteur, elle présente plusieurs étages, dont le plus élevé se trouve au-dessus de la salle hypostyle, tandis que l'inférieur correspond aux petites salles placées autour du sanctuaire [1].

Ces terrasses offrent aussi parfois des solutions de continuité plus ou moins grandes, aux endroits où se trouvent des cours ou courettes [2] ; ces vides carrés ou rectangulaires sont également bordés de parapets.

§ III. — Décoration des plafonds.

En Egypte comme presque partout, le plafond est censé être un ciel, ou tout au moins le substitut du ciel ; quand il est décoré, ce qui est fréquent, il est donc peint en bleu et semé d'étoiles jaunes, disposées en semis et très rapprochées les unes des autres [3]. Dans certaines pièces, et en particulier dans la travée centrale des grandes salles, ces étoiles sont remplacées par un vol d'immenses vautours stylisés qui couvrent de leurs ailes éployées toute la largeur des dalles [4]. A partir des Ramessides [5], mais surtout aux époques ptolémaïque et romaine [6], on remplaça sou-

1. J. A. D. I, pl. XLIV (Medinet Habou), III, pl. XXII (Edfou).
2. Borchardt, *Grabdenkmal des Königs Ne-User-Re*, pl. V ; *Grabdenkmal des Königs, Sahu-Re*, I, pl. V.
3. Borchardt, *Grabdenkmal des Königs Sahu-Re*, I, p. 48 ; J. A. D., I, pl. XXXII, XXXV, etc.
4. Lepsius, *Denkmäler*, I, pl. XLI ; J. A. D. I, pl. XLIII.
5. Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. CLXX, CLXXI.
6. Champollion, *Monument de l'Egypte et de la Nubie*, pl. CCCXLIX bis ; Benedite, *Temple de Philae*, pl. XLVII-L, etc.

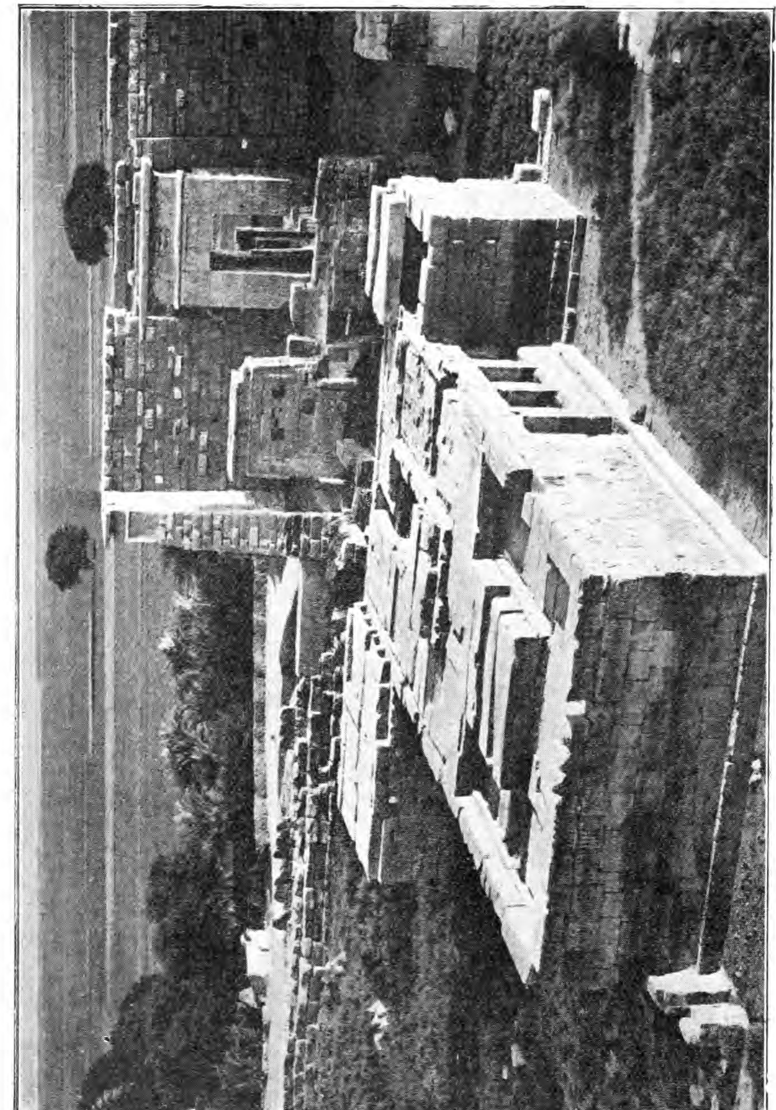


Fig. 197. — Terrasses du petit temple de Medinet-Habou (d'après Jéquier, *Temples memphites et thébains*, pl. XLIV).

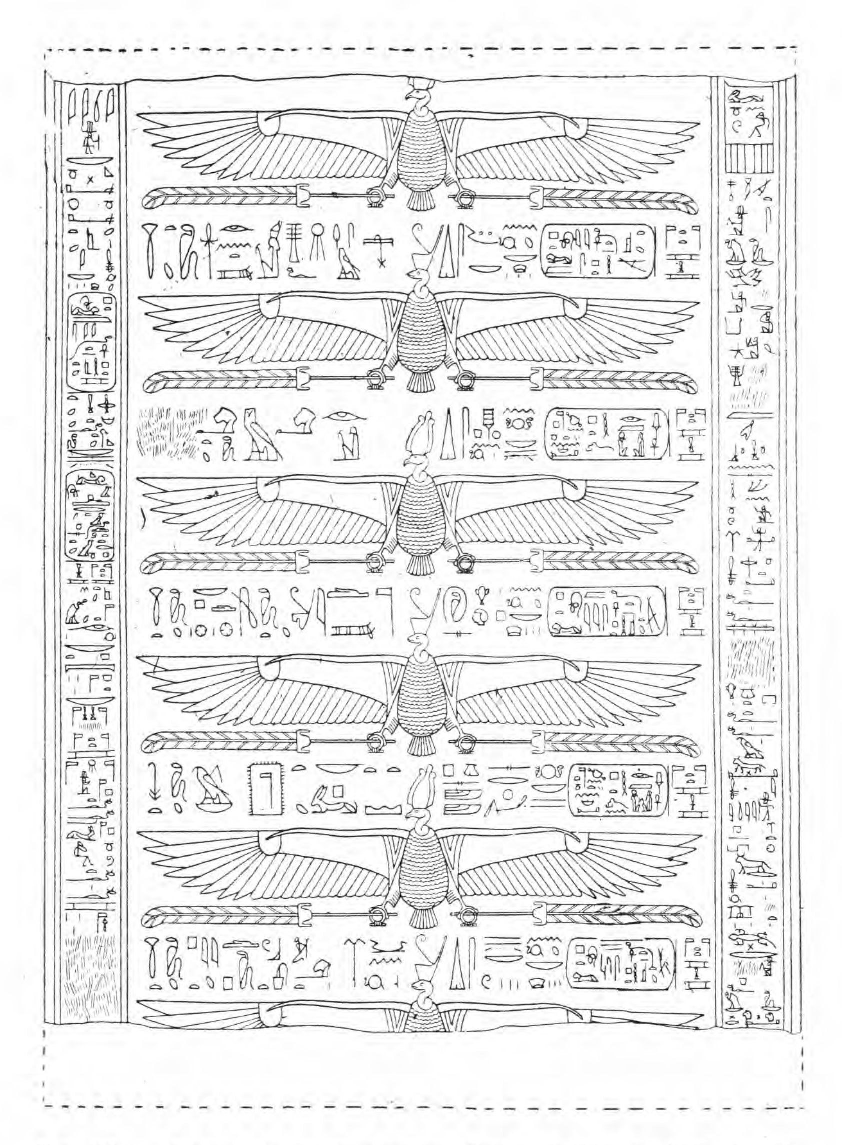


Fig. 198. — Plafond décoré de vautours (d'après DE MORGAN, *Kom Ombos*, I, p. 259).

vent les étoiles et les vautours par des zodiaques ou d'autres grands tableaux astronomiques.

Dans les tombes du Nouvel Empire, la décoration des plafonds est presque toujours composée de bandes longitudinales et transversales qui se recoupent et laissent entre elles des espaces rectangulaires plus ou moins allongés, remplis par des figurations d'étoffes tissées aux motifs multicolores variés [1]. Il est possible que nous ayons ici la trace d'un système de couverture différent de celui des troncs jointifs, un assemblage de poutres laissant entre elles des vides qui pouvaient être comblés soit par un clayonnage, soit par des nattes ou de simples étoffes qu'on enlevait parfois pour donner de l'air dans les pièces d'habitation. On ne rencontre rien de semblable dans les temples.

1. JÉQUIER, *La Décoration égyptienne : Plafonds et frises végétales* ; PRISSE D'AVENNES, *Hist. de l'art égyptien* ; DAVIES, *The Tomb of Nakht*, pl. VI-VIII, XXXVII ; DAVIES, *The Tomb of Amenemhet*, pl. XXXII, etc.

CHAPITRE III

L'ENTABLEMENT

Une colonnade qui se présente à l'extérieur d'un monument, en façade, en portique ou en péristyle, est toujours surmontée de pièces horizontales appartenant au système des toitures et formant un ensemble auquel on donne le nom général d'entablement. Dans l'architecture classique, ces éléments sont traités de façon spéciale, et contribuent à compléter l'ornementation de l'ordre auquel appartient la colonnade ; suivant le style, l'entablement diffère comme proportions, disposition et décor, et joue ainsi un rôle important dans l'ensemble.

En Egypte, le principe est tout différent, bien qu'on ait l'habitude d'employer le même mot pour désigner les assises de pierre qui surmontent les supports. L'entablement participe ici exclusivement de la nature des architraves et des toitures et ne subit que les modifications qui peuvent intervenir au cours des siècles dans le système des couvertures. Il est entièrement indépendant des supports, ne se transforme pas, quel que soit l'ordre auquel appartienne la colonnade, et correspond exactement au couronnement habituel des murs extérieurs. Il n'existe donc qu'un seul type d'entablement égyptien, qui ne varie plus, une fois sa forme définitive adoptée, sans doute déjà à une époque très ancienne [1].

L'entablement égyptien se compose de deux parties, l'architrave et le lit de pierres de taille qui sert à masquer l'extrémité des dalles de toiture. Sous l'Ancien Empire, celles-ci sont encore apparentes et font saillie au-dessus de l'architrave, formant une sorte de petit avant-toit taillé en gouttière [2]. Peut-être un petit

1. Foucart. *Hist. de l'ordre lotiforme.* p. 48-52.
2. Borchardt, *Grabdenkmal des Königs Ne-User-Re*, pl. xiii ; *Grabdenkmal des Königs Sahu-Re*, I, pl. vi et xix. Cet avant-toit en gouttière se retrouve à une époque beaucoup plus récente, à l'intérieur de la salle de fêtes de Thoutmes III à Karnak (J. A. D., I, pl. xliv-li et plus haut, p. 290).

parapet en dos d'âne, placé un peu en retrait, complétait-il cet ensemble.

L'adoption de la corniche à gorge, comme motif de couronnement des édifices, devait amener la création du type définitif d'entablement, sans doute dès le Moyen Empire [1] et peut-être même plus anciennement. L'innovation consiste à ne plus laisser apparentes les dalles des toitures, mais à les masquer par une corniche qui se place immédiatement sur l'architrave et qui est généralement assez haute pour servir de parapet aux terrasses. Dans les cas où la corniche n'a pas une épaisseur suffisante pour dépasser la hauteur des dalles, on la surmonte d'un petit mur bas, arrondi du haut, qui se place un peu en retrait, dans la prolongation de la ligne de l'architrave [2].

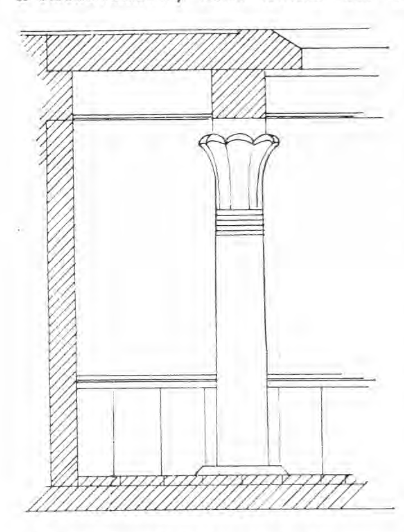


Fig. 199. — Entablement de l'Ancien Empire.

L'architrave qui forme la partie inférieure de l'entablement est en tous points semblable aux autres architraves du bâtiment qui s'étend derrière la façade. Elle peut porter comme décor une inscription hiéroglyphique en gros caractères [3] ou une frise de personnages mythologiques [4],

1. Les temples de cette époque sont en trop mauvais état pour qu'on puisse être affirmatif à cet égard ; on a cependant découvert des fragments de corniche à l'endroit où se trouvaient les cours des temples funéraires, à Licht et à Dahchour. Le petit temple de style très archaïque, mais dont on ignore la date, qui se trouve à l'ouest du Birket Karoun, présente déjà, au-dessus des piliers, la disposition avec corniche (Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, I, p. 515).

2. J. A. D. I, pl. xxx et xxxi (Deir el Bahari).

3. J. A. D. II, pl. liii, liv (Medinet Habou), lxv (Karnak) ; III, pl. xxxviii (Ombos), lxxii (Esneh).

4. J. A. D. II, pl. xxxii (Cour de Louxor) ; lxix (Temple de Khonsou) ; III, pl. xxiv (Edfou), lvi (Denderah).

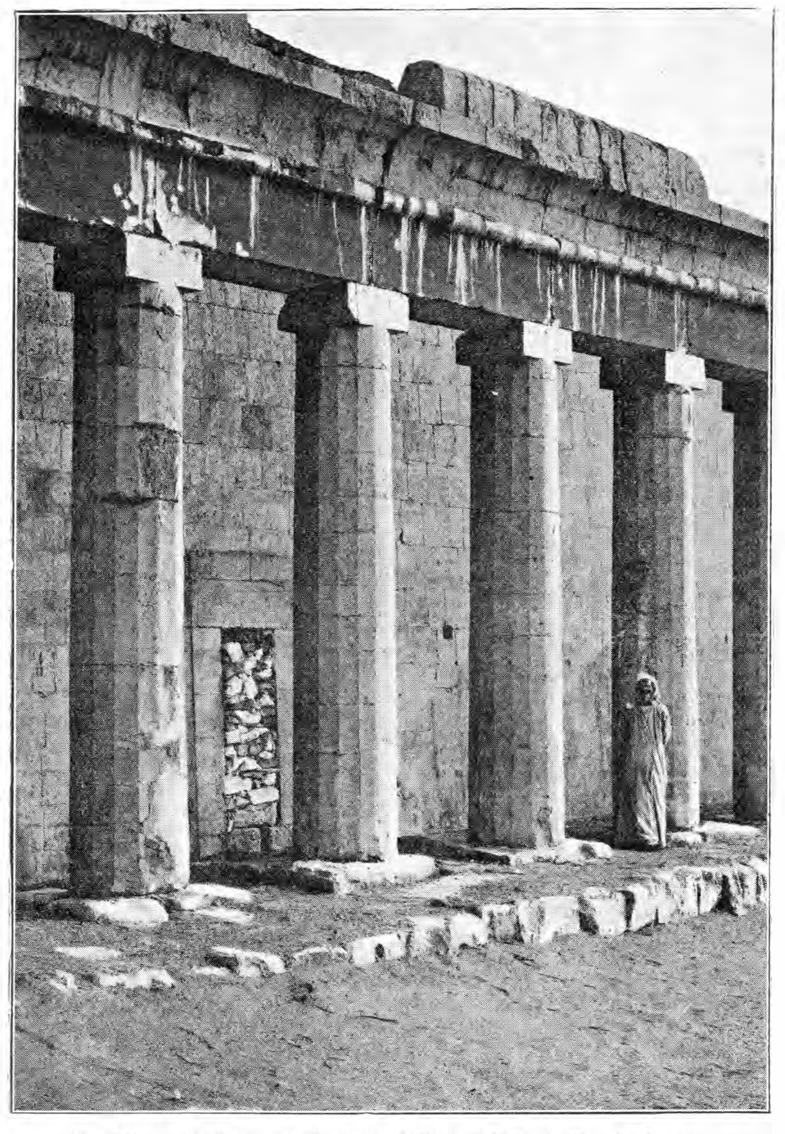


Fig. 200. — Entablement classique, à Deir el Bahari (d'après Jéquier, *Temples memphites et thébains*, pl. xxx).

mais elle est aussi souvent nue [1]. Sa hauteur est en général plus grande que celle de la corniche qui la surmonte.

La gorge, avec son tore horizontal et son bandeau plat, ne présente ici aucune particularité nouvelle [2] ; elle peut être nue ou



Fig. 201. — Entablement au-dessus d'une porte du temple (Kom-Ombos ; photographie Beato).

garnie des stries verticales qui sont un indice de son origine végétale, ou encore, aux basses époques, couverte d'un décor composé de motifs symboliques [3]. Le disque ailé est figuré sur la gorge de la corniche, souvent aussi sur l'architrave même dans la partie de l'entablement qui surmonte la travée centrale d'une grande salle à colonnes, en particulier dans les pronaos ptolémaïques ; cette section, qui ne se distingue pas autrement du reste de l'entablement, remplace le linteau de la porte principale.

1. J. A. D., I, pl. xxx (Deir el Bahari) ; lxvii (Louxor).
2. Voir plus haut, 3e partie, chap. I, § iv.
3. Voir les références données plus haut.

Dans les tombes rupestres dont la façade est garnie de colonnes, le rocher est aplani de façon à figurer une architrave au nu des abaques, surmontée par la roche en surplomb, qui est retaillée sur sa face inférieure de façon à représenter de petites poutrelles [1] ; nous n'avons donc pas ici d'entablement à proprement parler, mais la représentation d'un avant-toit. Dans le Spéos Artemidos, le seul temple souterrain ayant une façade à piliers [2], l'architrave est remplacée par un grand panneau presque aussi haut que large, qui ne peut être considéré comme un entablement.

L'entablement égyptien ne constitue donc pas un élément d'architecture traité de façon originale ; c'est un couronnement semblable à celui des murs extérieurs, adapté aux besoins de la situation au moyen des architraves.

1. Newberry, *Beni Hasan*, I, pl. iv et xxii ; J. A. D. I, pl. xii.
2. J. A. D. I. pl. xxvii.



CHAPITRE IV

LES VOUTES

SOMMAIRE : I. Voûtes en briques. — II. Voûtes en pierre.

§ 1er. — VOUTES EN BRIQUES.

I. — *Voûtes à tranches obliques.*

Dans un pays pauvre en bois, comme l'Egypte, le moyen le moins dispendieux, sinon le plus simple, de recouvrir les maisons, est d'employer la brique crue, suivant un système encore usité couramment en Orient, et qui consiste à disposer les matériaux de champ par tranches obliques, sans cintrage.

Fig. 202. — Schéma d'une voûte à tranches obliques.

Les pieds-droits, élevés au même niveau, sont réunis à leur extrémité par un mur plus haut, qui sert d'appui à la voûte et sur lequel on trace la courbe voulue au moyen de simbleaux [1]. La voûte commence par une brique inclinée contre le mur de tête, puis par des lits obliques augmentant progressivement de longueur jusqu'au moment où ils se rejoignent par le haut ; on a ainsi deux sortes de fourrures triangulaires, servant de base à la première tranche complète de la voûte, puis aux suivantes, qui sont construites successivement en se dévelop-

1. CHOISY, *L'art de bâtir chez les Egyptiens*, p. 42, 46.

pant sur le vide, sans qu'il soit besoin d'un cintre pour les soutenir au moment de la mise en place [1].

Les matériaux, toujours de petites dimensions, sont généralement des briques carrées et plates moins grandes que les briques rectangulaires employées pour la construction des murs [2]. Ces briques sont réunies entre elles par un mortier de même nature,



Fig. 203. — Magasins du Ramesseum (photographie de M. V. de Mestral-Combremont).

composé d'argile délayée dans de l'eau. Les vides, qui se produisent naturellement entre des éléments non moulés en forme de claveaux, sont comblés soit avec ce mortier, soit avec de petites pierres ou des tessons.

La forme des voûtes dépend uniquement du profil initial, dessiné sur le mur de tête ; elle peut être surbaissée ou en plein cintre, mais elle affecte le plus souvent une courbe spéciale,

1. Barsanti, *Annales du Service des Antiquités*, I, p. 152 (Ve dyn.) ; Gautier-Jéquier, *Mémoire sur les fouilles de Licht*, p. 70 ; de Morgan, *Fouilles à Dahchour*, I, p. 32, 82 ; Randall-MacIver, *El Amrah and Abydos*, pl. xxx (XIIe dyn.) ; Quibell, *The Ramesseum*, p. 6-7 ; Chassinat, Gauthier, Pieron, *Fouilles de Qattah*, p. 14.

2 On employait cependant parfois des briques ordinaires ; la voûte a alors une forme très irrégulière : Garstang, *The third egyptian Dynasty*. pl. xiv.

surhaussée à trois centres, dite « anse de panier égyptienne » [1].

La voûte ne repose pas toujours directement sur les pieds-droits verticaux ; ceux-ci peuvent être surmontés de plusieurs lits horizontaux de briques, qui surplombent en suivant déjà la ligne de la courbe projetée pour la voûte [2]. Ce procédé, « en tas de charge », a l'avantage de diminuer la portée de la voûte

Fig. 204. — Schéma d'une voûte à trois rouleaux.

proprement dite, par conséquent d'augmenter sa solidité ; il provient d'une combinaison avec le système de l'encorbellement auquel il emprunte ce que celui-ci pouvait contenir d'éléments réellement stables (voir plus bas).

Quand les voûtes ont à supporter un poids plus ou moins considérable [3], on peut les doubler ou les tripler ; dans ce cas, seul le premier rouleau est construit dans le vide ; il sert de cintre aux suivants, dont les lits sont alors inclinés en sens inverse, à moins qu'ils ne soient construits en voussoirs [4]. Les

1. Choisy, *loc. cit.*

2. Choisy, *L'art de bâtir*, p. 43 ; Perrot-Chipiez, *His. de l'art*, I, p. 534 (magasins du Ramesseum).

3. *Ibid.* ; de Morgan, *Fouilles à Dahchour*, I, p. 32, 82 ; Gautier-Jéquier, *Mém. sur les fouilles de Licht*, p. 70 ; Marquis de Northampton, *Excavations in the Theban Necropolis*, p. 14, pl. xiv.

4. Petrie, *Abydos*, I, pl. lxxx (Moyen Empire).

voûtes à grande portée sont non seulement doublées, mais renforcées à intervalles réguliers par des arcs qui sont eux-mêmes constitués par des doubles rouleaux et qui forment une armature plus résistante [1].

2. — *Voûtes à voussoirs.*

Ce système est aussi ancien, sinon plus, que celui de la voûte à arcs inclinés [2]. Les matériaux sont les mêmes, des briques plates de dimensions variables disposées de champ, parallèlement à l'axe de la voûte, à joints rayonnants. Pour les mettre en place, il était nécessaire d'établir tout d'abord soit un gabarit de bois, soit un remplissage en terre, ce qui était le cas surtout pour les galeries souterraines. Les intervalles triangulaires à l'extrados étaient remplis par le mortier même ou avec des tessons. La clef et les sommiers pouvaient être remplacés par des claveaux en calcaire, alors que tout le reste était en briques [3].

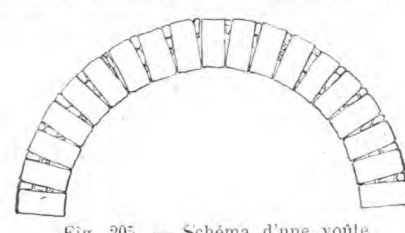


Fig. 205. — Schéma d'une voûte à voussoirs.

Ce genre de voûte est en usage à toutes les époques [4] ; à partir des Saïtes, on en trouve des exemplaires en briques cuites [5].

3. — *Voûtes en encorbellement.*

Le moyen le plus simple et sans doute aussi le plus ancien, de couvrir une pièce sans autres matériaux que des briques crues, est l'encorbellement. Il consiste à rapprocher les parois à partir d'une certaine hauteur, en mettant chaque lit de briques en surplomb sur le précédent, jusqu'à ce que les murailles se rejoignent.

1. Magasins du Ramesseum ; les arcs seuls ont subsisté, le reste des voûtes est tombé (Choisy, *op. cit.*, p. 46).
2. Les plus anciens exemples datent de la IIIe dyn. : Garstang, *The Third eg. dynasty*, pl. v, vi, xiv.
3. Perrot-Chipiez, *Histoire de l'art*, p. 531 (nécropole d'Abydos).
4. Maspero, *Trois années de fouilles*, p. 195 (VIe dyn.) ; Mariette, *Abydos*, II, pl. lxvi, lxvii ; Chassinat, Gauthier, Pieron, *Fouilles de Qattah*, p. 16, 24
5. Lepsius, *Denkmäler*, I, pl. xciv. Cette voûte avait neuf rouleaux, dont les trois inférieurs ont disparu.

Suivant que l'encorbellement se fait sur deux des murs seulement ou sur tous les quatre à la fois, on obtient une toiture triangulaire, aux pans très peu cintrés [1], ou une sorte de coupole

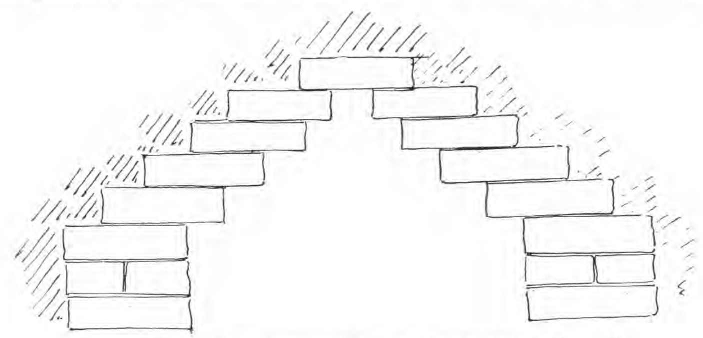


Fig. 206. — Schéma d'une voûte en encorbellement.

à quatre arrêtes faisant suite aux lignes d'angle des parois verticales [2].

Avec de petits matériaux comme les briques [3], ce système ne présente que peu de garanties de solidité, aussi fut-il abandonné dès le début de l'Ancien Empire pour les autres types de voûtes ; à partir de cette époque, on n'en retrouve plus que la trace dans la coutume de prolonger les pieds-droits en tas de charge, disposition qui diminue sensiblement la portée de la voûte et qui s'emploie surtout pour les berceaux en tranches obliques.

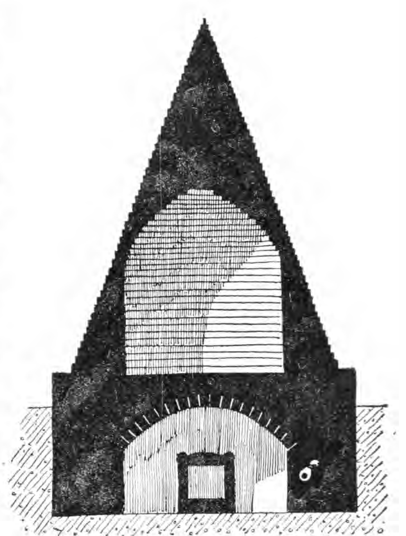


Fig. 207. — Coupole en four (d'après Mariette, *Abydos*, II, pl. lxvi).

1. Reisner, *The early dynastic Cimeteries at Naga ed Deir*, I, p. 42-64 ; Garstang, *The third egyptian Dyn*, pl. xiv.
2. Reisner, *op. cit.*, p. 41, 42, 52, 57, 62.
3. Ces briques sont toujours les mêmes que dans le reste de la construction, c'est-à-dire rectangulaires.

4. — *Coupoles en four.*

Si la coupole en encorbellement sur plan carré donne de mauvais résultats au point de vue de la solidité, il n'en est pas de même quand elle est construite sur une pièce circulaire, en

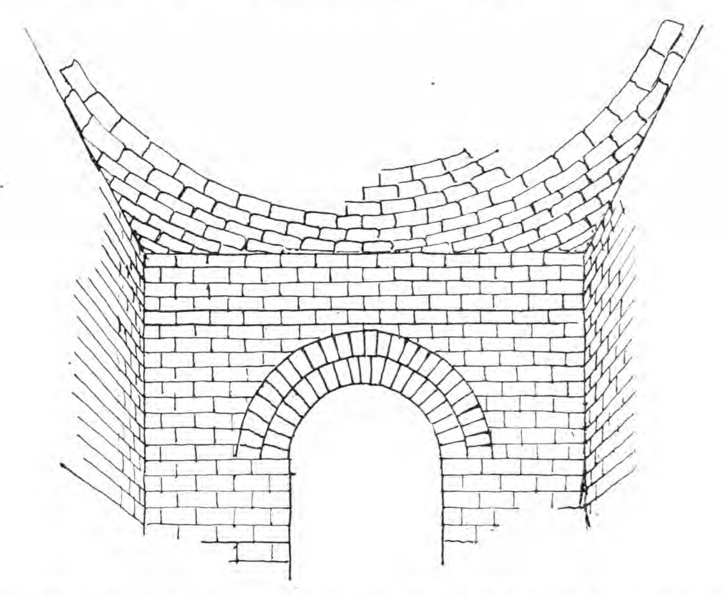


Fig. 208. — Coupole sur pendentifs (d'après PIERON, *Bulletin de l'Institut français du Caire*, VI, pl. XIV).

rotonde. Ici, chaque assise, surplombant légèrement la précédente, constitue un anneau qui a, par sa forme même, une cohésion parfaite.

Ce système était en usage en Egypte d'une façon courante sous le Moyen Empire, pour les tombes pyramidales de petites dimensions [1]. La chambre intérieure, au-dessus du caveau funéraire, est une véritable rotonde à coupe en forme d'ogive plus ou moins aiguë, se terminant sans doute en pointe. Au moyen d'un enduit de plâtre, on rectifiait les irrégularités de la coupole, comme pour les autres voûtes de briques.

1. MARIETTE, *Abydos*, II, pl. LXVI, LXVII ; LEPSIUS, *Denkmäler*, I, pl. XCIV.

5. — *Coupoles sur pendentifs.*

Dans les pays d'Orient, où le système des voûtes en briques à rouleaux inclinés est employé dans les salles longues et étroites, on utilise, pour couvrir les pièces carrées, plus larges, une méthode qui en est dérivée directement : des lits de briques, également inclinés, sont placés aux angles, de manière à former des pendentifs en surplomb, servant d'assise aux rangées circulaires de briques, très inclinées elles aussi, qui, en se rétrécissant de plus en plus, finissent par couvrir tout l'espace vide.

En Egypte, on n'a rencontré jusqu'ici qu'un seul exemple d'une construction analogue [1], dans laquelle les pendentifs des angles sont formés de surplombs en briques horizontales, et la coupole elle-même, d'anneaux concentriques horizontaux semblables à ceux des coupoles en four du Moyen Empire.

§ II. — VOUTES EN PIERRE.

1. — *Voûtes en arc-boutant.*

Deux dalles inclinées et appuyées l'une contre l'autre dans leur partie supérieure constituent une excellente décharge pour un plafond qui doit supporter un poids considérable, comme celui des caveaux de certaines pyramides [2]. Dans d'autres monuments de ce genre, cette ordonnance-là est souvent employée, non plus comme décharge, mais comme plafond, surmontant immédiatement le vide d'une pièce [3] ; dans ce cas, les dalles sont très grandes, et leur résistance peut être doublée ou triplée par la superposition d'autres dalles semblables [4].

Les galeries souterraines [5], comme aussi les chapelles annexes de certains temples creusées dans la montagne [6], sont garnies

1. PIERON, *Bulletin de l'Institut français du Caire*, VI, p. 173, pl. XIV (époque incertaine ; XVIII[e] dyn. ?).
2. PERROT-CHIPIEZ, *Hist. de l'art*, I, p. 227 (pyramide de Chéops).
3. VYSE, *Pyramids of Gizeh*, II, p. 81. Cette disposition se retrouve fréquemment dans des tombeaux de l'Ancien et du Moyen Empire (GAUTIER-JÉQUIER, *Mémoire sur les fouilles de Licht*, p. 71).
4. BORCHARDT, *Grabdenkmal des Königs Sahu-Re*, I, pl. XII ; *Grabdenkmal des Königs Ne-User-Re*, pl. XVII, XIX.
5. NAVILLE, *The XI th. dyn., Temple et Deir el Bahari*, II, pl. VII, XXII.
6. *Ibid.*, I. pl. XXVII ; J. A. D. I, pl. XXXV, 2.

intérieurement d'une maçonnerie en beaux blocs appareillés, qui peuvent être sculptés et peints. Le toit est alors aussi formé de dalles appuyées l'une contre l'autre, mais ravalées sur leur face inférieure, de manière à éviter la forme triangulaire et à donner à la toiture un profil courbe, soit en plein cintre, soit en anse de panier ou en ogive [1].

Fig. 209. — Couvertures en dalles plates posées en arc-boutant (d'après GAUTIER-JÉQUIER, *Fouilles de Licht*, p. 71).

Ces profils sont empruntés aux types courants des voûtes en briques, bien que le principe même de la construction et des matériaux soient d'un ordre tout différent et appartiennent en propre à l'architecture de pierre.

Ici comme dans les voûtes en briques, les pieds-droits peuvent être également prolongés dans le sens de la hauteur par une assise horizontale en surplomb, de manière à réduire un peu la dimension des dalles de toiture ; par le ravalement courbe, on fait disparaître, au moins en apparence, l'irrégularité qui résulte de cette disposition [2].

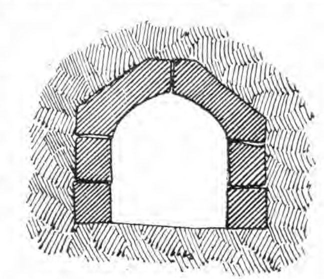


Fig. 210. — Couverture en dalles cintrées, posées en arc-boutant (d'après NAVILLE, *The XIth dyn. temple*, II, pl. XXII).

La décoration de ces fausses voûtes consiste, comme pour les plafonds plats, en un semis d'étoiles.

2. — *Voûtes en encorbellement.*

Un autre procédé employé pour couvrir les grandes salles sans colonnes, et pour lesquelles les dalles plates des toitures ordinaires

1. Cette courbe se retrouve déjà dans les chambres funéraires de l'Ancien Empire : VYSE, *Pyramids of Gizeh*, II, p. 81.

2. J. A. D., I, pl. XXXV, 1.

ne seraient pas suffisantes, consiste à placer, au-dessus des pieds-droits, des assises surplombantes se rapprochant de plus en plus jusqu'à se rejoindre. Nous n'avons là, en réalité, qu'une application nouvelle du système primitif très défectueux employé pour certaines constructions en briques, mais qui, transposé dans l'architecture de pierre, peut donner des résultats très satisfaisants : la dimension des matériaux n'est plus limitée et permet d'assurer à l'ensemble de la couverture un équilibre et une cohésion pour ainsi dire parfaits. Le plus ancien exemple de cette méthode, la grande galerie de la pyramide de Chéops, montre le parti très remarquable qu'avaient su en tirer les architectes de l'Ancien Empire : il ne s'agit du reste pas précisément d'une voûte, mais d'un toit très prolongé en hauteur, grâce à une série de surplombs à petite saillie en blocs énormes, et terminé par des dalles horizontales [1].



Fig. 211. — Galerie de la grande pyramide (d'après *Description de l'Egypte, Antiquités*, V, pl. XIII).

Avec le Nouvel Empire, l'encorbellement se retrouve, mais profondément modifié [2] : les dalles sont disposées par assises horizontales peu nombreuses,

1. *Description de l'Egypte, Antiquités*, V, pl. XIII.

2. J. A. D., I, pl. XXXVI (*XVIIIe dyn., Deir el Bahari*) ; II, pl. XX (*Abydos*) ; LXI (Medinet-Habou).

avec un surplomb très prononcé, et retaillées en dessous suivant une courbe qui donne soit le plein cintre, soit une voûte surbaissée. Le lit supérieur est formé tantôt par une dalle unique, tantôt

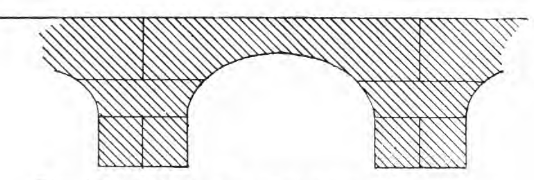


Fig. 212. — Voûte en encorbellement surbaissé, au temple de Seti I, à Abydos.

par deux dalles qui s'appuient l'une contre l'autre, dans l'axe de la voûte ; dans les deux cas, les blocs sont assez grands pour que

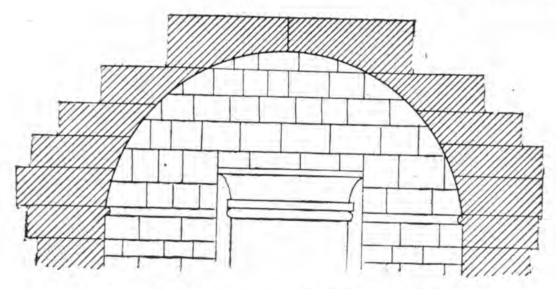


Fig. 213. — Voûte en encorbellement, à plein cintre, à Deir el Bahari.

leurs extrémités arrivent jusqu'au-dessus des pieds-droits, de manière à assurer à l'ensemble une solidité parfaite.

3. — *Voûtes à claveaux.*

Le principe des voussoirs, si fréquents dans l'architecture de briques dès une haute antiquité, ne passa que très tard dans les constructions en pierre. C'est à l'époque saïte qu'il paraît dans quelques petites chapelles [1] et dans les chambres funéraires bâties au fond de grands puits [2].

1. J. A. D., II, pl. LXXVIII (Medinet-Habou).
2. BARSANTI, *Annales du Service des Antiquités*, I, p. 163, 265 ; II, p. 98 ; LEPSIUS, *Denkmäler*, I, pl. XXXI ; *Text*, I, p. 123 ; VYSE, *Pyramids of Gizeh*, II, p. 131.

Ces voûtes sont formées d'anneaux juxtaposés [1], dont les éléments ne sont plus de simples parallélipipèdes comme lorsqu'il s'agissait de briques, mais de véritables claveaux droits,

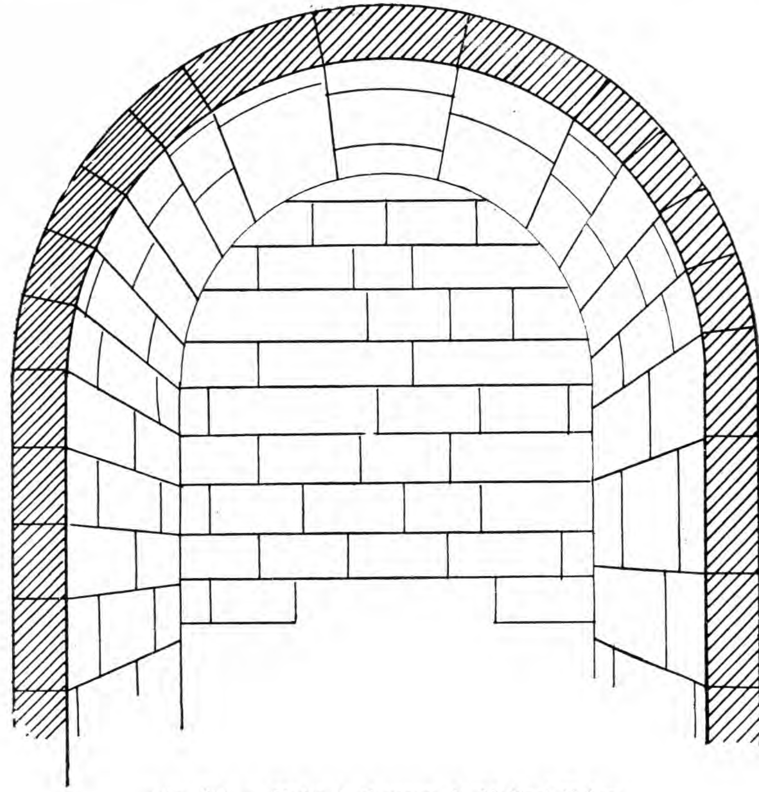


Fig. 214. — Voûte à claveaux de Medinet Habou.

en forme de coins. Ces voussoirs peuvent être tous égaux entre eux [2], mais dans certains cas les clefs et les contre-clefs sont d'une largeur double de celle des éléments qui forment les reins de la voûte [3].

Dans les tombeaux, où une masse considérable de sable est

1. CHOISY, *L'art de bâtir chez les Egyptiens*, p. 69.
2. Tombeaux saïtes.
3. Chapelle de Medinet-Habou.

amoncelée sur la voûte, celle-ci est renforcée soit par plusieurs rouleaux formés également de voussoirs, soit par toute une construction en encorbellement appuyée directement sur le berceau.

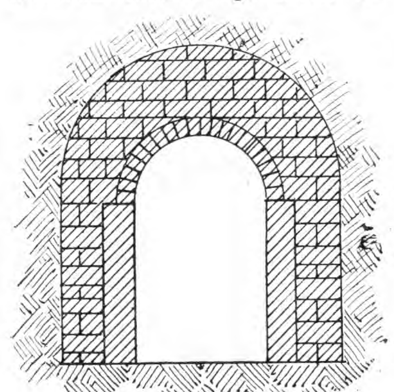


Fig. 215. — Voûte à claveaux d'un tombeau saïte (d'après *Annales du Service des Antiquités*, I, p. 163).

L'intrados de ces voûtes est, comme d'habitude, peint en bleu, avec un semis d'étoiles.

4. — *Coupoles.*

La ressemblance entre les grandes coupoles ogivales des tombeaux mycéniens et les petites coupoles en briques du Moyen Empire égyptien est si frappante, qu'il y a tout lieu d'admettre une filiation directe : même profil ogival, même construction sur plan circulaire, même ordonnance — abstraction faite de la différence des matériaux — en anneaux concentriques progressivement diminués. En Egypte, au contraire, il n'y a aucune trace de transposition de ce système dans l'architecture de pierre.

SIXIÈME PARTIE

LES ACCESSOIRES

Les temples égyptiens, comme du reste aussi les tombeaux, ne sont pas constitués exclusivement par les constructions, avec leurs murs, leurs colonnes et leurs toitures, avec leurs salles, leurs cours et leurs enceintes ; pour qu'ils soient utilisables au point de vue du culte religieux ou de la destinée future des défunts, il faut encore qu'ils soient munis d'objets de formes et de dimensions très diverses, ayant chacun sa destination spéciale et son caractère particulier.

Parmi ces objets, les plus nombreux sont les meubles, plus ou moins légers, mais toujours transportables, qui n'ont aucun caractère architectural et qui, par conséquent, sont en dehors du cadre de cet ouvrage ; dans cette catégorie, viennent non seulement se ranger les ustensiles du culte de toute sorte, mais aussi les barques et les châsses sacrées, les symboles divins et la plupart des statues de dieux. Les autres accessoires sont faits en vue d'occuper une place fixe de façon permanente ; leur poids et leurs dimensions les attachent intimement à l'édifice dans lequel ils sont érigés ou parfois construits, et qu'ils complètent dans un but déterminé.

Ces éléments nouveaux rentrent donc dans le domaine de l'architecture et lui empruntent souvent certaines formes ou certains décors typiques, surtout ceux qui ont une destination cultuelle et, par conséquent, comme les temples eux-mêmes, un caractère monumental. Les autres sont plutôt de nature symbolique et ornementale et relèvent davantage de la statuaire : ils contribuent à la décoration de l'édifice, au même titre que les sculptures qui couvrent les parois.

CHAPITRE PREMIER

LES NAOS

Au début de la période historique, les dieux étaient logés très modestement : une hutte, dont la forme variait suivant les localités, abritait l'image de la divinité ou son emblème, et tout à l'entour une palissade délimitait le périmètre du territoire sacré où s'accomplissaient les cérémonies religieuses [1]. A cette époque, où la civilisation progressait si rapidement, les besoins du culte augmentèrent, et en même temps le développement très considérable de l'architecture permettait de leur donner satisfaction : des locaux appropriés aux nécessités de la situation vinrent se grouper autour du sanctuaire primitif, et peu à peu tout le dromos se transforma en un édifice comprenant des cours et des salles pour les offices et les processions, des magasins pour les biens et les revenus du dieu, des logements pour les prêtres, tandis que l'enceinte s'élargissait et s'élevait, couvrant un espace beaucoup plus important.

Alors que toutes les constructions qui l'entouraient devenaient plus grandes et plus somptueuses, le logement même du dieu, le *naos* demeurait à peu de chose près ce qu'il était à ses débuts : c'était là le véritable temple, le lieu sacré par excellence, et la sainteté même de ce tabernacle empêchait qu'on y modifiât quoi que ce soit, au moins dans les formes générales et dans les dimensions, la tradition religieuse jouant, ici plus que partout ailleurs, un rôle prépondérant. Tout au plus en vint-on à substituer aux matières grossières dont était faite primitivement la niche du dieu, des bois précieux soigneusement sculptés et ajourés, avec placages d'or et incrustations de pierres rares ou

1. Jéquier, *Bulletin de l'Institut français du Caire*, VI, p. 25-41, et plus haut, notre fig. 1.

de pâtes vitreuses colorées, et à faire du petit saint des saints un véritable objet d'art.

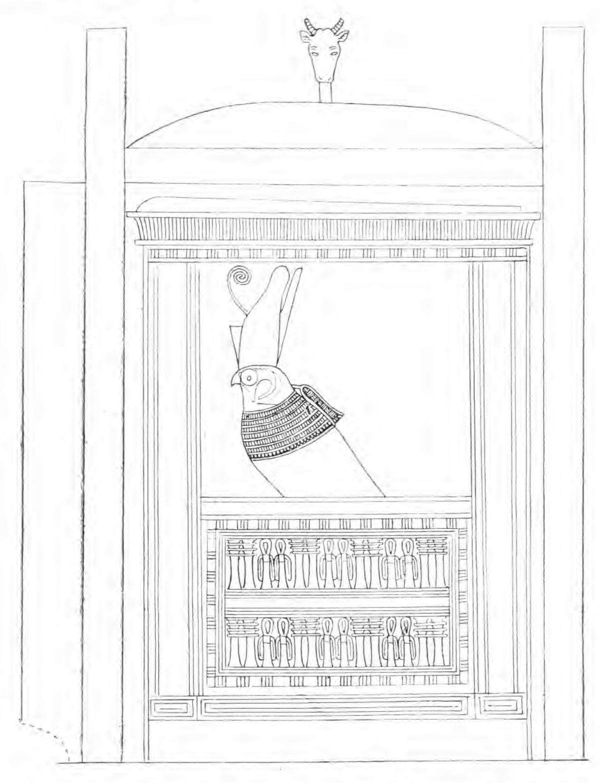


Fig. 216. — Un naos du temple d'Abydos (d'après CAULFEILD, *Temple of the Kings*, pl. VII).

Quelques fragments seulement [1] de ces naos fragiles sont parvenus jusqu'à nous, mais nous avons un certain nombre de figurations, tant sur les tableaux des temples [2] que dans les

1. NAVILLE, *Deir el Bahari*, pl. XXVI-XXIX. Nous possédons cependant certains petits meubles qui sont une reproduction exacte des naos des temples, mais dont la destination était différente ; un meuble de ce genre, au Musée du Caire, servait de cercueil à un singe momifié (LORTET-GAILLARD, *La faune momifiée*, p. 124, pl. LI) ; un autre contenait la statue d'un roi, dans son tombeau (DE MORGAN, *Fouilles à Dahchour*, I, p. 93).
2. Par exemple CAULFEILD, *Temple of the Kings*, pl. VII-IX.

inscriptions hiéroglyphiques [1], qui nous permettent de nous les représenter d'une façon assez précise. Le naos était le plus souvent [2] une sorte de grande caisse, juchée sur un piédestal cubique, et ayant à peu près la hauteur d'un homme ; en plan, le meuble devait être à peu près carré, et sa hauteur dépassait sensiblement sa longueur et sa largeur. Un des côtés verticaux avait, au lieu de paroi [3], une porte à deux battants, qui donnait à l'ensemble l'aspect d'une armoire. C'est dans la partie supérieure des naos que les différences sont les plus accusées : les uns se terminent par la gorge classique surmontée d'un toit plat ou relevé en avant, et ont un profil irrégulier qu'on retrouve dans certains coffrets et constructions légères [4] ; chez d'autres, la couverture est plus ou moins bombée en coupole et surmontée parfois d'un symbole divin ; d'autres enfin ont les quatres montants en saillie sur les panneaux, et s'élevant jusqu'au-dessus du niveau de la couverture.

Ces édicules étaient placés dans une salle spéciale, au fond du temple, et chaque jour le roi ou un prêtre chargé de le remplacer, venait accomplir l'office journalier, sur lequel nous sommes très exactement renseignés : il ouvrait les portes du naos, saluait le dieu et l'adorait, faisait le simulacre de la toilette quotidienne, le vêtait, l'oignait de parfums, lui apportait des offrandes alimentaires, puis chantait des hymnes, et enfin refermait et scellait les portes [5].

Si, dans le plus grand nombre des sanctuaires, on continua longtemps, par tradition, à construire la châsse, ou plutôt la chambrette vouée plus spécialement au dieu, en matériaux qui n'offrent que des garanties très relatives de durée, on chercha parfois aussi à transformer ces naos en monuments de pierre,

1. Par exemple SETHE, *Die altaegyptischen Pyramidentexte*, § 185, 256, 496, 577, 585, 613, 627, 645, etc.
2. Certains de ces naos, comme celui du dieu Min, avaient la forme d'une hutte conique, avec une porte à l'égyptienne.
3. Cette paroi pouvait aussi être en deux parties : en haut, la double porte qui s'ouvrait dans les cérémonies ordinaires ; en bas, un panneau mobile qui ne s'enlevait que dans les grandes occasions, quand on devait montrer l'image divine entière. C'est le cas pour certains petits naos en bois, provenant de tombeaux : LEFEBVRE, dans *Mémoires et Monuments* (fondation Piot), XXV, p. 213.
4. FOUCART, *Hist. de l'ordre lotiforme*, p. 19-20.
5. MORET, *Le rituel du culte divin journalier en Egypte*.

Tanis, dans lesquels sont taillés un sphinx et une triade [1], et d'autres plus petits, voués à différents dieux par de simples particuliers, et dont nous ne connaissons pas l'emplacement exact [2].

La régularisation définitive de l'habitacle divin ne se fit qu'assez tard, tout à la fin de l'âge pharaonique [3] ; elle est donc très postérieure à l'évolution qui avait eu lieu dans le même sens pour les temples, dès la XIX[e] dynastie : les temples étaient aussi, sous l'Ancien Empire, très différents les uns des autres, suivant le caractère du dieu auquel ils étaient consacrés, et insensiblement nous voyons se former le modèle classique du temple égyptien, modèle très souple et très variable dans ses détails, mais dont l'ensemble comporte toujours les mêmes éléments, disposés de façon à peu près semblable.

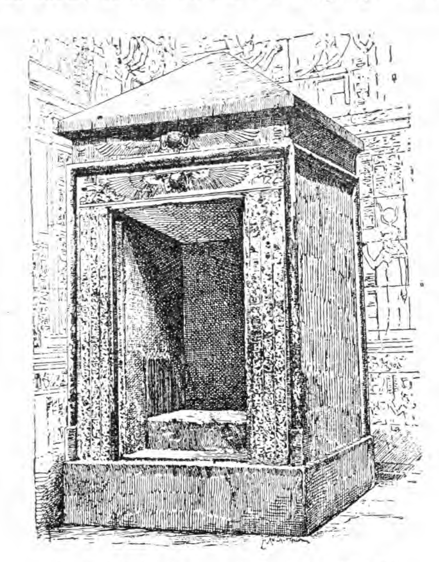


Fig. 219. — Naos du temple d'Edfou (d'après de Rochemonteix-Chassinat, *Le temple d'Edfou*, I, p. 9).

Cette tendance à l'uniformisation de l'architecture, dans les temples, puis dans les naos, semble, à première vue, contraire à l'esprit particulariste, au caractère très indépendant à l'origine des religions locales de l'Egypte ancienne ; elle correspond bien, en revanche, au mouvement de centralisation qui se manifeste déjà sous les rois memphites, quand les dieux commencent à se rapprocher les uns des autres, que les centres théologiques attirent à eux les divinités voisines pour constituer des mythes cosmogoniques qu'on crée des ennéades et des triades et que, progressivement, la religion héliopolitaine arrive à donner son empreinte à toutes les religions locales.

1. Petrie, *Tanis*, I, pl. xvi.

2. Caulfeild, *The temple of the Kings*, pl. xxi ; Mariette, *Catal. gén, des monuments d'Abydos*, p. 551 et suiv. ; un de ces petits monuments remonte au Moyen Empire.

3. Les naos de pierre dure que nous possédons datent tous, ou presque tous, de la XXX[e] dynastie (Nectanébo) : Daressy, *Recueil de Travaux*, xxii, p. 144.

Le naos de basse époque [1] est un monolithe en pierre dure, granit, diorite ou basalte, à peu près carré en plan et plus haut que large, avec des proportions très variables ; dans le haut il se termine le plus souvent par une sorte de toit dont les deux pans inclinés déterminent, en avant et en arrière, deux frontons droits; parfois, cette couverture est remplacée par un pyramidion ou par une surface plane. La niche est quadrangulaire, plus ou moins grande par rapport au monument lui-même ; elle se trouve parfois placée un peu haut, de manière à réserver dans le monolithe un soubassement, rappel du socle sur lequel on posait autrefois le naos de bois. A l'ouver-

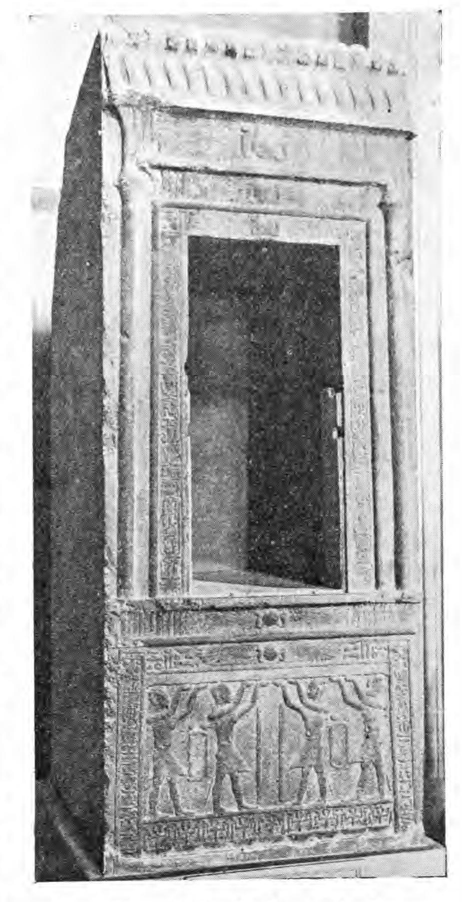


Fig. 220. — Naos du Musée du Louvre (d'après Jéquier, *Temples ptolémaïques et romains*, pl. lxxix).

1. J. A. D., III, pl. lxxix (Louvre) ; Petrie, *Photographs*, n° 410 (Florence) ; Capart, *Recueil de mon. ég.*, I, pl. xxviii (Marseille) ; Daressy, *Rec. de Travaux*, xxii, p. 144 (Medinet Habou) ; Roeder, *Debod bis Bab-Kalabsche*, pl. xxxvi (Debot) ; *Description de l'Egypte, Antiquités*, I, pl. x (Philae) ; de Rochemonteix-Chassinat, *Le temple d'Edfou*, I, p. 9, etc.

ture, il n'y a pas de ressaut formant un cadre de porte, mais simplement une battue, marquant la place où venaient s'appliquer les vantaux, qui s'ouvraient à l'extérieur. Cette ouverture est généralement bordée sur trois côtés par un tore, et surmontée de la corniche à gorge ; parfois, la corniche fait tout le tour du monolithe.

Dans la plupart des cas, l'ornementation du naos est réduite à ce décor purement architectural de la face antérieure ; dans d'autres, quelques sculptures se trouvent sur les parois intérieures de la niche ; d'autres naos enfin sont entièrement couverts, soit d'inscriptions, soit de représentations figurées [1].

Les dimensions que donne Hérodote pour le naos de Bouto sont évidemment très exagérées [2], mais nous possédons des naos qui atteignent 7 mètres de haut sur 4 de large [3]. Les proportions ordinaires de ceux qui se trouvent dans nos musées sont d'environ 1 mètre de large à la base et 2 mètres de haut.

On donne souvent le nom de sanctuaires ou même de naos à des monuments qui ressemblent en effet à ceux-ci comme formes générales, occupent comme eux une place d'honneur dans les temples, mais ont des proportions beaucoup plus considérables. Ces grandes chapelles forment au centre de l'édifice un tout indépendant, isolé des autres constructions par un couloir et se distinguant souvent d'elles par l'emploi d'autres matériaux [4], toujours par la sobriété des lignes ; elles étaient faites pour servir de logement, non à la statue du dieu, mais à la barque sacrée [5].

Il ne s'agit plus ici de monolithes, vu les dimensions, la longueur du monument ayant en général plus de dix mètres,

1. Naville, *The Mound of the Jew*, pl. xxiii, xxiv ; Naville, *Gosen and the Shrine of Saft el Henneh*, pl. i-vi.

2. Hérodote II, ch. clv : 40 coudées, soit plus de 20 mètres de côté (Wiedemann, *Herodots zweites Buch*, p. 555) ; pour celui de Saïs, les proportions données ne correspondent guère à la forme des naos égyptiens . 21 coudées de long, 14 de large et 8 de haut (Hérodote, II, ch. clxxv).

3. *Description de l'Egypte, Antiquités V, pl.* xxix (Thmouïs).

4. A Karnak et à Louxor, elles sont en granit.

5. Nouvel Empire : Temple de Thoutmès III à Medinet-Habou (J. A. D. I, pl. xlii, xliii) ; petit temple à Karnak (Legrain, *Bulletin de l'Inst. fr. du Caire* xiii, p. 20). — Epoque ptolémaïque : Karnak (Legrain, *ibid.*, pl. ii) ; Louxor J. A. D., III, pl. i) ; de Rochemonteix-Chassinat, *Le temple d'Edfou*, pl. i ; Mariette, *Denderah*, I, pl. i ; de Morgan, *Kom Ombos*, I, plan.

mais d'une construction en gros blocs bien appareillés, couronnée de la corniche à gorge et couverte de bas-reliefs, en dedans comme en dehors ; une large porte s'ouvre en avant, dans l'axe du temple, et parfois une seconde sur la face opposée [1].

1. A Louxor et à Kom Ombos. A Karnak, où la chapelle est divisée en deux chambres par un ressaut du mur, la paroi du fond était percée non d'une porte, mais d'une large fenêtre à laquelle on accédait par un escalier (Legrain, *loc. cit*, p. 22).

CHAPITRE II

LES SARCOPHAGES

Le naos est pour le temple, non pas un élément accessoire, mais le centre même du monument, le saint des saints, l'habitacle du dieu, vers lequel converge toute la vie religieuse. Le sarcophage joue dans le tombeau un rôle analogue, puisqu'il en est la partie essentielle, le logis intime du défunt, par conséquent la raison d'être de la sépulture. Comme le naos, le sarcophage peut être fait en bois ou en pierre, mais même s'il est en une matière plus ou moins légère et périssable, il occupe en principe une place définitive dans le caveau funéraire, et ne peut être considéré ni comme un objet mobilier, ni comme un ornement.

A côté de la signification mystique du sarcophage, bien caractérisé par son nom égyptien « le maître de la vie », cet important objet remplit une fonction qu'on pourrait qualifier d'architecturale, celle de constituer une véritable maison pour le défunt. Cette notion apparaît d'une manière certaine sous l'Ancien Empire, lorsque de vrais sarcophages, en pierre ou en bois, viennent remplacer les cuves en terre cuite de toutes formes qui, dans les tombes prédynastiques, renfermaient le corps du mort [1].

Tous les sarcophages en bois de l'Ancien Empire ont disparu avec le mobilier funéraire [2] ; dans les tombeaux des grands personnages, ces monuments étaient en pierre, en granit ou en calcaire, avaient sans doute la même forme, et plusieurs nous sont parvenus intacts. Ces grandes caisses rectangulaires, moitié plus longues que larges, aux épaisses parois verticales, sont fermées

1. De Morgan, *Recherches sur les origines de l'Eg.*, II, p. 137-140. Quelle que soit leur forme, aucune de ces cuves ne peut représenter une maison ; cette notion fait donc absolument défaut chez les Egyptiens préhistoriques.

2. L'humidité qui règne au fond de ces caveaux a rongé tous les objets en bois ; pour les sarcophages, nous en avons des représentations sommaires dans les hiéroglyphes de l'époque (Murray, *Saqqara Mastabas*, I, pl. xxxviii).

par un couvercle bombé en berceau ; elles sont le plus souvent nues, mais présentent aussi parfois une décoration très simple à rainures verticales, qui a déjà été signalée plus haut et représente une façade de maison en briques avec ses bandes verticales sail-

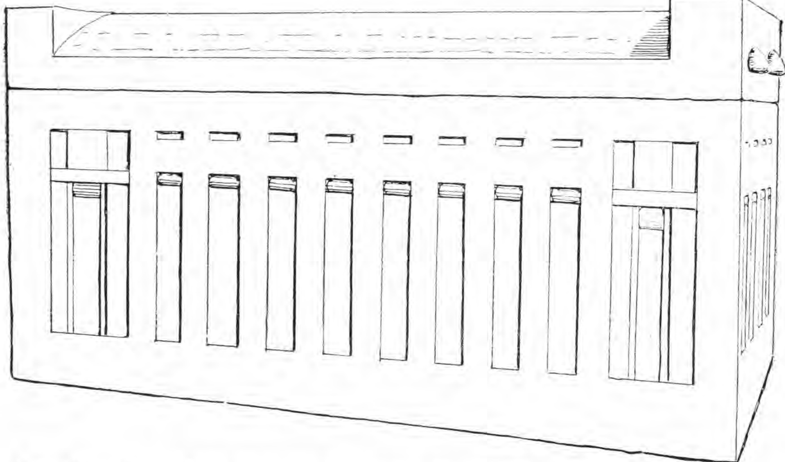


Fig. 221. — Sarcophage en pierre de l'Ancien Empire (d'après LEPSIUS, *Denkmäler*, I, pl. xxx).

lantes et ses rentrants, et pourvue, au milieu du panneau, d'une porte de même style [1]. Les sarcophages ne sont donc pas comme les naos une création originale dérivant directement d'un monument primitif, sans changement dans sa destination, mais l'adaptation à un nouvel usage, à un usage sacré, d'un édifice du type courant, par suite du développement d'une idée relative à la condition de l'homme après la mort : le défunt, continuant à vivre sous la terre, devait être logé de la même façon que lorsqu'il était encore dans ce monde [2].

Les particuliers avaient donc, au fond du tombeau, une résidence en forme de maison ; il était dès lors très naturel que les rois eussent, dans leurs pyramides, une réplique en miniature de leurs palais. Il est vrai que, la plupart du temps, leurs cuves

1. MASPERO, *Musée Egyptien*, I, pl. xxi (voir plus haut, p. 88, fig. 48) : LEPSIUS, *Denkmäler*, I, pl. xxx ; dans ce dernier monument, il y a deux portes au lieu d'une.

2. JÉQUIER, *Recueil de Travaux*, XL, p. 83.

funéraires sont nues, bien polies et sans aucun décor [1], mais nous avons au moins un exemple de la mise à exécution de cette idée, dans le sarcophage de Mycérinus [2] qui, bien que retravaillé sans doute à une époque postérieure [3], présente le motif caractéristique des stèles-façades qui, comme nous l'avons vu plus haut, est une reproduction stylisée des façades de palais royaux. Ce motif se répète trois fois sur les côtés longs du sarcophage et une fois sur les petits.

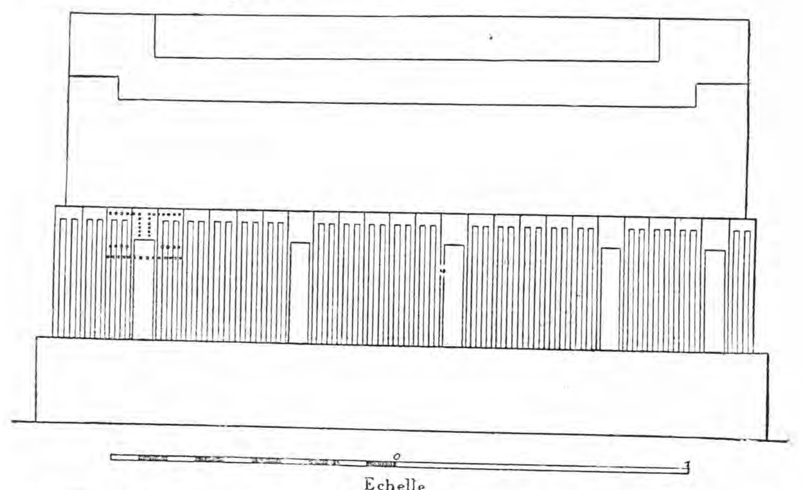


Fig. 222. — Sarcopage en granit de Senousrit III (d'après DE MORGAN, *Fouilles à Dahchour*, II, p. 88).

Le décor des sarcophages des rois du Moyen Empire est le même [4], avec de légères variantes dans l'arrangement des bandes verticales ; comme à cette époque les doctrines funéraires s'uniformisent en une certaine mesure et que les particuliers, par le

1. CAPART, *Une rue de Tombeaux*, pl. iv ; HÖLSCHER, *Grabdenkmal des Königs Chephren*, p. 63 ; *Description de l'Egypte, Antiquités*, V, pl. xiv.

2. VYSE-PERRING, *Operations carried on at the pyramids of Gizeh*, II, p. 84 ; PERROT-CHIPIEZ, *Hist. de l'Art dans l'Antiquité*, I, p. 509.

3. Contrairement à ce que dit M. BORCHARDT (*Zeitschrift für äg. Sprache*, XXXV, p. 92), que toute la décoration est de basse époque, j'estime qu'elle a pu être retouchée, mais que le motif est sûrement contemporain de la pyramide.

4. DE MORGAN, *Fouilles à Dahchour*, II, p. 88, où le décor en forme de façade de palais constitue une sorte de socle au sarcophage proprement dit. Le plus souvent, ces sarcophages sont nus, sans aucun décor, comme sous l'Ancien Empire.

fait qu'ils s'approprient des textes funéraires auparavant réservés aux rois seuls, tendent à se rendre les égaux des pharaons pour tout ce qui concerne la vie future, leurs sarcophages aussi deviennent semblables à ceux de leurs souverains. La matière seule diffère, car ici on emploie toujours le bois, mais les formes sont les mêmes, et la décoration peinte sur la plupart de ces sarcophages représente, non plus une maison d'habitation ordinaire, mais une série de stèles-façades bien caractérisées,

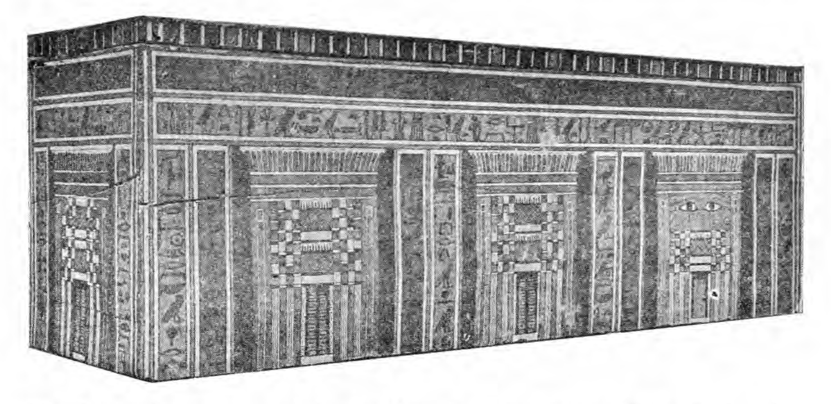


Fig. 223. — Sarcophage en bois, du Moyen Empire (d'après PETRIE, *Gizeh and Rifeh*, pl. X A).

donc un palais [1]. Le mobilier, qui est figuré en frise sur les parois intérieures, est également un mobilier royal, et non celui des simples particuliers [2].

Avec le Nouvel Empire, les théories relatives à la survie ont subi une transformation plus radicale encore ; la doctrine suivant laquelle les défunts habitent sous la terre, dans leurs tombeaux, n'est plus guère qu'un souvenir, et les Egyptiens se rattachent de préférence aux dogmes plus spiritualistes des religions osirienne et solaire, qui donnent à leurs fidèles accès aux Champs Elysées ou au Ciel. Le mort n'a donc plus besoin de maison,

1. LACAU, *Sarcophages antérieurs au Moyen Empire*, II, pl. x à xix (quelques-unes de ces figurations pourraient cependant rappeler des façades de maisons plutôt que de palais) ; STEINDORF, *Grabfunde des Mittleren Reichs*, I, pl. I, IV ; II, pl. I, etc.

2. JÉQUIER, *Les frises d'objets des sarc. du Moyen Empire*, passim.

aussi le type du sarcophage se transforme-t-il, et on ne voit plus que rarement apparaître, dans les sépultures royales, la grande cuve rectangulaire, couverte maintenant de représentations d'un tout autre ordre ou ornée aux angles des satues de déesses ailées [1]. Dans les sépultures des particuliers, au contraire, les caisses de bois reproduisent par tradition les formes anciennes, mais avec une ornementation qui n'a plus rien d'architectural [2]. Le cercueil anthropoïde, primitivement simple enveloppe de la momie, prend dès lors des proportions monumentales, et remplace à peu près



Fig. 224. — Construction d'un catafalque funéraire (d'après NEWBERRY, *Life of Rekhmara*, pl. XVIII).

partout l'ancienne cuve-maison. Que le sarcophage soit en bois comme d'habitude, ou en pierre, comme c'est souvent le cas pour les rois [3] et, à partir de l'époque saïte, pour tous les grands personnages [4], il présente toujours ces formes arrondies qui reproduisent vaguement le profil d'un corps embaumé, avec un couvercle où l'on voit encore souvent se dessiner une grande face humaine ou même le personnage tout entier [5]. L'âme n'habitant plus la tombe, c'est le corps seul qui est installé définitivement au fond du tombeau, et les enveloppes de bois ou de pierre, qui doivent le préserver de la destruction, épousent les formes mêmes

1. MASPERO, *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, II, p. 335 ; MASPERO, *Guide du visiteur au Musée du Caire* (1912), p. 162.

2. QUIBELL, *Tombs of Yuaa and Thuiu*, pl. I, VII ; DARESSY, *Fouilles à la vallée des rois*, pl. I ; MORET, *Sarcophages bubastiles et saïtes*, pl. I-XL, etc.

3. Les sarcophages royaux ont aussi souvent la forme de cartouches, comme celui de Ramsès III au Louvre.

4. MASPERO, *Sarcophages d'époque persane et ptolémaïque*, pl. I et suiv.

5. PERROT-CHIPIEZ, *Hist. de l'Art dans l'Antiquité*, I, p. 309.

de la dépouille charnelle : ce ne sont plus des monuments architecturaux.

Cependant, comme le mort est devenu semblable aux dieux, on peut aussi le traiter comme tel, et installer autour du sarcophage un catafalque qui, par sa disposition, se rapproche beaucoup des naos des temples, à la différence près que les proportions en sont beaucoup plus grandes, vu la dimension même du contenu. Ces monuments étaient formés de quatre parois verticales en bois ajouré ou orné d'incrustations multicolores, formant une décoration symbolique, couronnés d'une corniche à gorge et d'un toit plat ou bombé, et pourvus d'une porte sur une de leurs faces. Nous en possédons un certain nombre de représentations dans les tombeaux des particuliers [1], mais les monuments originaux ont presque tous disparu ; on en a toutefois retrouvé des fragments [2] et un exemplaire complet, absolument intact, dans la tombe de Toutankhamon [3], où se dressent, sur le sarcophage, trois de ces catafalques emboîtés l'un dans l'autre, comme dans l'ancien plan du tombeau de Ramsès [4].

1. DAVIES, *Five Theban Tombs*, pl. VI ; WRESZINSKI, *Atlas zur altaegypt, Kulturgeschichte*, pl. CCCLXVIII ; NEWBERRY, *The Life of Rekhmara*, pl. XVIII.
2. WEIGALL, *The Life and Times of Aknaton*, p. 161.
3. CARTER-MACE, *The Tomb of Tut-Ankh-Amen*, I, pl. XLV.
4. GARDINER, dans *Journal of egyptian Archaeology*, IV, pl. XXIX.

CHAPITRE III

LES AUTELS

SOMMAIRE : I. Tables d'offrandes. — II. Autels des Temples.

La notion de l'autel, instrument au moyen duquel l'homme transmet à un être supranaturel et invisible les offrandes qu'il lui consacre, cette notion est commune à la plus grande partie de l'humanité. L'objet en question [1], qui est probablement le plus ancien monument du culte, peut avoir été à l'origine un tertre de terre, un amas de pierres, plus souvent une simple pierre plate dont les formes se régularisent peu à peu et s'enrichissent parfois d'une décoration sculptée ou appliquée ; cet autel est installé en général de façon définitive à un endroit donné, soit en plein air, soit dans un édifice ; il a tous les caractères d'un objet sacré et il est doué d'une vertu inhérente qui opère de façon magique et assure ainsi le transfert fictif de ce qui y est déposé.

Suivant les peuples, ce qui est offert sur l'autel varie considérablement de nature, comme aussi de mode de présentation. En Egypte, à l'époque historique, l'offrande est presque exclusivement composée d'aliments à l'état naturel ou tout préparés, prêts à être consommés ; le sacrifice humain, le sacrifice sanglant sont inconnus ; l'holocauste n'est pas en usage, au moins dans les temples [2] ; des formules magiques suffisent pour assurer la transmission des victuailles.

Le destinataire, en revanche, varie, l'offrande pouvant être adressée à une divinité ou faite au bénéfice d'un mort ; aussi l'autel prend-il une forme un peu différente suivant la personnalité à laquelle on désire faire parvenir l'offrande. Nous garderons ici les dénominations usuelles appliquées aux deux grandes

1. SAGLIO, article *Ara*, dans DAREMBERG et SAGLIO, *Dict. des Antiquités gr. et rom.* I, p. 347.
2. JÉQUIER, *Recueil de Travaux* XXXII, p. 166.

classes de ces sortes de monuments, noms qui du reste les caractérisent de la façon la plus explicite : la table d'offrandes, destinée au tombeau, et l'autel qui se trouve dans le temple.

Nous n'avons pas à étudier ici les autres genres d'autels [1], destinés à brûler de l'encens, à faire des libations ou d'autres cérémonies analogues ; ce sont de très petits monuments qui rentrent plutôt dans la catégorie des meubles et ne relèvent en aucune façon de l'architecture.

§ Ier. — Tables d'offrandes.

Aux époques primitives, on se bornait à entasser les victuailles autour des corps ensevelis, et aucun indice ne nous permet de supposer qu'à ce moment-là on ait eu recours à un objet quelconque, mobile ou fixe, servant d'agent de transmission [2].

Avec les dynasties memphites, le grand développement des sépultures fit surgir des doctrines nouvelles et nécessita des installations spéciales, entre autres la reproduction en pierre de la table sur laquelle les vivants avaient coutume de manger [3]. Il s'agit donc de l'interprétation, dans un but symbolique, d'un objet d'usage courant, interprétation qui ne trouva pas tout de suite sa forme définitive.

Un des types adoptés à cette époque — nous ne savons si c'est le plus ancien — est celui du *disque d'offrandes*, imitation du plateau de guéridon, la table à manger des grands personnages, peut-être aussi tout simplement de la galette ronde sur laquelle les Orientaux disposent leurs mets au moment du repas. Ce disque est figuré sur une pierre de même forme, et sur sa surface bien polie sont sculptés en relief ou en creux les divers petits ustensiles destinés à la présentation des mets, parfois aussi une simple inscription dédicatoire [4].

1. Voir à ce sujet l'étude générale sur tous les types d'autels, que j'ai donnée dans les *Matériaux pour l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne*, p. 236-249 (*Bulletin de l'Inst. fr. du Caire*, XIX).
2. De Morgan, *Recherches sur les origines de l'Egypte*, II, p. 132 et suiv.
3. Maspero, *Guide du visiteur au Musée du Caire* (1912), p. 39.
4. Mariette, *Les Mastabas de l'Ancien Empire*, p. 164, 348, 435 ; Jéquier, *Hist. de la civilisation égypt.*, p. 141. Pour la signification symbolique des disques d'offrandes, voir Jéquier, *Recueil de Travaux*, XXXII, p. 164.

La *table d'offrandes* proprement dite eut une destinée beaucoup plus brillante que le disque, puisque dès l'Ancien Empire, elle ne manque pour ainsi dire dans aucun tombeau [1]. Elle représente la natte sur laquelle mangeait le commun des Egyptiens dès la plus haute antiquité, natte surmontée d'un vase et d'un pain, le tout formant une figure bien connue dans le système hiéroglyphique, comme étant le signe des offrandes [2].

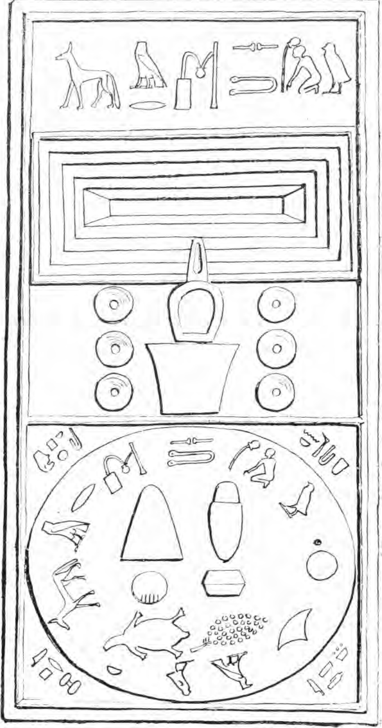


Fig. 225. — Table d'offrandes de l'Ancien Empire, avec disque et bassin (d'après Mariette, *Monuments divers*, pl. xciv).

Parfois c'est ce signe lui-même qui donne à la dalle épaisse sa forme caractéristique, celle d'un rectangle, pourvu sur une de ses faces d'un appendice saillant. Mais le plus souvent, la pierre est rectangulaire, plus ou moins épaisse, et sur le plat sont sculptés le signe des offrandes et tous ses accessoires, pains, galettes, vases, écuelles, baquets à ablutions ; de petits canaux amènent les liquides provenant des libations à un bec faisant saillie en avant de la table, qui n'est autre qu'une réminiscence de l'appendice des tables d'offrandes simples. Cette disposition donne lieu à des variantes innombrables, grâce auxquelles chaque table d'offrandes devient un monument original.

La table d'offrandes est en principe placée dans le tombeau, devant la stèle fausse-porte, sur le sol, de manière que l'âme du

1. Pour l'Ancien Empire, voir Mariette, *les Mastabas de l'Ancien Empire*, p. 161, 219, 396, 43, 441 ; pour les époques plus récentes, A. Kamal, *Tables d'offrandes* (Catal. gén. du Musée du Caire).
2. Ce signe, dans l'écriture hieroglyphique, se lit *hotep*.

mort, sortant par ce simulacre de porte, se trouve immédiatement en présence du festin tout servi, tandis que la réserve de victuailles est figurée sur la paroi de la chambre. Dans ce cas, très fréquent [1], le monument en question est d'assez grande taille. Dans les tombes moins importantes, la table d'offrandes peut être beaucoup plus petite et se placer n'importe où, en général

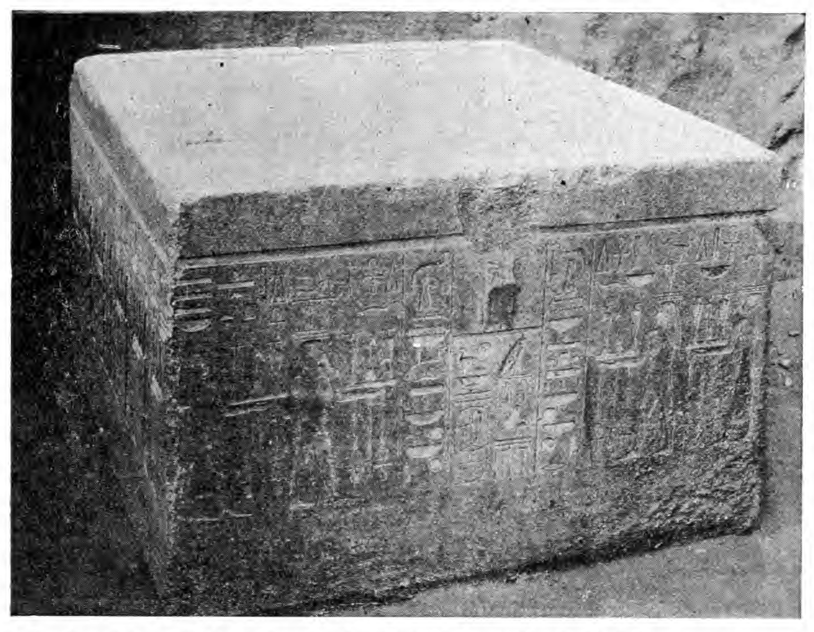


Fig. 226. — Table d'offrandes de Licht (photographie de M. J.-E. Gautier).

cependant à proximité de la stèle, quelle que soit la forme de celle-ci.

La table d'offrandes des tombes royales est un monument beaucoup plus important, qui prend la forme d'un véritable autel et se place non plus devant la stèle, mais dans la cour du temple funéraire [2]. C'est un gros bloc presque cubique, en granit ou en

1. Par exemple de Morgan, *Fouilles à Dahchour*, II, p. 8, 10-12, 14, 23 ; von Bissing, *Mastabas des Gem-ni-kai*, I, pl. ii.
2. Gautier-Jéquier, *Mém. sur les fouilles de Licht*, p. 21-26 ; Borchardt, *Grabdenkmal des Königs Ne-User-Re*, p. 68, pl. xiv et xv.

albâtre, orné sur ses côtés des figures des provinces de l'Egypte apportant leur tribut à l'ancien souverain, et sur le plat, du signe des offrandes accompagné de ses accessoires ordinaires, les pains et les vases. L'idée est donc exactement la même que lorsqu'il s'agit de simples particuliers, à cette différence près que c'est l'Egypte entière, ou plutôt les deux Egyptes, suivant la conception ancienne du double royaume pharaonique, qui apportent au roi défunt leurs hommages et leurs produits ; la procession des nomes et les deux signes des offrandes indiquent clairement cette nuance.

Ce genre de monument, qui constituait un élément très important dans l'ensemble des bâtiments funéraires anciens, paraît n'être plus en usage à partir du Nouvel Empire.

§ II. — Autels des temples.

L'offrande aux dieux dans les temples se pratique à peu près de la même manière que celle aux morts dans les tombeaux [1] ; cependant elle se fait, non pas une fois pour toutes, mais d'une façon constante, et avec le déploiement de pompe qui est coutumier aux religions antiques. L'outillage est donc nécessairement plus développé que dans les tombeaux, et le lieu où se fait l'offrande devient un véritable autel qui varie de grandeur et de forme suivant l'usage qu'on veut en faire et suivant la place qu'il occupe dans le temple.

Nous avons déjà vu la table d'offrandes ordinaire se doubler, lorsqu'il s'agit du culte funéraire des rois, par la répétition du signe des offrandes ; elle se quadruple quand il s'agit des dieux. L'autel de ce type qui se trouve dans le temple solaire d'Abousir [2], dressé en plein air devant l'obélisque de Ra, est de dimensions colossales, construit en blocs d'albâtre assemblés, dont quatre sont taillés suivant la forme du signe des offrandes, le centre du monument étant occupé par un grand disque ; les appendices qui surmontent chacun des signes des offrandes sont tournés en

1. L'offrande aux morts ne va pas directement au destinataire, mais se fait par l'intermédiaire des dieux, qui font bénéficier le défunt des victuailles transmises à eux en son nom.
2. Borchardt, *Das Re-Heiligtum des Rathures*, I, p. 43-46 : cet autel est isolé au milieu de la cour par un petit mur en pierre.

dehors, vers les quatre points cardinaux, ce qui nous indique la signification de l'autel : le dieu, maître du monde, reçoit l'hommage et le tribut, non plus d'un domaine quelconque, comme un simple particulier, non plus même des deux Egyptes, comme les pharaons, mais de la terre entière. Ce type d'autel, dont nous ne

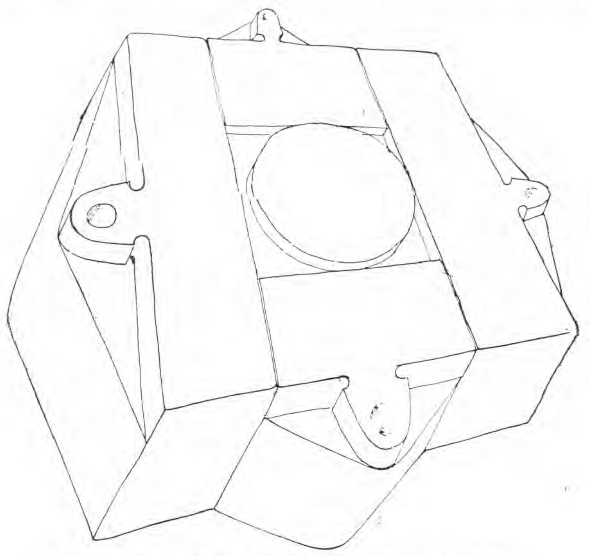


Fig. 227. — L'autel d'albâtre du temple solaire à Abousir.

possédons du reste que très peu d'exemplaires, se retrouve encore au Nouvel Empire, à Karnak [1].

Dans la plupart des temples, l'autel aux quatre *hotep* est remplacé par un monument analogue mais beaucop plus simple de formes, qui a sans doute le même but et la même signification [2] ; ce nouveau type d'autel est construit également dans une cour, à l'air libre, et disposé de manière que les rayons du soleil levant tombent directement sur sa plateforme. C'est un massif carré en

1. MARIETTE, *Karnak* pl. v. L'autel se trouve dans une courette à l'est du temple.
2. Nous n'en possédons jusqu'ici aucun exemplaire antérieur au Nouvel Empire.

maçonnerie, aux angles bordés du tore classique, couronné de

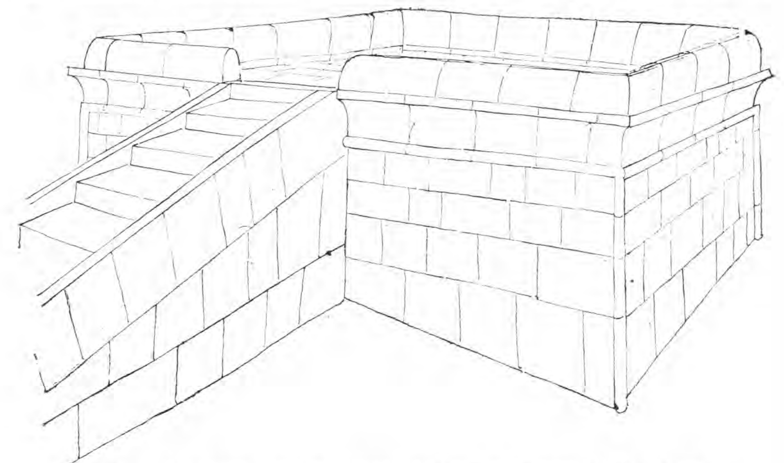


Fig. 228. — Le grand autel du temple de Deir el Bahari (d'après JÉQUIER, *Temples memphites et thébains*, pl. XXXVI).

la corniche à gorge ; un petit parapet entoure la plateforme. Sur la face ouest, un escalier très doux, remplacé souvent par une simple rampe, permet de monter jusqu'à la place où l'on déposait les offrandes. La taille de ces autels n'était pas limitée, et correspondait à la place dont on disposait [1], aussi les proportions en sont-elles très variables [2]. La décoration sculptée sur la pierre même est pour ainsi dire nulle, mais pouvait être complétée par des revêtements ou des applications en matières précieuses qui n'ont pas laissé de trace.

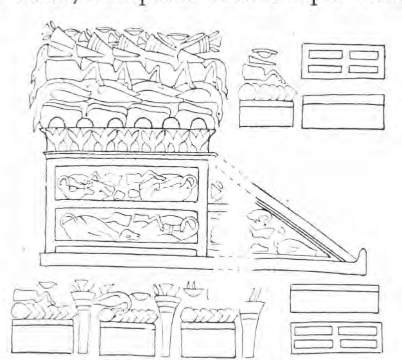


Fig. 229. — Le grand autel d'offrandes du temple d'Aten (d'après DAVIES *The Rock-tombs of El Amarna*, I, pl. XXXVIII).

1. Le plus grand de ceux qui nous sont parvenus, à Deir el Bahari, mesure 4 m. 92 sur 3 m. 90 et 1 m. 56 de haut (NAVILLE, *Deir el Bahari* pl. VIII.)
2. L'autel d'Ombos devait avoir à peu près 6 mètres sur 2, et 1 mètre de haut (DE MORGAN, *Kom Ombos* I, p. 76).

Dans certains temples, les autels en pierre étaient remplacés par des constructions en bois, de même forme et également de



Fig. 230. — L'autel solaire du temple d'Ibsamboul.

trop grandes dimensions pour pouvoir être considérés comme des

meubles [1] ; les pieds très massifs supportant la plateforme bordée d'une corniche, étaient séparés par des panneaux décoratifs sans doute plaqués d'or et incrustés de faïences polychromes. Un escalier droit montait, ici aussi, du sol au plateau de l'autel.

Le monument cultuel pouvait comporter, en plus de l'autel une série d'accessoires symboliques : celui d'Isamboul [2], qui est de très petites dimensions et se trouve placé dans une courette, derrière un pylône en miniature, était flanqué de deux obélisques et sur sa plateforme se dressaient les statues de quatre cynocéphales adorant le soleil levant et le soleil couchant [3].

En plus de ces grands autels solaires, les temples possédaient encore de nombreux monuments du même ordre, mais plus petits et qui pouvaient se grouper dans la cour, autour du maître-autel, comme dans le grand temple d'Aten [4], ou se placer devant les petits sanctuaires des dieux parèdres, toujours si nombreux dans les grands centres cultuels [5]. Leur forme est extrêmement simple ; ce ne sont généralement que des blocs cubiques en pierre, d'un mètre de hauteur environ, qui peuvent être ornés de la corniche à gorge, parfois aussi de bas-reliefs sur les côtés [6]. Il est souvent difficile de dire d'une façon certaine si ces petits monuments, qui la plupart du temps n'ont pas été trouvés en place, sont vraiment des autels ou s'ils ont servi de socles à des statues ou à des naos [7].

1. Davies, *Rock Tombs of El Amarna*, I, pl. xii, xxviii ; II, pl. v, xviii ; III, pl. viii, x, etc.

2. Maspero, *Rapports sur les temples de Nubie*, p. 150, pi. clx-clxii. L'autel a 1 m. 25 de côté, 1 m. 45 de haut.

3. Ces cynocéphales se retrouvent à la base des obélisques de Louxor (voir plus bas, p. 349), monuments également consacrés au soleil.

4. Voir les représentations de Tell el Amarna, signalées ci-dessus (fig. 229) ; ici ces petits monuments étaient, comme le grand autel, de véritables tables en bois, mais faciles à déplacer, vu leurs dimensions.

5. Par exemple, au temple de Phtah à Karnak, J. A. D., I, pl. liv.

6. Lepsius, *Denkmäler*, V, pl. xiii, lv.

7. A Ibsamboul, immédiatement à côté de l'autel cité plus haut, il s'en trouvait un autre à peu près semblable, sur lequel était placé un petit naos.

CHAPITRE IV

LES OBÉLISQUES

La plupart des grands dieux égyptiens ont un emblème matériel d'une forme spéciale qui, de fétiche qu'il était sans doute primitivement, est devenu peu à peu un symbole susceptible d'être utilisé non seulement à des fins religieuses et cultuelles, mais aussi au point de vue décoratif. Trois seulement de ces objets sacrés ont pu, de par leur forme haute et étroite, être employés dans le domaine de l'architecture, soit comme supports, soit d'une autre manière : le *dad*, symbole d'Osiris, qui paraît si souvent comme motif décoratif dans les monuments du culte religieux ou funéraire, se trouve parfois plaqué contre un pilier [1] mais ne se transforme pas lui-même en pilier, comme le sistre, emblème de la déesse Hathor, qui commence également par orner des piliers pour constituer ensuite un type tout particulier de colonne [2] ; enfin l'obélisque, qui suit une destinée toute différente, bien conforme à son type primitif et à sa signification mystique.

Aussi loin que nous pouvons remonter, nous trouvons l'obélisque associé au culte de Râ, le dieu-soleil d'Héliopolis [3], aussi a-t-on voulu y reconnaître l'image stylisée d'un rayon de soleil [4] ; cette hypothèse toutefois ne se justifie guère, vu les formes mêmes de l'objet, et il semble plus normal d'y voir un de ces fétiches primitifs, sans caractère bien défini, sur lesquels se concentrent les sentiments religieux des peuples non civilisés. Lorsqu'un dieu astral, à caractère plus évolué, plus spirituel que l'ancienne divinité locale, prenait la place de cette dernière, il s'appropriait

1. Voir plus haut, p. 158 (4e partie, ch. I, § 1, pilier simple ou décoré).
2. Voir plus haut, p. 184 (4e partie, ch. II, § 3, colonne-sistre).
3. Sethe, *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, XXVII, p. 111.
4. Ou le doigt du dieu ; voir Perrot-Chipiez, *Hist. de l'art dans l'Antiquité*, I, p. 621, Maspero, *L'archéologie égyptienne*, p. 102.

en même temps le fétiche vénéré qui devenait son symbole [1]. Par sa forme, l'obélisque rentre dans la catégorie des pierres levées, si fréquentes dans tant de pays, mais avec cette différence que généralement les pierres levées sont brutes et informes, tandis que l'obélisque, travaillé avec grand soin, affecte des formes géométriques régulières et bien définies.

L'obélisque est un bloc de pierre, quadrangulaire à sa base, dont les faces montent en se rétrécissant peu à peu pour se terminer par une pointe en forme de pyramide ; le profil de ce couronnement indique une communauté d'origine [2] entre deux genres de monuments qui ont eu en architecture une destinée très différente, la pyramide et l'obélisque, et cette parenté est confirmée par la linguistique [3]. Si la pyramide a passé dans le domaine de l'architecture funéraire, pour des raisons que nous n'avons pas à étudier ici, l'obélisque est resté un symbole solaire, et nous le voyons apparaître pour la première fois dans les temples de la Ve dynastie, où il forme le centre de l'édifice sacré [4].

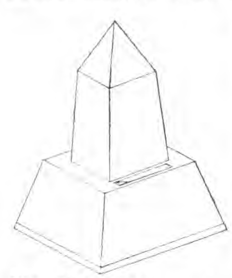


Fig. 231. — Le grand obélisque d'Abousir (reconstitution de M. Borchardt).

Sur un énorme socle de maçonnerie en forme de mastaba, dans l'intérieur duquel était aménagée une rampe menant à la terrasse, se dressait un gigantesque obélisque, aujourd'hui complètement détruit, qui devait être également construit en gros blocs de calcaire, et dont la pointe dominait le désert environnant d'une cinquantaine de

1. La survivance, avec transformation de sens, des objets de culte des religions éteintes, est un phénomène constant : un des exemples les plus caractéristiques est celui de la pierre noire de la Mecque.

2. On pourrait admettre que la pyramide est la forme primitive du fétiche héliopolitain et que l'obélisque en est une variante obtenue par la prolongation en hauteur de la base quadrangulaire sur laquelle l'objet était placé. On pourrait aussi considérer l'obélisque comme une combinaison par superposition de deux emblèmes sacrés, le pyramidion et le pilier du taureau Mnévis, qui est également d'origine héliopolitaine et qui consiste en un fût rectangulaire échancré au sommet et supportant une tête de bœuf (Naville, *The Festival Hall of Osorkon II*, pl. ix. Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. cxlvii). La question, du reste, n'est pas ici de première importance.

3. Le nom de *benben*, qui est sans doute celui du fétiche primitif, s'applique également à l'obélisque et à la pyramide.

4. Sethe, *loc. cit.*, et surtout Borchardt, *Das Re-Heiligtum des Königs Ne-Woser-Re*, I, pl. i, ii et *passim*.

mètres à peu près [1]. Ici le dieu n'est plus enfermé dans un naos, il plane au-dessus du temple, il est visible de loin, comme le soleil lui-même, par tous ses adorateurs.

A partir du Moyen Empire, l'obélisque n'est plus le centre du temple, mais un accessoire [2], un ornement symbolique d'une valeur toute particulière, indiquant d'emblée au visiteur que le sanctuaire est voué au dieu soleil ; il reste un objet sacré, auquel on présente l'adoration et l'offrande [3].

L'érection des obélisques ne se faisait pas n'importe quand, au cours de la construction d'un temple, mais toujours lors de la célébration des grandes fêtes dites du jubilé [4], et elle correspondait à certaines idées dont nous ne connaissons pas la signification exacte, mais qui contenaient évidemment un hommage au dieu d'Héliopolis. Lors de ces fêtes le roi faisait dresser une paire d'obélisques [5] de chaque côté de la porte du pylône extérieur [6] d'un temple dédié soit à Râ soit à une des divinités qui lui sont assimilées, comme Amon, par conséquent surtout dans les villes solaires, Héliopolis, Thèbes, Tanis, Soleb, Eléphantine.

Tous les grands obélisques datent des périodes où l'Egypte atteignit l'apogée de sa puissance et de sa richesse, donc sous les XIIe, XVIIIe et XIXe dynasties. Ceux qui sont plus récents sont tous de petites dimensions [7] ; nous n'en connaissons aucun dans les temples ptolémaïques et romains [8].

1. Les représentations hiéroglyphiques de l'époque sont assez précises et ont permis de reconstituer le monument, au moins dans ses proportions générales. Il n'y a pas lieu de supposer que l'obélisque lui-même était monolithe comme dans les monuments similaires d'époques plus récentes.

2. D'après un texte ptolémaïque, l'obélisque jouerait aussi le rôle de paratonnerre, « pour écarter les intempéries du ciel » (Brugsch, *Zeitschrift für äg. Sprache*, XIII, p. 122).

3. Von Bissing, *Recueil de Travaux*, XXIV, p. 167. Wiedemann, *Orientalistische Litteraturzeitung*, VI, p. 52.

4. Breasted, *Zeitschrift für äg. Sprache*, XXXIX, p. 55-61 ; Möller, *ibid*, p. 72.

5. Nous ne connaissons qu'un cas où le roi ne fit dresser qu'un seul obélisque, au lieu de deux (Breasted, *loc. cit.*, p. 55 ; cf. Maspero, *Proceedings of the Society of biblical Archaeology*, XIV, p. 305).

6. Si les obélisques de Karnak se trouvent actuellement au milieu du temple, c'est par le fait des constructions postérieures qui sont venues s'ajouter devant les anciennes.

7. Par exemple ceux de Nectanébo à Philae (*Description de l'Egypte, Antiquités*, I, pl. v) et à Koptos (Petrie, *Koptos*, p. 17), ainsi que ceux de Seti II sur le quai de Karnak (J. A. D. II, pl. xliv).

8. Les obélisques actuellement en Italie, dont les inscriptions datent des



Fig. 232. — Obélisque de Senousrit I à Héliopolis (d'après JÉQUIER, *Temples memphites et thébains*, pl. XI).

L'obélisque classique, comme l'indique son nom grec, est une longue aiguille de granit ou d'une autre pierre dure, un monolithe qui est souvent de taille colossale ; il est plus svelte et plus élégant que celui de l'Ancien Empire, tout en gardant les mêmes formes générales ; l'amincissement, reporté sur une plus grande longueur, est moins prononcé, et dans la plupart des cas le pyramidion aussi s'allonge.

Ce bloc, aux lignes si pures et si nobles, est toujours poli avec grand soin et orné d'inscriptions taillées en creux avec une sûreté de main et une technique sans égales ; ces inscriptions longitudinales portent sur une [1] ou sur trois lignes [2] le nom du roi et la dédicace du monument, et sont parfois accompagnées, dans la partie supérieure, d'une série de

empereurs romains (ERMAN, *Römische Obelisken*, 1917) étaient probablement des monuments plus anciens, gravés seulement à cette époque.

1. J. A. D., I, pl. XI (Héliopolis, XIIe dyn.).

2. CHAMPOLLION, *Monuments de l'Egypte*, pl. CCXVIII à CCXXI (Louxor) ; parfois les deux lignes extérieures sont gravées après coup par un nouveau pharaon : LEPSIUS, *Denkmäler*, III, pl. VI (Karnak).

petits tableaux [1]. Le pyramidion était revêtu d'une calotte en bronze doré ou en électrum, et souvent toute la partie supérieure de l'obélisque était dorée.

De même que les colonnes, les obélisques reposent sur des bases dont les formes sont en rapport étroit avec les leurs, gros blocs quadrangulaires, parfois presque cubiques, dont les faces verticales peuvent porter des inscriptions commémoratives ou d'autres représentations ; ceux de Louxor ont une base double, en escalier, dont le bloc supérieur est orné sur deux faces de quatre statues de cynocéphales adorant le soleil à son lever et à son coucher [2].

Les dimensions des grands obélisques sont très variables ; quelques chiffres, relevés par divers savants [3]



Fig. 233. — Obélisque de Thoutmès I à Karnak (d'après JÉQUIER, *Temples memphites et thébains*, pl. XXI).

1. LEPSIUS, *Denkmäler*, III, pl. XXI-XXIV (Karnak ; cf. J. A. D., I, pl. XXIV).

2. PRISSE, *Histoire de l'Art égyptien* ; CAPART, *L'art égyptien, Architecture*, pl. CXXXIII.

3. Ces mensurations sont loin d'être d'une précision absolue, et les divergences entre les publications sont parfois assez considérables. Les chiffres données ici entre parenthèses indiquent l'épaisseur de l'obélisque à la base et à la naissance du pyramidion.

sur les plus connus de ces monuments, donneront une idée de leur taille :

Heliopolis, Senousrit I[1]......	20 m. 27	(1 m. 84 ; 1 m. 21).
Karnak, Thoutmès I[2]........	19 m. 60	(1 m. 84 ; 1 m. 65).
id. Hatshepsou[3]	29 m. 50	(2 m. 46 ; 1 m. 80).
id. Thoutmès III[4]......	37 m. 77	(3 m. 15).
Louxor, Ramsès II[5].........	25 m. 03	(2 m., 50).
Alexandrie, Ramsès II[6]......	19 m. 55	(2 m. 50 ; 1 m. 43).

On peut constater par ces chiffres que le rapport de l'épaisseur à la hauteur, sans être constant, est à peu près de un à dix. Ces obélisques n'étaient pas les plus grands, et nous apprenons par certains textes de l'époque, dont il n'y a pas lieu de mettre en doute l'exactitude, que des rois comme Thoutmès III en érigèrent qui mesuraient jusqu'à 110 coudées de hauteur, c'est-à-dire à peu près 57 mètres[7].

Les difficultés d'extraction et de transport, pour ces blocs qui pesaient des centaines de tonnes, ont été indiquées plus haut[8] ; celles de mise en place n'étaient pas moindres. Le système employé pour cela, avec terrassements, plans inclinés et sacs de sable, ne nous est encore connu que très imparfaitement[9]. C'était pour les rois un titre de gloire que d'avoir érigé des obélisques aussi grands ou plus grands que ceux de leurs devanciers. Les rois d'Assyrie[10], puis plus tard les empereurs romains firent des prodiges pour transporter dans leurs pays ces énormes

1. *Description de l'Egypte, Antiquités*, V, pl. XXVI.
2. LEGRAIN, dans *Annales du Service*, V, p. 12 ; BAEDEKER, *Egypte*, p. 266.
3. LEGRAIN, *op. cit.* ; LEPSIUS, *Denkmäler*, III, pl. XXIII.
4. LEGRAIN, *op. cit* ; ces chiffres sont approximatifs, le monument étant brisé.
5. DARESSY, *Notice du temple de Louxor*, p. 13. L'autre obélisque, actuellement à Paris, est un peu plus petit (22.83).
6. *Description de l'Egypte, Antiquités*, V, pl. XXXIII. C'est l'aiguille de Cléopatre, aujourd'hui à Londres.
7. Pap. Anastasi, I, pl. XV, l. 1-3 (cf. GARDINER, *Litterary Texts*, I, p. 17) ; LEPSIUS, *Denkmäler*, III, pl. XXVII, 11 (cf. PETRIE, *History of Egypt*, II, p. 131) ; NORTHAMPTON-SPIEGELBERG, *Excavations in the Theban Necropolis*, p. 16.
8. 1re partie, chap. III, p. 24.
9. CHOISY, *L'art de bâtir chez les Egyptiens*, p. 121-127 ; BORCHARDT, *Untersuchungen zur Geschichte und Altertumskunde Aegyptens*, V, p. 15-17 ; PETRIE, *Tanis*, I, p. 26.
10. G SMITH, *Zeitschrift für äg. Sprache*, VI, p. 97.

monuments et pour les installer dans leurs palais ou dans leurs cirques ; plus récemment, les peuples modernes ont à grand'peine amené sur les places de leurs capitales, à Paris, Londres et New-York des obélisques enlevés aux temples égyptiens[1].

Fig. 234. — Obélisque de Ramsès II à Louxor (d'après PRISSE, *Histoire de l'art égyptien*).

Des obélisques de beaucoup plus petite taille, qui dépassent rarement une hauteur de cinq mètres, se trouvaient aussi dans les temples, mais ils n'étaient pas nécessairement placés devant les pylônes et n'avaient pas, par conséquent, la même valeur symbolique que les grands. Beaucoup ont été déplacés, leurs dimensions les rendant faciles à transporter ; parmi ceux qui sont encore en place, les uns se trouvent des deux côtés d'un autel d'offrandes[2], d'autres au bord d'un quai[3], d'autres encore à l'extrémité d'une colonnade[4]. Enfin, sur le grand vaisseau doré qui transportait le dieu dans ses voyages sur le fleuve, le naos d'Amon était flanqué de ses deux obélisques, réduction exécutée sans doute en bois doré[5].

On donne souvent le nom d'obélisque à un monument isolé gisant au Fayoum, monolithe long et étroit, mais dont les côtés sont dissemblables et le haut arrondi en dos d'âne[6], de sorte que nous ne pouvons son-

1. Pour le transport d'un de ces obélisques, voir l'ouvrage de LEBAS, *L'obélisque de Louxor* (1839).
2. Ibsamboul : MASPERO, *Rapports sur les temples de Nubie*, pl. CLX-CLXII, et plus haut, notre fig. 230.
3. Karnak, J. A. D., II, pl. XLIV.
4. Philae : *Description de l'Egypte, Antiquités*, I, pl. V.
5. FOUCART dans *Monuments et Mémoires* (fondation Piot), XXV, p. 149, 157
6. LEPSIUS, *Denkmäler*, II, pl. CXIX ; la hauteur est de 12 m. 62, la largeur

ger à le faire rentrer dans cette catégorie [1]. Ce monument semble être plutôt un pilier destiné à supporter un emblème divin, sans doute un faucon [2].

Les grands temples funéraires des rois du Nouvel Empire ne sont jamais précédés d'une paire d'obélisques dressés devant les pylônes. On pourrait conclure de ce fait que ce symbole n'a rien de funéraire ; on trouve cependant, sous l'Ancien et le Moyen Empire, dans les tombes mêmes, ou à côté de la porte des tombes, des obélisques de la forme classique [3], mais de très petite taille, qui montrent bien que l'emblème du dieu d'Héliopolis était aussi, au moins à certaines époques, en rapport avec le culte des morts.

L'emploi de l'obélisque, dans les constructions civiles, devait être très peu fréquent ; cependant, dans une peinture thébaine [4], on en voit un, placé devant la porte d'un jardin.

des côtés, à la base, 2 m. 10 et 1 m. 30. Ce monument se trouve à Begig, au Fayoum.

1. Von Bissing, *Recueil de Travaux*, XXXIV, p. 21.

2. Mariette, *Catalogue général des monuments d'Abydos*, n° 1221.

3. Mariette, *Monuments divers*, pl. L ; von Bissing, *Recueil de Travaux*, XXXIV, p. 21 ; Jéquier, *Les frises d'objets des sarcophages du Moyen Empire*, p. 330.

4. Wilkinson, *Manners and Customs*, II, p. 129 (éd. de 1847).

CHAPITRE V

LES STÈLES

Sommaire : I. Stèles indicatrices. — II. Stèles-façades. — III. Stèles fausses-portes. — IV. Stèles tableaux. — V. Stèles commémoratives.

Dans nos musées d'antiquités égyptiennes, ce sont les stèles qui constituent la majeure partie des gros objets, et ce seul fait nous montre l'importance qu'attachaient les anciens à ce genre de monuments qui peuvent varier à l'infini de formes et de dimensions, mais qui tous ont une allure ou tout au moins une décoration architecturale. Une stèle est un monument en lui-même, ayant sa signification propre, son rôle dans la vie funéraire ou religieuse et par conséquent son indépendance, mais qui, par suite des circonstances, fait le plus souvent partie d'un édifice et contribue à lui donner son caractère particulier. Dans ces cas, la stèle n'a jamais de fonction architectonique ; elle est simplement encastrée dans une des murailles, extérieures ou intérieures.

La stèle est, originairement, de nature funéraire ; elle était destinée à assurer à un individu la propriété d'un tombeau, à représenter son palais dans l'autre monde ou simplement l'entrée de cette demeure, ainsi qu'à transmettre aux dieux des morts des prières, dont l'effet devait durer aussi longtemps que la stèle elle-même, et des formules magiques qui assuraient sa propre subsistance dans l'au-delà.

Comme supports de textes et de figurations, les stèles offraient de grands avantages, du fait de leurs dispositions et de leur visibilité, aussi ne tarda-t-on pas à en utiliser le type pour de tous autres usages. Les rois s'en servirent pour afficher un décret, pour marquer une limite, pour commémorer un haut-fait, et ils les employèrent également pour adresser à leurs dieux un hommage particulier. Les particuliers y inscrivirent leur biogra-

phie, ou bien ils en firent des ex-voto ou des monuments magiques.

Les stèles égyptiennes sont très variables de forme et de disposition ; elles peuvent néanmoins se ramener à un certain nombre de types, susceptibles eux-mêmes de modifications importantes et d'utilisations très diverses, types qui apparaissent les uns après les autres, sans toutefois remplacer de façon absolue ceux qui les ont précédés.

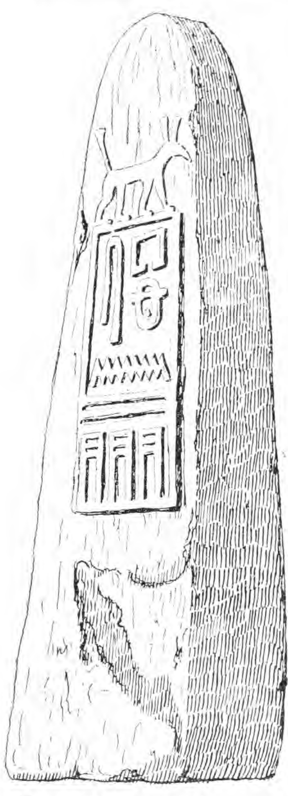


Fig. 235. — Stèle royale d'Abydos (d'après PETRIE, *Royal Tombs*, I, pl. XXXI.

§ Ier. — STÈLES INDICATRICES.

Une pierre haute, visible de loin et dressée sur un monticule, portant quelques signes hiéroglyphiques, était, dans les temps les plus reculés, le seul indice de l'endroit où reposait le corps d'un grand personnage. Lorsqu'il s'agit de particuliers [1], cette pierre est de petites dimensions, à peine dégrossie, et les signes qu'elle porte sont informes et maladroits; les stèles des rois [2] sont de grandes dalles, souvent en pierre dure, aux formes régulières, où sur une des faces bien parée, se détache le nom royal en beaux hiéroglyphes, d'un dessin ferme et pur. La forme habituelle de la stèle est une dalle plate, s'amincissant dans le haut et se terminant en cintre ; la base, qui devait s'enfoncer dans le sol, est laissée brute.

1. DE MORGAN, *Recherches sur les origines de l'Egypte* II, p. 239, 240 ; PETRIE, *Royal Tombs*, I, pl. XXXI-XXXVI, II, pl. XXVI-XXX.

2. La plus remarquable est sans contredit, celle dite du « roi Serpent » au Louvre, souvent reproduite : BENEDITE dans *Mémoires et Monuments* (fondation Piot), XII, p. 1-15, pl. I. Pour les autres : DE MORGAN, *op. cit.*, II, p. 232 ; VON BISSING, *Denkmäler ägyptischer Sculptur*, pl. 1 ; PETRIE, *Royal Tombs*, I, frontispice, II, pl. XXXI ; PETRIE, *Abydos* I, pl. V.

Cette sorte de stèle, semblable de forme et de destination aux cippes classiques, disparaît de l'architecture avec l'époque thinite, c'est-à-dire quand le tumulus se régularise et devient un mastaba ; on se borne dès lors à écrire le nom du mort en gros caractères sur la porte ou sur une autre partie du tombeau, bien en évidence, tandis que la stèle, qui change d'aspect et de signification, est reportée à l'intérieur.

Fig. 236. — Entrée de la chapelle du monument solaire d'Abousir (d'après BORCHARDT, *Re-Heiligtum*, I, p. 49).

Peut-être, en raison de leur forme générale, faut-il attribuer la même origine à des monuments fort rares, qui se trouvent à l'entrée de certains sanctuaires de l'Ancien Empire, qui sont des dalles plates, cintrées dans le haut, ne portant aucune inscription et aucun décor et qui se placent par paires, de chaque côté de la porte, perpendiculairement ou parallèlement [1] à la façade. Apparemment, ces « stèles muettes » avaient un but symbolique, analogue à celui des petits obélisques qui occupent la même position à côté de la porte de quelques tombeaux de cette époque [2], ou même cultuel, comme le ferait supposer la présence, dans le prolongement des stèles, de bassins de pierre qui peuvent avoir servi aux ablutions [3]. Les stèles muettes disparaissent très anciennement, mais nous en avons peut-être une réminiscence dans quelques tombeaux du Nouvel Empire, où l'on voit deux stèles cintrées, couvertes du reste d'inscriptions, flanquant la porte d'entrée [4].

1. Meïdoum : PETRIE, *Ten years digging in Egypt*, p. 141 (cf. MASPERO, *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, I, p. 361 ; PETRIE, *History of Egypt*, I, p. 48 (10e édit.).

2. VON BISSING, *Recueil de Travaux*, XXXIV, p. 21 (Assouan) ; MARIETTE, *Mastabas de l'Ancien Empire*, p. 434 (Saqqarah).

3. BORCHARDT, *Das Re-Heiligtum des Königs Ne-Woser-Re*, I, p. 49.

4. DAVIES, *The Tomb of Puyemré at Thebes*, I, pl. III ; II, pl. LXXV.

§ II. — Stèles-façades.

Ce genre de monument, très particulier à l'Egypte, a déjà été étudié plus haut en raison de sa valeur architecturale [1], sa disposition nous donnant une excellente reproduction des murs extérieurs en briques des palais royaux aujourd'hui disparus. Il est la conséquence normale de la transformation graduelle des parties extérieures de la tombe, d'abord tumulus informe, puis massif de maçonnerie compact et régulier, enfin sorte de maison à chambres plus ou moins nombreuses. La stèle-façade représente en abrégé le palais royal que le mort béatifié est censé habiter dans l'autre monde ; elle n'est jamais indépendante et se place sur une des parois du mastaba, soit à l'extérieur [2], soit à l'intérieur du tombeau, isolée ou répétée plusieurs fois ; très réduite de dimensions, elle peut même faire partie du décor d'un autre type de stèle [3]. Elle donne lieu à certaines adaptations, comme dans l'ornementation extérieure des sarcophages du Moyen Empire, mais c'est avant tout un motif décoratif qui perd peu à peu sa valeur mystique ou magique primitive et disparaît, en tant que stèle funéraire, avant la fin de l'Ancien Empire. Les dérivés qu'on en retrouve à une époque plus tardive, par exemple dans les soubassements de parois de tombeaux [4], semblent bien n'avoir plus qu'un but ornemental [5].

§ III. — Stèles fausses-portes

Si la stèle-façade figure en abrégé un palais destiné au mort, la fausse-porte représente la communication avec l'au-delà ; sa

1. 3ᵉ partie, chap. I, § I, 2.
2. Dans ce cas, elle est surmontée d'une inscription donnant le nom et les titres du défunt, et se rattache ainsi à l'ancienne stèle indicatrice.
3. Moret, dans *Monuments et Mémoires* (fondation Piot), XXV, p. 286.
4. Benedite, *Tombeau de la reine Thiti*, pl. iii-viii (*Mémoires de la mission française au Caire*, t. V) ; Davies, *Tomb of Puyemré*, II, pl. lxxv. Ce genre de décoration se trouve déjà, beaucoup plus détaillé, dans les tombeaux du Moyen Empire : Newberry, *Beni-Hasan*, I, pl. xxvi, xxvii.
5. Dans une tombe de la XVIIIᵉ dyn. (Davies, *op. cit.* pl. lx) on voit sur un plafond voûté une imitation exacte d'une paroi de sarcophage du Moyen Empire, avec ses trois stèles-façades. Ici le motif peut avoir encore sa signification symbolique.



Fig. 237. — Stèle du Moyen Empire (d'après de Morgan, *Fouilles à Dahchour*, I, pl. xi).

forme même nous a amenés à l'étudier déjà dans un précédent chapitre [1]. La fausse-porte est la stèle funéraire par excellence de l'Ancien Empire, car elle est combinée de façon à contenir en résumé tout ce qui est indispensable au défunt ; elle lui permet non seulement d'entrer dans son domaine souterrain et d'en sortir, mais elle lui assure la subsistance par le fait qu'elle est placée au-dessus de la table d'offrandes et qu'elle porte souvent, en outre, une liste de victuailles. Une sorte de tableau, fenêtre ouverte sur l'intérieur, montre le mort festoyant dans sa tombe. De plus, des prières et des formules l'accréditent auprès des dieux funéraires. Son nom, gravé en gros caractères, rappelle la fonction de l'ancienne stèle indicatrice et l'énumération des titres du défunt commémore sa carrière terrestre.

La fausse-porte, qui est souvent faite d'une autre pierre que le reste du tombeau, s'encastre dans une des parois de celui-ci, bien en évidence, soit sur la façade, soit dans la chambre principale ; elle joue donc en architecture un rôle bien caractérisé, puisqu'elle forme un élément spécial nettement distinct du reste de la décoration, et que celle-ci tout entière n'en est en somme qu'un complément. C'est un motif de forme très originale qui, sans avoir une fonction mécanique dans la construction, constitue le centre même de la tombe.

La fausse-porte n'est d'un usage constant que sous l'Ancien Empire ; elle paraît cependant encore aux époques suivantes, tout en se transformant progressivement [2]. C'est sans doute sa forme générale qui a donné naissance [3] à un type de stèle beaucoup plus simple, un bloc rectangulaire encadré du tore et surmonté de la corniche à gorge, portant des représentations et des inscriptions analogues à celles des fausses-portes, mais sans les détails architecturaux de celle-ci [4].

1. 3e partie, ch. III, § 5.

2. Voir par exemple, pour le Moyen Empire : NEWBERRY, *Beni Hasan* I, pl. XII, II, pl. XXX ; pour le Nouvel Empire, VIREY, *Tombeau de Rekhmara*, pl. XXIX (*Mémoires de la mission française au Caire*, t. V).

3. On reconnaîtra des types de transition dans quelques-uns de ces monuments : par exemple LANGE-SCHÄFER, *Grab-und Denksteine des M. R.*, IV, pl. XXXII et XLIV.

4. LANGE-SCHÄFER, *op. cit.*, IV, pl. XII, XIV, XVII, XVIII, XXI, XXIII, XXIV, XXV, XXVI, XXVIII, XXIX, XXXI, XXXVI, XXXVII, XLIII, XLV, LII, LIV, LVII ; DE MORGAN, *Fouilles à Dahchour*, I, pl. XI, etc.

On rencontre aussi parfois dans les temples un modèle de fausse-porte plus ou moins évolué, appliqué à d'autres usages, et où les divisions verticales et horizontales sont parfois multipliées [1].

§ IV. — STÈLES-TABLEAUX.

Dans la partie supérieure de la fausse-porte, on voit un tableau rectangulaire représentant généralement le mort assis devant son

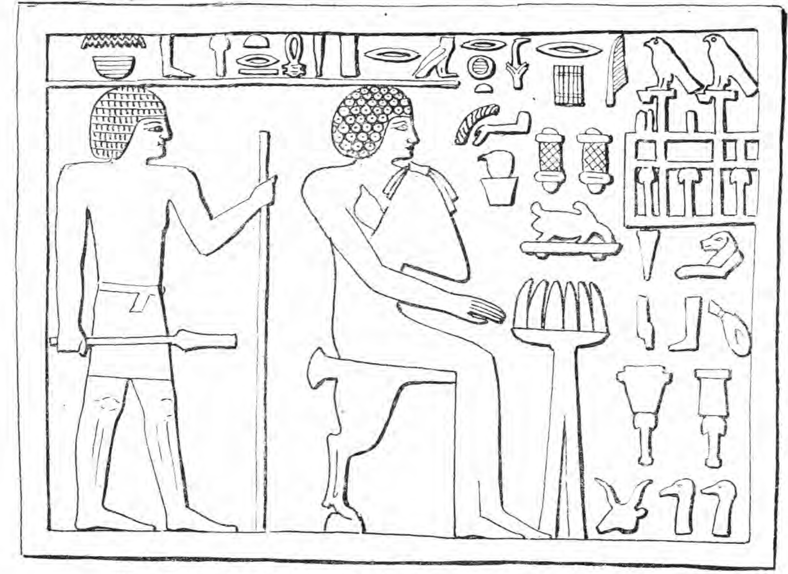


Fig. 238. — Stèle-tableau de l'Ancien Empire (d'après CAPART, *Recueil de Monuments*, pl. I).

repas. Ce tableau, image de ce qui doit se passer à l'intérieur de la tombe, peut être considéré comme résumant à lui seul l'ensemble du monument et être employé sans son encadrement ; c'est ce qui eut lieu dès le début de l'époque memphite, où nous trouvons une série de ces stèles-tableaux rectangulaires, plus larges que hautes, portant la représentation du défunt devant une table chargée d'offrandes figurées ou simplement nommées [2]. Le

1. J. L. D. I, pl. XLIV, II, pl. LXXIV.

2. WEILL, *Des monuments et de l'histoire des IIe et IIIe dyn. ég.*, p. 220, 226 ; CAPART, *Recueil de monuments égyptiens*, I, pl. I ; VON BISSING, *Denkmäler aegyptischer Sculptur*, pl. XIV ; MASPERO, *Histoire anc. des peuples de l'Orient*, I, p. 250.

rôle que cette stèle jouait dans l'architecture du tombeau n'est évidemment pas comparable à celui de la fausse-porte, puisqu'il ne s'agit encore que d'un bloc sculpté sans aucun caractère architectonique, destiné à s'encastrer au haut de la niche à double retrait qui est ménagée dans la paroi extérieure Est des plus anciens mastabas en briques [1].

Cette niche a donné naissance, dès la IV[e] dynastie, à la fausse-porte en pierre entièrement sculptée, et le tableau est venu tout naturellement se placer au-dessus du panneau représentant la porte. Les Egyptiens réunissaient ainsi en un seul monument deux conceptions d'origine différente, celle de la porte qui sert de communication avec l'au-delà et celle de la fenêtre ouverte sur le tombeau, qui assure au défunt une vie matérielle normale. Cette dernière conception a fini par prévaloir, et peu à peu le tableau [2] devient le principal ornement des stèles rectangulaires à corniche dont il a été question plus haut, et des stèles funéraires cintrées du Nouvel Empire dont il occupe le tympan ; son sujet peut du reste varier et représenter des scènes de famille diverses ou un acte d'adoration aux dieux funéraires ; un texte plus ou moins développé couvre le reste de la surface de la dalle.

C'est également dans cette catégorie qu'on peut ranger une série très nombreuse de stèles qui n'ont généralement aucun caractère architectural, les stèles votives [3] ; celles-ci n'étaient pas placées dans un tombeau, mais dans un lieu sacré tel que certains temples et la nécropole d'Abydos, où elles assuraient au dédicataire les mêmes avantages que s'il était enterré à côté de son dieu [4]. Ces petits monuments, qui représentent le plus souvent le mort accompagné de sa famille, sont de formes et de dimensions très variables.

1. Quibell, *Archaic Mastabas (Excavations at Saqqara*, 1912-1914), p. 10 et pl. xxvi-xxviii.

2. La stèle-tableau du type ancien, qu'il est du reste très facile de confondre avec un tableau détaché d'une fausse-porte, disparaît dès l'époque des grandes pyramides. Seule l'idée qui lui sert de point de départ permet de la rattacher aux stèles à tableaux plus récentes.

3. La plus grande partie de ces stèles datent du Moyen Empire ; par exemple Lange-Schäfer, *Grab-und Denksteine des M. R.*, *passim*.

4. Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, I, p. 302 ; Mariette, *Catalogue général des monuments d'Abydos*, p. 103 et suiv., etc.

§ V. — Stèles commémoratives.

La stèle indicatrice offrait, par sa taille et sa forme, une merveilleuse surface d'affichage susceptible d'être utilisée dans un but très différent de sa destination primitive. Les rois comprirent vite le parti qu'ils pouvaient en tirer pour porter à la connaissance de leurs sujets et de la postérité un haut fait d'armes, le souvenir d'une fondation pieuse ou d'un événement important, un décret officiel [1], ou pour faire montre de leur piété en adressant ainsi à leur dieu un hommage spécial.

Ces stèles, grandes dalles plates, arrondies dans le haut, apparaissent dès le Moyen Empire, les unes taillées sur des rochers en plein désert [2], les autres dressées contre les murs des temples, bien en évidence [3], ou sculptées à même les murailles [4], où elles font contraste avec le reste de la décoration. La partie supérieure, formant tympan, est généralement occupée par une scène sculptée en relief, en rapport avec le texte hiéroglyphique qui se développe sur tout le reste de la surface utilisable, sans aucun ornement, sans même un cadre qui isole le monument. Elles ne jouent aucun rôle architectonique dans la construction.

Des stèles semblables, mais hautes et très étroites, c'est-à-dire ayant presque exactement la forme des anciennes stèles indicatrices, étaient parfois consacrées par de simples fonctionnaires en souvenir d'une expédition, dans des sanctuaires situés en dehors des limites de l'Egypte [5].

Au point de vue funéraire, les stèles cintrées de ce même type deviennent, à partir du Moyen Empire, avec les stèles rectangulaires à corniche dont il a été parlé plus haut, le modèle courant employé dans les tombeaux. Elles ont aussi, en une certaine mesure, un caractère commémoratif, puisque, dans la

1. Les plus anciens décrets royaux ne rentrent pas dans cette catégorie, étant gravés sur des dalles plus larges que hautes (Weill, *Les décrets royaux de l'Anc. Empire*, pl. i-xiii ; plus tard, dès Horemheb (Bouriant, *Rec. de Trav.*, VI, p. 41) et jusqu'aux Ptolémées (stèles bilingues de Rosette et Canope, etc.), ils prennent la même forme que les autres stèles.

2. J. de Morgan, *De la frontière de Nubie à Ombos*, pl. i et p. 66 et suiv.

3. Ces stèles sont les plus fréquentes ; nous n'en connaissons pas toujours la situation primitive.

4. Par exemple dans le grand temple de Karnak et ses dépendances.

5. Temple de Serabit el Khodim, au Sinaï ; ces stèles sont dressées tout autour du temple : Petrie, *Researches in Sinai*, fig. 87-94, 114, 125.

plupart des cas, leurs inscriptions donnent des renseignements sur la carrière du défunt. Les unes, de petite taille, sont indépendantes [1], les plus grandes sont sculptées sur les parois du monument et s'en détachent en formant une légère saillie ; la face apparente est généralement couverte, dans le haut par un tableau, dans le bas par une inscription, cette dernière pouvant aussi occuper toute la surface de la stèle.

1. V. p. ex. LACAU, *Stèles du Nouvel Empire, passim.*

CHAPITRE VI

LES STATUES

SOMMAIRE : I. Statues des Temples. — II. Statues des tombeaux. III. Sphinx.

Les murailles des temples égyptiens, du soubassement au plafond, sont en principe couvertes de tableaux, de grandes scènes, d'inscriptions, de motifs ornementaux, le tout exécuté en bas-relief ou en creux, rehaussé primitivement de couleurs vives, de manière à masquer la nudité de ces grandes surfaces de pierre et à donner un peu de vie et de gaîté à ces ensembles de constructions sévères. Il en est de même dans les tombeaux, où cependant, à cause de la nature des parois, la peinture sur enduit remplace souvent le bas-relief, et où les scènes ont en général un caractère plus libre, plus familier.

Ces représentations n'ont pas pour but essentiel la décoration des murailles ; elles ont une valeur religieuse et magique, elles perpétuent un acte ou un geste rituel qui se répète ainsi continuellement au cours des siècles, elles immortalisent, au sens propre du mot, les hauts faits guerriers et les actions pieuses d'un souverain, elles procurent au mort, pour l'éternité, les avantages d'une vie de grand seigneur et l'accréditent à jamais auprès des dieux. Bref, ces images, pour nous figées et immobiles, sont pour les Egyptiens de la vie en action ; elles sont en même temps mystiques et utilitaires.

A ces scènes, il fallait encore un complément, la présence réelle, soit du dieu, du roi et de son entourage, soit du mort et de sa famille, et, pour l'obtenir, les Egyptiens avaient recours à une autre branche des arts plastiques, la statuaire. Suivant la conception égyptienne, toute statue est douée d'une vie véritable [1], vie

1. LACAU, dans *Monuments et Mémoires* (fondation Piot), XXV, p. 207.

qui est celle de l'individu ayant servi de modèle ; elle prolonge son existence, elle le met au bénéfice des avantages qui sont accordés aux hôtes d'un lieu saint. De là la quantité considérable de statues déposées dans les temples et les tombeaux : les unes, de grande taille, font partie intégrante de l'édifice, sont installées rituellement dans les endroits apparents où elles complètent l'architecture de la manière la plus heureuse ; les autres, plus petites, sont placées n'importe où dans les salles ou les cours, suivant les besoins et la place disponible, et peuvent, par conséquent, être considérées presque comme des meubles.

Nous n'avons pas à étudier ici la facture de ces statues, qui relève de la sculpture, mais seulement à les classer suivant leur fonction architecturale ; nous distinguons d'abord deux grands groupes, suivant le genre de monuments où sont placées les statues, et où leur rôle n'est plus le même, suivant qu'il s'agit des temples ou des tombeaux ; il faut aussi tenir compte du type du personnage représenté, car dans un lieu saint, aussi bien que dans le monde réel, un dieu, un roi et un simple particulier jouent des rôles très différents. Enfin, certaines figurations animales méritent également une mention particulière.

§ Ier. — Statues des temples.

1. — *Statues des dieux.*

L'image sacrée du dieu d'un temple était enfermée au fond du saint des saints, dans un naos auprès duquel seuls le roi et certains prêtres avaient accès pour accomplir les cérémonies du culte quotidien [1], et on ne la sortait que rarement pour la promener en grande pompe dans la barque divine [2]. Ces statues, où le dieu s'incarnait réellement, suivant la conception égyptienne, étaient sans doute légères et de petites dimensions ; peut-être même n'était-ce parfois que des espèces de fétiches [3]. Aucune ne nous est parvenue, leurs habitacles aussi ont disparu [4].

1. Voir Moret, *Le rituel du culte divin journalier en Egypte.*
2. Par exemple Caulfeild, *The Temple of the kings*, pl. III-VI.
3. *Ibid.*, pl. VII à IX ; Capart, *Le temple de Seti I*, pl. XXXII.
4. Des fragments d'un naos en bois de ce genre ont été trouvés à Deir et Bahari : Naville, *Deir el Bahari*, pl. XXV-XXIX. Voir plus haut, ch. I.

Ces figures étant donc inaccessibles aux fidèles, il était nécessaire de mettre à la portée de ceux-ci des images du dieu auquel s'adressait leur piété, images moins saintes sans doute, mais qui devaient leur donner une représentation tangible de la divinité à laquelle ils pouvaient présenter leurs hommages, leurs prières et leurs offrandes. Abstraction faite des nombreuses statuettes de divinités, de dimensions souvent très modestes et qui par là même pouvaient être déposées dans n'importe quel lieu et déplacées à l'occasion, nous possédons un certain nombre de véritables statues divines, destinées à occuper une place fixe dans un temple et à compléter ainsi l'architecture du monument. Ce sont généralement des œuvres d'art très soignées, d'un style sobre, d'une allure calme et sereine ; elles ont été découvertes à l'endroit même qu'elles occupaient primitivement.

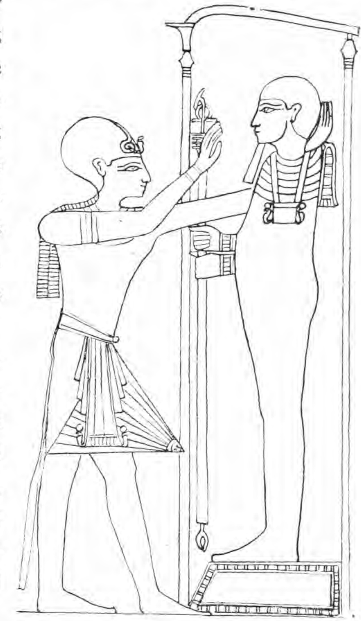


Fig. 239. — Le roi officiant devant la statue de Phtah (d'après Capart, *Le temple de Seti I*, pl. XXIV).

Parmi ces monuments, les uns font partie intégrante de l'édifice, comme l'image du dieu soleil taillée en ronde bosse au-dessus de la porte d'entrée du grand spéos d'Ibsamboul [1]; d'autres étaient dressées dans l'intérieur des temples. Le dieu, qui se présente sous la forme d'un homme, muni d'attributs et d'ornements particuliers, prend alors généralement la tête du roi régnant ; sa taille est plus grande que nature [2].

Ce n'est pas seulement au dieu principal d'une localité qu'ap-

1. Maspero, *Rapports sur les temples de Nubie*, pl. CXLVII, CXLVIII, CLIII ; Champollion, *Monuments de l'Egypte*, pl. X.
2. Legrain, *Musée Egyptien*, II, p. 1-14, pl. I-IV (Amon, Amonit et Khonsou de Karnak) ; Daressy, *Statues de divinités* (Catal. gén. du Musée du Caire), pl. XXV (les deux Phtah de Memphis).



Fig. 240. — Statue de Khonsou ; Karnak (photographie de M. V. de Mestral-Combremont).

partient le privilège d'avoir de grandes statues ; il le partage avec ses parèdres dont les images se dressaient dans les locaux à eux particulièrement consacrés [1]. La décoration de la salle où la statue était érigée converge tout entière vers elle, mais il ne semble pas que celle-ci ait jamais reçu un encadrement architectural spécial [2], sauf dans les cas où elle était enfermée dans un véritable naos de pierre, réservé dans la muraille [3]. Pour certaines divinités, le culte nécessitait des statues extrêmement nombreuses, comme celles de la déesse à tête de lionne qui remplissent tout le périmètre du temple de Mout à Karnak [4].

A côté de ces statues isolées, on trouve souvent dans les temples des groupes de deux ou trois

1. J. A. D., II, pl. LXI : images de Phtah et d'Osiris dans les chapelles de Medinet Habou (la première seule de ces statues est conservée). LEGRAIN, *Louxor sous les Pharaons*, p. 106-116, fig. 35 : la Sekhet du temple de Phtah.

2. A Medinet-Habou, la statue de Phtah masque en partie la décoration en bas relief où étaient figurées deux statues du même dieu, debout dans des naos.

3. Par exemple dans les chambres au fond du temple de Ramsès II à Abydos, où se trouvent des séries de niches ; les statues ont disparu (J. A. D., II, p. 4, plan). De même les niches qui se trouvent entre les portes des sanctuaires, au temple de Seti I à Abydos (J. A. D., II, pl. XIV).

4. J. A. D. I, pl. LXXVI : BENSON-GOURLAY, *The temple of Mut in Asher*, pl. II, XIX, XXVIII.

divinités debout ou assises côte à côte [1] ; dans ces groupes, le roi se place généralement entre les dieux et se trouve ainsi sur le même pied qu'eux ; il est divinisé et, à ce titre, prend sa part de l'hommage et du culte des fidèles. Le groupe monolithe, qui

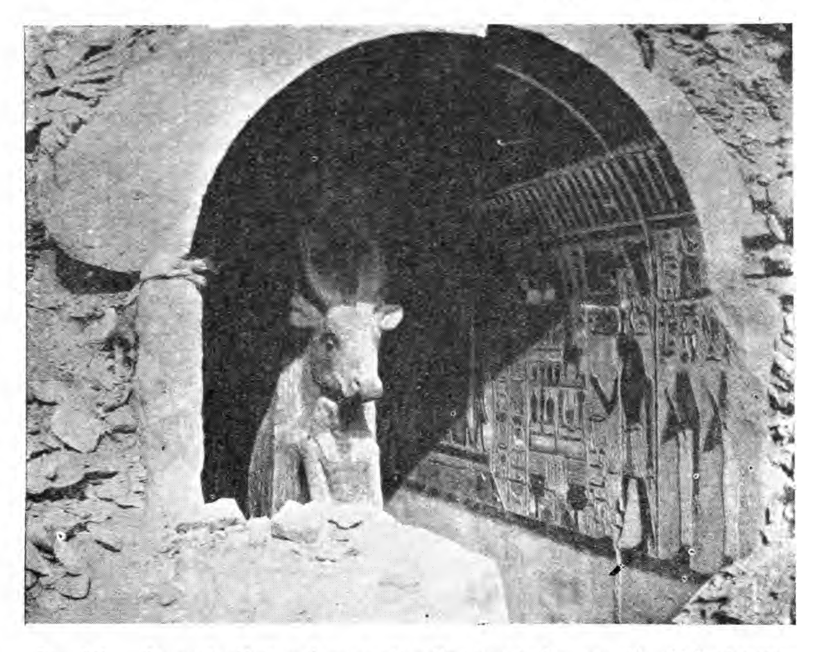


Fig. 241. — La vache Hathor dans sa chapelle (d'après NAVILLE, *The XIth. dynasty temple*, I, pl. XXVII).

atteint parfois de très grandes dimensions, pouvait être encastré dans une muraille [2] ; dans les grands temples souterrains, il est taillé à même la roche, dans le fond du sanctuaire [3].

Parmi les divinités qui se présentent sous la forme d'un animal [4], ce dont la statuaire égyptienne nous offre de nombreux

1. J. A. D. II, pl. XLII ; PETRIE, *Koptos*, pl. XVII.

2. Aucun de ces monuments n'a été retrouvé à sa place originale.

3. Par exemple dans le grand temple d'Ibsamboul : LEPSIUS, *Denkmäler*, III, pl. CLXXXV *a*, CXC.

4. Parmi ces statues d'animaux encore en place, il faut citer les lions devant le pylône de Philae (*Description de l'Egypte, Antiquités*, I, pl. IX) et les grands faucons à l'entrée du temple d'Edfou (J. A. D. III, pl. XXIV, XXV).

exemples, la déesse Hathor, mérite une mention spéciale. La vache divine, semblable en tous points à une vache réelle qui sortirait d'un fourré de roseaux, mais coiffée de sa couronne symbolique, est sculptée en ronde bosse, pleine de vie et de naturel, et installée dans une petite chapelle construite et décorée exprès pour elle et ne pouvant renfermer aucun autre objet [1] ; ce sanctuaire modeste est bien approprié au caractère de la déesse de la montagne prête à accueillir les morts qui viennent reposer dans son sein, où s'opérera le mystère de la résurrection.

1. Naville, *The XIth. dyn. Temple at Deir el Bahari,* I, pl. I, XXVII-XXXI, J. A. D., I, pl. LVIII ; dans un spéos du temple de Hatshepsout, la statue a disparu, mais son image est gravée sur les parois de la petite chapelle (Naville, *Deir el Bahari,* pl. LXXXVII-CVI ; J. A. D., I, pl. XXXIV, XXXV. Dans le petit temple d'Ibsamboul, seul l'avant-train de la vache se détache dans le fond du sanctuaire (Champollion, *Monuments de l'Egypte,* pl. VII). Dans ces trois exemples, la figure du roi est sculptée deux fois, debout sous la tête de la déesse et accroupie sous son ventre, s'allaitant à ses mamelles.

Fig. 242. — Statue du roi osirianisé, à Licht (photographie de M. V. de Mestral-Combremont).

II. — *Statues des rois.*

Nous avons vu, dans des groupes de statues, le roi divinisé prendre place à côté des dieux, sur le pied d'égalité. Ce principe a donné lieu, dès le début de l'empire memphite, à l'exécution de nombreuses statues représentant le pharaon debout, dans la pose et le costume traditionnels d'Osiris, et à leur installation dans des temples voués à leur service funéraire [1] ou relevant du culte ordinaire d'un des grands dieux d'Egypte [2]. La coiffure du roi, qui est toujours la couronne de la Haute-Egypte ou celle du Delta, montre bien qu'il s'agit du roi et non d'Osiris lui-même.

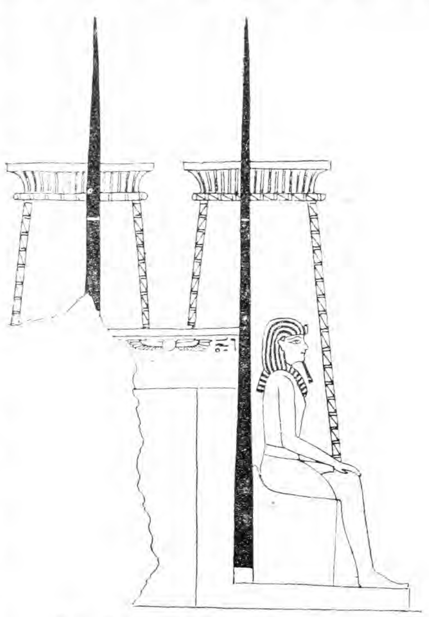


Fig. 243. — Colosse devant un pylône (d'après une peinture tombale de Thèbes ; croquis de l'auteur).

Ces statues, qui sont toujours en séries dans un même édifice, sont toutes semblables entre elles ; les personnages représentés dans leur attitude hiératique, le corps serré dans un maillot, les jambes jointes, les mains croisées sur la poitrine, sont adossés à de larges dalles qui s'encastrent dans la muraille, à intervalles réguliers, de manière à former autour de la pièce une décoration continue, aussi sobre que grandiose [3]. Ce type du roi osirien a servi de modèle aux piliers ornés

1. Hölscher, *Das Grabdenkmal des Königs Chephren,* p. 28, 77 (IVe dyn.) ; Naville, *The XIth. dyn. Temple at Deir el Bahari,* I, pl. XXV (XIe dyn.) ; Gautier-Jéquier, *Mémoire sur les fouilles de Licht,* p. 38 (XIIe dyn.).
2. J. A. D. I, pl. XXII (Karnak, XVIIIe dyn.).
3. Ces statues ont toujours une taille plus qu'humaine ; celles de Karnak sont de véritables colosses.

de la même façon, dont il a été question plus haut [1]. Le roi peut également, dans des monuments analogues, prendre le costume et les ornements de dieux autres qu'Osiris [2].

Quant aux colosses dressés en avant des temples [3], leur signification et leur but ne sont plus les mêmes ; ces figures impressionnantes ne sont pas l'image du roi divinisé, mais celle du pharaon revêtu de toute la majesté royale, ainsi qu'il apparaissait dans les audiences solennelles, comme souverain tout-puissant, successeur terrestre des rois-dieux, dominant, calme et serein, l'humanité entière.

Les colosses sont dressés par paires devant un pylône, flanquant les deux côtés de la porte [4] ; les deux statues semblables de dimension, de matière et de facture, représentent le roi assis sur un trône cubique dans la pose classique du pharaon, les mains sur les genoux, le buste droit, la tête haute [5]. Généralement la reine est figurée debout à côté de son mari, arrivant à peine, sa coiffure comprise, à la hauteur des genoux du colosse [6]. Sur les faces latérales du trône sont gravés des tableaux symboliques représentant la réunion des deux parties du royaume, et autour du socle, les figures des peuples étrangers, vaincus et soumis.

Comme matière, on employait de préférence les roches les plus dures, le granit rose ou noir, le grès rouge de Gebel-Ahmar.

1. 1e partie, chap. I, § II.

2. Le roi Amenophis II est représenté avec les attributs de Tanen, sur une dalle provenant de Karnak (DARESSY, *Statues de divinités*, p. 25, pl. VI).

3. Il semble que cette coutume de placer des colosses devant les temples ne soit pas antérieure au Nouvel Empire ; les statues royales identiques de formes, mais beaucoup plus petites, qui datent du Moyen Empire, pouvaient occuper d'autres situations dans les monuments du culte : aucune d'elles n'a été retrouvée à son emplacement primitif.

4. Les façades des pylônes, avec leurs colosses, sont parfois représentées dans les tombes des fonctionnaires qui avaient dirigé leur érection (fig. 243, WRESZINSKI, *Atlas zur altägyptischer Kulturgeschichte*, pl. VI et CHAMPOLLIOON, *Notices descriptives*, I, p. 462, où les deux colosses étaient encore visibles).

5. Le plus remarquable exemple est celui des fameux colosses de Memnon, dressés autrefois par Amenophis III devant son temple funéraire qui a aujourd'hui entièrement disparu (J. A. D. I, pl. LXXI, LXXII).

6. Par exemple J. A. D. I, pl. LXXX, 3 (Karnak). Nous possédons un groupe colossal où le roi et la reine, de même grandeur, sont assis côte à côte (J. A. D. I, pl. LXXVII). Ce monument n'est que la reproduction en grand d'un motif connu de la statuaire courante ; nous n'en connaissons pas l'emplacement primitif exact, mais il ne peut en tous cas rentrer dans la même catégorie.



Fig. 244. — Les colosses de Memnon (d'après JÉQUIER, *Temples memphites et thébains*, pl. LXXI).

La facture est toujours très soignée ; les dimensions correspondent en une certaine mesure à celles des pylones, de sorte que dans les grands temples, les colosses ont de 15 à 20 mètres de hauteur [1].

Les colosses assis peuvent être reportés au fond de la première [2] ou de la deuxième [3] cour du temple, mais ils flanquent toujours la porte de l'édifice. Lorsqu'ils se trouvent devant un pylône, leur nombre peut être doublé, comme à Ibsamboul où ils sont taillés côte à côte dans la roche même [4] ; ailleurs ils sont eux-mêmes flanqués, de chaque côté, de deux statues de moindres dimensions représentant le roi dans l'attitude de la marche [5].

Ces colosses debout se retrouvent dans divers temples à des places variables, en particulier à côté des portes, et toujours par paires [6]. On les voit aussi disposés en série dans une colonnade, à raison d'une statue dans chaque entrecolonnement ; à Tell el Amarna, des groupes répétés représentaient le roi et la reine [7], à Louxor, on avait utilisé dans ce but des statues plus anciennes ayant à peu près toutes la même taille, mais qui primitivement n'étaient pas destinées à se trouver ensemble [8].

La coutume d'orner une colonnade de statues de ce genre, placées soit devant les piliers [9] soit dans les intervalles [10], remonte déjà à l'Ancien Empire, mais ces statues assises sont beaucoup plus petites que les colosses et ne dépassent pas deux mètres de hauteur.

De nombreuses autres statues royales, n'ayant plus rien de monumental, étaient placées dans les cours, dans les salles, sous les portiques, suivant le gré des rois ou des prêtres, statues

1. Colosse brisé du Ramesseum : 17 m. env. ; colosses de Memnon : 15 m. 60, et avec le socle, 19 m. 90 ; colosses assis de Louxor : 15 m. 60, avec le socle

2. Colosse brisé du Ramesseum, sans pendant (J. A. D. II. pl. xxxvi) ; cour de Louxor, où se trouvent deux colosses beaucoup plus petits que ceux de l'entrée (J. A. D. II, pl. xxxiii).

3. Medinet Habou, où il ne reste plus que les socles (J. A. D. II, pl. lviii).

4. Maspero, *Rapports sur les temples de Nubie*, pl. cxliv à cxlix.

5. J. A. D. II, pl. xxxi. Ces statues, de même que les deux grandes, portent la haute couronne des rois d'Egypte ; un tableau gravé dans la cour donne une représentation très fidèle de cette façade (v. plus haut, p. 69, fig. 36).

6. J. A. D. II, pl. lxiii (temple de Ramsès III à Karnak) ; lxxv (pylône devant la grande salle hypostyle de Karnak).

7. Davies, *Rock Tombs of El Amarna*, III, pl. vii, x.

8. J. A. D. II, pl. xxxii, xxxiii.

9. Hölscher, *Das Grabdenkmal des Königs Chephren*, pl. v et plan.

10. Gautier-Jéquier, *Mémoire sur les fouilles de Licht*, p. 30, pl. ix-xiv.

simples, assises ou debout, groupes représentant le roi et la reine, ou le roi accompagné d'un dieu, bref tous les types courants de la statuaire royale.

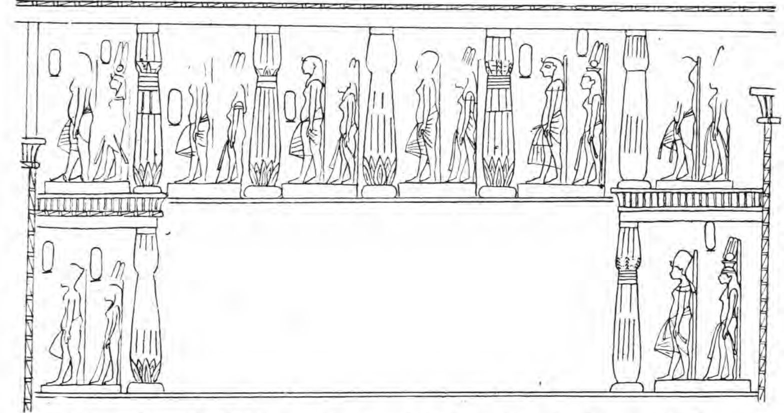


Fig. 245. — Un côté de la cour du temple d'Aten (d'après Davies, *El Amarna*, III, pl. x).

III. — *Statues de particuliers.*

Les grands dignitaires, les personnages importants, obtenaient souvent du roi l'autorisation de placer leur statue dans un temple de manière à bénéficier après leur mort des avantages réservés aux fidèles. Ces statues jouaient en même temps le rôle d'intercesseurs pour les vivants qui s'adressaient volontiers à elles dans le but d'obtenir les faveurs divines [1]. Elles étaient placées un peu partout, près des pylônes, dans les salles, et n'ont aucun caractère architectural. Cette coutume date du Nouvel Empire et devient surtout constante à partir de l'époque saïte [2].

§ II. — Statues des tombeaux.

La théorie de la substitution d'un corps de pierre à la per-

1. Legrain, *Annales du Service des Antiquités*, XIV, p. 25.

2. En ce qui concerne le temple de Karnak, la plupart de ces statues avaient été, à un moment donné, empilées dans une énorme fosse, où elles ont été découvertes récemment par G. Legrain.

sonnalité vivante ou morte d'un individu atteignit son plein développement dans le domaine funéraire. Dès les époques les plus reculées, les Egyptiens s'étaient rendu compte de l'avantage qu'il pouvait y avoir à donner à l'âme des morts un support moins fragile que la dépouille corporelle et à faire des images reproduisant les traits caractéristiques du modèle en une matière résistant à l'action du temps. Comme il s'agissait dès lors de déposer dans tous les tombeaux des personnages importants une ou plusieurs statues à leur ressemblance, ce principe donna naissance à toute une industrie, et contribua certainement d'une façon très sensible au perfectionnement de la sculpture égyptienne.

Ces statues, dites « statues de *ka* », souvent remplacées par des groupes de famille, étaient généralement disposées dans une salle obscure et inaccessible du tombeau ; elles ne jouent ainsi aucun rôle dans l'architecture de l'édifice et n'ont par elles-mêmes pas de caractère monumental. Parfois cependant elles étaient placées bien en vue, de chaque côté de la stèle, dans une chambrette ouverte, devant la façade [1], complétant ainsi l'ensemble de la partie décorée de la tombe ; elles avaient de la sorte une fonction correspondant, toutes proportions gardées, à celle des colosses royaux devant les temples du Nouvel Empire.

On rencontre quelquefois une combinaison de la statue avec la stèle fausse-porte : au lieu d'être, comme de coutume, figuré en bas-relief, entrant ou sortant par la baie simulée, le mort se présente debout, sculpté en ronde-bosse, et occupe toute la hauteur de la niche [2]. Dans un autre cas, la fausse-porte est flanquée de deux statues du mort, de grandeur naturelle, absolument semblables et sculptées dans la dalle même, tandis qu'au dessus de la porte, au lieu du tableau, on voit le buste du mort installé comme à une fenêtre de sa maison [3].

1. Cette coutume remonte au début de l'Ancien Empire : Capart, *Journal of egyptian Archaeology*, VI, p. 228 et suiv., et pl. xxv-xxviii.

2. Murray, *Saqqara Mastabas*, I, pl. xix : Maspero, *Musée Egyptien*, I, pl. xxiv et xxv (dans cette dernière stèle, qui date du Nouvel Empire, tandis que les autres sont de la V[e] dynastie, on ne voit que la tête du mort).

3. Capart, *Une rue de tombeaux*, pl. xciv à xcvi. Dans un monument du même type, les deux statues sont à côté de la fausse porte, et le tout encadré d'un tore (Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. xliv). Dans un mastaba plus ancien (IV[e] dyn.), on voit une seule statue, à côté de la stèle (*ibid., pl.* xi).

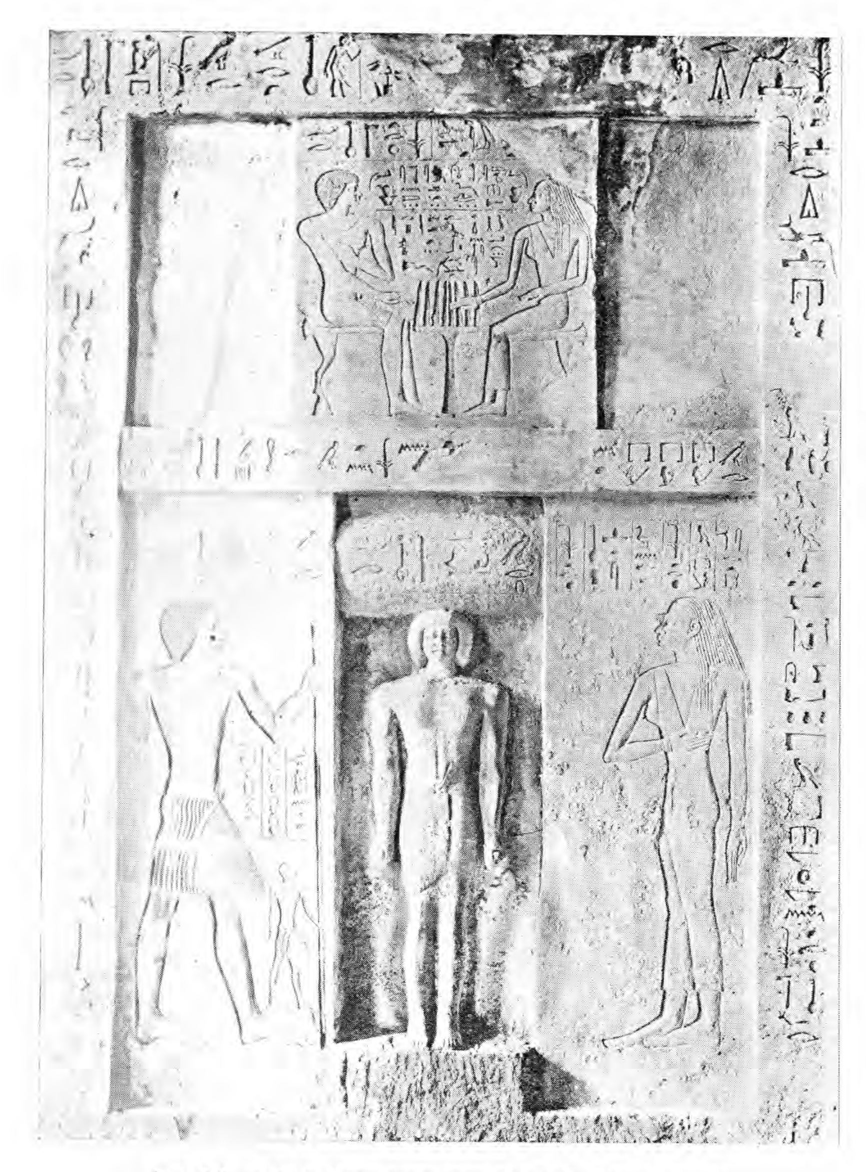


Fig. 246. — Stèle fausse-porte avec statue du défunt (d'après *Musée Egyptien*, I, pl. xxiv).

Il ne faut pas confondre, comme on le fait d'habitude, ce genre de représentation avec d'autres statues grandeur nature du mort, placées bien en évidence dans certains tombeaux, comme

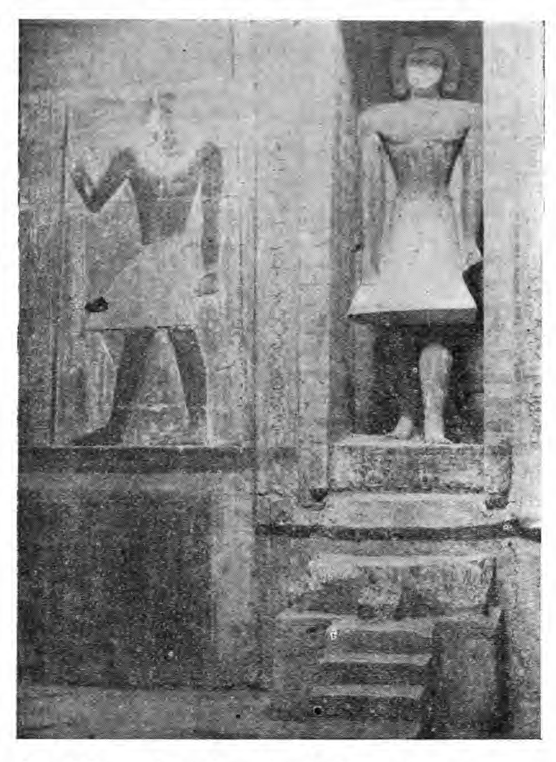


Fig. 247. — Statue funéraire de Mera, dans sa niche (photographie de l'auteur).

la statue de Mera qui se trouve dans la salle principale, au fond d'une niche pratiquée au-dessus d'un petit escalier [1]. Ce monument n'a rien d'une stèle et ne dérive pas d'une idée rituelle, il fait partie du décor de la salle ; on a simplement voulu donner l'impression de la présence vivante du défunt qui assiste en per-

1. Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, I, p. 253 ; Fechheimer, *Die Plastik der Aegypter*, pl. xiii. La fausse porte est placée dans une autre salle du tombeau, tandis que la statue se trouve dans la salle de réception. Des volets fermaient la niche et ne s'ouvraient sans doute que pour les cérémonies de famille.

sonne aux cérémonies célébrées en son honneur et qui s'apprête à descendre dans la salle pour se joindre aux assistants. Une représentation analogue se trouvait dans un tombeau contemporain de la même région, mais cette fois avec trois niches et trois statues [1].

Cette conception, en se modifiant, finit par se généraliser au point que la statue du mort prend souvent, au Moyen Empire, la place la plus importante dans le tombeau, aux dépens de la fausse-porte ; dans la paroi du fond des hypogées, en face de la porte, s'ouvre dans ce cas une grande niche où trônent sur leurs sièges les statues du mort et de sa femme, sculptées souvent à même la roche [2]. Le groupe remplace ici la stèle fausse-porte qui reparaît parfois, à une époque plus récente, dans le même endroit de la tombe, mais qui est alors généralement surmontée d'une petite niche destinée à contenir une statue de dimensions modestes [3]. Dans tous ces cas, le mort ne paraît plus vêtu de son costume ordinaire, mais enveloppé d'un grand linceul, c'est-à-dire qu'il est considéré comme un habitant de l'autre monde, n'ayant plus de relations directes avec les vivants.

Nous n'avons qu'un exemple d'un colosse destiné à une tombe, dans la figuration, dans une tombe du Moyen Empire, du transport de la dite statue ; nous ne savons quelle pouvait être la destination exacte de ce monument [4].

§ III. — Sphinx.

Suivant la conception religieuse des Egyptiens, le lion, préposé aux deux issues du monde souterrain [5], à l'occident et à l'orient, avait comme attributions spéciales la garde et la pro-

1. De Morgan, *Revue archéologique*, XXIV, p. 27 (Mastaba de Phtah-Shepses à Abousir.
2. Newberry, *Beni Hasan*, I, pl. iii, xxii ; Newberry, *El Bersheh*, I, pl. ii ; II, pl. iv ; Blackman, *The Rock-tombs of Meir*, I, pl. ii, xv ; II, pl. i, xxxiii ; III, pl. i, xxxiii. Pour le Nouvel Empire, Davies-Gardiner, *The tomb of Amenemhet*, pl. xxxiii ; Boussac, *Le tombeau d'Anna*.
3. Newberry, *The Life of Rekhmara*, pl. i ; Davies, *The tomb of Nakht*, p. 31, 36 (la niche seule, placée au haut de la paroi du fond, sans stèle).
4. Newberry, *El Bersheh*, I, pl. xv (cf. Breasted, *Ancient Records*, I, pl. 311) : la statue, en albâtre, avait 13 coudées de haut, soit près de 8 mètres ; elle était exactement du type des colosses royaux assis.
5. Pour le rôle du double lion *Aker*, voir Champollion, *Notices descriptives*, II, p. 584-586, et la vignette du chapitre xvii du Livre des Morts.

tection des lieux de culte [1]. C'est ainsi que son image, gigantesque ou réduite, se trouvait placée soit à l'entrée des appartements secrets d'une chapelle royale [2], soit sur les barrières de bronze à la porte des temples [3], soit aux gargouilles des terrasses [4].

Le calme, la dignité, la force du fauve au repos, ont été rendus par les sculpteurs égyptiens avec une maîtrise qui n'a pas été égalée dans les autres pays [5]. Il devait appartenir au clergé héliopolitain de rendre sublime cette noble figure, par une de ces combinaisons qu'affectionne l'esprit mystique égyptien, et d'en faire un être dans lequel se fondent d'une façon particulièrement heureuse le corps du félin et la tête humaine du dieu Toum, celle-ci prenant les traits du visage du roi régnant.

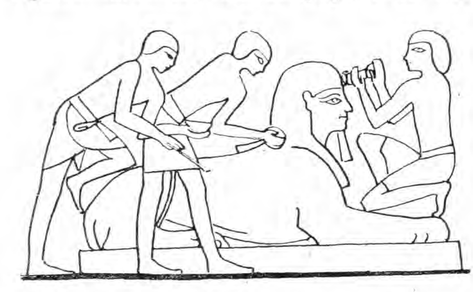


Fig. 248. — Sculpteurs polissant un sphinx (d'après Newberry, *Life of Rekhmara*, pl. xx).

Le sphinx, comme les Grecs appelèrent l'animal divinisé, l'assimilant avec un des monstres de leur mythologie, ne cessa pas pour cela d'exercer ses fonctions de gardien. Le plus ancien représentant de cette lignée, et qui est en même temps le plus gigantesque, veille depuis plus de cinq mille ans sur la nécropole de Gizeh, au pied des pyramides. D'autres, ses contemporains, se faisaient face à l'entrée du temple de granit qui donnait accès à la chapelle funéraire de Khephren [6].

1. Perdrizet, *dans Monuments et Mémoires* (fondation Piot), XXV, p. 358.
2. Borchardt, *Das Grabdenkmal des Königs Ne-userRe*, p. 69.
3. Daressy, dans *Annales du Service des Antiquités*, VI, p. 234. Sur un bas-relief du temple de Philae, on voit un lion passant, campé au haut des deux tours d'un pylône (Champollion, *Monuments de l'Egypte*, pl. xc).
4. Voir plus haut, 2e partie, chap. iv.
5. Voir entre autres les merveilleux lions de Gebel Barkal, aujourd'hui au British Museum (Bonomi-Arundale, *Gallery of Antiquities*, pl. xxv) et les bronzes de Leontopolis (Perdrizet, *op. cit.*, pl. xxiv).
6. Hölscher, *Das Grabdenkmal des Königs Chephren*, p. 15. Il n'a été retrouvé que les traces de ces animaux de granit qui devaient avoir 8 m. de long. Un petit sphinx de la même époque a été retrouvé à Abou-Roach (J. A. D., I, pl. ix).

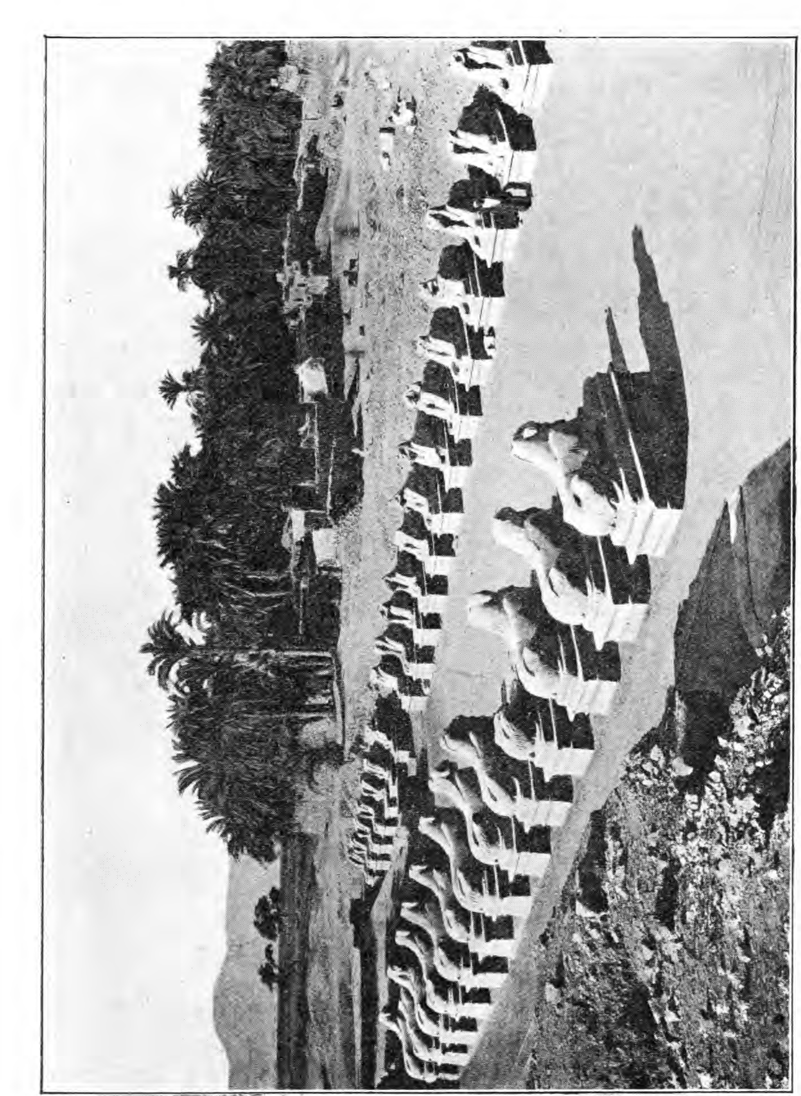


Fig. 249. — Allée de béliers à Karnak (d'après Jéquier, *Temples memphites et thébains*, pl. lxxv).

Les rois du Moyen Empire firent sculpter de nombreux sphinx de grande taille qu'ils placèrent à l'entrée de leurs temples ; ces temples ayant pour ainsi dire tous disparu, leurs gardiens furent déplacés et réemployés ailleurs [1]. Les pharaons du Nouvel Empire [2] ne se bornèrent pas à les placer par paires devant les portes, ils en firent de véritables avenues aboutissant aux pylônes ou à l'entrée des sanctuaires, allées monumentales dont l'effet devait être particulièrement grandiose [3].

Des modifications qui ne sont pas toujours des plus heureuses au point de vue artistique apparaissent parfois dans le type du sphinx, modifications provenant du désir d'assimiler le gardien sacré au dieu de la localité ; ainsi à Ouadi Esseboua, une des séries de sphinx porte sur la tête la haute couronne qui symbolise la royauté des deux parties du pays, tandis que les autres ont une tête de faucon à la place de la tête d'homme [4]. A Karnak, où le bélier est consacré au dieu Amon, les sphinx prennent le plus souvent la tête de cet animal [5], mais parfois aussi ils se transforment en des béliers gigantesques ; les uns et les autres s'alignent et se font face sur deux rangées, garnissant ainsi toutes les avenues qui mènent au temple [6].

1. Comme exemple des sphinx de cette époque, voir J. A. D., I, pl. XVIII.
2. Types de sphinx du Nouvel Empire, J. A. D., I, pl. LVII.
3. Il ne reste plus guère de traces de ces avenues de sphinx ; une des plus célèbres était celle du Sérapeum de Memphis, dont les tronçons permirent à Mariette de retrouver le monument.
4. GAUTHIER, le *Temple de Ouadi Esseboua*, pl. II, IV à VII, XI, XII.
5. *Description de l'Egypte, Antiquités*, III, pl. XXIX, J. A. D., I, pl. LXXV.
6. *Description de l'Egypte, Antiquités*, III, pl. LVI. Des béliers semblables ont été trouvés à Gebel Barkal : LEPSIUS, *Denkmäler*, III, pl. XC.

NOTE ADDITIONNELLE

La classification des chapiteaux composites en 27 types principaux est nécessairement provisoire, et les découvertes nouvelles augmenteront sans doute ce nombre. La composition de ce volume étant déjà achevée, je remarque une omission que je tiens à signaler, celle d'un des plus anciens chapiteaux de l'ordre, daté du règne de Nectanébo II (XXXe dynastie).

Autant qu'on peut en juger d'après le relevé sommaire de Lepsius (*Denkmäler* III, pl. CCLXXV), la campane est simple, garnie dans le bas de la couronne ininterrompue de folioles triangulaires formant le calice du papyrus épanoui ; au-dessus de cette zone, au lieu des tigelles à inflorescences, on voit se dessiner six pétales d'iris plaqués contre la campane et se terminant, sous l'arête, par un enroulement en saillie, d'où tombe une grosse larme allongée. Le quintuple bandeau se place, comme dans les anciens ordres, immédiatement sous la saillie du chapiteau et non plus bas comme il est de règle pour le composite.

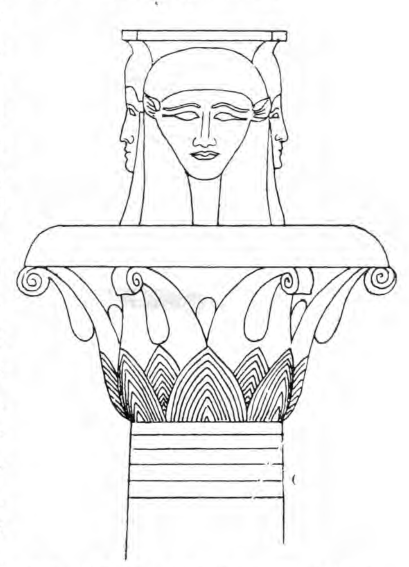


Fig. 250. — Chapiteau de Philae (d'après LEPSIUS, *Denkmäler* III, pl. CCLXXV).

Nous avons donc ici un modèle anormal, tenant le milieu entre le campaniforme et le composite ; de plus, le fait que les pétales d'iris sont au nombre de six est contraire au principe

même de l'ordre nouveau, dont la division est basée sur le nombre 4 et ses multiples. Je rangerai donc ce chapiteau irrégulier hors série, avec celui d'Ombos (p. 241).

Toutes les colonnes de ce petit monument de Nectanébo forment la transition entre les deux ordres ; elles tiennent de l'un la base étranglée classique, et de l'autre les chapiteaux variés, qui appartiennent tous aux types ptolémaïques déjà décrits plus haut. Je signalerai spécialement un bon exemplaire d'un type assez rare, auquel j'ai donné plus haut le n° 18 (p. 263).

INDEX DES LOCALITÉS
où se trouvent les monuments antiques mentionnés dans cet ouvrage.

(Les chiffres indiquent les pages de ce livre ; ceux en caractères gras, les pages où se trouvent les vignettes reproduisant tout ou partie d'un monument.)

TABLE DES ILLUSTRATIONS

TABLE DES MATIÈRES

Imprimeries MONCE et Cie
6, Rue Houzeau-Muiron - Reims